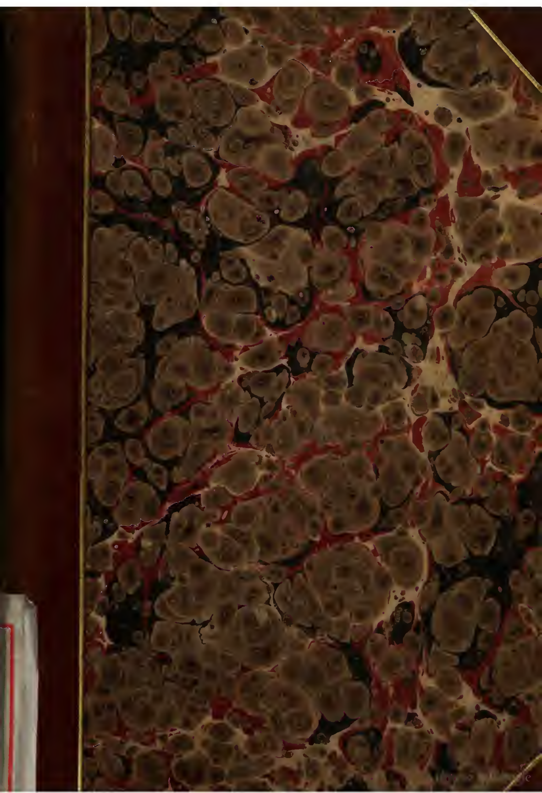
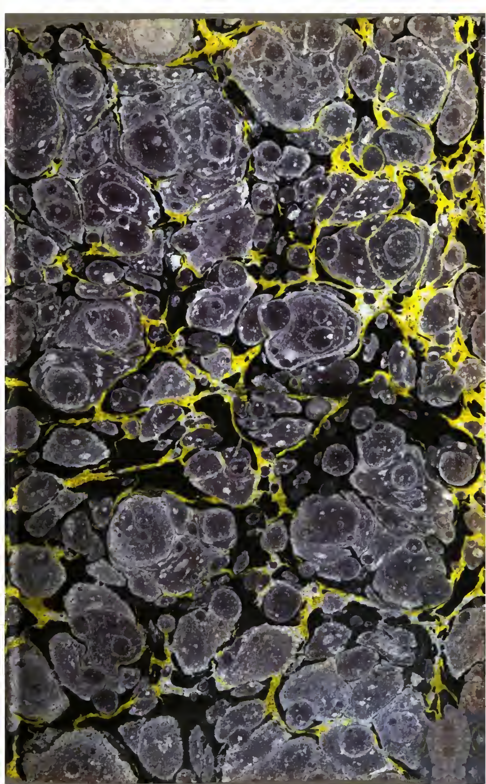




HISTOIRE
DE LA FRANCE

ET DE

NAPOLÉON BONAPARTE,

DE 1799 A 1815.

IV.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5.

LE CONSULAT ET L'EMPIRE,

OU

HISTOIRE DE LA FRANCE

ET DE

NAPOLÉON BONAPARTE

DE 1799 A 1815.

PAR A. C. THIBAUDEAU.

*

EMPIRE. — TOME QUATRIÈME.

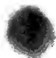
*



PARIS.
JULES RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N° 6.

*

1835.



HISTOIRE

DE LA FRANCE

ET DE

NAPOLÉON BONAPARTE,

DE 1799 A 1815.

EMPIRE.

CHAPITRE QUARANTE-HUITIEME.

Loi nouvelle donnée aux Juifs. — Sœurs de la charité, chapitre général. — Ignorantins admis dans l'université; Sœurs Vatelottes. — Démonstrations religieuses des autorités et de la famille impériale. — Culte grec en Dalmatie. — Mort du cardinal de Belloy. — Prédications factieuses. — Débats avec le pape. — Miollis entre à Rome; protestation de Pie VII; menace d'excommunication. — Réunion des provinces romaines à l'Empire. — Le légat du pape quitte Paris.

Bigot de Préameneu fut nommé ministre des cultes; c'était un homme de bien, prudent, modéré, instruit, d'un caractère propre à se concilier l'estime de toutes les sectes religieuses. En considération des talens et des services de son père, Portalis

fils, à peine âgé de trente ans, fut nommé conseiller d'état.

La réforme des Juifs entamée en 1806 fut enfin terminée. Après la séparation du grand sanhédrin, la première assemblée reprit son travail de concert avec les commissaires impériaux. Elle délibéra, sous le nom de réglement, la loi que se donnaient les Juifs avec la sanction de leur nouveau Moïse. Elle établissait des synagogues et des consistoires, fixait leur nombre d'après la population juive, déterminait leur organisation, et leurs attributions, les fonctions et les devoirs des rabbins, leurs traitemens, le mode de contribution à percevoir pour les dépenses. Il y avait à Paris, un consistoire central ayant la haute main sur les consistoires de départemens. Une de leurs fonctions était d'encourager, par tous les moyens possibles, les Israélites à l'exercice des professions utiles. Les fonctions des rabbins étaient d'enseigner la religion et la doctrine renfermée dans les décisions du grand sanhédrin; de rappeler en toute circonstance l'obéissance aux lois, notamment et en particulier à celles relatives à la défense de la patrie, d'y exhorter plus spécialement à l'époque de la conscription, depuis le premier appel de l'autorité jusqu'à la complète exécution de la loi; de faire considérer aux Israélites le service militaire comme un devoir sacré, et de leur déclarer que, pendant le temps où ils s'y consacreraient, la loi les dispensait des observances qui ne pourraient point se concilier avec lui; de prêcher

dans les synagogues, et de réciter les prières qui s'y faisaient en commun pour l'Empereur et la famille impériale; de célébrer les mariages, et de déclarer les divorces, sans qu'ils pussent, dans aucun cas, y procéder qu'après que les parties requérantes leur auraient bien et dûment justifié de l'acte civil de mariage ou de divorce.

L'exécution de ce réglement fut ordonnée par l'Empereur. [1]

Le ministre des cultes fut chargé de lui présenter le tableau des synagogues consistoriales à établir, pour être approuvé en conseil d'état, ainsi que la nomination des consistoires départementaux, et du consistoire central.

Le sursis prononcé par le décret du 30 mai 1806, pour le paiement des créances des Juifs, fut levé, et elles furent soumises aux dispositions suivantes : tout engagement pour prêt fait par des Juifs à des mineurs, sans l'autorisation de leur tuteur; à des femmes sans l'autorisation de leur mari; à des militaires sans l'autorisation de leur capitaine si c'était un soldat ou un sous-officier; du chef du corps si c'était un officier, était nul de plein droit, sans que les porteurs ou cessionnaires pussent s'en prévaloir, et les tribunaux autoriser aucune action ou poursuite. Aucune lettre de change, billet à ordre, obligation ou promesse, souscrits au profit d'un Juif, ne pouvaient être exigés sans que le porteur prouvât

[1] Décret du 17 mars.

[2] Décret du 17 mars.

que la valeur en avait été fournie entière et sans fraude. Toute créance dont le capital était aggravé d'une manière patente ou cachée, par la cumulation d'intérêt à plus de 5 pour cent, était réduite par les tribunaux. Si l'intérêt réuni au capital, excédait 10 pour cent, la créance était déclarée usuraire, et, comme telle annulée. Pour les créances légitimes et non usuraires, les tribunaux étaient autorisés à accorder aux débiteurs des délais conformes à l'équité.

A dater du 1[er] juillet, nul Juif ne pouvait se livrer à aucun commerce, négoce ou trafic quelconque, sans avoir reçu une patente du préfet, laquelle n'était accordée que sur des certificats du conseil municipal et du consistoire de la synagogue attestant qu'il ne s'était livré ni à l'usure, ni à aucun trafic illicite, et sa bonne conduite et sa probité. Cette patente était renouvelée tous les ans. Tout acte de commerce fait par un Juif non patenté était nul; il en était ainsi de toute hypothèque prise pour une créance résultant d'une lettre de change, ou pour un fait quelconque de commerce, négoce ou trafic. Tous contrats ou obligations, souscrits au profit d'un Juif non patenté pour des causes étrangères au commerce, pouvaient être révisés, réduits, ou annulés par les tribunaux. Ces dispositions étaient applicables au passé comme à l'avenir. Nul Juif ne pouvait prêter sur nantissement à des domestiques ou gens à gages, ni à d'autres personnes, que par-devant un notaire qui certifierait que les espèces avaient été comptées en sa présence, sous peine de perdre tout

droit sur les gages. Il leur était interdit, sous la même peine, de recevoir en gage les instrumens, ustensiles, outils, et vêtemens des ouvriers, journaliers et domestiques. Aucun Juif, non actuellement domicilié dans les départemens des Haut et Bas-Rhin, n'était admis à y prendre domicile, et n'était admis à se domicilier dans les autres départemens qu'en y faisant l'acquisition d'une propriété rurale, et qu'en se livrant à l'agriculture, sans se mêler d'aucun commerce, négoce ou trafic. L'Empereur se réservait de faire des exceptions à ces dispositions. La population juive n'était point admise à fournir des remplaçans pour la conscription; tout Juif conscrit était assujéti au service personnel. Toutes ces dispositions étaient en vigueur pour dix ans, dans l'espérance qu'après ce délai et par l'effet des diverses mesures prises envers les Juifs, il n'y aurait plus aucune différence entre eux et les autres citoyens, sauf, si cette espérance était trompée, à en proroger l'exécution pour tel temps qui serait jugé convenable. Les Juifs établis à Bordeaux et dans le département de la Gironde et des Landes, n'ayant donné lieu à aucune plainte et ne se livrant pas à un trafic illicite, n'étaient pas compris dans ces dispositions [1]. Cette exception fut étendue aux Juifs établis à Livourne et dans le département des Basses-Pyrénées. [2]

[1] Décret du 17 mars.
[2] Décrets des 16 juin et 22 juillet.

Les Juifs, qui n'avaient pas de nom de famille et de prénom fixes, furent tenus d'en adopter dans le délai de trois mois, et d'en faire la déclaration à l'officier de l'état civil. Les noms tirés de l'ancien testament et les noms de ville n'étaient pas admis comme noms de famille.[1]

Dans la forme et au fond, la plupart de ces dispositions étaient illégales, et ne répondirent pas aux espérances des Juifs. Ils étaient soumis à des restrictions arbitraires et humiliantes qui auparavant ne pesaient pas sur eux. Ils s'en consolèrent par l'importance que donna à leur nation le dominateur de l'Europe. C'était en effet un évènement remarquable dans leur histoire. Leur législateur les traita sévèrement, laissant au temps, aux lumières et à l'éducation le soin de fondre les Juifs dans les mœurs publiques et de leur rendre le bénéfice du droit commun.

Un chapitre général des sœurs de la charité et autres consacrées au service des pauvres, avait été convoqué à Paris (30 septembre 1807), pour faire connaître ses vues sur les moyens les plus propres à étendre cette institution, de manière à ce qu'elle fournît à la totalité des établissemens de charité. Il s'ouvrit sous la présidence de madame mère assistée du grand-aumônier et de l'abbé de Boulogne faisant fonctions de secrétaire. L'intention de l'Empereur était de réunir et de fonder en une seule congréga-

[1] Décret du 20 juillet.

tion ces diverses corporations qui avaient le même but et à-peu-près la même règle; elles y résistèrent. En général, ainsi qu'on le voit dans le compte rendu des séances du chapitre général, elles montrèrent un vif desir de s'affranchir de la surveillance des autorités civiles préposées à l'administration des établissemens de charité et de bienfaisance, de se l'attribuer et de se rendre indépendantes[1]. C'étaient l'esprit et le but du clergé qui gouvernait les sœurs; elles faisaient cause commune avec lui et lui étaient plus dévouées qu'au gouvernement. L'Empereur éluda pour le moment de s'expliquer sur ces prétentions. Il accorda à leurs différentes maisons une somme extraordinaire de 182, 500 francs pour frais de premier établissement, une somme annuelle de 130,000 francs pour leurs dépenses, les bâtimens qu'elles avaient demandés. Il ordonna que leurs réglemens fussent révisés et arrêtés définitivement en conseil d'état dans l'année. « Je suis disposé, écrivit-il à madame mère, à leur faire de nouvelles et de plus grandes faveurs, toutes les fois que les différens chefs des maisons seconderont de tous leurs efforts et de tout leur zèle le vœu de mon cœur pour le soulagement des pauvres, en se dévouant avec cette charité que notre sainte religion peut seule inspirer, au service des hôpitaux et des malheureux. »[2]

[1] Rapport de madame mére à l'Empereur.
[2] Décret du 3, lettre du 4.

Le gouvernement avait de la répugnance à rétablir les frères des écoles chrétiennes, protégés sous main, notamment par le cardinal Fesch. Ils s'étaient emparés d'une partie de l'instruction primaire; ils furent définitivement autorisés et accueillis dans le giron de l'université. L'association des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy, dites ***sœurs Vatelottes,*** pour l'éducation des jeunes filles des villes et des campagnes, obtint la même faveur.

A l'exemple de l'Empereur et de la cour, les autorités et les fonctionnaires donnaient en toutes occasions des marques extérieures de respect pour la religion, les cultes et leurs cérémonies. Aux jours de fêtes consacrées par le concordat, ou de grandes fêtes célébrées par l'église, ils s'y rendaient en costume. Les princes de sa famille, à qui Napoléon avoit donné des trônes, se maintenaient religieux. En Italie, autour du pape prisonnier dans Rome, ils assistaient, en grande pompe, aux offices et aux processions. Le vice-roi prenait sous sa protection spéciale la sainte maison de Lorette, et arrêtait le budget de ses recettes et dépenses.

Le culte grec fut organisé en Dalmatie. Il y eut un évêque, un chapitre et un séminaire, dont les dépenses furent mises à la charge du trésor, ainsi que la moitié de celles des paroisses; l'autre moitié restant au compte des communes.[1]

Le cardinal de Belloy, sénateur, grand-aigle de

[1] Décret du 17 septembre.

la Légion-d'Honneur, archevêque de Paris, mourut le 10 juin, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Pour honorer la mémoire d'un prélat si recommandable par ses vertus apostoliques, l'Empereur ordonna qu'il serait inhumé dans l'église de Notre-Dame, que ses obsèques seraient célébrées avec la plus grande solennité, et qu'il lui serait érigé un monument dans une des chapelles de cette cathédrale. C'était un bon et digne ecclésiastique, tel qu'il serait à desirer que fussent tous les prêtres, mais trop candide et trop faible pour occuper un siège si important dans des temps si difficiles.

On ne trouvait ni ces qualités ni ces défauts dans deux prêtres promus cette année, à l'épiscopat, l'abbé de Boulogne à l'évêché de Troyes, et l'abbé de Pradt à celui de Poitiers, flatteurs outrés de Napoléon dans la prospérité, aux jours de l'adversité traîtres et diffamateurs.

Chargé de prononcer dans la cathédrale de Bordeaux, le premier dimanche de décembre, conformément au décret du 19 février 1806, un discours sur la gloire des armées françaises et sur l'étendue du devoir imposé à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie, l'abbé Langlade dit dans son exorde, que la chaire chrétienne ne devait pas être consacrée à célébrer des combats, et qu'auprès de l'autel et de l'agneau on ne pouvait exprimer des idées de sang et de bataille. Il termina ainsi son discours: « Si l'Europe est en proie aux fureurs de la guerre, si les peuples se déchirent, si les

trônes sont renversés, si le commerce est détruit, si l' agriculture est abandonnée, si les fortunes sont anéanties, si les familles sont dans la désolation, si la source des générations futures est tarie, ce sont vos péchés qui ont produit ces fruits amers. » On venait de faire à Bordeaux l'appel des conscrits, c'était un singulier moyen de les encourager à partir. Libre de se taire le prêtre qui parlait ainsi abusait de son ministère. On se borna à l'éloigner de Bordeaux, et à l'envoyer en surveillance à Bazas.

Depuis que le cardinal de Bayanne avait quitté Paris, à la fin de 1807, toute négociation paraissait rompue entre Napoléon et le saint-siège, elle fut cependant continuée. Le ministère des cultes était pour ainsi dire étranger aux débats avec le pape considéré comme prince temporel; le ministère des relations extérieures en était exclusivement chargé. Le 9 janvier, Champagny proposa un ultimatum au cardinal Caprara. Si cinq jours après l'arrivée de sa dépêche à Rome, le pape ne l'acceptait pas, la légation française partirait de cette ville; non-seulement les provinces occupées seraient perdues à jamais, mais le Perugin serait incorporé à la Toscane, la moitié de la campagne de Rome au royaume de Naples, on prendrait possession du reste de l'état ecclésiastique, et il y aurait garnison française à Rome. L'ultimatum était ainsi conçu: 1° Accommoder les affaires relativement aux Anglais de la manière demandée dans les divers mémoires;

2° se soumettre à payer 400, 000 francs pour le curage du port d'Ancône; 3° accorder à la France la nomination de trente cardinaux pour former le tiers du collège; 4° ordonner et faire exécuter l'arrestation de cent malveillans du royaume de Naples qui attentaient à la vie des Français; 5° reconnaître le roi de Naples comme légitime souverain de ce royaume, ainsi que les autres princes créés par l'Empereur; 6° éloigner le consul et les autres personnes de dignité dépendant de Ferdinand IV.

La réponse de la cour de Rome au cardinal Caprara sur ces propositions n'est point textuellement connue. D'après la communication qui en fut donnée à l'ambassadeur de France, il considéra cette réponse comme un refus, et annonça qu'il s'attendait à recevoir incessamment l'ordre de partir [1]. Le pape se montra surpris de ce qu'on qualifiât de refus une réponse qui contenait tant de concessions, toutes celles qui lui étaient possibles et que sa conscience lui permettait. [2]

Il agréa, dit-on, avec quelques modifications les articles 2, 4 et 5 de l'ultimatum; il refusa, mais non d'une manière absolue, les articles 1, 3 et 6. Il consentait à fermer ses ports aux Anglais, sans faire cause commune contre eux avec la France. Les cardinaux étant ses conseillers et en outre chargés d'é-

[1] Lettre d'Alquier au cardinal Casoni, du 29 janvier.

[2] Lettre du cardinal Casoni à Alquier du 30.

lire, il ne pouvait concéder à une puissance séculière le droit d'en nommer le tiers, sans nuire à la liberté pleine et entière des élections ; toutefois il offrait d'admettre encore un membre du clergé gallican dans le sacré collège quoiqu'il y en eut déjà neuf, six Français, deux Gênois, un Piémontais. N'étant point en guerre avec Ferdinand IV, qui possédait le royaume de Sicile, il ne pouvait renvoyer son consul ni les autres personnes attachées à son service.

Le jour même où Alquier accusait réception de la réponse du pape, il adressa au cardinal Casoni l'itinéraire d'un corps de six mille Français commandé par le général Miollis, qui devait incessamment traverser l'état romain et se rendre à Terracine, où il recevrait de nouveaux ordres du roi de Naples. Le cardinal Casoni écrivit au général pour lui demander une déclaration non équivoque sur l'objet de ce mouvement. Il s'en référa aux explications qu'avait dû donner l'ambassadeur. Alquier écrivit au pape ; la marche de ces troupes n'avait rien qui dût l'alarmer; il prenait sur lui de le garantir ; si elles devaient rester quelques jours à Rome, cette mesure ne serait que passagère; elle n'offrirait aucun danger pour le présent, ni pour l'avenir; elle ne rendrait une conciliation ni moins possible, ni moins facile. Il se disait nouvellement autorisé à déclarer que l'Empereur souhaitait vivement de terminer par des voies conciliantes les discussions existantes, et qu'un arrangement si desirable, en resserrant plus étroitement que jamais les liens qui unissaient depuis tant

de siècles les deux puissances, serait une garantie nouvelle et certes bien efficace de la souveraineté de sa sainteté et de la conservation pleine et entière de ses possessions.[1]

Le cardinal Casoni répliqua que le pape persistait dans sa réponse du 28 janvier; que si les troupes françaises entraient dans Rome toute négociation serait rompue.[2]

Le général Miollis força l'entrée de Rome, désarma la garde de la porte du Peuple, et prit possession du château Saint-Ange.

Le pape fit écrire aux ministres des puissances près le saint-siège qu'il protestait contre toute occupation de son territoire, afin qu'ils en informassent leurs cours.

Une notification du cardinal Casoni fut affichée et répandue dans Rome pour faire connaître cette protestation, et ordonner au peuple non-seulement de ne faire aucun tort ou offense aux Français, mais de respecter les individus d'une nation, dont, pendant son voyage en France, le pape avait reçu tant de preuves de dévoûment et d'affection.

Alquier se plaignit de la publication de cette pièce dans laquelle personne ne trouverait les sentimens de douceur, de concorde et de convenance qui animaient le pape, puisque, en parlant de l'autorité qui réglait les destinées de la France, on avait osé se ser-

[1] Lettre du 1er février.

[2] Lettre du 2.

vir de ces mots, le *gouvernement français*, locution qui, dans ce moment, n'était en usage qu'à la cour de Londres, dont celle de Rome voulait sans doute imiter l'exemple. Il s'étonnait que le cardinal Casoni sujet de l'Empereur comme Gênois, eût pu revêtir de sa signature un placard où son souverain se trouvait outragé, et qu'il n'eût pas craint de troubler la tranquillité publique par des assertions qu'il couvrait en vain d'un voile religieux.[1]

Le cardinal justifia la notification par les bonnes intentions dans lesquelles elle avait été faite, par le bon effet qu'elle avait produit, et soutint que l'expression de *gouvernement français*, dont on lui reprochait de s'être servi, avait été, au contraire, dictée par un sentiment de délicatesse, et qu'elle était généralement usitée dans le langage de la diplomatie.[2]

Le secrétaire d'état étant tombé malade fut remplacé provisoirement par le cardinal Joseph Doria. De nouvelles explications ayant été demandées à l'ambassadeur de France sur la présence des troupes, il les donna : c'était pour couvrir les derrières de l'armée de Naples, et assurer sa communication avec celle d'Italie; elles s'étaient arrêtées à Rome; le général Miollis avait l'ordre de ne pas en sortir jusqu'à ce qu'on l'eût purgée de tous les ennemis de la France, et notamment des brigands napolitains dé-

[1] Note du 4 février

[2] Note du cardinal Casoni du 6.

goûtans du sang français qui y trouvaient un refuge, et des agens de la reine Caroline qui y tramaient avec ceux de l'Angleterre contre la tranquillité de l'Italie. L'ambassadeur indiquait une mesure salutaire, qui aurait pour les peuples le poids d'une grande leçon, et que l'Empereur osait espérer de la sagesse du souverain pontife : c'était qu'il imposât aux cardinaux napolitains l'obligation de donner enfin l'exemple de l'obéissance, en se rendant, sous quarante-huit heures, à Naples, pour y prêter serment à leur souverain. S'ils s'y refusaient, l'Empereur ne pourrait qu'ajouter foi aux nombreux rapports qui les accusaient d'être secrètement les instigateurs et les protecteurs des brigands napolitains, et il n'hésiterait plus à ordonner des mesures opposées aux égards qu'il aimerait à avoir pour leurs titres.[1]

Le lendemain, Alquier annonça au cardinal Doria qu'ayant obtenu un congé, il se proposait de partir pour Paris, il demanda ses passeports, pendant son absence, il était remplacé par le secrétaire d'ambassade Lefebvre.

Le motif sur leqnel on fondait la présence des troupes françaises à Rome, ne s'accordait pas avec le rapport du cardinal Caprara, d'après lequel Champagny et l'Empereur lui auraient dit, le 9, que cette ville était occupée, parce que le pape n'avait pas adhéré aux propositions qui lui avaient été faites.

[1] Note du 23 février.

Le cardinal Doria ne manqua pas de relever cette contradiction. Quant aux brigands napolitains et aux agens de l'étranger, il en contestait l'existence; du reste, il déclarait que, tant que Rome serait occupée, le pape, se regardant comme dans un véritable état de captivité, n'entrerait plus dans aucune proposition d'arrangement.[1]

Le baron de Fries, lieutenant-colonel au service du pape et allié de Napoléon par sa femme, née Colonna, reçut l'ordre de prendre, en remplacement du colonel Bracci, le commandement des troupes papales, désormais assimilées aux troupes françaises, et passant sous les ordres du général Miollis.

Pour le soin de sa sûreté, il eut recours à diverses mesures qui furent considérées par le gouvernement papal comme autant d'usurpations et de violences. Le pape s'étant bien gardé d'ordonner aux cardinaux napolitains de se rendre à Naples, l'injonction leur en fut faite par le commandant français; le pape leur défendit formellement d'y obtempérer. Sur leur refus ils furent enlevés au nombre de quatre et conduits avec escorte. Le pape en fit témoigner son indignation au secrétaire de légation Lefebvre.[2]

Il l'exprima, le même jour, dans une allocution aux cardinaux. Il y parlait des ennemis de la religion, trompés et séduits par des loups travestis en

[1] Note du 25 février.

[2] Note du cardinal Doria, du 2 mars.

agneaux, de leurs volontés sacrilèges, de la nacelle de saint Pierre, au milieu des tempêtes les plus furieuses, se maintenant toujours à fleur d'eau, de sa résolution de souffrir jusqu'au martyre plutôt que de céder, et de la nécessité de se préparer tous à marcher d'un pas intrépide vers l'exil ou la mort; se réservant cependant d'employer dans l'occurrence la plénitude de ses pouvoirs.

Le général Miollis ayant invité tous les cardinaux à dîner, le pape leur fit écrire qu'il ne voulait pas croire qu'au milieu de ses tribulations aucun d'eux acceptât cette invitation. Ils s'excusèrent en effet par ce motif de s'y rendre.

Le jour anniversaire de l'exaltation de Pie VII, le lieutenant-colonel Fries ayant demandé, suivant l'usage établi, à lui présenter ses hommages avec les officiers de la garnison, le pape refusa de le recevoir. Le vice-roi d'Italie annonça à cet officier, que l'Empereur, satisfait de sa conduite, le confirmait dans le grade de colonel que Miollis lui avait donné provisoirement, lui accordait la décoration de la couronne de fer, et l'assurait que lui et ses soldats ne rentreraient plus sous les ordres des prêtres; que les soldats d'Italie devaient être commandés par des hommes qui pussent les conduire au feu, et qu'il ne leur était pas permis de prendre les ordres ni par les prêtres, ni par les femmes. Miollis répéta cette assurance dans un ordre du jour (27 mars).

Quelques officiers restés fidèles au pape obtinrent de lui la faveur qu'il avait refusée au baron de Fries,

il y en eut d'arrêtés, le cardinal Doria s'en plaignit, ils furent mis en liberté peu de temps après.

Le 16 mars, le pape adressa à la congrégation consistoriale une protestation contre tout ce qui avait été fait de contraire à ses droits depuis 1805. Cette pièce de trente-sept pages d'impression, était une récapitulation de tout ce qui avait été dit dans les notes de la cour de Rome qu'on a analysées. Au sujet de l'alliance exigée par l'Empereur contre les ennemis de la France, on y trouvait cette réponse à une objection tirée de l'histoire des papes : « S'il existe des exemples que les souverains pontifes se soient ligués avec quelque prince, parce que, dans une circonstance particulière, ils croyaient en avoir une juste cause, on ne trouvera pourtant pas dans l'histoire de l'Église un seul exemple d'une ligue perpétuelle dans laquelle les souverains pontifes seraient entrés, et beaucoup moins encore un exemple que quelque prince ait voulu les y contraindre à force de menaces et de terreur, et en alléguant le prétexte d'une domination suprême sur les états temporels de l'Église, comme le prétend, sans le moindre fondement, l'Empereur des Français. »

Ce raisonnement était faible. On convenait, et on ne pouvait le nier sans abjurer toute pudeur, que les papes étaient entrés dans des ligues. Sans remonter bien loin, l'exemple de Pie VI était là. Cependant, si l'on se reporte au commencement de la brouillerie, et il ne faut pas perdre de vue ce point de départ, on voit que, sur la demande pure et

simple de chasser de Rome les ennemis de la France, et de leur fermer les ports de l'État ecclésiastique, le pape répondit qu'il ne le pouvait pas, sans trahir ses devoirs envers Dieu et la religion. Il ne disputait pas alors sur la formation d'une ligue, encore moins sur sa durée. Il n'en était pas question. D'ailleurs, on savait bien à Rome, comme partout, qu'il n'en était point de perpétuelle; la prétention de l'Empereur, à la suprématie sur l'État romain, n'était de la part du pape qu'un mauvais prétexte. Elle ne fut formée qu'après son refus de fermer ses ports. Si, dans le principe, en 1806, mettant de côté la religion, qui n'était nullement intéressée dans le débat, il eût en sa qualité de prince temporel fermé ses ports aux Anglais comme il offrit de le faire en 1808, et subi la loi à laquelle il n'avait pas le moyen de se soustraire, elle eût été moins dure, et il se serait probablement épargné la plupart des malheurs que son obstination seule lui attira. Il jouait dans le midi le même rôle qu'un autre prince dans le nord. S'il n'avait pas été chef d'une religion, l'opinion de l'Europe aurait été envers lui aussi sévère qu'envers le roi de Suède, qu'on taxait généralement de folie.

Quatorze cardinaux italiens, originaires des provinces formant le royaume d'Italie ou réunies à la France, reçurent l'ordre de quitter Rome pour se rendre dans les pays où ils étaient nés ou dans leurs évêchés. Le pape, parce qu'ils étaient ses conseils, leur défendit d'obéir; l'Empereur, parce qu'ils étaient

ses sujets et ses évêques, les fit enlever et conduire à leur destination (26 mars).

Lucien Bonaparte improuvait hautement la conduite de son frère envers la cour de Rome; il fut invité à quitter, pendant quelque temps, les États romains, et se rendit à Florence. Il rêva un moment la souveraineté de la Toscane.

Le gouvernement papal se trouvait désorganisé par l'expulsion des cardinaux; de nouveaux ministres furent nommés parmi les cardinaux restans. Le cardinal Gabrielli fut pro-secrétaire d'état. Il notifia une réclamation énergique au secrétaire de légation Lefebvre, et en envoya copie aux ministres étrangers.

Le pape adressa à Napoléon un bref par lequel il le menaçait de faire usage du pouvoir que le tout-puissant avait mis dans ses mains, et de faire connaître au monde la justice de sa cause (27).

Le cardinal Caprara annonça au ministre des relations extérieures qu'il avait ordre de quitter Paris, si l'Empereur se refusait au retour des cardinaux et à l'évacuation de Rome, et s'il ne voulait point se contenter de concessions compatibles avec les devoirs imposés au chef de l'église. L'Empereur réunit définitivement les provinces d'Urbino, Ancône, Macerata et Camerino, au royaume d'Italie, parce que le souverain de Rome avait constamment refusé de déclarer la guerre aux Anglais, et que la donation des pays composant l'État ecclésiastique avait été faite au profit de la chrétienté et non pour l'avanta-

ge des ennemis de la religion. Il ordonna que le 11 mai, il serait pris possession formelle de ces provinces; qu'elles formeraient trois départemens et une division militaire; qu'on y publierait sans délai le Code-Napoléon; qu'il serait placé à Ancône une cour d'appel et un tribunal de commerce. Il prescrivit aux cardinaux, prélats et employés quelconques de la cour de Rome, nés dans le royaume d'Italie, d'y rentrer dans l'espace de deux mois, sous peine de confiscation de leurs biens.[1]

D'après la réponse du ministre des relations extérieures au cardinal Caprara, l'Empereur ne pouvait admettre le principe que les prélats ne fussent point sujets du souverain dans les états duquel ils étaient nés. Toute l'Italie, Rome, Naples et Milan formaient une ligue offensive et défensive afin d'éloigner de la presqu'île les désordres de la guerre. C'était un principe dont il ne se départirait pas. Si le pape y adhérait, tout était terminé, s'il s'y refusait, il annoncerait par ce refus qu'il ne voulait aucun arrangement, aucune paix avec l'Empereur, et qu'il lui déclarait la guerre. Le premier résultat de la guerre était la conquête, et celui de la conquête le changement de gouvernement. Ce changement devenu nécessaire si le pape persistait dans son refus, ne lui ferait perdre aucun de ses droits spirituels; il continuerait d'être l'évêque de Rome, comme l'avaient été ses prédécesseurs dans les huit premiers siè-

[1] Note du 2 avril.

cles et sous Charlemagne. Ce n'en serait pas moins un motif de douleur pour l'Empereur de voir l'imprudence et l'aveuglement détruire l'ouvrage du génie, de la politique et des lumières. Le pape ayant jugé à propos de retirer ses pouvoirs au cardinal légat, l'église gallicane rentrait dans toute l'intégrité de sa doctrine. Sa piété, ses lumières conserveraient en France la religion catholique que l'Empereur mettait toujours sa gloire à faire respecter. Enfin la demande de passeports formée par le légat équivalant à une véritable déclaration de guerre, l'Empereur avait dû prendre les mesures que la tranquillité de l'Italie rendait nécessaires.[1]

La cour de Rome persista dans sa note du 28 janvier, répéta tous ses argumens sur l'impossibilité où elle était de faire de plus amples concessions, et se dit convaincue qu'aussi attentif au maintien de ses prérogatives que dévoué au siége de saint Pierre le clergé français maintiendrait ses véritables principes, sans s'arroger des droits qu'il n'avait, ni ne pouvait avoir, et qu'il ne voudrait pas en se séparant de l'unité catholique, causer un schisme.[2]

Le ministre des cultes écrivit aux évêques, que, la mission du légat étant terminée, ils avaient d'après les lois du concordat et les libertés de l'église gallicane, les pouvoirs de l'épiscopat dans leur plénitude; qu'ils continueraient de correspondre avec le

[1] Note du 3 avril.

[2] Note du cardinal Gabrielli du 19 avril.

directeur des postes françaises à Rome relativement à l'expédition des bulles pour l'institution canonique[1]. Le cardinal Caprara reçut ses passeports et quitta la France.

Le pape protesta contre le décret du 2 avril qui réunissait une partie des États romains au royaume d'Italie.[2]

Il défendit aux évêques et prêtres des nouveaux départemens de faire aucun acte approbatif de cette réunion, de prêter d'autre serment que celui de soumission et d'obéissance, d'exercer aucun emploi civil, de chanter des *Te Deum.*

L'état d'hostilité existant entre la cour de Rome et Napoléon, l'occupation des provinces et de la capitale produisirent nécessairement des conflits, des mesures plus ou moins violentes, des plaintes, des récriminations, des protestations. Une de ces mesures auxquelles le pape fut le plus sensible, fut l'ordre notifié au cardinal Gabrielli de se rendre dans son évêché de Sinigaglia. Le cardinal Pacca lui succéda à la secrétairerie d'état.

Pie VII prit la résolution de ne plus faire de concession, et de ne plus accéder à aucun accommodement avec l'Empereur. Il voulut qu'on fît aux demandes des Français des réponses rudes et énergiques. Les ministres et agens étrangers qui étaient à Rome, entretenaient secrètement cette disposition du pape.

[1] Lettre du 17 mai.

[2] Note du cardinal Gabrielli au chevalier d'Alberti, chargé d'affaires du royaume d'Italie, du 19 mai.

Il dit un jour au cardinal Pacca : « On dit dans Rome que nous sommes endormis; faisons voir que nous sommes éveillés. Il faut adresser une note vigoureuse au général français. » Il lui en fut adressé plusieurs sur les actes d'autorité qu'il se permettait envers des sujets romains ou des étrangers, et les mesures de police qu'il prenait pour la sûreté des Français. Copie de ces notes était exactement envoyée aux agens diplomatiques, comme un appel aux puissances. [1]

Dans cette lutte entre le chef de l'église qui, sans autorité temporelle, séparé de parti de ses conseillers, s'emprisonnait dans son palais, et le monarque qui dominait l'Europe, l'opinion se prononçait pour le faible contre le puissant. Les droits, les exigences, les prétentions, les torts des deux parties, n'étaient pas à la portée du vulgaire. Empreint de son éducation religieuse, et endoctriné par les prêtres et les ennemis de la révolution et de l'Empire, il ne voyait dans le pape qu'un personnage infaillible et sacré, une victime persécutée, et la religion profanée.

Le sort qu'avait éprouvé le cardinal Gabrielli, attendait inévitablement le cardinal Pacca. Le 6 septembre, deux officiers vinrent lui enjoindre de la part du général Miollis de partir pour Bénévent, sa patrie; il refusa de quitter le pape sans son ordre. Pie VII survint, défendit au cardinal d'obéir, et l'emmena dans ses appartemens. D'autres

[1] *Mémoires* du cardinal Pacca, t. 1, p. 41.

personnages ne furent pas aussi heureux. Le lendemain furent enlevés et transférés hors de Rome le cardinal Antonelli, doyen du sacré collège, et monseigneur Arezzo, gouverneur de cette ville. Nouvelle protestation du cardinal secrétaire d'état, et notification aux ministres étrangers.

Des députés des trois nouveaux départemens du royaume d'Italie formés des provinces romaines, présentèrent, le 27 octobre, une adresse à l'Empereur. Il leur répondit :

« J'agrée les sentimens que vous m'exprimez au nom de mes peuples du Musone, du Metauro, et du Tronto. Je suis bien aise de les voir heureux dans leur nouvelle situation. J'ai été témoin des vices de votre ancienne administration. Les ecclésiastiques doivent se renfermer dans le gouvernement des affaires du ciel. La théologie qu'ils apprennent dans leur enfance, leur donne des règles sûres pour le gouvernement spirituel, mais ne leur en donne aucune pour le gouvernement des armées et de l'administration.

« Nos conciles ont voulu que les prêtres ne fussent pas mariés, pour que les soins de la famille ne les détournassent pas du soin des affaires spirituelles auxquelles ils doivent être exclusivement livrés.

« La décadence de l'Italie date du moment où les prêtres ont voulu gouverner et les finances et la police et l'armée.

« Après de grandes révolutions, j'ai relevé les autels en France et en Italie : je leur ai donné un nou-

vel éclat dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Pologne; j'en protégerai constamment les ministres.

« Je n'ai qu'à me louer de mon clergé de France et d'Italie. Il sait que les trônes émanent de Dieu, et que le crime le plus grand à ses yeux, parce que c'est celui qui fait le plus de mal aux hommes, c'est d'ébranler le respect et l'amour que l'on doit aux souverains. Je fais un cas particulier de votre archevêque d'Urbin. Ce prélat, animé d'une véritable foi, repousse avec indignation les conseils, comme il a bravé les menaces de ceux qui veulent confondre les affaires du ciel, qui ne changent jamais, avec les affaires de la terre, qui se modifient selon les circonstances de la force et de la politique.

« Je saurai faire respecter en Italie, comme en France, les droits des nations et de ma couronne, et réprimer ceux qui voudraient se servir de l'influence spirituelle pour troubler mes peuples et leur prêcher le désordre et la rébellion. Ma couronne de fer est entière et indépendante comme ma couronne de France. Je ne veux aucun assujétissement qui en altère l'indépendance.

« Les sentimens que vous m'exprimez, et qui animent mes peuples du Musone, du Metauro et du Tronto, me sont connus. Assurez-les que constamment, ils peuvent compter sur les effets de ma protection, et que la première fois que je passerai les Alpes, j'irai jusqu'à eux. »

L'autorité française faisait publier à Rome la *Ga-*

zette romaine. Le pape déclara qu'il réprouvait cette feuille comme illégale, de même que tout ce qu'elle pouvait contenir, qui n'était pas conforme aux sacrés principes, qui était contraire à la vérité, ou offensant pour quelque prince. On inséra dans la Gazette l'exposé de la situation de l'Empire, prononcé le 2 novembre, au Corps-Législatif, par le ministre de l'intérieur. On y lisait à l'article des cultes : « Le concordat a rétabli une paix inaltérable entre le trône et l'autel. La source des débats qui furent si dangereux tant que l'on supposa deux puissances, est désormais tarie. L'autorité du souverain n'est plus arrêtée dans son action ; l'indépendance de l'état et de l'église de France n'est plus menacée par des maximes étrangères. Le concordat, cet acte de paix si célèbre, a fixé pour toujours le respect et la fidélité envers le culte le plus généralement établi, et consacré la tolérance des autres cultes. Les citoyens n'ont plus à répondre, à cet égard, qu'à leur conscience, cet asile inviolable de la liberté de l'homme. »

On inséra aussi dans la Gazette l'adresse présentée à l'Empereur par les députés des nouveaux départemens du royaume d'Italie et sa réponse.

Ces pièces excitèrent au plus haut degré l'animadversion du pape. Suivant la note du cardinal secrétaire d'état au chargé d'affaires de France, l'exposé attribuait au concordat des principes et des effets qui déshonoreraient sa sainteté, si on ne les réfutait pas. Il était faux que le concordat eût reconnu et

consolidé l'indépendance de l'église de France; il était faux et calomnieux qu'il eût consacré la tolérance des autres cultes. Il ne contenait pas une seule parole au sujet d'aucun culte condamné et proscrit par l'église romaine. Si cette tolérance avait été stipulée dans les articles organiques, ils avaient toujours été réprouvés et contredits par le saint-père. Quant à la censure amère que l'on faisait de l'exercice de sa souveraineté temporelle, aux maximes contraires à l'existence de cette souveraineté, et aux vices que l'on reprochait à l'administration du gouvernement pontifical, le pape opposait l'histoire des siècles, et le résultat de l'expérience.

CHAPITRE XLIX.

Conquête de la Finlande par la Russie. — Guerre du Danemarck contre la Suède. — Attitude guerrière de l'Autriche; explications. — Appel des contingens de la Confédération du Rhin. — Allocution de Napoléon à Metternich. — Napoléon cherche à s'assurer de la Russie. — Communication au sénat des affaires d'Espagne; nécessité d'y renforcer l'armée; levée de conscrits. — Rentrée de corps de la grande armée; fêtes. — Convention pour l'évacuation de la Prusse.

Sur les ruines encore fumantes de Copenhague, le cabinet de Londres avait voulu imposer son alliance au Danemarck, comme un brigand force d'entrer dans sa bande la victime qu'il vient de dépouiller. Cette proposition avait été accompagnée de la menace, en cas de refus, de confisquer tous ses vaisseaux détenus ou à détenir, de prendre ses colonies, de détruire son commerce, d'introduire des troupes suédoises dans Copenhague, et de donner la Norwège à la Suède, pour la récompenser de sa coopération avec les armes britanniques. Le comte Bernstorff, ministre des affaires étrangères de Danemarck, paraissant douter des dispositions du roi de Suède à seconder cette menace, et, la re-

gardant comme injurieuse pour lui, demanda des explications. On commença par l'éluder; on finit enfin par répondre, au bout de plus de deux mois, que si le roi de Suède avait jugé nécessaire d'occuper la Séelande par ses troupes conjointement avec celles de son allié, il l'aurait fait, et qu'il desirait ne jamais se trouver dans le cas de regretter d'en avoir agi autrement. Quoique louche et équivoque, cette réponse insultante montrait clairement les mauvaises dispositions du roi de Suède. On annonçait un nouveau traité par lui conclu avec l'Angleterre, qui allait mettre à sa disposition des subsides, une flotte et des troupes. Préférant un état d'inimitié ouverte à des rapports tout-à-fait précaires, le roi de Danemarck déclara qu'il adoptait en entier les résolutions de la Russie à l'égard de la Suède, et qu'il ne séparerait en rien sa cause de celle de l'empereur Alexandre, son auguste et fidèle allié (29 février). Christian VII mourut, le prince royal lui succéda sous le nom de Frédéric VI.

Tant que le roi de Suède, par son obstination, ne compromettait que la Poméranie et Stralsund, on pouvait l'excuser de rester uni à l'Angleterre, qui lui payait des subsides, et lui promettait la Norwège; mais quand la Russie lui eut déclaré la guerre, prétendre lutter contre les deux plus grandes puissances de l'Europe, là se montra la folie. D'un autre côté, sous prétexte de compléter le système continental, en exécution des conventions de Tilsit l'empereur Alexandre ne tendait à rien moins qu'à

dépouiller de la Finlande le roi de Suède, son beau-frère. Les moyens les plus odieux furent employés pour opérer cette spoliation; Napoléon y prêta les mains ou laissa faire. A la fin de 1807, Savary pressait Alexandre de pousser vivement la guerre. Le czar semblait la faire avec regret, prendre intérêt à la Suède qu'il représentait comme disposée à traiter. Napoléon lui avait dit qu'il n'avait pas le projet de faire trop de mal à cette ancienne alliée de la France. Il ne s'agissait donc que de la forcer à faire la paix; elle n'attendrait pas le premier coup de canon.

Quand l'armée russe entra dans la Finlande, et qu'après des escarmouches insignifiantes les postes avancés suédois se furent retirés sur toute la ligne, le rusé autocrate jeta le masque. Le général Buxowden publia une proclamation par laquelle il faisait, suivant l'usage, les plus belles promesses aux Finnois; en même temps il excitait les soldats à la désertion, et leur offrait un prix pour leurs armes et leurs chevaux. L'empereur de Russie n'envoyait une armée chez eux que pour éloigner de leur pays les malheurs de la guerre, et il les prenait sous sa protection pour se procurer une garantie suffisante au cas où le roi de Suède persévérerait dans la résolution de ne pas accepter les équitables conditions de paix qui lui avaient été proposées par l'Empereur des Français. En même temps l'empereur Alexandre publia une déclaration contenant ses griefs contre le roi de Suède, et les efforts inutiles qu'il avait faits

pour le ramener à l'alliance des puissances du continent contre l'Angleterre.

Une dépêche adressée au ministre de Russie, Alopeus, étant tombée entre les mains du roi, lui fit connaître des trames ourdies contre lui. Indigné de ces violations du droit des gens, il fit arrêter (3 mars) Alopeus et toute sa légation, et apposer le scellé sur les archives et la correspondance. A cette nouvelle, l'empereur Alexandre fit, le 16 mars, une nouvelle déclaration à toutes les puissances de l'Europe pour les informer que, dès ce moment, il regardait la partie de la Finlande, jusqu'alors réputée suédoise, et que ses troupes n'avaient pu occuper qu'à la suite de divers combats, comme une province conquise par ses armes, et qu'il réunissait pour toujours à son empire.

L'île de Gotland fut enlevée, le 1er mai, par une expédition russe partie de Liebau. Le gouverneur de la forteresse de Sweaborg, occupée par une garnison de huit mille hommes, la vendit au général russe ainsi que la flottille. Abo et les principales villes de la Finlande prêtèrent serment à la Russie. Ainsi fut consommée cette conquête si long-temps convoitée, qui assurait l'ascendant de la Russie sur la Baltique, et qui mettait sa capitale à l'abri de l'attaque des Suédois. Tandis que le roi de Suède était ainsi dépouillé, les Anglais, ses alliés, portaient leurs soldats vers l'Espagne.

Napoléon avait secondé les Russes en faisant entrer Bernadotte en Zélande à la tête de trente

mille hommes. Les Anglais envoyèrent à Gothenbourg le général Moore avec dix mille hommes pour secourir la Suède. Les évènemens de la Péninsule décidèrent le gouvernement britannique à y appeler ce corps de troupes.

Dans ses discours, l'Empereur avait exprimé ses regrets sur la triste fin du sultan Sélim; quant à ses rapports avec la Porte, il n'en avait rien dit. Depuis la paix de Tilsit ils étaient bien changés. Sacrifiés à la Russie, mécontens de la marche des négociations avec cette puissance, et de l'indifférence de l'empereur Napoléon, les Turcs se tournaient du côté de l'Angleterre, empressée à leur offrir son appui. La position de l'ambassadeur Sébastiani était fausse et embarrassante. Ses contrariétés s'aggravèrent par des chagrins domestiques et une maladie. Il demanda et obtint son rappel (avril), et laissa son poste à Latour-Maubourg. Tandis qu'il se rendait en France, Constantinople était encore le théâtre d'une révolution du sérail. Le sultan Mustapha, le meurtrier de Sélim, fut déposé et remplacé par Mahmoud. Cette succession rapide de catastrophes affaiblissait l'empire ottoman, et faisait présager sa dissolution, il pouvait devenir la proie de deux puissances voisines. L'alliance avec la Russie avait changé l'ancienne politique de la France. La situation de la Turquie préoccupait Napoléon : de là les projets de partage qu'il roulait dans sa tête. Il s'en entretint avec Sébastiani qui ne s'y montra pas favorable. Son opinion pouvait être de quelque poids;

mais la guerre d'Espagne, l'attitude guerrière de l'Autriche, et la nécessité de s'entendre avec la Russie contribuèrent encore plus à sauver pour le moment la Turquie. Toutes les idées de partage s'évanouirent. L'Empire perdit l'ancienne alliée de la France, et ne la retrouva plus.

En revanche, des rapports, mais peu solides, s'établissaient avec la Perse. Un ambassadeur, Asker-Kan, arriva à Paris avec une suite de quarante personnes. A sa première audience il offrit à l'Empereur des présens, parmi lesquels on remarquait le sabre de Tamerlan et celui de Thamas-Kouli-Kan. Cet ambassadeur était un objet de curiosité. On l'excitait encore par le récit de ses démarches, de ses visites, dans les établissemens publics, aux théâtres.

L'insurrection des Espagnols réveilla en Europe les ennemis de la France. L'Autriche crut y voit une occasion favorable de réparer ses défaites et ses pertes. Elle avait, après le traité de Tilsit, joué la comédie d'une médiation auprès de l'Angleterre, et rappelé de Londres son ambassadeur. Rien n'annonçait de sa part des vues hostiles; ses relations étaient toutes pacifiques. Tout-à-coup elle prit une attitude guerrière.

Pour mettre en peu de temps des forces militaires sur le pied le plus respectable, elle établit un système qu'elle méditait depuis plus d'un an, celui de la conscription et de la landwehr. Les princes parcouraient les provinces pour presser l'organisation et les levées. L'archiduc Charles, président du

conseil de guerre, réorganisait avec la plus grande activité l'armée de ligne. Une chaîne d'intrigues s'étendait de Vienne à Londres. Son foyer était en Bohême, à Prague, à Toeplitz. Son principal agent était le Prussien Gentz, pensionné des cabinets autrichien et anglais, qui résidait à Prague depuis qu'il avait été renvoyé de Vienne, à la demande de l'ambassadeur de France. L'Autriche et toute l'Allemagne étaient inondées de bruits de guerre. La police autrichienne se montrait difficile et vexatoire envers les Français et leurs alliés.

L'Empereur apprit cet état de choses à Bayonne, et fit demander des explications à Metternich, ambassadeur autrichien à Paris.[1]

Dans une longue exposition des principes sur lesquels était fondé l'état militaire de presque toutes les puissances de l'Europe, il s'efforçait d'établir l'innocence de son gouvernement, qui n'avait eu d'autre but, en donnant de plus larges bases au recrutement de son armée, que de mettre ses institutions en harmonie avec celles de ses voisins. Du reste l'adoption du système le plus complet de conscription, n'avait rien d'offensif. L'amitié et l'intérêt qui liaient l'Autriche à la France, l'impérieux besoin qu'elle avait de la paix, le caractère connu de l'Empereur en assuraient la durée. Allant au devant du reproche qu'on aurait pu faire à l'Autriche de ses rapports avec les insurgés espagnols

[1] Lettre de Champagny des 16 et 17 juillet.

et les Anglais, Metternich annonça qu'un parlementaire de Collingwood avait apporté une lettre à l'archiduc Charles, par laquelle cet amiral, le supposant instruit de la proclamation de Palafox du 31 mai, lui offrait une frégate pour le transporter en Espagne, et que le parlementaire avait été renvoyé sans réponse.[1]

Quant à l'amitié et à l'intérêt qui liaient l'Autriche à la France, elle avait fait l'épreuve de ces garanties. Malgré le ton sentimental de bonne foi allemande qu'affectait l'ambassadeur, Napoléon écrivit, de Toulouse, aux princes de la confédération du Rhin de préparer leurs contingens.

« Les armemens de l'Autriche, leur mandait-il, vous sont connus. Elle les nie, ce qui prouve qu'elle a des intentions hostiles. Elle répand le bruit que je lui demande des provinces, ce qui est faux, et doit ajouter à la défiance que ses armemens font naître. Je fais marcher des troupes sur le Rhin. On évitera la guerre en montrant à l'Autriche qu'on est prêt à la soutenir. Cette guerre serait sans prétexte comme sans motif, car loin d'avoir fait à l'Autriche aucune demande depuis la paix de Presbourg, la plus

[1] Lettre de Metternich à Champagny, du 22 juillet. Dans son discours d'ouverture de la junte de Bayonne (15 juin) d'Azanza, avait dit : « L'aveuglement de quelques-uns est arrivé au point de fixer leur choix et leurs espérances sur la maison d'Autriche, en désignant l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Eh ! que peut faire pour nous un secours aussi éloigné et aussi tardif? Que peut faire pour nous la maison d'Autriche?

grande harmonie règne entre nos deux gouvernemens, toutes nos communications ont été extrêmement amicales. On ne peut concevoir ce qui la porterait à la guerre; mais l'exemple de la Prusse prouve que ce qui n'est pas vraisemblable peut devenir vrai, et il convient d'être sur ses gardes.[1]

Champagny fit remarquer à Metternich que, si l'Autriche avait le droit d'apporter dans son état militaire les modifications qu'elle jugeait nécessaires, on ne pouvait pas rester indifférent à une levée précipitée, en temps de paix, de quatre cent mille hommes, indépendamment de la force dont on accroissait l'armée active, qu'on armait, qu'on exerçait, et à qui l'on présentait le danger comme imminent, et, par conséquent, la guerre comme inévitable. L'Empereur Napoléon ne voulait pas la guerre, il n'avait élevé aucune prétention contre l'Autriche, elle n'avait formé aucune plainte, il ne lui demandait rien que le maintien de la paix; elle n'avait qu'à contremander ses armemens. Il avait besoin d'être complètement rassuré, sinon il se verrait forcé, malgré lui, de ne pas laisser passer le mois d'août sans proposer au sénat une levée de conscription.[2]

Metternich renouvela les protestations les plus pacifiques, et demanda que l'on suspendît, jusqu'au retour du courrier qu'il expédiait à sa cour, toute

[1] Lettre du 25 juillet.

[2] Lettre de Champagny, de Bordeaux, 30 juillet.

mesure propre à accréditer dans le public, plus qu'elle ne l'était, l'opinion d'une prochaine rupture entre la France et l'Autriche.[1]

Le duc de San Carlos et Escoïquiz étaient à Paris pour suivre un projet d'envoyer les Bourbons d'Espagne régner en Amérique, imaginé par l'abbé de Pradt. C'était tout simplement une porte qui leur était ouverte pour rentrer dans la Péninsule. Napoléon ne donna pas dans le piège. Les deux Espagnols avaient de longues conférences avec les ministres de Prusse, d'Autriche, de Russie et de plusieurs états de la confédération du Rhin, pour les déterminer à se réunir contre Napoléon. Le chanoine espagnol en eut une, entre autres, très longue avec Metternich dans le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes. La maxime de cet honnête ecclésiastique était que tromper avec adresse, sans déguiser entièrement la vérité, un homme aussi faux que Napoléon, était une action digne d'éloges, bien loin d'être blâmable[2]. Le cabinet de Vienne et la plupart des agens diplomatiques n'étaient pas plus scrupuleux.

De retour à Paris, à la réception solennelle du 15 août, l'Empereur eut une explication publique avec l'ambassadeur d'Autriche; elle remplit plusieurs colonnes du Moniteur. L'Empereur parut ému, comme on doit l'être, quand on traite des sujets graves. Il n'avait eu que la chaleur que cette émo-

[1] Lettre du 3 août.

[2] Escoïquiz, p. 87, 124.

tion devait produire, il n'avait parlé qu'avec beaucoup d'égards de l'empereur d'Autriche et de son gouvernement, et dit des choses personnellement agréables à Metternich. Cet ambassadeur qui, du reste, avait toujours protesté des intentions pacifiques de sa cour, ne s'était point trouvé placé un seul moment dans une position embarrassante; le soir, il se félicitait d'être dans une cour où de telles communications pouvaient être faites directement, et de cette manière, par le souverain à un ministre étranger. Tolstoï partageait cette opinion. L'Empereur avait paru, aux yeux de ceux qui avaient pu l'entendre, noble, loyal, franc, observateur de toutes les convenances, y mettant une entière délicatesse, éloquent autant que sensible, et de cette sensibilité qu'excitent les grands intérêts de l'humanité; on avait pu juger qu'également préparé à la guerre comme à la paix, il desirait l'une sans craindre l'autre, et on avait généralement pensé qu'à un langage si franc et si noble, on ne pouvait répondre qu'en déclarant qu'on voulait la guerre, ou en prouvant, par des faits plus que par des discours, qu'on desirait la paix.

C'est ainsi que Champagny caractérisait l'allocution de l'Empereur, en l'adressant à l'ambassadeur de France à Vienne, Andréossy, et en l'invitant à en faire le sujet de ses entretiens avec le ministre Stadion. [1]

[1] Voyez Appendice.

Napoléon ne se dissimulait pas qu'au point où l'Autriche s'était avancée, l'attitude seule de la Russie pourrait l'arrêter. Il ne suffisait pas d'ailleurs de lever des conscrits pour reprendre la guerre d'Espagne. On n'en avait déjà que trop envoyé dans ce pays. La mauvaise issue de la première invasion était en grande partie due à ce qu'elle n'avait été faite que par des corps nouveaux. Il fallait plus que jamais des soldats aguerris, des corps éprouvés par la guerre, trempés par la victoire. La grande armée était en Prusse, elle y vivait, elle y répondait de la rentrée des contributions et du maintien de la paix de Tilsit. L'Empereur avait dit à Metternich qu'il tirerait cent mille hommes de ses troupes d'Allemagne pour les porter en Espagne. C'était une nécessité fâcheuse. On pouvait, craindre que le Nord désormais sans frein ne se jetât sur la France occupée dans le midi.

Les empereurs Alexandre et Napoléon étaient l'un pour l'autre aux petits soins. On exposa aux Tuileries, dans le salon de la paix, différentes pièces en malachite envoyées en présent de Pétersbourg et présentées officiellement par l'ambassadeur. C'étaient deux dessus de table, deux fûts de colonnes, une cuvette ronde, et un grand vase carré taillé dans un bloc de jaspe de Sibérie. A la cour, à la ville, la malachite devint à la mode. On exécuta à la manufacture impériale de Sèvres des bustes en porcelaine de l'empereur Alexandre. On les mit en vente, et les bons courtisans s'en pourvurent. Malgré ces apparences, on pouvait douter que son amitié contractée

dans ses revers tînt contre ceux des armes de Napoléon, si elles en éprouvaient dans la Péninsule. Les affaires y avaient-elles été conduites, ainsi qu'on en était convenu à Tilsit? A cet égard on retombe encore dans le doute. Pendant les opérations de Bayonne, Czernicheff, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, était auprès de Napoléon. Mais Strogonoff, ambassadeur russe à Madrid, se disant sans instructions de sa cour, n'avait point reconnu Joseph, et s'était même montré favorable aux insurgés. Il est vrai que Caulaincourt avait obtenu de l'empereur Alexandre que le nouveau roi serait reconnu. Enfin avant de s'engager plus avant dans la Péninsule, la prudence commandait à Napoléon de s'expliquer et de s'entendre avec son puissant allié sur les affaires générales de l'Europe.

Le gouvernement crut devoir rompre enfin le silence qu'il avait gardé sur la Péninsule, depuis que l'insurrection y avait éclaté, et publia une *relation des évènemens d'Espagne*, dont il attribua la mauvaise issue à la conduite du général Dupont en Andalousie. La capitulation d'Andujar, l'avis que les Anglais menaçaient de débarquemens, la chaleur accablante de la saison, avaient déterminé le roi Joseph à quitter Madrid et à ramener l'armée dans des quartiers de rafraîchissement. Il n'y avait pas eu un combat, pas une seule action où le courage des troupes ne se fût signalé avec avantage. Si le général Dupont avait tenu ses troupes réunies, il aurait sans effort culbuté les insurgés; leurs ras-

semblemens méritaient à peine de compter dans cette guerre. Ils se défendaient derrière un mur, une maison, mais ils ne tenaient jamais en pleine campagne, et un escadron ou un bataillon suffisait pour en disperser plusieurs milliers. Leur principale armée était celle que le maréchal Bessières avait détruite à Medina-del-Rio-Secco.[1]

La capitulation de Baylen avait été sans doute une grande calamité. L'infériorité des insurgés, en rase campagne, était incontestable; mais ils osaient s'y présenter contre les troupes de ligne, et par leurs défaites mêmes ils se formaient à la guerre. Battus sur un point, ils reparaissaient sur un autre. Pour le vainqueur, la victoire n'était pas sans pertes. Comme dans les guerres nationales, à travers une population armée tout entière, il n'était jamais maître que du terrain qu'il occupait. Il dispersait les insurgés, mais il ne triomphait pas de l'insurrection; d'ailleurs l'Angleterre venait à leur secours avec une armée régulière, sa marine, ses immenses ressources. Déjà elle avait vaincu l'armée de Portugal. Tout annonçait donc que la Péninsule allait être le théâtre d'une guerre sanglante et peut-être désastreuse pour la France; il fallait se mettre en mesure.

L'Empereur se décida donc à rendre publics les traités d'après lesquels sa domination s'étendait sur la Péninsule; il les adressa, le 4 septembre, au sénat par un message.

[1] Moniteur du 5 septembre.

Il était résolu à pousser les affaires d'Espagne avec la plus grande activité, et à détruire les armées que l'Angleterre avait débarquées dans ce pays.

La sécurité future de ses peuples, la prospérité du commerce et la paix maritime étaient également attachées à ces importantes opérations.

Son alliance avec l'empereur de Russie ne laissait à l'Angleterre aucun espoir dans ses projets. Il croyait à la paix du continent; mais il ne voulait ni ne devait dépendre des faux calculs et des erreurs des autres cours; et, puisque ses voisins augmentaient leurs armées, il était de son devoir d'augmenter les siennes.

L'empire de Constantinople était en proie aux plus affreux bouleversemens. Le sultan Sélim, le meilleur empereur qu'avaient eu depuis long-temps les Ottomans, venait de mourir de la main de ses propres neveux : cette catastrophe lui avait été sensible.

Il imposait avec confiance de nouveaux sacrifices à ses peuples, ils étaient nécessaires pour leur en épargner de plus considérables, et pour conduire au grand résultat de la paix générale, qui devait seul être regardé comme le moment du repos.

A ce message étaient joints deux rapports du ministre des relations extérieures, celui du 24 avril que nous avons déjà cité, et un du 1er septembre sur la nécessité de développer de grandes forces, pour étouffer la résistance de l'Espagne qu'il appelait une anarchie suscitée par l'Angleterre, et pour disperser

ses armées. Suivant le ministre, toute l'Europe faisait dans cette lutte des vœux pour la France. L'Autriche aussi avait témoigné les intentions les plus amicales. Cependant vers ces derniers temps elle avait porté ses armemens outre mesure. Ses forces militaires étaient hors de proportion avec sa population et ses finances. La France devait donc augmenter ses forces pour conserver toujours la supériorité relative, qui existait entre la puissance et la population des deux empires.

Un rapport du ministre de la guerre contenait l'aveu que les divers évènemens qui avaient eu lieu en Espagne, avaient produit une perte assez considérable, résultat de l'opération, aussi inconcevable que pénible pour l'honneur français, du corps du général Dupont. L'intention de l'Empereur étant de réunir plus de deux cent mille hommes au-delà des Pyrénées, sans cependant affaiblir ni ses armées d'Allemagne, ni celle de Dalmatie, le ministre proposait une levée de quatre-vingt mille hommes dans les quatre classes de 1806, 1807, 1808 et 1809, qui, indépendamment des hommes mariés, présentaient encore un effectif présumé propre au service, de six cent mille hommes[1]. Le ministre ne dissimulait pas que l'usage suivi dans les dernières années avait pu jusqu'à un certain point porter une partie des peuples à se regarder comme libérés du devoir de la conscrip-

[1] Total des quatre classes. 1,508,827
Levés. 320,270
Rapport de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.

tion, dès que sur la masse totale, ils avaient fourni le contingent demandé pour l'année, et que sous ce rapport sa proposition semblait exiger de ces classes un nouveau sacrifice. Mais à cette grave objection si faiblement présentée, Clarke, alors comte d'Hunebourg, emporté par son dévoûment, répondit hardiment que personne n'ignorait qu'aux termes des lois l'Empereur serait autorisé à appeler sous ses drapeaux la totalité de la conscription non-seulement des quatre dernières années, mais même des quatre années antérieures; que lorsqu'il s'agirait d'un sacrifice, il n'en était point que n'eût le droit d'attendre de l'amour de ses peuples l'Empereur, qui se sacrifiait lui-même entièrement pour le bonheur de la France. Cependant il était d'avis de déclarer que désormais aucun rappel de conscription antérieure n'aurait plus lieu. Il proposait aussi la levée de quatre vingt mille hommes sur la classe de 1810. Il estimait à deux cent mille hommes l'armée de terre des Anglais. Enfin, ministre de la guerre et à ce titre organe des soldats français, Clarke se rendant l'interprète de leurs sentimens pour l'Empereur, disait : « Votre majesté, nous verra toujours prêts à sacrifier notre vie pour sa gloire qui est inséparable de la gloire nationale. »

Dans sa séance du 10, après des discours où l'archi-chancelier, Regnaud de Saint-Jean d'Angely et Lacépède renchérirent encore sur les expressions des ministres des relations extérieures et de la guerre, le sénat mit à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille conscrits des années 1806, 1807, 1808

et 1809; déclara libérées les classes des années VIII, IX, X, XI, XII, XIII et XIV; mit également à la disposition du gouvernement quatre-vingt mille conscrits de 1810 destinés à former des corps pour la défense des côtes, lesquels ne pourraient être levés qu'après le 1er janvier 1809, à moins qu'avant cette époque de nouvelles puissances ne se missent en état de guerre contre la France.

Le sénat vint en corps, le 12, présenter une adresse à l'Empereur; elle se terminait ainsi : « La volonté du peuple français, sire, est la même que celle de votre majesté. La guerre d'Espagne est politique, elle est juste, elle est nécessaire. Les Français, pénétrés, pour le héros qu'ils admirent, de cet amour qu'ils viennent de vous exprimer avec un si grand enthousiasme, partout où ils ont eu le bonheur de vous voir, vont répondre avec ardeur à la voix de votre majesté, et rien ne pourra ébranler la résolution du sénat et du peuple de seconder votre majesté dans tout ce qu'elle croira devoir entreprendre pour garantir les plus grands intérêts de l'Empire. »

La levée des quatre-vingt mille conscrits de 1806, 1807, 1808 et 1809 fut ordonnée de suite, et il fut pris des mesures préparatoires pour celle des conscrits de 1810.[1]

Le sénat connaissait mal, ou plutôt n'osait pas dire quelle était la volonté du peuple français. Po-

[1] Décret du 12 septembre.

litique, juste, nécessaire ou dépourvue de tous ces caractères, la guerre d'Espagne n'avait point en France l'appui de l'opinion nationale. Après la paix de Tilsit, monté au plus haut point de gloire, le peuple français n'aspirait qu'au maintien de la paix continentale. S'il eût été consulté, le vœu général aurait crié à l'Empereur : « Les désordres scandaleux qui ont divisé les Bourbons d'Espagne ont mis son sort entre vos mains; elle repousse tout entière ce que vous avez cru utile à ce pays et à la France pour resserrer leurs liens. Rendez-lui tous ses princes et la reine et Godoï! qu'ils s'arrangent ou se déchirent entre eux! Restez en forces aux Pyrénées pour y dicter la paix ou y faire la guerre. »

Les conscrits marchaient; mais en se multipliant, les levées répandaient l'amertume dans les cœurs et la douleur dans les familles. Pour la campagne d'Austerlitz, on avait anticipé de trois mois l'appel de la conscription; on en était venu successivement à la devancer de quinze mois. Au lieu de soldats de vingt ans, on en avait qui n'avaient pas atteint leur dix-neuvième année. Les anticipations ne suffisaient plus; on faisait de nouveaux appels sur des classes libérées. En vain le ministre Clarke disait-il que, d'après les lois, l'Empereur pouvait appeler les classes tout entières, depuis l'an VIII jusqu'à 1810 : il en imposait. Les lois ou sénatus-consultes relatifs à chaque levée étaient limitatifs. Suivant les lois constitutives de la conscription, après qu'elle avait fourni son contingent, la classe était libérée. Si la

France avait été menacée dans son indépendance, attaquée sur ses frontières, tout Français serait devenu soldat; mais on était bien loin d'en être réduit à cette extrémité.

Dans des lettres autant faites pour imposer à l'Autriche que pour tenir en haleine les princes de la confédération, l'Empereur les informait des dispositions militaires qu'il faisait, malgré l'espoir qu'il avait que la paix serait maintenue. Ils continuaient donc à mettre leurs contingens sur le pied de guerre. Leur intérêt et la crainte de la France garantissaient leur fidélité. Ils n'en ressentaient pas moins vivement les charges de l'alliance; ils représentaient à l'Empereur que leurs états ne pourraient pas les supporter long-temps, s'il ne les faisait pas participer proportionnellement aux avantages qui résultaient pour son trésor d'une guerre qui épuisait celui des autres : c'était indirectement demander des subsides.

Vingt jours après l'évacuation de Madrid, Joseph se trouvait à la tête de cinquante mille hommes, sans compter l'armée de Catalogne forte de dix-sept mille hommes, des colonnes mobiles et des réserves qui se formaient sur les Pyrénées. L'armée fut réorganisée en trois corps, commandés, la droite par Bessières, la gauche par Moncey, le centre par Ney, arrivant de Paris. Une réserve restait près du roi. Jourdan était major-général. Joseph n'était pas guerrier, et Jourdan survivait à sa gloire républicaine. On se tenait sur la défensive. En attendant les ren-

forts, on réparait le matériel de l'artillerie, on remontait la cavalerie, on formait des magasins. Mais on n'occupait ni Tudela, ni Burgos ; tout indiquait une disposition à reculer encore si l'ennemi s'avançait.

Dans des notes qu'il envoya à Joseph, l'Empereur critiqua amèrement cet esprit de pusillanimité, et donna des bases d'opérations plus larges et plus hardies : dès qu'on avait pris la ligne de l'Ebre, elle devait être conservée ; la quitter sans un but fixe, serait d'un effet moral pernicieux. Mais pourquoi abandonner Tudela, pourquoi laisser Burgos ? C'étaient deux points importans. Leur possession donnerait de l'influence, et la force morale constituait les deux tiers de la force des armées. L'Empereur développait l'importance de ces deux villes pour le succès des opérations. Cependant, ajoutait-il, il n'était pas permis, à trois cents lieues de distance, et sans avoir même un état de la situation de l'armée, de diriger ce qu'on devrait faire. Continuant à prescrire des dispositions pour la défense de l'Ebre, les Espagnols, disait-il, n'étaient pas redoutables sur le champ de bataille ; vingt-cinq mille Français bien postés battraient toutes leurs armées réunies. Joseph ne partagea pas les vues de l'Empereur, et leur substitua les siennes, ou celles de Jourdan ; il répondit par un mémoire contenant six projets, dont aucun ne fut adopté.

Des corps de la grande armée commençaient à rentrer en France, et la traversaient pour se rendre en Espagne.

A la parade, où se trouva l'avant-garde, l'Empereur réunit les troupes dans un ordre très serré, fit assembler les officiers et dit :

« Soldats,

« Après avoir triomphé sur les bords du Danube et de la Vistule, vous avez traversé l'Allemagne à marches forcées; je vous fais aujourd'hui traverser la France sans vous donner un moment de repos. Soldats, j'ai besoin de vous. La présence hideuse du léopard souille les continens d'Espagne et du Portugal. Qu'à votre aspect, il fuie épouvanté; portons nos aigles triomphantes jusqu'aux colonnes d'Hercule : là aussi, nous avons des outrages à venger. Soldats, vous avez surpassé la renommée des armées modernes; mais avez-vous égalé la gloire des armées de Rome, qui, dans une même campagne, triomphèrent sur le Rhin et sur l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage? Une longue paix, une prospérité durable seront le prix de vos travaux. Un vrai Français ne peut, ne doit pas prendre de repos jusqu'à ce que les mers soient ouvertes et affranchies. Soldats, tout ce que vous avez fait, tout ce que vous ferez encore pour le bonheur du peuple français, et pour ma gloire, sera éternellement gravé dans mon cœur. »

L'impulsion avait été donnée pour les recevoir en triomphe. Il ne fut pas difficile d'exciter partout l'enthousiasme des populations, à l'aspect de ces guerriers qui, depuis deux ans, avaient illustré la patrie par de si beaux trophées. Dans toutes les villes

depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, on leur prépara, on leur donna des fêtes. A Paris, une colonne du premier corps, commandé par le maréchal Victor, fut reçue et complimentée à la barrière de Pantin, par les autorités civiles et militaires; le préfet de la Seine lui offrit au nom de la ville des couronnes, et les posa sur les aigles. La colonne traversa Paris pour se rendre au jardin de Tivoli, où le corps municipal lui fit les honneurs d'une table de deux mille couverts pour les soldats dressée sous des tentes, et d'une table pour les officiers. Pendant le repas, la musique du Conservatoire exécuta un chant guerrier d'Arnault et Méhul. Des toasts furent portés à *l'Empereur, à la famille impériale, à la grande armée, et à la ville de Paris.* Des divertissemens terminèrent la fête. Elle recommença pour les autres divisions qui traversèrent Paris.

A Tilsit, la Prusse avait subi la loi du vainqueur, et signé tout ce qu'il avait voulu. Elle ne fut pas aussi facile, quand il fallut exécuter le traité. Les conditions, qui lui étaient imposées, étaient onéreuses, accablantes; elle se débattit, autant qu'elle le put, pour obtenir un soulagement. Le roi envoya à Paris son frère, le prince Guillaume et le baron de Brockhausen pour implorer Napoléon. Il se détermina à évacuer les états prussiens, parce qu'il avait besoin de son armée pour l'Espagne. Le 17 septembre, une convention fut conclue entre les plénipotentiaires de la Prusse, et le ministre Champagny.

Le montant des sommes dues par les états prussiens à l'*armée française,* tant pour contributions extraordinaires que pour arriéré de revenus, fut fixé à 140,000,000 de francs. — Cette somme serait versée, dans les vingt jours de l'échange des ratifications, dans la caisse du receveur général de l'armée, moitié en argent comptant ou en lettres de change bonnes et acceptées, payables à raison de 6,000,000 par mois; l'autre moitié en billets fonciers, hypothéqués par privilèges sur les domaines royaux, remboursables dans l'espace d'un an à dix-huit mois. — Les revenus de la Prusse appartenaient à l'administration française jusqu'au jour de la signature du traité. — Les créances du roi sur les particuliers du duché de Varsovie étaient cédées sans aucune réserve. Tout ce que les provinces démembrées de la Prusse auraient à réclamer du gouvernement, serait l'objet d'un arrangement particulier. — Les états du roi de Prusse seraient évacués par les troupes françaises, dans l'intervalle de trente à quarante jours, après l'échange des ratifications, ou plus tôt s'y faire se pouvait. — Les places de Glogau, Stettin et Custrin resteraient au pouvoir de l'armée française jusqu'à l'entier acquittement des lettres de change et billets fonciers. Celle de Glogau serait remise lorsque la moitié de la somme serait réalisée; les deux autres, après l'extinction totale de la dette. — Les garnisons seraient, à Glogau, de trois mille trois cents hommes; à Custrin, de deux mille huit cents; à Stettin, de trois mille neuf cents. — L'Em-

pereur garantissait au roi de Prusse l'intégrité de son territoire, moyennant qu'il restât le fidèle allié de la France. — Le roi reconnaissait comme roi d'Espagne et des Indes, Joseph, et comme roi des Deux-Siciles Joachim.

CHAPITRE L.

Entrevue d'Erfurt entre Napoléon et Alexandre. — Fêtes, spectacles, affluence de princes, d'hommes de cour, de curieux. — Conversation de Napoléon avec Wieland. — Mission du baron de Vincent. — Conseils de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Résolutions arrêtées entre les deux empereurs. — Ils proposent la paix au roi d'Angleterre. — Les Français évacuent la Prusse. — Le cabinet anglais refuse de négocier la paix.

Rien n'avait altéré la bonne intelligence et les relations d'intimité établies par le traité de Tilsit, entre les empereurs de France et de Russie. Leur alliance semblait inébranlable. Alexandre en avait recueilli les fruits, et rempli les obligations. Elle paraissait assurer la paix du continent et devoir conduire à la paix maritime. Mais ce qu'on ne soupçonnait pas, c'est que l'empereur de Russie était de mauvaise foi, trompait Napoléon et en imposait à l'Europe. « La paix de Tilsit ne lui présentait aucune des garanties que l'on devait retrouver dans les transactions de ce genre. L'érection du duché de Varsovie était une menace évidemment hostile contre la

Russie ; l'affectation que mit Napoléon à en conférer la souveraineté au roi de Saxe, qui descendait des anciens rois de Pologne, dénotait encore plus le projet d'inspirer aux Polonais, des espérances dont la réalisation ne pouvait être que préjudiciable à la Russie, qu'elle menaçait de la perte des provinces réunies depuis plus de quatorze ans à son empire. La ville de Dantzig même, que les Français avaient le droit d'occuper jusqu'à la conclusion de la paix maritime, ne devait être considérée que comme une place d'armes que Napoléon s'était réservée pour ses opérations futures contre la Russie. L'Empereur Alexandre ne pouvait méconnaître l'esprit de ces dispositions ; mais les circonstances malheureuses où se trouvait l'Europe, lui prescrivaient d'éloigner à tout prix la guerre. *Il s'agissait surtout de gagner le temps nécessaire pour se préparer à soutenir convenablement la lutte que l'on savait bien être dans le cas de se renouveler un jour.* »

Cet aveu a été fait dans un ouvrage dédié à l'Empereur Alexandre[1]. Il importe de le constater, parce qu'il donne la clef de toute sa politique. Ainsi le traité de Tilsit ne fut pour lui qu'une halte, afin de gagner du temps pour recommencer la guerre. C'est dans cette disposition qu'il vint à Erfurt. Napoléon annonça que l'entrevue avait pour objet de conférer sur la situation des affaires de l'Europe, sur les

[1] *Histoire militaire de la campagne de Russie en 1812*, par le colonel Boutourlin, aide-de-camp de sa majesté l'empereur de Russie, t. 1, p. 24.

moyens de mettre fin aux troubles du monde, et de rétablir la tranquillité générale.[1]

Le général Oudinot prit, en qualité de gouverneur, le commandement d'Erfurt. Un bataillon de grenadiers de la garde impériale, le 17e régiment d'infanterie légère, qui s'était particulièrement distingué à Austerlitz et à Iéna, le 1er de hussards et le 6e de cuirassiers, formèrent la garnison de cette ville. Des officiers de la maison vinrent faire les logemens. Le garde-meuble de la couronne envoya de Paris, des lits, des tentures des Gobelins, des bronzes, des lustres, des porcelaines, tout ce qui était nécessaire pour meubler et orner les palais impériaux. La salle de spectacle fut réparée. Les comédiens du Théâtre-Français se mirent en route.

L'empereur Alexandre partit de Saint-Pétersbourg le 14 septembre; il eut, à Kœnigsberg, une entrevue avec le roi et la reine de Prusse. Il fut reçu à Bromberg, sur les bords de la Vistule, par le maréchal Lannes, que Napoléon y avait envoyé. Il monta à cheval, et, accompagné de ce maréchal et du maréchal Soult, il passa la revue de la division Nansouty, composée de quatre régimens de cuirassiers et de deux de carabiniers. Ces troupes défilèrent devant lui aux cris répétés de *vive l'empereur Alexandre!* Il dit aux officiers supérieurs qui lui furent présentés, « qu'il tenait à honneur de se trouver parmi d'aussi braves gens et de si beaux militaires. »

[1] Lettre aux princes de la confédération du Rhin, 17 septembre.

Il les invita à sa table. En partant de Bromberg, il fit monter le maréchal Lannes dans sa calèche, à sa droite. Des relais de poste étaient préparés pour lui et sa suite, avec défense de rien recevoir en paiement. Des escortes de cavalerie l'attendaient à chaque relai. Partout où il y avait des corps de troupes, ils se mettaient en bataille sur son passage et lui rendaient les honneurs. Sa prochaine arrivée à Weimar y fut annoncée par le prince héréditaire, revenant en toute hâte de Saint-Pétersbourg. Le grand-duc Constantin l'y précéda le 24. Alexandre y fit son entrée le 26 au soir, fut reçu par la grande duchesse et le prince héréditaire, et complimenté par Caulaincourt, qui était venu d'Erfurt. Le duc régnant de Weimar était allé à Eisenach au-devant de Napoléon.

Il était parti de Saint-Cloud le 22. A Metz, il donna des audiences, et une nouvelle preuve de l'attention qu'il apportait à réprimer les excès du militaire et à protéger l'ordre civil.

Les élèves de l'école du génie s'étant permis, au théâtre et dans d'autres lieux, des provocations envers les habitans, et ayant refusé d'obéir aux ordres de leurs supérieurs, l'Empereur avait ordonné qu'ils seraient mis aux arrêts pendant deux mois; que l'entrée du spectacle leur serait interdite pendant un an; que le premier élève qui ne se soumettrait pas aux ordres du commandant de l'école serait puni conformément aux lois militaires. Il revint sur cette affaire, et s'en expliqua avec force devant

toutes les autorités réunies. Il s'étendit sur les rapports du civil et du militaire, sur ce qu'était une armée, ce qu'étaient les citoyens dans un état bien ordonné. « Le militaire prussien, ajouta-t-il, insultait et maltraitait les bourgeois et le peuple; ils se sont réjouis de sa défaite. Cette armée une fois enfoncée a disparu, et rien ne l'a remplacée, parce qu'elle n'avait pas la nation derrière elle. L'armée française n'est si bonne que parce qu'elle est nationale. »

A Mayence, Napoléon visita la tête de pont de Cassel; il reçut le grand-duc de Hesse-Darmstadt et sa famille, le prince héréditaire de Bade et les envoyés de plusieurs princes de la confédération. Le prince primat alla à sa rencontre. A Francfort, le grand-duc de Wurtzbourg, les princes de Nassau-Usingen et un grand nombre de personnages de distinction furent admis à lui faire la cour. Il eut une longue conversation avec le général autrichien Manfredini et finit par ces paroles: « Votre gouvernement a besoin de repos pour cicatriser ses blessures encore saignantes de sa dernière campagne. Qu'il entretienne la paix! S'il avait la folie de faire la guerre, il serait perdu. »

Dès le 26, Napoléon était attendu à Erfurt, toutes les dispositions étaient faites pour le recevoir. Partout s'élevaient des arcs de triomphe. Il envoya dire qu'il n'en voulait pas; on se mit à l'œuvre pour les détruire. Son intention était qu'on ne fit aucune cérémonie. Son arrivée fut retardée jusqu'au lende-

main. Erfurt était déjà rempli d'une foule de grands personnages français ou étrangers. Le roi de Saxe y était arrivé.

Le 27 à dix heures du matin, le canon annonça Napoléon. Tout se mit en mouvement, l'artillerie tonna, les cloches sonnèrent, et les cris de *vive l'Empereur* mêlés au *vivat* allemand se firent entendre. Sa voiture était précédée par la garde-d'honneur à cheval des habitans, et suivie de cuirassiers et de hussards, d'officiers de sa suite, d'aides-de-camp et de généraux. Il s'arrêta à la porte de la ville, où le magistrat le complimenta. Arrivé à son palais, il y fut reçu par le roi de Saxe et plusieurs princes allemands. Tout cela fut l'affaire de cinq minutes. L'Empereur étant dans une voiture fermée, la curiosité publique et une attente de plusieurs jours ne furent donc pas satisfaites. Mais à midi il monta à cheval pour aller visiter le roi de Saxe; en allant et en revenant tout le monde put le voir. Il se montra même de son palais à la foule avide de le contempler.

A une heure, il sortit en voiture de la ville, monta à cheval, passa les troupes en revue, et accompagné de Berthier, de généraux et d'une suite brillante il alla au-devant de l'Empereur Alexandre qui était parti de Weimar en calèche avec le grand-duc Constantin et le maréchal Lannes. Ce fut à deux lieues d'Erfurt, entre les villages de Ottsted et de Nora, non loin d'un poirier planté sur le bord du chemin, que les deux empereurs se rencontrèrent. Alexandre sauta hors de voiture, Napoléon descendit de cheval,

ils s'embrassèrent avec toute l'effusion de l'amitié. Napoléon embrassa aussi le grand-duc Constantin, et présenta Berthier. Les deux empereurs marchèrent quelque temps en conversant d'un ton amical et très animé. Napoléon portait l'ordre de Saint-André de Russie, et Alexandre le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Ils les conservèrent pendant tout le voyage. Ils montèrent à cheval avec leurs suites. Napoléon fit présenter à Alexandre un cheval moreau, avec une chabraque d'ours noir, sellé et bridé comme celui qu'il montait habituellement en Russie, et au grand-duc Constantin un cheval harnaché à la manière des Hulans.

Les empereurs rencontrèrent le duc de Weimar qui avait reçu Napoléon à Eisenach et s'en retournait dans sa résidence. Ils s'arrêtèrent, le duc leur fit son compliment. Ils continuèrent leur route par Linderbach. Vu de la montagne vis-à-vis Erfurt, le cortège présentait un coup-d'œil magnifique. Les salves continuelles de l'artillerie à cheval étaient répétées par les remparts de Pétersberg et de Ciryaksbourg; les cloches sonnaient; cinq mille hommes, le général Oudinot à leur tête, étaient en parade. Les deux empereurs firent leur entrée à Erfurt environnés de leurs nombreuses suites en grand uniforme, aux acclamations de la foule accourue de toutes parts. Ils mirent pied à terre devant le palais de l'empereur Alexandre, la maison du négociant Triebel, ils s'embrassèrent encore, et y entrèrent en se donnant le bras. Un moment après ils remontèrent à cheval et se

rendirent au palais de Napoléon, l'hôtel du gouvernement, où ils dînèrent avec le roi de Saxe seul, le grand-duc Constantin étant indisposé. Napoléon envoya prier Alexandre de donner le mot d'ordre. A cette galanterie il opposa qu'il n'était pas chez lui. On insista; il donna *Erfurt et confiance*. Les deux empereurs le donnèrent ensuite alternativement pendant le temps de leur séjour. Après dîner Napoléon alla chez l'empereur de Russie; ils s'entretinrent en particulier. Le soir la ville fut illuminée.

L'affluence des étrangers augmentait chaque jour. C'étaient les rois de Saxe et de Wurtemberg, les rois et les reines de Bavière et de Westphalie; le prince primat, presque tous les princes de la confédération du Rhin; le prince Guillaume de Prusse; c'étaient des ministres, des officiers de cour, un nombreux domestique; des curieux accourus de toutes les parties de l'Europe pour voir les deux empereurs; jusqu'à des marchands de modes et des restaurateurs de Paris qui venaient spéculer sur cette grande réunion. Erfurt se trouva changé comme par enchantement. Dans ses rues, habituellement solitaires, se pressaient maintenant du matin au soir, dans leurs brillans équipages, les rois, les reines, les courtisans, pour rendre leurs hommages aux deux régulateurs du monde. Le mouvement des troupes, l'arrivée et le départ des courriers, la foule des curieux et des oisifs, donnaient à une petite ville d'Allemagne la vie et l'aspect d'une capitale. On ne demandait point de passeports aux étrangers; on ne leur im-

posait point de cartes de sûreté; tout respirait la confiance.

L'empereur d'Autriche n'ayant pu obtenir d'être admis à l'entrevue, ni qu'il fût au moins permis au comte Metternich de s'y rendre[1], envoya le baron de Vincent à Erfurt. Le 1er octobre, il remit à Napoléon une lettre de François, qui lui renouvelait les témoignages de l'amitié et de la haute estime qu'il lui avait vouées, et l'assurait de ces sentimens invariables. Il se flattait que Napoléon n'avait jamais cessé d'en être convaincu, et que, si de fausses représentations répandues sur des institutions intérieures et organiques qu'il avait établies dans sa monarchie, lui avaient laissé pendant un moment des doutes sur la persévérance de ses intentions, les explications que le comte Metternich avait présentées à ce sujet, les auraient entièrement dissipées. Le baron de Vincent était chargé de les confirmer, et d'y ajouter tous les éclaircissemens desirables.[2]

Cet envoyé eut une audience de plus de quatre heures. Son apparition fit sensation, et donna lieu à beaucoup de conjectures.

Tel était le train de vie habituel des empereurs. A neuf heures du matin, lever, où se rendaient les princes, ministres, ambassadeurs; il durait une demi-heure. Alexandre envoyait chaque jour Tolstoï, son grand-maréchal, demander des nouvelles de Napoléon, qui, de son côté, envoyait aussi une per-

1 Conversation de Metternich et Champagny, 2 mars 1809.

2 Lettre du 18 septembre

sonne de sa cour, demander des nouvelles d'Alexandre. Après le lever, les empereurs travaillaient, recevaient des députations, donnaient des audiences. Après midi, ils montaient souvent à cheval ensemble, pour se promener ou passer des revues.

Dans cette réunion de rois, Napoléon en était à-la-fois l'Achille et l'Agamemnon; il en faisait les honneurs, il était le principal objet de la curiosité, et de l'intérêt. Alexandre, les rois et les reines dînaient habituellement chez lui; il faisait aux autres princes l'honneur de les inviter. Berthier, Talleyrand et le grand-maréchal Duroc, soulageaient par leurs tables celle de l'Empereur; le ministre Champagny traitait tous les jours le corps diplomatique.

Après dîner, les empereurs allaient ensemble au théâtre. Ce n'était pas un des moindres phénomènes de l'époque, que la présence au centre de l'Allemagne, de la première société dramatique de France. La salle était trop petite pour le nombre des spectateurs. Elle n'en pouvait contenir que trois cents; on n'y entrait donc que par billets. Le premier jour, les empereurs se placèrent dans une loge, c'était celle de Napoléon; s'étant aperçu qu'Alexandre n'entendait pas bien à cause de la faiblesse de son ouïe, il donna l'ordre d'arranger le parquet pour les y recevoir. Deux fauteuils y furent placés pour les empereurs; à leurs côtés, des chaises pour les rois, par derrière pour les princes. Les maréchaux, les ministres, les généraux, étaient au parterre; les dames dans les loges.

Après le spectacle, qui finissait vers dix heures, Napoléon se rendait chez Alexandre, ils restaient ensemble jusqu'à minuit et quelquefois plus tard.

Jamais un plus brillant répertoire n'avait en si peu de jours occupé la scène. Du 28 septembre au 14 octobre, on représenta Cinna, Andromaque, Britannicus, Zaïre, Mithridate, Œdipe, Iphigénie en Aulide, Phèdre, la mort de César, les Horaces, Rodogune, Mahomet, Rhadamiste, le Cid, Manlius. Jamais on n'avait vu jouer quinze jours de suite les premiers talens de la scène française, Talma, Saint-Prix, Lafont, Damas, madame Raucourt, mesdemoiselles Duchesnois et Bourgoin.

A la représentation d'Œdipe, le 3 octobre, lorsque Philoctète dit à son confident Dinas,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux.

Alexandre se tourna vers Napoléon, et lui présenta la main. Napoléon s'inclina en refusant ce compliment flatteur, dont tous les spectateurs furent témoins. Le soir, chez la princesse de la Tour-Taxis où se réunissaient les ennemis de la France, Alexandre fit des gorges chaudes de sa courtoisie.

Quelle impression faisait le théâtre français sur les Allemands! Presque tous ceux qui voyaient pour la première fois la tragédie, trouvaient de l'exagération dans la déclamation, la mimique et l'action; le *pathos* leur paraissait approcher de la rage. Ce jugement provenait de la différence dans le caractère des deux nations, et dans leur théâtre.

Après la représentation de Britannicus, Napoléon dit à Talma que, fidèle au caractère que l'histoire a donné à Néron, il montrait trop, dès son arrivée en scène, le despote; que d'après l'intention de Racine, dans le commencement de la pièce, Néron ne devait pas paraître cruel; que c'était seulement lorsque son amour est contrarié, et qu'il devient jaloux (scène VIII du 3e acte) que son caractère violent se développait tout entier; que l'acteur devait donc garder pour les derniers actes toute la force de l'expression. Talma reconnut la justesse de cette remarque.

Mademoiselle Bourgoin attira l'attention d'Alexandre, qui eut un moment la fantaisie de faire sa connaissance. Il demanda à Napoléon s'il n'y avait pas d'inconvénient. — « Aucun, répondit l'Empereur; seulement, c'est un moyen sûr et prompt pour que vous soyez bien connu de tout Paris. Après demain, jour de poste, partiront les plus petits renseignemens, et sous peu, il n'y aura pas de statuaire qui ne soit en état de modeler votre personne de la tête aux pieds. » La crainte d'une telle publicité calma sur-le-champ l'ardeur naissante d'Alexandre qui, sur cet article, se montrait très circonspect.

Au milieu de cette affluence de rois, de princes, de personnages titrés et décorés, la vie était extrêmement uniforme et passablement ennuyeuse. Il n'y avait pas d'autre ressource que le théâtre dont l'étendue était très bornée; des centaines d'é-

trangers ne savaient comment dépenser leur oisiveté.

Quant aux deux empereurs, ils passaient ensemble les jours dans le charme d'une parfaite intimité, et les communications les plus familières de la vie privée. C'était comme deux jeunes gens de bonne compagnie dont les plaisirs auraient été en commun, et qui n'auraient rien eu de caché l'un pour l'autre. Ils se donnaient les plus grandes marques d'affection. Alexandre y professait hautement les sentimens d'une tendre amitié et d'une admiration véritable pour l'Empereur. Dans un de leurs entretiens, Alexandre soutenait que l'hérédité du trône était un abus; Napoléon passa plus d'une heure, et usa toute son éloquence, toute sa logique à lui prouver que cette hérédité était le repos et le bonheur des peuples. Peut-être n'était-ce de sa part qu'une mystification.[1] Nul doute qu'on s'en amusait dans le salon de la princesse de la Tour-Taxis.

Le 6 octobre, tout Erfurt se transporta à Weimar. Le duc donnait une fête aux empereurs. Elle commença par une chasse. Il y avait au rendez-vous un abri, de dix mille pieds carrés avec plusieurs distributions, élevé sur des colonnes et orné de feuillages et de fleurs, destiné aux empereurs, rois et princes; une quantité de boutiques, remplies de rafraîchissemens, étaient construites tout autour, et des feux allumés de toutes parts pour préparer les mets. Il y

[1] Las Cases, t. II et IV.

avait plus de quatre mille personnes et de quatre cents voitures. Les deux empereurs partirent à midi d'Erfurt, furent reçus aux frontières de Weimar par le duc et sa venerie, et arrivèrent au milieu des fanfares des cors et des acclamations des spectateurs. La chasse dura jusqu'à quatre heures; on n'y tua que quarante-sept cerfs, cinq chevreuils, trois lièvres et un renard. C'était peu pour tant d'augustes chasseurs, dans un pays où de simples gentilshommes comptent souvent par milliers les victimes de leur plaisir. Les traqueurs, qui poussaient le gibier sous le feu impérial et royal, étaient habillés en sauvages, c'est-à-dire en tricot rouge, avec une ceinture et une couronne de feuilles de chêne. Cette grotesque mascarade parut amuser Napoléon. A 5 heures les empereurs, en calèche de chasse, firent leur entrée à Weimar. La duchesse les reçut au château. Il y eut un dîner de seize couverts. La table était en fer à cheval. Au centre les deux empereurs, Napoléon à droite, Alexandre à gauche. A la droite du premier, la duchesse de Weimar, le roi de Bavière, la princesse de Weimar, le roi de Saxe, le prince primat, Talleyrand, le prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwerin, le duc de Weimar. A la droite du second, la reine de Westphalie, le roi de Wurtemberg, le roi de Westphalie, le grand duc-Constantin, le prince Guillaume de Prusse, Berthier, le duc d'Oldenbourg, le prince héréditaire de Weimar. Les places du roi de Westphalie et du grand duc-Constantin restèrent vacantes, pour cause d'indisposition, dit-on. Un concert

était préparé, il ne put avoir lieu. Les empereurs allèrent au théâtre où l'on donna *la mort de César*. La ville et le château étaient magnifiquement illuminés. On se rendit ensuite au bal.

Napoléon traita avec une grande distinction la duchesse de Weimar pour laquelle il était rempli d'estime. Il parla à la plupart des dames. Il s'entretint très long-temps avec Wieland et Goethe. Il se retira à une heure après minuit.

Peu de jours après son arrivée à Erfurt, il avait témoigné le desir de voir ces deux patriarches de la littérature allemande. Goethe lui avait déjà été présenté à son déjeuner. Il ne connaissait pas encore Wieland. Il aperçut le soir au théâtre, dans une des loges de la famille ducale un vieillard coiffé d'une calotte de velours noir, et demanda qui il était. Le prince primat lui répondit que c'était Wieland. Napoléon desira de le voir après le spectacle; on le fit venir dans la salle de bal, Napoléon conversa avec lui pendant une heure et demie. [1]

L'assesseur Ehrard, de Leipzig, présenta sa traduction du code civil à Napoléon qui discuta plusieurs questions de droit avec ce savant jurisconsulte.

Le 7, Napoléon entraîna tout son cortège de rois, de princes et l'empereur de Russie, sur le théâtre d'une de ses plus grandes victoires, le champ de bataille de Iéna. Le duc de Weimar avait fait tout préparer pour cette excursion. Sur le point le plus éle-

[1] Voir la conversation, à l'appendice.

vé du ***mont Napoléon*** d'où le jour de la bataille, (14 octobre 1806) l'Empereur entouré de sa garde commandait, on avait construit un temple élégant. Quatre colonnes portaient un fronton sur lequel on lisait cette inscription.

Præsentes divos nunc prisca Thuringia junxit
Et novus attonitos junget amor populos.

De cette hauteur on découvrait la ville de Iéna, et la plaine où s'était donnée la bataille. Au-dessous sur la pente de la colline, où Napoléon avait bivouaqué dans la nuit du 13 au 14, étaient plusieurs tentes dont la plus grande était destinée au déjeuner des empereurs. Des tables étaient dressées en plein air pour les personnes de leur suite. A une certaine distance était allumé un feu de bivouac, qui produisait un bel effet. Le chemin qui conduit au mont Napoléon était rempli de spectateurs.

A dix heures du matin, arrivèrent les rois en voiture et le duc de Weimar, en habit de chasse, à cheval avec ses officiers. Les deux empereurs parurent ensuite en calèche. A l'endroit où le chemin du temple se sépare de celui d'Apolda, les deux empereurs furent accueillis au son des trompettes, par les ***vivat*** de la bourgeoisie de Iéna ayant à sa tête son préfet. Napoléon s'arrêta long-temps devant le temple pour parcourir une carte de la contrée. On alla ensuite déjeuner. Deux députations de l'université de Iéna furent reçues par les empereurs qui s'entretinrent long-temps avec elles. Napoléon fit appeler le bourg-

mestre de cette ville, M. Vogel, pour avoir des renseignemens sur les pertes qu'elle avait éprouvées par la guerre. Il se chargea de faire réparer les dommages; il accorda 300,000 francs pour cet objet. En récompense du soin que ce magistrat, ainsi que le docteur Starke, avait pris des blessés français, il leur donna la décoration de la Légion-d'Honneur. Les empereurs montèrent à cheval, et parcoururent les positions des deux armées. Ils chassèrent à Apolda, et retournèrent à Erfurt à cinq heures du soir.

Au dîner, il fut question de la bulle d'or. Le prince primat entra dans quelques détails sur cette constitution de l'empire germanique, qu'il rapportait à l'année 1409. Napoléon fit observer qu'elle avait été proclamée, en 1336, par l'empereur Charles IV. Le prince primat convint de son erreur en témoignant son étonnement de ce que l'Empereur savait si bien ces choses-là. « Quand, j'étais, répondit-il, simple lieutenant en second d'artillerie.... »

Les convives firent un mouvement très marqué d'intérêt. Napoléon répéta ces mots en souriant, et continua : « Je restai trois ans en garnison à Valence, j'aimais peu le monde, et vivais très retiré. Un hasard heureux m'avait logé près d'un libraire instruit et des plus complaisans... Je lus et relus sa bibliothèque. La nature m'a doué de la mémoire des chiffres... »

Le 8, au moment de passer dans la salle à manger, Alexandre voulant ôter son épée, s'aperçut qu'il n'en avait point, et qu'il l'avait oubliée. Napoléon

qui venait d'ôter la sienne, le pria de l'accepter. Alexandre la reçut avec empressement en disant, « Je l'accepte comme une marque de votre amitié. Votre majesté est bien certaine que je ne la tirerai jamais contre elle. » Depuis Tilsit, il se préparait à la guerre[1]

Une autre fois (le 11), en revenant d'une promenade à cheval, Alexandre, pour réparer quelque désordre dans sa toilette, invité par Napoléon, passa dans ses appartemens. Il examina et admira les différentes pièces qui composaient deux beaux nécessaires en vermeil, neufs, et d'un travail précieux. Napoléon les lui envoya le soir même.

L'académie d'Erfurt, dans une séance solennelle, admit au nombre de ses membres, le ministre secrétaire d'état Maret, Champagny, le prince Sapehia, Bourgoing, ministre de France à Dresde. A cette époque, les journaux français, notamment le Journal des Débats, insultaient la littérature allemande qu'ils ne connaissaient pas.

Sans accorder une confiance entière aux assurances de l'Autriche, apportées par le baron de Vincent, Napoléon put croire qu'elle n'oserait pas lutter contre lui et la Russie, qu'elle ajournait au moins ses projets hostiles, qu'il aurait le temps de terminer les affaires en Espagne, et que, dans tous les cas, il aurait les moyens de battre les Autrichiens, s'ils s'avisaient de recommencer la guerre. Il écrivit donc aux princes de la confédération du Rhin de lever leurs camps, de renvoyer les troupes dans leurs quar-

tiers, de charger leurs ministres à Vienne, de dire que les camps seraient reformés, toutes les fois que l'Autriche ferait des armemens extraordinaires et inusités.[1]

Les deux empereurs résolurent de faire en commun une démarche pour inviter l'Angleterre à la paix. Ils écrivirent au roi :

« Sire,

« Les circonstances actuelles de l'Europe nous ont réunis à Erfurt. Notre première pensée est de céder aux vœux et aux besoins de tous les peuples, et de chercher par une prompte pacification avec votre majesté, le remède le plus efficace aux malheurs qui pèsent sur toutes les nations. Nous en faisons connaître notre sincère desir à votre majesté par cette présente lettre.

« La guerre longue et sanglante qui a déchiré le continent est terminée sans qu'elle puisse se renouveler. Beaucoup de changemens ont eu lieu en Europe; beaucoup d'états ont été bouleversés. La cause en est dans l'état d'agitation et de malheurs où la cessation du commerce maritime a placé les plus grands peuples. De plus grands changemens encore peuvent avoir lieu, et tous contraires à la politique de la nation anglaise. La paix est donc à-la-fois dans l'intérêt des peuples du continent, comme dans l'intérêt de la Grande-Bretagne.

« Nous nous réunissons pour prier votre majesté

[1] Lettre du 12 octobre.

d'écouter la voix de l'humanité, en faisant taire celle des passions, de chercher, avec l'intention d'y parvenir, à concilier tous les intérêts, et par là, garantir toutes les puissances qui existent, et assurer le bonheur de l'Europe, et de cette génération à la tête de laquelle la providence nous a placés. »[1]

L'Empereur ordonna la dissolution de la grande armée[2]. Le corps de Soult, qui occupait la Prusse et la Poméranie, fut acheminé sur le Rhin, et destiné pour l'Espagne.

Les ordres furent donnés, le 13, pour le prochain départ des empereurs, et ils distribuèrent des présens et des faveurs. Napoléon donna au grand-duc Constantin une épée à poignée d'or d'un beau travail, au comte Tolstoï des tentures des Gobelins et des porcelaines de Sèvres, et le grand cordon de la Légion-d'Honneur à ce général et au ministre Romanzoff. Le ministre Champagny, le maréchal Lannes et Caulaincourt reçurent de l'empereur Alexandre l'ordre de Saint-André.

Le 14, Napoléon donna au baron de Vincent son audience de congé et sa réponse à l'empereur d'Autriche ainsi conçue :

« Je remercie votre majesté de la lettre qu'elle a bien voulu m'écrire et que M. le baron de Vincent m'a remise. Je n'ai jamais douté des intentions droites de votre majesté, mais je n'en ai pas moins craint

[1] Lettre du 12 octobre.

[2] Décret du 11 octobre.

un moment de voir les hostilités se renouveler entre nous. Il est à Vienne une faction qui affecte la peur pour précipiter votre cabinet dans des mesures violentes, qui seraient l'origine de malheurs plus grands que ceux qui ont précédé. J'ai été le maître de démembrer la monarchie de votre majesté, ou du moins de la laisser moins puissante; je ne l'ai pas voulu; ce qu'elle est, elle l'est de mon vœu. C'est la plus évidente preuve que nos comptes sont soldés et que je ne veux rien d'elle. Je suis toujours prêt à garantir l'intégrité de sa monarchie. Je ne ferai jamais rien contre les principaux intérêts de ses états; mais votre majesté ne doit pas remettre en discussion ce que quinze ans de guerre ont terminé. Elle doit défendre toute proclamation ou démarche provoquant la guerre. La dernière levée en masse aurait produit la guerre, si j'avais pu craindre que cette levée et ces préparatifs fussent combinés avec la Russie.

« Je viens de licencier les camps de la confédération; cent mille hommes de mes troupes vont à Boulogne pour renouveler mes projets sur l'Angleterre. Que votre majesté s'abstienne de tout armement qui puisse me donner de l'inquiétude et faire diversion en faveur de l'Angleterre. J'ai dû croire, lorsque j'ai eu le bonheur de voir votre majesté, et que j'ai conclu le traité de Presbourg, que nos affaires étaient terminées pour toujours, et que je pourrais me livrer à la guerre maritime sans être inquiété ni distrait. Que votre majesté se méfie de

ceux qui, lui parlant des dangers de sa monarchie, troublent ainsi son bonheur, celui de sa famille et de ses peuples; ceux-là seuls sont dangereux, ceux-là seuls appellent les dangers qu'ils feignent de craindre. Avec une conduite droite, franche et simple, votre majesté rendra ses peuples heureux, jouira elle-même du bonheur dont elle doit sentir le besoin après tant de troubles, et sera sûre d'avoir en moi un homme décidé à ne jamais rien faire contre ses principaux intérêts. Que ses démarches montrent de la confiance, elles en inspireront. La meilleure politique aujourd'hui, c'est la simplicité et la vérité; qu'elle me confie ses inquiétudes, lorsqu'on parviendra à lui en donner, je les dissiperai sur-le-champ. Que votre majesté me permette un dernier mot: qu'elle écoute son opinion, son sentiment, il est bien supérieur à celui de ses conseils.

« Je prie votre majesté de lire ma lettre dans un bon sens, et de n'y voir rien qui ne soit pour le bien de la tranquillité de l'Europe et de votre majesté. »[1]

Le même jour, les deux empereurs montèrent à cheval à midi, sortirent ensemble de la ville au pas, en causant, leurs suites en arrière à distance. A l'endroit où ils s'étaient rencontrés le 27 septembre, ils mirent pied à terre, se promenèrent quelques momens, se dirent adieu en s'embrassant et se séparèrent. Napoléon revint à Erfurt au petit pas, rêveur et pensif.

[1] Lettre du 14 octobre.

Alexandre suivit la route de Weimar, où il passa deux jours, accompagné de Caulaincourt. Jusqu'aux frontières de Pologne, on lui rendit les mêmes honneurs qu'à son arrivée.

Ce n'était pas pour ces parades et pour se donner en spectacle que les deux empereurs étaient venus. Mais ils traitaient eux-mêmes leurs affaires, et ne tenaient pas un protocole de leurs entretiens. On ne connaît point non plus d'instrument écrit de leurs conventions; on n'a pas même allégué l'existence de stipulations secrètes comme à Tilsit. Tout se serait-il donc passé verbalement? Quant aux objets qui furent mis en discussion, on n'a pas de données certaines; on est réduit à de simples conjectures. Le point de départ dut être le traité de Tilsit, dont l'entrevue d'Erfurt fut comme le complément. Depuis ce traité, Napoléon avait envahi l'Espagne et le Portugal, placé son frère Joseph sur le trône des deux Indes, donné celui de Naples à Murat, et réuni la Toscane à l'empire. Alexandre consentit à ces arrangemens, et accrédita des ambassadeurs auprès des deux nouveaux rois. Napoléon, de son côté, donna son assentiment à la réunion de la Finlande à l'empire russe, et s'engagea à ne pas s'opposer à la réunion de la Moldavie et de la Valachie. La question du partage de la Turquie d'Europe fut de nouveau agitée et écartée. L'établissement du grand-duché de Varsovie, inquiétant pour la Russie, donna lieu à des explications propres à la rassurer. Alexandre s'obligea à faire cause commune

avec la France dans le cas d'une déclaration de guerre de la part de l'Autriche. Le duc d'Oldenbourg fut admis dans la confédération du Rhin. Quoique Alexandre eût assisté à la fête donnée sur le champ de bataille d'Iéna, de funeste mémoire pour la Prusse son alliée, il prit un vif intérêt au sort de cette puissance. Il avait été convenu que, dès qu'elle aurait acquitté ses contributions de guerre, les troupes françaises évacueraient le pays. Mais on avait été long-temps sans pouvoir s'accorder sur le montant de ces contributions. Ce fut seulement le 8 septembre que, par la convention conclue à Paris à la suite d'une longue négociation du prince Guillaume, la Prusse se reconnut débitrice de 140 millions, et que la France s'obligea à évacuer les états prussiens dans le délai de trente à quarante jours, après l'échange des ratifications, excepté les places de Glogau, Stettin et Custrin, qu'elle devait occuper jusqu'après l'extinction totale de la dette. A la considération d'Alexandre, Napoléon consentit à réduire la contribution à 120 millions, et à retirer de suite ses troupes, excepté des trois places ci-dessus nommées. Une nouvelle convention fut signée à cet égard, le 5 novembre à Berlin. On croit que Napoléon développa à Erfurt ses vues sur les moyens de soustraire l'Amérique aux Anglais, de leur porter ensuite par la Turquie et la Perse le coup mortel dans l'Inde, et que ce projet sourit à Alexandre. On a aussi prétendu que Napoléon demanda la main d'une princesse russe, et que

Alexandre éluda sous prétexte de religion et d'affection de famille; rien de moins probable. L'entrevue des deux empereurs parut avoir resserré plus étroitement les nœuds de leur alliance défensive. Ce fut l'opinion de l'Europe. On a dit depuis qu'ils n'avaient cherché l'un et l'autre qu'à jouer au fin et à se tromper, et on a fait honneur à Alexandre de l'avoir emporté sur Napoléon en ruse et en perfidie. L'assertion du colonel Boutourlin et quelques traits de cette fameuse entrevue ne permettent pas de douter que tout l'avantage resta à son maître. Du reste le maintien des conventions diplomatiques les plus sacrées, fut de tout temps subordonné aux variations des intérêts politiques.

La lettre des empereurs Napoléon et Alexandre, au roi d'Angleterre, fut envoyée d'Erfurt au ministre Canning par Champagny et Romanzoff. On ne pouvait, mandaient-ils, attribuer à faiblesse ce qui était le résultat de l'intime liaison des deux plus grands monarques du continent, unis pour la paix comme pour la guerre. Ils avaient nommé des plénipotentiaires qui se rendraient dans la ville du continent où le roi enverrait les siens. Quant aux bases de la négociation, les empereurs étaient disposés à adopter celles précédemment proposées par l'Angleterre même, savoir, l'*uti possidetis*, et toute autre base fondée sur la justice, la réciprocité et l'égalité qui devaient régner entre toutes les grandes nations.[1]

[1] Lettre du 12 octobre.

Romanzoff vint à Paris pour suivre cette négociation. Le ministère anglais ne voulait pas de ces communications directes avec le roi; il répondit, au nom de ce prince, qu'il desirait la paix et qu'il était prêt à entrer en négociation, pourvu que le gouvernement espagnol, agissant au nom de Ferdinand VII, y fût admis. Il s'excusait envers l'empereur de Russie de ne pouvoir lui répondre directement à une lettre écrite en commun, sans reconnaître en même temps des titres qu'il n'avait pas reconnus (ceux de Napoléon). D'après le vif intérêt que l'empereur Alexandre avait toujours témoigné pour le bien-être et la dignité de la monarchie espagnole, on était assuré qu'il n'aurait pas été induit à sanctionner, par sa concurrence ou son approbation, des usurpations dont le principe n'était pas moins injuste que l'exemple en était dangereux pour les souverains légitimes.[1]

Napoléon rejeta bien loin et avec hauteur la proposition d'admettre aux négociations le gouvernement des Espagnols insurgés. De son côté, l'empereur de Russie répondit qu'il ne le pouvait pas; que son empire, dans des circonstances analogues, et l'Angleterre pouvait s'en rappeler une particulière, avait toujours été fidèle au même principe; de plus, qu'il avait reconnu le roi Joseph Napoléon; qu'il était uni avec l'Empereur des Français pour la paix comme pour la guerre. A cela près, on répétait

[1] Note et lettre de Canning, du 28.

qu'on était prêt à commencer la négociation aux autres conditions réclamées par l'Angleterre.[1]

Le roi ordonna à son ministre de ne pas relever les choses et les expressions insultantes pour lui, ses alliés, la nation espagnole, dont abondait la note de Champagny; il ne pouvait abandonner la cause de cette nation sans acquiescer à une usurpation qui n'avait rien de comparable dans l'histoire du monde. Il ne concevait pas par quelle obligation de devoir ou d'intérêt, ou par quel principe de politique russe l'empereur Alexandre pouvait s'être trouvé forcé de reconnaître le droit que s'était arrogé la France de déposer et d'emprisonner des souverains ses amis, et de s'attribuer à elle-même la souveraineté sur des nations indépendantes.[2]

Cette correspondance ne fut plus suivie, et l'objet en fut rendu public par une déclaration du roi d'Angleterre du 16 décembre.

Ce fut sans doute un grand malheur pour l'Espagne, l'Europe, l'humanité; la faute en fut à l'Angleterre. On a dit que Napoléon n'était pas sincère, ce n'est qu'une présomption qu'on pourrait réfuter par une présomption contraire. Il y a un fait : qui refusa de négocier? le ministère anglais.

Lorsqu'il fut décidé que les troupes françaises évacueraient Berlin, le 3 décembre, le maréchal Davoust chargea le général Saint-Hilaire qui com-

[1] Notes de Champagny et Romanzoff, du 28 novembre.

[2] Note de Canning, du 9 décembre.

mandait dans cette ville, d'en remettre à leur tête, les clefs au prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, pour honorer sa mémoire; de faire connaître aux habitans les regrets que la guerre avait causés à l'Empereur et à la nation française, et leur desir ardent de voir durer la paix si heureusement rétablie. La lettre du maréchal, destinée à devenir publique, contenait des témoignages de satisfaction pour la conduite des autorités et de la garde nationale, et cette déclaration remarquable de principes : « A Berlin et à Vienne, où le sort des armes a conduit notre Empereur, on ne pourra nous refuser la justice de dire que jamais nous n'avons cherché à détourner les sujets de l'amour qu'ils doivent à leur souverain. Ici, comme partout, on trouve des têtes échauffées et des aventuriers, auxquels le bouleversement de l'ordre et tout changement est une espérance et un besoin. Ces têtes nuisibles ont été tenues en bride. La noblesse, les propriétaires, le clergé, le bourgeois, le marchand, et tous les établissemens sur lesquels sont basés l'ordre de la société, ont été protégés et défendus contre toutes les tentatives des innovateurs. [1] »

On ne prétendra pas que Napoléon, après l'établissement en France du régime monarchique tel qu'il l'y avait introduit, dût révolutionner plus ou moins les pays conquis par ses armes. Il agissait conséquemment en y laissant intacte la monarchie ab-

[1] Moniteur du 19 décembre.

solue. Mais il n'offrait à aucune classe le moindre dédommagement des sacrifices énormes que leur imposait à toutes le fléau de la guerre, et il allumait dans les nations entières, qui payaient chèrement l'humiliation de leurs princes, la haine et l'ardeur de la vengeance. Au moment du départ des Français de Berlin, le prince Ferdinand donna un grand dîner auquel assistèrent le général Saint-Hilaire et les officiers supérieurs de son état-major. Il y fut porté deux toasts, par le prince à l'union entre les deux souverains, par le général à son altesse, à l'honneur de la Prusse et au bonheur des Prussiens. Personne ne pouvait être dupe de ces démonstrations extérieures.

CHAPITRE LI.

Session du Corps-Législatif : Principes de l'Empereur sur ce corps. Discours d'ouverture, adresse, réponse. — Lois d'intérêt local. — Code d'instruction criminelle; opinions de Napoléon dans la discussion au conseil-d'état.

D'après le sénatus-consulte du 19 août 1807, si, dans l'intervalle des sessions, les circonstances donnaient lieu à l'examen de quelque projet d'une importance particulière, il était loisible à l'Empereur d'appeler les membres du Corps-Législatif nécessaires pour former les commissions. Elles procédaient de suite à la discussion préalable du projet, et elles se trouvaient alors nommées pour la session prochaine. Cette faculté avait pour objet de dépouiller le Corps-Législatif du droit de nommer ces commissions. L'Empereur composa celles de législation et des finances, et les convoqua pour le 1er octobre. La commission des finances était présidée par Montesquiou, homme sans doute fort estimable, mais homme de cour, qui était ou allait être nommé grand-chambellan.

6.

Dès le commencement de l'année, l'Empereur avait reproduit en conseil d'état ses principes sur le Corps-Législatif. Il n'y avait pas dans le monde une constitution qui fût exécutée. Tout changeait continuellement. Le gouvernement de l'Angleterre était tombé dans les mains d'une quarantaine de familles. Cette oligarchie avait aisément fait la loi à la maison de Brunswick, étrangère au pays, cela ne pouvait durer. Les choses n'étaient pas plus solidement établies en France. Un caporal pourrait s'emparer du gouvernement dans un moment de crise. La constitution ne donnait pas assez de force au gouvernement; et là où le gouvernement était faible, l'armée gouvernait. Il ne devait pas être au pouvoir d'un Corps-Législatif d'arrêter le gouvernement par le refus de l'impôt. Les impôts, une fois établis, devaient pouvoir être levés par de simples décrets. On ne pouvait rester, dans l'intervalle des sessions, sans aucuns moyens de faire les lois que les circonstances exigeraient. La cour de cassation regardait les décrets comme des lois, sans cela, il n'y aurait pas de gouvernement.

Le 25 octobre, l'Empereur ouvrit la session de 1808. Son discours, comme tous les précédens, fut d'un haut intérêt; l'Europe y était attentive.

Son système de finances était un monument de la puissance et de la grandeur de la France. On pourrait désormais subvenir aux dépenses que nécessiterait même une coalition générale de l'Europe, par les seules recettes annuelles. On ne serait ja-

mais contraint d'avoir recours aux mesures désastreuses *du papier-monnaie, des emprunts et des arriérés.*

Il avait fait cette année plus de mille lieues dans l'intérieur de son Empire. Le système de travaux qu'il avait arrêté pour l'amélioration du territoire se poursuivait avec activité.

La vue de cette grande famille française, naguère déchirée par les opinions et les haines intestines, aujourd'hui prospère, tranquille et unie, avait *sensiblement ému son âme; il avait senti que, pour être heureux, il lui fallait d'abord l'assurance que la France fût heureuse.*

Le traité de paix de Presbourg, celui de Tilsit, l'attaque de Copenhague, l'attentat de l'Angleterre contre toutes les nations maritimes, les différentes révolutions de Constantinople, les affaires du Portugal et d'Espagne avaient diversement influé sur les affaires du monde.

La Russie et le Danemark s'étaient unis à lui contre l'Angleterre.

Les États-Unis d'Amérique avaient préféré renoncer au commerce et à la mer, plutôt que d'en reconnaître l'esclavage.

Une partie de son armée marchait contre celles que l'Angleterre avait formées ou débarquées dans les Espagnes. C'était un bienfait particulier de cette providence, qui avait constamment protégé ses armes, que les passions eussent assez aveuglé les conseils anglais, pour qu'ils renonçassent à la protec-

tion des mers, *et présentassent enfin leur armée sur le continent.*

Il partait dans peu de jours pour se mettre lui-même à la tête de son armée, et, avec l'aide de Dieu, couronner, dans Madrid, le roi d'Espagne, et planter ses aigles sur les forts de Lisbonne.

Il ne pouvait que se louer des sentimens des princes de la confédération du Rhin.

La Suisse sentait tous les jours davantage les bienfaits de l'acte de médiation.

Les peuples d'Italie ne lui donnaient que des sujets de contentement.

L'empereur de Russie et lui s'étaient vus à Erfurt. Leur première pensée avait été une pensée de paix; ils avaient même résolu de faire quelques sacrifices pour faire jouir, plus tôt s'il se pouvait, les cent millions d'hommes qu'ils représentaient, de tous les bienfaits du commerce maritime; *ils étaient d'accord et invariablement unis pour la paix comme pour la guerre.*

L'adresse du Corps-Législatif fut présentée par le président Fontanes. A ces expressions qui la terminaient, on reconnaît toujours le faire de l'orateur : « Vous abandonnez la France qui, depuis tant d'années, vous a vu si peu de jours; vous partez, et je ne sais quelle crainte, inspirée par l'amour et tempérée par l'espérance, a troublé toutes les âmes. Nous savons bien pourtant que, partout où vous êtes, vous transportez avec vous la fortune et la victoire; la patrie vous accompagne de ses regrets et

de ses vœux; elle vous recommande à ses braves enfans qui forment vos légions fidèles. Ses vœux seront exaucés, tous vos soldats lui jurent, sur leurs épées, de veiller autour d'une tête si chère et si glorieuse où reposent tant de destinées. Sire, la main qui vous conduisit de merveille en merveille au sommet des grandeurs humaines, n'abandonnera ni la France ni l'Europe, qui si long-temps encore ont besoin de vous. »

« Mon devoir et mes inclinations, répondit l'Empereur, me portent à partager les dangers de mes soldats; nous nous sommes mutuellement nécessaires. Mon retour dans ma capitale sera prompt. Je compte pour peu les fatigues, lorsqu'elles peuvent contribuer à assurer la gloire et la grandeur de la France. »

Le ministre de l'intérieur fit l'exposé de la situation de l'Empire.

Dans la session, qui ne dura que cinquante jours, furent adoptées treize lois relatives à quelques points de droit civil peu importans, à des impositions locales, à des aliénations, concessions et échanges, la loi annuelle de finances et le code d'instruction criminelle : on se bornera aux deux dernières.

Code d'instruction criminelle.

La commission créée par l'arrêté du 7 germinal an IX, avait rédigé un projet de *code criminel, correctionnel et de police*, qui comprenait, en 1169 articles, les crimes et délits, la procédure et les dispositions pénales. Après avoir subi les mêmes préparations

que les projets des autres codes, il fut renvoyé à la section de législation du conseil d'état.

Le 2 prairial an XII, l'Empereur chargea la section de présenter une série de questions fondamentales du Code criminel. Son intention était que ces questions fussent d'abord discutées, sans néanmoins que les principes, qui seraient fixés, pussent être considérés comme arrêtés définitivement, le conseil demeurant libre de revenir sur ses premières décisions, lorsque le projet serait ensuite discuté.

Les questions fondamentales, au nombre de quatorze, furent ainsi présentées dans la séance du 16.

1° L'institution du jury sera-t-elle conservée?

2° Y aura-t-il un jury d'accusation et un jury de jugement.

3° Comment seront nommés les jurés? Dans quelle classe? Qui les nommera?

4° Comment s'exercera la récusation?

5° L'instruction sera-t-elle orale, ou partie orale, partie écrite?

6° Présentera-t-on plusieurs questions au jury de jugement? N'en présentera-t-on qu'une? N... est-il coupable?

7° La déclaration du jury sera-t-elle rendue à l'unanimité ou à un certain nombre de voix?

8° Y aura-t-il des magistrats qui pourront tenir des assises dans un ou plusieurs tribunaux criminels de département?

9° La peine de mort sera-t-elle conservée?

10° Y aura-t-il des peines perpétuelles?

11° La confiscation aura-t-elle lieu en certains cas?

12° Les juges auront-ils une certaine latitude dans l'application des peines? Y aura-t-il un *minimum* et un *maximum* qui leur laisseront la faculté de prononcer la peine pour plus ou moins de temps, suivant les circonstances?

13° Pourra-t-on placer sous la surveillance certains condamnés qui auront subi leur peine, et pourra-t-on exiger dans certains cas des cautions de leur conduite future?

14° Y aura-t-il un mode de réhabilitation pour les condamnés dont la conduite aurait mérité cette faveur?

La discussion fut ouverte de suite.

Première question. — L'institution du jury sera-t-elle conservée?

L'Empereur, le conseil d'état, le public, étaient sous l'impression du compte rendu par la cour de cassation en l'an XI, et des observations corrélatives du grand-juge qui avaient singulièrement ébranlé le jury, et mal disposé Napoléon pour cette institution déjà suspecte à ses yeux, parce qu'elle était populaire. Il l'avait fait suspendre, il avait même fait établir des tribunaux exceptionnels pour la répression du brigandage. Si, dans le procès de Moreau, un tribunal sans jurés avait été soumis à certaines influences, un jury y aurait encore bien moins échappé. Ces causes, quoique de leur nature accidentelles et transitoires, rendaient l'Empereur hostile au jury.

Pour plaire au pouvoir, et par haine de la révolution, il s'était formé un véritable complot contre cette institution. C'est ce que prouve assez clairement le caractère politique de ses adversaires.

Avec un discours écrit, Siméon monta le premier à l'assaut, et conclut à la suppression du jury. Il fut soutenu par son beau-frère Portalis, par Bigot-Préameneu; après ces jurisconsultes célèbres, par Dupuy et Ségur, peu versés dans la matière.

Le jury fut défendu, en première ligne et avec courage par Berlier, Treilhard, président de la section de législation, et Defermon, ensuite par Crétet, Bérenger, Frochot, le prince Louis. L'archichancelier et Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, louvoyèrent entre les avantages et les inconvéniens, et se prononcèrent pour le jury, à condition que son organisation serait améliorée, c'est-à-dire moins favorable à l'accusé.

L'Empereur répéta qu'il ne regarderait point le conseil comme engagé par la détermination qui serait prise, et que si, en organisant le système, on rencontrait des obstacles imprévus, le conseil pourrait revenir sur sa première opinion. Il entra ensuite en matière. Suivant lui, de part et d'autre, on avait allégué des raisons très fortes pour et contre l'institution du jury. Ce n'était pas une grande garantie pour l'accusé contre le pouvoir. Un gouvernement tyrannique aurait plus de prise sur des jurés que sur des juges qui seraient moins à sa disposition, et lui opposeraient plus de résistance. Aussi les tribu-

naux les plus terribles avaient-ils des jurés. S'ils eussent été composés de magistrats, les habitudes et les formes auraient été un rempart contre les condamnations injustes et arbitraires. La dureté que pouvait donner l'exercice continuel de ces fonctions était peu à craindre, lorsque la procédure était publique, qu'il y avait des défenseurs et des débats.— Les jurés acquittaient presque toujours les coupables. L'Angleterre elle-même l'avait reconnu. Si elle conservait le jury, c'était moins comme institution judiciaire que comme institution politique; elle y voyait à tort une garantie contre le pouvoir de la couronne; que signifiait aujourd'hui la question intentionnelle? N'était-ce pas un double emploi depuis que le droit de grâce attribué au souverain, l'avait mis à même d'adoucir ce que l'application de la loi pouvait avoir, dans certains cas, de trop rigoureux.

Cependant l'Empereur admettait le jury s'il était possible de le bien composer. C'était un grand inconvénient d'appeler aux fonctions de jurés des hommes peu exercés, et de les livrer à un commissaire impérial, ainsi qu'à des avocats qui l'étaient beaucoup. Il ne faudrait admettre pour défenseurs devant le jury que des personnes qui n'auraient point les habitudes du barreau; car si plusieurs avocats répétaient les mêmes faits devant les jurés, et les présentaient avec adresse, nul doute qu'ils ne parvinssent à séduire des esprits inexpérimentés. Ils n'auraient pas le même avantage sur les juges de profession. Dans le procès de Moreau, un avocat n'a-

vait pas craint de faire publiquement l'éloge du comte d'Artois. Un autre, appelé à Lyon, pour défendre un homme qui avait tué un gendarme chargé de l'arrêter, avait professé le droit de résistance à l'autorité. On les trouvait toujours prêts à empiéter sur le terrain de la politique; ils attaquaient en toute occasion les lois sur le divorce et les biens nationaux. C'était ainsi qu'on sapait toutes les bases du gouvernement. Il défendrait aux avocats d'aller plaider dans les départemens sans la permission du grand-juge, et cette permission ne serait donnée qu'à ceux qui ne pourraient pas en abuser. Si ce moyen ne suffisait pas pour contenir les avocats, il saurait en trouver de plus efficaces.

En admettant la conservation du jury, il serait nécessaire d'organiser des tribunaux d'exception, pour connaître des délits commis par des individus non domiciliés ou réunis en bande. La répression de pareils accusés était au-dessus de la force des jurés : ils se laisseraient trop intimider. Il était même possible que la crainte séduisît leur conscience, et la disposât à donner plus de poids aux vaines excuses des accusés. Les tribunaux d'exception ne pouvaient être dangereux, lorsque le tribunal de cassation prononçait sur la compétence.

L'Empereur combattait le jury en homme de pouvoir et non en philosophe, encore moins en jurisconsulte. De là, ses pauvres argumens. L'exemple du tribunal révolutionnaire de Paris, jugeant avec des jurés ne prouvait rien. C'était une véritable

commission et non un jury. La sortie contre les avocats dont l'Empereur ne pouvait supporter l'indépendance, n'avait qu'un rapport très éloigné avec la question. D'ailleurs, leur influence sur les jurés était balancée par celle du ministère public. La voie était également ouverte à l'accusation et à la défense. Dire que le jury n'était pas, pour l'accusé, une meilleure, une aussi bonne garantie que des juges, et d'un autre côté, que le jury acquittait des coupables, c'était une contradiction. Des coupables! qui pouvait l'affirmer, qu'en savait-on? Si des juges étaient moins susceptibles d'être influencés par le pouvoir, pourquoi répugnait-il à la conservation du jury?

Si par respect pour la dignité de l'Empereur, on ne lui rétorqua pas ainsi ses argumens, on ne lui épargna cependant pas les contradictions. Treilhard se fit remarquer par son opiniâtreté. » Il faut convenir, lui dit Napoléon, que vous êtes bien entêté.— Votre majesté, lui répondit Treilhard, ne tient pas moins à son opinion. » — La question ayant été mise aux voix, dix conseillers votèrent pour la suppression du jury, mais la majorité fut pour sa conservation.

Deuxième question.—Y aura-t-il un jury d'accusation et un jury de jugement?

Treilhard et Bigot-Préameneu soutinrent l'affirmative; elle fut adoptée sans contradiction.

Troisième question. — Comment seront nommés les jurés? Dans quelle classe? Qui les nommera?

Le conseil adopta en principe, 1° que les jurés seraient pris parmi les membres des colléges électoraux; qu'on n'appellerait que les jurés désignés avant la cause; que la liste serait formée par le préfet; que celle pour le jury d'accusation serait composée de quinze jurés désignés pour un mois, et celle du jury de jugement de quarante-huit désignés pour trois mois.

Il n'y eut de remarquable dans la discussion que la question incidente posée par l'Empereur, la non-admission des avocats comme défenseurs. Personne ne soutint leur exclusion; on fut généralement d'avis qu'il suffisait du pouvoir discrétionnaire du président pour contenir les avocats dans de justes bornes.

Quatrième question. — Elle fut ajournée.

Cinquième question. — L'instruction sera-t-elle orale, ou partie orale, partie écrite?

Le conseil adopta la seconde alternative. L'Empereur fit décider que les informations faites par la police ne seraient pas produites aux débats; parce que la police instruisait surtout dans la vue de découvrir tous les coupables et toutes les circonstances du crime; que par cette raison, elle devait être *insidieuse;* que le juge-instructeur, au contraire, n'avait d'autre vue que d'arriver à la vérité.

Sixième question. — Présentera-t-on plusieurs questions au jury de jugement? n'en présentera-t-on qu'une? N..... est-il coupable?

Sur la proposition de Treilhard, et sans discus-

sion, il fut décidé que la question intentionnelle serait supprimée comme inutile, l'Empereur ayant le droit de grâce, que l'Assemblée constituante n'avait pas donné au roi.

Septième question. — La déclaration du jury sera-t-elle rendue à l'unanimité ou à un certain nombre de voix?

Les rédacteurs du projet avaient proposé l'unanimité pour opérer la condamnation; la section de législation avait opiné pour la majorité des deux tiers.

L'archi-chancelier fut d'avis que la majorité absolue suffisait; il fut appuyé par Lacuée, qui cita un exemple peu fait pour séduire, celui des tribunaux militaires. Berlier, Treilhard montèrent encore à la brèche pour défendre au moins la majorité des deux tiers; l'Empereur leur répondit : « Une chance d'absolution trop favorable assurerait au crime l'impunité et aurait des conséquences funestes, même en politique. Elle amenerait la tyrannie, car les désordres n'étant pas réprimés par une justice criminelle assez ferme, le gouvernement, dont le premier devoir était de maintenir l'ordre public et la sûreté commune, serait forcé de prendre des mesures extraordinaires pour empêcher qu'ils ne fussent troublés par les scélérats auxquels les tribunaux auraient indiscrètement rendu la liberté. Il était juste de tenir au moins la balance entre la société et l'accusé; l'indulgence envers les coupables était cruauté envers la société. Aujourd'hui, tout homme

à qui sa fortune permettait de payer un avocat, et qui avait des jurés pour arbitre de son sort, était presque certain d'être absous. Tout système qui reposait sur le principe que l'évidence seule devait déterminer les jugemens criminels était pure idéologie; dans ces matières, on ne pouvait ordinairement se décider que d'après des probabilités. L'accusé aurait toute la garantie qu'on pouvait raisonnablement desirer, si l'on donnait aux juges l'influence nécessaire pour sauver l'innocent contre la fausse décision du jury.

Il fut adopté en principe que la majorité absolue suffirait pour la condamnation. On fit entrevoir que, dans ce cas, il conviendrait d'opposer à cette majorité une délibération de la minorité renforcée par de nouveaux jurés ou par la totalité des juges.

Dans cette discussion, il fut dit, par Treilhard, que les affaires qui avaient trait à la politique étaient désormais étrangères aux tribunaux. Ce fut le premier aveu fait hautement qu'elles étaient soumises à l'arbitraire du pouvoir.

Huitième question. — Y aura-t-il des magistrats qui pourront tenir des assises dans un ou plusieurs tribunaux criminels de département?

La section de législation proposait de donner à chaque cour criminelle un président sédentaire; les rédacteurs du code voulaient qu'il fût établi un certain nombre de présidens qui, sans être attachés à aucune cour en particulier, iraient tenir des assises.

Dans la discussion de ces deux systèmes, les ad-

versaires du jury l'attaquèrent encore. L'Empereur était pour des teneurs d'assises ambulans, appelés préteurs. Par ce moyen, on diminuait le nombre des tribunaux criminels, et on établissait de grandes cours à l'instar des parlemens, sur lesquels on ne tarissait pas d'éloges et de regrets.

Des juges ambulans, disait l'Empereur, qui iraient tenir leurs assises, seraient, dans les mains du gouvernement, des instrumens plus utiles que des juges sédentaires. Pouvait-on dire qu'il y avait en France un gouvernement, quand on voyait rendre la justice au milieu d'une tourbe de procureurs et d'avocats qui dirigeaient l'opinion publique, et par elle inspiraient la terreur aux juges et aux témoins; on en avait eu récemment des exemples remarquables (le procès de Moreau). Ne voyait-on pas des juges, même de la cour de cassation, dîner chez des avocats, et contracter avec eux des habitudes de société qui détruisaient le respect dû à la magistrature et son indépendance morale? Un préteur ambulant, arrivant dans le lieu où il devait tenir ses assises, n'y serait pas si facilement influencé et surtout intimidé. On aurait, à la préfecture, un petit appartement pour le recevoir. Il lui serait défendu de loger ailleurs et d'accepter à dîner chez qui que ce fût. Les grands fonctionnaires de l'ordre judiciaire étaient trop dispersés; il ne pouvait connaître les présidens de justice criminelle de Provence, de Languedoc, il n'en était pas connu davantage, en sorte qu'il avait sur eux très peu d'autorité; au contraire,

s'il avait à Paris trente préteurs criminels, il les connaîtrait et les enverrait dans telle ou telle direction, suivant leur caractère. Il enverrait, par exemple, dans la Vendée ceux dont la fermeté lui serait connue; ils y seraient moins timides que les juges actuels qui, étant du pays, n'osaient déployer la sévérité de leurs fonctions. L'intérêt du gouvernement exigeait qu'il eût une action plus directe sur la justice criminelle. Les présidens actuels des tribunaux n'avaient pas la force de défendre l'état, ils laissaient tout dire contre le gouvernement, et tremblaient devant l'opinion publique créée par les avocats; il en résultait une sorte d'anarchie dans la justice; rien n'empêcherait de choisir, dans la cour de cassation, un certain nombre de juges ambulans. Les parlemens imposaient jadis aux avocats, ceux-ci imposaient maintenant aux tribunaux. Un pareil ordre de choses ne permettait pas de rétablir, sans un véritable danger, l'ordre des avocats. Il n'y avait point d'ordre judiciaire en France, parce que les juges n'étaient pas assez nombreux pour faire corps, et parce que les fainéans étaient aussi bien payés que les travailleurs; il faudrait que le traitement pût varier en raison du travail.

Les juges ambulans, c'était le régime de l'Angleterre. On lui opposa la trop grande étendue de la France; le conseil adopta en principe que les cours criminelles seraient sédentaires.

Neuvième question. — La peine de mort sera-t-elle conservée?

Dixième question. — Y aura-t-il des peines perpétuelles?

Ces deux questions, à peine effleurées, furent résolues affirmativement. La philanthropie n'était pas de saison.

Onzième question.—La confiscation aura-t-elle lieu?

Les rédacteurs du code l'admettaient dans certains cas, tels que les crimes de conspiration et d'altération des monnaies; la section de législation la rejetait absolument.

Elle fut soutenue par l'archi-chancelier et Portalis, et combattue par Bigot-Préameneu.

«Toutes les législations connues, dit l'Empereur, avaient toujours attaché la confiscation aux condamnations pour crimes d'état. Ce système se conciliait parfaitement avec les principes de la successibilité; car ce n'était point de la nature qu'un père tenait le droit de transmettre, après lui, ses biens à ses enfans, c'était de l'organisation sociale; or, quand il l'attaquait, il se dépouillait lui-même des droits qu'elle lui donnait. Il était même beaucoup de cas, où par le fait du père, sa succession, réduite à rien, échappait à ses enfans. Il fallait prendre garde, d'ailleurs, qu'un conjuré pouvait avoir acquis, avec le prix de sa trahison, les biens qu'il possédait, et qu'alors la cause de sa propriété était trop criminelle pour qu'elle dût profiter à sa famille. La confiscation avait cet avantage qu'elle intéressait toutes les familles à détourner ceux qui leur appartenaient de tremper dans une conspiration. Le

droit qu'avait le gouvernement de la remettre lui donnait la facilité d'éteindre, dans le cœur des enfans, la haine qu'avait pu y jeter le supplice mérité de leur père. Il pouvait d'ailleurs mettre, à la grâce qu'il accordait, les conditions qu'exigeait le bien de l'état : par exemple, si les biens du condamné étaient situés dans les lieux où il s'était fait un parti, le gouvernement pourrait les remplacer par d'autres. Si la confiscation n'avait pas été en usage pendant les premiers siècles de Rome, c'est qu'alors elle aurait été inutile, car les successions n'étaient pas encore réglées : c'était le peuple qui donnait aux enfans les biens de leur père *intestat*. L'histoire déposait en faveur de la confiscation; c'était elle qui avait empêché la famille des Biron de s'éteindre. Le roi, en remettant les biens du coupable à sa famille, avait étouffé en elle une inimitié que, dans la suite, il aurait été obligé de punir. Il était vrai qu'on avait abusé de la confiscation, mais on avait aussi abusé de la peine de mort, et c'était parce qu'on se souvenait trop des abus, qu'on répugnait même à une sévérité qui n'était que juste. »

Le conseil admit le principe de la confiscation.

Douzième, treizième et quatorzième questions. — Elles furent résolues affirmativement.

La section de législation avait été chargée de rédiger un projet pour l'organisation de tribunaux d'exception. Elle trouva cette institution dangereuse et inutile, puisqu'il y avait des tribunaux spéciaux qui devaient subsister jusque deux ans après la

paix. La section pensa donc que si, d'ici à ce temps, le jury remplissait les espérances qu'on en avait conçues, on pourrait se passer de ces tribunaux; que si, au contraire, la nouvelle épreuve qu'on allait faire du jury n'était pas satisfaisante, on pourrait les proroger.

La plupart de ceux qui avaient voté le maintien du jury, dit l'Empereur, et notamment lui-même, ne s'y étaient déterminés que par la certitude qu'il existerait des tribunaux d'exception. On ne pouvait se dissimuler que, dans beaucoup de cas, le jury ne déployait pas assez de fermeté, pour qu'on pût se flatter que seul il remédierait à tous les désordres. Il était certain, par exemple, qu'il acquittait tous ceux qui s'étaient rendus coupables d'attentats contre la gendarmerie, et cependant il ne fallait que deux ou trois jugemens de cette espèce pour dépouiller ce corps utile de toute sa force morale. Il était facile de déterminer, avec précision, les délits qui seraient de la compétence des tribunaux d'exception; il voudrait qu'on fît juger par eux les attentats contre la gendarmerie, les délits des individus en récidive échappés des galères, et les crimes commis par les individus réunis en bande. Ainsi la juridiction ne serait réglée, par la nature du crime, que dans un seul cas, dans celui des attentats contre la gendarmerie; dans les deux autres, elle le serait par la qualité des personnes.

L'Empereur insista pour que la section rédigeât un projet.

Il partit pour son voyage à Boulogne et dans les provinces du Rhin. Les grandes questions ayant été décidées devant lui, la discussion du code continua pendant son absence, et dans dix séances présidées par l'archi-chancelier.

Trois jours après son retour, le 24 vendémiaire an XIII, il prit de nouveau une part active à la discussion.

Dans celle qui avait eu lieu, en prairial an XII, sur les questions principales, l'Empereur en avait abordé une non moins grave, la réunion de la justice civile et de la justice criminelle, la formation de grandes cours judiciaires remplaçant jusqu'à un certain point les anciens parlemens. La section de législation avait été chargée de s'en occuper. Le 1er brumaire, elle rendit compte de sa délibération : les avis y avaient été partagés; la matière fut discutée.

Suivant l'Empereur, la question n'avait encore été traitée que sous le rapport de la considération qu'il importait d'assurer aux juges. Les uns avaient prétendu que cette considération dépendait du nombre, les autres qu'elle dérivait de la nature des fonctions. Mais il était un autre point de vue beaucoup plus important sous lequel il convenait d'envisager la question.

La réunion de la justice criminelle à la justice civile, ne devait pas seulement avoir pour objet d'établir des corps dont la dignité imposât davantage au public, aux accusés, aux défenseurs. En adoptant cette

opinon, il s'était surtout décidé par le desir de donner plus d'intensité à la justice criminelle.

Dans l'état actuel des choses, la poursuite des crimes était confiée à un magistrat de sûreté, à un juge instructeur, au procureur général, fonctionnaires isolés, qui ne trouvaient pas en eux assez de force pour attaquer les coupables puissans. Le tribunal ne pouvait les mettre en mouvement, ni ranimer leur énergie; car il était sans pouvoir sous ce rapport, et le président le plus ferme dans ses fonctions verrait commettre un délit, qu'il serait réduit à en être le témoin passif. Si le ministère public négligeait son devoir, il fallait que la cour criminelle pût le mander et lui ordonner de poursuivre. Mais cette fermeté, on ne pouvait l'attendre d'un président et de deux assesseurs qui n'étaient pas soutenus par la force de l'opinion, et que les avocats dominaient. Il était naturel que les juges criminels fussent moins considérés que les juges civils. La science du droit civil, supposait des connaissances très étendues, conciliait plus d'estime à ceux qui la possédaient, que la science, très restreinte, du droit criminel. Les fonctions de juge civil imposaient aussi davantage aux avocats; car, comme c'étaient les causes civiles qui faisaient leur fortune, il était certain qu'ils auraient toujours plus de ménagement et de respect pour les tribunaux qui jugeaient ces sortes d'affaires.

Le ressort de la justice criminelle n'était donc pas assez tendu. Dès-lors, l'ordre civil n'était pas consti-

tué en France, car il n'existait que lorsque la justice criminelle contenait chacun dans le devoir. C'était surtout dans les pays qui avaient une puissance militaire considérable, qu'il convenait d'organiser fortement cette justice, afin que dans tous les temps elle arrêtât le torrent de la force.

Voilà le rapport sous lequel la réunion de la justice criminelle devenait nécessaire. Il s'agissait de former de grands corps, forts de la considération que donnait la science civile, forts de leur nombre, au-dessus des craintes et des considérations particulières; qui fissent pâlir les coupables quels qu'ils fussent, et qui communiquassent leur énergie au ministère public. Il s'agissait enfin d'organiser la poursuite des crimes; elle était nulle dans l'état actuel des choses.

Sous plusieurs rapports, cette opinion de l'Empereur était remarquable; 1° la crainte que le bras de la justice criminelle ne fût pas assez fort; 2° pour la corroborer, l'idée de la réunir à la justice civile, afin qu'elle imposât aux avocats, dont il redoutait l'indépendance, et à la puissance militaire, qui, s'il ne protégeait pas la puissance civile, mettrait l'état en danger; 3° la velléité d'établir de grands corps judiciaires à l'instar des parlemens. Dans le tableau qu'il faisait de l'impuissance des tribunaux existans, il y avait une grande exagération. Mais dans l'administration de la justice, comme dans toutes les branches de l'établissement public, il voulait la force, caractère distinctif de son gouver-

nement, plus soigneux de l'action de l'autorité que des moyens de défense de l'accusé.

On fit beaucoup d'objections contre le système de la réunion ; la principale, qu'elle était inconciliable avec le jury, et un moyen indirect de l'abolir. En effet, les partisans de la réunion ne le dissimulaient pas. L'Empereur réfuta les objections, et attaqua Treilhard corps à corps.

Il s'était, dit-il, plus attaché à récriminer qu'à réfuter les motifs sur lesquels reposait le système. Il avait pris, pour base de ses raisonnemens, la supposition que les cours d'appel seraient le siège de la justice criminelle; et cependant ce point était encore en question. D'un autre côté, il avait gardé le silence sur l'intérêt qu'il y avait d'allier dans les mêmes magistrats le caractère de juge civil et celui de juge criminel. Son système de discussion tendait à établir qu'on ne proposait la réunion que pour détruire le jury, parce que ces deux institutions ne pouvaient subsister ensemble.

D'abord, si l'on voulait revenir sur la question du maintien du jury, on l'aborderait avec franchise; mais cette question était décidée, et l'Empereur avait partagé l'opinion de ceux qui pensaient que le jury devait être maintenu. Ce mode de procédure paraissait être le meilleur; et d'ailleurs, pour l'adopter, il avait suffi à l'Empereur qu'il ne fût pas rejeté par une opinion unanime.

Mais le jury pourrait-il subsister avec la réunion des deux justices? Treilhard n'avait pas prouvé l'im-

possibilité de cette alliance. Il avait fait voir la difficulté du transport des témoins au chef-lieu de la cour d'appel. La difficulté serait la même soit que la procédure par jurés subsistât, soit que les juges prononçassent sur le fait, comme ils prononçaient sur le droit. Ainsi, cette objection ne mettait pas en opposition les deux systèmes.

Comment rassembler les jurés de tous les points du ressort d'une cour d'appel? — D'abord, il n'était pas décidé que les cours criminelles seraient réunies aux cours d'appel. Cependant, en se plaçant dans cette hypothèse, serait-ce donc détruire le jury que d'admettre quelques excuses de plus, d'appeler également des jurés de tous les points du territoire juridictionnel, en se contentant néanmoins de ceux qui se présenteraient? On avait exagéré la difficulté en soutenant que, pour appeler également tous les citoyens du ressort, il faudrait faire venir les jurés de sept ou huit départemens; les cours d'appel n'avaient ordinairement dans leur juridiction que quatre départemens au plus, et il était à observer que le chef-lieu de la cour était toujours central.

Au reste, si tous les obstacles qu'on opposait ne pouvaient être levés autrement, on enverrait la section criminelle de la cour tenir des assises sur les lieux.

A l'égard des frais, sans adopter les calculs qu'on avait fait pour les évaluer, l'Empereur pensait qu'ils ne seraient pas aussi considérables qu'on le prétendait, lorsqu'on aurait débarrassé les cours criminelles

d'une foule de petites affaires qu'on pouvait faire terminer sur les lieux par les tribunaux correctionnels.

Comment organiserait-on l'appel de ces jugemens? C'était là des détails faciles à arranger, et dont on s'occuperait après que les bases seraient posées. L'essentiel était de relever le caractère du juge criminel, en y ajoutant celui du juge civil, et d'organiser de grands corps de magistrature qui donnassent la vie et le mouvement à la justice, surtout aux extrémités de l'empire, qui, lorsque les agens de l'Empereur trahissant ses intentions ne feraient pas leur devoir, les manderaient et leur ordonneraient de poursuivre. Alors seulement les coupables ne jouiraient pas d'une impunité scandaleuse; elle n'existait aujourd'hui que parce que la justice locale n'était pas assez forte, et que le ministère public, lorsqu'il négligeait de poursuivre, ne pouvait être mis en action que par les ordres directs du gouvernement.

L'Empereur chargea la section de rédiger le système de la réunion en projet de loi, afin de faciliter la discussion.

Ce projet fut présenté dans la séance du 8 brumaire. Il supprimait le jury d'accusation. Treilhard l'attaqua d'abord dans la forme comme inconstitutionnel, puisqu'il supprimait le jury d'accusation et les tribunaux criminels établis par la constitution de l'an VIII, et confirmés par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII; il fallait donc un sénatus-consulte

pour opérer ce changement. Au fond, il en contesta les avantages, et en développa les inconvéniens. Quant à la forme, l'archi-chancelier, le grand-juge et Siméon subtilisèrent sur les termes de la constitution; l'Empereur trouva l'objection fondée seulement pour le jury d'accusation. De la question de forme qui n'était pas un embarras, on passa à la question du fond, la suppression. Treilhard la combattit, et conclut, pour laisser mûrir les idées, et interroger l'inexpérience, à l'ajournement du code criminel.

L'Empereur s'y opposa. Si l'on voulait enfin fixer la nation, il fallait se hâter de régler, par des codes, les principales matières de la législation. Le code civil, sans être un ouvrage parfait, avait cependant opéré beaucoup de bien; chacun désormais savait d'après quels principes se diriger, et arrangeait, en conséquence, sa propriété et ses affaires.... Le code criminel était celui qui influait le plus sur la tranquillité publique; il contribuait beaucoup à mettre les Français dans cet état de calme et de repos dont ils avaient besoin après de si longues agitations. Qu'ensuite par un code particulier, on réglât les affaires de commerce; que le code de la procédure déterminât la manière d'exercer les actions civiles, et l'on aurait, dans la législation, un ordre de choses fixe. Il n'y avait aucun avantage à différer la confection du code criminel; on se trouverait l'année prochaine dans le même état qu'aujourd'hui. Le temps seul ne ramenerait pas à l'unité d'opinion;

il ne leverait pas les doutes et ne formerait pas les idées.

Berlier posa, comme question antérieure à celle de la réunion, celle de savoir si l'on voulait réellement la conservation du jury. Il en voyait la destruction dans l'adoption du projet par trois causes : 1° l'augmentation des frais; 2° la difficulté de faire venir les jurés de points éloignés; 3° la présence d'un corps nombreux de juges dont l'inutilité appellerait de nouvelles attributions.

L'Empereur se chargea de dissiper ces inquiétudes; il ne pensait pas que le jury ne pût se concilier avec la réunion. Même dans l'organisation actuelle des tribunaux, on pouvait demander pourquoi des individus sans talens et sans connaissances décidaient seuls du sort des accusés, en présence de juges instruits et exercés, qui se trouvaient réduits à un rôle passif.

Lorsqu'on s'arrêtait là et qu'on ne considérait ce système qu'en soi, on le trouvait ridicule, et il n'était personne qui n'aimât mieux être jugé par des magistrats que par des jurés; mais quand on l'envisageait sous ses rapports politiques, il devenait raisonnable. On était obligé de confier à des juges la décision des affaires qui touchaient à la propriété, parce que le jugement de ces sortes de contestations dépendait de règles qui formaient une science particulière et que tous les citoyens ne possédaient pas; mais pour prononcer sur un fait, il ne fallait que le sixième sens, c'est-à-dire la conscience : on

pourrait donc appeler aux jugemens criminels des individus pris dans la foule. Or, c'était donner une garantie aux citoyens, que de ne pas abandonner leur honneur et leur vie aux juges, qui déjà décidaient de leur propriété. Des juges pouvaient avoir conçu des préventions contre un particulier à l'occasion d'affaires civiles; ils pouvaient avoir conservé du ressentiment, parce que, dans d'autres occasions, on aurait manqué envers eux de respect et d'égards: des jurés pris dans la masse de la population arrivaient dégagés de passions. Voilà le seul rapport sous lequel l'institution du jury pouvait être défendue.

Après ce plaidoyer en faveur du jury, en contradiction jusqu'à un certain point avec les attaques que l'Empereur lui-même lui avait portées, il permit de discuter de nouveau le maintien du jury. La discussion ne fut ni longue ni sérieuse. Le conseil persista dans la résolution qu'il avait prise, le 16 prairial an XII, de conserver l'institution.

On reprit la discussion sur la réunion; le conseil adopta en principe que la justice civile et criminelle serait rendue par les mêmes tribunaux; qu'ils seraient sédentaires; que néanmoins, dans les cas de nécessité et en vertu d'un décret impérial, la section criminelle pourrait aller tenir des assises hors du lieu où siégeait le tribunal.

Dans la séance suivante, l'Empereur mit aux voix la question agitée et non décidée précédemment, d'attribuer aux tribunaux de première in-

stance les fonctions de jury d'accusation; le conseil adopta en principe le maintien de ce jury.

On agita la question de savoir si les sections de la cour pourraient se réunir, quand elles le jugeraient à propos, pour juger des affaires criminelles. On demandait quel pouvait être le but de cette réunion, puisque des jurés prononçaient sur le fait.

Il resterait encore, répondit l'Empereur, des fonctions très importantes : ils auraient le droit, s'ils croyaient que les jurés s'étaient trompés, de leur demander une nouvelle déclaration, en leur adjoignant des jurés nouveaux; ils auraient à prononcer sur les incidens qui s'élevaient dans le cours d'une procédure, qui l'entravaient, et quelquefois en changeaient la direction; ils auraient à contenir les accusés, leurs défenseurs, leurs partisans; ils auraient à déterminer la peine. Dans tous ces cas, un jugement rendu par trente juges, avait un caractère plus formel et faisait plus d'impression sur les esprits qu'un jugement rendu par un petit nombre. Or, il était des circonstances et des évènemens où la justice ne pouvait avoir trop de force.

Les jurés jugeaient, dans l'atmosphère de l'audience, qui variait suivant les circonstances. Pour condamner ou pour absoudre, ils se réglaient trop souvent sur le plus ou le moins d'importance de l'accusé, sur les mouvemens du public qu'il avait eu soin de composer de ses amis. Si les jurés étaient en présence d'un grand nombre de juges, qu'ils vissent ne pas se laisser aller à ces impressions, leur

courage s'affermirait, ils se dégageraient des considérations particulières, reprendraient leur impartialité et ne verraient que les faits.

Les avocats étaient sans importance par rapport au gouvernement, mais ils en avaient beaucoup par rapport aux jurés, car ils séduisaient, par des discours captieux, ces hommes peu accoutumés à démêler un sophisme. Trente juges qui, par leur contenance, feraient connaître qu'ils n'étaient pas dupes des vains discours des avocats, désabuseraient les jurés. D'ailleurs ces juges avaient tous le droit d'interpeller les accusés et les témoins, et de porter ainsi la lumière dans les replis où tel accusé et ses conseils évitaient de laisser pénétrer le jury; chaque juge pouvait demander la répression de l'avocat qui en imposait ou qui s'oubliait. Un juge usait de ces facultés avec bien plus d'assurance, lorsqu'il était assis au milieu de trente magistrats, que lorsqu'il n'en voyait autour de lui qu'un petit nombre.

On avait prétendu que l'égalité des droits serait blessée, si l'un était jugé par huit juges et l'autre par trente. L'égalité était scrupuleusement respectée, quand le nombre des jurés était le même pour tous les accusés, et quand les jurés jouissaient, dans toutes les affaires, de la même liberté, de la même indépendance; or, ils ne pouvaient avoir également cet avantage qu'autant qu'ils délibéraient toujours dans la même atmosphère. S'il y avait un grand nombre d'accusés, ou si l'accusation frappait des personnes élevées, les jurés avaient à lutter contre

une plus grande masse d'intérêts et d'intrigues que dans les affaires ordinaires. Alors il importait d'entourer le jury d'une force proportionnée à la résistance. Par ce moyen, on ne faisait que rétablir l'égalité, car on rendait aux jurés la liberté et l'indépendance dont ils jouissaient dans les affaires ordinaires. Il y avait donc une différence réelle et considérable entre les jugemens rendus par une seule section et ceux qui émanaient des sections réunies. Fallait-il établir cette différence? C'était une autre question.

Elle fut longuement discutée et donna lieu à des décisions qui ne la résolvaient pas d'une manière nette, et sur lesquelles on revint dans la suite. En définitive, le principe de la réunion ne fut pas admis.

On se proposait d'avancer rapidement dans la discussion du code, lorsqu'une circonstance imprévue vint l'arrêter et faire révoquer une disposition fondamentale adoptée après une discussion laborieuse.

Les présidens et les procureurs généraux des cours criminelles étaient venus au couronnement. Ils firent des observations sur le système de réunion des justices civile et criminelle, qui leur paraissait ne pouvoir se concilier avec le jury. On discuta donc encore sur cette possibilité. L'Empereur demanda si ces magistrats avaient émis une opinion positive sur l'institution des jurés. Plusieurs conseillers d'état et le grand-juge répondirent que la grande majorité se prononçait fortement pour le maintien du jury, dont

le service s'était singulièrement amélioré depuis les reproches qui lui avaient été faits en l'an XI. L'archi-chancelier conclut, vu la situation des choses et des esprits, à laisser à la justice son organisation actuelle. L'Empereur dit que l'opinion sur le jury paraissait trop douteuse pour qu'en supprimant cette institution, on n'excitât pas des regrets. Le conseil arrêta donc que la justice civile et la justice criminelle continueraient d'être administrées par des tribunaux différens.

On ne s'occupa plus du code criminel que dans trois séances auxquelles l'Empereur ne prit aucune part. Pendant les discussions qu'on vient d'analyser, les autres questions fondamentales relatives à la procédure et à la pénalité avaient été décidées, et l'on avait arrêté notamment que, pour l'application des peines, les juges auraient une latitude entre un *minimum* et un *maximum*. Après les vingt-cinq séances qu'avait consumées cette discussion, on resta pendant quatre ans sans s'occuper du code criminel. L'Empereur avait été presque toujours absent pour son couronnement en Italie, ses préparatifs de descente en Angleterre, les campagnes de 1805, 1806, 1807.

CHAPITRE LII.

Session du Corps-Législatif, suite. — Code d'instruction criminelle, fin de la discussion. — Présenté au Corps-Législatif, adopté. — Lois de finances, budget. — Loi sur les boissons. — Décrets; statuts de la banque; tabacs; cartes à jouer; caisse d'amortissement; monnaies. — Drapeaux espagnols envoyés au Corps-Législatif. — Le titre de *représentant de la nation* lui est dénié. — Épuration des tribunaux. — Création d'auditeurs. — Police et discipline. — Députation des collèges électoraux. — Dépôts de mendicité. — Mariages des militaires. — Maisons de détention. — Vaccine.

Le 23 janvier, l'Empereur, étant au conseil d'état, ordonna à la section de législation de faire un rapport sur le Code, et de poser les questions principales dont la solution lui servirait de bases. La section, présidée par Treilhard, s'adjoignit Muraire, premier président, et Merlin, procureur général de la cour de cassation. Alors séparant de la procédure la pénalité, on divisa le projet originaire en deux codes.

Le *code d'instruction criminelle* fut le premier soumis à la discussion. Le 30, après avoir rendu compte du travail fait en l'an XII et en l'an XIII,

Treilhard présenta une série de questions, les mêmes qui avaient été présentées en l'an XII, la plupart décidées, quelques-unes restées indécises.

La première était celle du maintien du jury. L'Empereur ouvrit la discussion. Il y avait depuis quatre ans des changemens notables dans le personnel du conseil d'état, qui n'étaient pas favorables à la révolution. Un nouvel athlète combattit le jury, c'était Montalivet. Albisson le défendit. L'Empereur demanda comment le jury marchait actuellement. Le grand-juge répondit que la théorie du jugement par jurés était belle et séduisante; mais qu'on ne pouvait se dissimuler qu'en général les jurés remplissaient leurs fonctions avec beaucoup de faiblesse; qu'ils encourageaient le crime par l'impunité. L'institution du jury n'avait maintenant qu'un seul avantage, c'était que l'innocence ne courait pas le hasard d'être condamnée.

Comment le jury qui, suivant le rapport des présidens et procureurs généraux venus au couronnement, s'était notablement amélioré de l'an XI à l'an XIII, avait-il à ce point dégénéré de l'an XIII à 1808? Le grand-juge croyant que l'Empereur était contre l'institution, voulait le flatter et lui fournir des argumens.

Quittant la question, l'Empereur remit en discussion celle de la réunion des justices civile et criminelle, à laquelle il attachait évidemment la plus grande importance, et tira de sa poche un projet en cinq articles, dans lequel il n'était pas dit un seul

mot du jury. Les deux questions se trouvèrent mêlées dans la discussion.

Sur le jury, le combat recommença. L'archi-chancelier abandonna l'institution, le grand-juge persistait dans son antipathie; par ses paroles équivoques ou contradictoires, l'Empereur semblait éviter de se prononcer ouvertement pour ou contre. Jaubert se montra le plus fougueux adversaire du jury; il ne se dissimulait pas que l'opinion du conseil était formée, qu'on était décidé à maintenir l'institution, et qu'il ne restait de contre-poids à ces suffrages imposans que le génie et la puissance de sa majesté.

La menace du contre-poids n'empêcha pas Treilhard, Berlier, Defermon, Bérenger, Merlin, imperturbables défenseurs du jury, de persister dans leur opinion.

L'Empereur examinant quel était le principe du jury, fit connaître la sienne. C'était l'avantage de n'être jugé que par ses pairs. Dès-lors, le jury n'avait été originairement qu'une garantie donnée aux vaincus contre les vainqueurs, à la masse du peuple contre la puissance féodale. Les circonstances ayant changé, on avait perdu de vue le principe de l'institution, et elle n'avait plus subsisté en France que pour une certaine classe qui avait conservé le droit de n'avoir que ses pairs pour juges. Mais aujourd'hui que l'égalité des droits était établie entre tous les citoyens, on était toujours jugé par ses pairs, et ce n'était plus sous ce rapport que les accusés avaient

intérêt à voir les juges sortir d'une classe plutôt que d'une autre.

Cependant cet intérêt subsistait encore sous un autre point de vue, celui de ne faire prononcer sur le fait que par des hommes éclairés, par des jurés pris dans la classe la plus accoutumée à démêler la vérité, c'est-à-dire, dans celle des juges. C'était ce que demandait M. Jaubert.

D'un autre côté, n'était-ce pas donner trop aux tribunaux que de les constituer tout à-la-fois juges du droit et juges du fait? Ne devrait-on pas craindre aussi que l'habitude ne les endurcît? C'était ce que redoutait M. Treilhard.

Il était possible de tout concilier. On ne pouvait douter que des juges qui auraient le pouvoir de prononcer tout à-la-fois sur le droit et le fait, ne fussent trop puissans. Le législateur devait se défier des passions, et ne mettre entre les mains de personne le moyen de satisfaire des ressentimens personnels.

Cette réflexion suffisait pour séparer les deux ministères. La distinction entre les juges du fait et les juges du droit, était, au surplus, dans la nature des choses. Elle avait lieu même dans certaines contestations civiles où le fait était décidé par des experts. Mais il importait que les juges du fait et les juges du droit fussent également bien choisis. Les jurés devaient être des magistrats qui formaient, avec les juges du droit, une grande *tournelle*.

Ce système abolissait le jury. Cependant, ses ad-

versaires n'étaient pas satisfaits. Ils n'admettaient pas la séparation proposée par l'Empereur entre les juges du fait et ceux du droit. Il le soutint disant qu'il aimerait mieux l'ancienne législation que des juges jugeant en dernier ressort comme jurés.

Enfin, on mit encore aux voix le jury de jugement. Il sortit victorieux de cette nouvelle épreuve et fut maintenu. Mais pour obtenir ce triomphe, il fallut consentir à la suppression du jury d'accusation sur lequel l'Empereur était décidé à ne pas composer.

Revenant à la réunion des justices civile et criminelle, les tribunaux, dit l'Empereur, seraient sans considération tant qu'ils ne les cumuleraient pas. L'avantage de cette réunion serait de donner aux corps judiciaires une force égale à celle des autres corps, et de les mettre en état de défendre l'ordre public et la liberté civile contre l'administration, le militaire, les hommes puissans. Si un jour ils abusaient de ce pouvoir, l'Empereur et son conseil sauraient bien les arrêter; car on ne devait jamais voir reparaître les scènes ridicules des parlemens; mais aujourd'hui, il était indispensable de le leur donner. Personne, en effet, n'agissait efficacement pour l'Empereur. Il était obligé de surveiller et de réprimer directement les abus d'autorité et les prévarications; de défendre lui-même les citoyens contre l'administration et contre tout ce qui avait quelque puissance dans l'Empire. Cette étrange situation ne pouvait changer que par l'établissement

de grands corps qui eussent assez de force pour exercer des poursuites contre quiconque s'écartait de son devoir.

Il s'agissait donc de savoir comment on pourrait faire des tribunaux une autorité véritablement protectrice, car, pour établir la sûreté, il n'y avait que la robe et l'épée. Maintenant, chaque fonctionnaire faisait ce qu'il voulait; et il ne fallait pas moins que le caractère de l'Empereur et le vif desir qu'il avait de rendre ses sujets heureux, pour empêcher le désordre.

Chaque autorité devait avoir dans l'état une influence proportionnée à ce qu'elle était appelée à faire. L'autorité judiciaire n'aurait celle qui lui appartenait que quand elle serait divisée entre trente grands corps, qui réuniraient le pouvoir de prononcer tout à-la-fois sur la propriété, sur l'honneur, sur la vie, et qui seraient composés de magistrats recommandables. On n'avait pas à craindre que ces cours devinssent des parlemens. Il n'y avait plus d'états-généraux qu'elles pussent prétendre représenter, plus de pairs, plus de partage de l'autorité souveraine entre le roi et des vassaux, plus de provinces dont chacune formait un état particulier, qui se régissait par ses lois propres. Le pouvoir suprême résidait tout entier dans la personne de l'Empereur. Il n'entendait pas donner une police aux corps judiciaires; mais il voulait que si la propriété ou la sûreté avaient été violées, ils pussent les venger; qu'ils agissent sous la surveillance du souverain, du grand

juge, du conseil d'état; mais qu'ils agissent librement, et qu'ils fussent une autorité protectrice.

Le conseil adopta la réunion des justices civile et criminelle, sous le nom de cours impériales. Ce système ne pouvait se concilier avec le jury de jugement que par l'établissement d'assises, elles furent adoptées en principe.

Quand on en vint à l'organisation, la section de législation pensait que si les magistrats chargés de l'instruction était unanimes sur la mise en accusation, l'affaire serait suivie; que, s'ils étaient d'accord sur le renvoi du prévenu, il devait être mis en liberté.

L'Empereur voulait, au contraire, que le droit d'accuser appartînt exclusivement aux cours impériales, avec la faculté de l'exercer par délégation. Suivant lui, les premiers juges étaient censés agir non en vertu d'un pouvoir que la loi leur déférait directement, mais comme délégués de la cour impériale. Cette cour devait donc avoir la haute main et le droit d'intervenir dans les affaires, de les évoquer, de les retenir, c'était le seul moyen de prévenir l'absolution de grands coupables, arrachés à la faiblesse des premiers juges.

On opposait l'intérêt du prévenu qui serait exposé à de longues procédures; que, pour établir la réciprocité, il fallait aussi lui donner le droit de se pourvoir contre la décision des juges d'instruction qui ne lui serait pas favorable, ce qui était difficile.

L'Empereur répliqua : Il n'était pas possible de

conserver plus long-temps l'ordre de choses existant. Aujourd'hui la justice, au lieu de soutenir la police, était, au contraire, soutenue par elle. Les membres des tribunaux n'étaient que des juges et non des magistrats. A tout moment ils se trouvaient obligés d'avoir recours à la police et à l'autorité; la police était obligée de tout faire. L'Assemblée constituante n'avait établi ce système que parce qu'elle voulait anéantir l'autorité judiciaire pour élever l'autorité administrative. Qu'était-il arrivé? Ces corps si puissans n'avaient pu se soutenir, et les corps judiciaires étaient restés dans leur état de faiblesse. Quelques personnes raisonnaient comme s'il fallait les y laisser; lui, au contraire, voulait les en retirer et leur rendre une puissance convenable.

A la vérité dans les affaires communes, et lorsque les prévenus étaient des hommes sans crédit, il serait difficile de ne pas les regarder comme innocens, lorsque le procureur impérial et le juge instructeur seraient d'accord pour les renvoyer. Mais dans les affaires d'une plus haute importance, dans celles où des personnages considérables se trouveraient impliqués, il était très possible que ces deux officiers se laissassent intimider, et relâchassent des coupables qu'ils craindraient. C'était alors que l'autorité de la cour impériale devenait nécessaire pour arrêter le désordre, autrement la police serait forcée d'intervenir, et il y aurait des arrestations arbitraires. Voilà le droit que l'Empereur entendait repousser, et que rendaient nécessaire ceux qui craignaient

d'augmenter le pouvoir des cours. Si la liste des hommes détenus par ordres supérieurs leur était mise sous les yeux, il n'en était aucun qu'ils conseillassent de mettre en liberté. Mais pourquoi fallait-il que ce fût la police qui les réprimât? Pourquoi n'était-ce pas la justice? On ne pouvait affaiblir la justice sans consacrer le système des prisons d'état, sans l'étendre aux délits qui n'étaient pas des crimes d'état.

L'Empereur avait vu, dans le fort de Dantzig, un prisonnier qui y était oublié depuis cinquante-sept ans; on ne savait plus ni son nom, ni ce qu'il était, ni la cause de sa détention. C'était là ce qu'il ne voulait pas, et cependant c'était ce qui serait, dans un système qui donnerait nécessairement trop d'intensité à la police; enfin, on n'avait que le choix entre la suprématie de la police et la suprématie des cours impériales.

L'opinion de l'Empereur l'emporta. Cependant deux ans ne se passèrent pas sans que les prisons d'état fussent établies par décret, et la police conserva toujours sa suprématie.

Dans le cours de cette discussion, l'Empereur déploya toute l'habileté, toute l'obstination d'un avocat consommé, pour faire triompher ses principes et faire pencher la balance du côté du pouvoir.

Les évènemens d'Espagne l'obligèrent à partir pour Bayonne; la discussion du code d'instruction criminelle continua pendant son absence. Après son retour, il n'y prit part que dans deux séances. Il fut

présenté au Corps-Législatif en neuf projets de loi et adopté. L'exécution en fut ajournée jusqu'à ce que le code pénal eût été décrété, et l'ordre judiciaire organisé d'après le système de la réunion des justices civile et criminelle, ce qui n'eut lieu qu'en 1810.

Le nouveau code consacrait les immenses améliorations apportées par l'Assemblée constituante dans la procédure criminelle, et les conquêtes faites sur l'ordonnance de 1670, qui trouvait encore quelques défenseurs parmi les détracteurs de la révolution. Malgré ces avantages incontestables, le code a éprouvé de nombreuses critiques; on ne peut les signaler ici. A mesure qu'on rapportera ses principales dispositions, on citera seulement les vices qui leur ont été reprochés.

La police judiciaire ou recherche des crimes et délits était attribuée non-seulement aux procureurs impériaux, à leurs substituts, aux juges d'instruction, mais le code leur donnait encore, pour auxiliaires, les juges de paix, les officiers de gendarmerie, les commissaires généraux de police, les maires et adjoints et les préfets; enfin, pour les contraventions de police, les gardes champêtres, les gardes forestiers et les commissaires de police. Par cette confusion, on dénaturait le caractère de fonctionnaires purement administratifs, on les mettait avec les fonctionnaires de l'ordre judiciaire dans un contact qui n'était pas sans inconvéniens, on nuisait à leur considération; enfin, par ce luxe d'agens de

police judiciaire, on exposait les citoyens aux vexations, suites de la concurrence et d'un excès de zèle mal éclairé.

La trop grande extension donnée à la compétence de la police correctionnelle enlevait aux citoyens la garantie du jury.

La cour d'assises était composée d'un membre de la cour impériale président et de quatre juges de première instance. Les juges auditeurs ayant l'âge requis pouvaient y être envoyés pour y faire le service de juges, ce qui remettait l'honneur et la vie des citoyens à des magistrats amovibles et tout-à-fait dépendans.

La décision du jury se formait pour ou contre l'accusé à la majorité des voix; en cas d'égalité, l'avis favorable à l'accusé prévalait.

La déclaration du jury ne pouvait jamais être soumise à aucun recours.

Si néanmoins l'accusé n'était déclaré coupable du fait principal qu'à une simple majorité, les juges délibéraient entre eux sur le même point; et si l'avis de la minorité des jurés était adoptée par la majorité des juges, de telle sorte qu'en réunissant le nombre des voix ce nombre excédât celui de la majorité des jurés et de la minorité des juges, l'avis favorable à l'accusé prévalait.

Si hors ce cas les juges étaient unanimement convaincus que les jurés, tout en observant les formes, s'étaient trompés sur le fond, la cour déclarait qu'il était sursis au jugement, et renvoyait

l'affaire à la session suivante, pour être soumise à un nouveau jury. Cette mesure ne pouvait être prise que dans le cas où l'accusé aurait été déclaré convaincu, jamais lorsqu'il n'aurait pas été déclaré coupable.

La simple majorité pour la condamnation a été justement regardée comme une garantie insuffisante : l'intervention des juges dénaturait le jury.

Pour être juré, il fallait avoir trente ans accomplis et jouir des droits politiques et civils.

Les jurés étaient pris parmi les membres des colléges électoraux, les trois cents plus imposés du département; les fonctionnaires de l'ordre administratif à la nomination de l'Empereur; les docteurs et licenciés des quatre facultés, les membres et correspondans de l'Institut et des autres sociétés savantes reconnues par le gouvernement; les notaires, les banquiers, agens de change, négocians et marchands payant patente de l'une des deux premières classes; les employés des administrations jouissant d'un traitement de 4,000 francs au moins.

Quiconque, ne se trouvant dans aucune de ces classes, desirait être admis à l'honneur de remplir les fonctions de juré, pouvait être compris dans la liste, s'il le demandait au préfet, et si, après que le préfet aurait adressé au ministre de l'intérieur des renseignemens avantageux sur le compte du requérant, le ministre accordait son autorisation.

Les préfets formaient une liste de jurés toutes les fois qu'ils en étaient requis par les présidens des

cours d'assises. Elle était composée de soixante citoyens, adressée au président de la cour impériale, qui la réduisait à trente-six, la renvoyait au préfet, qui l'expédiait ensuite aux magistrats indiqués par la loi, et notifiait à chaque juré sa désignation. Dans cette formation, le préfet n'était assujéti à aucune règle, à aucun contrôle; le pouvoir pouvait en abuser.

Le nombre de douze jurés était nécessaire pour former un jury. La liste des trente-six jurés était notifiée à chaque accusé, la veille du jour déterminé pour former celle des douze. Ce jour-là, avant l'ouverture de l'audience, l'appel des trente-six jurés était fait en leur présence, en présence de l'accusé et du procureur général; leurs noms étaient déposés dans une urne. A mesure qu'on les en tirait, l'accusé d'abord, et ensuite le procureur général, récusaient tels jurés qu'ils jugeaient à propos, sans motiver leur récusation. L'accusé pouvait exercer une récusation de plus que le procureur général. Les récusations s'arrêtaient lorsqu'il ne restait plus que douze jurés.

Le président de la cour posait les questions et en ces termes, celle résultant de l'acte d'accusation : « L'accusé est-il coupable d'avoir commis le crime ou délit, avec toutes les circonstances comprises dans le résumé de l'acte d'accusation? »

S'il résultait des débats une ou plusieurs circonstances aggravantes non mentionnées dans l'acte d'accusation, le président ajoutait : « L'accusé a-t-il commis le crime avec telle ou telle circonstance? »

Lorsque l'accusé aurait proposé, pour excuse, un fait admis comme tel par la loi, la question était ainsi posée : « Tel fait est-il constant? »

Si l'accusé avait moins de seize ans, le président posait cette question : « L'accusé a-t-il agi avec discernement? »

Interrogé par le chef du jury sur les questions posées, chaque juré répondait, s'il pensait que le fait n'était pas constant, ou que l'accusé n'en était pas convaincu : « Non, l'accusé n'est pas coupable. »

S'il pensait que le fait était constant et que l'accusé en était convaincu : « Oui, l'accusé est coupable d'avoir commis le crime avec les circonstances comprises dans la position des questions. »

S'il pensait que le fait était constant, que l'accusé en était convaincu, mais que la preuve n'existait qu'à l'égard de quelques-unes des circonstances : « Oui, l'accusé est coupable d'avoir commis le crime avec telle circonstance, mais il n'est pas constant qu'il l'ait fait avec telle autre. »

S'il pensait que le fait était constant, que l'accusé en était convaincu, mais qu'aucune circonstance n'était prouvée : « Oui, l'accusé est coupable, mais sans aucune des circonstances. »

Les cours spéciales étaient maintenues et connaissaient, sans jurés, des crimes commis par des vagabonds, gens sans aveu, et par des condamnés à des peines afflictives ou infamantes; des crimes de rébellion armée à la force armée, de contrebande

armée, de fausse monnaie, et d'assassinat préparé par attroupement armé.

Le code ne manquait pas de dispositions propres à garantir la liberté individuelle. Mais les officiers de police auxiliaire, qui avaient le droit de décerner des mandats d'amener, n'envoyaient pas toujours sans délai, comme ils y étaient obligés, les pièces au juge d'instruction. Souvent les préfets et les commissaires généraux de police, qui ordonnaient des arrestations, laissaient indéfiniment en prison les individus frappés de mandat d'amener en attendant une décision du ministre de la police, qui répondait quand il lui plaisait, ou ordonnait de maintenir indéfiniment l'état de détention. Au moyen de l'article 75 de la constitution de l'an VIII, qui ne permettait pas de poursuivre les agens du gouvernement sans une autorisation du conseil d'état, il n'y avait aucun recours contre l'arbitraire.

Loi de finances. — Le fonds extraordinaire de 70 millions, affecté par les lois de finances de 1806 et 1807, aux exercices des ans IX, X, XI, XII et XIII, soldait définitivement ces exercices.

Les dépenses de celui de l'an XIV-1806 (15 mois) évaluées à. 894,240,359

S'étaient élevées à environ . . . 902,148,490

Les recettes étaient montées à la même somme. On pouvait donc le regarder comme entièrement terminé.

Les dépenses de 1807 évaluées à . 720,000,000

Avaient été de. 730,479,850

Les recettes avaient excédé cette somme de 3,500,000 fr., qu'on reportait à celles de 1808.

Les dépenses de cette année étaient ainsi fixées :

Dette publiq.	Dette perpétuelle.	55,500,000	160,000,000
	— viagère.	16,256,000	
	— perpét. du Piémont	1,100,000	
	— viagère. . . —	340,000	
	— perpét. de la Ligurie. .	730,000	
	— — de Parme et Plaisance.	74,000	
	Pensions civiles.	5,000,000	
	— ecclésiastiques. . .	27,000,000	

Liste civile et princes français.		28,000,000
Ministères.	De la justice.	22,000,000
	Des relations extérieures.	9,000,000
	De l'intérieur.	52,000,000
	Des finances.	29,100,000
	Du trésor.	8,000,000
	De la guerre.	201,649,000
	De l'administration de la guerre.	134,880,000
	De la marine.	110,000,000
	Des cultes.	1,015,000
	De la police.	14,000,000
Frais de négociations.		8,000,000
Fonds de réserve.		6,316,000
	Total.	730,000,000

C'était la même somme à laquelle s'étaient élevées les dépenses de 1807; l'Empire comptait alors cent quatorze départemens.

Les recettes étaient ainsi estimées :

Excédant de 1807			3,500,000
Contrib. dir.	Foncière en principal	208,561,472	294,736,91[illegible]
	Centimes pour dépenses fixes	18,454,730	
	Personnelle et mobilière en principal	33,020,203	
	Centimes pour dépenses fixes	2,700,500	
	Portes et fenêtres	16,00[illegible]00	
	Patentes	16,000,000	
Enregistrement, domaines et bois			173,500,000
Douanes, compris le droit sur le sel			75,000,000
Régie des droits réunis, y compris le droit sur le sel, dans les salines de l'est			84,500,000
Loterie			12,000,000
Postes			10,000,000
Sels et tabacs au-delà des Alpes			7,000,000
Salines de l'est			3,000,000
Pondres et salpêtres			1,000,000
Monnaies			900,000
Décomptes des domaines			10,000,000
Ventes de domaines			5,000,000
Reste à recouvrer sur l'an XIII, et exercices antérieurs, et recettes diverses et accidentelles			8,577,216
Excédant des bons de la caisse d'amortissement au-delà des exercices antérieurs			4,285,870
			693,000,000
Recettes extérieures			37,000,000
Total général			730,000,000

La perception des contributions directes et indirectes de 1807, en principal et en centimes additionnels, fut ordonnée pour 1808. La contribution foncière supporta une légère augmentation par la perception d'un trentième de son principal, formant un fonds spécial destiné aux frais de confection du cadastre par parcelles.

Quant aux contributions indirectes, il fut fait un changement notable en ce qui concernait l'impôt sur les boissons. Les droits à l'inventaire et à la vente et revente en gros, produisant 34 millions, furent supprimés à compter du 1er janvier 1809, et remplacés par un droit à chaque enlèvement ou mouvement, par la perception, au profit du trésor, dans les villes ou bourgs de deux mille âmes et au-dessus, d'un droit d'entrée sur les boissons destinées à la consommation, d'après des tarifs conformes à la progression de la population; d'un droit fixe de 2 francs par hectolitre de bière; d'un droit de 20 francs par mois, par hectolitre, de la contenance des chaudières en activité dans chaque atelier de distillation d'eaux-de-vie de grains, pommes-de-terre et autres substances farineuses. Le but de ce changement devait être de rendre la perception plus facile pour le fisc et moins vexatoire pour les contribuables.

Les réunions faites à la France et les diminutions successives des contributions directes avaient ainsi,

[1] Loi du 25 novembre.

pour les deux principales, réduit la charge des anciens départemens.

	1791.	1808.
Contribution foncière	240,000,000	172,000,000
— personnelle	60,000,000	27,000,000
	300,000,000	199,000,000

Mais les contributions indirectes éprouvaient successivement de grandes augmentations, et l'équilibre entre les propriétaires fonciers et les autres contribuables était de plus en plus rompu en faveur des premiers.

On aurait une fausse idée des dépenses de la guerre en 1806, 1807 et 1808, si l'on croyait qu'elles ne s'élevèrent qu'aux sommes allouées à ce service par les budgets de ces trois années. Il faut y ajouter la somme de 212,879,335 francs provenant des recettes extraordinaires pendant la campagne contre la Prusse et la Russie, et qui furent appliquées à ces dépenses.

Le compte de cette campagne, en recettes et en dépenses, fut arrêté au mois d'octobre 1808.

Les recettes effectives s'élevaient à :

Contribution extraordinaire de guerre	311,661,982 75
Impositions ordinaires	79,676,960 66
Saisies de caisses.	16,171,587 62
Ventes.	66,842,119 50
Total.	474,352,650 53

Restant à recouvrer	39,391,759 62
Total général.	513,744,410 15
Fournitures prises sur l'ennemi ou faites par le pays, non imputées sur les contributions. . .	90,483,511 94
	604,227,922 9
Du 1er octobre 1806 au 15 octobre 1808, les dépenses se montaient à.	228,944,363 37
Valeurs des magasins à déduire	16,065,028 16
Il restait en dépenses. . . .	212,879,335 21

Les contributions de guerre, leur emploi, leur comptabilité, étaient entièrement étrangers au trésor public, au Corps-Législatif, et inconnus à la nation, quoiqu'elles fussent sa propriété acquise au prix de son sang et de toutes sortes de sacrifices. L'Empereur disposait, comme il le voulait, de ces recettes. On ne doute pas qu'elles ne fussent administrées avec la régularité et l'esprit d'ordre qui lui étaient propres, et qu'il n'eût l'intention de les employer à l'utilité et à la gloire de la France. Ce n'en était pas moins un mépris des principes, des formes et des droits consacrés par les lois fondamentales.

L'excédant des recettes, environ 400 millions, forma, avec celui des contributions de guerre provenant de la campagne d'Autriche, le fonds du domaine extraordinaire de l'Empereur, dont il sera parlé lors de sa création en 1810.

On classe ici, pour l'ordre, quelques mesures

relatives aux finances, quoiqu'elles fussent adoptées par de simples décrets.

Conformément à l'article 22 de la loi du 22 avril 1806, les statuts de la banque de France furent définitivement arrêtés. Ils déterminaient le mode de transfert des actions, les opérations qui lui étaient permises, et son administration. Les actions pouvaient faire partie des biens formant la dotation d'un titre héréditaire et être immobilisées. La banque devait faire construire un palais proportionné à la grandeur de son établissement, à la magnificence de la ville de Paris, et prendre les fonds nécessaires à cette dépense sur le fonds de réserve. Elle avait la faculté d'établir des comptoirs d'escompte ou succursales, avec l'approbation du gouvernement, dans les villes de département où les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité, et on en régla l'organisation.[1]

La question qui s'était élevée, en l'an x, sur le paiement des 60 millions de lettres-de-change, tirées par l'intendant général de Saint-Domingue sur le trésor, se renouvela au sujet de 3 millions de traites tirées de l'Ile-de-France. Le gouvernement refusa de les accepter, jusqu'à ce qu'il eût acquis la preuve, par des pièces en règle, que la valeur en avait été réellement fournie. Il répéta, à cet égard, les principes qu'il avait déjà professés, ajoutant qu'il ne devait résulter de son refus aucun préjugé défa-

[1] Décret des 16 janvier et 18 mai.

vorable sur les opérations du gouverneur général et du préfet colonial de l'Ile-de-France; que tout annonçait que cette colonie avait été parfaitement administrée; qu'il était probable que les lettres-de-change avaient été tirées sans abus, pour des causes réelles, et seraient dans le cas d'être acceptées.

Sous le prétexte d'assurer la perception des droits établis sur le tabac, on en soumit la fabrication et la vente à des mesures de plus en plus gênantes. La culture fut astreinte à une déclaration préalable; et la récolte à l'exercice de la régie des droits réunis, pour en constater le produit. Les feuilles, inventoriées, pesées, portées sur les registres au compte du cultivateur, ne pouvaient sortir de chez lui sans acquit-à-caution, sous peine de payer un triple droit [1]. On préparait ainsi l'établissement du monopole.

La régie des droits réunis fut autorisée à faire confectionner des moules uniformes pour la fabrication des cartes à jouer.

Les attributions et le service de la caisse d'amortissement ayant été successivement augmentés, de nouvelles dispositions furent prises pour l'examen de sa gestion administrative, la vérification de ses comptes et leur jugement, comme caisse d'amortissement proprement dite, comme caisse de garantie et comme caisse de dépôt, [2]

[1] Décret du 16 juin.
[2] Décret du 11 septembre.

Les monnaies avaient toujours continué d'être fabriquées avec ces mots sur le revers : ***République française;*** à cette légende fut substituée celle d'***Empire français,*** à compter du 1er janvier 1809. [1]

Les troupes françaises ayant, au combat de Burgos, pris douze drapeaux de l'armée d'Estramadure, l'Empereur voulut, en les envoyant aux députés des départemens au Corps-Législatif, leur donner une marque de sa considération et de son estime, ainsi qu'aux collèges électoraux dont ces députés faisaient partie[2]. Le Corps-Législatif nomma une commission pour déterminer la manière dont il exprimerait sa reconnaissance à l'Empereur; en attendant, il arrêta d'envoyer une députation à l'Impératrice et à Madame mère. On vota une adresse à l'Empereur et une députation de trois membres pour la porter. Dans sa réponse au discours de Fontanes, il échappa à l'Impératrice de qualifier le Corps-Législatif de ***représentant de la nation.*** Le journal officiel releva vertement cette qualification.

Sa majesté l'Impératrice n'avait point dit cela; elle connaissait bien les constitutions; elle savait trop bien que le premier représentant de la nation, c'était l'Empereur; car tout pouvoir venait de Dieu et de la nation.

Dans l'ordre des constitutions, après l'Empereur, était le sénat; après le sénat était le conseil d'état;

[1] Décret du 22 octobre.

[2] Lettre du 12 novembre.

après le conseil d'état était le Corps-Législatif; après le Corps-Législatif, venaient chaque tribunal et fonctionnaire public dans l'ordre de ses attributions; car s'il y avait dans les constitutions un corps représentant la nation, ce corps serait souverain; les autres corps ne seraient rien, et ses volontés seraient tout.

La Convention, même le Corps-Législatif avaient été représentans. Telles étaient alors les constitutions. Aussi, le président disputa-t-il le fauteuil au roi, se fondant sur ce principe que le président de l'assemblée de la nation était avant les autorités de la nation. Les malheurs de la France, étaient venus en partie de cette exagération d'idées. Ce serait une prétention chimérique et même criminelle, que de vouloir représenter la nation avant l'Empereur.

Le Corps-Législatif, improprement appelé de ce nom, devrait être appelé conseil législatif, puisqu'il n'avait pas la faculté de faire des lois, n'en ayant pas la proposition, le conseil législatif était donc la réunion des mandataires des collèges électoraux. On les appelait députés des départemens, parce qu'ils étaient nommés par les départemens.

Dans l'ordre de notre hiérarchie constitutionnelle, le premier représentant de la nation était l'Empereur, et ses ministres, organes de ses décisions; la seconde autorité représentante était le sénat; la troisième, le conseil d'état qui avait de véritables attributions législatives; le conseil législatif avait le quatrième rang.

Tout rentrerait dans le désordre, si d'autres idées constitutionnelles venaient pervertir les idées de nos constitutions monarchiques. »[1]

L'article du Moniteur était en effet, en peu de lignes, la constitution actuelle de la France, telle que l'avaient établie; avec un peu plus de ménagement dans les termes, les sénatus-consultes organiques, telle que l'avait faite l'Empereur, par le bon plaisir du pouvoir absolu : mais on n'avait pas encore osé professer ouvertement des doctrines aussi subversives des premières notions du gouvernement, aussi attentatoires aux droits des nations, et confondant par un amalgame hétérogène la souveraineté et le droit divin. C'était le complément de la lettre du général Bonaparte à Talleyrand, du troisième jour complémentaire au cinquième, et de la lettre de l'Empereur au président du Corps-Législatif du royaume d'Italie, du 25 thermidor an XIII.

A la séance de clôture de la session, après un échange de complimens flatteurs entre l'orateur du gouvernement, Ségur et le président Fontanes,

[1] Moniteur du 15 décembre :

On lit dans quelques écrits qu'on peut considérer comme des pamphlets (*Mémoires du duc d'Otrante* et *Vie de Napoléon*, par Walter-Scott) que cet article fut motivé sur une opposition de cent vingt-cinq boules noires qui se trouvèrent dans un scrutin. On ignore si le fait est vrai, et à quelle occasion; car à compter de cette session, le Moniteur, en rapportant les délibérations, cessa d'énoncer le nombre des votans pour et contre les projets de loi, de manière qu'ils paraissaient adoptés à l'unanimité.

cet orateur ne manqua pas d'aborder ce sujet délicat, et de consacrer les usurpations impériales. Paraphrasant la lettre par laquelle l'Empereur avait annoncé l'envoi des drapeaux; « oui, dit-il, le Corps-Législatif aime à reconnaître qu'il n'est qu'une émanation des collèges électoraux. Il ne veut point se séparer d'eux, il est fier d'en sortir et d'y rentrer, puisqu'il peut offrir en leur nom, sans aucun intérêt pour lui-même, l'hommage de trente millions d'hommes au souverain le plus digne de les gouverner. »

En vertu du sénatus-consulte du 12 octobre 1807, et sur le rapport du grand-juge, il fut ordonné à soixante-six juges des divers tribunaux de l'Empire de cesser leurs fonctions[1]. Cet acte de sévérité fut étrangement aggravé par son insertion dans le Moniteur, qui signalait ces juges à la France comme convaincus d'incapacité, d'inconduite et de déportemens dérogeant à la dignité de leurs fonctions. On remarquait dans cette liste Lecourbe et Rigault, juges de la cour criminelle du département de la Seine, qui, dans le procès de Moreau, s'étaient fortement prononcés pour son acquittement. Ces exemples prouvaient que cette épuration n'avait pas eu simplement pour but l'intérêt de la justice.

Un corps de juges-auditeurs de quatre au moins et de six au plus, fut créé près de chaque cour d'appel. Ils étaient nommés par l'Empereur sur la présentation par la cour de trois candidats pour cha-

[1] Décret du 24 mars.

que place, pris parmi ceux qui avaient été reçus avocats, qui avaient suivi le barreau pendant deux ans au moins, et qui avaient, en propre ou en pension assurée par leurs parens, un revenu de 3,000 francs. Les juges-auditeurs exerçaient près des cours d'appel, ils siégeaient avec les autres juges, et pouvaient être chargés des enquêtes, des interrogatoires, et autres actes d'instruction, et suppléer les procureurs généraux, pourvu qu'ils eussent vingt-deux ans accomplis; à trente ans, ils suppléaient aussi les juges. Dans les cours de justice criminelle et dans les tribunaux de première instance, les juges-auditeurs pouvaient être envoyés par le grand-juge, d'après les ordres de l'Empereur, pour y faire le service.

La carrière de la magistrature judiciaire et de la magistrature administrative, leur était ouverte. Le tiers des places dans les cours, les tribunaux et les conseils de préfecture, leur était affecté. L'Empereur se réservait de les nommer sous-préfets et préfets. Les juges-auditeurs ne recevaient de provisions à vie qu'après cinq ans d'exercice, s'il était reconnu qu'ils l'eussent mérité. Ils avaient un traitement du quart de celui des juges de la cour d'appel à laquelle ils étaient attachés.[1]

Cette institution était l'extension à l'ordre judiciaire du système adopté par l'Empereur, pour l'ordre administratif, qui avait pour but d'écarter des

[1] Décret du 16 mars.

fonctions publiques les acteurs ou contemporains de la révolution, et de les confier à une génération nouvelle formée à l'école de l'Empire. Mais ce qui ne contrariait pas les principes de la magistrature administrative, blessait gravement les bases de la magistrature judiciaire. D'après leur constitution, les juges-auditeurs n'étaient que des commissaires, entièrement dépendans du pouvoir, avec lesquels il pouvait exercer une grande influence sur les jugemens, principalement dans les cours criminelles où ils étaient envoyés à volonté.

Conformément à l'article 1042 du code de procédure civile, il fut publié un réglement pour la police et la discipline des cours et tribunaux. Il déterminait le rang des juges entre eux et pour leur service; la tenue des audiences; la distribution des causes; l'instruction et le jugement; la composition des chambres de vacations; les devoirs des procureurs généraux et impériaux; le service des officiers ministériels. [1]

La suspension du jury dans les départemens de la Corse et du Piémont fut prorogée pendant deux ans.

Les fonctionnaires publics, résidant à Paris, exerçant toujours le monopole des députations des colléges électoraux à l'Empereur, on détermina, d'une manière encore plus précise, les formalités auxquelles elles avaient déjà été soumises en 1806. Le nombre des députés fut fixé à cinq au plus et trois

[1] Décret du 30 mars.

au moins, nommés à la majorité relative parmi les électeurs résidant habituellement dans le département. Les membres des collèges électoraux, résidant à Paris, ne pouvaient point faire partie de la députation, ils étaient seulement admis à l'accompagner. Elle devait se munir du procès-verbal de son élection, de l'adresse votée par le collège, attendre que le ministre de l'intérieur lui indiquât l'époque où elle serait reçue, et remplir gratuitement sa mission. [1]

Depuis la révolution, les lois et les institutions, loin de favoriser la mendicité, encourageaient le travail, l'industrie, et les mettaient en honneur. Les hospices avaient réparé leurs pertes, leur dotation avait été recomplétée par l'État et les communes. La bienfaisance particulière leur avait légué, dans le cours de cinq ans, un capital de 12 ou 13 millions. Les travaux publics étaient multipliés; cependant la durée de la guerre, et la stagnation du commerce maritime, laissaient sans travail et sans ressource une partie de la population, surtout dans les villes et dans les ports; elle se livrait à la mendicité.

Quelques attaques partielles du gouvernement impérial laissaient entrevoir qu'il ne tarderait pas à prendre une mesure générale pour extirper ce fléau inhérent aux sociétés civilisées. Un décret du 18 septembre 1807 avait défendu la mendicité dans le département de la Côte-d'Or, et ordonné que les

[1] Décret du 26 novembre.

mendians seraient arrêtés et conduits dans un dépôt de mendicité pour y être entretenus, nourris et assujétis au travail. Un décret rendu à Bayonne, le 5 juillet, sur le rapport du ministre de l'intérieur, sans que le conseil d'état eût été entendu, prononça que la mendicité serait défendue dans tout le territoire de l'Empire; que les mendians de chaque département seraient arrêtés et traduits dans le dépôt de mendicité de ce département aussitôt qu'il serait établi. Les dépenses des dépôts étaient mises à la charge du trésor public, des départemens et des villes. Il y avait peu de départemens qui eussent des dépôts, on se mit donc partout à l'œuvre pour en établir; il y en eut bientôt partout. On crut avoir trouvé la solution, jusqu'alors inutilement cherchée, d'un problème difficile, l'extinction de la mendicité dans un grand état : on se trompa. Excepté quelques gueux de profession, pour qui elle avait des charmes, et qu'effrayait la réclusion, les mendians, loin d'en être effrayés, accoururent dans les dépôts; il n'y eut pas assez de places, on les sollicitait comme dans les maisons de refuge ouvertes aux pauvres invalides. Les dépôts ne furent, dans la réalité, que des hospices de plus. La mendicité ne fut point abolie; on eut, sous une autre forme et sur une moins grande échelle, la taxe des pauvres, cette lèpre honteuse de l'Angleterre et qui la dévore.

Le gouvernement impérial se traîna sur les erremens vicieux des gouvernemens qui l'avaient précédé, traita avec légèreté une des questions les plus

difficiles, et voulut guérir le mal au lieu de remonter à sa source; voilà pourquoi il échoua. « Je n'en suis pas étonné, dit Napoléon conversant sur cet objet, le nœud de cette affaire est tout entier dans la stricte séparation du *pauvre* qui commande le respect, du *mendiant* qui doit exciter la colère. Nos travers religieux mêlent si bien ces deux classes, qu'ils semblent faire de la mendicité un mérite, une espèce de vertu; qu'ils la provoquent en lui présentant des récompenses célestes. Au fait, les mendians ne sont ni plus ni moins que des moines au petit pied, car dans leur nomenclature se trouvent les moines mendians. Comment de telles idées ne porteraient-elles pas la confusion dans l'esprit et le désordre dans la société? On a canonisé grand nombre de saints dont le mérite apparent était la mendicité. On les a placés au ciel pour ce qui, en bonne police, n'eût dû leur valoir sur la terre que le châtiment et la réclusion. »[1]

Toute la difficulté n'était pas dans le préjugé religieux qui favorise la mendicité, ni dans la distinction du mendiant et du pauvre. Lorsque la société ne vient pas à son secours, le pauvre, pour ne pas mourir de besoin, est bien forcé à mendier. Sans remonter aux vices organiques de la société, ce que l'Empereur n'était pas disposé à faire, en la prenant telle qu'elle était, la répression de la mendicité devait être au moins coordonnée avec un bon

[1] Las Cases, t. v, p. 57.

système de secours et de travaux publics, les uns pour les pauvres valides, les autres pour les pauvres invalides. Ce système, qui exigeait de la part des citoyens un tribut gratuit de temps, de soins et de charité, était contrarié lui-même par le système des hôpitaux, qui étouffe chez les nations toute compassion pour les malheureux. Dans un pays où l'autorité veut tout gouverner, le citoyen dit avec raison : Nous avons des hospices dotés, nous payons des contributions pour salarier des administrateurs, nous faisons l'aumône quand et comme cela nous plaît, qu'on nous laisse du moins employer notre temps à nos affaires et à nos plaisirs.

Il fut interdit aux officiers de tout genre, en activité de service dans les armées de terre et de mer, commissaires des guerres, officiers de santé, officiers des bataillons d'équipage, de se marier sans la permission du ministre, sous peine de destitution et de perte de tous leurs droits à la retraite ou pension; aux officiers et soldats sans la permission du conseil d'administration de leur corps[1]. Cette interdiction, déjà si large, fut étendue aux officiers réformés, sous le prétexte qu'ils pouvaient être mis en activité.[2]

Les conseils d'administration des régimens reçurent une nouvelle organisation et de nouvelles règles de conduite.[3]

[1] Décrets des 16 juin, 3 et 28 août.

[2] Avis du conseil d'état du 21 novembre.

[3] Décret du 21 décembre.

Les condamnés par les tribunaux criminels et de police correctionnelle restaient confondus dans les prisons avec les prévenus et les accusés. Le gouvernement adopta le système des maisons centrales pour les condamnés à une année au moins de détention. L'arrondissement de chacune de ces maisons comprenait plusieurs départemens qui, proportionnellement à leur population, en supportaient les frais de premier établissement et d'entretien; cinquante-neuf départemens furent, dès cette année, divisés en neuf arrondissemens [1]; l'année précédente, la Chartreuse de Pierre-Châtel, département de l'Ain, avait été affectée au dépôt provisoire des condamnés à la déportation.

Il résultait d'un compte rendu par le comité central de vaccine, dans une séance générale de la société où s'était rendu le ministre de l'intérieur, que le nombre des vaccinés s'était élevé, en 1806 et 1807, à six cent mille, et que la propagation et le succès de la méthode étaient généraux, excepté dans quelques localités où des prêtres la déprisaient.

[1] Décret du 16 juin.

CHAPITRE LIII.

Murat prend possession du royaume de Naples. — État de l'Espagne après la retraite de l'armée. — Force des armées espagnoles et françaises. — Bataille de Zornosa. — Combat de Guenes. — L'Empereur à l'armée. — Batailles de Gamonal, d'Espinosa, de Tudela. — Le Somo-Sierra forcé. — Attaque et reddition de Madrid. — Abolition de l'inquisition, des droits féodaux. — Réduction des couvens. — Proclamation de l'Empereur. — Il marche contre l'armée anglaise. — Passage du Guaradama. — Retraite des Anglais. — Saint-Cyr en Catalogne; Barcelonne délivrée. — Projets pour recréer la marine.

Après l'entrevue de Tilsit, se croyant assuré du maintien de la paix en Allemagne, l'Empereur résolut d'aller commander ses armées en Espagne, pour y pousser vivement la guerre et la finir par un coup d'éclat. Au profit de qui? Est-il vrai qu'il aurait dit qu'il garderait ce royaume et qu'il indemniserait son frère Joseph? Nous qui n'avons jamais regardé les rois faits par Napoléon que comme ses lieutenans, nous ne serions pas surpris qu'il eût formé ce projet, et nous ne saurions l'en blâmer. Au point où avaient été conduites les affaires d'Espagne, la restauration d'un roi était une complication, et, sans vouloir déprécier Joseph, dès qu'il

n'était pas en état de commander une grande armée et de diriger la guerre, il n'était qu'un embarras.

Murat, qui avait ambitionné cette couronne, aurait-il fait mieux? Il avait du moins des qualités guerrières et une renommée militaire. Quoique mécontent, plus heureux que Joseph, après avoir rétabli sa santé, il quitta Paris pour aller prendre possession de son royaume de Naples. Depuis la frontière, où il arriva le 15 septembre, jusque dans la capitale, il fut accueilli avec des démonstrations d'allégresse qui manquent rarement aux rois. La reine, son épouse, le suivit de près, et fut reçue avec les mêmes acclamations. Quelques jours après son arrivée, Murat fit ses preuves. Depuis trois ans les Anglais occupaient l'île de Caprée, ils l'appelaient leur ***petit Gibraltar***. Des fenêtres de son palais, le roi avait sous ses yeux cette position réputée inexpugnable; il s'en indigna, et prépara une expédition pour la reprendre; commandée par le général Lamarque, elle eut un plein succès. Les Anglais, sous les ordres de sir Hudson Lowe, capitulèrent; la garnison se rendit prisonnière et fut transportée en Angleterre sous la promesse de ne pas servir jusqu'à ce qu'elle eût été échangée.

Aussitôt que le Portugal eut été délivré des Français, une régence fut établie à Lisbonne, les divisions s'étaient apaisées, les Anglais y régnèrent. Il n'en était pas ainsi en Espagne. Elle était couverte d'agens anglais sans subordination, sans lien, distribuant de l'argent, des armes, des habits, des mu-

nitions, ayant la prétention de diriger l'ensemble des affaires politiques et militaires. Le ministère regardait l'insurrection comme une vaste brèche ouverte sur le continent pour attaquer Napoléon, et s'inquiétait fort peu du sort futur de l'Espagne et de son bien-être. Les Espagnols secondaient parfaitement cette imprévoyance et cet égoïsme. Exaltés par leur orgueil de nationalité, la soif de la vengeance, et la capitulation de Baylen, ils croyaient que rien ne pouvait plus leur résister, et n'avoir besoin de l'appui de personne. Beaucoup de juntes rivales, point d'autorité centrale de gouvernement, beaucoup de généraux indépendans; dans le civil, dans le militaire, point d'unité, nul ensemble, nul système, partout l'intérêt personnel luttant contre le bien public; en apparence, une force colossale; en réalité, cruauté, faiblesse, anarchie.

Lorsque Joseph eut évacué Madrid, le conseil de Castille y prit les rênes du gouvernement. Mais chaque junte gouvernait dans sa province. Les généraux des armées espagnoles se portèrent sur divers points, sans liaison dans leurs mouvemens et sans but. Saint-Marc marcha à Sarragosse avec l'armée de Valence, et y entra le 15 août. Son avant-garde poursuivit les Français, les attaqua le 19, et fut battue. Lefebvre Desnouettes abandonna Tudela, et prit position à Milagro. Llamas, avec l'armée de Murcie de douze mille hommes, prit le chemin de Madrid, et y entra le premier. Castanos, avec sept mille hommes de l'armée d'Andalousie y arriva le 23 août, et prit le

titre de capitaine-général de Madrid, pour arriver à celui de généralissime. Le 24, Ferdinand y fut solennellement proclamé. Le ministre russe et le chargé d'affaires autrichien assistèrent à la cérémonie.

Le conseil de Castille, quoique peu populaire et haï des juntes, fut accepté comme gouvernement provisoire; mais son autorité n'existait que de nom. Ceux qui s'étaient emparés du pouvoir, voulaient le garder. Du choc des ambitions, des jalousies, des rivalités, sortit enfin une représentation révolutionnaire et provisoire, une junte centrale composée de deux députés de chaque junte provinciale, ou trente quatre membres, se réunit à Aranjuez. Le 25 septembre, elle fut installée sous la présidence de Florida-blanca. Elle décréta que ses membres étaient inviolables; que le président aurait le titre d'*altesse*, et un traitement de 25,000 couronnes; chaque député le titre d'*excellence*, et un traitement de 5,000 couronnes; qu'en s'adressant à la junte, on l'appellerait *majesté*. Pour se procurer une réception favorable à Madrid, elle donna une amnistie, diminua les droits sur le tabac, et jeta de l'argent sur son passage. Elle s'occupait plus de sa sûreté et de ses singeries de vanité royale que des affaires.

Quoique les chefs civils et militaires n'eussent pas su donner une direction meilleure à l'enthousiasme et au dévoûment de la nation, ils avaient porté l'armée régulière à cent cinquante mille hommes. Une armée anglaise forte de trente-cinq mille hommes devait aussi entrer en campagne.

Au mois de septembre, l'armée espagnole était divisée en trois masses, commandées, la droite par Palafox, le centre par Castanos, la gauche par Blake, en tout soixante-quinze mille hommes. Environ soixante mille hommes étaient en seconde ligne.

L'armée française, prête à tenir la campagne, forte de cinquante mille hommes, était commandée, la droite par Bessières, le centre par Ney, la gauche par Moncey.

Les Espagnols ouvrirent la campagne. Blake attaqua le 17 septembre. Il se passa plus d'un mois en manœuvres et en combats sans résultats importans.

Le chemin de Bayonne à Vittoria était encombré par les colonnes de la grande armée. Toutes les troupes françaises furent organisées en huit corps. La garde impériale et la grosse cavalerie n'étaient pas comprises dans cette organisation. Les ordres de l'Empereur prescrivaient un système rigoureux de défense.

Telles étaient, le 25 octobre, les forces, les positions et les plan des Espagnols : à leur gauche, l'armée de Galice, commandée par Blake, avait dépassé Bilbao, et se dirigeait sur Mondragon, pour déboucher sur les derrières de Vittoria. 45,000 h.

La Romana devait le rejoindre avec. . 10,000

Au centre, l'armée d'Estramadure sous le comte de Belvédère occupait Burgos . 20,000

Elle devait être soutenue par l'armée anglaise.

A la droite de l'armée d'Andalousie, commandée

par Castanos, ayant sous lui Penas, bordait l'Èbre de Calahora, à Tudela, avec. . . 30,000

L'armée d'Aragon, sous Palafox, bordait la rive gauche de l'Arago, avec . . 25,000

Morla était à Madrid avec un corps de réserve de 10,000

Le 25 octobre, Blake marcha sur Zornosa, que le général Merlin lui abandonna. Le maréchal Lefebvre concentra ses forces à Durango. Le 31, les Espagnols se formèrent en bataille tout près de sa position. Jugeant qu'ils voulaient l'attaquer, il les prévint, les mit en pleine déroute, les poursuivit jusqu'à Guenes, y laissa Villate, et revint à Bilbao. Cette attaque de Lefebvre n'était pas d'accord avec le plan de campagne; précipitée, mal combinée, elle fut faiblement continuée. Si elle eût été différée, l'armée de Blake eût été coupée et acculée à la mer.

Parti de Paris le 29, l'Empereur arriva le 3 novembre à Bayonne. L'attaque de Lefebvre lui déplut, ainsi que les mesures prises ensuite. Il ordonna de porter en avant les corps de Bessières et de Ney, et que Lefebvre renouvelât son attaque.

Ce maréchal marcha sur Blake, qui s'était renforcé et fortifié sur les hauteurs de Guenes, perça son centre, et força ses ailes à se jeter dans les montagnes. Poursuivi jusqu'à Valmaseda, il n'évita une entière défaite que par les difficultés du terrain; il perdit quatre mille hommes, et gagna Espinosa.

Napoléon arriva le 5 novembre à Vittoria, il y était venu de Bayonne à cheval, en deux courses. Il y trouva le roi Joseph.

Des numéros furent donnés aux divers corps d'armée. Les 1er, 5e et 6e, commandés par Victor, Mortier et Ney, venus en entier d'Allemagne, conservèrent ceux qu'ils portaient. Les autres prirent, savoir, n° 2, celui de Bessières, qui en céda le commandement à Soult, et reçut celui de la cavalerie; 3, celui de Moncey; 4, celui de Lefebvre; 7, celui de Gouvion-Saint-Cyr, destiné à la Catalogne; 8, celui de Junot. L'Empereur fit ses dispositions pour l'exécution de son plan, et pour attaquer au centre des Espagnols, l'armée d'Estramadure, commandée par Belvédère, et la meilleure de l'Espagne, tandis que Lefebvre et Victor occuperaient leur droite, et Moncey et Ney, leur gauche.

Le 10, Soult fit un mouvement pour reconnaître l'ennemi; accueilli à Gamonal par une décharge de trente pièces de canon, il attaqua et culbuta les gardes wallones et espagnoles; Bessières, avec sa cavalerie, déborda les ailes de l'ennemi, acheva sa déroute, entra pêle-mêle avec lui dans Burgos, et le poursuivit dans toutes les directions. Sa perte en tués, blessés ou prisonniers fut de quatre mille hommes, de vingt pièces de canon, douze drapeaux, etc.

De Burgos, où il établit son quartier général, l'Empereur dirigea Soult sur Reynosa et Saint-Ander, pour y prévenir l'armée de Blake, et les divi-

sions de cavalerie Lassalle, Latour-Maubourg et Milhaud, avec vingt-quatre pièces d'artillerie légère sur Medina de Rio-Secco, pour couper de Zamora les Anglais qu'il croyait déjà à Valladolid.

C'est alors que pour donner une marque de sa considération aux députés des départemens au Corps-Législatif, Napoléon leur envoya, ainsi que nous l'avons dit, les douze drapeaux de l'armée d'Estramadure pris dans la même quinzaine où il avait présidé à l'ouverture de leur session.

Voulant signaler les Espagnols qui, après avoir juré fidélité au roi, avaient violé leur serment, et, après avoir accepté des places, ne s'étaient servi de leur autorité que pour trahir les intérêts de leur souverain; voulant que la punition des grands coupables servît d'exemple dans la postérité à tous ceux qui, placés par la Providence à la tête des nations, au lieu de diriger le peuple avec sagesse et prudence, le pervertissaient, l'entraînaient dans le désordre des agitations populaires, et le précipitaient dans les malheurs de la guerre; l'Empereur déclara ennemis de la France et de l'Espagne, et traîtres aux deux couronnes, les ducs de l'Infantado, de Hijar, de Medina-Celi, d'Ossuna, le marquis de Santa-Cruz, les comtes de Fernand-Nunez et d'Altamira, le prince de Castel-Franco, l'ex-ministre Cevallos, et l'évêque de Saint-Ander; il ordonna qu'ils seraient saisis en leur personne, traduits à une commission militaire, et passés par les armes; que leurs biens seraient confisqués pour répondre des frais de la guerre. Il ac-

corda, tant en son nom qu'au nom du roi Joseph, une amnistie à tout Espagnol qui, dans le délai d'un mois après l'entrée des Français à Madrid, mettrait bas les armes, renoncerait à toute liaison avec l'Angleterre, se rallierait autour de la constitution et du trône, et rentrerait dans l'ordre si nécessaire au repos de la grande famille du continent. [1]

A Burgos et dans les environs, on confisqua pour 20 ou 25 millions de laines qui furent envoyées à Bayonne pour y être vendues publiquement. Il fut créé, dans cette ville, une commission composée de deux membres de chacune des chambres de commerce de Bayonne, Bordeaux, Toulouse et Marseille, présidée par un maître des requêtes, ayant pour secrétaire un auditeur au conseil d'état, pour examiner et liquider les réclamations de toutes les villes et corporations de commerce françaises et italiennes, à raison des pertes et confiscations qu'elles auraient éprouvées en Espagne. On leur destinait, comme indemnité, 1° le produit de la vente des laines, déduction faite de 20 pour 100 dus au roi; 2° le produit des biens situés en France et en Italie appartenant aux insurgés et frappés de séquestre.

L'Empereur ordonna la confiscation des marchandises de fabrique anglaise et des denrées coloniales débarquées en Espagne depuis l'insurrection.

Les insurgés avaient non-seulement dépouillé de leurs propriétés les Français établis, mais encore les

[1] Décret du 12 novembre.

Espagnols qui restaient attachés au roi Joseph, tels que d'Azanza, Massaredo, O' Farill, etc.

La ville de Palencia ayant bien accueilli les Français, le troisième bulletin en fit honneur à l'évêque et ne manqua pas cette occasion de vanter un prélat animé de la charité chrétienne, et de représenter un évêque passionné, haineux et furibond, comme un monstre que Dieu donnait aux peuples dans sa colère. Suivant le même bulletin, les étudians de Salamanque, les paysans fanatiques se trouvaient déchus de leurs folles chimères; leur consternation et leur désespoir étaient à leur comble; ils se lamentaient des malheurs auxquels ils étaient en proie, et de la lutte sans objet dans laquelle ils étaient engagés; les paysans avaient lapidé des moines. Donnant à la nation espagnole le nom de *brave*, le président Fontanes avait dit que c'était ainsi que le vainqueur l'appelait lui-même. On lisait dans le quatrième bulletin que la masse de la nation était bonne, qu'elle voyait avec une profonde douleur l'abîme où on la jetait. Mentionnant aussi que des Espagnols portaient à leur boutonnière un aigle renversé percé de deux flèches avec cette inscription : *Au vainqueur de la France*, le bulletin ajoutait : « A cette ridicule fanfaronnade on reconnaît les compatriotes de don Quichotte. Le fait est qu'il est impossible de trouver de plus mauvaises troupes, soit dans les montagnes, soit dans la plaine. Ignorance crasse, folle présomption, cruauté contre le faible, souplesse et lâcheté avec le fort, voilà le spectacle que

nous avons devant les yeux; les moines et l'inquisition ont abruti cette nation. »

Au milieu de toutes ces contradictions, cette dernière phrase contenait, en peu de mots, la vérité. Voilà pourquoi il eût été peut-être plus sage de ne pas s'embarquer dans une guerre nationale contre un peuple, instrument aveugle et forcené de ses prêtres, et qui, suivant l'expression de Napoléon, dans sa lettre à Murat, n'avait pas été usé par les passions politiques.

Victor avait vivement poursuivi l'armée de Blake, battue à Durango, à Guenes, à Valmaseda. Elle s'était dirigée à Espinosa, sur la route directe de l'Èbre à Saint-Ander, et y avait pris une forte position pour couvrir la retraite de l'artillerie et des magasins qui étaient à Reynosa. Le 10 novembre, Victor fit attaquer, par le général Pachtod, le corps de la Romana, placé sur un plateau en avant de la ligne; après une résistance de deux heures, il fut culbuté dans les ravins et les précipices, et en grande partie détruit. Tous les efforts de l'ennemi, pour reprendre le plateau, furent inutiles, Pachtod s'y maintint, et la nuit suspendit le combat.

Le 11, à la pointe du jour, Victor dirigea le général Maison sur la gauche des ennemis; il les débusqua des hauteurs qu'ils occupaient. Le maréchal Lefebvre accourut au feu et déborda la droite; Victor avança sur le centre. Les Espagnols, se voyant coupés et tournés, s'enfuirent à la débandade, jetant leurs armes, leurs drapeaux, les habits rouges

qu'ils avaient reçus des Anglais, et abandonnant leurs canons. Le général Sébastiani les poursuivit dans la direction de Villarcayo, sabra et prit un grand nombre de fuyards. Soult entra, le 12, dans Reynosa, que Blake avait quitté la veille, et s'empara des parcs, magasins et bagages. L'armée de Galice avait perdu la moitié de son monde, le reste s'était dispersé; la Romana, qui venait en prendre le commandement, ne put rallier que dix à douze mille hommes, qu'il conduisit à travers la chaîne des Asturies vers la ville de Léon, pour se mettre en communication avec les Anglais. Soult ne s'arrêta point à Reynosa, poursuivit les débris de l'armée de Galice dans la province de Saint-Ander; ses troupes entrèrent, le 16, dans la ville de ce nom, et y trouvèrent une grande quantité de marchandises qui furent transportées en France. Le colonel Tascher, les généraux Franceschi et Sarrut, en battant le pays, défirent divers petits corps espagnols, et firent bon nombre de prisonniers. Soult laissa, à Saint-Ander, la division Bonnet, et manœuvra dans la province de la Montana.

Les dix mille hommes de cavalerie légère que l'Empereur avait envoyés, le 10, de Burgos, à la découverte des Anglais, firent trente-quatre lieues en deux jours, entrèrent à Palencia, à Valladolid, et poussèrent à six lieues plus loin, sans avoir trouvé l'ennemi ni rien appris de positif sur sa marche. Le général Moore, commandant en chef les forces anglaises, arrivait à Salamanque, le 13, avec quinze

mille hommes. Informé de la défaite des armées de Blake et de Belvédère, il s'arrêta, et envoya l'ordre au lieutenant-général Hope, commandant une colonne de dix mille hommes, qui se dirigeait par Madrid, d'éviter cette ville, et de se rendre, par l'Escurial, au passage du Guadarama et à Salamanque.

N'ayant aucune nouvelle des Anglais, l'Empereur jugea devoir en finir avec les Espagnols. Il ne restait plus que les armées d'Andalousie et d'Aragon, qui s'étaient réunies sous le commandement de Castanos. Ney, avec le 6e corps, fut envoyé sur Aranda et Soria, pour le prendre à revers; Lannes fut chargé de l'attaquer de front. Castanos et Palafox perdaient leur temps en vaines discussions, en débats pitoyables. Le 23, à la pointe du jour, Lefebvre Desnouettes, à la tête de la cavalerie et appuyé par la division Morlot, faisant l'avant-garde, rencontra l'ennemi. Il en donna avis sur-le-champ au maréchal Lannes, qui trouva l'armée espagnole, forte de quarante-cinq mille hommes, sous les armes, la droite en avant de Tudela, et la gauche occupant une ligne d'une lieue et demie, couverts par quarante pièces de canon.

A neuf heures du matin, les colonnes de l'armée française commencèrent à se déployer. On choisissait l'emplacement pour mettre en batterie soixante pièces de canon; l'impétuosité des troupes et l'inquiétude manifestée par l'ennemi, n'en donnèrent pas le temps. Lannes donna l'ordre d'attaquer. Le général Maurice-Mathieu se porta sur le centre, et l'en-

fonça. Lefebvre Desnouettes passa aussitôt avec sa cavalerie, par cette trouée, et enveloppa, par un quart de conversion à gauche la droite de l'ennemi que pressait de front la division Morlot. Au même instant, le général Lagrange attaqua le village de Cascante où était Castanos avec la gauche. Elle ne fit pas meilleure contenance, et abandonna en désordre sa position; la cavalerie française poursuivit les fuyards jusqu'à Mallen dans la direction de Saragosse, et jusqu'à Tarragone dans celle de Soria. Si le maréchal Ney, conformément à ses instructions, eût été à Agreda, ou si Lannes n'eût attaqué qu'un jour plus tard, toute l'armée ennemie eût été obligée de se rendre. Sept drapeaux, trente pièces de canon, leurs attelages et caissons, douze colonels, trois cents officiers, trois mille prisonniers, quatre mille hommes restés sur la place ou noyés dans l'Èbre, furent les fruits de la bataille de Tudela.

D'après les bulletins, il n'y avait pas de plus mauvaises troupes que les Espagnols; ils ne pouvaient, comme les Arabes, tenir que derrière des maisons. Bien différens des religieux d'Allemagne, d'Italie, de France, les moines espagnols étaient tirés de la lie du peuple, ignares et crapuleux; les paysans espagnols ne pouvaient être comparés qu'aux fellahs d'Egypte. Les grands étaient tellement dégénérés, qu'ils étaient sans énergie, sans mérite et sans influence.

La victoire de Tudela n'avait pas répondu aux es-

pérances de l'Empereur, mais elle soumettait l'Aragon, la Navarre et la nouvelle Castille, comme la victoire d'Espinosa avait soumis le nord de l'Espagne. Rassuré sur ses flancs, il résolut de marcher sur Madrid, et d'y prévenir Castanos. Lannes poursuivit Palafox vers Saragosse. Ney poursuivit l'armée du centre; il domina le pays plat de Léon et de Castille, protégea le flanc droit de l'armée, menaça la Galice et Salamanque, empêcha les Anglais d'avancer, et tourna le Somo-Sierra, sans cesser d'être lié au mouvement concentrique de l'armée sur Madrid.

Le 29, l'Empereur passa le Douro à Aranda avec le corps de Victor, la garde et la cavalerie, et arriva le 30 au pied du Sommo-Sierra. Douze mille hommes de l'armée de réserve espagnole se croyaient inexpugnables dans ce passage retranché et défendu par seize pièces de canon. Le 9ᵉ d'infanterie légère couronna la droite, le 24ᵉ, la gauche, le 96ᵉ et le général Senarmont, avec six pièces d'artillerie, s'avancèrent par la chaussée. Le feu s'engagea. L'Empereur survint, et exposé au feu de l'ennemi, qui redoublait, examina la position. L'infanterie ne faisant pas de progrès sensibles, il donna l'ordre à l'escadron des chevau-légers polonais, de service auprès de lui, de charger, sur la batterie ennemie qui enfilait la route. L'escadron s'élança et fut ramené par le feu violent des Espagnols. Les autres escadrons qui le suivaient, le rallièrent, et tous ensemble, ils gravirent la montagne au galop, enlevèrent la posi-

tion, sabrèrent, dispersèrent, coupèrent ou prirent tout ce qui la défendait. Dix drapeaux, toute l'artillerie, trente caissons, les bagages, les caisses, un grand nombre de tués et de prisonniers furent les trophées de cette charge mémorable, commandée par le général Montbrun. Les Polonais eurent cinquante-sept hommes tués ou blessés. Soutenus par les chasseurs à cheval de la garde, ils descendirent des hauteurs de Somo-Sierra à la poursuite des débris espagnols jusque au-delà de Buitrago; le reste de l'armée suivit ce mouvement. Le 1er décembre, le quartier général de l'Empereur était à Saint-Augustin, où son frère Joseph le rejoignit. Bessières, avec la cavalerie, couronnait les hauteurs de Madrid. Le 2, à midi, l'Empereur y arriva de sa personne.

La ville était défendue par trente ou quarante mille paysans ou ouvriers armés, avec six mille hommes de troupes, commandés par le général Morla, et cent pièces de canon, sous l'autorité suprême d'une junte militaire présidée par le général Castellar. Depuis huit jours, on barricadait les rues et les portes. Des cris se faisaient entendre de toutes parts; les cloches de deux cents églises sonnaient à-la-fois; tout offrait l'image du désordre et du délire.

Par ordre de l'Empereur, Bessières envoya sommer la ville. Son parlementaire fut menacé. Les troupes qui étaient restées en arrière s'approchaient. Le reste du jour fut employé à reconnaître la ville,

et à arrêter un plan d'attaque qui se conciliât avec les ménagemens dus à une capitale que Napoléon voulait soumettre autant par la persuasion que par la force. La brigade du général Maison parvint à se loger dans un faubourg. Pendant la nuit, le reste du corps de Victor prit position, et l'artillerie fut mise en batterie.

A minuit, Berthier envoya porter, par un officier espagnol prisonnier, une lettre au commandant de Madrid, pour le sommer de rendre la ville, afin de ne pas s'exposer inutilement aux horreurs d'un assaut. Le général Castellar le pria de lui accorder une suspension pour la journée, pendant laquelle il consulterait les autorités constituées, et connaîtrait les dispositions du peuple.

L'artillerie française commença son feu et fit brèche aux murs du Retiro; la division Villate y entra successivement, culbuta quatre mille hommes qui l'occupaient, et emporta tous les ouvrages défensifs. Pendant ce temps-là, une fausse attaque était dirigée d'un autre côté de la ville, livrée au désordre et à la confusion. Maître du Retiro, on pouvait foudroyer Madrid. L'Empereur ne fit avancer que quelques compagnies de voltigeurs, défendit que le soldat entrât dans les maisons, et se livrât au pillage.

Le 3, à onze heures du matin, Berthier envoya un parlementaire faire une nouvelle sommation, le feu cessa sur tous les points.

A cinq heures, le général Morla et don Bernardo-Yriarte vinrent trouver Berthier, et demandèrent

une suspension d'armes pour préparer le peuple à rendre la ville. Il les conduisit à l'Empereur. En voyant Morla qui avait été capitaine-général d'Andalousie au commencement de l'insurrection, Napoléon lui dit : « Vous employez en vain le nom du peuple ; si vous ne pouvez parvenir à le calmer, c'est parce que vous-même vous l'avez excité, égaré par des mensonges. Rassemblez les curés, les chefs des couvens, les alcades, les principaux propriétaires, et que d'ici à six heures du matin, la ville se rende, ou elle aura cessé d'exister. Je ne veux, ni ne dois retirer mes troupes. Vous avez massacré les malheureux prisonniers français qui sont tombés entre vos mains. Vous avez, il y a peu de jours, laissé traîner et mettre à mort dans les rues deux domestiques de l'ambassadeur de Russie, parce qu'ils étaient nés Français. L'inhabileté et la lâcheté d'un général avaient mis entre vos mains des troupes qui avaient capitulé sur le champ de bataille, et la capitulation a été violée. Vous, monsieur Morla, quelle lettre avez-vous écrite à ce général[1]? Il vous convenait bien de parler de pillage, vous qui, étant entré en Roussillon, avez enlevé les femmes et les avez partagées comme un butin entre vos soldats. Quel droit aviez-vous d'ailleurs, de tenir un pareil langage? La capitulation vous l'interdisait. Voyez quelle a été la conduite des Anglais qui sont bien loin de se piquer d'ê-

[1] C'était une lettre écrite de Cadix, le 10 août 1808, par ce général au général Dupont par laquelle il cherchait à justifier la violation de la convention d'Andujar, et insultait un ennemi désarmé.

tre de rigoureux observateurs du droit des nations. Ils se sont plaints de la capitulation de Cintra, mais ils l'ont exécutée. Violer les traités militaires, c'est renoncer à toute civilisation, c'est se mettre sur la même ligne que les Bédouins du désert. Comment donc osez-vous demander une capitulation, vous qui avez violé celle de Baylen ? Voilà comme l'injustice et la mauvaise foi tournent toujours au préjudice de ceux qui s'en sont rendus coupables. J'avais une flotte à Cadix ; elle était l'alliée de l'Espagne ; et vous avez dirigé contre elle les mortiers de la ville où vous commandiez. J'avais une armée espagnole dans mes rangs ; j'ai mieux aimé la voir passer sur les vaisseaux anglais, et être obligé de la précipiter du haut des rochers d'Espinosa, que de la désarmer ; j'ai préféré avoir sept mille ennemis de plus à combattre que de manquer à la bonne foi et à l'honneur. Retournez à Madrid. Je vous donne jusqu'à demain six heures du matin. Revenez alors, si vous n'avez à me parler du peuple que pour m'apprendre qu'il s'est soumis. Sinon, vous et vos troupes, vous serez tous passés par les armes. »

Loin de consentir à se soumettre, le peuple tirait toujours par les fenêtres des maisons. Le général Maison fut blessé, et le général Bruyère tué. La junte, le gouverneur général Castellar et la plupart des officiers-généraux n'ayant aucune confiance dans leurs moyens de défense pour résister aux Français, sortirent de Madrid, pendant la nuit, avec les troupes de ligne et seize pièces de canon. Leur

retraite porta la défection parmi les bandes armées qui s'enfuirent, et laissèrent le champ libre au parti qui voulait se rendre.

Le 4, à six heures du matin, le général Morla et don Fernand de la Vera, gouverneur, revinrent au quartier général de l'Empereur, et proposèrent une capitulation au nom de la junte politique et militaire. Elle fut négociée, modifiée et signée avec eux, par Berthier. Les conditions n'étaient rien moins que rigoureuses.

A dix heures, le général Belliard prit le commandement de la ville; tous les postes furent remis aux Français, un pardon général fut proclamé. Cette modération et la discipline des troupes ramenèrent la sécurité; les boutiques furent ouvertes, les habitans se livrèrent à leurs occupations, dont la première fut de détruire les préparatifs de défense qu'ils avaient faits en barricadant, dépavant les rues, et fortifiant leurs maisons. Les Français n'en restèrent pas moins sur le qui vive; ils ne logèrent point chez l'habitant, c'était une condition de la capitulation. Ils occupèrent les casernes, et à leur défaut, des couvens.

Ce fut à la porte de Fuencarral, que la résistance dura le plus long-temps. Le marquis de Saint-Simon y commandait. Il fut pris les armes à la main. L'article de la capitulation portant que personne ne serait poursuivi pour opinion politique, lui était-il applicable? Né en France, ex-membre de l'Assemblée Constituante, émigré, amnistié, il fut traduit devant

une commission militaire et condamné à mort pour avoir pris le parti des insurgés, et porté les armes contre sa patrie. Sa fille implora sa grâce de l'Empereur qui la lui accorda, et commua sa peine en une prison correctionnelle qui finirait deux ans après la paix générale. Le procureur général de la cour criminelle de Paris en requérant l'enregistrement des lettres de grâce, combattit avec chaleur le moyen que Saint-Simon avait employé pour sa défense, c'est-à-dire que son titre de grand d'Espagne, qu'il avait depuis 1774, l'avait naturalisé Espagnol.

L'Empereur n'entra point dans Madrid, il établit son quartier général à la maison de campagne de Chamartin près de la ville. Le roi Joseph n'y entra pas non plus, et s'établit au château royal du Pardo.

Les membres du conseil de Castille, qui, après avoir publié la renonciation des Bourbons à la couronne, et proclamé le roi Joseph, avaient déclaré n'avoir souscrit ces actes qu'avec des restrictions mentales, furent destitués comme lâches et indignes d'être magistrats d'une nation brave et généreuse. Il fut ordonné que les présidens et procureurs du roi seraient arrêtés et détenus comme otages; que les autres membres seraient tenus de rester à Madrid dans leur domicile, sous peine d'être poursuivis et punis comme traîtres.

Le tribunal de l'inquisition fut aboli comme attentatoire à la souveraineté et à l'autorité civile. Les biens de l'inquisition furent séquestrés et réunis

au domaine, pour servir de garantie aux *valés*, et en général à la dette publique.

Tout individu pourvu de plusieurs commanderies ne put plus en posséder qu'une, toutes les autres revinrent à la disposition du roi.

Le nombre des couvens existant en Espagne fut réduit au tiers; leur réduction s'opérait par la réunion des religieux du même ordre. Aucune profession religieuse n'était permise jusqu'à ce que la réduction eût été opérée. Les novices sortaient des couvens. Tous les religieux qui voulaient renoncer à la vie commune, étaient libres de quitter leurs maisons, et recevaient, à raison de leur âge, une pension de 3,000 à 4,000 réaux. Sur les biens des couvens supprimés, il était fait un prélèvement pour élever la portion congrue des cures, de manière qu'elle ne fût pas moindre de 2,400. Le surplus des biens était réuni au domaine; une moitié affectée à la garantie de la dette publique, l'autre moitié à rembourser aux provinces et aux villes les dépenses de nourriture des armées françaises, et à indemniser des pertes occasionées par la guerre.

Les droits féodaux furent abolis; toute redevance personnelle, tous droits exclusifs de pêche, de madrague ou autres sur les côtes, fleuves et rivières, toutes banalités de fours, moulins, hôtelleries, furent supprimés. Il fut permis à chacun, en se conformant aux lois, de donner un libre essor à son industrie.

Les barrières existantes de provinces à provinces

furent renversées, les douanes transportées aux frontières.

Les individus qui étaient en possession, soit par donation du roi, soit par vente ou par toute autre cause, d'une quotité quelconque des impositions civiles ou ecclésiastiques, cessaient d'en jouir, et les contribuables furent tenus de justifier du paiement de leurs impositions aux agens du roi et du trésor.[1]

L'Empereur adressa, le 7 décembre, une proclamation aux Espagnols : il cherchait, par sa clémence, à les ramener de l'égarement où les avaient entraînés les Anglais; il le leur demandait au nom des maux qu'ils avaient déjà soufferts, de ceux auxquels les exposerait la prolongation d'une lutte insensée; enfin, au nom de leurs plus chers intérêts. Il chasserait bientôt de la Péninsule cette armée anglaise envoyée en Espagne non pour les secourir, mais pour leur inspirer une fausse confiance et les perdre.

Il n'avait voulu être que leur régénérateur. Aux droits qui lui avaient été cédés par leur dernière dynastie, ils avaient voulu qu'il ajoutât le droit de conquête; cela ne changerait rien à ses dispositions. Il voulait même louer ce qu'il pouvait y avoir eu de généreux dans leurs efforts.

Tout ce qui s'opposait à leur prospérité et à leur bonheur, il l'avait détruit; les entraves qui pesaient sur le peuple, il les avait brisées; une constitution libérale leur donnait, au lieu d'une monarchie

[1] Décrets impériaux du 4 décembre.

absolue, une monarchie tempérée et constitutionnelle; il dépendait d'eux que cette constitution fût encore leur loi.

Mais si tous ses efforts étaient inutiles, et s'ils ne répondaient pas à sa confiance, il ne lui resterait qu'à les traiter en provinces conquises, et à placer son frère sur un autre trône. Il mettrait alors la couronne d'Espagne sur sa tête, et il saurait la faire respecter des méchans; car Dieu lui avait donné la force et la volonté nécessaires pour surmonter tous les obstacles.

En vain, disait-on dans le bulletin, que le pardon général accordé par l'Empereur, la destruction des droits odieux au peuple, contraires à la prospérité de l'état, et la mesure qui ne laissait plus à la classe nombreuse des moines aucune incertitude sur son sort, avaient un bon résultat, et que l'animadversion générale se dirigeait contre les Anglais; ces décrets de l'Empereur irritèrent encore plus le clergé, les moines, les grands, qui profitaient des abus qu'il voulait supprimer; le peuple, trop ignorant pour apprécier ce bienfait, le repoussa, la nation tout entière perdit l'occasion qui s'offrait à elle de sortir de son état d'abaissement et d'entrer dans une large voie de régénération; mais c'était l'étranger qui l'ouvrait, la haine de l'étranger l'emporta.

La bourgeoisie, le clergé, la noblesse et toutes les corporations de Madrid, convoqués par le corrégidor, délibérèrent de supplier l'Empereur d'ac-

corder à la capitale la présence du roi Joseph; de rendre des actions de grâces à l'Empereur pour la bonté avec laquelle il avait traité cette ville, que ses armes triomphantes avaient conquise, et pour le pardon généreux de ce qui s'était passé pendant l'absence du roi; de le supplier d'accorder grâce à ceux que la frayeur avait portés à abandonner la ville, de même qu'aux paysans qui avaient pris les armes; d'ordonner que les troupes respectassent les propriétés, les saints temples, les communautés religieuses; que cette humble supplication serait présentée par une députation des représentans de la ville de Madrid : elle fut reçue le 15 par l'Empereur. Sa réponse ne fut qu'un énergique commentaire de sa proclamation du 7.

Six semaines avaient suffi pour dissiper les armées espagnoles, il n'en restait plus que des débris, démoralisés, ne pouvant pas se présenter en campagne, incapables d'y tenir.

L'armée française était formidable et partout victorieuse; elle était au centre du pays, elle occupait la capitale et les forteresses, elle tenait les grandes lignes de communication entre les provinces. Il ne restait que l'armée anglaise à combattre; il fallait la chercher, la trouver; on ignorait sa position, ses projets.

La dépêche du ministère britannique, contenant le projet de campagne, n'avait été expédiée à Lisbonne que le 6 octobre. Trente mille hommes d'infanterie et cinq mille de cavalerie devaient être employés dans le

nord de l'Espagne; dix mille venaient des ports d'Angleterre à la Corogne, avec le général Baird; l'armée de Portugal en fournissait vingt mille. Sir John Moore en était nommé commandant. Il entrait de suite en campagne, il fixait le point de concentration de toutes ses forces, et se concertait ensuite, pour les opérations, avec les généraux espagnols. Il organisa son armée en trois colonnes; deux furent dirigées sur Alméida, choisie pour dépôt et magasins; la troisième marcha sur Ciudad-Rodrigo, et, d'après un changement fait en route, sur Talavera de la Reyna, pour gagner Salamanque.

Le 11 novembre, Moore avait passé la frontière d'Espagne, et marchait sur Ciudad-Rodrigo; au moment où ses colonnes entraient, le 13, à Salamanque, il apprit la défaite des Espagnols à Gamonal et à Espinosa, et bientôt après à Tudela; alors ses illusions se dissipèrent. Voyant qu'il ne pouvait plus compter sur la coopération des forces nationales, et que tout était tombé dans la confusion et le découragement, il résolut de se replier sur le Portugal, et donna ses ordres, en conséquence, aux généraux Baird et Hope. Morla le pressa de venir au secours de Madrid; on lui promettait un dévoûment absolu, un concours héroïque. Le plénipotentiaire anglais Freire était de cet avis. Deux jours après, les Français étaient dans Madrid, Freire et la junte s'enfuyaient. Avant de faire un mouvement prononcé de retraite qu'il jugeait inévitable, Moore forma le projet de tomber sur Soult, qui, avec quatorze mille

hommes, se trouvait dans la vallée du Carion, de couper la retraite aux Français qui étaient à Madrid, ou de les forcer à l'évacuer. Il écrivit à la Romana de coopérer avec lui, de réserver les Asturies pour sa ligne de communication, et de laisser la Galice ouverte aux Anglais. Le 20 décembre, Moore avait réuni vingt-cinq mille hommes à Melgar Abaxo et à Majorga.

Instruit de la marche des Anglais, Soult devina leur projet, et prit sur lui d'autoriser le général Mathieu Dumas, qui était à Burgos, de changer la direction des divisions du corps de Junot, et de les porter à l'appui de sa gauche, sur la route de Valladolid.

Le 21, il y eut un engagement d'avant-postes à Sahagun; les Anglais l'occupèrent et y établirent leur quartier général. La Romana resta à Mancilla. Il n'avait réuni que six mille hommes, après toutes ses forfanteries; honteux de montrer leur misère, il se tint à l'écart, et ne fut d'aucun secours.

A Madrid, on ignorait toujours les mouvemens et la position de l'armée anglaise. L'Empereur l'apprit, dit-on, par des soldats du corps de Dupont, déserteurs de l'ennemi, chez qui la misère leur avait fait prendre du service. Il en fut instruit d'une manière positive par l'officier chargé des dépêches de Soult et de Mathieu Dumas. L'Empereur nomma le roi Joseph son lieutenant-général, commandant la garnison de Madrid, les corps de Lefebvre et Victor, les divisions de cavalerie Lasalle, Milhaud et La-

tour-Maubourg, laissés pour la protection du centre.

Le 22 décembre, il partit avec sa garde, le 6ᵉ corps, une division du 1ᵉʳ corps, et une division de dragons. Arrivés au pied du Guadarama, les troupes furent arrêtées par un ouragan de neige et de verglas, accompagné d'un vent violent qui rendait le passage extrêmement dangereux et difficile. L'armée s'accumulait, il n'y avait pas de provisions, la place n'était pas tenable; Napoléon résolut de brusquer le passage, ordonna diverses dispositions, fit mettre pied à terre aux chasseurs de la garde qui ouvraient la marche, descendit lui-même de cheval, et, à la tête des troupes, franchit à pied la montagne. Le 25, l'armée passa le Douro à Tordesilas et hâta sa marche.

Il écrivit à Soult : « L'avant-garde de la cavalerie est déjà à Benavente. Si les Anglais passent la journée dans leur position, ils sont perdus; si, au contraire, ils vous attaquent avec toutes leurs forces, repliez-vous à un jour de marche; plus loin ils iront, tant mieux pour nous : s'ils se retirent, serrez-les de près. »

Mais le général Moore n'attendit pas; dès qu'il connut le départ de l'Empereur, il renonça à son projet, laissa la Romana devant Soult, quitta Sahagun le 26, et courut à Benevente pour s'assurer la grande route de la Galice. Il fit sauter deux arches du pont de l'Elza, dont les pluies avaient augmenté les eaux, et donna quelque repos à son armée. Le 29 il se mit en marche, laissant sa cavalerie à Benavente. Lefebvre Desnouettes, détaché depuis deux

jours du quartier général, avec trois escadrons de chasseurs de la garde, voyant le pont coupé, crut la ville évacuée, passa la rivière à gué, et se trouva en présence de deux mille cavaliers commandés par lord Paget. Après un long combat, accablés par le nombre, les chasseurs repassèrent la rivière. Environ soixante hommes blessés ou démontés, et le général lui-même, qui ne voulut se retirer que le dernier, restèrent au pouvoir des Anglais.

Le lendemain 30, l'armée impériale passa l'Elza, entra dans Benavente, et poursuivit l'ennemi qui se retirait avec la plus grande précipitation, dans la crainte que Soult n'arrivât à Astorga, point de jonction des deux routes de Madrid et de Léon à la Corogne. Le maréchal avait fait suivre les Anglais par la division Lorges, pris lui-même la direction de Léon, et ordonné aux généraux Delaborde et Loison de chercher à le rejoindre. Le général Franceschi, commandant l'avant-garde, trouva les Espagnols en position à Mancilla, pour disputer le passage; il les attaqua, les défit, poursuivit les fuyards jusqu'à une lieue de Léon, et entra dans cette ville. Près de cinq mille hommes blessés ou prisonniers, trois mille fusils, des drapeaux furent les fruits de ce combat.

Pour compléter le tableau des opérations militaires en 1808, il reste à retracer celles de la Catalogne.

Après avoir levé le siège de Gironne, au mois d'août, Duhesme était rentré dans Barcelone. Le

nombre et la force des insurgés s'étaient augmentés; leur organisation s'était améliorée, ils avaient des troupes de ligne dans leur rang. Leur but était de s'emparer de Barcelone. Leur général, Palacio, avait établi un camp retranché à Saint-Boy sur le Llobregat. Le 2 septembre, Duhesme les attaqua, les mit en déroute, enleva leurs magasins et des canons. Les autorités espagnoles étaient restées en activité à Barcelone : pour s'affranchir de cette entrave, le général déclara la ville en état de siège.

Jusqu'au 10 octobre, les opérations militaires eurent peu d'importance; elles se bornèrent à une petite guerre, à des attaques de l'ennemi sur les postes avancés, à des sorties pour des reconnaissances, à des expéditions contre des camps de miquelets. Le corps d'armée était encore de neuf mille fantassins et de quinze cents cavaliers. La troupe, très novice en arrivant, s'était aguerrie dans les combats. La division était parmi les généraux. Rival de Duhesme, Lecchi marchait son égal, et obéissait quand cela lui convenait. Les Espagnols se crurent assez forts pour prendre l'offensive et attaquer sérieusement Barcelone. Leur armée était évaluée à vingt mille hommes de troupes régulières et commandée par Vivès. Sans attendre l'arrivée du général Réding, qui était en marche pour le joindre avec un corps d'armée parti de l'Andalousie, il attaqua le 8 novembre. Duhesme sortit de la place; on se battit pendant deux jours; l'ennemi fut repoussé sur tous les points.

Cependant le découragement gagna des généraux; ils parlèrent d'abandonner la ville, et de se retirer dans la citadelle et au Montjouy; c'était l'avis de Lecchi, Duhesme hésitait; mais il se décida à conserver la ville, et fit travailler à son armement.

Reding arriva. Le 26 novembre, Vivès fit une nouvelle attaque générale. Le combat fut vif et acharné; les Français furent obligés de se retirer dans les positions fortifiées en avant des remparts. La désertion s'étendait parmi les Suisses, les Napolitains et les Italiens. Le soldat avait encore du pain, la famine était parmi les habitans. L'ennemi fit, le 5 décembre, une attaque de nuit, elle échoua encore. Vivès eut recours à la corruption, et tenta la fidélité du commissaire général de police et de Lecchi. Il offrit au général un million de piastres, des honneurs, de l'avancement, s'il voulait livrer la citadelle et le Montjouy; Lecchi repoussa cette offre avec mépris et indignation.

Le 7e corps de l'armée d'Espagne s'était formé, à Perpignan, des divisions Reille, Souham, Pino et Chabot, environ trente mille hommes. L'Empereur en donna le commandement au général Gouvion Saint-Cyr, avec cet ordre énergique : « Conservez-moi Barcelone. Si cette place était perdue, je ne pourrais la reprendre avec quatre-vingt mille hommes. »

Le défaut d'approvisionnemens ne permit à Saint-Cyr, qui devait agir de concert avec la grande armée, de se mettre en mouvement que lorsqu'elle était déjà sur la rive droite de l'Èbre. Le 1er no-

vembre, l'Empereur, à Bayonne, lui donna l'ordre de passer la frontière; le 5, il était à Figuières. Avant de s'engager plus avant, il crut nécessaire d'avoir la place de Roses, occupée par les insurgés et les Anglais. Le 6 novembre, il en fit faire l'investissement par la division Reille qui l'avait rejoint. Après un mois de siège, abandonnée par les Anglais, la garnison, forte de trois mille hommes, rendit la place, et fut conduite prisonnière en France.

Saint-Cyr se prépara à marcher sur Barcelone; cette entreprise était difficile et périlleuse. Maîtres des places de Gironne et d'Hostalrich, les Espagnols interceptaient l'unique chaussée praticable pour l'artillerie. Le 8 décembre, il campa sur la rive gauche de la Fluvia. Croyant qu'il n'avait d'autre but que Gironne, Vivès détacha à Granollers Reding, avec un corps d'observation. Saint-Cyr se dirigea sur la Bisbal, força les défilés entre la Bisbal et Calonja, tourna Hostalrich par un chemin qu'il fit ouvrir à travers les montagnes, franchit le passage de Tordera et le défilé de San Celoni, et, le 16, arrivé sur le plateau entre Llinas et Cardadeu, y rencontra le général Vivès en bataille, qui était venu la veille pour lui disputer le passage. Quoique sans artillerie et avec des troupes harassées par huit jours de marches pénibles et de combats, Saint-Cyr jugea devoir déconcerter l'ennemi par une attaque impétueuse, fondit sur lui, le mit en déroute, lui tua sept à huit cents hommes, enleva douze pièces de canon, fit douze cents prisonniers, et entra le

lendemain dans Barcelone, aux acclamations du corps de Duhesme.

Les Espagnols s'étaient ralliés dans leur camp retranché, sur la rive droite du Lobregat, pour couvrir Tarragone. Profitant de ses succès, Saint-Cyr, après avoir donné deux jours de repos à ses troupes, marcha sur eux, attaqua Vivès le 21, remporta sur lui, à Molino del Rey, une victoire complète, et s'avança jusque sous les murs de Tarragone. La junte de Catalogne, établie dans cette ville, destitua Vivès, le remplaça par Reding, et redoubla d'efforts pour réparer ces revers. Saint-Cyr ne se crut pas en mesure d'entreprendre le siège d'une place où, malgré le mauvais état où elle se trouvait, on paraissait résolu à faire une longue défense. Le manque d'approvisionnemens et la pénurie de vivres le forcèrent à rester sur la défensive. Il établit son corps d'armée entre Tarragone et Barcelone, et son quartier général à Villa-Franca. Duhesme resta à Barcelone, avec le titre de commandant général de la Catalogne.

Les troupes du royaume d'Italie se couvrirent de gloire. Depuis les Romains, les peuples d'Italie n'avaient pas fait la guerre en Espagne; depuis les Romains, aucune époque n'avait été si glorieuse pour les armes italiennes. L'Empereur leur paya ce tribut d'éloges, ajoutant : « L'armée du royaume d'Italie est déjà de quatre-vingt mille soldats et de bons soldats; voilà les garans qu'a cette belle contrée de n'être plus le théâtre de la guerre. »

Les campagnes de 1805 et 1807 avaient été glorieuses et fécondes en grands résultats. Mêlée de succès et de revers, celle de 1808, en Espagne, allait amener la destruction de la première armée anglaise que Napoléon avait appelée de tous ses vœux, et rencontrée sur le champ de bataille. Bientôt l'Autriche allait le provoquer à de nouvelles victoires. Sur le continent, sa puissance militaire semblait inébranlable. Depuis les désastres de Trafalgar, elle était nulle sur les mers. Il faisait de grands efforts pour recréer une marine; ce ne pouvait être que l'ouvrage du temps. Autant par calcul que par nécessité, il renonça à toute opération lointaine, à toute croisière, et se borna à la stricte défensive. Il s'occupa à multiplier ses ressources navales, pour n'en faire usage que lorsqu'il pourrait les employer, pour ainsi dire, à coup sûr. Il calculait qu'il pourrait construire vingt ou vingt-cinq vaisseaux par an, et qu'il en aurait deux cents dans quatre ou cinq ans. Quant aux hommes nécessaires au service des vaisseaux, ports et arsenaux, il les prenait dans la conscription. Dans toutes les rades, on exerçait des conscrits; on les plaçait d'abord sur des bâtimens légers; on les versait ensuite sur des vaisseaux de ligne, et on les remplaçait. Les vaisseaux appareillaient, multipliaient les exercices, les évolutions, et échangeaient des coups de canon avec les croisières ennemies, évitant de s'engager.

Le système du premier Consul ébauché, en l'an XI, sur les ouvriers de la marine, fut complété, et

reçut un plus grand développement. Comme les matelots, ils se recrutaient aussi par la conscription. Leur nombre fut porté à dix-huit compagnies de deux cent neuf hommes chacune, formant autant de corps séparés, indépendans, placés dans les ports où leur service serait nécessaire. Lorsqu'il y avait dans un port plus de quatre compagnies, elles formaient un bataillon pour leur police et leur instruction. Elles étaient destinées au service militaire comme au service des ateliers. Leur organisation était militaire, sous tous les rapports.[1]

L'Empereur voulait assurer la libre communication de ses vaisseaux de haut bord depuis Anvers jusqu'à Brest. La plus grande activité régnait dans ces éternels travaux de Cherbourg qu'il avait à cœur de terminer. A Flessingue ou dans les environs, des bassins auraient été creusés pour recevoir la flotte d'Anvers toute armée, prête à prendre la mer. Il projetait, du côté de Boulogne, une digue pareille à celle de Cherbourg, et à l'Ile-à-Bois, un mouillage entre cette ville et Brest. Il établissait sa ligne offensive et défensive du cap Finistère aux Bouches de l'Elbe. Il aurait eu trois corps d'escadre, avec des amiraux en chef, comme il avait des corps d'armée. Ils auraient eu leur quartier général, celui de gauche à Brest, celui du centre à Cherbourg, celui de droite à Anvers; aux extrémités, à Rochefort, au Ferrol, au Texel, aux Bouches de l'Elbe, de moin-

[1] Décret du 15 janvier.

dres divisions pour tourner et déborder l'ennemi sur les flancs; enfin pour unir tous ces points, de nombreuses stations intermédiaires, et une ligne de télégraphes sur les côtes. Lorsque tout ce système aurait été complété, on serait tombé sur l'Angleterre. Ce projet gigantesque n'était pas exécutable; il fallait une longue paix sur le continent, au moins huit ou dix ans, et cela n'était guère possible.

Les opérations les plus notables de la marine se bornèrent, cette année, à deux expéditions. Les frégates *l'Italienne, la Syrène, l'Hortense* et *l'Hermione*, parties avec des transports pour les colonies orientales, rentrèrent à Rochefort et à Lorient après avoir rempli leur mission. Tous les renforts et approvisionnemens expédiés à la Guadeloupe et à la Martinique, sur trois bâtimens de guerre, y arrivèrent.

Le contre-amiral Allemand, commandant une division mouillée à l'île d'Aix, vint se réunir à l'escadre de Toulon, qui se trouva composée de dix vaisseaux, trois frégates, deux corvettes et sept transports de huit cents tonneaux chacun, chargés de troupes, vivres et munitions. L'amiral Ganteaume sortit de Toulon avec ces forces, et alla ravitailler Corfou, malgré les croisières anglaises. Sa navigation dura deux mois et fut très heureuse.

CHAPITRE LIV.

Guerre d'Espagne : Retraite des Anglais sur la Corogne. — Napoléon laisse le commandement à Soult. — Les Anglais s'embarquent. — Les Français entrent dans la Corogne. — Napoléon à Valladolid. — Députation de Madrid pour redemander Joseph. — Napoléon règle les opérations militaires. — Son retour à Paris. — Intrigues pendant son absence. — Réunion de Fouché et de Talleyrand. — Montesquiou grand-chambellan. — Parti républicain. — Attitude hostile de l'Autriche. — Vain essai de médiation de la Russie. — Armemens, explications entre Napoléon et Metternich. — Schwarzenberg à Saint-Pétersbourg. — Guerre résolue à Vienne. — Dispositions militaires faites par Napoléon. — Vaines explications entre Metternich et Champagny. — Berthier commandant provisoire de l'armée. — Plan de campagne de Napoléon. — Force des armées française et autrichienne. — Système insurrectionnel adopté en Allemagne. — Associations secrètes. — Décret contre les Français au service étranger. — L'armée autrichienne se met en mouvement. — Fausses manœuvres de Berthier. — Napoléon part pour l'armée. — Communication au sénat; levée de conscrits. — Proclamation de l'Empereur.

Parti de Benavente pour suivre l'ennemi sur la route de la Corogne, Napoléon allait au grand galop, lorsqu'il fut atteint par un officier qui lui an-

nonça un courrier venant de Paris. Napoléon mit pied à terre, et fit établir un feu de bivouac, car il tombait de la neige. Le courrier arriva : l'Empereur lut ses dépêches, ne dit mot, parut pensif, remonta à cheval, et se rendit le 1er janvier à Astorga où le corps de Soult fit sa jonction. Il ordonna la mise en activité des quatre-vingt mille conscrits levés par le sénatus-consulte, du 10 septembre 1808 : il passa la revue des troupes, en donna le commandement au maréchal Soult, lui recommanda de ne pas laisser prendre haleine aux Anglais, le prévint qu'il resterait encore un ou deux jours à Astorga, ensuite à Benavente, pour attendre de ses nouvelles, qu'il reviendrait sur la Corogne si les Anglais voulaient y tenir, ou qu'il se rendrait à Valladolid s'ils se rembarquaient.

Leur retraite était si précipitée qu'ils laissaient dans les hôpitaux leurs malades et leurs blessés, brûlaient leurs magasins d'effets, détruisaient leurs munitions et tuaient leurs chevaux. Le 3 janvier, la division Merle formant l'avant-garde de l'armée française se trouva en présence de l'arrière-garde ennemie, forte de cinq mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux, en position sur les hauteurs de Prieros, en avant de Villa-Franca. Merle attaqua les Anglais, et les mit dans une déroute complète. Le général de brigade Auguste Colbert, officier d'un grand mérite, fut tué dans ce combat, emportant les regrets de toute l'armée.

A Villa-Franca, les Espagnols de La Romana se

trouvèrent de nouveau réunis aux Anglais. Trop nombreux pour passer ensemble le défilé, ils se divisèrent encore; les Espagnols suivirent le Val-d'Ores; Moore fit prendre la même direction à trois mille Anglais, pour s'embarquer à Vigo.

Le 4, Soult entra dans le défilé; la marche fut longue et pénible; on suivait de si près l'arrière-garde ennemie qu'on ramassa neuf cents Anglais, cinq pièces de canon et beaucoup de bagages.

Le 5, on trouva l'ennemi à Puente-Ferreira, il se préparait à faire sauter le pont; il n'en eut pas le temps. Le général Lahoussaye, avec ses dragons, l'attaqua, le força, le poursuivit, et s'empara, à Cerezal, des caissons de la trésorerie anglaise contenant environ un million. Le 6, il atteignit l'arrière-garde à Constantine et la fit reculer, mais il fut obligé de s'arrêter devant l'armée, qui occupait une forte position, en avant de Lugo. Depuis Villa-Franca, elle avait, en quarante-huit heures, parcouru vingt-cinq lieues, dévastant tout sur son passage, et en proie elle-même au plus épouvantable désordre. En s'arrêtant, le but du général Moore était de rétablir la discipline parmi ses troupes, et de donner le temps aux transports, qui étaient à Vigo, de se rendre à la Corogne.

Le 7, en attendant son infanterie et son artillerie restées en arrière, Soult fit tâter l'ennemi sur plusieurs points, il se montra partout en force; on jugea qu'il était au nombre de vingt mille hommes. Le 8, le maréchal fit des dispositions pour attaquer

le lendemain les Anglais; dans la nuit, ils s'étaient mis en retraite, et ils avaient gagné trois jours. Les Français entrèrent à Lugo. Pour ralentir leur poursuite, les Anglais n'épargnèrent rien; ils projetèrent de faire sauter la ville de Betanzos, où ils avaient été reçus en alliés, placèrent six milliers de poudre dans la maison commune, et mirent le feu aux quatre coins de la ville et aux ponts; les Français arrivèrent à temps pour l'éteindre.

Les Anglais avaient enfin gagné la Corogne, mais avant l'arrivée de leurs transports, qui n'entrèrent dans le port que le 14. Les préparatifs de l'embarquement exigeant plusieurs jours, le général Moore, qui avait encore vingt-deux mille hommes d'infanterie[1], mit son armée en position, en avant de la Corogne, pour contenir les Français. Soult, avec vingt mille hommes, attaqua, le 16; les Anglais se défendirent avec plus de fermeté qu'on n'aurait dû l'attendre après le désordre de leur retraite. La bataille fut chaude et vivement disputée; leur première ligne fut forcée, le général en chef Moore blessé mortellement. Les Anglais se reformèrent en arrière du premier champ de bataille, et se maintinrent dans cette seconde position jusqu'à la nuit; elle ne permit plus de les attaquer. Ils en profitèrent pour cacher leur retraite, et s'embarquer à la hâte. Le 17, à la pointe du jour, les Français marchèrent sur la Corogne; l'embarquement était achevé; ils prirent

[1] Les relations anglaises portent quinze mille

position pour former le siège de la place. Elle avait une enceinte qui la mettait à l'abri d'un coup de main; on n'y entra que le 20, en vertu d'une capitulation. On y délivra le consul français Fourcroy, le général Quesnel et son état-major, Bongars, officier d'ordonnance, Taboureau, auditeur, et trois cent cinquante soldats ou marins pris en Portugal sur le bâtiment *l'Atlas*.

Jugeant que sa présence était inutile à la poursuite de l'armée anglaise, Napoléon était revenu, le 6 janvier, à Valladolid, et y avait ramené la garde impériale. En attendant l'issue des opérations de Soult, il prenait des mesures relatives à la sûreté de l'armée, à la pacification du pays, et aux opérations de la guerre.

Il ordonna la suppression du couvent des dominicains, parce qu'on y avait assassiné un officier français dont le corps avait été trouvé dans le puits de la maison; il les manda et les réprimanda vertement. Il reçut les bénédictins, et leur témoigna sa satisfaction pour les services que leur ordre avait rendus aux lettres et aux sciences en France et en Italie, et pour les efforts qu'ils avaient faits afin de calmer les esprits et de ramener le bon ordre; sa suite se tenait éloignée de lui pendant, qu'entouré de plus de quarante moines, il leur faisait connaître ses intentions; ses paroles étaient traduites par Hédouville, ministre de France près du prince Primat, que Napoléon avait fait venir à l'armée parce qu'il parlait bien l'espagnol.

Six chefs d'émeutes et de massacres furent condamnés à mort; cinq furent exécutés; le sixième, père de quatre enfans, obtint de l'Empereur la commutation de sa peine, à la sollicitation du clergé séculier.

Une circonstance vint renouveler sa juste indignation au sujet de la capitulation de Baylen. Le général Legendre, chef d'état-major de Dupont, arriva à Valladolid. L'Empereur ne voulut le recevoir qu'à la parade : là, en présence de trois cents officiers et de trente généraux, il dit à ce militaire : « Vous étiez un des officiers de l'armée que j'estimais le plus, et vous vous êtes rendu un des instrumens de cette honteuse transaction : comment, vous, ancien soldat de l'armée d'Italie, votre main ne s'est-elle pas séchée avant de signer une pareille iniquité? Et pour couronner l'œuvre, vous vous rendez l'organe d'une fourberie, vous abusez votre camarade Vedel qui était hors d'affaire, et vous le forcez à subir le déshonneur imposé à ses troupes! » Legendre essaya de se justifier; l'Empereur lui pardonna.

Les victoires remportées sur les armées espagnoles et l'armée anglaise permettaient à Joseph, qui était resté au Pardo, de rentrer dans sa capitale; mais l'Empereur voulait qu'il y parût appelé par les habitans, et par les autres villes du royaume que la force des armes avait soumises. Outre la députation de Madrid, du 15 décembre, qui avait redemandé son roi à Napoléon; vingt-huit mille sept

cents chefs de famille jurèrent devant le saint-sacrement que, s'il replaçait son frère sur le trône, ils le seconderaient de tous leurs efforts, et le défendraient de tous leurs moyens; des procès-verbaux constatèrent leur serment. Valladolid, Palencia, Ségovie, Avila, Astorga, Léon, suivirent cet exemple, et envoyèrent des députations à Joseph et à l'Empereur pour lui donner la même assurance. Des députations du conseil d'état, des conseils des Indes, des finances, de la guerre, de la marine, des ordres, de la municipalité de Madrid, du clergé, de la noblesse, des diverses corporations, paroisses et quartiers, vinrent, le 16 janvier, à Valladolid, renouveler à l'Empereur leurs instances et leurs protestations de fidélité. Il leur demanda si leur démarche était libre et exempte de toute insinuation; et leur déclara que dans le cas contraire elle ne pouvait lui être agréable. Ils protestèrent qu'ils étaient venus librement.

« Si vous desirez, leur dit l'Empereur, avoir le roi parmi vous, pour éviter la guerre civile, le servir comme de bons Espagnols, et ne pas faire comme ceux, qui, après lui avoir prêté serment de fidélité à Bayonne, l'ont abandonné à la plus légère apparence de danger, je consens à ce qu'il aille demeurer avec vous; mais alors, messieurs, vous m'en répondrez tous personnellement. Si, au contraire, vous ne demandez le roi que comme un moyen de vous soustraire aux charges inséparables de la présence d'une aussi grande armée, je veux vous désabuser : tout ce

que vous souffrez me fait d'autant plus de mal que je voulais l'éviter, en faisant par vous-mêmes les changemens que je suis obligé d'appuyer par les armes. La présence du roi à Madrid ne changera rien à cette position-là, à moins que vous ne vous hâtiez de lui rallier tous les hommes sensés de votre patrie. Réfléchissez-y bien, et ne vous exposez pas à quelques résultats fâcheux, si vous n'avez pas la ferme résolution de le servir. »

Les députés, quel que pût être le fond de leur pensée, firent les plus belles protestations de sincérité et de dévoûment. L'Empereur leur répondit qu'il se fiait à leur parole; qu'ils pouvaient retourner auprès du roi au Pardo; qu'il allait lui écrire que rien ne s'opposait à son entrée à Madrid.

L'abbé de Pradt prétend que, dans ce moment, Napoléon convoitait l'Espagne pour lui-même. « Je ne la connaissais pas, dit-il, c'est un plus beau pays que je ne le pensais : j'ai fait là un beau présent à mon frère; mais vous verrez, les Espagnols feront des sottises, et il me reviendra; je le partagerai en cinq grandes vice-royautés. » Il s'étendit sur les dangers pour la France d'un état voisin aussi puissant, sur les projets d'indépendance que le souverain pourrait nourrir.

L'Empereur régla les positions et les opérations des armées dans la Péninsule. Saint-Cyr, avec le 7ᵉ corps restait en Catalogne; les 3ᵉ et 5ᵉ corps, réunis sous le commandement de Lannes, assiégeaient Saragosse, et devaient soumettre l'Aragon; des

troupes étaient placées en Biscaye, dans les provinces de Burgos et de Valladolid, sous les ordres de Bessières, pour maintenir le pays et assurer les communications. Il avait aussi sous son commandement la division du général Bonnet, chargée de contenir la province de Saint-Ander, et d'observer les Asturies; Lefebvre, avec le 4ᵉ corps, agissait dans la Manche; Soult, avec le 2ᵉ corps, devait soumettre le Portugal; Ney, avec le 6ᵉ, occupait la Galice, et se tenait en communication avec Soult; Victor, avec le 1ᵉʳ corps, dans lequel la division Lapisse avait été provisoirement remplacée par la division Leval, du 4ᵉ, manœuvrait sur les frontières du Portugal, du côté de Badajoz, et devait envoyer une colonne dans la direction de Lisbonne, pour faciliter les opérations de Soult sur cette capitale. Après que ce maréchal en serait maître, Victor avait pour instructions de rallier à son corps d'armée la division Lapisse, d'y joindre la division Mermet, du 2ᵉ, et de marcher en Andalousie. Le général Lapisse, envoyé à Zamora, où s'étaient manifestés quelques signes d'insurrection, après avoir appelé à lui la brigade de cavalerie Maupetit, menaçait la frontière du Portugal entre le Douro et Almeyda, et avait l'ordre, dès que Soult serait à Oporto, de franchir la frontière, de se diriger sur Abrantès, d'y passer le Tage, pour se joindre à Victor. Le général de cavalerie Soult, après avoir réuni à Zamora, deux ou trois mille hommes de divers détachemens du 2ᵉ corps, devait les conduire à son frère, en traversant

la province portugaise de Tras-os-Montes; la garde impériale partit pour Burgos.

Le 22 janvier, le roi Joseph entra dans Madrid, avec toute la solennité d'usage pour ces sortes de cérémonies. L'Empereur lui laissa le commandement des troupes françaises qui restaient en Espagne, et comme chef d'état-major et conseil le maréchal Jourdan. Quoique général de division, Joseph n'était pas militaire : on crut à tort que son titre de roi lui donnerait assez d'ascendant sur les maréchaux, tous ambitieux de commander, et peu disposés à obéir; ce titre ne fut qu'un embarras et un obstacle de plus à la conquête de l'Espagne. Il revenait sans aigreur, avec l'intention de rendre les Espagnols heureux, et de gagner leur confiance : ils revenaient à lui jurant sur les autels qu'ils étaient de bonne foi. C'était sans contredit ce qu'ils avaient de mieux à faire. Il dit et fit tout ce qui pouvait les rassurer sur l'indépendance de la monarchie, l'intégrité de son territoire, le maintien de la religion, de la sûreté et de la liberté des citoyens. Il promit la réunion des cortès, et l'évacuation de l'Espagne par les troupes françaises, dès que le pays serait pacifié. Il organisa son ministère et le conseil d'état; il forma cinq régimens d'après le régime français; il reconnut la dette publique; il prépara la sécularisation des moines. Joseph semblait avoir de grandes chances pour se maintenir sur le trône.

Si Napoléon fût resté pour mettre de l'ensemble dans toutes les dispositions qu'il venait de faire, on

ne peut pas douter qu'il ne fût parvenu à soumettre l'Espagne. Mais des évènemens majeurs le forçaient de retourner à Paris. En allant de Benavente à Astorga, il avait déjà reçu un courrier du ministre Champagny, qui lui avait donné à penser, et avait fait prévoir son prochain retour. A Valladolid, une lettre du roi de Bavière l'avait éclairé sur l'attitude menaçante de l'Autriche. Il venait d'écrire aux princes de la confédération du Rhin, de lever leurs contingens. Il avait envoyé un officier d'ordonnance à Saint-Pétersbourg. A ses inquiétudes sur le maintien de la paix en Allemagne, se joignait de l'humeur sur l'état de l'opinion à Paris, et des intrigues ourdies dans la supposition qu'il ne reviendrait pas vivant d'Espagne.

Il partit de Valladolid à cheval, et fit, en cinq heures, le chemin de cette ville à Burgos, trente-cinq lieues de France [1]. Il continua son voyage en voiture; il était, le 18, à Marac, où il s'arrêta quelques heures, et arriva à Paris le 23, seul, au moment où on ne l'attendait pas. Personne n'avait pu le suivre.

Le lendemain eurent lieu les réceptions et discours d'usage. Garat porta la parole au nom de

[1] Pour comprendre cette rapidité, il faut savoir qu'il avait des relais avec un piquet de chasseurs, à distance de trois à quatre lieues. Son écurie de chevaux de selle était divisée par brigade de neuf, deux pour lui, sept pour les personnes de son service. L'écurie de chevaux de trait était aussi divisée de manière à ce qu'il y eût trois attelages à chaque relai.

l'Institut; quoique réputé pour être de l'opposition dans le sénat, il ne fut pas moins flatteur que les autres.

Le roi Charles IV et son épouse écrivirent à l'Empereur pour le féliciter sur son retour et les victoires qu'il avait remportées en Espagne. [1]

Nous avons dit que la situation de Paris ne fut pas étrangère au retour de Napoléon. Un homme est désigné comme tenant, pour ainsi dire, tous les fils des complots ou intrigues, ou comme le centre auquel ils venaient aboutir. Il ne faut pas s'en étonner, puisque cet homme était le ministre de la police générale. Mais Fouché, dit-on, loin de servir l'Empereur, le trahissait. Depuis long-temps, il servait la famille des Bourbons, et adressait chaque semaine, au prétendant, le bulletin secret de l'Empire, destiné à Napoléon seul. Nous avons assez particulièrement connu Fouché; nous croyons qu'en mal comme en bien, on est tombé, à l'égard de ce ministre, dans de grandes exagérations. Avide d'influence, de considération, de pouvoir, sans conscience politique, changeant de vues, de principes, d'attachement, suivant les circonstances, et subordonnant ses devoirs à ce qu'exigeait le maintien de la position qu'il ambitionnait, Fouché n'était que la parfaite ressemblance de tout ce que nous voyons figurer dans la plupart des cabinets comme de grands hommes d'état. En considérant, d'ailleurs,

[1] Lettre du 7 février.

la nature des fonctions d'un ministre de la police, on sent qu'il serait téméraire de le juger d'après ses relations et les apparences. Fouché ne se serait pas plus dévoué au salut de l'Empire, bien moins encore à celui de Napoléon, qu'il ne s'était dévoué à celui de la République et du Directoire. Mais en 1809, il n'était pas assez insensé pour risquer son existence, et trahir l'Empereur en faveur des Bourbons, en faveur de personne. Ces accusations, qui ne sont rien moins que prouvées, sont anticipées et formées sous l'influence d'évènemens postérieurs. A cette époque, soit qu'il craignît, soit qu'il desirât que Napoléon pérît à la guerre, par le poignard ou le canon, Fouché voulait ne pas être pris au dépourvu, et se parer contre l'évènement. Les constitutions impériales avaient, il est vrai, réglé la successibilité; mais il s'en fallait de beaucoup que Fouché eût pour elles un respect judaïque. On doit conclure que ce n'était pas un ministre sûr, et que l'Empereur aurait pu facilement mieux placer sa confiance.

A chaque fois qu'il partait pour se mettre à la tête de ses armées, les calculateurs politiques ouvraient aussi leur campagne, et, dans la supposition qu'il serait tué ou qu'il éprouverait une grande défaite, ils faisaient leurs projets. C'était pour Fouché une mine qu'il exploitait. Lorsque Napoléon était parti pour Bayonne; lorsque, plus tard, il alla commander ses armées en Espagne, le bruit se répandit qu'il n'en reviendrait pas. Le caractère de cette

guerre accréditait toutes les prédictions sinistres. L'adresse du Corps-Législatif, présentée par Fontanes, le 25 octobre 1808, était empreinte des sollicitudes publiques. Talleyrand qui, après avoir conseillé cette guerre, l'improuvait dans les salons, travaillait à exaspérer l'opinion. La prévision de Fouché ne resta pas en arrière, il ne demeura pas inactif. On savait que, depuis long-temps, il était brouillé avec Talleyrand. Tout-à-coup, il parut dans le salon de Fouché, dans ce même salon, où naguère le ministre de la police avait demandé tout haut à un de ses principaux employés, « s'il y avait de la place au Temple pour y loger ce Talleyrand, qui ne l'aurait pas volé. » On vit ces deux personnages réunis, se donnant des dîners, ayant des entrevues. Le but de cette réunion n'était rien moins que de se concerter, et de convenir à l'avance de ce qu'on ferait dans le cas où Napoléon succomberait en Espagne. Dans ce concert, ils se disaient les représentans, Talleyrand, de l'ancien régime, et Fouché, du nouveau. Ils se flattaient modestement qu'à eux deux, ils auraient assez d'influence et de pouvoir pour établir ce qu'ils auraient résolu, et pour empêcher, ainsi qu'on l'a entendu dire par Fouché, que les uns ne tirassent à droite, tandis que les autres tireraient à gauche. On ne sait pas bien quel était leur projet. L'ordre de successibilité appelait Joseph au trône, cependant on parlait aussi de Murat. On prétend même qu'avant de quitter Paris pour l'Espagne, l'Empereur, informé qu'on avait

des vues sur son beau-frère, le fit partir pour Naples. Murat était incapable d'entrer alors dans aucune intrigue contre Napoléon, et prêt, au contraire, à le défendre contre ses ennemis. Mais Murat se serait prêté avec complaisance à lui succéder au trône, car, depuis qu'elle avait goûté ses douceurs, la famille impériale ne voyait rien de trop élevé pour elle.[1]

On ignore si Napoléon connaissait une loi d'Angleterre, passée sous Henri VIII, qui déclarait coupables de haute trahison ceux qui prédisaient la mort du roi. Mais il était assez excusable de soupçonner que des hommes tels que Fouché et Talleyrand, lorsqu'ils prévoyaient ou pronostiquaient sa mort, pouvaient bien aussi la desirer, et de leur témoigner quelque mécontentement de ce qu'ils avaient, sans sa participation, pris sur eux d'arranger éventuellement les destins de l'empire. C'est ce qu'il fit à son brusque retour d'Espagne qu'on a imputé au rapprochement de ces deux personnages: son apparition fut pour eux comme la tête de Méduse.

Depuis qu'il avait été promu à la dignité de vice-grand-électeur, Talleyrand avait conservé la place de

[1] En 1811, on arrêta à Paris un chambellan de Murat chez lequel on trouva dix-neuf lettres de lui, la plupart de 1809, desquelles il résultait qu'il s'était mis dans la tête de succéder à l'Empereur, s'il mourait sans enfans, et que Fouché n'était pas étranger à ce projet. Murat envoya la reine à Paris pour le justifier. Il ne transpira rien de ses explications avec l'Empereur. *Mémoires* du duc de Rovigo.

grand-chambellan; elle fut donnée à Montesquiou, député au Corps-Législatif (28 janvier). Nouveau grief ajouté à la privation du ministère des relations extérieures.

Une dame du palais de l'impératrice, qui se permettait de mal parler de ses maîtres, et affectait dans son service des manières peu compatibles avec les fonctions qu'elle avait acceptées, refusa de les remplir auprès de la reine d'Espagne, Marie-Louise, à Compiègne. Madame de Chevreuse qui, par la grâce de Talleyrand, avait échappé à l'exil en 1805, fut exilée à quarante lieues de Paris. Le noble faubourg cria à la tyrannie. « Qu'elle y prenne garde, dit l'Empereur, en parlant de la famille de Luynes; je lui ferai voir la différence qui existe entre une généalogie de valets et une généalogie d'épée. Si elle m'échauffe la bile, je ferai réviser la confiscation des biens du maréchal d'Ancre odieusement assassiné; il ne manquera pas d'héritiers pour réclamer ses dépouilles à la famille de Luynes enrichie par cet attentat [1]. A notre avis, il eût mieux valu mépriser l'insolence d'une femme, et, tout simplement, laisser madame de Chevreuse chez elle. Nous regrettons la place que nous donnons à de si petits évènemens; mais cet acte du tyran de l'ancienne noblesse figure au nombre de ses plus grands griefs : la victime est inscrite en son martyrologe. Pour être juste, il aurait fallu opposer à ces rares corrections les

[1] Rovigo, t. v, p. 4.

bienfaits dont Napoléon comblait les anciens nobles : la restitution de leurs forêts ; la pension de 6,000 fr. accordée à la veuve du général vendéen Bonchamp ; le traitement annuel de 60,000 fr. qu'il payait au prince de Conti, aux duchesses de Bourbon et d'Orléans, qui, par parenthèse, en avaient reçu une de 25,000 fr. du Directoire. [1]

Le faubourg Saint-Germain eût été moins revêche s'il avait eu affaire à un roi de bonne famille, un roi de Wurtemberg. Au sujet des intrigues de cette noblesse, il dit à l'Empereur : « Vous avez vaincu le monde pour reculer devant ces gens-là ! à votre place, j'en aurais fini en quelques heures. La potence, les cachots ! marquis et duchesses, tout irait pêle-mêle au gibet : personne ne bougerait plus, et l'Angleterre en serait pour son or. »

L'exil avait atteint aussi une femme distinguée par sa grâce, sa beauté, d'aimables et bonnes qualités. Madame Récamier était intimement liée avec madame de Staël : cette femme célèbre était depuis le consulat en hostilité déclarée avec Napoléon. Il avait eu à se plaindre du père de madame Récamier ; depuis long-temps il s'était vivement exprimé sur la catastrophe par laquelle s'était écroulée l'existence commerciale de son mari. La société de madame de Staël partageait ses sentimens pour l'Empereur : madame Récamier ne pouvait pas l'aimer ; ce n'était pas une raison pour qu'il appesantît son bras de fer sur

[1] Rovigo, t. III, p. 251.

elle. On a attribué sa disgrâce à son refus d'être dame du palais et la maîtresse de Napoléon; Fouché aurait conduit cette intrigue, et se serait vengé d'y avoir échoué. Après les causes naturelles de son exil, il est au moins inutile d'en donner de romanesques.

Napoléon avait dû croire que l'entrevue d'Erfurt et des succès en Espagne contiendraient l'Autriche; il s'était trompé. Jugeant que, dans le cas où il remporterait des victoires, il faudrait toujours dans le pays une armée considérable pour le soumettre, la cour de Vienne avait suivi avec constance son projet de profiter de l'occasion pour reprendre son ancienne prépondérance en Allemagne et en Italie. Ses mesures militaires avaient été poussées avec plus d'activité, et les exercices de la milice continués malgré l'hiver. Le port de Trieste avait été ouvert aux Anglais, les insurgés espagnols y avaient été accueillis; on s'était engagé à leur fournir cent mille fusils; le chargé d'affaires d'Autriche en Espagne était devenu l'agent de la junte et le colporteur de la correspondance extérieure; les états autrichiens étaient inondés de libelles contre la France; les gazettes du pays répandaient de fausses nouvelles, funestes pour les armées françaises et favorables aux insurgés; à Vienne, toute l'aristocratie était dans l'exaltation comme, en 1806, à Berlin.

Du moment que l'Autriche avait pris une attitude hostile, il était hors de doute qu'elle avait des liaisons avec l'Angleterre. Elles devinrent évidentes par ces termes de la déclaration du roi, du 16 dé-

cembre (1808) : « Si parmi les nations qui soutiennent contre la France leur indépendance douteuse et précaire, il s'en trouve qui, même en ce moment, balancent entre la ruine qui résultera d'une inaction prolongée, et les dangers incertains d'un effort pour échapper à cette ruine, la perspective trompeuse d'une paix entre la Grande-Bretagne et la France, ne manquerait pas d'être singulièrement funeste à ces nations. Le vain espoir du retour de la tranquillité pourrait ralentir leurs préparatifs, ou la crainte d'être abandonnées à elles-mêmes pourrait ébranler leur résolution. »

Il est probable que cette lettre vint à la connaissance de l'Empereur par le courrier qu'il reçut entre Benavente et Astorga, le 1er janvier, et qu'elle ne fut pas sans influence sur sa résolution de revenir à Paris. Il avait écrit de Valladolid, aux princes de la confédération, pour les prévenir de son retour, fondé sur ce que l'Autriche continuait ses armemens et faisait des mouvemens, et pour leur demander d'envoyer sans délai la situation de leurs troupes. [1]

En cas de guerre avec l'Autriche, quel rôle allait jouer la Russie? Il était clairement déterminé par les traités; elle était l'alliée de la France. Mais avec le temps, les intérêts changent, et les traités ne sont plus rien; bientôt on le verra. Pour le moment, l'empereur Alexandre voulut bien se prêter à la nou-

[1] Lettre du 15 janvier.

velle tentative, que fit Napoléon auprès de l'Autriche, pour éviter la guerre. Romanzow, ministre des affaires étrangères de Russie, était alors à Paris. Il proposa à Metternich un arrangement qui unirait les trois empires par les liens d'une triple garantie, et qui donnerait à l'Autriche, pour sûreté de l'intégrité de son territoire, la garantie de la Russie contre les entreprises de la France, et celle de la France contre les entreprises de la Russie. Ces propositions de Romanzow n'eurent aucun résultat. C'était tout simple; l'Autriche avait résolu la guerre, non-seulement pour conserver l'intégrité de son territoire, mais pour se venger de ses défaites, pour ouvrir la voie aux ennemis de la France, et travailler de concert avec eux à son abaissement et à son humiliation. Il est même probable que la cour de Vienne savait dès-lors qu'elle n'avait rien à redouter de sérieux de celle de Saint-Pétersbourg, et qu'au fond la Russie, l'Autriche et l'Angleterre seraient bientôt d'accord.

Le cabinet de Vienne gardait toujours le silence. Il n'avait formé ni plaintes ni demandes. Ses relations étaient toutes pacifiques; les dernières lettres de l'empereur François avaient été des témoignages d'amitié et de haute estime pour Napoléon, et des protestations contre les fausses inductions qu'on avait voulu tirer des *institutions intérieures et organiques adoptées en Autriche.*

L'ordre donné aux princes de la confédération du Rhin de préparer leurs contingens, le retour de Na-

poléon à Paris, et quelques articles de journaux français et allemands, servirent de prétexte à la cour de Vienne pour mettre ses milices en mouvement et ses troupes en marche vers les frontières. A une réception du corps diplomatique, l'Empereur, arrivé à Metternich, lui dit : « Eh bien! voilà du nouveau à Vienne. Qu'est-ce que cela signifie? Est-on piqué de la tarentule? Qui est-ce qui vous menace? A qui en voulez-vous? Voulez-vous encore mettre le monde en combustion? Comment! lorsque j'avais mon armée en Allemagne, vous ne trouviez pas votre existence menacée, et c'est à présent qu'elle est en Espagne, que vous la trouvez compromise! Voilà un étrange raisonnement. Que va-t-il résulter de cela? c'est que je vais armer puisque vous armez; car enfin je dois craindre, et je suis payé pour être prudent. »

Metternich protesta que sa cour n'avait aucun projet hostile, que c'était seulement des précautions qu'elle prenait dans une circonstance où la situation de l'Europe paraissait le commander.

« Où avez-vous pris ces inquiétudes? répliqua l'Empereur. Si c'est vous, monsieur, qui les avez communiquées à votre cour, parlez! je vais vous donner moi-même toutes les explications dont vous aurez besoin pour la rassurer. Vous voyez qu'en voulant porter votre cour à affermir sa sécurité, vous avez troublé la mienne, et en même temps celle de beaucoup d'autres. J'ai toujours été dupe dans toutes mes transactions avec votre cour; il

faut parler net, elle fait trop de bruit pour la conservation de la paix et trop peu pour la guerre. »

L'Empereur ne concevait pas la conduite de l'Autriche; il disait autour de lui : « Il faut qu'il y ait quelques projets que je n'aperçois pas : car il y a de la folie à me faire la guerre. Ils me croient mort. Nous verrons comment cela ira cette fois-ci. Et puis ils diront que c'est moi qui ne puis rester en repos; que j'ai de l'ambition lorsque ce sont leurs bêtises qui me forcent d'en avoir. Au reste, il n'est pas possible qu'ils aient songé à me faire la guerre seuls; j'attends un courrier de Russie : si les choses y vont comme j'ai lieu de l'espérer, je la leur donnerai belle. »

Ce courrier ne tarda pas à arriver : on apprit que le prince Schwarzenberg avait été envoyé par l'Autriche à Saint-Pétersbourg pour solliciter une alliance. L'empereur Alexandre avait rejeté cette proposition; il renouvelait l'assurance de ses bons sentimens pour la France, et déclarait qu'il ne resterait pas indifférent à une agression contre elle.

Cette déclaration paraissait propre à donner de la sécurité; elle ne fut pas de longue durée. On apprit bientôt que, dans un conseil tenu à Vienne, au retour du prince de Schwarzenberg de Saint-Pétersbourg, la guerre avait été résolue. Napoléon ne compta donc plus que sur lui-même.

La répartition des quatre-vingt mille conscrits de 1810 fut faite de manière à porter les compagnies d'infanterie à cent quarante hommes, les régimens

à un effectif de trois mille neuf cent vingt, et ceux de dragons, hussards et chasseurs, à onze cents, etc.

Dès le 4 mars, l'ordre fut donné à Davoust de concentrer l'armée du Rhin sur Bamberg, et de porter son quartier général à Wurtzbourg; à Masséna, de se rendre à Strasbourg, et de réunir à Ulm son corps d'observation de l'armée du Rhin; à Oudinot, de se porter sur le Lech, à Augsbourg; à Lefebvre, d'aller prendre à Munich le commandement de l'armée bavaroise; à Bernadotte, de se rendre à Dresde pour commander les Saxons; à l'ambassadeur français, de presser la réunion de trois divisions polonaises, à Varsovie, pour couvrir la Gallicie et menacer Cracovie; à Bessières, à Burgos, de faire partir la garde pour Bayonne. Des rendez-vous furent assignés aux troupes des princes de la confédération. Tout fut calculé de manière que l'armée française, qui s'étendait de la Baltique aux bords du Rhône, qui se resserrait successivement depuis les montagnes de la Thuringe jusqu'au pied des Alpes, et dont les deux masses principales gardaient, en dernier lieu, les lignes d'opérations du nord et du midi dans la Franconie et dans la Souabe, fût, par un mouvement gradué suivant les circonstances, concentrée sur le Danube, à Ingolstadt, ou Donawerth, au point d'où elle pouvait le mieux agir sur l'une ou l'autre rive.

Napoléon s'occupa immédiatement de la formation de magasins de vivres et de munitions, de l'établissement de ses bases d'opérations, des fortifi-

cations des places, de l'état de défense des rivières, de la reconnaissance des frontières de la Bohême, de l'artillerie, des pontons, etc.

Pendant ce temps-là, Metternich jouait son rôle, et cherchait toujours à donner le change. Sous le voile de la galanterie et de la légèreté d'un homme de cour, ce diplomate remplissait le mieux qu'il pouvait son métier d'espion titré. Il s'établit entre lui et le ministre Champagny des colloques dans lesquels, à défaut de bonnes raisons, l'ambassadeur autrichien se livra à des dénégations de faits notoires, et à des récriminations puériles.[1]

On lui répondit que l'ordre était donné aux troupes françaises de se porter de l'intérieur sur le Rhin; que, comme aucun différend n'existait entre les deux cours, et qu'il n'y avait aucun sujet de litige entre elles, l'Empereur ignorait entièrement à qui on en voulait et ce qu'on prétendait; que, de son côté, il desirait voir l'Europe continuer à jouir de la paix.

Metternich crut devoir rappeler dans un cadre resserré les dernières relations dans lesquelles il avait servi d'intermédiaire. Il reconnut comme un fait certain que, depuis le traité qui avait été suivi

[1] Par exemple, que depois quelque temps, il n'était plus aussi bien traité à la cour, que Napoléon ne lui parlait plus; sur quoi Champagoy lui répondit : « parce que vous avez perdu auprès de lui par des promesses trompeuses le crédit qu'on accorde au titre d'ambassadeur. » — Metternich fit aussi le singulier aveu que, si Napoléon avait voulu admettre l'empereur François ou lui Metternich à l'eotrevue d'Erfurt, l'Autriche aurait reconnu Joseph roi d'Espagne.

de l'évacuation de Braunau, il n'existait nul sujet de litige entre les deux puissances; il ajouta que, si l'empereur d'Autriche avait dû puiser, bien malgré lui, dans les mouvemens qui avaient eu lieu depuis le mois de janvier, de véritables sujets d'inquiétude sur les relations qu'il desirait de voir exister entre lui et la France, il n'ambitionnait aussi que de voir l'Europe en paix.[1]

Là finirent les explications, et des deux côtés on se prépara sérieusement à la guerre. Malgré la leçon de 1805, le cabinet de Vienne, aussi lent dans ses délibérations que ses troupes étaient peu promptes à se mouvoir, se flattait de prendre Napoléon au dépourvu, et cherchait à l'endormir. Metternich reçut l'ordre de ne pas demander ses passeports, et de rester tranquillement à Paris tant qu'on voudrait l'y laisser.

Toutes les mesures prises par Napoléon n'étaient que de précaution et de simple défense. Il regardait comme probable que les rassemblemens de l'Autriche, à en juger par les notions militaires et politiques que l'on avait, ne donneraient lieu à aucune espèce de mouvement, et elle ne voulait rien entreprendre d'offensif. Le 27 mars, il lui paraissait encore impossible que les Autrichiens fussent prêts avant la fin d'avril, et douteux que, même à cette époque, ils fussent dans l'intention d'agir, d'autant plus que la Russie avait déclaré que, si la

[1] Notes des 10 et 12 mars

moindre hostilité avait lieu, elle ferait entrer en Autriche les troupes qu'elle avait sur les confins de ce pays.[1]

Pour empêcher que leurs mouvemens fussent connus, les Autrichiens arrêtèrent à Braunau, le 17, un officier français porteur de dépêches du chargé d'affaires de France à Vienne, pour le ministre français à Munich, et les lui enlevèrent de vive force. Il fut ordonné à Masséna de faire arrêter quelques courriers autrichiens, de se tenir prêt, mais de ne point attaquer sans un ordre exprès de l'Empereur.

Il envoya Berthier, major-général, à Strasbourg, pour commander provisoirement l'armée. Dans ses instructions, Napoléon pensait encore que les Autrichiens n'ayant point déclaré la guerre, il n'était pas probable qu'ils attaquassent, sans rappeler leur ambassadeur, quoiqu'ils l'eussent fait en 1805. Mais alors l'empereur, comme empereur d'Allemagne, avait eu un prétexte plausible, celui de prétendre avoir le droit d'entrer en Bavière, et de pouvoir encore négocier à Ulm jusqu'à l'arrivée des Russes. D'ailleurs, en 1805, l'armée française était encore à Boulogne, et l'espoir de s'emparer de l'armée bavaroise, et de déterminer la cour de Stuttgardt, avait pu motiver la marche qu'avait tenue le gouvernement autrichien à cette époque. Maintenant pourquoi attaquerait-il, sans déclaration de guerre?

[1] Lettres de Berthier au maréchaux, au roi de Bavière, des 11, 16, 21 et 27 mars.

Les troupes françaises étaient prêtes; les Autrichiens savaient bien qu'ils ne prendraient ni l'armée saxonne, ni l'armée bavaroise; d'ailleurs ils s'exposeraient à s'attirer la guerre avec la Russie. Cependant la guerre était sans doute imminente avec l'Autriche, qui ne pouvait nourrir long-temps une si grande quantité de troupes réunies; tout indiquait que, vers le 15 avril, son armée serait prête à entrer en campagne; il était donc convenable que l'armée française le fût aussi à cette époque, et à la direction près, elle l'était.

Après ces considérations, Napoléon développait son plan de campagne. Du 1er au 15 avril, il aurait trois corps d'armée formant cent quarante mille hommes qu'il réunirait soit sur Ratisbonne, soit sur Ingolstadt, soit sur Donawerth. Il fallait faire travailler à Augsbourg, aux têtes de pont du Lech, à Ingolstadt, pour pouvoir déboucher sur la rive gauche du Danube, et surtout à Passau, afin que cette place importante pût tenir deux ou trois mois, réunir beaucoup de magasins à Donawerth, qui serait le quartier général de l'armée, si l'ennemi attaquait de suite. Ces dispositions n'étaient que pour le cas où l'on serait prévenu par les Autrichiens. Le but de l'Empereur était de porter le quartier général à Ratisbonne et d'y centraliser l'armée. Il se trouverait alors dans cette ville au milieu de deux cent mille hommes, à cheval sur une grande rivière, gardant depuis Ratisbonne jusqu'à Passau la rive

droite du Danube qui apporterait promptement à l'armée tout ce qui lui serait nécessaire.

Examinant ensuite ce que l'ennemi, qui était prêt, pourrait entreprendre dans le moment, Napoléon disait : ce serait de se porter de Pilsen sur Ratisbonne, par Waldmünchen et Cham. De Pilsen à Ratisbonne il y a cinq marches; ce cas arrivant, les divisions bavaroises qui sont à Straubing et à Landshut, se reploieraient sur Ingolstadt; le corps de Davoust se porterait sur cette ville et Donawerth; et alors ce serait le cas de mettre le quartier général dans cette dernière place.

Une fois l'armée cantonnée autour de Ratisbonne, que fera l'ennemi? se portera-t-il sur Cham? on sera à même de réunir toutes les forces contre lui pour l'arrêter aux positions qu'on aura reconnues sur la Régen. Se portera-t-il sur Nuremberg? il se trouvera coupé de la Bohême. Prendra-t-il le parti de marcher sur Dresde? alors on entrera en Bohême, et on le poursuivra en Allemagne. Agira-t-il sur le Tyrol, en même temps qu'il débouchera par la Bohême? il arrivera sans doute à Inspruck, mais les dix ou douze régimens qu'il y aurait ne se trouveraient pas en bataille sur les débouchés de la Bohême, et ils apprendraient la défaite de leur armée, en Bohême, par notre arrivée sur Salzbourg. Enfin, si l'ennemi paraissait vouloir prendre les extrémités de la gauche et de la droite, pour agir, il faut accepter le centre, ayant pour retraite le Lech, et tenant comme garnison Augsbourg, pour

être toujours sûr d'avoir cette ville à sa disposition.

Ensuite venaient les ordres pour les magasins, les divers services, le génie, les reconnaissances du Danube, des ponts, des positions autour de Ratisbonne, la formation des corps d'armée, dans tous leurs détails, la destination de tous ceux qui étaient détachés.[1]

En attendant que l'Empereur se rendît à l'armée, Berthier devait inspecter les cantonnemens. En cas d'attaque, il était autorisé à former deux grands commandemens, sur les deux rives du Danube, et à les remettre aux maréchaux Davoust et Masséna.

Par représailles de l'arrestation du courrier français, un courrier autrichien venant de Vienne fut arrêté à Nancy; on se saisit de ses dépêches. C'étaient diverses lettres, entre autres du ministre Stadion à Metternich, une déclaration datée de Vienne le 27 mars et une note datée du 30 en réponse à la dernière note de Champagny du 10. La première pièce n'était point une déclaration de guerre; on ne voulait pas qu'elle fût regardée comme telle. En effet, elle n'articulait aucun grief; elle se terminait par le vœu hypocrite que Napoléon restât dans des bornes compatibles avec le repos de l'Autriche; elle semblait laisser la voix ouverte aux négociations; on ordonnait à Metternich de ne demander ses passeports que lorsqu'il saurait les hostilités commen-

[1] Instruction du 30 mars.

cées, et de ne remettre qu'alors la déclaration. Cependant la guerre était bien résolue. Les ordres pour commencer les hostilités étaient expédiés. La continuation du séjour de l'ambassadeur avait pour but de les dissimuler. On voulait prendre l'avance. la note se bornait à rejeter sur les armemens de la France, les mouvemens des armées autrichiennes, et se référait à la déclaration du 27. Dans sa lettre du 31, Stadion refusait la garantie de la Russie comme n'offrant pas de sécurité et pouvant compromettre cette puissance, et parlait d'une mesure prise par le roi de Wurtemberg, qu'il appelait *le sire de Stuttgardt*. Un courrier de Metternich fut arrêté à Châlons. Il donnait à Stadion, avec un ton de satisfaction, des nouvelles d'Espagne peu favorables aux armées françaises, et lui mandait qu'on avait arrêté à l'Elysée, dans le cabinet de l'Empereur, un homme muni d'un bâton ferré et d'une chandelle.

A dater du 1er avril, toutes les troupes prirent le nom d'armée d'Allemagne, dont l'Empereur se réserva le commandement en chef. Il en régla ainsi la composition : Berthier, major-général; Songis, commandant l'artillerie; Bertrand, le génie; Bessières, la cavalerie; le conseiller d'état Daru, intendant-général; Villemanzi, inspecteur en chef aux revues et chargé de la perception des revenus et des contributions; Roguin, payeur général.

L'Empereur régla la formation des corps de l'armée.

2ᵉ corps,	maréchal	Lannes	50,000 h.
3ᵉ —	—	Davoust	60,000
4ᵉ —	—	Masséna	50,000
7ᵉ —	—	Lefebvre	34,000
8ᵉ —	—	Augereau	20,000
9ᵉ —	—	Bernadotte . . .	50,000
10ᵉ —	roi de	Westphalie.	
Réserve de cavalerie, Bessières.			
Garde impériale.			22,000
		Total	276,000

Plus de 400 pièces de canon.

Il s'en fallait de beaucoup que ces forces fussent rassemblées; une partie n'existait que sur le papier. Outre les contingens de la Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de petits princes, il n'y avait de corps français, à portée du théâtre présumé de la guerre, que celui de Davoust, qu'on avait retiré du duché de Varsovie; celui de Masséna se composait de troupes arrivant de l'intérieur de la France. La garde était en route revenant d'Espagne. Les troupes éloignées se mettaient en marche pour se rendre aux destinations qui leur étaient assignées.

Chaque jour, l'Empereur écrivait de longues lettres au major-général sur la marche et la réunion des troupes, les munitions, les vivres, tous les besoins, tous les services. On y voit, entre autres choses, qu'il se contentait que l'armée eût un approvisionnement de vingt-cinq millions de cartouches. Il trouvait fort ridicule qu'on envoyât des farines de Metz

et de Nancy sur Donawerth, et bien plus simple de passer des marchés en Allemagne où le blé abondait. Il défendait qu'on tirât de France rien de ce qu'on pouvait, avec de l'argent, se procurer dans le pays.

Toutes les chances de la guerre semblaient être contre la France. L'Autriche avait sous les armes trois cent vingt mille hommes, dont trente mille de cavalerie; elle était divisée en corps séparés conformément à l'organisation française. On évaluait à deux cent vingt-quatre mille hommes la réserve composée de cent cinquante-quatre bataillons de landwehr, des dépôts des régimens de ligne, de l'insurrection hongroise.

A l'ouverture de la campagne, ces forces devaient être ainsi réparties :

Armée d'Allemagne, commandée par l'archiduc Charles.	175,000 h.
Armée d'Italie sous l'archiduc Jean. .	47,000
Corps de Stoïchewitz en Dalmatie. .	10,000
Corps de Jellachich et de Chasteler en Tyrol.	20,000
Armée de Pologne sous l'archiduc Ferdinand.	40,000
	292,000

L'Autriche comptait sur un auxiliaire puissant, le système insurrectionnel, imaginé par les grandes puissances acharnées à la perte de Napoléon, et vers lequel, ainsi qu'on l'a déjà dit, les peuples étaient

portés par ses victoires, dont ils payaient chèrement les frais, sans en retirer aucun avantage.

Ce système embrassait toute l'Europe, il avait des ramifications jusqu'en France; c'était l'exécution de la théorie depuis long-temps professée et mise en pratique par le gouvernement anglais : *guerre perpétuelle et d'extermination ; emploi de tous les moyens quelconques de nuire à l'ennemi, soulèvemens, révoltes, assassinats, incendies.*

En 1808, le baron Hormayr avait organisé l'insurrection du Tyrol; d'autres agens de l'Autriche étaient allés à Palerme et à Cagliari concerter, avec les cours de Sicile et de Sardaigne, des diversions sur Gênes, Naples, et une insurrection en Piémont. Le général anglais Stuart promettait de faire des débarquemens en Calabre, dans les golfes de Naples et d'Ancône, dès que les aigles autrichiennes seraient arborées à Venise et à Milan; des émissaires travaillaient en Illyrie; l'archiduc Jean préparait une organisation de ces provinces et du royaume d'Italie.

L'Allemagne était remplie d'associations secrètes connues sous différens noms, qui se sont tous fondus pour l'histoire en celui de *Tugendbund*, ou association de la vertu. Elles renfermaient des hommes de tous les états, de toutes les opinions; quoiqu'il y eût entre elles des divergences sur le but qu'elles se proposaient, elles en avaient un commun qui les réunissait, l'indépendance de la patrie allemande, et l'anéantissement de la domination ou de l'influence française. Leur foyer était dans le nord de

l'Allemagne, et surtout dans la Hesse et le Hanovre. Elles étaient protégées, excitées par les princes que le sort de la guerre avait privés de leurs états, et en première ligne par la cour de Prusse. Leurs chefs civils étaient le baron de Stein et le baron de Hardenberg; le duc de Brunswick-Oels était leur chef militaire.

En 1808, un assesseur prussien, nommé Koppe, ayant été arrêté comme agent d'intrigues, par ordre du maréchal Soult, et conduit à Spandau, on trouva dans ses papiers une lettre du baron de Stein, qui dirigeait les affaires en Prusse, écrite de Kœnigsberg, le 15 août, au prince de Sayn-Wittgenstein. On y voyait que Stein travaillait à soulever l'Allemagne contre la France, et comptait beaucoup sur la guerre avec l'Autriche, que dès-lors il regardait comme inévitable. Cette lettre fut publiée dans le Moniteur « comme un monument des causes de la prospérité et de la chute des empires, et révélant la manière de penser du ministère prussien. » Stein n'en continua pas moins sa correspondance, et en chiffres. Le prince de Wittgenstein la voyant découverte, et craignant de se compromettre, fit insérer dans les journaux une lettre par laquelle il mandait à Stein que cette manière de faire ne pouvait que nuire à la cour de Prusse, et que, s'il lui écrivait encore des lettres chiffrées, il les remettrait aux autorités françaises. [1]

[1] On a dit que Wittgenstein avait été forcé d'écrire cette lettre. Ce

Napoléon paraissait mépriser toutes ces menées : en parlant de la facilité avec laquelle les troupes françaises renversaient les masses que les Espagnols leur opposaient ; le troisième bulletin disait : « Il faudrait que les hommes comme M. de Stein, qui, à défaut de troupes de ligne, qui n'ont pu résister à nos aigles, méditent le sublime projet de lever des masses, fussent témoins des malheurs qu'elles entraînent, et du peu d'obstacles que cette ressource peut offrir à des troupes réglées. » Oui ; mais c'était une occupation pour ces troupes, que pendant ce temps-là on ne pouvait pas employer contre les armées ennemies.

Le roi de Prusse fit renouveler, le 16 décembre 1808, les défenses portées, par un édit de 1798, contre les associations secrètes non autorisées, attendu que c'était un devoir indispensable pour chaque membre de l'état de se reposer entièrement sur l'active et continuelle surveillance de son souverain, et de ne se mêler en rien des affaires pu-

personnage se trouva compromis par une correspondance que la comtesse de Woss, grande maîtresse de la reine de Prusse, avait avec lui. A ce sujet, Bourienne (Mémoires, t. VIII, p. 25) le défend, et justifie longuement Stein, les Prussiens, la cour, et accuse Napoléon qui était alors en Espagne, et les généraux français qui étaient à Berlin. Il n'y a qu'un mot à répondre. Les intrigues de Stein, des ministres, de la cour de Prusse étaient notoires ; ils jouaient leur jeu. Wittgenstein pouvait bien n'y pas prendre une part active, aussi ne lui arriva-t-il rien de fâcheux qu'une inculpation sans résultat. Mais il était trop dévoué à son pays et à son roi, pour ne pas applaudir dans son cœur à tout ce qui pouvait se tramer contre la France.

bliques que quand les lois du pays l'y autorisaient.

Ces démonstrations extérieures avaient pour but d'en imposer à Napoléon ; car une des réunions portait le nom de la reine, qui en avait décoré les membres d'une chaîne d'argent. A cette époque où la Prusse venait d'obtenir l'évacuation de son territoire, et une diminution de vingt millions sur ses contributions, elle négociait avec l'Autriche pour faire la guerre à la France. C'était un parti décidé à la cour de Kœnigsberg ; il ne s'agissait plus que de s'y préparer, en organisant sécrètement l'armée, et des insurrections en Allemagne, pour éclater lorsque l'Autriche aurait jeté le gant, et obtenu, comme on n'en doutait pas, des succès.

C'est aussi à cette époque que le roi et la reine partirent pour Saint-Pétersbourg ; ils y arrivèrent le 7 janvier, et y passèrent environ un mois. Ce voyage dut nécessairement avoir pour but de s'entendre avec Alexandre sur la conduite à tenir pendant la guerre. L'insurrection dans le nord de l'Allemagne, et une levée de bouclier de la Prusse, étaient fortement appuyées par un armement considérable que faisait l'Angleterre. Si Napoléon éprouvait des revers ; qui peut douter que son ami Alexandre ne se joignît à la coalition ?

Le cabinet de Londres faisait des efforts extraordinaires et d'immenses apprêts. Il se mettait en état de disposer au dehors d'une force de cent mille hommes : il dirigeait toutes ses forces vers le continent, l'Allemagne et l'Espagne.

Tous les Français qui avaient porté les armes *contre l'Empereur* depuis le 1.er septembre 1804, ou qui, les portant à l'avenir, avaient encouru la peine de mort, conformément au code pénal du 6 octobre 1791, furent déclarés justiciables des cours spéciales. Les commandans des troupes furent autorisés à traduire à une commission militaire ceux qui étaient pris les armes à la main. Il fut enjoint aux Français, même naturalisés, qui étaient au service militaire d'une puissance étrangère, avec ou sans autorisation, et qui n'auraient pas porté les armes contre l'Empereur, depuis le 1er septembre 1804, de le quitter, du moment où les hostilités commenceraient entre cette puissance et la France, d'y rentrer et d'y justifier de leur retour dans le délai de trois mois, à compter du jour des premières hostilités, sous peine d'être poursuivis, déclarés rebelles, et de confiscation de leurs biens. Les mêmes dispositions étaient applicables aux Français qui avaient des fonctions civiles chez l'étranger, et même aux Français qui, n'exerçant aucune fonction quelconque à l'étranger, ne rentreraient pas après avoir été rappelés.[1]

Cette mesure rigoureuse fut vivement critiquée, mais par qui? par les mauvais Français qui prétendaient conserver des droits ou des biens en France et la liberté de s'armer ou de conspirer contre elle. Que leur disait-on? Optez franchement, soyez tout

[1] Décret du 16 avril.

Français ou tout Autrichien. Les dispositions du code Napoléon dont ils argumentaient se terminaient par ces mots : « Sans préjudice des peines prononcées par la loi criminelle contre les Français qui ont porté ou porteront les armes contre leur patrie (article 21). » En aucun temps, en aucun pays ces sujets ou citoyens amphibies ne furent favorables; en faisant la guerre à leur pays, ils se mettaient hors du droit commun. Dans l'exécution, le gouvernement ne se montrait pas sévère envers les individus que de simples intérêts civils appelaient dans les états ennemis. Le plus grand reproche qu'on pouvait faire à l'Empereur, c'est qu'il réglait, par un décret, ce qui était essentiellement du domaine de la législation; ce n'était pas la première fois, ce ne fut pas la dernière.

L'armée autrichienne, qui avait six corps en Bohême et deux dans la haute Autriche, avait commencé son mouvement le 20 mars.

Le 8 avril elle bordait l'Inn à Braunau, Obernberg et Scharding, et commença son passage.

Le 9, à huit heures du soir, le maréchal Lefebvre reçut à Munich, par un aide-de-camp du prince Charles, la déclaration officielle qu'il avait ordre d'avancer avec ses troupes, et de traiter en ennemies toutes celles qui lui opposeraient résistance.

L'archiduc écrivait aussi au roi de Bavière pour l'inviter à se confier à l'honneur de son souverain et à la protection de ses armes : il ne voulait point faire de conquêtes et ne combattait que pour la liberté gé-

nérale. En même temps, le général autrichien Jellachich soulevait les Tyroliens pour *ramener dans le sein de leur père impérial et gracieux des frères qui en avaient été détachés.*

Les dépêches adressées à Metternich, qu'on avait interceptées, faisaient assez comprendre à l'Empereur que l'Autriche allait commencer les hostilités; la demande qu'il fit de ses passeports ne permit plus de doutes. Napoléon écrivit donc à Berthier de se rendre à Augsbourg, pour agir conformément à ses instructions, et si l'ennemi avait attaqué avant le 15, de concentrer les troupes sur Augsbourg et Donawerth, et que tout fût prêt à marcher.[1]

Berthier partit de Strasbourg et alla prendre le commandement de l'armée; mais le fardeau était au-dessus de ses forces. Son embarras se montra bientôt par la multiplicité et l'incohérence de ses ordres. Au lieu de concentrer l'armée suivant les instructions de l'Empereur, il l'éparpilla malgré les observations de Davoust et de Masséna. Heureusement il n'avait pas affaire à un ennemi assez entreprenant pour le prendre sur le temps et profiter de ses fautes.

Le 12 au soir l'Empereur apprit, par le télégraphe, que les Autrichiens avaient passé l'Inn. « Je suppose, écrivit-il à Berthier, que vous êtes à Augsbourg, et que vous avez centralisé toute mon armée sur le Lech; je me mettrai en route dans deux heures. Je

[1] Lettre du 10 avril

serai le 14 à Strasbourg [1]. » Il partit en effet sans garde, sans équipage, presque sans suite, avec l'Impératrice qui l'accompagna jusque dans cette ville.

Un rapport du ministre des relations extérieures et une série de pièces diplomatiques furent communiqués le 15, au sénat, pour l'informer des hostilités. Il délibéra, le 18, une adresse à l'Empereur, et une levée de conscrits, savoir, de trente mille sur la conscription de 1810 et de dix mille sur les quatre années antérieures, pour la garde impériale.

L'Empereur vit la cour de Wurtemberg à Louisbourg, eut à Dillingen une entrevue avec le roi de Bavière, lui promit de le ramener en quinze jours dans sa capitale, et de venger l'affront fait à sa maison, en le faisant plus grand que ne furent jamais aucun de ses ancêtres. Le roi publia une proclamation à son peuple et à son armée sur l'invasion des Autrichiens. « Leurs projets injustes et insensés, disait-il, seront confondus; nous ne tarderons pas à rentrer dans notre capitale. A l'aspect de l'illustre protecteur de notre confédération nos ennemis disparaîtront, et la guerre, puisque enfin ils la veulent, sera portée, comme en 1805, sur leur territoire; mais des mesures seront prises pour qu'ils cessent de troubler le continent et de rendre leurs voisins victimes des caprices de leur cabinet. [2] La pre-

[1] Lettre du 12, huit heures du soir.

[2] Proclamation du 17. Les rois de Wurtemberg et de Saxe en publièrent aussi.

mière partie de cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir.

Napoléon arriva le 17 à Donaverth. Instruit des fausses manœuvres de Berthier, « ce que vous avez fait là, lui dit-il, me paraît si étrange, que, si vous n'étiez par mon ami, je croirais que vous me trahissez; car Davoust se trouve en ce moment plus à la disposition de l'archiduc Charles qu'à la mienne. »

L'Empereur demandait, envoyait chercher de toutes parts des renseignemens sur la position de plusieurs de ses corps de troupes, et sur les mouvemens de l'ennemi qu'on ignorait. Malgré ses vives inquiétudes, il n'en publia pas moins cette proclamation à l'armée :

« Soldats, le territoire de la confédération a été violé. Le général autrichien veut que nous fuyons à l'aspect de ses armes, et que nous lui abandonnions nos alliés. J'arrive avec la rapidité de l'éclair.

« Soldats, j'étais entouré de vous lorsque le souverain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie; vous l'avez entendu implorer ma clémence et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité, trois fois elle a été parjure !!! Nos succès passés nous sont un sûr garant de la victoire qui nous attend.

« Marchons donc, et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse son vainqueur. »

CHAPITRE LV.

Napoléon répare les fautes de Berthier. — Batailles de Tann, d'Abensberg. — Combat de Landshut. — Bataille d'Eckmühl. — Combat et prise de Ratisbonne. — Ordre teutonique supprimé. — Confiscation de l'ordre équestre. — Les Autrichiens repassent l'Inn. — Campagne en Italie; bataille de Sacile. — Insurrection du Tyrol. — Napoléon marche sur Vienne. — Sévérité des bulletins. — L'archiduc Charles écrit à Napoléon. — Combat d'Ébersberg. — Les Autrichiens se retirent en Bohême. — Les Français sous les murs de Vienne. — L'archiduc Maximilien évacue la place. — Entrée des Français. — L'Angleterre désavoue l'Autriche. — Vaisseaux français détruits par les Anglais.

Depuis le 9 avril qu'ils avaient passé l'Inn, les Autrichiens avaient investi Passau et Kufstein où s'étaient enfermés deux bataillons bavarois. Du 10 au 16, ils s'étaient avancés de l'Inn sur l'Iser. L'armée bavaroise se retirait devant eux. Le 16, il y eut à Pfaffenhofen un engagement de cavalerie. Les Autrichiens se présentaient en force pour déboucher par Landshut; le pont était rompu; l'armée bavaroise opposait une vive résistance et se concentrait sur Neustadt.

L'archiduc Charles avait eu de reste le temps d'enfoncer le centre de la longue ligne française occupé par des auxiliaires. Il employa six jours pour faire les vingt lieues de Braunau à Landshut. Ce qu'il n'avait pas fait, il était pressant d'empêcher qu'il ne le fît. Son mouvement était prononcé. Il s'avançait vers l'Abens avec environ cent mille hommes. Le 18, l'Empereur envoya l'ordre à Davoust de quitter Ratisbonne et de marcher rapidement à sa rencontre [1], et à Masséna, d'aller d'Augsbourg à Pfaffenhofen, ce qui les rapprochait de vingt lieues. Il se porta au centre, à Ingolstadt, à la tête des contingens allemands, pour faire tête aux Autrichiens et pourvoir aux évènemens.

L'empereur expliqua ainsi son plan à Masséna : « Le prince Charles a débouché hier avec quatre-vingt mille hommes, de Landshut sur Ratisbonne. Les Bavarois se sont battus toute la journée avec

[1] Plusieurs officiers furent expédiés pour porter cet ordre. Savary, l'un d'eux, rapporte que lorsqu'il arriva à Ratisbonne, Davoust en était parti, et la ville gardée seulement par le 65e régiment. Il courut après le maréchal, l'atteignit à la hauteur d'Abbach, où il était aux prises avec l'ennemi, et lui communiqua l'ordre de l'Empereur. On en a conclu que Davoust l'avait prévenu, on a été même jusqu'à dire que l'Empereur n'avait pas ordonné ce mouvement, et que les avantages qui en résultèrent étaient dus à son lieutenant. Mais Savary ajoute que, ne sachant pas l'arrivée de l'Empereur, Davoust ne comptait pas faire de mouvement sur sa droite, et projetait au contraire de ne pas trop s'éloigner de Ratisbonne, tant pour y porter secours aux troupes qu'il y avait laissées, que pour empêcher la jonction du corps autrichien de la Bohême avec l'archiduc Charles. Quant à la conception de ce mouvement, nul doute qu'elle appartînt à Napoléon, comme le prouvent des documens authentiques.

son avant-garde, entre Siegenbourg et le Danube. Cependant, aujourd'hui 18, Davoust qui a soixante mille hommes part de Ratisbonne et se porte sur Neustadt; ainsi lui et les Bavarois agiront de concert contre le prince Charles. Dans la journée de demain, 19, tout ce que vous aurez de troupes à Pfafenhofen pourra tomber sur ses derrières. Tout porte donc à penser que, du 18 au 20, toutes les affaires d'Allemagne seront décidées. Je regarde l'ennemi comme perdu, si Oudinot et vos trois divisions ont débouché le 19 avant le jour, et si, dans cette circonstance importante, vous faites sentir à mes troupes ce qu'il faut qu'elles fassent. Activité, vitesse. Je me recommande à vous. »[1]

Les deux maréchaux ne purent exécuter ce mouvement aussi rapidement qu'il leur était prescrit.

Le 18, le prince Charles, qui se portait sur l'Abens, divisa ses forces. Il y laissa le général Hiller et l'archiduc Louis avec quarante mille hommes; avec cinquante mille, il s'établit sur la Rohr, dans l'intention d'attaquer le lendemain Davoust à Ratisbonne.

Après y avoir laissé le 65e régiment pour défendre le pont et retarder la réunion du corps autrichien de Bohême, le maréchal partit de cette ville, le 19 à la pointe du jour, sur deux colonnes. Les divisions Gudin et Morand à sa droite, les divisions Saint-Hilaire et Friant à sa gauche. Oudinot se porta d'Aus-

[1] Lettre du 18 avril.

bourg sur Pfaffenhofen, et en débusqua un corps de quatre mille Autrichiens. Masséna le suivait.

L'Empereur lui écrivit : « les opérations se dessinent. Voici le véritable état des choses. Le prince Charles avec toute son armée était ce matin à une journée de Ratisbonne, ayant sa ligne d'opérations sur Landshut. Davoust a évacué Ratisbonne pour se porter sur Neustadt et se joindre aux Bavarois. Je m'attendais donc aujourd'hui à une affaire. Cependant il est midi, et le canon ne se fait pas entendre. Vous voyez que je retire ma gauche voulant avancer ma droite que vous formez et qui, dès aujourd'hui, entre en jeu. Poussez Oudinot sur Neustadt. De là, selon les renseignemens que je recevrai, je dirigerai le 4e corps sur Landshut; et alors le prince Charles, attaqué sur sa gauche, se trouverait avoir perdu sa ligne d'opérations et sa protection qui est l'Iser. Tout ceci doit s'éclaircir dans la journée; les momens sont précieux : ici tout est calcul d'heures. Douze ou quinze mille hommes de cette canaille que vous avez battue ce matin, doivent être attaqués tête baissée par six mille de nos gens. » [1]

Il écrivit à Bourgoing, son ministre à Dresde, de faire chasser sans délai le ministre autrichien, rappeler celui de Saxe à Vienne et déclarer la guerre; d'offrir tous les palais de France au roi s'il quittait ses états; de l'assurer que son absence ne serait pas longue; qu'avant sept à huit jours il se passerait des

[1] Lettre du 19.

évènemens qui confondraient l'orgueil et l'ingratitude de l'Autriche.[1]

L'affaire sur laquelle avait compté l'Empereur ne tarda pas. Arrivés sur les hauteurs, entre Saalhaupt et Tengen, Saint-Hilaire et Friant furent assaillis par Hohenzollern. Il y avait de chaque côté environ vingt mille hommes. Le choc fut rude, le combat animé. Les Autrichiens furent chassés de leurs positions et repoussés derrière Hausen, avec perte de quatre mille hommes hors de combat. Pendant cet engagement, la droite de Davoust avait tranquillement continué sa marche. Morand trouva, près d'Arnhofen, une division ennemie, et l'attaqua en tête, tandis que le maréchal Lefebvre la prenait en queue avec les Bavarois; elle fut rejetée avec perte sur Ostenstetten. A la chute du jour, Davoust et Lefebvre firent leur jonction à Abensberg.

Rassuré par la réunion de ses forces et par l'importance de ce succès appelé bataille de *Tann*, l'Empereur en profita pour pousser vivement l'offensive. Il résolut de porter les premiers coups à la gauche de l'ennemi, comptant sur le concours de Masséna. Il laissa Davoust avec vingt-cinq mille hommes près de Tann et de Hausen, pour contenir la droite de l'ennemi; il ordonna au maréchal Lannes, qui arrivait de Saragosse, de se jeter sur Rohr, avec deux divisions du corps de Davoust et les cuirassiers Nansouty, pour intercepter toute communication

[1] Lettre du 19 avril, d'Ingolstadt.

entre les deux ailes; à Lefebvre, qui était en avant d'Abensberg, de déboucher, et de seconder les dispositions du 3e corps; à Masséna, de faire marcher les divisions d'Oudinot par Au et Geissenfels, pour appuyer les opérations de l'armée. A six heures du matin, il écrivit à ce maréchal : « Tous les rapports de ce matin sont que l'ennemi bat en retraite à toutes jambes; le champ de bataille est couvert de ses morts; les divisions Friant, Saint-Hilaire, et une division bavaroise, ont seules été engagées. Je monte à cheval pour aller moi-même reconnaître la situation des choses aux avant-postes, attaquer l'ennemi, s'il occupe encore quelques positions, et le poursuivre l'épée dans les reins, s'il bat en retraite. Je vous prie, de votre côté, de ne pas perdre un moment pour le surprendre au passage de l'Iser. Plus le passage que vous prendrez sera près de Landshut, mieux cela vaudra; Landshut serait le meilleur sans doute, mais Mosbourg sera bien. »[1]

L'Empereur se décida, ce jour-là, à combattre à la tête des troupes de la confédération. Il fit réunir en cercle les officiers bavarois, et leur adressa cette allocution qui, traduite en allemand par le prince royal de Bavière, fut ensuite répétée aux compagnies : « Soldats bavarois, je ne viens point à vous comme Empereur des Français, mais comme protecteur de votre patrie et de la confédération allemande. — Bavarois, vous combattez aujourd'hui seuls contre les

[1] Lettre du 20.

Autrichiens. Pas un Français ne se trouve dans les premiers rangs; ils sont dans le corps de réserve dont l'ennemi ignore la présence. — Je mets une entière confiance dans votre bravoure. J'ai déjà reculé les limites de votre pays; je vois maintenant que je n'ai pas assez fait. A l'avenir, je vous rendrai si grands, que, pour faire la guerre contre les Autrichiens, vous n'aurez plus besoin de mon secours. Depuis deux cents ans, les drapeaux bavarois, protégés par la France, résistent à l'Autriche. Nous allons dans Vienne, où nous saurons bientôt la punir du mal qu'elle a toujours causé à votre patrie. L'Autriche voulait partager votre pays en baronies, vous diviser et vous distribuer dans ses régimens. Bavarois, cette guerre est la dernière que vous soutiendrez contre vos ennemis; attaquez-les avec la baïonnette et anéantissez-les! »

« Prince, dit ensuite Napoléon au prince royal de Bavière, en lui frappant sur l'épaule, voilà comme il faut être roi quand ce sera votre tour, et ces messieurs vous suivront toujours; autrement, si vous restez chez vous, chacun ira se coucher : alors adieu l'état et la gloire. »

L'Empereur parla aux Wurtembergeois; il leur rappela les victoires par eux remportées sur l'Autrichien sous le grand Frédéric, les lauriers qu'ils avaient cueillis dans la dernière campagne en Silésie : le lieutenant-général Neubrunn traduisit son discours.

Les soldats allemands, exaltés par ces paroles du

grand capitaine, demandèrent à marcher au combat.

Napoléon en donna le signal. Vandamne, qui commandait les Wurtembergeois, déborda les Autrichiens sur leur flanc droit; Lefebvre, avec la division du prince royal de Bavière et celle du général Deroy, marcha sur le village de Rennhausen pour arriver sur la grande route d'Abensberg à Landshut; Lannes, avec ses deux divisions françaises, soutenu par la division bavaroise de Wrède, força l'extrême gauche, culbuta tout ce qui était devant lui, et se porta sur Rohr et Rothembourg. Sur tous les points la canonnade s'engagea avec succès. Déconcerté par ces dispositions, l'ennemi battit en retraite. Cette série de combats prit le nom de bataille d'Abensberg, de cet endroit où se passa l'action la plus importante; elle coûta sept mille hommes à l'ennemi.

Napoléon témoigna sa reconnaissance aux troupes confédérées avec lesquelles il avait combattu. « Je regrette vivement, dit-il aux officiers, de ne pas savoir assez d'allemand pour remercier moi-même ces braves soldats, dans leur langue maternelle. » Il embrassa le prince royal de Bavière devant le front de ses troupes.

Le 65ᵉ régiment que Davoust avait laissé dans Ratisbonne, pressé par 50,000 ennemis, rendit la ville après avoir tenu pendant vingt-quatre heures. Ce fut pour eux un évènement de grande importance.

La bataille d'Abensberg avait découvert le flanc

gauche de l'ennemi et tous ses magasins : Hiller se décida à la retraite sur Landshut. Le 21, dès la pointe du jour, l'Empereur marcha contre lui : Bessières culbuta la cavalerie autrichienne dans la plaine, en avant de cette ville. Hiller voulut y défendre le passage de l'Iser et fit mettre le feu au pont en bois. Le général Mouton, aide-de-camp de l'Empereur, s'élança au pas de charge, à la tête des grenadiers du 17[e], et le franchit, l'infanterie pénétra dans la ville. Les Autrichiens s'y défendirent; mais Masséna accourait débouchant par la rive droite; Hiller se retira et s'enfuit vers Œting, laissant au pouvoir du vainqueur trente pièces de canon, six cents caissons attelés remplis de munitions, trois mille voitures de bagages, dix mille hommes hors de combat, les hôpitaux, les magasins. Hiller pouvait être entièrement coupé, si Claparède, du corps de Masséna, n'eût pas arrêté la marche de sa division.

Davoust, de son côté, remplit parfaitement le rôle dont il avait été chargé. Au lieu de se borner à contenir le prince Charles, pour lui en imposer sur ses forces, il prit l'offensive et attaqua son centre. Les avantages furent balancés de part et d'autre, mais il atteignit son but. Le général de brigade Hervo fut tué à la fin de cet engagement.

L'Empereur laissa le maréchal Bessières à la poursuite de Hiller. Après avoir envoyé des renforts à Davoust, il se disposa à tomber sur l'aile droite des Autrichiens. Jugeant enfin qu'il n'avait affaire qu'à une partie de l'armée française, le prince Charles

en même temps méditait un mouvement offensif sur Abbach; il appela à lui le corps de Kolowrat, qui était sur la rive gauche du Danube. Le 22, à midi, l'armée autrichienne se trouvant réunie au nombre de cent mille combattans, d'Eckmühl à Ratisbonne, le prince généralissime commença son attaque, croyant facilement forcer le défilé d'Abbach, s'emparer d'Abensberg, et opérer sur les derrières de Napoléon, qu'il supposait à la poursuite de Hiller. Davoust disposant habilement ses forces fit une belle défense.

La marche de Napoléon, depuis son départ de Paris, avait été si rapide, que rien n'avait pu le suivre. Il vivait comme un soldat, et n'avait d'autres chevaux à monter que ceux du roi de Bavière.

Laissant Oudinot en réserve à Lanshut, l'Empereur en était parti le matin avec les cuirassiers de Nansouty, le corps de Lannes, les Wurtembergeois et la plus grande partie de celui de Masséna. A deux heures après midi le canon se fit entendre; l'Empereur arrivait devant Eckmühl et commençait son attaque; alors Davoust se porta en avant. Le combat devint général, l'ennemi fut abordé sur tous les points. Lannes, avec la division Gudin, déborda sa gauche, tandis que Davoust et Lefebvre, avec une division bavaroise, tournèrent sa droite; Vandamme, avec les Wurtembergeois, emporta le village d'Eckmühl. Les Autrichiens, après s'être défendus pendant trois heures, se mirent en retraite sur Ratisbonne, poursuivis par la cavalerie, qui mit en déroute celle des ennemis, jeta le désordre dans

leurs bataillons, les sabra et fit des prisonniers. Si le 65e régiment avait pu tenir jusqu'à ce moment à Ratisbonne, l'armée ennemie se serait trouvée gravement comprise. On dit que Lannes fut d'avis de pousser jusqu'au Danube malgré la nuit. Il faisait clair de lune; mais les troupes étaient fatiguées, l'Empereur en jugea autrement, et ordonna de s'arrêter. A la bataille d'Eckmühl, la perte des Autrichiens fut très considérable, on le conçoit sans peine; celle de l'armée française fut infiniment moindre. Le général Cervoni, officier de mérite, fut tué par un boulet; le général Clément eut un bras emporté. Les divisions d'infanterie du 4e corps ne prirent point part à la bataille; mais Masséna resta constamment auprès de l'Empereur et le seconda de tous ses moyens.

Avec le corps de Bellegarde, qui était resté sur la rive gauche du Danube, le prince Charles avait encore de soixante-dix à quatre-vingt mille hommes; il ne crut cependant pas prudent de prendre sa revanche sur la rive droite du fleuve, et fit ses dispositions pour le passer. Un pont fut jeté dans la nuit au-dessous de Ratisbonne, pour éviter un encombrement sur celui de cette ville. A la pointe du jour, deux corps étaient déjà passés, le reste de l'armée suivait sous le feu des batteries françaises, et harcelé par les charges de la cavalerie. Quand le passage fut à-peu-près terminé, le pont de bateaux fut coupé; une arrière-garde de six régimens était demeurée dans Ratisbonne pour couvrir la retraite, et avait

l'ordre d'y rester jusqu'à la nuit. La ville n'avait qu'une mauvaise enceinte; mais les Autrichiens bordaient les remparts et leur artillerie en défendait l'approche. Les Français mirent en batterie des pièces de douze et les obusiers de la réserve. Le feu prit dans divers points de la ville; l'infanterie s'approcha jusqu'à huit cents pas. Pour faire une attaque de vive force, Lannes fit apporter des échelles. La mitraille ennemie renversait et rebutait les soldats. L'intrépide maréchal saisit une échelle pour la placer lui-même; la troupe se précipita, franchit le fossé et enleva la brèche. Labédoyère s'y montra le premier, l'ennemi s'enfuit, les Français pénétrèrent dans la ville, ouvrirent une porte, Lannes y entra avec ses bataillons, et envoya de suite au pont du Danube. L'artillerie ennemie, placée sur la rive opposée, ne permit pas de s'en emparer. La garnison autrichienne, après avoir encore défendu quelques postes, mit bas les armes. L'incendie faisait de rapides progrès, on parvint à l'éteindre. On retrouva une grande partie des soldats du 65e régiment et le colonel que les habitans de Ratisbonne avaient contribué à sauver, et qui, pendant le combat, se joignirent à leurs frères d'armes.

Pendant l'attaque de Ratisbonne, l'Empereur, assis sur un tertre, causait avec Duroc, lorsqu'une balle amortie vint le frapper au pied et lui faire une forte contusion. « Ce ne peut être, dit-il froidement, qu'un Tyrolien qui m'ait ajusté de si loin. Ces gens sont très adroits. » Le bruit se répandit que

l'Empereur était blessé; des milliers de soldats abandonnèrent leur rang et accoururent. A peine son premier chirurgien Yvan l'eût-il pansé, qu'il remonta à cheval pour se montrer à l'armée. Cet accident lui attira des représentations sur la témérité avec laquelle il s'exposait. « Que voulez-vous, répondit-il, il faut bien que je voie ce qui se passe. »

L'empereur d'Autriche qui s'était rendu, avec sa cour, à Schaerding, pour partager les triomphes de ses armées, et négocier avec les princes allemands, instruit de la défaite de ses troupes, suivant son usage, reprit aussitôt le chemin de Vienne.

Le 24, à la pointe du jour, on ne voyait plus un Autrichien sur la rive gauche du Danube; le prince Charles était en pleine retraite sur la Bohême.

Napoléon passa une grande revue de l'armée devant Ratisbonne; il distribua des éloges, de l'avancement, des décorations, des titres, et des dotations de baron et de chevalier aux officiers et aux soldats; ces récompenses étaient données publiquement. A la tête de chaque régiment, l'Empereur se faisait désigner hautement, par les chefs, les militaires qui avaient le mieux mérité; chacun réclamait librement ses droits et était sûr d'obtenir justice.

En considération de l'esprit patriotique et confédéré qu'avaient montré les habitans de Ratisbonne, l'Empereur ordonna que les dégâts qu'ils avaient éprouvés, notamment par l'incendie, seraient réparés à ses frais : ils s'élevaient à plusieurs millions.

La proclamation suivante fut mise à l'ordre de l'armée :

« Soldats! vous avez justifié mon attente : vous avez suppléé au nombre par votre bravoure; vous avez glorieusement marqué la différence qui existe entre les soldats de César et les cohues armées de Xerxès.

« En peu de jours nous avons triomphé dans les trois batailles de Tann, d'Abensberg d'Eckmühl, et dans les combats de Peissing, Landshut et de Ratisbonne; cent pièces de canon, quarante drapeaux, cinquante mille prisonniers, trois équipages attelés, trois mille voitures attelées portant les bagages, toutes les caisses des régimens, voilà le résultat de la rapidité de vos marches et de votre courage.

« L'ennemi, enivré par un cabinet parjure, paraissait ne plus conserver aucun souvenir de vous; son réveil a été prompt, vous lui avez apparu plus terribles que jamais. Naguère il a traversé l'Inn et envahi le territoire de nos alliés; naguère il se promettait de porter la guerre au sein de notre patrie. Aujourd'hui, défait, épouvanté, il fuit en désordre; déjà mon avant-garde a passé l'Inn, avant un mois nous serons à Vienne. »

Napoléon supprima l'ordre teutonique dans tous les états de la confédération du Rhin, et en réunit les biens au domaine des princes, à la charge de payer des pensions à ceux de leurs sujets qui en jouissaient comme membres de l'ordre, excepté

ceux qui auraient porté les armes dans la guerre actuelle contre la France et ses alliés, ou qui seraient restés en Autriche depuis la déclaration de guerre. Le pays de Mergentheim, avec les droits, domaines, revenus attachés à la grande maîtrise et mentionnés dans l'article 12 du traité de Presbourg, furent réunis à la couronne de Wurtemberg.

Les biens des ci-devant princes et comtes de l'Empire et membres de l'ordre équestre, qui ne s'étaient pas conformés aux dispositions des articles 7 et 31 de l'acte de la confédération du Rhin, et spécialement de ceux qui avaient continué à occuper des emplois soit civils, soit militaires, au service de l'Autriche, furent déclarés confisqués, savoir: une moitié au profit des princes de la confédération du Rhin, tant comme indemnité des frais de la guerre que pour dédommager leurs sujets des charges et pertes par elle occasionées; l'autre moitié au profit de la France, pour être aussi employée en indemnité des frais de la guerre, et pour récompenser les officiers et soldats qui auraient rendu le plus de services pendant cette campagne. Cette mesure était fondée sur ce que le renouvellement de la guerre était dû aux intrigues de ces princes et comtes, qui avaient abusé de leurs possessions dans les états de la confédération, pour conspirer contre elle avec l'Autriche.[1]

Avant de marcher sur Ratisbonne, l'Empereur

[1] Décret du 24 avril.

avait, le 23, envoyé Masséna à Straubing, pour arrêter, sur les deux rives du Danube, les colonnes ennemies, les bagages, et s'emparer de Passau; il avait expédié des troupes au soutien de Bessières, avec l'ordre de passer l'Inn et de prendre Braunau. Ce maréchal, avec la division bavaroise de Wrède et celle de Molitor, atteignit, à Neumarckt, des caissons, des voitures, un équipage de pont, s'en empara, et fit quinze à dix-huit cents prisonniers du corps de Hiller.

Ce général prit position sur l'Inn, entre Alt et Neuoetting, avec trente-deux mille hommes. Jugeant qu'il n'était suivi que par une petite partie de l'armée française, il se décida à reprendre l'offensive; Bessières n'avait que vingt mille combattans. La division de Wrède, en position en avant de Neumarckt, fut surprise, vivement attaquée le 24, et entamée malgré sa résistance; la division Molitor vint à son secours, la dégagea et assura sa retraite à Bilburg sur la Wils; Hiller repassa l'Inn le 25.

Toute l'armée française prenait cette direction, excepté Davoust, laissé à Ratisbonne pour observer l'archiduc Charles. Ainsi Napoléon ne jugea pas prudent de le suivre en Bohême et préféra marcher sur Vienne; des critiques l'en ont blâmé; nous n'examinerons point leurs raisons. Nous croyons que Napoléon en savait autant qu'eux, et qu'il choisit alors le parti le plus sûr. S'il s'était aventuré dans un pays aussi difficile que la Bohême, il aurait abandonné la Bavière à Hiller, renforcé par les troupes

qui lui auraient été envoyées du Tyrol où tout était en armes, et de l'Italie, où l'archiduc Jean avait eu des succès.

Ce prince avait ouvert la campagne avec cinquante mille hommes en même temps que son frère l'archiduc Charles. Il s'était fait précéder par une longue proclamation aux Italiens, dans laquelle il leur promettait, sous la protection de l'Autriche, plus de gloire et de bonheur qu'ils n'en avaient jamais eus à la plus belle époque de leur histoire. Le prince Eugène couvrait l'Italie avec une armée de quarante-cinq mille hommes; elle n'était pas toute rassemblée. C'était la première fois qu'il commandait en chef. L'irruption des Autrichiens avait été subite : ils débutèrent par quelques succès; le 15 avril, ils surprirent la brigade Sahuc, placée en avant-garde à Pordenone, la repoussèrent avec perte, et lui enlevèrent presque tout le 35ᵉ régiment. Cet échec fut imputé à la négligence de Sahuc. « Un général d'avant-garde, dit le bulletin, qui se couche dans un lit, au lieu de se coucher sur la paille dans son bivouac, est coupable. » Eugène crut devoir prendre l'offensive. Le 16, il marcha à l'ennemi et l'attaqua entre Sacile et Pardenone; après avoir combattu tout le jour contre des forces supérieures, il fut forcé de battre en retraite. Du 17 au 19, il continua son mouvement et passa la Piave, faiblement inquiété par l'ennemi; le 22, il s'établit sur l'Adige, où il trouva une division d'infanterie et une de dragons. Il avait laissé les places d'Osopo,

Palmanova et Venise, occupées par de fortes garnisons.

Le Tyrol était le théâtre le plus favorable au système d'insurrection. Dans toutes les guerres, la population robuste et belliqueuse de ce pays avait fait ses preuves; elle était attachée à l'Autriche et détestait la Bavière. Le cabinet de Vienne l'avait de longue main préparée à éclater, le jour où il aurait besoin de cet auxiliaire. L'organisation s'étendait dans le Voralberg, dans la Valteline, dans les vallées de l'Oglio et de la Mella. Les prêtres et les moines, les aubergistes et les cabaretiers y jouaient les premiers rôles : les principaux chefs étaient l'aubergiste André Hofer et le capucin Joseph Haspinger. Chez un peuple distingué par ses avantages physiques, Hofer se faisait remarquer par sa haute stature, une force prodigieuse et une âpreté sauvage. Ignorant, d'un caractère indécis, il n'avait d'un chef de parti que la bravoure personnelle. Tous ces instrumens étaient mis en œuvre et dirigés par le marquis de Chasteler, commandant un corps autrichien qui avoisinait le Tyrol, et par le conseiller Hormayr.

La Bavière n'avait dans le Tyrol que cinq bataillons et quatre cent cinquante chevaux répartis dans les places. Ils y étaient dans la plus grande sécurité; aucune mesure de défense n'y avait été prise. Quatre mille conscrits, marchant en deux colonnes, à un jour de distance, sous le commandement du général Bisson, étaient partis d'Italie pour se rendre à Augsbourg, lorsque, dans les premiers jours d'avril,

l'insurrection éclata dans le Tyrol. Dans quatre à cinq jours les insurgés, victorieux sur tous les points par leur nombre et leur courage, firent environ six mille prisonniers, dont deux mille Français du général Bisson, qui mirent bas les armes. La seconde colonne se défendit, et put du moins se retirer sur Trente. Les insurgés souillèrent leur victoire par des assassinats. Hofer fit une entrée triomphale à Inspruck. Chasteler s'y rendit, investit Kufstein, envoya des détachemens vers Landsberg et Munich et dans le Tyrol méridional, pour se mettre en communication avec les armées autrichiennes d'Allemagne et d'Italie, et travailla à l'organisation d'un gouvernement insurrectionnel et de l'armée tyrolienne.

La perte de la bataille de Sacile, et la retraite du prince Eugène, furent un motif de plus pour l'Empereur d'accélérer son mouvement sur Vienne. En retournant de Ratisbonne à Landshut, il y trouva la garde impériale revenant d'Espagne. Le 27, il établit son quartier général à Mühldorf, et détacha le maréchal Lefebvre, avec les Bavarois, sur le Tyrol; Masséna, Lannes et Bessières marchèrent sur Vienne; Davoust et Vandamme les suivaient en échelons; Bernadotte, avec l'armée saxonne, se dirigeait sur Ratisbonne, en contournant la Bohême; Bessières et Lannes arrivèrent, le 28, à Burghausen sur la Salza : le pont avait été détruit, on travailla à le rétablir. L'ennemi ne tenait nulle part, et multipliait les obstacles qui pouvaient faciliter sa re-

traite. Pendant plusieurs jours, la grande armée continua sa marche sans avoir d'engagemens sérieux, gagnant du pays, s'emparant des magasins de l'ennemi et ramassant des prisonniers.

Les bulletins n'ayant point, dans ce moment, d'évènemens de guerre importans à citer, s'en dédommageaient par des réflexions sur l'Autriche. « Le génie arrogant et farouche des Autrichiens, disait-on, s'était entièrement découvert dans le moment de fausse prospérité dont leur entrée à Munich les avait éblouis. Ils feignirent de caresser les Bavarois, mais les griffes du tigre reparurent bientôt. Les Bavarois feront sans doute un récit de toutes les vexations et violences que les Autrichiens ont exercées envers eux, pour en transmettre la mémoire à leurs enfans, quoiqu'il soit probable que c'est pour la dernière fois que les Autrichiens ont insulté aux alliés de la France. Levant des armées nombreuses divisées en corps comme l'armée française, marchant au pas accéléré pour la singer, faisant des bulletins, des proclamations, des ordres du jour, et singeant encore en cela l'armée française, ils ne représentent pas mal l'âne qui, couvert de la peau du lion, cherche à l'imiter; mais le bout de l'oreille se laisse apercevoir, et le naturel l'emporte toujours. L'empereur d'Autriche avait quitté Vienne et signé, en partant, une proclamation rédigée par Gentz, dans le style et l'esprit des plus sots libelles. Il s'était porté à Scharding, position qu'il avait choisie précisément pour n'être nulle

part, ni dans sa capitale pour gouverner ses états, ni au camp où il n'eût été qu'un inutile embarras. Il est difficile de voir un prince plus débile et plus faux. Lorsqu'il a appris les suites de la bataille d'Eckmühl, il a quitté les bords de l'Inn et est rentré au sein de ses états. Les habitans lui imputent d'être le principal auteur de la guerre. »[1]

La sévérité avec laquelle on caractérisait ce prince contrastait avec les termes dans lesquels on s'était exprimé envers lui en 1805, et même avant l'ouverture de la campagne actuelle. On pourrait en conclure que Napoléon avait alors des intentions peu favorables au maintien de la maison d'Autriche.

Il reçut une lettre de l'archiduc Charles. Dès le 23 avril, ce prince avait écrit à l'empereur, son frère, que dans l'impossibilité où il était de tenir avec un fleuve tel que le Danube derrière lui, contre un ennemi victorieux, il allait le traverser et se réunir à Bellegarde. Rappelant que tout le plan de cette guerre reposait sur un premier succès et sur la coopération de la confédération du Rhin, qui s'était déclarée pour la France, il demandait s'il ne serait pas convenable de tenter la voie de l'accommodement avant que l'Autriche ne fût envahie, et pendant qu'en Italie et dans le Tyrol il restait des moyens de compensation. L'archiduc ne reçut que le 29 la réponse de son frère; elle portait qu'il n'était pas en position d'entamer des négociations, mais

[1] Troisième et quatrième bulletins.

qu'il approuverait les ouvertures faites par l'archiduc, pourvu que sa dignité ne fût pas compromise; ce prince écrivit donc à Napoléon :

« Sire, votre majesté m'a annoncé son arrivée par un tonnerre d'artillerie, sans me laisser le temps de la complimenter. A peine informé de votre présence, je pus la pressentir par les pertes que vous m'avez causées. Vous m'avez pris beaucoup de monde, sire; mes troupes ont fait aussi quelques milliers de prisonniers, là où vous ne dirigiez pas les opérations. Je propose à votre majesté de les échanger homme pour homme, grade pour grade; si cette offre vous est agréable, veuillez me faire savoir vos intentions sur la place destinée pour l'échange. Je me sens flatté, sire, de combattre avec le plus grand capitaine du siècle. Je serais plus heureux, si le destin m'avait choisi pour procurer à ma patrie le bienfait d'une paix durable. Quels que puissent être les évènemens de la guerre ou l'approche de la paix, je prie votre majesté de croire que mon desir me conduit toujours au-devant d'elle, et que je me tiens également honoré de trouver l'épée ou le rameau d'olivier dans la main de votre majesté. »[1]

En comparant le style flatteur de cette lettre avec celui des pièces dont l'Autriche avait inondé l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, à l'ouverture de la campagne, on voit combien, depuis un mois, le ton

[1] Extrait de l'ouvrage intitulé *Erzherzogs Johans Feldzug im jahre, 1809.*

était changé : du moins, dans ses malheurs, jamais Napoléon n'oublia sa dignité et ne caressa la main qui le frappait. Il reçut à Burghausen, le 1er mai, la lettre de l'archiduc, et écrivit à Davoust :

« Je reçois votre lettre et celle du prince Charles que vous m'envoyez; je répondrai à cette derniere quand j'aurai le temps : en attendant, gardez le parlementaire. D'ici à huit jours, on pourra faire la réponse. Ces gens-là sont aussi vils dans l'adversité qu'arrogans et hauts à la moindre lueur de prospérité. Nous avons réussi à faire des ponts sur la Salza; nous marchons sur Lambach et sur Lintz. »

Le 3 mai, Masséna arriva dans la dernière de ces villes. Hiller occupait une position avantageuse en avant de la Traun. Craignant d'être tourné par sa gauche, il se porta sur Ebersberg pour y passer la rivière. L'Empereur, qui était à Lambach, envoya Oudinot et Bessières dans la direction d'Ébersberg pour appuyer le mouvement de Masséna.

Un pont en bois de cent toises aboutissant à une ville fermée, commandée par un château, couronnée par des hauteurs d'un accès difficile et défendue par trente mille hommes et quatre-vingts pièces de canon, telle était la position de l'ennemi. Le général Cohorn, de la division Claparède, à la tête des tirailleurs du Pô et des voltigeurs corses, sous le feu de nombreuses batteries, aborda trois bataillons autrichiens, restés en avant du pont, les culbuta, les poussa l'épée dans les reins jusqu'à la ville, fit enfoncer la porte, qu'ils avaient eu le temps de fer-

mer, et les y suivit. Bientôt, attaqué de toutes parts et accablé par le nombre, il opposait la plus vigoureuse résistance. Les deux autres brigades de Claparède arrivèrent. Cohorn s'étendit, gagna le haut d'Ebersberg, en chassa les Autrichiens et attaqua vivement le château rempli d'infanterie. Voyant qu'il n'avait affaire qu'à une seule division, Hiller tomba sur elle et la refoula au bas du village. Les Français se jetèrent dans les maisons et continrent l'ennemi. Depuis trois heures, ils luttaient contre des forces infiniment supérieures. Le général Legrand passa le pont, s'avança à la tête des 26e d'infanterie légère et 18e de ligne, chassa les Autrichiens du bas du village, rallia la division Claparède et marcha au château. Le combat y fut sanglant et meurtrier. Les portes en furent enfoncées; la garnison fut passée au fil de l'épée ou désarmée. Privé de cet appui qui assurait son centre, Hiller reploya ses troupes.

Allumé exprès par l'ennemi, ou fortuitement par les obus, le feu se manifesta aux maisons voisines du pont. On en détacha les poutrelles et les madriers pour qu'il ne fût pas atteint par l'incendie. Par des rampes établies vers la culée, les Badois de la division Legrand passèrent. Masséna se porta sur la ligne. La cavalerie ne pouvait s'avancer. Après la prise du château, Legrand et Claparède renversèrent la première ligne ennemie sur la deuxième. Il tint ferme dans cette nouvelle position; le combat fut terrible; elle fut prise et reprise et couverte de morts.

L'Empereur entendant la canonnade, avait envoyé en toute hâte, de Welz, son aide-de-camp, Durosnel, avec mille chevaux par la rive droite de la Traun, et l'avait suivi avec les divisions Nansouty et Molitor. A l'arrivée de Durosnel, l'ennemi, vigoureusement attaqué, fut rompu, et se mit en retraite en toute hâte sur Enns. La perte fut évaluée à sept mille hommes, celle des Français à environ deux mille. Elle dut être beaucoup plus forte, si l'on considère les obstacles qu'ils eurent à affronter, pour forcer, dans une position aussi difficile, un ennemi trois fois plus nombreux. C'est donc à juste titre que le bulletin consacra Ebersberg comme un monument durable de leur valeur, et ce combat comme un des plus beaux faits d'armes dont le souvenir pût vivre dans l'histoire.

L'Empereur arriva, à la nuit, sur le champ de bataille. Il offrait un spectacle horrible et douloureux. Il en fut profondément affecté; après avoir donné des ordres pour enlever les blessés et éteindre l'incendie, il rentra dans son quartier, établi près de la route d'Enns, et s'y renferma avec son aide-de-camp Mouton. Il témoigna, dit-on, son mécontentement au maréchal Masséna, de ce que, au lieu d'attaquer le taureau par les cornes, il n'avait pas manœuvré avec plus de réserve et attendu que l'armée eût passé la Traun à Lambach. On a répondu qu'il avait eu l'ordre de s'emparer d'un pont sur la Traun, qu'il ne pouvait pas forcer autrement un défilé sur une rivière non guéable. On a cité l'atta-

que du pont de Lodi et celle du pont de Landshut. Enfin il avait à craindre que le prince Charles ne se mît en communication avec Hiller. Loin des circonstances où se trouvait le maréchal, il serait plus téméraire de le condamner que de l'absoudre. Le combat d'Ebersberg détruisit tout espoir de jonction des deux généraux ennemis.

Napoléon reçut à son bivouac les députés des états de la haute Autriche. Le bulletin en prit encore occasion de faire des réflexions peu favorables à l'empereur François. « Les citoyens de toutes les classes, disait-il, et de toutes les provinces reconnaissent qu'il est l'agresseur ; ils s'attendent à de grands changemens, et conviennent que la maison d'Autriche a mérité tous ses malheurs. Ils accusent même ouvertement de leurs maux le caractère faible, opiniâtre et perfide de leur souverain; ils manifestent tous la plus profonde reconnaissance pour la générosité dont l'Empereur Napoléon usa pendant la dernière guerre envers la capitale et les pays qu'il avait conquis. Ils s'indignent avec toute l'Europe du ressentiment et de la haine, que l'empereur François n'a cessé de nourrir contre une nation, qui avait été envers lui si grande et si magnanime. »

Pendant l'affaire d'Ebersberg, Lannes arrivait à Steyer, et faisait rétablir le pont que l'ennemi avait coupé. L'Empereur eut le lendemain son quartier général à Enns. Il y resta plusieurs jours. Hiller ne l'occupait plus guère; toute son attention se portait

sur le prince Charles qu'il fallait, suivant le parti qu'il prendrait, prévenir à Vienne, et ne pas laisser sur les derrières. Après l'avoir observé jusqu'au 30 avril, et s'être assuré qu'il s'était enfoncé en Bohême, Davoust avait marché sur Straubing et suivi le mouvement de la grande armée par Passau et Linz, où il reçut l'ordre de rester parce que les avant-postes du prince Charles se montraient déjà sur la rive gauche du Danube. L'Empereur avait calculé que l'archiduc ne pourrait être que le 6 ou le 7 autour de Linz et de Mauthausen. Il fit rétablir le pont de l'Enns, tracer deux grandes têtes de pont sur les rives droites de cette rivière et de la Traun, et construire une lunette fraisée et palissadée en face de Mauthausen, pour défendre le cours du Danube et battre ce passage important; il s'occupa de faire arriver les subsistances de Welz et de Linz; il passa en revue les divisions du 4e corps, et leur accorda des récompenses pour leur conduite héroïque à Ebersberg.

De Cham, où il était le 24 avril, l'archiduc Charles aurait pu arriver à Vienne avant le 10 mai. Il paraît qu'il hésita, et qu'il ne forma définitivement le projet de marcher sur la capitale qu'après avoir perdu l'espoir de rejoindre, sur le Danube, Hiller dans sa retraite. Il ordonna à ce général d'envoyer en toute hâte le corps de Nordmann sur Vienne par la rive droite; de passer ensuite le fleuve et de brûler le pont de Stein; d'y laisser un petit corps d'observation et de marcher par la rive gauche sur

la capitale. Le prince Charles partit de Zwettel pour joindre, par Neupolla, la route de Horn à Vienne, laissant derrière lui en Bohême le corps entier de Kolowrat, sur la route de Prague à Ratisbonne.

D'Enns, où il restait pour parer à tout, d'après les mouvemens de l'ennemi, l'Empereur poussait la tête de ses troupes dans la direction de Vienne. Le 7, Lannes et Bessières étaient à Moelk, leur avant-garde à Saint-Polten; Masséna allait à Amstetten, la garde à Strengberg; Davoust partait de Linz.

Dans une autre direction, destiné à opérer sur le flanc de la grande armée, Bernadotte, avec ses Saxons, était à Retz où il faisait ses dispositions pour entrer en Bohême par Waldmünchen. Il avait carte blanche pour faire le plus de mal possible à l'ennemi. Mais il écrivait que les Saxons, généraux, officiers et soldats, étaient hors d'état d'agir isolément, qu'il ne pouvait rien avec eux, qu'il fallait, pour les appuyer et les stimuler par l'exemple, lui donner des régimens français [1]. L'ordre fut envoyé à Bernadotte de se rendre au plus tôt à Passau où, réuni avec la division Dupas, il formerait en même temps l'extrême gauche et la réserve de l'armée.

Le 7, l'Empereur se porta d'Enns à Moelk. Hiller abandonna la position de Saint-Polten, pour exécuter le mouvement que lui avait prescrit l'archiduc Charles. Bessières le suivit. L'Empereur apprit, à

[1] Lettres du 30 avril, 6 et 29 mai, à Berthier.

Saint-Polten, que Hiller était passé sur la rive gauche du Danube, et avait détruit son pont. Jugeant qu'il n'avait plus à redouter un passage de vive force, il fit des dispositions pour observer tout ce qui pourrait arriver sur le fleuve et du côté de la Styrie, et ordonna à Lannes de marcher rapidement sur Vienne; Napoléon fut de sa personne sous les murs de cette ville, le 10 mai, à neuf heures du matin, vingt-sept jours après son départ de Paris, « à la même heure, le même jour que l'armée autrichienne avait passé l'Inn, et que l'empereur François II s'était rendu coupable d'un parjure, signal de sa ruine. »[1]

On avait employé tous les moyens pour exciter le peuple contre les Français. On avait prêché, béni, distribué des chapelets, exigé des sermens. Les moines et les prêtres, armés en guerre, avaient porté processionnellement les reliques et le saint-sacrement.

Les lignes qui renferment les faubourgs n'étant point défendues, les Français les occupèrent sans résistance. Le général Tarreau s'étant avancé sur les glacis entre les faubourgs et la ville, fut reçu par la fusillade et des coups de canon. Elle était défendue par l'archiduc Maximilien, avec une garnison de quinze mille hommes. Lannes envoya un de ses aides-de-camp porter une sommation; il fut insulté par des gens de la plus basse classe, blessé

[1] Septième bulletin.

et retenu dans la ville. « L'archiduc ordonna que le misérable qui avait commis une action aussi infâme, fût promené en triomphe, monté sur le cheval de l'officier français, et environné par la landwehr [1]. » Les remparts tiraient toujours contre les faubourgs. Leurs habitans, déjà organisés en municipalités par le général Andréossy, nommé gouverneur de Vienne, envoyèrent une députation à Napoléon, à Schœnbrunn. Il la chargea de porter à l'archiduc une lettre de Berthier, par laquelle il se plaignait du traitement fait au parlementaire, et représentait les malheurs inévitables que la défense de la ville attirerait sur elle et les faubourgs. Il recommanda aux députés de représenter à l'archiduc « que s'il continuait à tirer sur les faubourgs, et si un seul des habitans y perdait la vie par ses armes, cet acte de frénésie, cet attentat envers les peuples, briseraient à jamais les liens qui attachent les sujets envers leurs souverains. » [2]

On ne s'aperçut de l'entrée de la députation dans la ville, le 11, à dix heures du matin, que par le redoublement du feu des remparts qui tua quinze habitans et deux Français. L'Empereur fit établir une batterie de vingt obusiers à cent toises de la place, se porta, avec Masséna, sur le petit bras du Danube qui sépare de la ville le faubourg de Léopolstadt et la promenade du Prater, et y ordonna la construction d'un pont. Pour la protéger, deux

[1] Septième bulletin.

[2] Septième bulletin.

compagnies de voltigeurs passèrent de l'autre côté dans des bateaux, et occupèrent le pavillon dit Lusthaus. Les Autrichiens essayèrent en vain de les déloger; dans la nuit, le pont fut terminé. Dès neuf heures du soir, la batterie d'obusiers avait commencé à tirer. Sur l'avis reçu de la ville, que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade dans le palais de son père, la direction des pièces fut changée. Dix-huit cents obus lancés en moins de quatre heures, avaient mis le feu dans plusieurs quartiers. L'archiduc craignant avec raison, depuis la construction du pont sur le petit bras du Danube, que sa retraite ne fût bientôt coupée, sortit de la ville pendant la nuit, emmenant la garnison, et repassa les ponts de Spitz, sur le grand bras du Danube. Le 12, à la pointe du jour, le général O'Reilly fit dire aux avant-postes qu'on allait cesser le feu, et envoyer une députation à l'Empereur. Elle lui fut présentée dans le parc de Schœnbrunn. Les députés demandèrent grâce, et implorèrent la sûreté des personnes et des propriétés. Napoléon répondit que Vienne serait traitée avec les mêmes ménagemens et les mêmes égards dont on avait usé en 1805. Une capitulation fut signée; on demandait que la garnison de quelques centaines d'hommes, laissés par l'archiduc, pût rejoindre l'armée autrichienne; on exigea qu'elle demeurât prisonnière. Tous les autres articles furent accordés sans observation. D'après la générosité avec laquelle étaient traités les habitans, au lieu de recevoir la loi du vainqueur, ils

semblaient la lui faire. Le 13, au matin, les troupes françaises entrèrent dans Vienne.

Cet évènement fut annoncé à l'armée par l'ordre du jour suivant, toujours empreint d'exaspération contre la maison d'Autriche :

« Soldats, un mois après que l'ennemi a passé l'Inn, au même jour, à la même heure, nous sommes entrés dans Vienne.

« Ses landwehrs, ses levées en masse, ses remparts créés par la rage impuissante des princes de la maison de Lorraine, n'ont point soutenu vos regards. Les princes de cette maison ont abandonné leur capitale, non comme des soldats d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux revers de la guerre, mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords. En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitans ont été le meurtre et l'incendie; comme Médée, ils ont de leur propre main égorgé leurs enfans.

« Soldats, le peuple de Vienne, selon l'expression de la députation de ses faubourgs, délaissé, abandonné, veuf, sera l'objet de vos égards; j'en prends les bons habitans sous ma spéciale protection : quand aux hommes turbulens et méchans, j'en ferai une justice exemplaire.

« Soldats, soyons bons pour les pauvres paysans et pour ce bon peuple qui a tant de droits à notre estime! Ne conservons aucun orgueil de nos succès, voyons-y une preuve de cette justice divine qui punit l'ingrat et le parjure. »

Napoléon écrivit aux évêques français de faire chanter un *Te Deum* pour célébrer son entrée à Vienne, par laquelle la Providence avait puni l'ingrat et le parjure.

Le huitième bulletin, daté de Vienne, fut consacré tout entier à des réflexions amères sur la maison d'Autriche. L'archiduc Maximilien était représenté comme un jeune prince inconséquent et furibond qui, après avoir pris des mesures révolutionnaires, armé les hommes turbulens et sans aveu, méprisé les représentations des principaux habitans sur les dangers et l'inutilité d'une défense, déclaré qu'il s'enterrerait sous les ruines de la ville, tiré sur les faubourgs, s'était sauvé sans faire aucune disposition et avait abandonné la capitale sans en avoir laissé le commandement à personne.

La plupart de ces reproches retombaient sur le gouvernement, qui avait résolu de faire à Vienne toute la défense dont elle était susceptible, afin de donner à l'archiduc Charles le temps d'arriver, à Kolowrat de se porter sur Lintz, où l'archiduc Jean, réuni aux troupes du Tyrol et à la division Jellachich, devait le rejoindre. Cette réunion, de soixante-dix mille hommes, sur la communication directe de l'armée française, pouvait changer la face des choses. Dans ce système, armer à Vienne la partie de la population la plus robuste, les prolétaires, dont le dévoûment ne pouvait être ébranlé par la crainte de compromettre leurs propriétés, c'était un acte de sagesse. Le tort était de prétendre

tenir dans Vienne, après avoir abandonné les lignes extérieures et les faubourgs, laissé la ville isolée du grand bras du Danube et le Prater sans défense. Même malgré toutes ces fautes, les troupes françaises ne purent entrer que le quatrième jour; c'était plus de temps qu'il n'en fallait à l'archiduc Charles pour arriver. Trois grands jours, à la guerre, c'était immense; à sa place, Napoléon en aurait autrement profité.

Par un ordre impérial du 14, la milice dite landwehr fut dissoute. Une amnistie fut accordée à ceux qui rentreraient dans leurs foyers quinze jours après l'occupation de leur pays par les troupes françaises. Il fut ordonné que les maisons des officiers qui ne rentreraient pas seraient brûlées, leurs meubles et leurs biens confisqués. Les bataillons réguliers de la landwehr faisaient partie de l'armée comme ceux de la garde nationale française levés pour la défense des frontières; contraires aux lois de la guerre, ces menaces n'étaient que comminatoires. L'étranger viola bien autrement ces lois envers la France quand vint le jour de ses revers.

L'Empereur pourvut à l'organisation du gouvernement, de l'administration et de la police du pays, aux besoins de l'armée et au maintien de la discipline.

Les revers des Autrichiens, dès le début d'une campagne dont ils avaient pris l'initiative, et dont les ennemis de la France avaient présagé les succès, dérangèrent un peu leurs calculs. Ils reprochè-

rent presque à l'Autriche de s'être ainsi aventurée.

L'Angleterre, dit Canning, dans la séance de la chambre des communes du 12 mai, n'avait point engagé l'Autriche à faire la guerre. C'était à elle seule, comme à toute nation, à juger du parti qui lui était le plus avantageux. Quoique l'on pût être bien aise de la voir résister à l'ennemi commun, on n'avait point desiré qu'elle fît la guerre pour d'autre cause que pour la sienne propre. Telle était la base des relations qu'on avait eues avec elle. Mais dans le cas où elle ferait la guerre pour sa propre défense, on lui avait promis de l'assister autant que les circonstances pourraient le permettre. Ces promesses restreintes auraient dû plutôt l'arrêter que le déterminer au parti qu'elle avait pris. Il avait été convenu provisoirement que, dans ce cas, les anciennes relations seraient rétablies; mais l'Angleterre n'avait point voulu entrer avec elle dans un arrangement définitif. Canning ajoutait que l'Autriche avait tiré sur le gouvernement des billets avant que d'avoir pu y être autorisé par une convention, que les difficultés de correspondre avec le continent n'avaient pas permis de faire; que ces billets avaient été renvoyés et que leur paiement avait été suspendu provisoirement; que le gouvernement avait cru devoir faire à cet égard des représentations amicales. Mais le traité de subsides ne tarda pas à être conclu, il fut autorisé par le parlement, ils se montaient à 3 millions sterling.

L'éclat de ces succès fut obscurci par un revers

maritime, comme la victoire d'Austerlitz l'avait été par la bataille navale de Trafalgar.

Le contre-amiral Villaumez sortit de Brest, le 21 février, avec huit vaisseaux et deux frégates, pour aller donner la chasse à deux divisions anglaises, fortes chacune de quatre vaisseaux, qui bloquaient Lorient et l'île d'Aix, et occupaient habituellement la rade des Basques. Il devait rallier à Lorient la division du capitaine Troude; la marée en empêcha la sortie, lorsque Villaumez parut devant le port; le capitaine fit appareiller le soir trois frégates, l'escadre de Brest n'était plus en vue. Chassées par quatre vaisseaux ennemis venant du large, elles ne purent rallier le contre-amiral, elles s'embossèrent dans la rade des Sables où elles soutinrent un engagement de plus de deux heures contre un vaisseau ennemi de quatre-vingts canons mouillé à portée de pistolet, et les trois autres combattant sous voile. Les frégates, fortement endommagées, s'échouèrent; le vaisseau anglais de quatre-vingt se retira très maltraité. Villaumez avait filé sur la rade des Basques où il ne trouva pas les Anglais. Il réunit sa division à celle de Rochefort sur la rade de l'île d'Aix. Le capitaine Troude appareilla avec sa division pour remplir une mission.

L'amiral anglais Gambier réunit dans la rade des Basques douze vaisseaux de ligne, six frégates, onze corvettes et trente-deux brûlots, et vint, le 11 avril, pour brûler l'escadre française embossée dans la rade de l'île d'Aix. Elle se composait de douze vais-

seaux et quatre frégates commandés par le contre-amiral Allemand. Une immense machine infernale, chargée de quinze cents barils de poudre et de quatre cents bombes, sauta sans produire d'effet. Les Anglais attaquèrent alors l'escadre, et lui lancèrent des fusées incendiaires de Congrève. C'était la première fois qu'ils s'en servaient contre la marine française. Elle perdit, dans cette action, six vaisseaux et deux frégates, détruits ou fortement endommagés tant par l'ennemi que par leurs propres commandans, pour qu'ils ne tombassent pas en son pouvoir. Gambier fut soumis à une enquête pour n'avoir pas pris toute l'escadre et détruit les chantiers de Rochefort. Un conseil de guerre maritime fut convoqué dans ce port pour juger la conduite des officiers de la marine inculpés. Il condamna à la peine de mort Lafond, capitaine du vaisseau *le Calcutta*, pour l'avoir lâchement abandonné en présence de l'ennemi. Clément de la Roncière, capitaine du vaisseau *le Tonnerre*, fut déclaré non coupable de sa perte. Proteau fut condamné à trois mois d'arrêts simples pour avoir mis avec trop de précipitation le feu à la frégate *l'Indienne* qu'il commandait. Lacaille, capitaine du *Tourville*, quoiqu'il eût combattu et sauvé son vaisseau, fut condamné à la peine de deux ans de détention, à être rayé de la liste des officiers et dégradé de la Légion-d'Honneur pour l'avoir abandonné momentanément. Le condamné Lafond fut exécuté.

CHAPITRE LVI.

Pologne : L'archiduc Ferdinand commence les hostilités.— Poniatowski évacue Varsovie. — Ses progrès en Gallicie. — Italie : Retraite de l'archiduc Jean; le prince Eugène le poursuit. — Bataille de la Piave. — Eugène à Léoben. — Tyrol. Campagne de Lefebvre et des Bavarois. — Système insurrectionnel contre les Français. — Katt à Stendal. — Doernberg en Westphalie. — Schill sorti de Berlin. — Brunswick en Bohême. — Grande armée. La maison de Lorraine menacée. — Ponts jetés sur le Danube. — Bataille d'Essling. — Retraite des Français dans l'île de Lobau. — Ils passent sur la rive droite.

Avant de reprendre le récit des opérations de la grande armée, il faut jeter un coup-d'œil sur les autres parties du vaste théâtre de la guerre.

Le 14 avril, l'archiduc Ferdinand prévint le prince Poniatowski, commandant l'armée du grand-duché de Varsovie, qu'il allait commencer les hostilités. D'après sa proclamation aux Polonais, il ne faisait la guerre qu'à Napoléon. Les Autrichiens étaient les amis de tous ceux qui ne défendaient pas sa cause. Ils voulaient, en assurant leur propre existence, en rendre une à ceux qui l'avaient perdue, et

en réintégrant chacun dans les droits qui lui avaient été enlevés, rétablir l'ordre en Europe, et lui donner le repos. Comme ce langage, en Pologne, allait bien à l'une des puissances copartageantes! Le 16, l'archiduc entra sur le territoire du grand-duché, à la tête de trente-six mille hommes. Poniatowski n'en avait pas dix-huit mille. Un premier combat eut lieu, le 19, à Razyn; les Polonais, malgré l'infériorité de leur nombre, se maintinrent pendant trois jours dans leur position; mais Poniatowski, craignant d'être coupé de Varsovie, se retira pendant la nuit sur cette ville. Le 21, il fut signé entre les deux généraux une convention, portant qu'il y aurait un armistice de deux fois vingt-quatre heures, pendant lesquelles l'armée polonaise évacuerait Varsovie. Poniatowski conserva Praga, Sierock, Modlin, et ses excellentes positions de la rive droite de la Vistule. Ferdinand s'étendit le long du fleuve, jeta un pont à Golıra, ordonna de le retrancher, et porta une avant-garde, commandée par Mohr, devant Praga, dont les Polonais défendaient la tête de pont. Poniatowski tomba sur Mohr et le battit. Le 3 mai, il envoya les généraux Pelletier et Sokolniki attaquer la tête de pont de Gora; ils l'enlevèrent à la baïonnette; les Autrichiens perdirent dans ce combat deux ou trois mille hommes, trois pièces de canon et deux drapeaux.

Ferdinand descendit la Vistule, et alla s'emparer de la tête de pont de Thorn. On ne pouvait expliquer cette marche excentrique que par le projet de

se rabattre, par Posen, vers Dresde, pour s'y réunir à la division autrichienne de Saxe, et former un puissant noyau pour soulever l'Allemagne.

Sans craindre de laisser l'ennemi maître de la rive gauche de la Vistule, l'Empereur ordonna à Poniatowski de remonter hardiment la droite, pour se jeter sur la Gallicie. Il insurgea les deux rives, et, le 14 mai, il occupa Lublin. Sokolniki enleva Sandomir de vive force, et Pelletier prit Zamosc par escalade. De son côté, Dombrowski, commandant un petit corps polonais sur la Basse-Vistule, insurgeait la Grande-Pologne, et repoussait les tentatives de l'archiduc pour s'emparer de Thorn.

En Italie, après la bataille de Sacile, l'archiduc Jean ne sut pas profiter de ses avantages. Derrière l'Adige, où elle s'était retirée, l'armée d'Italie eut le temps de recevoir des renforts et une nouvelle organisation. Sous les ordres du prince Eugène, Macdonald, envoyé par l'Empereur, commandait la droite, Baraguay d'Hilliers la gauche, et Grenier le centre.

L'archiduc Jean fit, en personne, une tentative pour s'emparer de Venise, défendue par le général Barbou : elle ne réussit pas. Il reçut du conseil aulique la nouvelle des batailles d'Abensberg et d'Eckmühl, et l'ordre de manœuvrer de manière à ne pas trop s'éloigner des états héréditaires. Il pensa qu'il valait mieux s'en rapprocher de suite, pour secourir l'archiduc Charles. Le 28 avril, il arrêta la marche de ses colonnes, et se prépara à la retraite.

Le 29, le prince Eugène ordonna une reconnaissance générale sur toute la ligne. Pendant deux jours, on se battit pour prendre et défendre des positions. Les Autrichiens firent une vigoureuse résistance, pour couvrir leur retraite. Dans la nuit du 30 avril au 1[er] mai, ils l'exécutèrent en évacuant toute la ligne de l'Alpon. Le prince Eugène se mit à leur poursuite, rétablit les ponts qu'ils détruisaient, et les chassa de positions en positions jusque sur la rive gauche de la Piave, où, le 7, ils se trouvèrent réunis.

L'archiduc Jean voulut tenir derrière cette rivière: le 8 mai, Eugène la fit passer à son armée sur deux points. A gauche, Dessaix, avec six bataillons, fut vigoureusement chargé par la cavalerie de Wolfskehl, suivie par l'archiduc avec son infanterie. Les Français, formés en carrés, opposèrent une fermeté inébranlable. Eugène lança les dragons sur l'ennemi; ils culbutèrent la cavalerie sur les bataillons autrichiens, et y mirent le désordre. De son côté, Macdonald déboucha avec la division Lamarque; Grenier suivit avec celle d'Abbé : l'ennemi fut sur tous les points vigoureusement poussé, et n'évita une défaite entière que grâce aux canaux et aux digues dont le pays était entrecoupé. Il perdit sept mille hommes tués, ou prisonniers, seize pièces de canon et trente caissons. Le général Wolfskehl était au nombre des morts. Dans cette journée, Eugène prit largement sa revanche de celle de Sacile. L'archiduc Jean continua sa retraite et ne tint point

derrière le Tagliamento. Le 11, Eugène le passa, et joignit les Autrichiens vers Saint-Daniel; le général Giulay occupait les hauteurs, avec ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité, pour donner le temps au reste de l'armée de défiler dans la longue vallée de Fella, et de gagner les Alpes noriques. La position fut attaquée et enlevée. Le 12, Grouchy chassa l'ennemi jusqu'au-delà de l'Isonzo; il avait couronné de forts et de retranchemens les passages à Malborghetto, à Tarvis, à Predel, sur les deux routes qui mènent à Willach, et à Prewald, sur celle de Laybach. Tous ces passages furent forcés; le fort de Malborghetto fut enlevé à l'assaut, malgré la vigoureuse défense de la garnison. Dans toutes ces affaires on fit cinq mille prisonniers.

L'archiduc Jean reçut à Willach une invitation du prince Charles, son frère, de se diriger sur Lintz; il trouva ce mouvement tardif et dangereux, et préféra se retirer sur Gratz. La division Serras emporta le fort de Predel. Le prince Eugène, parti de Tarvis, le 18, arriva en six jours à Knittenfeld; son aile droite, composée des divisions Broussier et Lamarque, de la division des dragons de Pully, et commandée par Macdonald, avait été dirigée sur Goritz. Elle chassa l'ennemi de toutes ses positions, s'empara de Trieste, de forts de Préwald, de ceux de Laybach, d'une quantité de canons, de magasins, et fit sept mille prisonniers.

La division Jellachich, qui avait opéré dans les Alpes de Salzbourg, pour lier Hiller avec l'archiduc

Jean, pressé par les colonnes françaises, avait reçu l'ordre de marcher aussi de Rothenmann sur Gratz, par la vallée de la Mühr. Eugène eut connaissance de ce mouvement, en arrivant à Knittelfeld; il fit marcher Serras et Durutte au-devant des Autrichiens : le 25, Serras les rencontra dans la position avantageuse de Saint-Michel, au nombre de huit mille hommes, les attaqua, les culbuta, les mit en déroute, et après avoir détruit les trois quarts de ce corps, entra le soir à Léoben. En voyant arriver ses débris à Gratz, l'archiduc Jean prit, le 26, la route de Kormond.

Les efforts de l'Autriche, pour soulever l'Italie, étaient restés sans succès. Les peuples s'étaient conduits comme auraient pu le faire ceux de l'Alsace, de la Normandie, du Dauphiné. Dans les papiers du comte de Goetz, intendant-général de l'armée autrichienne, qui avait été arrêté, on avait trouvé la preuve que les Italiens avaient refusé les places qu'il leur avait offertes pendant la courte victoire de l'archiduc Jean. En leur rendant cette justice, Napoléon les encourageait par cette glorieuse perspective : « Les peuples d'Italie marchent à grands pas vers le dernier terme d'un heureux changement. Cette belle partie du continent où s'attachent tant de grands et d'illustres souvenirs, que la cour de Rome, que cette nuée de moines, que ses divisions avaient perdue, reparaît avec honneur sur la scène de l'Europe. » Le prince Eugène fut signalé comme ayant montré, dans toute cette campagne, un sang-

froid et un coup-d'œil qui présageaient un grand capitaine.[1]

L'armée de Dalmatie, composée des divisions d'infanterie Clausel et Montrichard, de douze mille hommes, commandée par Marmont, formait le 11e corps, l'extrême droite de la grande armée, et devait suivre les mouvemens de l'armée d'Italie. Enivré de ses premiers succès, l'archiduc Jean avait écrit à Marmont, le 17 avril, une lettre où, les exagérant avec une présomption inexcusable, il lui demandait, pour son propre intérêt, de mettre bas les armes. Il ne répondit pas à cette lettre, qui attira à l'archiduc une leçon plus que sévère dans le douzième bulletin. En attendant le signal d'entrer en activité, Marmont réunit ses troupes devant Kuin. Instruit par le prince Eugène de la retraite de l'archiduc Jean, il se mit en marche, le 14 mai, pour la Croatie, poussa devant lui le corps autrichien commandé par Sloissewich, le força dans les belles positions du mont Kitta, où ce général fut fait prisonnier, le battit à Gradschatz, à Gopitsch, à Ottochatz, et entra, le 28, à Fiume. Dans cette courte campagne, l'ennemi eut quelques mille hommes hors de combat.

En quittant la grande armée pour aller dans le Tyrol, Lefebvre s'était porté de Mosbourg par Wasserbourg sur Altenmarcht; Wrède sur Tittmaning

[1] Treizième bulletin. L'Empereur écrivit à la vice-reine pour la louer de la bonne conduite qu'elle avait tenue, et du courage qu'elle avait montré pendant les affaires d'Italie. (Lettre du 15 juin.)

et Laufen; un détachement avait été envoyé sur Kufstein. Wrède rencontra le général Jellachich occupant une forte position avec huit bataillons et douze escadrons, les culbuta, entra pêle-mêle avec eux à Salzbourg, et leur enleva quatre canons et six cents prisonniers. Lefebvre fit poursuivre l'ennemi qui se retirait sur Radstadt, resta à Salzbourg pour fortifier, armer et approvisionner cette place, et marcha, le 10 mai, contre Chasteler, qui avait réuni ses forces à Vorgel. Il emporta d'assaut les retranchemens qui défendaient l'entrée de la vallée de Strub, força tous les défilés, et atteignit Elmau. La division Deroy s'avançait en remontant l'Inn sur Kufstein. Chasteler, voulant tenter le combat avant qu'elle se réunît à Lefebvre, se porta au-devant de lui, au défilé de Feuersinger. Les Bavarois escaladèrent les retranchemens et mirent en fuite les Autrichiens; ils essayèrent de se reformer à Grattenbergl, furent de nouveau enfoncés et rejetés sur la réserve laissée à Vorgel. Là recommença un combat opiniâtre; la ligne des Autrichiens fut rompue, ils perdirent un drapeau et leur artillerie, et se retirèrent à Schwatz où arrivèrent les insurgés de Scharnitz et du Brenner. Lefebvre, réuni à Deroy, les attaqua, les força après avoir éprouvé la plus vigoureuse résistance, et emporta de vive force Schwartz à travers les flammes qui le dévoraient. C'étaient les mêmes Bavarois qui avaient vaincu à Abensberg, conduits par l'Empereur. Pleins de confiance et d'enthousiasme, et brûlant de venger leurs camarades assassinés par

les insurgés, ils renversaient tout ce qu'ils rencontraient devant eux.

Malgré ses succès, Lefebvre crut devoir marcher avec précaution au milieu d'un pays insurgé et difficile. Si, après avoir battu Chasteler à Schwartz, il se fût porté rapidement sur Inspruck, il eût probablement enlevé le quartier général et les magasins de l'ennemi, et abrégé une lutte qui se prolongea long-temps encore. Les triomphes de la grande armée étaient alors connus dans le Tyrol; l'archiduc Jean et Jellachich se retiraient sur Gratz; Chasteler avait l'ordre de suivre ce mouvement, il allait quitter le commandement des insurgés et les abandonner à leurs propres forces. Il envoya un de ses officiers proposer une convention d'évacuation et d'amnistie pour les habitans. Wrède reçut la proposition avec hauteur, refusa de traiter, et répondit par la communication du décret impérial mis à l'ordre du jour, à Enns, le 5 mai, et ainsi conçu: « Le nommé Chasteler, soi-disant général au service d'Autriche, moteur de l'insurrection du Tyrol, et auteur des massacres commis sur les prisonniers bavarois et français, arrêtés et pris par les insurgés contre le droit des gens, sera mis à une commission militaire, aussitôt qu'il sera fait prisonnier, et passé par les armes, dans les vingt-quatre heures qui suivront sa saisie, et ce comme chef de brigands. » Parmi les prisonniers massacrés se trouvaient, ajoute-t-on, une soixantaine de Belges, compatriotes de Chasteler. Ce misérable, couvert des bienfaits de l'Empereur, à qui

il devait d'avoir recouvré des biens montant à plusieurs millions, était incapable d'éprouver le sentiment de la reconnaissance, et ces affections qui attachent même les barbares aux habitans du pays qui leur a donné naissance.[1]

Les ennemis de la France ont fait de Chasteler un héros; quelques talens militaires ne suffisent pas pour mériter ce nom. L'assassinat des prisonniers est un fait constant : dans un document authentique adressé à l'Autriche même, le nombre des victimes avait été de sept cents Français, et dix-huit ou dix-neuf cents Bavarois; crime inouï dans l'histoire des nations, qui eût pu exciter une terrible représaille contre quarante feld-maréchaux lieutenans, trente-six-généraux majors, douze cents officiers, et quatre-vingt mille soldats qui furent les prisonniers de Napoléon, s'il ne les avait pas regardés comme placés sous sa foi et son honneur[2]. Quant à la part que Chasteler pût prendre à ce crime, on ne le dit pas; mais il était général de l'insurrection; une terrible responsabilité pèse toujours sur sa mémoire et sur la puissance qu'il servait. C'était d'ailleurs un ennemi acharné de la France et de Napoléon; tous les moyens lui étaient bons pour les anéantir, ainsi qu'on le voit dans un plan par lui présenté, en avril 1806, pour entraîner l'Autriche dans la coalition

[1] Onzième bulletin.

[2] Lettre de Berthier au major-général de l'armée autrichienne, 6 juin.

de la Prusse et de la Russie. A ces faits, plus que suffisans pour expliquer la forme insolite du décret du 5 mai, on ajoutera une considération : le système politique et militaire de Napoléon était de tenir les populations étrangères à leurs affaires, aux querelles de leurs gouvernemens, et de ne faire la guerre qu'avec des armées régulières. A ses yeux, c'était un grand crime de la part du général autrichien d'avoir organisé l'insurrection du Tyrol. Ce n'en était pas moins un moyen légitime de défense, et la France devait payer cher un jour la répugnance de l'Empereur à l'employer dans tout son développement et avec toutes ses conséquences.

Le 19, Lefebvre se mit en marche sur les deux rives de l'Inn. La junte insurrectionnelle déclara se livrer à discrétion au roi de Bavière. Les Bavarois entrèrent à Inspruck : du haut du balcon de l'hôtel-de-ville, Wrède menaça les habitans des plus terribles châtimens, s'ils retombaient dans leurs fautes. Des députations furent envoyées au roi et à Napoléon pour implorer grâce et jurer fidélité.

Les insurgés du Voralberg avaient poussé des partis jusque dans les environs d'Augsbourg, de Memmingen et de Constance; en apprenant la soumission d'Inspruck, ils se soumirent aussi.

Croyant les affaires du Tyrol terminées, Lefebvre laissa dans cette ville Deroy, avec une partie de sa division, et, le 23, marcha avec le reste des Bavarois, par Salzbourg, dans la direction de Léoben, pour favoriser la jonction du prince Eugène avec la

grande armée, contenir l'archiduc Jean et les corps intermédiaires.

Le système insurrectionnel, préparé avec plus ou moins de secret, avait été hautement prêché dans les déclarations ou manifestes du cabinet autrichien, et dans les proclamations des archiducs. Le 3 avril, Katt, officier prussien, leva l'étendard dans la province de Stendal, parcourut la vieille Marche, enlevant les caisses publiques, et s'approcha de Magdebourg, où il avait des intelligences. Le général Michaud conserva cette place importante. Katt levait des hommes, enlevait les caisses, coupait les communications : vivement poursuivi par les troupes westphaliennes, il passa l'Elbe, et se réfugia sur le territoire prussien d'où il gagna la Bohême, où l'on enrôlait tout ce qui désertait de la Prusse. Le roi rappela l'exécution des lois qui défendaient tout enrôlement secret, et tout attroupement tendant à troubler le repos des états voisins. Dans ce moment, un des plus grands partisans des sociétés secrètes, Justus Grüner, était appelé à la direction de la police à Berlin.

Un complot autrement plus grave s'était formé en Westphalie, à Cassel même; il avait pour chef Dornberg, aide-de-camp de Jérome, et colonel des chasseurs de sa garde. Informé que les habitans de Wolfhagen avaient pris les armes, le roi fit appeler Dornberg pour l'envoyer contre les révoltés; il se crut découvert, s'enfuit, et alla se mettre à leur tête. Jérôme se présenta à ses gardes, et déclara qu'il confiait sa

personne à leur honneur et à leur loyauté; ils lui promirent de ne pas l'abandonner. Il avait pour ministre de la guerre le général français Éblé, homme capable, de sang-froid et de caractère, qui, par son activité et sa vigueur, sauva le royaume.

Dornberg s'avança sur Cassel à la tête des rassemblemens, rencontra, près de cette ville, une partie de la garnison sous les armes, et essaya de parlementer avec les officiers, en les appelant par leur nom. On lui répondit par quelques coups de canon, qui mirent ses bandes en désordre, et la cavalerie acheva leur déroute. D'autres rassemblemens qui se présentèrent le lendemain, eurent le même sort. Le soulèvement s'étendait dans les départemens de la Fulde et de la Vera; il se maintint quelque temps à Ziegenhain et à Marbourg, où le maréchal Kellermann envoya, de Francfort, quelques troupes pour rétablir la tranquillité. Dornberg, poursuivi sans relâche, se sauva en Bohême. L'électeur de Hesse-Cassel habitait Prague avec ses trésors; il donna à cet officier, qui s'était dévoué pour lui, un billet de banque de 1,000 florins; Dornberg le lui jeta aux pieds. Mécontente de ce que ce prince avare ne voulait faire aucun sacrifice, l'Autriche le menaça de le renvoyer de ses états.

Le 28 avril, le major prussien Schill, à la tête de cinq cents hussards de son régiment de Brandebourg, sortit de Berlin, et, rejoint par trois cents hommes d'un bataillon d'infanterie légère, qui portait son nom, marcha rapidement sur Wittenberg. Les trou-

pes saxonnes ne se montrant pas disposées à seconder ses projets, il se dirigea sur Magdebourg. La bonne contenance du général Michaud et du colonel Wouthier, maintinrent les bataillons westphaliens dans le devoir; ils tirèrent sur la troupe de Schill. Voyant sur ce point son entreprise manquée, il se rejeta sur le Bas-Elbe, et se fit livrer l'ancienne forteresse de Domitz par cent invalides qui la gardaient. Il recrutait d'anciens soldats, des déserteurs, des prisonniers, des vagabonds, et se faisait une petite armée. Il prenait le titre de général au service de Prusse, et en avait arboré les couleurs.

Le duc de Brunswick, généralissime insurrectionnel, avait formé à Nachod, en Bohême, pour le compte de l'Autriche, un corps composé en partie de Prussiens, portant un uniforme symbole de la mort, capable d'imposer tout au plus aux femmes et aux enfans. Ce prince s'imaginait qu'il n'avait qu'à se montrer pour entraîner les peuples sous son drapeau. Vers la mi-mai, il sortit de la Bohême, s'avança dans la Lusace, et y fut froidement accueilli. Alors, les soulèvemens avaient été réprimés en Westphalie; Schill descendait l'Elbe; les victoires de la grande armée avaient rassuré les Saxons, et intimidé les mécontens. Le général Thielman rassembla quelques troupes, marcha contre le duc de Brunswick, et le força bientôt à se retirer à Zittau. Sa campagne ne dura que huit jours.

Tout présageait une catastrophe pour la maison de Lorraine. Suivant le huitième bulletin, elle avait

été prévue par les hommes sensés de tous les pays. Manfredini avait prédit à l'empereur que cette guerre entraînerait la ruine de sa maison. Il avait répondu : « Bah! bah! les Français sont tous en Espagne ». Thugut avait réitéré ses représentations. Le prince de Ligne avait dit hautement : « Je croyais être assez vieux pour ne pas survivre à la monarchie autrichienne ; » et le comte Wallis, en voyant partir l'empereur François pour l'armée : « C'est Darius qui court au-devant d'Alexandre : il aura le même sort ». Le comte Louis de Cobentzel, à son lit de mort, avait écrit à l'empereur « de renoncer à une guerre qui causerait sa ruine; que Napoléon serait vainqueur, et qu'il aurait le droit d'être inflexible ». Le prince de Zinzendorf, ministre de l'intérieur, plusieurs hommes d'état demeurés étrangers, comme lui, à la corruption et aux fatales illusions du moment, beaucoup d'autres personnes distinguées, et ce qu'il y avait de plus considérable dans la bourgeoisie, partageaient, exprimaient tous la même opinion. Mais l'orgueil humilié de l'empereur François, la haine de l'archiduc Charles contre les Russes, le ressentiment qu'il éprouvait en voyant la Russie et la France intimement unies, l'or de l'Angleterre qui avait corrompu le ministre Stadion, la légèreté et l'inconséquence d'une soixantaine de femmelettes, l'hypocrisie et les faux rapports de l'ambassadeur Metternich; les intrigues des Rasumowski, des Dalpozzo, des Schlegel, des Gentz, et autres aventuriers que l'Angleterre entretenait sur le

continent pour y fomenter des dissensions, avaient produit cette guerre insensée et sacrilège. Tout cela se terminait par cette apostrophe : « Princes faibles! cabinet corrompu! hommes ignorans, légers, inconséquens, la catastrophe que vous avez préparée s'est accomplie. »

De ces accusations, de ces menaces, qui n'aurait conclu que l'intention de Napoléon était, s'il le pouvait, de dissoudre la monarchie autrichienne et de détrôner la maison de Lorraine? On ne peut douter qu'il voulut du moins le faire croire.

Tandis que ses troupes se ralliaient autour de Vienne, et prenaient quelque repos, il les passait en revue, il nommait aux emplois vacans; il distribuait des décorations, des titres, des dotations, aux officiers et aux soldats; il faisait toutes ses dispositions pour la suite des opérations militaires. Il avait sous la main les corps de Masséna, de Lannes, la garde impériale et la cavalerie de Bessières. Davoust était en marche sur Vienne. Vandamme et les Wurtembergeois avaient été laissés à Lintz, pour couvrir le grand débouché de la Bohême. Bernadotte, venant de Passau avec les Saxons, devait les relever.

En évacuant Vienne, l'archiduc Maximilien s'était joint à Hiller, qui arrivait à Spitz, et occupait les îles; le pont était brûlé. On ignorait la position et les projets de l'archiduc Charles. Séparé de l'ennemi par le Danube, Napoléon résolut d'aller audevant de lui, pour connaître ses mouvemens et le combattre. Cette résolution a trouvé des critiques et

des défenseurs. Nous ne répéterons point leurs argumens. C'est d'après l'évènement que les censeurs paraissent l'avoir jugée.

Dès le 11 mai, l'Empereur avait ordonné aux généraux commandant l'artillerie et le génie, de reconnaître le Danube, de Klosterneubourg jusqu'à Presbourg. Deux points furent choisis pour le passage; le premier, et le plus favorable au village de Nüssdorf, une demi-lieue au-dessus de Vienne, où le fleuve est resserré dans un seul bras de cent quatre-vingt toises; le second, deux lieues au-dessous de Vienne, vis-à-vis le village d'Ebersdorf, où le Danube se divise en plusieurs branches.

L'Empereur fit travailler sur les deux points à-la-fois, afin de diviser l'attention des ennemis, et de profiter du pont qui serait le plus tôt prêt. Le 13, les travaux commencèrent, à Ebersdorf sous les ordres de Masséna, à Nüssdorf sous ceux de Lannes. Saint-Hilaire, du corps de ce dernier maréchal, fit passer cinq cents hommes dans l'île de Schwarzelachen; ce détachement, soit qu'il se fût engagé trop loin, ou qu'il ne fût pas soutenu à temps, fut, après une vigoureuse résistance, entouré et fait prisonnier par le général Nordmann qu'Hiller avait envoyé. L'Empereur fut très contrarié de cet échec, qui le privait d'avantages immenses, et sans lequel il aurait évité les batailles d'Essling et de Wagram. Il fallut donc se rabattre sur Ebersdorf. Là, on avait à traverser un premier bras du Danube, large de deux cent quarante toises, un second bras de cent soixante-

dix toises, où se trouvait le grand courant, séparé du premier par une île de cent vingt toises, enfin un bras de quinze toises. On n'était encore arrivé que dans l'île de Lobau de huit mille toises de tour. Entre cette île et la rive gauche était un quatrième bras de soixante-dix toises. Toutes ces difficultés étaient compensées par des avantages; les eaux, plus divisées, étaient moins profondes, moins impétueuses. Les îles offraient des points d'appui aux ponts. Cependant le passage d'un fleuve tel que le Danube, devant une armée ennemie, était une des plus grandes opérations de guerre qu'on pût concevoir, et bien autrement hardie que ce passage du Rhin tant vanté par les trompettes de la renommée. Les travaux furent dirigés avec une grande habileté par les généraux Bertrand et Pernetti.

Les Autrichiens firent, sur le haut Danube, une diversion qui aurait pu devenir sérieuse. Le 17 mai, Kolowrat, avec vingt-cinq mille hommes, attaqua vivement la tête du pont de Lintz; Vandamme, avec les Wurtembergeois, repoussa les premières colonnes; peut-être n'aurait-il pu résister à la grande supériorité de l'ennemi; Bernadotte arriva avec les Saxons pendant le combat, rétablit la balance, chassa les Autrichiens de leur position, les poursuivit sur les routes de Freystadt et Zwettel. L'Empereur donna l'ordre à Vandamme de se porter sur Mautern, et à Davoust, dont le corps était échelonné de Moelk à Vienne, de se tenir prêt à marcher. L'archiduc Charles était arrivé à Wolkers-

dorf, et annonçait l'intention de passer le Danube à Krems; l'ennemi faisait de semblables démonstrations vers Presbourg. Sans se laisser imposer par ces menaces ni les mépriser entièrement, l'Empereur n'en pressait que plus activement les travaux, rassemblait son armée vers ces points, et laissait des corps de troupes en observation sur les divers points du Danube où l'ennemi pourrait tenter des diversions.

Dès le 18, des troupes avaient été jetées dans les îles. Le 20, à midi, les ponts étaient terminés et l'armée commença à passer. Le colonel Sainte-Croix, aide-de-camp de Masséna, atteignit le premier la rive gauche avec deux cents voltigeurs. Il contint sur la lisière du bois la cavalerie ennemie qui s'avançait; d'autres troupes défilèrent avec quelques canons, l'ennemi se reploya; les divisions Molitor et Boudet, et le général Lasalle avec sa cavalerie s'avancèrent dans la plaine jusqu'aux villages d'Aspern et d'Essling.

Les rapports de la nuit étaient fort contradictoires sur la position des ennemis. Le 21, elle se trouva masquée par leur cavalerie légère qui s'était avancée; mais tout annonçait que leur armée tout entière n'était pas éloignée et se disposait à combattre. L'Empereur monta à cheval de grand matin et reconnut le terrain où devaient déboucher ses troupes. En avant de l'île de Lobau, au-delà d'un bois, est une petite plaine qui s'étend jusqu'aux villages d'Aspern et d'Essling, le premier à gauche,

à mille toises, le second à droite, à quinze cents toises. Plus à droite, et à trois cents toises de la rive, est le bourg d'Enzersdorf; la distance d'Aspern à Essling est de mille toises, et un peu moindre entre Essling et Enzersdorf. Les deux premiers villages bâtis en maçonnerie, entourés de petites levées de terre, présentaient des espèces de fortifications faciles à défendre, et d'excellens appuis pour la première ligne de l'armée; mais aucunes dispositions ne furent faites pour profiter de ces avantages et s'y préparer à la défensive. On était dans la plus grande sécurité; on ne s'attendait pas à être prévenu par les Autrichiens. L'Empereur courait des avant-postes aux ponts pour presser le passage. Leur fragilité et la crue du Danube, qui s'était subitement élevé de plusieurs pieds, exigeaient beaucoup de précautions. Entre midi et une heure, il n'y avait encore sur la rive gauche que les divisions d'infanterie Legrand, Molitor, Boudet, du corps de Masséna, la division de cavalerie légère de Lasalle et celle de cuirassiers du général Espagne, composant une force de vingt-quatre mille fantassins et cinq mille cinq cents cavaliers. L'Empereur avait fait construire une tête au pont; il attendait, pour se mettre en mouvement, le reste de l'armée.

Vers une heure celle de l'ennemi, couverte jusque-là par un épais rideau de cavalerie, se montra au moment où on ne l'attendait pas, forte de quatre-vingt-dix mille hommes.

L'Empereur venait d'apprendre la première rup-

ture des grands ponts. Son intention fut d'abord de retirer une partie des troupes dans l'île de Lobau, et de laisser un corps assez fort pour garder le terrain en avant du dernier passage; mais bientôt le rétablissement des ponts lui ayant été annoncé, il se décida à défendre la ligne, en attendant les renforts qui ne purent arriver.

Masséna, avec les divisions Legrand et Molitor, fut chargé de la défense d'Aspern, Lannes de celle d'Essling avec la division Boudet. On dut regretter alors de ne s'être pas établi assez solidement dans ces deux villages, surtout à Aspern, point important, nœud de l'affaire, et sur lequel, pendant deux jours, allait rouler toute la bataille. Les cuirassiers d'Espagne et la cavalerie légère de Lasalle, sous le commandement de Bessières, furent placés dans l'intervalle des deux villages qui était entièrement dégarni. Celui d'Aspern, pris et repris deux fois par les Autrichiens, était resté aux Français. Jusque-là les avant-gardes seules avaient été aux prises. L'ennemi déploya ses énormes colonnes et commença une terrible canonnade contre le village. Après la résistance la plus acharnée, Molitor fut forcé d'en abandonner la plus grande partie. Masséna accourut, n'amenant pour tout renfort que sa personne, car la division Legrand était restée en réserve sur la droite en tirant vers Essling, pour empêcher l'ennemi de cerner Aspern et de couper la communication avec le pont. Là, l'intrépide maréchal, sur la place de l'église qui, avec le cimetière, formait la

citadelle du village, se tint, pendant la plus grande partie de la journée, sous trois grands arbres dont les branches étaient emportées par la mitraille ennemie, bravant avec une seule division trois grands corps d'Autrichiens entassés autour de lui.

A Essling, Lannes faisait les mêmes prodiges. Il y avait aussi sa citadelle, un grenier et un enclos. Seul, avec la division Boudet, il luttait contre le corps de Rosenberg, se multipliait, se portait partout, et opposait la plus admirable résistance.

En face de l'intervalle occupé par Bessières, l'artillerie ennemie, soutenue par de l'infanterie et de la cavalerie, faisait des ravages. L'Empereur ordonna au maréchal de les attaquer. Il s'élança, fut arrêté par le feu, retourna, fut sur le point d'atteindre les batteries qui se sauvèrent au galop, tomba sur l'infanterie qui se forma en carrés, força plusieurs bataillons qui se retirèrent en désordre, attaqua la cavalerie, multiplia les charges, renversa deux lignes, culbuta la troisième, mit la confusion dans le centre de l'ennemi, arrêta ses attaques, et revint, sans être entamé, reprendre sa position. Bessières avait avec lui Espagne et Lasalle, Espagne dont un boulet vint terminer la glorieuse carrière. La cavalerie ennemie essaya de prendre sa revanche, toutes ses attaques furent repoussées; et, renforcé, à sept heures du soir, par la brigade Saint-Germain conduite par Nansouty, Bessières recommença des charges brillantes.

L'archiduc Charles voulant à tout prix forcer As-

pern fit marcher ses réserves. Là, se livra le combat de poste le plus acharné dont les fastes militaires fassent mention. Aspern était écrasé par la grêle des boulets ennemis, incendié par les obus, encombré par les morts des deux partis. Pendant toute la soirée, on ne cessa pas un instant de combattre, dedans, dehors; on se disputa tour-à-tour l'église, le clocher, chaque rue, chaque maison, chaque mur. On faisait arme de tout : on se retranchait derrière les charrettes, les herses, les charrues. Au milieu de cette horrible mêlée, Masséna ranimait les troupes, quelquefois rebutées par l'inutilité de leurs efforts, et les ramenait contre un ennemi qui se renouvelait continuellement et qui pénétrait de toutes parts. Soldats, officiers, généraux, tous rivalisèrent d'ardeur et de dévoûment.

Désespérant d'enlever Aspern, l'ennemi voulut s'en venger sur Essling. Rosenberg l'écrasa avec son artillerie, mit le feu aux premières maisons, et fit trois attaques générales. Secondé par les généraux Boudet, Fririon et Valory, Lannes empêcha sur tous les points l'ennemi de pénétrer, et le força à la retraite.

Malgré l'obscurité de la nuit, le combat n'avait point cessé à Aspern. L'archiduc tenta un dernier effort, il occupa le village. Masséna et Legrand s'élancèrent et le reprirent, excepté le cimetière et l'église qui restèrent au pouvoir des Autrichiens. La division Molitor qui avait perdu la moitié de son monde fut remplacée par celle de Legrand. Le car-

nage cessa. Les deux armées conservèrent leurs positions.

Ainsi se termina cette sanglante journée où trente mille Français, pour ainsi dire surpris, résistèrent à une armée trois fois plus nombreuse; car la division Carra Saint-Cyr n'était arrivée que tard dans la soirée, et n'avait pas pris part au combat.

L'Empereur employa le reste de la nuit à presser la réparation des ruptures survenues aux ponts et le passage des troupes. Les grenadiers d'Oudinot, la division Saint-Hilaire, le reste de la division Nansouty et quelques régimens de la garde passèrent. Le 3ᵉ corps devait les suivre, on y voyait arriver la division Demont qui en avait été détachée. Ces renforts furent ainsi répartis : Saint-Hilaire et Oudinot sous les ordres de Lannes à Essling; Carra Saint-Cyr à Aspern; Demont, qui n'avait que des conscrits peu exercés, en dernière ligne; la garde en réserve.

Le 22, dès la pointe du jour, l'archiduc renouvela ses attaques sur les deux villages, le combat recommença avec le même acharnement; mais les Français en restèrent maîtres. L'Empereur résolut de quitter la défensive, et conçut le projet d'enfoncer le centre de l'ennemi. Il mit Bessières avec sa cavalerie sous le commandement de Lannes chargé de commencer l'attaque. Davoust en arrivant devait se porter sur Essling. Masséna avait ordre de se maintenir dans Aspern jusqu'au moment où il pourrait suivre le mouvement général. La vieille garde servait de réserve.

A sept heures, tout étant prêt, et sur la nouvelle que le troisième corps allait déboucher, l'Empereur dit à Lannes, qui était auprès de lui, de commencer. Il se mit en marche, arriva au centre des Autrichiens et les aborda avec vigueur. Ils se retirèrent d'abord avec régularité. Mais à mesure qu'il faisait des progrès, le désordre se mit dans leurs bataillons ; ils se retiraient en confusion, et perdaient leurs véritables lignes de direction. La retraite des corps, qui attaquaient Aspern et Essling, se faisait déjà sentir. L'archiduc Charles accourut à son centre, et y dirigea tout ce qu'il trouvait pour en remplir les brèches. Oudinot se précipita sur cette nouvelle ligne, et la culbuta. Lannes et Saint-Hilaire le suivirent; ils s'avançaient triomphans. Bessières, à la tête des cuirassiers, sortant par les intervalles des divisions, faisait plusieurs charges heureuses sur la cavalerie et l'infanterie qui cédaient toujours du terrain. Quelques escadrons pénétraient jusqu'à Breitensée, quartier général de l'archiduc. Ce prince se mit à la tête de ses troupes, les ramena, saisit un drapeau, se jeta dans la mêlée. Ses efforts étaient inutiles. Les Français s'avançaient toujours, leur ligne se déployait, elle allait se trouver formée au milieu de l'armée ennemie. Masséna avait enlevé les deux bataillons autrichiens restés dans Aspern, et se préparait à déboucher du village. La jeune garde arrivait pour le soutenir. A Essling, Boudet, délivré des attaques de Rosenberg, allait à son tour l'assaillir. Une heure avait suffi pour amener un

état de choses qui faisait présager une victoire signalée. Pour la décider, il ne fallait plus que l'arrivée du corps de Davoust et des parcs de réserve. Il était huit heures. On vint annoncer à l'Empereur que les ponts étaient de nouveau rompus, ainsi Davoust avec les parcs était retenu sur la rive droite. Espérant encore que les ponts pourraient être promptement réparés, l'Empereur se borna à ordonner à Lannes de suspendre son attaque, et de se maintenir dans sa position. A neuf heures, toute lueur d'espérance s'étant évanouie, l'Empereur commanda au maréchal de rentrer à Essling.

La victoire échappait aux Français au moment où ils étaient sur le point de l'atteindre. A leurs cris de joie succéda un morne silence. Lorsqu'ils commencèrent leur retraite, l'enthousiasme, qui les animait, passa dans les rangs ennemis. Leurs efforts se portèrent sur la division Saint-Hilaire; exposée à une effroyable canonnade elle resta inébranlable; mais son général y reçut la mort. Lannes en prit le commandement, et se tournant souvent pour contenir les charges de l'ennemi la ramena à Essling. La conservation de ce village et de celui d'Aspern était indispensable aux Français qui ne pouvaient se retirer en face d'un ennemi supérieur en hommes et en canons. Ils devinrent de nouveau le point de mire de toutes les forces de l'archiduc. La bataille n'offrit plus guère de combinaisons; c'était une répétition des combats acharnés, des sanglantes vicissitudes de la veille, une horrible boucherie. Aspern,

pris et repris cinq à six fois, fut, vers midi, sur le point d'être tourné par l'ennemi; Molitor l'arrêta; Masséna vint à son secours. Tantôt à pied, tantôt à cheval, dans le taillis, dans une petite île, dans le village, l'épée à la main, l'œil étincelant, il dirigeait l'attaque et la défense. Legrand, la moitié de son chapeau emportée par un obus, restait ferme et calme dans Aspern, repoussant tous les assauts. A Essling, Rosenberg, renforcé par quatre bataillons de grenadiers, n'éprouva pas moins de résistance. Cinq fois il vint se briser contre les soldats de Boudet. Une attaque générale réussit aux ennemis; ils pénétrèrent de divers côtés dans le village, et se logèrent dans des maisons. Boudet se retira dans sa citadelle (le grenier), et prolongea sa résistance.

A deux heures, l'archiduc, rebuté de ses assauts contre les deux bastions où s'appuyaient les deux extrémités de la ligne française, se décida à en attaquer le centre. L'Empereur y dirigea tout ce qu'il avait de disponible en artillerie, fit marcher sur les flancs des masses autrichiennes quelques bataillons déjà excédés de fatigue. Hohenzollern s'avança sur Lannes qui le laissa approcher, et l'arrêta par un feu de mitraille et d'infanterie. Bessières chargea audacieusement, et renversa quelques parties de la ligne ennemie. A la tête de la réserve des grenadiers, l'archiduc Charles releva Hohenzollern; ils marchèrent l'arme au bras jusque sur les canons des Français, la mitraille les força à reculer.

L'archiduc abandonna son attaque au centre, la reporta sur Essling, et réussit à l'enlever. C'était une conquête importante. L'Empereur chargea son aide-de-camp, le général Mouton, de reprendre le village. Il était trois heures. Mouton marcha avec Rapp et les quatre bataillons des fusiliers de la garde. Cette troupe d'élite faisait ses premières armes; elle aborda les grenadiers hongrois, les culbuta, en enleva deux bataillons retranchés dans le grenier et le cimetière, et reprit le village. Il était près de quatre heures; il y en avait trente que l'on combattait presque sans relâche. Tous les corps de l'ennemi, toutes ses réserves avaient été engagés, et beaucoup souffert; il ralentit peu-à-peu ses attaques, et continua cependant une assez vive canonnade, faiblement répondue par l'artillerie française, presque dépourvue de munitions. Occupé seulement à maintenir sa ligne contre les faibles attaques de l'archiduc, Lannes était assis, environné de quelques officiers, lorsqu'un boulet perdu, lancé d'Enzersdorf, vint, en ricochant, lui briser les deux genoux, et priva la France d'un de ses appuis les plus solides, l'armée d'un de ses plus beaux ornemens, et l'Empereur d'un de ses amis les plus fidèles.

Napoléon ne pensa plus qu'à réunir l'armée dans l'île de Lobau, et aux moyens d'opérer sa retraite. Il alla la parcourir. Quand il l'eut reconnue, il réunit les maréchaux et les principaux chefs, les consulta. Tous furent d'avis de retirer les troupes

sur la rive droite ; Masséna dit qu'au besoin il pourrait bien s'ouvrir un passage l'épée à la main, si l'ennemi se plaçait sur sa retraite; Davoust, qu'avec son corps il contiendrait l'archiduc Charles, s'il se présentait sur la rive droite.

« Vous voulez, dit l'Empereur, repasser le Danube! Et comment? Les ponts ne sont-ils pas détruits? Les hommes peuvent passer sur des barques; mais les chevaux, l'artillerie, les blessés, les abandonnerons-nous? Où nous retirerons-nous si l'ennemi passe le Danube, réunit ses corps, et tombe sur les fractions de l'armée disloquée? il nous faudra courir jusqu'au Rhin. Il nous reste de grandes ressources. Avant que l'ennemi ait pris un parti, les ponts seront réparés. Il ne faut que deux ou trois jours. Les corps réunis, on pourra reprendre l'offensive, ou assurer une retraite en bon ordre. Dans peu de jours, Eugène descendra des Alpes de Styrie, Lefebvre viendra du Tyrol. Si l'ennemi passait à Lintz et menaçait la ligne actuelle de retraite, Eugène nous en ouvrirait une sur l'Italie, et, avec huit corps d'armée réunis, nous serions encore maîtres des opérations. Il faut donc rester dans l'île de Lobau.

« Masséna, ajouta l'Empereur, tu acheveras ce que tu as si glorieusement commencé : tu peux seul rester ici, et imposer assez à l'archiduc pour le retenir immobile devant toi, le peu de jours qui nous sont nécessaires. Je viens de parcourir l'île, le terrain te sera favorable. »

Ce discours porta la conviction dans tous les esprits, et ranima les espérances. Resté seul avec Masséna, en avant du petit pont qui communiquait à l'île, l'Empereur arrêta ce qu'exigeait la résolution qu'il venait de prendre. Dans ce moment parut le brancard sur lequel Lannes était porté par des grenadiers fondant en larmes : Napoléon se précipita sur lui, et dit, d'une voix étouffée par les sanglots : « Lannes, mon ami, me reconnais-tu?.... C'est moi... c'est l'Empereur.... Bonaparte, ton ami....! Lannes.... Lannes, tu nous seras conservé! » Le maréchal ouvrit les yeux, et répondit, par quelques paroles entrecoupées, que bientôt il aurait cessé de vivre, et que l'Empereur perdait celui qui fut son meilleur ami. Cette scène fut déchirante, et remplit ceux qui en furent témoins d'une émotion douloureuse et profonde.

La nuit étant survenue, le combat, qui s'était successivement ralenti, cessa tout-à-fait vers neuf heures. La retraite se fit par le petit pont : on commença par les nombreux blessés entassés sur la rive gauche; l'artillerie suivit, avec les caissons; on enleva tous ses débris, les fusils, jusqu'aux cuirasses des morts. Rien ne fut laissé sur le champ de bataille. A minuit, les troupes défilèrent : la garde, la cavalerie, les grenadiers d'Oudinot, le 2e et le 4e corps. A la pointe du jour, les divisions Legrand et Thareau évacuèrent Aspern et Essling; Masséna rentra l'un des derniers dans l'île de Lobau. Cette retraite se fit dans le plus grand ordre, et ne fut point

inquiétée par l'ennemi : il s'était retiré dans sa position de la nuit précédente. A cinq heures du matin, on aperçut un peloton de cavaliers autrichiens qui insultait par ses cris; quelques coups de canon les firent disparaître. On se décida à abandonner la tête du pont qui ne pouvait résister à une attaque de nuit, et on releva les pontons qui furent transportés de suite au pont du grand bras. Vers une heure du matin, l'Empereur s'était embarqué, avec Berthier, dans un petit bateau, et était allé sur la rive droite au corps de Davoust, afin de pourvoir aux besoins et au salut de l'armée. Le 23, il envoya des vivres dans l'île de Lobau, par des bateaux qui ramenèrent des blessés.

Tandis qu'on travaillait à réparer les ponts, l'Empereur disposait les troupes sur la rive droite, depuis Nüssdorf jusqu'à Presbourg, et sur la route de Styrie, pour surveiller, et contenir les entreprises de l'archiduc Charles, et faciliter la jonction de l'armée d'Italie. Le 25 au matin, les ponts étant réparés, les blessés et les troupes évacuèrent l'île de Lobau, il n'y resta que le corps de Masséna. L'Empereur traça sur le terrain un plan de fortification de l'île, et approuva les dispositions des troupes faites par le maréchal, pour sa défense. A compter de ce jour, l'armée française se trouva en sûreté, libre de ses mouvemens, en position de se réorganiser, de s'opposer aux entreprises de l'archiduc, et de se préparer à reprendre l'offensive.

La France ne compte point la bataille d'Essling au

nombre de ses victoires; moins riche, pour ne pas dire pauvre en trophées militaires, l'Autriche la mit au rang de ses triomphes. Les faits répondent à cet excès de présomption : dans la première journée, trente mille Français luttèrent contre des forces triples en personnel et en matériel; dans la seconde, cinquante mille résistèrent à quatre-vingt-dix mille Autrichiens, et gardèrent leur position. Le 23 les Français se retirèrent, sans être attaqués dans l'île de Lobau; l'ennemi n'osa pas les y inquiéter; le 25, ils repassèrent tranquillement sur la rive droite, conservant l'île comme un camp avancé.

Témoin de tous ces mouvemens, que faisait donc l'archiduc qu'on dit victorieux? Le 22, à la fin de la journée, il avait reployé le gros de ses troupes dans leur position de la veille. Le 23 au matin, quelques hulans parurent un instant, au-devant de la tête du pont. Le 24, un corps de ving-cinq mille hommes se montra, en arrière d'Essling et d'Enzersdorf, sans rien entreprendre. Le 26, les Autrichiens, se tenant sur la défensive, commencèrent à se retrancher, pour s'opposer à un nouveau passage.

Qu'on se figure un moment les rôles changés, et les Français à la place de leur ennemi; il n'est pas téméraire d'affirmer que les choses ne se seraient pas ainsi passées, et que probablement les Autrichiens auraient été jetés dans le Danube, ou faits prisonniers.

On a reproché à l'archiduc sa prudence et son inertie après la bataille, et prétendu que, s'il eût

attaqué le 23, les Français eussent été perdus; cette opinion a trouvé des contradicteurs. L'île de Lobau formait un vrai camp retranché, dont le fossé, large de soixante-dix toises, n'était pas facile à franchir, devant une armée réduite à l'alternative de vaincre ou de mourir. La distance des batteries était grande; les Français en avaient aussi. Dès le soir même des barques, chargées de munitions, étaient venues réparer la pénurie de leurs approvisionnemens. Les projectiles ennemis eussent sans doute fait du mal; mais couverts par un bois, situé au milieu de l'île, les soldats qui les avaient bravés à découvert le 22, ne se seraient pas jetés dans le Danube pour éviter les boulets. Si l'infanterie ennemie avait pénétré dans l'île, les Français pouvaient se précipiter sur elle et la jeter dans le fleuve qu'elle aurait eu à dos comme eux. Si le prince Charles trouvait trop de difficultés à un passage de vive force, ne pouvait-il pas traverser le Danube à Presbourg, ou sur un point plus rapproché, et venir attaquer les corps français restés sur la rive droite? Car la portion de l'armée qui avait combattu à Aspern et à Essling, était renfermée dans l'île de Lobau, et ne put commencer à en sortir que le 25.

Quant aux pertes des deux armées, il est difficile de les connaître. Les Autrichiens ont avoué plus de quatre mille morts, dont quatre-vingt-sept officiers supérieurs, et seize mille blessés, dont six cent soixante-trois officiers et douze généraux. Il faut ajouter quinze cents prisonniers faits avec le géné-

ral Weber, quatre drapeaux et six canons. Le dixième bulletin ne reconnut, du côté des Français, que quinze cents morts et trois mille blessés. Cette évaluation devait être au-dessous de la réalité. La bataille d'Essling peut être, sous le rapport des pertes, assimilée à celle d'Eylau. Napoléon a évalué plus tard le nombre des morts à quatre mille. Parmi eux se trouvaient le maréchal Lannes, les généraux de division Espagne et Saint-Hilaire [1]; les généraux Foulers et Durosnel, dont le bulletin annonça la mort, étaient restés prisonniers.

La bataille d'Essling n'a pas manqué de censeurs; le général Rogniat l'a critiquée avec une extrême virulence. Il a reproché à Napoléon de n'avoir pas retranché Aspern et Essling, attaqué avant que toute l'armée ne fût passée, entassé Lannes en trop grosses masses au centre d'une ligne concave très supérieure, surtout en artillerie; d'avoir donné dans un piége tendu par l'archiduc Charles, qui, après avoir laissé passer la moitié de l'armée, lança toutes les machines rassemblées d'avance pour détruire les ponts; d'avoir enfin, par toutes ces fautes, perdu la bataille. Ces reproches ont été réfutés par trois militaires dont le suffrage peut balancer l'opinion du général Rogniat : nous renvoyons à leurs ouvrages [2].

[1] Saint-Hilaire était aimable, bon camarade, d'un caractère chevaleresque. C'était le Bayard de l'armée. Il était général dès 1796, et couvert de blessures.

[2] Mémoires de Napoléon, t. II, p. 74. Mémoires sur la guerre de 1809. Pelet, t. III. *Napoléon au tribunal de César*, etc. Jomini, t. III, p. 217.

On y voit que la bataille resta indécise; que si les Français ne remportèrent pas la victoire, ce fut la faute d'évènemens majeurs, fortuits, difficiles à prévoir, au milieu desquels l'armée et son chef, dignes l'un de l'autre, développèrent le plus grand, le plus admirable caractère, et se montrèrent supérieurs à la fortune.

Tous les jours Napoléon allait voir le maréchal Lannes. Les secours de l'art ne purent le sauver. Le 30 mai, il termina sa glorieuse vie. En l'annonçant, le quatorzième bulletin dit que, quelque temps avant sa mort, Napoléon s'était entretenu pendant une heure avec lui; qu'il avait été extrêmement sensible à cette perte, qui serait ressentie par tous les Français. L'Empereur ordonna que le corps du maréchal serait embaumé et transporté en France pour y recevoir les honneurs dus à un rang élevé et à d'éminens services. « Il s'était trouvé dans cinquante combats et à cent batailles. Il était couvert de blessures. C'était un guerrier d'une bravoure extraordinaire, calme au milieu du feu. Il possédait un coup-d'œil sûr et pénétrant, prompt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient. Son esprit avait grandi au niveau de son courage; il était devenu un géant. » Ainsi s'exprimait Napoléon. [1]

On a prêté au maréchal expirant un discours à l'Empereur rempli de reproches et de conseils sévères, et terminé cependant par des protestations

[1] O'Meara, t. I, p. 220. Las Cases, t. IV, p. 426.

d'attachement [1]. D'après l'assertion de personnes qui ne quittèrent pas un seul instant le maréchal, on assure que ce discours n'a été ni pu être prononcé; on en peut donc douter jusqu'à ce qu'un témoin digne de foi atteste lui-même l'avoir entendu. Du reste, on ne voit pas quelles conséquences on peut tirer d'un fait si peu important. « Quelle absurdité! dit à ce sujet Napoléon; Lannes se cramponnait à moi de tout le reste de sa vie; il ne voulait que moi, il ne pensait qu'à moi. C'était un des hommes sur lesquels je pouvais le plus compter. Dans son humeur fougueuse, il pouvait laisser échapper quelques paroles contre moi; mais il était homme à casser la tête de celui de qui il les aurait entendues. » [2]

[1] Cadet-Gassicourt, *Voyage en Autriche en 1809*.
[2] Las Cases, t. IV, p. 423.

CHAPITRE LVII.

Système insurrectionnel en grande activité. — Amende, Brunswick, Ravidojewick et Schill en Allemagne. — Schill tué; désavoué par la Prusse. — Insurrection en Tyrol. — Troubles dans le Wurtemberg et le Voralberg. — Le pape excommunie Napoléon. — Les Anglo-Siciliens échouent à Naples. — La Prusse écoute les propositions de l'Autriche. — La Russie alliée infidèle de la France. — En Pologne ses généraux favorisent les Autrichiens. — Ils livrent Cracovie aux Russes. — Grande-armée — Immenses travaux dans l'île de Lobau. — Rétablissement des ponts. — Mesures de représailles au sujet de Chasteler. — Le prince Eugène en communication avec la grande armée. — Bataille de Raab gagnée sur l'archiduc Jean. — Opérations dans les provinces méridionales de l'Autriche; lenteur de Marmont. — Belle conduite du 84e régiment. — Attaque et reddition de Raab. — Indisposition de l'Empereur; arrivée de Corvisart. — Arrestation d'un espion.

La bataille d'Essling avait laissé la lutte indécise. Les deux parties se trouvaient à-peu-près dans la même situation. L'armée française n'avait pas perdu un pouce de terrain, elle conservait ses conquêtes, elle donnait la main à l'armée d'Italie, et recevait de puissans renforts. Mais sa retraite sur la

rive droite du Danube était représentée, par l'Autriche, comme une victoire de l'archiduc Charles; on la publiait avec emphase; c'était le présage de la ruine totale des Français. Ceux qui la desiraient le crurent ou feignirent de le croire. On se mit donc à l'œuvre de toutes parts pour réchauffer les esprits refroidis, ranimer les espérances, exalter les passions, et encourager tout ce qui portait un cœur ennemi à redoubler d'efforts pour concourir à la croisade que prêchait l'Autriche.

Elle faisait sortir de la Bohême plusieurs détachemens et deux corps principaux. Le général Amende, avec six à sept mille hommes, marchait de Tœplitz sur Dresde; le duc de Brunswick-Oels, avec sa légion noire, forte de deux mille hommes, traversait la Lusace. Ils répandaient des proclamations pour soulever les Saxons. Ils se réunirent, le 12 juin, à Dresde, et se portèrent sur Leipzig, d'où le roi de Saxe et sa famille se retirèrent à Francfort-sur-le-Mein. Le duc de Brunswick fit un appel aux Hessois, aux Prussiens, aux Brunswickois, aux Hanovriens. Il avait à sa suite Dornberg, Katt, et quelques officiers de leurs bandes. Le général Ravidojewich marchait d'Eger avec six mille hommes, pénétrait dans la Franconie, et entrait à Bayreuth le 14. Il releva les aigles prussiennes et arma les habitans. Il leur disait dans ses proclamations : « Aspern a détruit l'inexpugnabilité de Napoléon. Armez-vous pour la liberté, pour la juste et sainte cause de l'Autriche, pour délivrer l'Europe et le

genre humain. » Ces troupes s'avançaient sur Bamberg. Leur projet était d'entrer en Souabe, pour se lier avec les insurgés du Tyrol et du Voralberg, qui descendaient sur les bords de l'Iller; six cents Autrichiens entrèrent à Nuremberg, et y établirent un comité d'insurrection.

Toutes ces manœuvres se liaient à celle de Schill, sur les succès de laquelle l'Autriche fondait de grandes espérances. Mais loin de réussir, elle venait d'avoir une issue malheureuse. De Domitz, où nous l'avons laissé, il s'était porté sur Wismar, et avait fait sommer le duc de Mecklenbourg de lui livrer Stralsund. Le général Gratien, avec une brigade hollandaise, et le général d'Albignac, avec un corps westphalien, étaient à sa poursuite. Il s'achemina en toute hâte sur Stralsund. Les soldats mecklenbourgeois n'opposèrent point de résistance; plus de six cents entrèrent dans ses rangs. Il s'empara de la place sans obstacles. Deux compagnies françaises d'artillerie, abandonnées à elles-mêmes, résolurent de défendre l'arsenal, et furent accablées par le nombre. Schill organisa une administration insurrectionnelle, fit réparer les fortifications, armer et approvisionner Stralsund. On n'attendait plus que les Anglais pour que tout le nord de l'Allemagne se soulevât. Mais Gratien, renforcé par quinze cents Danois, arriva devant la ville, le 31 mai, l'attaqua avec témérité, et l'emporta après un combat acharné, dans lequel Schill trouva la mort. Les débris de sa petite armée se dispersèrent. Les Anglais paru-

rent, il était trop tard. Ceux qui se préparaient en silence à profiter de l'orage qu'ils avaient suscité, continuèrent à dissimuler.

Pour soulever les peuples contre Napoléon, les rois leur avaient fait les plus belles promesses : un d'eux les réalisa. Depuis la ruine de son armée à Iéna, le roi de Prusse sentit qu'il fallait intéresser sa nation à relever la monarchie. Dès 1807, il fonda les universités de Berlin et de Breslaw. Il supprima les juridictions héréditaires, avec indemnité aux seigneurs. Il abolit la distinction des terres nobles, et donna à chacun la faculté d'en acquérir et d'en jouir librement. En 1808, il avait supprimé les punitions corporelles dans l'armée. Il avait rendu tout soldat, né paysan, apte à devenir officier. Enfin, en 1809, il venait de lui ouvrir l'accès aux grades supérieurs. La noblesse avait été soumise à l'impôt foncier. Il avait supprimé les chapitres nobles et les couvens catholiques, et appliqué leurs biens à des services publics.

Le roi de Prusse désavoua hautement le major Schill, lui fit faire son procès, et prit diverses mesures pour prouver qu'il n'était pas complice de toute cette agitation. On s'est déjà expliqué sur le degré de confiance due à ces démonstrations. Il ne fut pas mis un seul régiment prussien aux trousses du major. Le gouvernement, dit-on, s'il avait pensé à se déclarer, ne se serait pas démasqué intempestivement par une échauffourée de housards. Est-il plus croyable que Schill eût levé l'étendard,

s'il n'eût pas été soutenu? D'ailleurs, c'était le 23 avril, à une époque où tout retentissait à Berlin des triomphes de l'Autriche, où la cour de Kœnigsberg traitait de sa coopération à la guerre. Quel risque courait le gouvernement à lâcher un enfant perdu? On en était quitte pour le renier et l'abandonner à son mauvais sort, si son incartade ne réussissait pas, et si Napoléon était victorieux. Dans le cas contraire, on recueillait les fruits de son dévoûment et de sa témérité. Du reste, nous sommes loin de faire un crime au roi de Prusse d'avoir cherché à profiter des chances que lui offrait la guerre, pour recouvrer ce qu'il avait perdu. En admettant qu'il eût, par sa faute, attiré sur son pays les malheurs et la honte qui l'avaient accablé, ce n'était pas une raison pour qu'il ne tentât pas tous les moyens de les réparer : il était dans son droit naturel. Quant au système d'insurrection suivi par l'ennemi dans les pays soumis à la France ou à ses alliés, nous sommes loin de partager l'indignation que manifestent des écrivains très estimables, ni l'horreur qu'il semblait inspirer à Napoléon. Sans décider jusqu'à quel point ce système sortait des bornes du droit des gens, assez mal fixées, nous regrettons seulement que Napoléon n'usât pas de représailles, et n'affranchît pas les peuples chez lesquels il portait ses armes, de l'esclavage qui pesait sur eux. Si, continuant l'ouvrage de Joseph II dans la monarchie autrichienne, il avait porté le dernier coup au régime féodal, peut-être ce bienfait serait resté avec

toutes ses conséquences, et le serf, devenu libre, aurait béni ses victoires.

Des troubles sérieux éclatèrent en Wurtemberg, notamment dans les pays qui avaient appartenu à l'Autriche, aux prélats et à l'ordre équestre. Le roi montra du caractère et une grande activité. Avec très peu de troupes, il fit face à tous les dangers qui l'environnaient. Les insurgés furent battus à Mergentheim, à Stokach, sur tous les points; justice fut faite des chefs; l'insurrection fut comprimée.

Celle du Tyrol avait un caractère beaucoup plus grave. Sa soumission n'avait pas été de longue durée. Deux jours avant la bataille d'Essling, il s'était de nouveau soulevé à la voix de Chasteler et d'Hormayr. Une proclamation de l'empereur d'Autriche exalta les insurgés. Il y disait que son armée avait réussi à battre itérativement la grande-armée française, commandée par Bonaparte lui-même, et l'avait rejetée avec une grande perte au-delà du Danube. Il engageait sa parole de ne jamais signer de paix qui séparerait le Tyrol de l'Autriche. Le 1er juin, il prévint les Tyroliens que les opérations allaient recommencer, qu'il leur tendrait la main et défendrait avec eux leur patrie et leur religion; que jamais il ne les abandonnerait.

Les Bavarois n'occupaient que la basse vallée de l'Inn. Deroy était à Insbruck avec quelques bataillons de sa division. Vingt mille insurgés, commandés en chef par Hofer, accompagné de capucins, ayant

sous ses ordres des officiers supérieurs autrichiens, et pour auxiliaire le général Buol, attaquèrent avec fureur les Bavarois qui se défendirent bravement. Après dix jours de combats, Deroy, menacé de perdre sa ligne de retraite, et ne pouvant se soutenir au milieu d'un peuple, soulevé tout entier, se décida à regagner la Bavière par la rive gauche de l'Inn, et alla s'établir derrière la Mangfalt entre Aibling et Rosenheim. Hofer fit son entrée à Insbruck. Dans les premiers jours de juin, les Tyroliens étaient maîtres chez eux.

A l'ouest, ils avaient aidé les Voralbergeois à repousser les Français et les Wurtembergeois de Hohenems et de Bregentz. A l'est, Chasteler débloquait Sachsenbourg, et poursuivait Rusca sur Villach. Au midi, Leiningen, envoyé de Schabs sur Botzen et Trente, s'emparait de Bassano, et poussait des partis jusqu'aux portes de Vérone.

Les insurgés de Voralberg, au nombre d'environ vingt mille hommes, dont sept mille armés de fusils, et ayant jusqu'à douze pièces de canon, poussèrent leurs incursions, commettant toutes sortes d'excès, jusqu'à Buchorn et Ravensbourg, s'emparèrent de Constance et bloquèrent long-temps Lindau.

Pendant le mois de juin et la majeure partie de juillet, l'insurrection des Alpes s'étendit depuis Constance jusqu'à Villach. Par Stockach et Mergentheim, elle se liait avec les troupes autrichiennes de la Franconie; les insurgés arrivaient à Moeskirch, à Memmingen, aux portes même de Munich et

d'Augsbourg; sur le revers des Alpes, les Tyroliens occupaient souvent Bassano, Bellune, Feltre, ils communiquaient avec les Autrichiens de la Carniole, et pénétraient aux environs de Vérone, de Brescia, de Côme. Ainsi ils coupaient les routes directes de l'Allemagne en Italie, et menaçaient la sûreté des armées françaises. D'après le plan de l'Autriche, les Tyroliens devaient faire une sortie générale, par toutes les vallées des Alpes, sur Ulm, Munich, Villach, Bellune, Feltre, Bassano et Vérone, et descendre dans le Milanais par la Valteline. Une aussi grande opération ne pouvait s'exécuter qu'avec trois choses qui lui manquèrent, de l'ensemble, de la rapidité, et un chef capable.

Dans l'Italie méridionale, tous les ennemis de la France se préparaient à prendre les armes. Napoléon avait, le 17 mai, réuni les États romains à l'Empire; Rome fulmina, le 10 juin, son excommunication. Le 12, on signala sur les côtes de Naples une expédition anglo-sicilienne, composée de deux vaisseaux, cinq frégates, et deux cents bâtimens transportant une armée de quinze à vingt mille hommes, commandée par Stuart, et le prince Léopold, avec des officiers napolitains qui devaient insurger les peuples et se mettre à leur tête. Après avoir louvoyé douze jours le long des côtes, jetant des bandits, des proclamations et des armes, et fait des tentatives infructueuses pour prendre l'île de Capri, elle parut, le 25, devant la capitale. Mais elle avait un roi guerrier, alors aimé des Napolitains: sa présence imposa

aux Anglais. Il jetèrent six mille hommes dans les îles de Procida et d'Ischia, défendues par deux ou trois cents hommes, et s'en emparèrent facilement; ils les abandonnèrent après les victoires de la grande armée. Stuart jeta un corps en face de Scylla; le général Partouneaux le força à se rembarquer.

On a vu qu'avant l'ouverture de la campagne, la Prusse, encore toute saignante de ses blessures, était animée des meilleures dispositions pour l'Autriche. L'empereur François envoya au roi, le prince d'Orange, son beau-frère, pour le décider à la guerre. Persuadé que son existence était immédiatement menacée par la France, que la Russie ne saurait et ne voudrait le protéger, que la chute de l'Autriche entraînerait nécessairement celle de la Prusse, le roi répondit qu'il se voyait appelé par son premier devoir, et par le premier intérêt de sa monarchie, à prendre part à la guerre. Il sentait cependant le besoin d'être rassuré sur la ferme intention de l'Autriche de ne pas dévier des premières bases qui avaient été fixées au commencement des hostilités, et de ne point faire avec la France une paix par laquelle elle abandonnerait la cause générale de l'Europe, et exposerait ainsi de nouveau les puissances ses alliées. Quand on l'aurait tranquillisé sur ce point, le roi demandait quel secours on pouvait lui offrir en argent, en fusils, en poudre, pour soutenir ses efforts; quelles étaient les vues qu'on avait sur la meilleure manière d'activer l'emploi de ses forces. Il consentait, dès qu'il entrerait en campagne, à confier la

direction générale des opérations à l'archiduc Charles, généralissime.

En rapportant ces dispositions du roi à la cour de Vienne, le prince d'Orange ajouta que, malgré la meilleure volonté, il faudrait au roi cinq à six semaines pour mettre ses troupes en état de se montrer, et fit entendre que les ordres avaient été donnés, et que l'on mettrait dans leur exécution toute la promptitude que les circonstances pouvaient permettre. La cour d'Autriche regardait donc que le parti du roi était irrévocablement pris, et qu'il ne s'agissait plus que d'éclaircir quelques faits, et de quelques assurances réciproques.[1]

Il n'en était pas ainsi du cabinet : si le roi ne pouvait se défendre de quelque défiance, son ministère en avait encore plus que lui. Au commencement de la guerre contre la France, la Prusse avait, à la vérité, abandonné l'Autriche, mais cette puissance, à son tour, avait plus d'une fois trahi ses alliés, en faisant une paix séparée. Avant de prendre les armes, on voulait donc des explications sur les intentions mutuelles, qu'on s'entendît sur les vues futures, notamment sur l'organisation de l'Allemagne, et qu'on rédigeât un traité. L'Autriche répondit que s'il fallait passer par toutes les formes diplomatiques, il pourrait fort bien arriver que son sort fût décidé long-temps avant que les deux cours n'en fussent

[1] Lettre du ministre Stadion à Wessenberg, ministre d'Autriche à Berlin, du 9 juin.

venues à une conclusion; que son système, ainsi qu'elle s'en était expliquée avant la guerre, était un système de restitution qui s'appliquait préférablement à la Prusse; qu'avant de penser à l'organisation future de l'Europe, il fallait d'abord chasser l'ennemi de Vienne, et des pays sur lesquels il avait usurpé le pouvoir; qu'elle s'engageait formellement, dès que la Prusse serait entrée en guerre, à ne point traiter séparément de la paix; qu'on ne pouvait lui fournir ni armes, ni argent, qu'il fallait s'adresser à l'Angleterre.[1]

Le cabinet de Vienne envoya le colonel Steigentesch à Königsberg, pour activer le plus possible une coopération efficace des forces prussiennes. Il était porteur d'une lettre de l'empereur au roi. Cet envoyé trouva ce prince plus que jamais en proie à ses défiances et à ses incertitudes; il avait bonne volonté, mais il manquait de hardiesse. Il s'excusait sur ce qu'il n'était pas prêt, sur la pénurie de ses moyens; il demandait qu'on lui donnât le temps d'organiser ses forces; qu'on portât encore un coup, après quoi il se prononcerait. En attendant, il faisait traiter, et transporter dans leur pays, les malades autrichiens; il donnait des congés à tous ses officiers qui demandaient à aller servir en Autriche. C'était surtout dans le département des affaires étrangères de la Prusse, qu'on ne perdait pas de vue ses intérêts : il ne prétendait à rien moins qu'à la Pologne prus-

[1] Lettre de Stadion, ci-dessus citée.

sienne et autrichienne, aux pays d'Anspach et de Bareuth, jusqu'au Mein, en y ajoutant une partie de la Saxe, et à toutes les autres anciennes possessions prussiennes.

Le ministre de la guerre, Schanhort, ennemi prononcé de la France, poussait vivement à la guerre. Il disait au roi qu'au premier coup de canon l'armée serait forte de cent vingt mille hommes; qu'on était occupé jour et nuit à fondre des pièces en Silésie; qu'on ne manquait pas de poudre, que tous les chevaux étaient notés pour le service, ainsi que le nombre des recrues nécessaires.

Mais le roi résistait, par timidité, à l'ardeur martiale de tous ses entours : le colonel Steigentesch, ne pouvant pas le décider, voulait le forcer, en le compromettant vis-à-vis de la France, et espérait qu'une levée de boucliers de l'armée le précipiterait dans la guerre[1]. Il resta à Berlin pour souffler l'insurrection dans le nord de l'Allemagne et même en Prusse.

Quoique subordonnée à un succès de l'Autriche, qui n'eut pas lieu, la détermination de la Prusse ne la constituait pas moins dans un état d'hostilité menaçant.

Du moins, Napoléon avait-il, dans l'empereur Alexandre, un puissant allié, un ami fidèle? Pour en juger, il faut retracer la conduite de la Russie, et voir ce qui ce passait en Pologne.

[1] Lettre du baron de Linden, ministre de Westphalie à Berlin.

Le 20 mars, la grande armée autrichienne avait commencé son mouvement; dans les premiers jours d'avril, elle borda l'Inn. Un mois après seulement, la gazette de la cour de Pétersbourg annonça que la légation russe à Vienne avait reçu l'ordre de quitter cette capitale; qu'il avait été déclaré à l'ambassadeur d'Autriche que sa mission avait cessé, et que toutes relations avec lui et sa cour étaient rompues. Le prince Galitzin se mit en mouvement, avec une armée de quinze mille hommes, et, par une proclamation, du 19 mai, annonça aux habitans de la Gallicie qu'il allait entrer sur leur territoire.

Dans les mouvemens qui suivirent l'attaque de la tête de pont de Gohra, par les Polonais, on enleva un courrier ennemi : il était porteur d'une lettre du général russe Korsakow, qui était avec sa division à Brzysc, à l'archiduc Ferdinand. Il félicitait ce prince sur l'heureuse issue du combat de Raszyn et son entrée à Varsovie : il faisait des vœux pour la prospérité des armes de l'Autriche, et exprimait l'espérance d'y coopérer assez prochainement. La lettre fut portée à Napoléon par le général Bronikowski, avec la nouvelle du succès de Gohra. L'aide-de-camp de l'empereur de Russie, Czernichef, arrivé au moment où l'armée entrait à Vienne, faisait alors le service d'observateur auprès de Napoléon : il se plaignit vivement à cet aide-de-camp. La lettre fut expédiée à Pétersbourg; le général Korsakow fut rappelé : la Russie n'en restait pas moins démasquée.

Depuis le 15 avril, les hostilités étaient commen-

cées en Pologne; les Russes s'avançaient lentement vers Lemberg. Moins effrayé de leur approche que des conquêtes de Poniatowski en Gallicie, où il menaçait la retraite des Autrichiens, l'archiduc évacua Varsovie, et revint sur ses pas. Zayonschek y rentra et poursuivit Ferdinand, qui le repoussa sur la Peliça. Il allait attaquer Sandomir. Poniatowski eut à Lublin une entrevue avec Galitzin, pour s'entendre sur les opérations. Le général russe lui exhiba un ordre de l'empereur Alexandre, qui lui défendait de passer la Vistule. Il fut convenu que les Russes occuperaient du moins le territoire entre la rive droite du fleuve et le San. Ils éludèrent long-temps sous le prétexte des vivres, et n'exécutèrent cette convention qu'avec une extrême lenteur, qui la rendit inutile. Poniatowski était passé sur la rive gauche de la Vistule, préférant soutenir seul les efforts de l'ennemi, sachant du moins sur quoi il pourrait compter, que d'être trompé sur ses ressources, et arrêté par la lenteur et la mauvaise volonté des Russes. Leur concert avec l'Autriche était certain et prononcé; à proprement parler, il semblait que c'étaient les troupes polonaises qu'ils regardaient comme ennemies, et ils prenaient toutes les mesures pour déjouer les efforts de leurs alliés, tandis qu'ils se prêtaient avec empressement aux vues des commandans autrichiens. [1]

L'archiduc Ferdinand attaqua Sandomir et échoua

[1] Lettres de Poniatowski à Berthier, des 21 juin et 2 juillet.

dans deux tentatives. Il parut alors renoncer à cette place, déboucha avec une partie de ses forces par la Haute-Vistule, passa le fleuve à Polanicz, et se porta sur la Vislow. Poniatowski renforça les garnisons de Sandomir et de Zamosk, formant les deux extrémités de sa ligne, replia à l'embouchure du San le pont qu'il avait sur la Vistule, concentra ses forces et prit une position sur le San, pour attendre la jonction des Russes. Dans la nuit du 15 au 16 juin, Ferdinand, avec dix ou onze mille hommes, attaqua de nouveau Sandomir, défendu par Sokolniki; malgré leurs efforts et un assaut de quarante heures consécutives, ils furent complètement repoussés avec une perte d'environ deux mille hommes, dont cinq cents prisonniers. Sokolniki, ayant épuisé ses munitions, et ne se croyant pas en état de résister à une nouvelle attaque qui se préparait, évacua la ville et rejoignit son général en chef. Maître de Sandomir, Ferdinand remarcha en avant sur la Peliça vers Petrikau. Le mouvement de Poniatowski sur Pulawy, le passage de toute sa cavalerie sur la rive gauche, la jonction du corps de Sokolniki, et la direction de la plus grande partie de ses forces sur Radom, inquiétèrent l'archiduc et le déterminèrent à la retraite. Il l'opéra, partie sur la route de Silésie, partie sur Cracovie. Les Polonais le suivirent, lui enlevèrent des prisonniers, des armes, des magasins. Le 9 juillet, Ferdinand occupa Cracovie; les Polonais arrivèrent devant la place. Les Russes s'étendaient sur le San et s'approchaient de la ville. Ils ne prirent

point part aux opérations. Sokolniki fit des dispositions d'attaque, Ferdinand demanda la nuit pour évacuer la place, elle lui fut accordée. Il en profita pour la livrer aux Russes. Poniatowski ordonna à son avant-garde d'y entrer; ils furent tentés de s'y opposer, et ouvrirent enfin leurs rangs. Les Polonais y restèrent trois jours sous les armes, et prêts à en venir aux mains avec leurs prétendus alliés.

Toute la politique d'Alexandre se résume par cet aveu du colonel Boutourlin : « Quand l'Autriche eut éclaté, le rôle de la Russie devenait difficile. D'un côté, il n'était pas de son intérêt de coopérer à la ruine de la seule puissance qui présentait encore une masse intermédiaire entre elle et l'Empire de Napoléon; d'un autre côté, elle ne pouvait refuser d'assister la France, sans violer ouvertement les engagemens contractés envers elle, et ***dont aucune infraction, de la part de Napoléon, n'avait affaibli la sainteté.*** D'ailleurs, quand même le cabinet de Pétersbourg, passant par-dessus ces considérations morales, en faveur des plus hautes vues politiques, se fût décidé à soutenir l'Autriche, il n'aurait pu le faire efficacement, à cause de l'éloignement de ses armées occupées des affaires de Suède et de Turquie[1]. » De là une attitude armée dont le secret, franchement communiqué à l'Autriche, lui apprenait qu'elle n'avait rien à en redouter, et dont le but apparent ne permit pas à la France de se plaindre.

[1] *Histoire de la Campagne de Russie*, t. I, p. 36.

Alexandre recueillait d'ailleurs de cette politique l'avantage de voir les deux puissances belligérantes consumer leurs forces, et de poursuivre, pendant qu'elles en seraient aux mains, l'exécution de ses plans contre la Suède et la Turquie. Toute sa conduite fut un tissu de perfidies: il fallait bien s'y attendre; car, après tout, il ne méritait pas plus de confiance qu'aucun des autres rois ligués contre la France. N'avait-on pas l'exemple de l'empereur François, battu dans cent combats, demandant, obtenant, violant trois fois la paix, venant humblement au bivouac d'Austerlitz, envoyant le baron de Vincent à Erfurt porter l'assurance de sa constante amitié pour Napoléon, tandis que tout se préparait en Autriche à rallumer la guerre?

Si les soldats russes marchaient en petit nombre et lentement, l'empereur Alexandre ne ménageait pas les ambassades. On vit successivement arriver au quartier général de Napoléon ses aides-de-camp Czernichef, Gorgoli, Gagarin. Il est vrai que c'était un bruit répandu parmi les Autrichiens qu'un Russe déguisé se trouvait aussi au camp de leur empereur. L'impératrice régnante de Russie avait engagé le prince d'Oldenbourg à se réunir à Schill. Du reste, la conduite d'Alexandre, si elle n'était pas loyale, était conforme à son intérêt, loi suprême des cabinets et des cours. Il ne lui convenait pas de contribuer à écraser l'Autriche, pour augmenter la puissance de Napoléon; mais l'empereur de Russie pouvait, sans en venir à cette extrémité, forcer l'Au-

triche à maintenir la paix. C'était un moyen de se montrer allié fidèle, et de servir l'humanité. Il préféra un rôle équivoque, plein de duplicité et de perfidie, et peu propre à honorer un grand prince.

« Bien m'a valu, dit l'Empereur, de ne pas compter sur des alliés comme ceux-là; que pouvait-il m'arriver de pire, en ne faisant pas la paix avec les Russes? quel avantage ai-je à leur alliance, s'ils ne sont pas en état de m'assurer la paix en Allemagne? Il est plus vraisemblable qu'ils se seraient mis aussi contre moi, si un reste de respect humain ne les eût empêchés de trahir aussitôt la foi jurée. Il ne faut pas s'abuser : ils se sont tous donné rendez-vous sur ma tombe, mais ils n'osent s'y réunir. Et puis on dira que je manque à mes engagemens, et que je ne peux pas rester tranquille! »[1]

Au milieu de tant de dangers accumulés autour de lui, quel parti prendra-t-il? Inébranlable dans sa position, bravera-t-il toute l'Europe conjurée? Reviendra-t-il au secours de sa frontière, de sa base, de ses dépôts? Il voit que toute la force de la coalition est dans l'armée de l'archiduc Charles; il se décide donc à prendre sa revanche, et à lui livrer bataille, avant que l'incendie, qui le menace de toutes parts, n'ait eu le temps de se propager, et assuré qu'il sera étouffé par une grande victoire.

Le plan de Napoléon était de faire de l'île de Lobau une grande forteresse d'où il pût déboucher,

[1] Mémoires de Rovigo, t. IV, p. 145.

comme d'un point central, pour attaquer l'archiduc Charles, et de la lier par des ponts stables à la rive droite du Danube; d'assurer, pendant la durée des travaux, sa ligne de communication dans la vallée de ce fleuve, par des ouvrages et des dispositions de troupes; de menacer l'ennemi sur le Bas-Danube, de rejeter sur la rive gauche les corps qui gênaient sa droite, et qui pourraient entraver sa seconde ligne de communication par l'Italie.

Jamais on ne vit s'élever, en présence de l'ennemi, des travaux aussi immenses, aussi remarquables. Ils furent un monument du génie qui les conçut, du dévoûment de l'armée qui les exécuta, de la perfection de l'art militaire. Dès le 25 mai, aussitôt que les grands ponts furent raccommodés, Napoléon fit assurer leur tête sur la rive gauche, par l'occupation de la petite île qui servit plus tard de réduit à l'île de Lobau. Quatre ponts stables furent construits sur le bras qui l'entourait, et couverts par autant de lunettes, flanquées de la rive opposée, liées par des retranchemens. En peu de jours, ces ouvrages furent portés à la plus forte dimension, et rendus capables d'une grande défense. On y bâtit des fours, avec un magasin. En même temps, le général Bertrand plantait au travers du fleuve des groupes de pilotis, pour servir d'abord d'estacade au pont de bateaux, et pour faire ensuite plusieurs ponts de charpente à l'abri de tout accident. A Vienne on en disposait un de radeaux.

Pour avoir une idée de ces travaux, et des soins

extraordinaires que prenait Napoléon, pour les activer et en assurer le succès, il faudrait pouvoir rapporter sa correspondance avec le major-général, avec Masséna, et les chefs de l'artillerie et du génie. Afin de moins éveiller l'attention de l'ennemi, il quitta son bivouac d'Ebersdorf, le 4 juin, et revint au palais de Schœnbrunn. Il allait journellement dans l'île de Lobau, pour surveiller, diriger les travaux commencés, et méditer sur ceux qu'il projetait. Depuis cette île jusqu'en Bavière, des travaux, des armemens et des approvisionnemens furent ordonnés pour s'opposer au passage du haut Danube, par l'ennemi, ou le menacer lui-même, et pour assurer les derrières et les bases de l'armée contre les opérations tentées pour les inquiéter. Le 6 juin, la grande armée avait présens sous les armes, en infanterie, cent dix mille Français, vingt mille alliés, vingt-quatre mille hommes de cavalerie, quatre cents pièces de canon, en tout, de cent cinquante, à cent soixante mille hommes, non compris les corps de Lefebvre, de Vandamme, de Macdonald et de Marmont.

En se préparant à attaquer l'archiduc Charles, Napoléon opposait d'autres forces à l'insurrection du Tyrol, et aux corps autrichiens qui envahissaient la Saxe et la Franconie. Le général sénateur Beaumont, avec cinq régimens provisoires de dragons, et près de trente mille hommes d'infanterie française ou allemande, occupait Kempten, gardait les bords du Lech, et le dépôt général de l'armée à Augsbourg.

A sa gauche, la division Deroy couvrait les approches de Munich; à sa droite, le général wurtembergeois Pfuhl, rassemblait un corps sur les bords du lac de Constance; Bade, la Bavière, le Wurtemberg, faisaient marcher toutes leurs réserves, et organisaient des bataillons de volontaires et de gardes nationales. Bourcier commandait le pays situé entre les frontières de la Bohême et le Danube, depuis Passau jusqu'à Ratisbonne; Laroche était, avec quelques escadrons de dragons provisoires, dans le Haut-Palatinat; Rouyer, avec une division ducale de quatre mille hommes, gardait Passau et les environs. On armait la ville de Dresde, et on y formait des compagnies bourgeoises; le corps d'observation de l'Elbe, commandé par le maréchal Kellermann, et ensuite par Junot, reçut l'ordre de marcher contre les Autrichiens, de concert avec le roi de Westphalie, qui avait huit mille hommes à Erfurt. Jérôme s'étant renforcé jusqu'à quinze mille hommes, manœuvra contre les Autrichiens, les attaqua, les poursuivit; le 30 juin, toute la Saxe en était purgée. Junot les chassa de Nuremberg, de Bareuth, et les rejeta dans les montagnes de la Bohême.

En apprenant que Napoléon avait déclaré Chasteler hors du droit des gens, l'empereur d'Autriche usant de représailles, ordonna, le 25 mai, que les généraux français Foulers et Durosnel, faits prisonniers, seraient gardés comme otages, pour subir le même sort et les mêmes traitemens qu'on ferait éprouver à Chasteler, et que cette disposition se-

rait mise à l'ordre de l'armée, et notifiée au major-général de l'armée française.

L'empereur Napoléon ordonna, le 6 juin, d'arrêter le prince de Colloredo, les comtes de Metternich, de Pergen et le de Hardeck, et de les conduire en France pour répondre des jours des généraux Foulers et Durosnel. « Ces officiers pourront mourir, répondit Berthier, mais ils ne mourront pas sans vengeance ; cette vengeance ne tombera sur aucun prisonnier, mais sur les parens de ceux qui ordonneraient leur mort. Quant à M. Chasteler, il n'est pas encore au pouvoir de l'armée; mais s'il est arrêté, vous pouvez compter que son procès sera instruit, et qu'il sera traduit à une commission militaire. »

La ville de Vienne et les états de la Basse-Autriche sollicitèrent la clémence de Napoléon, et lui demandèrent la permission d'envoyer une députation à l'empereur François, pour faire sentir le déraison du procédé dont on usait à l'égard des généraux Foulers et Durosnel. Napoléon autorisa la députation, et permit que les quatre seigneurs autrichiens, pris pour otages, restassent à Vienne. L'empereur François répondit à la députation qu'il ignorait le massacre des prisonniers français en Tyrol, qu'il compatissait aux maux de la capitale et des provinces, etc., etc. [1]

Au commencement de la guerre, le gouverne-

[1] Vingt-troisième bulletin.

ment autrichien avait refusé des passeports aux personnes de la légation francaise, et les avait emmenées à Pest. Par représailles, le comte Metternich fut arrêté à Paris et conduit à Vienne. Il fut fait un échange de ces individus entre Komorn et Bude. (18 juin).

L'archiduc Charles continuait avec activité les retranchemens commencés immédiatement après la bataille d'Essling. Il cherchait à inquiéter son ennemi, et à le détourner de ses travaux par des menaces sur les points rapprochés de sa ligne d'opération. Il s'occupait de réunir des forces capables de s'opposer à de nouvelles entreprises.

Dans les premiers jours de juin, un corps de quelques mille Autrichiens passa le Danube entre Enns et Ips, s'avança sur Amstetten, enleva plusieurs postes saxons, et jeta le désordre sur la route de l'armée. Un détachement wurtembergeois tomba sur ces Autrichiens, les mit en fuite; ils repassèrent le fleuve. Bernadotte arriva le 2, à Ips, avec les Saxons; cette partie de la ligne se trouva assurée.

Voulant établir une communication par la rive droite du Danube, avec les archiducs Jean et Renier, le prince Charles ordonna de construire à Presbourg un pont de bateaux couvert par une forte tête, et réunit dix mille hommes sur ce point. Il appela près de lui le corps de Kolowrat qui était en Bohême, et celui de l'archiduc Jean, qui était à Kormond.

Pour éloigner les corps ennemis qui auraient pu l'inquiéter pendant son opération capitale, et pour

empêcher la réunion de l'archiduc Jean avec le prince Charles, Napoléon ordonna à Davoust d'enlever la tête de pont de Presbourg, avant qu'elle eût été achevée, et au prince Eugène de marcher contre l'archiduc Jean, et de le jeter au milieu de la Hongrie.

Davoust se porta avec une de ses divisions à Haimbourg, attaqua, le 3 juin, le village d'Engerau, occupé par les Autrichiens, l'enleva, fit quatre cents prisonniers, et y établit trois régimens français; barrant ainsi le rentrant, au fond duquel étaient les retranchemens ennemis, il rendit le pont inutile. Il éleva des batteries, et prépara des bateaux pour attaquer cet ouvrage dans les règles. Le général Petit fut tué à la prise d'Engerau.

De Léoben, où il était arrivé le 26 mai, le prince Eugène, ne trouvant plus d'obstacles sur la route de Vienne, avait poussé, le même jour, son avant-garde sur le Sommering, et était entré en communication avec les troupes légères que Davoust y avait envoyées de Neustadt. L'Empereur avait, le 27, adressé la proclamation suivante à l'armée d'Italie :

« Soldats! vous avez glorieusement atteint le but que je vous avais marqué; le Sommering a été témoin de votre jonction avec la grande armée.

« Soyez les bien-venus! je suis content de vous!

« Surpris par un ennemi perfide, avant que vos colonnes fussent réunies, vous avez dû rétrograder jusqu'à l'Adige. Mais lorsque vous reçûtes l'ordre de marcher en avant, vous étiez sur le champ mémo-

rable d'Arcole, et là, vous jurâtes sur les mânes de nos héros de triompher. Vous avez tenu parole à la bataille de la Piave, aux combats de Saint-Daniel, de Tarvis, de Goritz; vous avez pris d'assaut les forts de Malborghetto, de Pradel, et fait capituler la division ennemie retranchée dans Prevald et Laybach. Vous n'aviez pas encore passé la Drave, et déjà vingt-cinq mille prisonniers, soixante pièces de bataille, dix drapeaux, avaient signalé votre valeur. Depuis, la Drave, la Save, la Mühr, n'ont pu retarder votre marche. La colonne autrichienne de Jellachich, qui, la première, entra dans Munich, qui donna le signal des massacres dans le Tyrol, environnée à Saint-Michel, est tombée dans vos baïonnettes. Vous avez fait une prompte justice de ces débris dérobés à la colère de la grande armée.

« Soldats! cette armée autrichienne d'Italie, qui, un moment, souilla par sa présence nos provinces, qui avait la prétention de briser ma couronne de fer, battue, dispersée, anéantie, grâce à vous, sera un exemple de la vérité de cette devise : ***Dio la mi diede, guai a chi la tocca.*** »

De Kormond, où l'archiduc Jean s'était arrêté, il pouvait marcher par Raab, pour se réunir au prince Charles, ou se maintenir sur la route de Bude, pour couvrir cette ville, où s'étaient retirées l'impératrice et la cour. Le 5 juin, Eugène partit de Neustadt, et marcha sur Kormond; Macdonald s'avançait par la route de Gratz; Lauriston sur Sharvar; Montbrun se portait sur Papotz; Lasalle, formant la droite du

3e corps, descendait la rive droite du Danube: à l'approche d'Eugène, l'archiduc Jean partit précipitamment de Komorn, et se mit en retraite sur Raab, où il prit une forte position liée par sa droite avec la place et un camp retranché. Il avait vingt-deux mille vieux soldats de l'armée d'Italie, et vingt-quatre mille insurgés, commandés par l'archiduc palatin. Le 14, jour anniversaire de la bataille de Marengo, Eugène résolut d'attaquer: il avait trente-cinq mille hommes sous lui; Grenier commandait le centre de l'armée; Baraguay-d'Hilliers, la gauche; Montbrun, avec la cavalerie légère, Grouchy, avec les dragons, marchaient à la droite. A deux heures après midi, l'action fut engagée sur toute la ligne: l'ennemi fut enfoncé; il fit avancer ses réserves, et attaquer les Français, ils furent obligés de reculer. Eugène courut aux Italiens, les rallia, leur parla de la gloire qu'ils avaient déjà acquise, et ordonna de faire approcher la réserve. Pachtod marcha à la tête de la première brigade: les Français se reportèrent en avant; Baraguay-d'Hilliers culbuta la droite de l'archiduc, et le sépara de Raab. Les divisions Durutte et Serras, commandées par Grenier, gravirent les hauteurs, forcèrent le centre, et le mirent dans une déroute complète. La division Lamarque, du corps de Macdonald, et la division de cavalerie Lasalle, ne prirent point part à l'action. Après quatre heures de combat, l'ennemi laissa le champ de bataille, couvert d'armes, de morts et de blessés, et se retira sur Komorn. Sa perte fut, d'après son propre aveu,

de six mille deux cents hommes, dont trois mille sept cents prisonniers. Le lendemain, Eugène poursuivit l'ennemi dans la direction de Komorn; après s'être assuré que les archiducs étaient sur l'autre rive du Danube, il revint, le 16, à Gonyi, où il établit son quartier général. L'Empereur lui écrivit : « Votre victoire est une petite-fille de celle de Marengo. »

Le prince Eugène avait confié au général Rusca le gouvernement de la Carynthie, l'avait chargé de maintenir la communication avec l'Italie, et de surveiller les mouvemens de Chasteler : l'ordre avait été donné au général Marmont d'exercer la même surveillance, et de couper au général autrichien sa retraite sur les trois chemins qui vont de la Drave vers Klagenfurth, Laybach, et Goritz ou Trieste, et de marcher ensuite sur Gratz. Chasteler, qui abandonnait le Tyrol, descendait par la vallée de la Gail, et avait réuni ses troupes sur la Drave près de Villach. Après quelques engagemens avec ce corps, Rusca se renferma à Klagenfurth : Chasteler tourna la place, et prit la route de Volkermarkt; Rusca tomba sur son arrière-garde, la battit, et fit occuper Villach.

De Fiume, où il était entré le 28 mai, et où il avait séjourné deux jours, Marmont s'était dirigé sur Laybach, où il n'était arrivé que le 3 juin. Il apprit que Chasteler passait, le 5, la Drave à Stein, et faisait filer ses équipages sur Marbourg. Il était trop tard pour courir après lui : si Marmont, arrivant deux jours plus tôt, s'était porté au-dessus de Krain-

bourg, à Nakles, embranchement des routes de Klagenfurth et de Villach, Chasteler n'aurait pu lui échapper; il était coupé de la Drave, et s'il s'était jeté sur la Mühr, il serait tombé entre les mains de Macdonald à Gratz. Marmont avait l'ordre de marcher sur cette ville; il s'arrêta, du 3 au 16, à Laybach. L'Empereur lui témoigna son mécontentement de cette lenteur et de cette inaction: Marmont s'excusa sur ce qu'il n'avait pas pu dégarnir le pays en arrière, et partit. Le 19, il n'était encore qu'à Cilly, le 20, à Gonovitz.

Le ban de Croatie, Ignace Giulay, commandant général des troupes, dans les parties méridionales de l'Autriche, les avait rassemblées, le 3 juin, à Rann, sur la Save, pour se rendre à Marbourg, et se réunir à Gratz, avec l'archiduc Jean. Il marcha avec une extrême lenteur, fit, le 12, sa jonction avec Chasteler, qui se rendit à Warasdin, d'où il se dirigea sur Komorn, et n'arriva à Marbourg que le 15, le lendemain de la bataille de Raab. Il reçut l'ordre de s'opposer à la marche de Marmont, et de délivrer Laybach et Trieste: il avait vingt-cinq mille hommes, dont la moitié de vieilles troupes autrichiennes. Il en laissa une partie à Marbourg, et devant le général Broussier, que Macdonald avait chargé d'assiéger le château de Gratz, et d'assurer la communication avec le corps de Dalmatie; le 20, il arriva à Windischfeistritg. Marmont abandonna Gonowitz, revint à Hocheneck, prendre la route de Wertenstein et de Windischgratz, passa la Drave à

Volkermarkt, le 22, sur le pont occupé par un bataillon de Rusca, et atteignit, le 24, les bords de la Kainach à cinq lieues de Gratz.

Giulay ayant laissé échapper Marmont, se dirigea sur cette ville par la grande route, espérant y arriver avant lui, et empêcher sa jonction avec Broussier : le 24, il avait son avant-garde à Kalsdorf, et poussa sa cavalerie jusqu'aux portes de Gratz. Craignant de se voir cerné dans cette ville, Broussier avait, dès le 21, levé le siège du château, et s'était retiré sur la route de Brück, au pont de Weinzettel. Ayant appris que Marmont approchait de Libosch, il se reporta en avant, pour faciliter sa jonction, reploya les Autrichiens qui occupaient les faubourgs de Gratz, attaqua l'avant-garde de Giulay à Kalsdorf, la dispersa, et revint, dans sa position de Weinzettel, attendre Marmont. Il fut convenu entre les deux généraux français que, pour faciliter leur réunion, afin de combattre Giulay, le 26, Broussier ferait, le 25, occuper Gratz par un détachement. Il y envoya deux bataillons du 84e, environ douze cents hommes, commandés par le colonel Gambin, avec trois pièces de canon. A neuf heures du soir, cet officier s'empara du faubourg de Saint-Léonard, et fit quatre cents Autrichiens prisonniers. En même temps Giulay arrivait avec son armée, et, croyant avoir affaire à la division Broussier tout entière, il s'arrêta sur les hauteurs de Saint-Pierre. Après avoir repoussé les premières attaques, Gambin attaqua lui-même, et enleva, après la plus vive résistance,

un cimetière, défendu par une foule d'ennemis. Entouré bientôt par les Autrichiens, il chercha vainement à regagner le pont de Weinzettel. Il était minuit : il se fortifia dans le cimetière et dans les maisons voisines. Giulay fit marcher plusieurs régimens pour forcer ce poste : le 84e repoussa tous les assauts par un feu très nourri, et à la baïonnette. Le jour vint montrer aux Autrichiens le petit nombre de leurs ennemis; Giulay dirigea contre eux toute son artillerie et cinq nouveaux bataillons; Gambin soutint un siège de dix-neuf heures contre une armée entière. Le colonel Nagle, envoyé par Broussier, avec trois bataillons, arriva à son secours. Réunis, ils se précipitèrent sur les Autrichiens, les chassèrent du faubourg de Graben, leur prirent quatre cent cinquante hommes et deux drapeaux; douze cents de leurs morts furent comptés sur le champ de bataille. Le 84e perdit deux cent soixante hommes. Napoléon fit inscrire sur les drapeaux et l'aigle de ce régiment: *Un contre dix.*

Marmont, ayant pris le commandement des trois divisions, voulait poursuivre les Autrichiens, mais ils se retirèrent sur Gnass. Le 29, il se dirigea sur Gleissdorf, pour être à portée de la ligne d'opérations de Macdonald, et fermer à l'ennemi la route de Vienne. Le 1er juillet, il partit pour l'île de Lobau. Ses manœuvres contre Giulay lui attirèrent de nouveaux reproches de l'Empereur. Ce général et Chasteler, qui avaient des ordres très pressans de se rapprocher du Danube, en restèrent éloignés, et

furent, comme l'archiduc Jean, étrangers aux grandes opérations de l'archiduc Charles.

En dispersant les restes de l'armée d'Italie, et l'insurrection hongroise, la victoire de Raab avait puissamment concouru à paralyser les corps ennemis dont on vient de rapporter les opérations; et les nouvelles levées qui se préparaient dans l'Autriche intérieure et en Hongrie. Mais tant que la forteresse de Raab était au pouvoir de l'ennemi, il pouvait revenir sur la rive droite du Danube, inquiéter la route de Vienne en Italie, le flanc droit de la grande armée, débloquer Presbourg, et donner passage au prince Charles. L'Empereur ordonna à Eugène et à Davoust de presser le siège de Raab; il attachait, ainsi que l'ennemi, une grande importance à cette place. Elle avait été investie, le 15 juin, par Lauriston. Le 21, le feu commença régulièrement. Plusieurs incendies se manifestèrent, on préparait une batterie de brèche. L'archiduc Charles pressait ses frères d'y envoyer des secours; ils marchèrent avec lenteur. La forteresse se rendit le 24.

Devant Presbourg, Davoust et les Autrichiens s'observaient et se menaçaient toujours; il appuyait les opérations d'Eugène. Par l'envoi journalier de deux mille quintaux de grains, il nourrissait, pour la majeure partie, la grande armée et Vienne, car l'empereur François coupait les vivres à sa capitale. L'ennemi avait renforcé ses ouvrages, préparait la construction d'un grand pont, formait des magasins; ses forces vis-à-vis de Lobau semblaient dimi-

nuer. Pour détruire ces préparatifs, il fut ordonné à Davoust de jeter deux mille obus à Presbourg, dès que Raab serait tombé. Le 24, l'ennemi ayant travaillé à l'établissement du pont, l'Empereur prescrivit au maréchal d'envoyer une sommation de cesser les travaux. Le général Bianchi fit une réponse pleine d'aigreur. Le feu commença, on lança quelques obus. La sommation ayant été renouvelée, le 27, sans plus de succès, le feu recommença le soir, et continua pendant une partie du 28. Une cinquantaine de maisons furent brûlées. L'archiduc Charles s'en plaignit; Napoléon fit répondre que c'était à ceux qui choisissaient leurs points d'opérations près des grandes villes, qu'il fallait attribuer les dommages qu'elles éprouvaient; que, toutefois, l'attaque de Presbourg cesserait, puisque cela était agréable à l'archiduc. Il est vrai qu'alors l'Empereur jetait son pont devant Aspern, et que l'ennemi avait bien autre chose à faire que de manœuvrer par Presbourg. Berthier profita de l'occasion pour se plaindre du langage du prince Charles dans ses proclamations, disant, par allusion aux autres archiducs, qu'on avait fait peu d'attention à celles de jeunes princes sans expérience.

Napoléon eut une légère indisposition. Il consulta le célèbre docteur Frank, de Vienne, et exprima le regret de n'avoir pas Corvisart; on le manda. Alors, à Paris, dans le faubourg Saint-Germain, on dit l'Empereur gravement malade, alité, la tête perdue. Corvisart, en arrivant à Schœnbrunn, trouva

Napoléon à une revue, et le guérit dans quatre jours. On ne voulut pas même laisser penser qu'il en avait eu besoin. On répondit que des symptômes de dyssenterie s'étant manifestés dans l'armée, l'Empereur avait desiré avoir l'avis d'un homme consommé dans l'art.

Un soldat français passait le Danube dans une petite barque. Le maréchal Davoust se trouvant là, l'interrogea par forme de conversation, pour savoir d'où il venait, où il allait. Il nomma le régiment, le bataillon, la compagnie, le colonel, le commandant de bataillon, son capitaine, et dit qu'il allait voir des camarades. Le maréchal le laissa continuer son chemin, et quand il fut à quelques pas : « Compans, dit-il au général de ce nom, faites arrêter cet homme, c'est un espion. » Compans ne revint pas de son étonnement, et demanda : « A quoi le connaissez-vous? — Il a un uniforme qui n'est pas de drap français. » L'individu fut donc arrêté. On le conduisit au régiment qu'il avait nommé; il n'y fut reconnu par personne. On l'interrogea, il fit bonne contenance et n'avoua rien.

L'Empereur, en ayant été informé, se le fit amener, disant qu'il le ferait bien parler. En effet, l'individu raconta tout bonnement son histoire. Il avait été officier dans le 56e; il avait donné sa démission par dégoût du service. Ennuyé de son oisiveté, il s'était engagé dans un régiment; resté à l'hôpital de Ratisbonne avec des prisonniers autrichiens malades, il avait facilité leur évasion et les avait suivis.

L'archiduc Charles l'avait employé comme espion. A l'aide de sa qualité de Français, il s'était introduit parmi eux, et avait rapporté à l'archiduc tout ce qu'il apprenait de leurs projets; il en avait même fait échouer.

Lorsqu'il eut fini sa confession, l'Empereur lui dit : « Français, militaire, et espion de l'Autriche! vous conviendrez que c'est très mal. — Que voulez-vous, mon général, il y a comme ça de mauvais momens dans la vie, de mauvaises idées qui passent par la tête. »

L'Empereur réfléchit un moment, touché de la franchise de l'individu et du caractère qu'il montrait, il paraissait prêt à lui pardonner, et lui dit : « Eh bien! que faire? — Mon général, si vous voulez me faire grâce, je vous promets de vous servir avec autant de zèle que j'ai servi l'archiduc. » A ces mots, la figure de l'Empereur se rembrunit, et il dit, avec le ton du mépris : « Qu'on l'emmène! »

Lorsque l'espion fut sur le terrain pour être fusillé, il refusa de se laisser bander les yeux, et dit d'une voix forte : « Messieurs les Français, je vous ai fait bien du mal : je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir plus vous en faire. » Et, découvrant sa poitrine : « Tirez! » Il reçut la mort.

CHAPITRE LVIII.

Préparatifs de passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Nomination de trois maréchaux. — Poursuite de l'ennemi en Moravie. — Armistice conclu avec l'archiduc Charles. — L'empereur François pour la guerre. — Il approuve l'armistice. — Mauvaise foi de l'Autriche. — Commandement ôté à l'archiduc Charles. — Préparatifs de guerre. — Napoléon s'y dispose. — Débarquement des Anglais à Cuxhaven. — L'insurrection du Tyrol continue. — Offre de négociations aux insurgés; refus. — Disgrâce de Bernadotte; ses causes. — Mesures militaires de Napoléon. — Négociation de la paix à Altenbourg.

Dans l'île de Lobau, comme sur les points éloignés, tout était prêt, le 29 juin, pour la grande opération. L'archiduc Charles semblait avoir adopté pour système de ne pas s'opposer aux travaux des Français, et d'en attendre le résultat sur son terrain. Il avait travaillé de son côté à renforcer ses défenses. Ses ouvrages étaient appuyés, la droite à Gross-Aspern, la gauche à Enzersdorf. Ces villages, celui d'Essling et les intervalles qui les séparaient, étaient couverts de redoutes palissadées, fraisées et armées de plus de cent cinquante pièces de canon

de position. Son armée avait été recrutée par des réserves, des levées, et la landwehr; sa cavalerie remontée; ses attelages avaient été augmentés par des réquisitions, en Bohême, en Moravie, en Hongrie; elle avait une artillerie de huit à neuf cents pièces. Cette armée, qu'on évaluait à deux cent mille hommes, formait deux lignes depuis Stamersdorf jusqu'à Neusiedel; une forte avant-garde était vers Aspern et Essling; la cavalerie de réserve entre la première et la deuxième ligne.

L'Autriche avait d'autres forces plus ou moins éloignées du champ de bataille; savoir, l'archiduc Jean avec dix-huit mille hommes à Presbourg; dix-huit à vingt mille insurgés Hongrois, moitié de cavalerie, vers Komorn; Chasteler avec sept à huit mille soldats vers Saint-Groth; vingt mille commandés par Giulay entre la Mühr et la Raab; la division Schusteck de sept à huit mille à Krems; Sommariva avec le même nombre devant Lintz; enfin les masses du Tyrol et les corps refoulés de la Franconie et de la Saxe sur les frontières de la Bohême, et dont le général Kienmayer avait pris le commandement en chef.

On a dit que la grande-armée comptait, le 6 juin, présens sous les armes, de cent cinquante à cent soixante mille hommes. Elle se trouvait renforcée depuis par les corps de Marmont et de Macdonald. La division de Wrede eut l'ordre de quitter Lintz pour être, le 4 juillet, à Vienne. La plupart des corps, qui devaient déboucher de l'île de Lobau,

étaient vers Komorn et Gratz; les mesures étaient prises pour les concentrer par des mouvemens rapides, sans que l'ennemi en eût connaissance.

Le 30 juin au soir, Masséna, revenant du quartier général, porta l'ordre de rétablir sur-le-champ le pont de l'ancien passage; il fut jeté en cinq quarts d'heures. A six heures, la brigade Ledru passa sur la rive gauche du Danube, surprit les Autrichiens, enleva deux ou trois bataillons, et s'établit entre le petit bois et le fleuve. Un pont de pilotis, préparé d'avance, fut construit aussi rapidement qu'on avait jeté celui de bateaux.

Pendant le temps nécessaire à la réunion de l'armée, l'Empereur voulait fixer sur ce point l'attention de l'ennemi, afin de la détourner de son véritable but, multiplier les démonstrations pour le retenir, et les débouchés pour le suivre, s'il se retirait. Il gardait une île, qui fut appelée du *Moulin*, placée sur le sommet du saillant que forme la Lobau, entourée par l'artillerie de la ligne autrichienne, séparée de la rive seulement par un bras guéable large de quinze à vingt toises. L'Empereur ordonna d'occuper cette île. Le 2 juillet au matin, le chef de bataillon Pelet, avec six cents voltigeurs, s'embarqua à la vue de l'ennemi, traversa le Danube à travers le feu de toutes les batteries autrichiennes, enleva l'île défendue par une centaine de soldats, et s'y maintint malgré les efforts de l'ennemi pour reprendre un poste qui menaçait de fort près le centre de sa ligne. On rejoignit l'île au continent par un

pont de bateaux, que les intrépides pontonniers du capitaine Baillot jetèrent en deux heures, malgré les boulets ennemis. De nouvelles troupes vinrent soutenir les voltigeurs. Napoléon vint, le 3, de bonne heure visiter l'île, et y ordonna des ouvrages pour la défendre. On eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il ne s'exposât pas au feu de l'ennemi. Le cheval de Masséna, qui l'accompagnait, s'abattit, et froissa terriblement le maréchal. Napoléon s'écria, en le serrant dans ses bras : « Comment avoir peur du feu de l'ennemi, quand on voit de quelle manière peuvent mourir les plus braves ! » On craignit que Masséna ne pût prendre part à la bataille; monté dans une calèche découverte, il commanda son corps d'armée.

A gauche de l'île de Lobau, ou vers l'occident, on avait deux ponts assurés, celui de pilotis et celui du moulin; vers la droite, on avait derrière l'île Alexandre cinq ponts prêts à être jetés en une heure. Napoléon se trouvait donc dans une position centrale dont les Autrichiens occupaient la circonférence. Ils ne pouvaient être partout en force suffisante : si l'archiduc Charles portait son armée vers sa gauche, l'Empereur sortait par les ponts de pilotis et du Moulin, pour se mettre en potence sur la droite de l'ennemi; si l'archiduc restait dans sa position retranchée, Napoléon s'établissait perpendiculairement sur sa gauche.

L'armée française se trouva réunie sur l'île de Lobau, dans la nuit du 4 juillet. A une heure après

midi, l'Empereur ordonna l'attaque pour huit heures du soir ; chaque corps reçut des instructions extrêmement détaillées, pour passer les ponts, pour les mouvemens, pour les dispositions.

Napoléon présidait au passage : le général Oudinot se porta à l'extrémité orientale de l'île, vis-à-vis l'île de Hanslgrand, défendue par l'ennemi. Quinze cents hommes, commandés par le général Conroux, transportés sur des barques, convoyées par le colonel Baste, avec dix chaloupes canonnières, s'en emparèrent. Un pont fut jeté en deux heures; le corps d'Oudinot occupa le bois de Mühlleuten, et prépara deux passages sur le petit bras qui séparait l'île du village.

A onze heures du soir, cent neuf pièces d'artillerie, des plus forts calibres, dirigées contre Enzersdorf, commencèrent leur feu. Les Autrichiens y répondirent, avec le canon de leurs ouvrages et celui des corps d'armée.La nuit était obscure : on voyait constamment dans les airs une douzaine de bombes ou d'obus enflammés. Un orage éclata; la foudre grondait; le ciel était sillonné d'éclairs; les vents étaient déchaînés. Des flammes annoncèrent l'incendie d'Enzersdorf.

L'Empereur ordonna de jeter les ponts : Masséna envoya sur la rive gauche son aide-de-camp Sainte-Croix, avec quinze cents hommes sur des barques; ils enlevèrent les postes de l'ennemi. Un pont de quatre-vingts toises, d'une seule pièce, fut placé, en huit ou dix minutes; le 4e corps y défila au pas de course. Le pont de pontons fut jeté vers l'extrémité

de l'île Alexandre; l'artillerie et la cavalerie de Masséna y passèrent. Plus bas, au-dessous de l'île, on établit le pont de radeaux destiné à Davoust; un quatrième fut construit à la pointe supérieure de l'île; un cinquième, à la Maison-Blanche; un sixième, pour le corps d'Oudinot. La canonnade était épouvantable; la pluie tombait à torrens : l'armée n'en défila pas moins dans le plus grand ordre. Napoléon courait à pied d'un pont à l'autre, se multipliait, se trouvait partout, pour diriger ce grand mouvement.

Le 5, aux premiers rayons du soleil, on reconnut quel avait été le projet de l'Empereur : il se trouvait, avec son armée en bataille, sur l'extrémité de la gauche de l'ennemi, ayant tourné tous ses camps retranchés, rendu tous ses ouvrages inutiles, et obligeant ainsi les Autrichiens à sortir de leurs positions, et à venir lui livrer bataille sur le terrain qui lui convenait.

Lorsque la première ligne commençait à se former, l'Empereur ordonna d'attaquer Enzersdorf : ce bourg fut enlevé; vers dix heures, il la fit avancer, pour gagner du terrain. Le 4[e] corps (Masséna), formant la gauche, continua à longer le Danube, et dépassa Enzersdorf; le 3[e] corps (Davoust), à la droite, alla s'appuyer sur Rützendorf; Bernadotte, avec les Saxons, se plaça près de Davoust; Oudinot, près de Masséna. La cavalerie légère était sur les ailes; Lasalle à gauche, Montbrun à droite. Davoust dirigea ce général au-devant du prince Jean,

vers Schoenfeld. Les corps de deuxième et de troisième lignes se formèrent à mesure qu'ils arrivaient. Vers midi, le prince Eugène, Marmont et la garde, se trouvaient en seconde ligne; les réserves de cavalerie, en troisième.

L'armée n'avait eu à combattre d'abord que le faible corps de Nordmann. A midi et demi, Napoléon la porta en avant, et l'étendit en éventail, depuis le Danube jusqu'à Neusiedel. Il avait donné la direction générale, sur Raschdorf et Wagram, au corps du centre vers lequel les autres s'appuyaient. Les Autrichiens avaient canonné assez vivement devant Essling et Pysdorf. Deux engagemens eurent lieu dans ces villages : l'archiduc ne put tenir contre des forces qui prenaient toutes ses défenses à revers; il se retira sur Aspern, où il se reforma momentanément, ayant sa droite au Danube.

L'armée française s'avançait dans les plaines découvertes de Marktfeld, et continuait à se déployer. Une immense artillerie la précédait, et écrasait tout ce que l'ennemi essayait de lui opposer. Nordmann voulut défendre Grosshofen, Davoust le fit déborder, il se retira, avec beaucoup de perte, sur Neusiedel. Un de ses détachemens s'était renfermé dans Raschdorf; Dubreton, envoyé par Bernadotte, l'enleva. Ce maréchal, menacé sur son flanc gauche, fut dégagé par une charge de Gérard, qui prit cinq cents hommes, avec un drapeau. Masséna poussait vivement, sur les chemins de Breitensée, le corps de Klenau. Vers deux heures, les Français,

étant à moitié chemin des ponts au Russbach, trois corps de l'armée ennemie, en position sur ce ruisseau, prirent les armes.

Vers six heures, l'armée française s'y trouva en présence. La position des Autrichiens était forte, dominante, protégée par le ruisseau, dont le vallon était large de cent cinquante à cent quatre-vingts toises. Son lit, de six à huit pieds, pouvait être difficilement franchi par l'infanterie, et seulement sur les ponts par la cavalerie et l'artillerie; ils étaient dans les villages gardés par l'ennemi. C'était comme une redoute carrée, précédée par un fossé plein d'eau, qui s'élevait au milieu de la plaine. Le soleil était sur son déclin. La journée semblait finie. L'armée française avait eu de grands avantages, mais l'ennemi n'avait été ni battu, ni dispersé. L'archiduc Jean n'était pas arrivé; le prince Charles n'avait pas sous la main toute son armée; il pouvait la rassembler pendant la nuit. Il importait de prévenir cette réunion. En emportant sa position et surtout Wagram, centre de sa ligne brisée, on augmentait la dispersion des ailes qui s'avançaient en pointe; on évitait une nouvelle bataille pour le lendemain. L'Empereur résolut donc d'attaquer les trois corps ennemis, tandis que Masséna contenait seul vers la gauche ceux qui étaient devant lui. Malheureusement les corps, qui devaient agir simultanément, étaient à des distances inégales; la nuit arrivait. Le centre ne pouvait pas perdre de temps à attendre le mouvement des ailes. L'opération manqua

d'ensemble, elle ne réussit pas. Le centre de l'archiduc fut pendant quelque temps en grand danger. L'ennemi fit une belle défense. Tous les chefs payèrent de leur personne; l'archiduc lui-même ne s'épargna pas et fut blessé au milieu de la mêlée. Il fallut se résoudre à recommencer le lendemain avec des chances moins favorables, puisque l'ennemi pouvait se renforcer de cinquante mille hommes. Pendant la nuit, l'Empereur donna ses ordres pour masser ses forces, à Masséna de se resserrer vers Aderklau, à Davoust vers Grosshofen. De son côté, l'archiduc Charles, encouragé par son succès défensif de la veille, se décida lui-même à une attaque générale.

Le 6, à la pointe du jour, on entendit le canon à la gauche de l'ennemi, c'était Rosenberg qui commençait le combat, et marchait sur Glinzendorf. Davoust l'attaqua vigoureusement de front. L'Empereur s'y porta avec la garde et une division de cuirassiers. Rosenberg fut repoussé avec perte derrière le Russbach. On ne put profiter de cet avantage, pour enlever les hauteurs, parce que Bellegarde venait d'occuper Aderklau, et menaçait le flanc gauche des Français. Masséna, retenu dans sa calèche par les douleurs de sa chute, se porta au milieu de ses bataillons sur le village, et l'enleva. Mais au lieu de l'occuper fortement, les 24ᵉ et 4ᵉ régimens, entraînés par trop d'ardeur, poursuivirent jusqu'à trois ou quatre cents toises au-delà le corps de Bellegarde qui, frappé d'une terreur panique,

fuyait en désordre. Voyant qu'ils n'étaient pas soutenus ils firent halte, Bellegarde s'arrêta aussi; des renforts lui arrivaient; il attaqua les deux régimens; ils furent repoussés dans Aderklau, après avoir perdu leurs colonels blessés et prisonniers. Le village fut disputé, pris et repris.

Les colonnes de l'aile droite ennemie étaient parvenues à la hauteur de Süssenbrünn, où elles établissaient leur nouvelle ligne. Masséna leur opposa la moitié de son corps. Bernadotte s'avança pour le seconder avec les Saxons et la division Dupas; il fut repoussé. Masséna ordonna en vain de charger les Saxons pour les ramener à l'ennemi. L'archiduc Charles se portait lui-même sur Aderklau avec ses grenadiers, et en chassa les troupes de Carra-Saint-Cyr, qui se retirèrent en désordre et furent recueillies par la division Molitor. La droite des Autrichiens, forte de cinquante mille hommes, continuait à s'avancer sur Breitensée.

Napoléon accourut à sa gauche; à son aspect l'ordre se rétablit. Arrivé aux Saxons, il mit pied à terre et les arrêta. Il monta dans la calèche de Masséna, et causa quelques instans avec lui. Le maréchal vola avec ses trois divisions sur le chemin d'Aspern, pour interdire aux ennemis l'accès de l'île de Lobau, les rencontra près de Neuwirtshaus, défila par une marche de flanc sous le feu de leur artillerie, et malgré les charges de leur cavalerie. La 4e division (Boudet), arrivée dès le matin à Aspern, en déboucha. Elle reçut le choc du corps de Kle-

nau, perdit son artillerie, et fut forcée de se replier dans la tête de pont. Les Autrichiens poussèrent jusqu'à Essling, et réoccupèrent leurs retranchemens.

Dans une heure, la situation des deux armées se trouva entièrement changée. A la pointe du jour, les Français se préparaient à enlever la position du Russbach, leur droite en avant. A dix heures, sur leur extrême gauche, le gros des forces ennemies était établi en potence perpendiculairement au Danube, et menaçant les ponts.

Par la concentration de ses troupes, Napoléon pouvait les porter dans toutes les directions : il résolut de se jeter sur le centre de l'ennemi, avec les forces d'Eugène, de Bernadotte, de Marmont, d'Oudinot. Tandis qu'ils faisaient leurs mouvemens, Bessières, à la tête de sa cavalerie, chargea l'ennemi, pénétra entre les bataillons formés en carré, et les repoussa. Son cheval fut tué d'un boulet, le maréchal fit une chute violente[1]; sa colonne s'arrêta dans ce moment si important : Walther en prit le commandement; mais cet incident nuisit au succès de l'attaque. Il était de la plus grande importance de donner au centre le temps d'achever le mouvement qui lui avait été prescrit, pour venir défendre le terrain que quittait la gauche. Drouot était au-delà de Raschdorf, avec les dix batteries de la

[1] « Qui est celui-là ? » demanda l'Empereur. On lui répondit : « C'est Bessières. » Il retourna son cheval, en disant : « Allons-nous-en, car je n'ai pas le temps de pleurer; évitons encore une scène. » Il faisait allusion à Launes.

garde, en tout soixante pièces; Napoléon les lança, sous la direction de Lauriston, en disant à Drouot : « Allez dans la plaine écraser les masses de l'ennemi! » Il s'avança derrière la cavalerie, et se trouva bientôt seul en avant de la ligne : il déploya ses batteries à mesure qu'elles arrivaient, et commença à tirer. Cette artillerie, portée jusqu'à cent pièces, occupa une demi-lieue. A dix heures et demi, elles furent toutes en action : elles écrasaient ces masses ennemies, qui s'avançaient avec tant d'assurance, et firent taire les batteries qui les protégeaient. Cette manœuvre audacieuse ne s'exécuta pas sans beaucoup de pertes, le colonel d'Aboville, Grenier et Laguette-Mornay, eurent chacun un bras emporté; Drouot fut blessé grièvement au pied droit, et n'en continua pas moins à commander. Une partie des canonniers et des chevaux était tuée; l'artillerie ne pouvait plus se mouvoir : la garde à pied et à cheval s'approchait prête à la soutenir; les premières troupes de Macdonald arrivaient.

Calme, au milieu de cette lutte des deux artilleries, Napoléon se tenait à la gauche de la division Lamarque, voyant tomber autour de lui de nombreuses files[1]. On s'inquiétait de ses dangers, de son inaction : on l'accusait de lenteur et d'insouciance. Il suivait d'un œil attentif la marche de l'action; il

[1] Il montait un cheval blanc, l'Euphrate, qu'il avait reçu du sophi de Perse. Il alla d'un bout à l'autre de la ligne, et revint par le même chemin, à travers les boulets. Savary, qui le suivait, s'attendait à chaque instant à le voir tomber.

attendait que l'ennemi eût montré et usé ses réserves, et, qu'à sa droite, Davoust eût fait des progrès. Ce maréchal avait eu l'ordre d'attaquer et de déborder la gauche de l'ennemi. Friant et Morand avaient passé le Russbach au-dessous de Glinzendorf; avec ses deux autres divisions, Davoust avait attaqué Neusiedel, défendu par Rosenberg; Oudinot, suivant ses instructions, contenait Hohenzollern vers Baumersdorf. Là s'engagea un combat acharné : les Autrichiens faisaient de vains efforts pour arrêter Davoust. Hohenzollern envoya une partie de son corps au secours de Rosenberg. Impatient de son inaction, Oudinot se décida à enlever les passages du Russdorf, à gravir le plateau, et força tout devant lui. Rosenberg pressé, débordé par Davoust, et séparé de Hohenzollern, prenait en désordre le chemin de Bockflies.

Napoléon portait souvent ses regards sur la tour de Neusiedel. Un aide-de-camp de Masséna vint lui rendre compte des succès de Klenau. « Le canon, dit-il, qui est là, derrière nous, est celui des Autrichiens : » l'Empereur ne répondait pas. « La division Boudet, continua l'officier, est repoussée dans l'île de Lobau; elle a perdu ses canons. » Même silence. Dans cet instant on aperçut le feu de Davoust dépasser la tour de Neusiedel : « Courez, dit Napoléon à l'aide-de-camp, avertir Masséna qu'il attaque, et la bataille est gagnée. »

Eugène avait terminé son mouvement. L'empereur forma une masse redoutable dont Macdonald prit la tête : huit bataillons furent déployés, treize

autres, formés en colonnes serrées, sur les deux ailes; derrière eux marchaient Wrède et Serras; la cavalerie légère et les cuirassiers Nansouty couvraient les flancs; Durutte les secondait à gauche, et Pachtod à droite; Napoléon suivait de loin, avec les grenadiers à cheval et l'infanterie de sa garde; Marmont et les Saxons soutenaient l'armée d'Italie, un peu à droite vers Wagram. Au signal de Napoléon, cette terrible masse s'élança vers le centre actuel de l'ennemi : en vain l'archiduc Charles fit serrer les bataillons, doubler les lignes, avancer les réserves, elle renversa tout ce qui s'opposait sur son passage. Aderklau, Breitensée furent dépassés, pris à revers, évacués : l'armée ennemie avait perdu une demi-lieue de terrain. Malgré les pertes qu'il essuyait, Macdonald poussa tout devant lui jusqu'à Süssenbrünn; mais là, sa troupe réduite à environ deux mille hommes, pressée en tête et en flanc par les grenadiers et par Kolowrat, fut obligée de s'arrêter. Napoléon l'avait prévu; il fit successivement entrer en ligne Nansouty, Durutte, Pachtod, Wrède, Serras, avancer la jeune garde en réserve, et charger Bellegarde par Marmont et les Saxons. Les Autrichiens furent repoussés jusqu'au-delà de Gerasdorf : Davoust et Oudinot continuèrent leur marche au-delà du Russdorf, se précipitèrent sur Wagram. Masséna, de son côté, était arrivé devant Essling, dont il avait fait enlever les ouvrages, pour faire sa jonction avec Boudet; il attaqua vigoureusement Klenau, le chassa jusqu'à Léopoldau. Les Autri-

chiens, formés en carré dans la plaine, firent volte face un moment : Lasalle, à la tête de sa cavalerie, les chargea avec cette bouillante ardeur qui le caractérisait. Là, frappé mortellement d'une balle au front, périt un des généraux les plus distingués de son arme. Ses cavaliers furieux vengèrent sa mort, en sabrant tout ce qu'ils rencontrèrent.[1]

La bataille était gagnée par les Français; l'armée autrichienne était en pleine retraite : depuis deux heures l'archiduc Charles en avait donné l'ordre; elle se fit en bon ordre, sur la route de Bohême.

L'empereur d'Autriche avait quitté Volkerdorf, le matin, et, du haut d'un belvédère, observé le champ de bataille; à midi il se retira, en toute hâte, vers Znaïm.

La population de Vienne, sur les tours, les clochers, les toits, les hauteurs, assista à ce grand spectacle.

Suivant leur propre aveu, les Autrichiens perdirent vingt-quatre mille hommes, trois généraux tués et dix blessés, et quarante pièces de canon. D'après le bulletin, la perte de l'armée française ne fut que de cinq à six mille hommes : des écrivains militaires pensent qu'elle égala celle de l'ennemi. Le bulletin porta à vingt mille le nombre des prisonniers; à cet égard, l'exagération était évidente.[2]

Les tentes de l'Empereur furent dressées entre

[1] La nuit précédente, il avait rédigé une pétition à l'Empereur pour lui recommander ses enfans.

[2] Parmi les morts ou ceux qui succombèrent à leurs blessures, on

Aderklau et Russdorf : l'armée s'étendait depuis Florisdorf, près de Spitz, par Bockflies, jusqu'à Schoenkirchen; elle avait établi ses bivouacs. Des coureurs de l'archiduc Jean, qui était encore, à quatre heures du soir, à trois ou quatre lieues du champ de bataille, engagèrent une escarmouche avec les flanqueurs de la cavalerie : ils répandirent l'alarme, elle devint générale; on courut aux armes : on sut bientôt à quoi s'en tenir sur cette échauffourée.

La mort du colonel Oudet, prétendu chef de l'association des *Philadelphes*, a été attribuée à un assassinat, commis par l'ordre de Napoléon. C'est une imputation odieuse qui ne paraît avoir aucun fondement.[1]

Le 7, Napoléon, suivant sa coutume, parcourut à cheval le champ de bataille, pour faire soigner et enlever les blessés. Il reconnut parmi les morts un colonel dont il avait eu à se plaindre en Égypte. « Je suis fâché, dit-il, de n'avoir pu lui parler avant la bataille, pour l'assurer que depuis long-temps j'avais tout oublié. » En visitant ensuite les troupes, il leur témoigna sa satisfaction, et particulièrement à

comptait : Les généraux Lasalle, Lacour, Gauthier; les colonels Gallet, Ransonnet, Oudet, Delga, Huin, Ducommet, Duprat.

Parmi les blessés : Le maréchal Bessières; les généraux Gudin, Vandamme, Grenier, Vignolles, Frère, Serras, Defrance, Cosson, Sahuc, Colbert, Broussard, Leclerc, Desailly, Gilly, Beaupré, Almeras, Huart, de Wrède, Lecoq, Zettwitz; les colonels Marin, Petit, Boyeldieu, Pourailly, Noos, Fauraire, Lemaire, Rothenbourg, Sainte-Croix, Aldobrandini, Danmesnil, Corbineau, ...

[1] Voyez Appendice n° I.

l'artillerie, au génie, aux pontoniers qui, par leurs immenses travaux, avaient préparé la victoire. Il dit aux corps d'Italie : « Vous êtes de braves gens, vous vous êtes tous couverts de gloire. » Il s'arrêta près de Macdonald, lui tendit la main, en lui disant : « Touchez là, Macdonald! sans rancune : d'aujourd'hui nous serons amis, et je vous enverrai pour gage, votre bâton de maréchal que vous avez si glorieusement gagné hier. » Macdonald répondit : « Ah sire! désormais, entre nous, c'est à la vie, à la mort[1]! » Le soir il fut annoncé chez l'Empereur sous le titre de duc de Tarente. Il éleva aussi au rang de maréchal Marmont et Oudinot.

Incertain si l'ennemi avait pris la route de la Bohême, ou celle de la Hongrie, Napoléon le fit suivre sur Nicolsbourg, par Marmont et Davoust; sur Znaïm, par Masséna, et se tint en réserve entre ces deux directions, et à portée de Vienne, avec la garde, le corps d'Oudinot et l'armée d'Italie.

Le 7 au soir, Masséna atteignit l'ennemi à Korneubourg, l'attaqua, et enleva cette ville. Le 8, marchant sur Stockerau, il acquit la certitude que l'armée autrichienne suivait cette route. En effet, il la trouva le soir en position, à Mallebern. Tout se borna à un engagement de cavalerie.

En apprenant la direction que suivait l'archiduc Charles, l'Empereur sut que les généraux Chasteler

[1] Mémoires de Rovigo; Mémoires sur la guerre de 1809, par Pelet. Ce général dit que Napoléon embrassa Macdonald. Il était dans une sorte de disgrâce depuis le jugement de Moreau, son ami.

et Giulay, qui s'étaient réunis après l'évacuation du Tyrol, rentraient à Gratz et à Léoben, après avoir chassé le petit corps de Rusca sur Rottenmann, tandis que, d'un autre côté, l'archiduc Jean, instruit de la perte de la bataille, avait repassé la Morawa et s'était arrêté à Murscheck. Il ordonna à Masséna de s'acheminer sur Znaïm, à Davoust de marcher sur Wufelsdorf. Il pressa l'exécution des mesures, préparées d'avance, pour l'armement de Vienne. Il renouvela les ordres pour la défense des places du Haut-Danube et de Raab. Il porta l'armée d'Italie à quarante-cinq mille hommes, et chargea le prince Eugène de veiller sur les derrières de l'armée et les mouvemens de l'archiduc Jean.

Arrivé le 8, de bonne heure, à Wufelsdorf, Marmont apprit que peu de troupes autrichiennes avaient suivi la route de Brünn, et que le gros de l'armée était sur celle de Znaïm. Maître de choisir sa direction suivant les circonstances, il se porta à sa gauche pour gagner le pont de Laa sur la Taja. Les Autrichiens l'avaient détruit et défendaient Laa; Marmont les en chassa. Davoust arriva à Nicolsbourg, et l'enleva. Masséna eut à soutenir des combats à Hollabrünn et à Schœngraben contre le prince de Reuz, dont les troupes n'avaient pas donné à la bataille de Wagram. Craignant que Marmont ne le prévînt à Znaïm, l'archiduc Charles accéléra son mouvement rétrograde sur ce point important pour y prendre position. Le 10, Napoléon donna l'ordre à tous ses corps de se diriger de ce côté, et partit

de Wolkersdorf avec sa réserve. Marmont s'était avancé jusqu'à Thesswitz, presque au milieu de l'armée autrichienne, dont Masséna pressait l'arrière-garde, mais se trouvait presque à une marche en arrière. L'archiduc Charles, croyant que Marmont était soutenu, ne l'attaqua pas. Napoléon arriva sur les lieux, reconnut l'état des choses, et ordonna d'entretenir un combat d'avant-garde en attendant le reste de ses forces. Le 11, Masséna s'était fortement engagé; il fallut le soutenir. Marmont déboucha de Thesswitz pour gravir le plateau et dégager le 4ᵉ corps, qui soutenait tous les efforts de l'ennemi. Davoust revenant de Nicolsbourg, Oudinot et les réserves parties de Wolkersdorf, ne pouvaient entrer en ligne que le lendemain matin. Il importait de ne pas laisser apercevoir à l'ennemi sa supériorité dans ce moment. Il fallait cependant le fixer autour de Znaïm, parce qu'on espérait le lendemain le prévenir par Brenditz sur la route de Prague. Vers sept heures du soir, en entendit des cris de « paix! paix! cessez le feu! » On eut beaucoup de peine à arrêter le combat, tant les troupes étaient acharnées. Les officiers parlementaires furent blessés.

Le prince Schwarzenberg avait proposé un armistice à Marmont. L'Empereur tint un conseil dans sa tente. Les opinions y furent divisées. Il termina la discussion en disant : « Il y a eu assez de sang versé, j'accepte l'armistice. » Le prince Jean de Lichtenstein, le négociateur de la paix de Presbourg, vint au quartier impérial; une convention fut con-

clue entre Wimpfen et Berthier, dans la nuit du 11 au 12. D'après ses conditions, l'armée française occupait le pays compris dans les lignes suivantes : La frontière de la Haute-Autriche vers la Bohême, celle des cercles de Znaïm et de Brünn, la Marsch jusqu'au confluent de la Taja, à partir de ce point et depuis Saint-Jean, la route de Presbourg, le cours du grand Danube jusqu'à Raab, la rivière du même nom, les frontières de la Styrie, de la Carniole, de l'Istrie et Fiume. Les troupes autrichiennes devaient évacuer les citadelles de Brünn et de Gratz, le Tyrol, le Voralberg et le fort de Sachsenbourg. En Pologne, les armées conservaient les positions occupées au moment de la signature. La durée de l'armistice était d'un mois, le délai pour prévenir du renouvellement des hostilités, de quinze jours. Par des articles additionnels, l'article fut déclaré commun aux troupes alliées des Français. Les limites des deux armées, vers l'Allemagne, furent celles de la confédération du Rhin.

Napoléon distribua ses troupes dans les pays cédés par l'armistice, où il ordonna de baraquer les corps dans des camps réguliers, et aux chefs de s'occuper activement de la discipline, de l'instruction, de l'habillement, de l'armement, de l'équipement. Il donna une audience au prince de Lichtenstein, le chargea de porter à l'empereur d'Autriche l'assurance de ses dispositions pour le rétablissement de la paix et l'invitation d'ouvrir des négociations. Napoléon reporta, le 13, son quartier général à Schœnbrunn. Il frappa

une contribution de guerre de 200 millions sur les états conquis de l'Autriche.

Déterminé par l'état de son armée, et usant de ses pouvoirs illimités, l'archiduc Charles avait proposé l'armistice pour parvenir à la paix, et l'exécutait de bonne foi. Il n'en fut pas ainsi à Komorn, où l'empereur François se trouvait, le 14 juillet, avec sa cour. On voulait continuer la guerre, profiter de l'éloignement de l'armée française pour agir sur le Danube, enlever Raab, réunir à Komorn les troupes des archiducs Jean et Renier, de Giulay et de Chasteler. François prescrivit à l'archiduc Jean, les 14 et 15, « de ne tenir aucun compte de l'armistice et de n'exécuter que les ordres qui seraient signés de sa main ». Il en fut en conséquence envoyé à tous les corps, en contradiction avec ceux qui leur étaient expédiés par le prince Charles. Mais cette ardeur guerrière fut tempérée par les rapports du prince Lichtenstein, la nouvelle du retour de Napoléon à Schœnbrunn et de la marche de Macdonald à Gratz. Ce prince apporta à Napoléon une lettre de François, du 18, par laquelle il reconnut l'armistice. En attendant qu'il eût révoqué ses premiers ordres, Giulay, se retirant devant Macdonald, déclarait qu'il ne reconnaissait pas la suspension d'armes. Le commandant du château de Gratz faisait la même réponse au maréchal qui arrivait, le 21, devant cette ville. Le général Schmidt écrivait, le 23, à Rusca, que lui et le général Buol avaient reçu l'ordre de n'évacuer ni le Tyrol, ni le fort de Sachsen-

bourg, sans un écrit de la main de l'archiduc Jean. Enfin, d'après l'adhésion de François à l'armistice, on se mit en devoir de l'exécuter.

Dans le nord, Kienmayer, envoyé par l'archiduc Charles pour prendre le commandement des corps rejetés par Junot et le roi Jérôme, de la Franconie et de la Saxe, s'était reporté des frontières de la Bohême sur Chemnitz. Il se trouva ainsi avec douze ou quinze mille hommes entre Junot et Jérôme qui avait jugé à propos de se porter à Dresde. Les deux généraux français marchèrent pour se réunir, mais Kienmayer les prévint, tomba sur Junot, l'attaqua derrière le défilé de l'Oelsnitz, et, après un combat opiniâtre, le força à se retirer sur Bayreuth et de là à Amberg. Jérôme arrivant, le 10 juillet, à Hof, au lieu d'y trouver Junot, donna dans le corps autrichien, et se reploya sur Schleits, d'où ayant appris la victoire de Wagram, l'apparition des Anglais à Cuxhaven et la retraite de Kienmayer, il partit, le 14, pour son royaume. Le général autrichien rentra en Bohême ; le duc de Brunswick ne voulut pas le suivre, et alla rejoindre à Dresde le général Amende qui y était rentré avec quatre mille hommes, prétendant que la Saxe et les troupes, qui l'occupaient, n'étaient pas comprises dans l'armistice. Mais les démonstrations du général Thielmann et l'arrivée d'un officier du quartier général de Napoléon, décidèrent les Autrichiens à évacuer Dresde, le 21 juillet, ainsi que la Saxe et le Palatinat.

A la nouvelle de l'armistice de Znaïm, les hosti-

lités cessèrent aussi en Pologne. Poniatowski s'établit à Cracovie, et Galitzin à Tarnow; Ferdinand alla commander en Bohême et son armée partit pour la Hongrie. Au lieu de céder aux Polonais le pays qu'il dut abandonner, le général russe le rendit aux Autrichiens. Ils en profitèrent pour y lever des recrues. Les Russes ne se démentirent point, et furent jusqu'à la fin, des alliés non-seulement inutiles, mais très embarrassans.

C'était moins dans des vues pacifiques, que pour gagner le temps d'opérer un mouvement général des armées, que l'Empereur d'Autriche avait adhéré à l'armistice. L'archiduc Jean fut appelé de Papa à Komorn. Là, se trouvaient Metternich, lord Bathurst, lord Walpole et d'autres agens diplomatiques. Il fut décidé, sur la proposition de l'archiduc, que la grande armée autrichienne marcherait par la Moravie, Hradisch et la vallée du Waag autour de Komorn; que le corps d'Italie s'établirait entre Kormond et la Croatie, de manière à pouvoir se porter rapidement sur la Raab; que l'insurrection hongroise se rassemblerait à Papa, entre les deux armées; que celle de Croatie rentrerait dans son pays, afin de se renforcer, et de recevoir les levées des contrées voisines. Ensuite on recommençait la guerre en s'avançant au milieu de l'Autriche avec toutes les forces réunies. L'Empereur ôta le commandement à l'archiduc Charles, et le prit lui-même. Napoléon envoya à l'archiduc la décoration de la Légion-d'Honneur en argent, celle du soldat.

Ces déterminations de la cour de Bude furent attribuées à Stadion, qui dirigeait les affaires. Elles apportèrent de la fausseté et de la lenteur dans l'exécution de l'armistice. Le Tyrol persista dans l'insurrection, et ne fut évacué par les Autrichiens qu'un mois après la convention. Le général P. Knesewick s'étant emparé de Knin, d'Ostrovitza, de Sebenico, attaquait vivement, le 24 juillet, Zara. Le 26, le major Dumontel occupait Laybach, assiégeait le château, dominait dans la Carniole, menaçait Trieste, et ne se retira que le 29. A Lippa, le général Lespine soulevait les landwehrs, et allait s'établir sur les hauteurs de Fiume, port dont les commissaires autrichiens disputèrent long-temps la possession. En Moravie, ils faisaient des difficultés sur la démarcation des limites, pour conserver le pont de Goeding sur la Marsch.

Napoléon se mit en mesure de déjouer la mauvaise foi de son ennemi. Il ordonna à Davoust de placer des postes autour de Goeding, et de repousser la force par la force, si les Autrichiens voulaient s'en emparer. Berthier prévint les commandans des corps d'armée de se tenir en garde. Lefebvre fut envoyé à Inspruck pour sommer les Autrichiens d'évacuer le Tyrol, et soumettre par les armes ce pays, ainsi que le Voralberg. On redoubla d'activité pour fortifier, armer et approvisionner les places.

L'armée autrichienne se renforçait. L'archiduc Ferdinand organisait l'insurrection en Bohême. On y formait des corps francs avec des hommes recrutés

dans le nord de l'Allemagne, une légion de Franconie principalement composée de Prussiens, dont les officiers venaient de Berlin. A la cour d'Autriche, on se flattait hautement de l'appui de la Russie et du concours de la Prusse, qui avait des troupes rassemblées dans les camps du Brandebourg et de la Silésie. On fut dans l'enthousiasme lorsqu'on apprit que les Anglais, attendus depuis si long-temps, avaient enfin, du 7 au 8 juillet, débarqué sur la côte de Cuxhaven, à Bremersée, deux ou trois mille hommes, avant-garde de leur grande expédition, et qu'à leur instigation, on se soulevait à Osnabruck et en Hanovre. A la fin de juillet, l'armée de l'archiduc Charles se trouva autour d'Olmutz; il en quitta le commandement. Le gouvernement autrichien écrivit de cette ville au cabinet de Londres, qu'il rassemblait ses forces, et se mettait en mesure, avant l'expiration de l'armistice, non-seulement de n'être plus accablé par les Français, mais de faire face à toutes les chances.

A la nouvelle du débarquement des Anglais, le duc de Brunswick, accompagné de Katt et de Dornberg, avec une force de trois ou quatre mille aventuriers, quitta Dresde le 21 juillet, et se mit en campagne pour soulever le nord de l'Allemagne, et gagner la côte. Il traversa Leipzig, où il leva une forte contribution, et prit la route d'Halberstadt. Les troupes westphaliennes et hollandaises étaient dispersées pour observer et contenir le pays. Le général Michaud écrivit que le duc de Brunswick

semblait tombé des nues; que, quels que fussent ses projets, il avait la plus grande latitude pour les exécuter. Halberstadt était occupé par un régiment westphalien qu'y avait amené Meyronet, ancien marin français, grand-maréchal de cour de Jérôme. Le duc attaqua la ville, l'emporta après une vive et longue résistance, et fit prisonnier Meyronet blessé et une partie de ses soldats. A la nouvelle de ce désastre, le général Rewbell se porta en toute hâte de Bremen à Brunswick, avec cinq mille hommes. Le duc était arrivé, le 1er août, dans son ancienne capitale, poursuivi par le général hollandais Gratien et le général saxon Thielman. Il résolut d'attaquer Rewbell, dont l'infanterie prit la fuite; mais les cuirassiers westphaliens et le régiment de Berg, par leur valeur, continrent ses efforts. Le prince ayant eu deux chevaux tués sous lui, ne pouvant forcer le passage, et ayant appris que les Anglais avaient quitté Cuxhaven, rentra à Brunswick, se jeta dans le pays d'Oldenbourg, arriva à Esfleth, s'embarqua, le 7 août, sur le Weser, avec les plus braves de sa troupe, alla rejoindre l'escadre anglaise qui croisait à l'embouchure de ce fleuve, et s'établit à Héligoland, d'où il ne cessa, jusqu'en 1813, d'entretenir des relations pour troubler le nord de l'Allemagne. Quand il eut échoué, la cour de Berlin le traita comme elle avait traité Schill. Elle se plaignit de ce qu'il avait compromis le nom du roi dans ses proclamations, et mit le séquestre sur sa petite principauté d'Oels.

Loin de consentir à exécuter l'armistice, les chefs tyroliens résolurent de retenir les troupes autrichiennes, assez disposées à se prêter à cette violence, et d'enlever le fort de Sachsenbourg, menaçant d'égorger quatorze ou quinze cents prisonniers de guerre. Lefebvre pénétra à Inspruck, le 30 juillet, par la route de Salzbourg, pendant que le général Beaumont arrivait par celle de Scharnitz. Les généraux autrichiens Buold et Schmid se décidèrent enfin à évacuer le pays. Ils prirent des mesures pour sauver les prisonniers, et, le 1er août, remirent le fort de Sachsenbourg à Rusca. Beaumont marcha par l'Engadine, dans le Voralberg, que les Wurtembergeois attaquaient par le nord. Ce pays se soumit, et ne reprit plus les armes; mais tandis que Rusca relevait les postes autrichiens dans le Tyrol, il fut assailli par les insurgés. Rouyer, précédant Lefebvre sur la route de Brixen, fut arrêté au-delà de Steinach. Le maréchal livra, le 11, un combat très meurtrier, après lequel il fut obligé de se retirer sur Inspruck et Salzbourg, où il s'établit pour couvrir la Bavière. Rusca retourna en Carinthie, et occupa Sachsenbourg, Spital, Villach et Klagenfurth. Un corps de deux mille Italiens, qui remontait l'Adige, rétrograda sur Vérone. Exalté par ses succès, et probablement encouragé par l'Autriche, le Tyrol se leva tout entier. Dans l'état d'incertitude où l'armistice et les dispositions connues de la cour de Bude laissaient les choses, Napoléon ne pouvait détacher des forces pour soumettre ce pays, et affaiblir son

armée; il se décida à charger Rusca de négocier avec les insurgés, et de voir s'il n'y aurait pas moyen de fixer le sort de ces peuples, sans avoir recours aux armes. Il écrivit à Berthier : « Le général Rusca enverra un officier intelligent auprès des chefs des Tyroliens, pour leur faire connaître que je desire arranger leurs affaires à l'amiable, afin de n'être pas obligé de porter la mort ou l'incendie dans leurs montagnes; si le but de leur révolte est de rester attachés à l'Autriche, je n'ai plus qu'à leur déclarer une guerre éternelle, parce qu'il est dans mes intentions qu'ils ne retournent jamais sous la domination de la maison d'Autriche; s'ils ont un autre but, s'ils desirent soit des privilèges, soit toute autre chose, je souhaite et desire les tranquilliser, et contribuer à leur bonheur; s'ils ne veulent pas être Bavarois, je ne trouve pas d'inconvénient à les réunir à mon royaume d'Italie, et à leur accorder des privilèges et une organisation qui satisfassent leurs vues; si cela forme la volonté des Tyroliens, qu'ils s'assemblent, qu'ils m'envoient une députation nombreuse, qu'ils fassent leur demande de réunion au royaume d'Italie; qu'enfin ils me fassent connaître ce qu'ils desirent, et je verrai si je peux le leur accorder; car je préfère les soumettre par la conviction que par la force des armes[1]. » Les chefs ne voulurent entendre à aucune proposition.

L'Italie méridionale ne donnait plus les mêmes

[1] Lettre du 27 août.

inquiétudes. Pressé entre les Anglais qui menaçaient toujours son royaume, et la fermentation que, comptant sur leur secours, le pape entretenait à Rome, Murat avait fait enlever Pie VII, au moment même où se livrait la bataille de Wagram. Ce coup d'éclat rompit les trames anglo-papales. Stuart retourna en Sicile.

Le 7 juillet, à Léopoldau, le maréchal Bernadotte adressa à son corps d'armée l'ordre du jour suivant :

« Saxons, dans la journée du 5, sept à huit mille hommes d'entre vous ont percé le centre de l'armée ennemie, et se sont portés à Deutsch-Wagram, malgré les efforts de quarante mille hommes, soutenus par cinquante bouches à feu; vous avez combattu jusqu'à minuit et bivouaqué au milieu des lignes autrichiennes. Le 6, dès la pointe du jour, vous avez recommencé le combat avec la même persévérance, et au milieu des ravages de l'artillerie ennemie, vos colonnes vivantes sont restées immobiles comme l'airain. Le grand Napoléon a vu votre dévoûment, il vous compte parmi ses braves. Saxons, la fortune d'un soldat consiste à remplir ses devoirs, vous avez dignement fait le vôtre. »

Le 8, le corps de Bernadotte (9ᵉ) fut dissous, le maréchal Bernadotte quitta l'armée et partit pour Paris. Son ordre du jour parut dans des journaux; l'Empereur y répondit, le 11, dans les termes suivans :

« Sa majesté témoigne son mécontentement au

maréchal prince de Ponte-Corvo pour son ordre du jour daté de Léopoldau, le 7 juillet, qui a été inséré, à la même époque, dans presque tous les journaux. Indépendamment de ce que sa majesté commande son armée en personne, c'est à elle seule qu'il appartient de distribuer le degré de gloire que chacun a mérité. Sa majesté doit le succès de ses armes aux troupes françaises et non à aucun étranger. L'ordre du jour du prince de Ponte-Corvo, tendant à donner de fausses prétentions à des troupes au moins médiocres, est contraire à la vérité, à la politique et à l'honneur national. Le succès de la journée du 5 est dû aux corps des maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, qui ont percé le centre de l'ennemi, en même temps que le corps du duc d'Auerstedt le tournait par sa gauche. Le village de Deutsch-Wagram n'a pas été en notre pouvoir dans la journée du 5; ce village a été pris, mais il ne l'a été que le 6 à midi, par le corps du maréchal Oudinot. Le corps du prince de Ponte-Corvo n'a pas été *immobile comme l'airain*, il a battu le premier en retraite; sa majesté a été obligée de le faire couvrir par le corps du vice-roi, par les divisions Broussier et Lamarque, commandées par le maréchal Macdonald, par la division de grosse cavalerie aux ordres du général Nansouty et par une partie de la cavalerie de la garde. C'est à ce maréchal et à ses troupes qu'est dû l'éloge que le prince de Ponte-Corvo s'attribue. Sa majesté desire que ce témoignage de son mécontentement serve d'exemple, pour

qu'aucun maréchal ne s'attribue la gloire qui appartient aux autres. Sa majesté ordonne cependant que le présent ordre du jour, qui pourrait affliger l'armée saxonne, quoique les soldats savent bien qu'ils ne méritent pas les éloges qu'on leur donne, restera secret, et sera seulement envoyé aux maréchaux commandant les corps d'armée. »

Tout homme renvoyé de l'armée, tout militaire disgracié était nécessairement une victime de l'Empereur. Son ordre du jour n'ayant point reçu de publicité, par ménagement pour les Saxons et pour le maréchal, Bernadotte se présenta en France comme un guerrier frappé par la jalousie et la haine de Napoléon. Les apologistes, les historiens, les biographes gardant le silence sur l'ordre du jour de Bernadotte, véritable cause de sa disgrâce, l'ont attribuée à des motifs honorables pour lui et défavorables à Napoléon. Dans des *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles XIV, Jean* (Paris, 1820), ouvrage dont l'auteur connaissait certainement l'ordre du jour, on n'en dit pas un mot.

En l'honneur du maréchal, on a fait maintes suppositions : il n'avait pas exécuté un ordre du jour de l'Empereur, rendu la veille de la bataille de Wagram, portant défense de quitter les rangs pendant l'action, pour transporter ou conduire les blessés à l'ambulance, des mesures étant prises pour porter des secours sur le champ de bataille. Napoléon n'aimait pas qu'un homme réunît à-la-fois une opinion et un sabre; il reçut fort mal quelques observations

dictées par la franchise du maréchal, et le renvoya en France. Ces assertions ont été démenties dans les Mémoires de Sainte-Hélène[1] : « Les Saxons lâchèrent pied la veille et le matin de Wagram; c'étaient les plus mauvaises troupes de l'armée. Cependant le prince de Ponte-Corvo, contre l'usage et l'ordre, fit une proclamation le lendemain de cette bataille, et les appela colonne de granit : l'Empereur lui ôta le commandement de son corps et le renvoya à Paris.[2]

Napoléon ne se livrait pas à une aveugle sécurité et ne se laissait pas éblouir par la victoire. Le parti de la guerre ayant triomphé dans les conseils de l'Autriche, il expédia des ordres pressans pour faire arriver d'Augsbourg, par le Danube, les divers détachemens destinés aux corps d'armée. Il donna à Junot le commandement du pays entre le Rhin, la Bohême et la Saxe. La formation de son corps fut subordonnée à la destination de la grande expédition anglaise et à la soumission du Tyrol. Il demanda au roi de Bavière de l'artillerie, pour mettre Passau dans l'état le plus respectable. Il ordonna de raser les ouvrages que l'ennemi avait élevés sur la rive droite de la Marsch à Goeding et à Marscheck, ainsi que l'enceinte de cette ville qui lui aurait servi de tête de pont. Il prescrivit de construire des ponts à Angern et à Schloshof, de les couvrir par de fortes

[1] Gourgaud, t. I. p. 217.

[2] Voyez Appendice n° II.

têtes, de retrancher les hauteurs et le château de Theben à l'embouchure de la Marsch. Il fit joindre la tête du pont de Spitz avec Nussdorf par deux ponts placés l'un sur le bras de Schwarze-Lacken, l'autre sur le grand Danube. Dans une forte lunette, élevée en avant de Spitz, on construisit des fours, et on réunit un approvisionnement de dix mille quintaux de farine. Ces ouvrages étaient indépendans de Vienne.

Pour mieux se préparer à la guerre, l'Autriche se montra disposée à la paix. Elle nomma Nugent et Metternich ses plénipotentiaires. Le ministre Champagny fut le négociateur de la France. Le choix du lieu où s'ouvriraient les négociations donna lieu à une discussion préliminaire. L'Autriche proposait Vienne avec insistance. Napoléon répugnait à admettre au milieu de l'armée des agens de troubles, que, sous le titre d'employés, pouvait amener la chancellerie autrichienne. Vienne n'était rien moins que sûre. On s'était vanté qu'en l'évacuant l'archiduc Ferdinand y avait laissé douze mille soldats ou landwehrs habillés en bourgeois pour faire un coup de main dans l'occasion. On y découvrait chaque jour des armes, des munitions cachées. Les habitans n'étaient pas soumis et résignés comme en 1805. On s'accorda enfin pour choisir Altenbourg, petite ville située à distance égale des deux résidences impériales. Les conférences ne commencèrent que le 17 août. L'armistice fut prolongé [1]. La lenteur de l'Au-

[1] **Jomini dit que l'empereur Alexandre déclina la proposition qui**

triche, combinée pour le succès de es vues secrètes, s'expliquait encore par la nouvele du débarquement des Anglais dans le nord; il éait fait pour accroître ses espérances et ses prétentons.

lui fut faite, de charger quelqu'un de ses pouvoirs pour assister à la négociation.

CHAPITRE LIX.

Grande expédition anglaise à Walcheren.—Flessingue assiégée.—Mesures prise par le gouvernement. — Bernadotte offre ses services, refusé.—Le roi de Hollande commandant provisoire.—Napoléon nomme Bernadotte.—Reddition de Flessingue.—Les Anglais se rembarquent.—Bernadotte remplacé par Bessières. — Négociations d'Altenbourg. — Napoléon prêt pour la guerre. — Caisse des contributions de la cinquième coalition. — Fête du 15 août, grâces et récompenses. — Création de ducs et princes. — Ordre de la Toison-d'Or. — Obélisque au Pont-Neuf. — Pension à Carnot. — Napoléon passe en revue l'armée dans ses positions. — L'Autriche traîne les négociations. — Conférences de Schœnbrunn avec Bubna. — Négociations transférées à Vienne. — Napoléon menacé d'assassinat. — Arrestation de Staabs. — Traité de Vienne. — Départ de Napoléon. — Dotation au général de Wrède. — Retour de Napoléon à Fontainebleau. — Expédition de Murat en Sicile.

Une grande expédition, fastueusement annoncée et promise à la coalition, était depuis trois mois prête à partir des ports britanniques. Elle mit enfin à la voile, lorsqu'on connut en Angleterre l'armistice de Znaïm. Le gouvernement anglais voulait, sans aucun doute, faire une diversion en faveur de l'Au-

triche, et empêcher la conclusion de la paix; mais, soigneux de ses propres intérêts, il avait pour but principal la destruction du port d'Anvers, éternel objet de sa jalousie. L'expédition se composait de quarante vaisseaux, trente-six frégates, une foule de petits bâtimens, portant de trente-cinq à quarante mille hommes de troupes, et, outre l'artillerie de campagne, soixante-dix pièces de siège et soixante-quatorze mortiers. Lord Chatam, frère de Pitt, grand-maître de l'artillerie et ministre, commandait les troupes de débarquement, et sir Richard Strachan, la flotte. Elle fut signalée, le 29 juillet, au matin, aux généraux Monnet, gouverneur de Flessingue, et Rousseau, commandant supérieur du pays de Cadzand. Quatre frégates et cent trente bâtimens de transport, portant, sous les ordres du général Huntley, des troupes destinées à agir sur la rive gauche de l'Escaut occidental, vinrent mouiller à la côte de Cadzand. Le reste de la flotte fit voile au nord de l'île de Walcheren.

Rousseau, dont le quartier général était à Breskens, n'avait avec lui que trois cents hommes de garde nationale soldée. Il expédia l'ordre à Gand, de lui envoyer, à marches forcées, un régiment provisoire et un bataillon du 65ᵉ, qu'il tenait dans cette ville pour raison de salubrité. Il écrivit par estafettes au ministre de la guerre, à Paris, et aux généraux de la 24ᵉ division militaire. Dans un pays qui n'offrait aucune sûreté, Rousseau se porta au-devant de l'ennemi, simula des mouvemens pour lui

en imposer, et parada tout le jour avec ses trois cents hommes; les Anglais ne débarquèrent pas. Le lendemain arrivèrent les troupes de Gand, qui avaient fait seize lieues de poste sans s'arrêter. Après être restée encore immobile, le 31, la division anglaise appareilla, le 1er août, pour rejoindre la flotte.

Le 30, elle débarquait les troupes dans l'île de Walcheren, à la plage de Brée-Zand; Monnet, qui était à Middelbourg, envoya le général de brigade Osten avec douze cents hommes et quatre pièces de canon, pour s'opposer au débarquement. Il ne put l'empêcher, eut bientôt affaire à quinze ou dix-huit mille Anglais sous le commandement du général David Dundas, défendit le terrain pied à pied, se retira sur Middelbourg et ensuite sur Flessingue, où il arriva le 31. Dix vaisseaux de ligne français, faisant partie de la flotte d'Anvers, sous les ordres du vice-amiral Missiessy, stationnés aux embouchures de l'Escaut, se retirèrent à l'approche des voiles ennemies. Six avaient dépassé l'estacade, le 30 à la marée du soir; quatre furent obligés de mouiller entre Batz et Waerden. La lâche conduite du général hollandais Bruce favorisa les ennemis. A la vue d'une de leurs colonnes, il abandonna Veere, et se retira avec la garnison au fort de Batz.

Rousseau envoya, le 1er août, à Flessingue, le bataillon du 65e; Monnet lui fit relever, à six cents mètres de la ville, les troupes de Osten, qui combattaient depuis le matin, et sacrifiait, devant un

ennemi supérieur, des soldats qui, dans la place, auraient été beaucoup plus utiles à sa défense.

Maîtres de Veere, les Anglais firent entrer leur flottille dans le Veergat et le Sloe. Le 2, ils débarquèrent dans le Sud-Beveland et en occupèrent le chef-lieu, la petite ville de Goes. Bruce évacua le fort de Batz sans tirer un coup de canon. Une petite reconnaissance, envoyée par Missiessy, eut le temps de jeter les pièces dans les fossés. Une patrouille ennemie prit possession du fort. Bruce se présenta aux portes de Berg-op-Zoom; le général Tarayre lui en refusa l'entrée.

Par l'occupation du fort de Batz, les Anglais pouvaient communiquer de la branche orientale de l'Escaut, avec la branche occidentale, où étaient remontés tous les vaisseaux français; mouiller en sûreté dans la baie de Saeflingen, propre à un grand rassemblement de forces près d'Anvers; passer le canal qui sépare le Sud-Beveland du continent, et arriver en très peu d'heures sous les murs de cette place. Mais ils avaient manqué leur coup. Quoique entouré de remparts couverts d'artillerie, défendu par une garnison de trois mille hommes, deux bataillons d'ouvriers militaires, et deux mille ouvriers civils, Anvers pouvait être enlevé par surprise. Pour cela, il aurait fallu qu'un corps de six mille Anglais débarquât dans la Meuse, se portât dans un jour au fort de Batz, s'en emparât, ainsi que de tout le Sud-Beveland. Alors l'escadre française, mouillée devant Flessingue, aurait été coupée, ce qui eût entraîné sa

perte, et peut-être celle de la ville. Mais dès que l'escadre de Missiessy put remonter à Anvers, comme elle comptait de neuf à dix mille matelots, avec ce renfort, la place se trouvait à l'abri d'un coup de main, et ne pouvait plus être prise que par un siège.

Rousseau fit encore passer, les 4, 5 et 6 août, quatre bataillons à Flessingue; le 6, la communication, avec cette place, fut intercepée par l'ennemi qui en fit le siège; du 3 au 8, il éleva des batteries, et retrancha sa ligne de circonvallation. La garnison livra au dehors des combats meurtriers pour elle: une grande sortie faite, le 8, lui coûta huit cents hommes, perte que ne pouvait compenser celle de quinze cents qu'elle tua à l'ennemi.

Ce siège, la lenteur des Anglais, qui auraient pu, par une marche rapide, surprendre Anvers mal défendu, et l'escadre, donnèrent le temps de pourvoir à leur salut. Le général Fauconnet, commandant de la place, y déploya de l'activité et de l'énergie: il fut parfaitement secondé par le colonel Lair des ouvriers de la marine, et le chef de bataillon du génie Bernard, qui s'annonçait déjà pour devoir être un des officiers les plus distingués de son arme. Missiessy ramena l'escadre sous les murs de la citadelle; à la dernière extrémité, elle aurait été placée dans les bassins et mise sous l'eau. Les vaisseaux non armés furent conduits dans le Rupel; la moitié des équipages furent mis à terre pour travailler à l'armement d'Anvers, des forts et des batteries. Le sénateur Sainte-Suzanne, commandant de-

puis Cadzand jusqu'à la Somme, était à Boulogne; le sénateur Rampon, commandait un camp à Saint-Omer; ils avaient sous leurs ordres des grenadiers et des chasseurs de la garde nationale, organisés en 1805. Dès le 1er août, Rampon réunissait à Gand des forces assez considérables.

Lorsque le télégraphe eut annoncé à Paris le débarquement de l'expédition anglaise, l'archi-chancelier convoqua le conseil des ministres. Fouché opina pour un appel immédiat des gardes nationales, qu'on enverrait de proche en proche contre l'ennemi, et ajouta : « Que diraient l'Empereur et l'armée, si la France, défendue au loin par eux, laissait impunément insulter ses foyers, en attendant leur secours? — Monsieur Fouché, répondit Cambacérès, je ne veux pas me faire décoller, moi : j'ai envoyé un courrier à l'Empereur, il faut attendre sa réponse. » — « Et moi, répliqua le ministre, je ferai mon devoir, en attendant. »

En empêchement de Crétet, alors malade, Fouché réunissant par intérim les fonctions de ministre de l'intérieur à celles de ministre de la police, ordonna de mobiliser, dans tout l'Empire, la garde nationale, donna le mouvement à cette levée, et lui imprima une forte impulsion. On remarquait ces mots dans sa circulaire aux préfets : « Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser l'ennemi. » Le ministre de la guerre mit en route la gendarmerie, les compagnies de réserve, les

dépôts, tout ce qu'il y avait de forces disponibles dans les divisions militaires du Nord, et les officiers de toutes armes et de tous grades retraités, réformés, qui se trouvaient à Paris. L'infanterie voyageait en poste. Rampon, chargé du commandement, arriva à Anvers, le 6, organisa ces forces, et plaça un corps d'armée en avant de cette ville. Rostollant commandait la gauche vers l'Escaut; Chambarlhac, le centre à la Capelle; à la droite, Valletaux communiquait avec Tarayre, gouverneur hollandais de Berg-op-Zoom. Rampon écrivait, le 8, que la place d'Anvers et l'escadre étaient en sûreté.

En apprenant les dangers qui menaçaient cette place et son royaume, le roi de Hollande avait quitté les eaux d'Aix-la-Chapelle, et était accouru à Amsterdam; il amena, le 12, à Anvers, de six à huit mille hommes. Chaque jour le nombre des troupes et des gardes nationales augmentait, leur organisation s'améliorait, les travaux se perfectionnaient. Le seul département du Nord fournit quatorze mille hommes en uniforme, armés et équipés.

Bernadotte, qui se trouvait à Paris sans emploi, avait, dès le 3 août, offert ses services à l'archichancelier et au ministre de la guerre, déclarant qu'il marcherait même à la tête d'une compagnie de vétérans. Louis avait écrit de Hollande à l'archichancelier pour demander qu'on envoyât un maréchal à Anvers; on proposa Bernadotte. Clarke recevait une lettre de Napoléon, du 29 juillet, contenant les motifs de plainte qu'il avait contre ce

maréchal; la proposition fut rejetée. Louis, comme connétable de l'Empire, fut invité à prendre momentanément, et jusqu'à la décision de l'Empereur, la direction des forces françaises.

La nouvelle du débarquement des Anglais parvint à Napoléon du 5 au 6 août. Sur-le-champ il dicta une lettre contenant toutes les mesures qu'on devait avoir prises, celles qui restaient à exécuter et des instructions qui prévoyaient tout. Il prescrivit d'appeler la nation à la défense du territoire, d'enflammer surtout les départemens voisins du danger, d'armer quarante mille gardes nationaux. « J'espère, ajoutait-il, que les Français ne se laisseront pas insulter par vingt-cinq ou trente mille Anglais. » Instruit quelques jours après des premières dispositions faites par le conseil des ministres, il les approuva et en ordonna de nouvelles. Il confia à Bernadotte le commandement de la 24e division militaire et de la partie de la 25e sur la rive gauche de la Meuse, et mit sous ses ordres le général Rampon, les autres généraux et les troupes rassemblées sur l'Escaut. En l'annonçant au maréchal, le ministre de la guerre lui écrivait : « L'Empereur vous donne, dans cette circonstance, une nouvelle preuve de sa confiance dans votre dévoûment pour sa personne et pour la défense de l'état. Sa majesté avait ainsi prévenu, avant de la connaître, l'offre que vous avez faite de vos services dans cette occasion. »[1]

[1] Lettre du 12 août.

En même temps l'Empereur ordonna que le maréchal Kellermann, commandant le pays entre Meuse et Rhin, se rendrait de Strasbourg à Wesel, pour y réunir un corps de réserve; qu'un second corps serait formé à Lille sous le maréchal Moncey; que le sénateur Sainte-Suzanne conserverait le commandement particulier des côtes depuis le canal de Cadzand jusqu'à la Somme. Il chargea le sénateur d'Aboville de commander six mille hommes d'élite de la garde nationale à Bruxelles; le sénateur Vaubois du commandement d'Ostende; le ministre Dejean, premier inspecteur du génie, de se rendre à Anvers; le sénateur Collot de commander dans cette place. Il envoya le maréchal Bessières à Paris pour y former, avec les conscrits de la garde, rappelés de Strasbourg, une réserve de six mille hommes. Le maréchal Serrurier fut nommé commandant de la garde nationale de la capitale.

On veut encore qu'à cette époque Fouché conspirât avec Bernadotte pour renverser Napoléon; le ministre, dit-on, imposa pour ainsi dire au conseil la nomination du maréchal au commandement de l'armée du Nord; il fit un appel démesuré à toutes les gardes nationales de France, afin d'avoir sur pied une force imposante pour appuyer ses desseins, si le sort des armes, en Autriche, venait à être contraire à l'Empereur. On assure qu'il fut épouvanté des mesures prises par Fouché, de leur succès, de son influence.

D'un autre côté, on représente Bernadotte comme

malade, dégoûté, et n'acceptant qu'à contre-cœur le commandement, sur les instances du conseil des ministres, et par le dévoûment le plus pur aux intérêts de la patrie et à l'honneur national.

On ne se chargera pas d'expliquer ces contradictions. Il est vrai que Talleyrand, resté, depuis la campagne de l'Empereur en Espagne, intime avec Fouché, secondait de toute son influence sa recrue patriotique. « Que l'on se montre, disait-il dans sa société, à moins qu'on ne veuille se résigner à n'avoir que des Mamelloucks et des Polonais. »

Lorsqu'il allait partir pour l'armée, Napoléon avait demandé à Fouché : « Que feriez-vous, si je venais à mourir d'un boulet ou de quelque autre accident? — Sire, répondit le ministre, je prendrais du pouvoir tout ce que je pourrais, afin de n'être pas entraîné par les évènemens, et de les dominer. — A la bonne heure, répliqua l'Empereur après un instant de réflexion, c'est le droit du jeu. »

Des intrigues, des combinaisons éventuelles, des velléités de complots, ne peuvent passer pour une conspiration; surtout si l'on réfléchit que, depuis un mois, la victoire de Wagram et l'armistice de Znaïm, avaient mis l'Empereur dans une assez bonne situation. Qu'un ministre eût assez de pouvoir pour soulever seul tout le pays et le mettre en armes, c'était un fait grave pour Napoléon, accoutumé à ce que rien de grand ne se fît en France que par lui. Loin d'attacher aux intrigues de Paris plus d'importance qu'elles n'en méritaient, il ne vit que

la défense du territoire national; il avait prévenu les mesures prises par ses ministres; quand il les eut connues, il les approuva; il ordonna de faire un appel à la nation et d'enflammer son courage. Enfin, il conféra lui-même le commandement à Bernadotte. Le maréchal hésita d'autant moins à l'accepter qu'il avait offert ses services. Voilà des faits à opposer aux suppositions, aux conjectures. Il est vrai que la répartition des commandemens secondaires ou auxiliaires entre les sénateurs, maréchaux ou généraux, semblait annoncer quelque défiance de la part de l'Empereur. N'était-elle pas légitime? Sans parler de la conduite passée de Bernadotte, qu'on se rappelle celle qu'il venait de tenir à Wagram. Du reste, avant qu'il ne partît pour Anvers, Clarke l'ayant entretenu du mécontentement de l'Empereur au sujet de l'ordre du jour aux Saxons, il répondit qu'il ne l'avait donné que pour ranimer leur courage, qu'il l'avait vu avec douleur imprimé dans les gazettes. Protestant de sa reconnaissance et de sa fidélité, il ajouta « que par admiration autant que par dévoûment, il était prêt à verser tout son sang pour l'Empereur; qu'il ne desirait ni couronne, ni trésors, mais que ses services seraient suffisamment payés par un regard de sa majesté. »

L'archi-chancelier fit, le 15 août, une communication au sénat sur la descente des Anglais, et les mesures prises par le gouvernement pour les combattre. Le sénat y répondit par une adresse à l'Empereur.

Bernadotte arriva le 15 à Anvers, non d'après le choix de Fouché, mais nommé par l'Empereur. Le maréchal y trouva, dit-on, le plus grand désordre et tout à faire. Il ne fallut rien moins que son activité pour sauver cette place. Sans vouloir déprécier les services que rendit le maréchal, il est vrai de dire qu'Anvers était déjà à l'abri de tout danger. Le 16, Clarke écrivait à l'Empereur que trente mille gardes nationaux avaient été dirigés sur l'Escaut et les côtes de Boulogne, avant que sa majesté eût autorisé à en requérir un plus grand nombre, qui était prêt à marcher. En arrivant à Anvers, Bernadotte songeait à prendre l'offensive. Il écrivit à Napoléon, le 18, qu'il allait compléter le système de défense pour lequel on avait déjà beaucoup fait; qu'il se proposait d'attaquer l'île de Walcheren si on lui envoyait les canonnières demandées; qu'enfin, si l'ennemi débarquait, Napoléon serait content de l'armée. Anvers et les environs étaient encombrés de troupes de toute espèce : Bernadotte mit de l'ordre dans ces masses, et en pressa l'organisation; l'artillerie lui procura vingt pièces de campagne attelées avec des chevaux de réquisition; le nombre en fut bientôt porté à cent trente-deux. Le roi Louis, retournant en Hollande avec sa garde, lui laissa un beau corps de troupes vers Berg-op-Zoom, sous les ordres de Dumonceau.

Bernadotte se croyait en état d'attaquer l'île de Walcheren. Pendant son court commandement, le roi Louis avait aussi voulu attaquer les Anglais dans

le Sud-Beveland; Rampon et le ministre Clarke avaient été entraînés dans cette idée; mais l'Empereur l'improuva. Il prescrivit d'éviter tout grand engagement, à moins que ce ne fût pour sauver Anvers. Ayant ordonné de recourir, dans le cas extrême, à l'inondation de Flessingue, il regardait la chute de cette place, jusqu'au milieu de l'hiver, comme impossible.

Depuis qu'ils en avaient commencé le siège, les Anglais n'avaient rien entrepris. Lord Chatam voulait, avant tout, se rendre maître de la place, le 15 août elle se rendit; quatre mille hommes mirent bas les armes et furent transportés en Angleterre. En admettant que le général Monnet l'eût suffisamment défendue, on ne peut nier qu'il eût pu obtenir du moins une capitulation honorable. Sa conduite fut soumise à un conseil d'enquête composé des généraux d'Aboville, Rampon, Thevenard et Songis. Le conseil fut d'avis que le général n'avait point exécuté, comme il aurait dû le faire, l'ordre de l'Empereur, de couper les digues s'il était pressé par l'ennemi, plutôt que de rendre la place; qu'il l'avait rendue lorsqu'elle n'avait encore essuyé qu'un bombardement d'environ trente-six heures, ayant plus de quatre mille hommes de garnison, l'ennemi n'ayant pas exécuté le passage du fossé, n'ayant point donné d'assaut, le rempart étant sans brèche, lorsque l'ennemi était encore à huit cents mètres de la place, et que les troupes françaises en occupaient les dehors; par conséquent sans qu'il y eût eu de siège;

que ce général était coupable, et qu'on ne pouvait attribuer sa conduite qu'à la lâcheté ou à la trahison; que le général avait exercé des concussions en percevant à son profit, depuis 1803 jusqu'à 1806, un droit de 10 sous hollandais ou 22 sous tournois par demi-ancre de genièvre exporté.[1]

Après la reddition de Flessingue, du 15 au 19, l'armée anglaise traversa le Sud-Beveland; les vaisseaux remontèrent l'Escaut occidental et oriental, tout se réunit autour du fort de Batz. On crut un moment que l'ennemi se disposait à franchir le canal de Berg-op-Zoom, que sa flotte allait remonter l'Escaut et forcer les estacades, tandis que l'armée de terre enleverait les forts de la rive droite, et qu'un détachement attaquerait les batteries de gauche. Le 22, d'après quelques démonstrations de l'ennemi, Bernadotte annonça, dans un ordre du jour, qu'il fallait se préparer à une attaque. Les Anglais se bornèrent à d'inutiles canonnades contre les batteries de Doel et de Frédéric, où l'on faisait des travaux. Chatam n'arriva que le 25 à Batz; le lendemain il fit, pour la forme, une reconnaissance de la ligne d'embossage, et réunit un conseil de guerre. D'après l'exposé qui y fut fait de la situation des choses, les Français avaient, entre Berg-op-Zoom, Breda, Lillo et Anvers, et sur la rive gauche

[1] Monnet fut condamné à mort par contumace par un conseil de guerre comme coupable de lâcheté et de trahison. Resté en Angleterre jusqu'en 1814, il revint alors en France, et fut réintégré dans son grade et ses honneurs, par la restauration.

au moins trente-cinq mille hommes. Les forces anglaises disponibles, après avoir laissé des garnisons, étaient réduites à vingt-trois mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie. Il fallait laisser des détachemens en observation devant Berg-op-Zoom et Breda, et pour assurer les communications. Les forces restantes étaient insuffisantes pour pousser les opérations contre Lillo, Liefkenshoeck, et en dernier lieu contre Anvers, qui, loin d'être dans l'état où on l'avait représenté, était, au contraire, dans un état complet de défense. Les vaisseaux ennemis avaient été mis en sûreté; les effets du climat se faisaient sérieusement sentir; il y avait déjà près de trois mille malades. Par ces considérations, il fut résolu de borner là les opérations, de se retirer graduellement de la position avancée qu'on occupait, de faire passer dans l'île de Walcheren une force suffisante pour garantir cette importante possession, d'embarquer les autres troupes pour attendre les ordres du gouvernement.[1]

La diminution des voiles ennemies trahit leur projet de retraite; les 28 et 29, on aperçut moins de vaisseaux. Le 30, il ne restait plus devant Batz que soixante bâtimens. Une proclamation de Bernadotte annonça que tout danger était passé.

Chatam, ayant reçu de son gouvernement l'ordre de ramener l'armée en Angleterre, commença sa retraite. Le fort de Batz fut évacué le 4 septembre;

[1] Lettre de lord Chatam, du 29 août.

les Français l'occupèrent. Bernadotte écrivit à l'Empereur, « qu'à la dernière extrémité son intention avait été de se faire sauter avec Anvers, les arsenaux, l'escadre et l'armée, afin de donner un grand exemple au monde..... » Il était difficile qu'à compter du jour où le maréchal vint prendre le commandement, cette extrémité pût se présenter. Vingt lettres qu'il écrivit à l'Empereur furent remplies de semblables protestations.

On prétend que Bernadotte était bien éloigné de montrer dans ses discours le même zèle et les mêmes sentimens; qu'il était inquiet, frondeur, hostile; qu'il entretenait des correspondances avec Paris; qu'il s'entourait de généraux disgraciés ou négligés. Clarke dit avoir des raisons de croire à d'étranges menées de la part de Bernadotte, à une ambition tout-à-fait extravagante.

Les Hollandais passèrent à gué (le 6) dans le Sud-Beveland, et bordèrent le canal de Sloe de postes et de batteries. L'armée française fut mise en cantonnement, pour se porter sur les divers points de la Hollande, de Cadzand et de la Flandre. On était non-seulement prêt à recevoir partout les Anglais, mais en état de prendre l'offensive. La division Gratien arrivait du Hanovre à Bois-le-Duc. L'amiral de Winter commandait dans le Texel et le Zuyderzée; l'amiral Werhuel avait quitté momentanément son ambassade à Paris, pour prendre le commandement de la flottille de la Meuse, stationnée près de Willemstadt. Dans ce grand mouvement improvisé con-

tre son plus cruel ennemi, le peuple français montra un dévoûment et une énergie dignes de ses plus beaux jours. Il y eut jusqu'à cent mille hommes sous les armes. Le département du Pas-de-Calais en fournit huit mille, celui du Nord presque le double, et dans la Belgique, celui de la Lys se montra leur émule.

Chatam laissa dix mille hommes à Flessingue, et mit à la voile, avec le reste de l'expédition pour l'Angleterre. En l'apprenant, l'Empereur écrivit à Clarke : « Nous sommes heureux de voir les Anglais s'entasser dans les marais de la Zélande; qu'on les tienne seulement en échec, et bientôt le mauvais air, les fièvres particulières à cette contrée, auront détruit leur armée ». C'est ce qu'on fit, et la prédiction ne tarda pas à se réaliser.

L'Empereur retira le commandement à Bernadotte : Bessières, qui était à Lille depuis le 27 août, vint à Anvers le remplacer, le 24 septembre. Dans une lettre, du 27, Clarke exprima à Bernadotte les griefs de l'Empereur : il avait entretenu une correspondance avec la capitale, il en avait réçu des bulletins, et encouragé les auteurs. Dans une proclamation, il avait réduit les forces de son armée à quinze mille hommes, tandis qu'il en avait à sa disposition près de soixante mille. Bernadotte répondit qu'il ne pouvait pas empêcher qu'on lui écrivît de Paris; que tout le monde connaissait la situation de son armée; il renouvela pourtant ses protestations de dévoûment. Le ministre lui signifia l'ordre de l'Em-

pereur de partir sans délai pour voyager, ou de retourner à la grande armée. A peine était-il parti pour l'Allemagne, que le ministre reçut (1er octobre) une lettre qui conférait à Bernadotte le commandement du corps d'armée en Catalogne. Le maréchal arriva à Vienne : il y eut entre lui et l'Empereur de vives explications. Napoléon lui proposa le gouvernement de Rome, avec un traitement de deux millions; Bernadotte accepta. Des dispositions lui furent annoncées pour porter ses dotations à la somme de 1,500,000 francs de rente[1]. Voilà comment l'Empereur se vengeait d'un homme qui ne l'aimait pas! Si ces arrangemens n'eurent pas lieu, c'est que Bernadotte lanterna, et que la perspective de la Suède se présenta.

L'expédition anglaise n'empêcha pas l'Empereur de donner la plus grande attention à ses affaires avec l'Autriche, et ne le fit pas relâcher de ses exigences. Il régla la composition du 8e corps (Junot) et du 10e (roi Jérôme) dont la position se trouvait entre la Westphalie, la Saxe et la Baltique. Junot avait trente-cinq mille Français ou confédérés, dont cinq mille cavaliers et soixante-dix pièces de canon; son commandement comprenait la Saxe; il devait reconnaître les frontières de la Bohême, et se préparer à y pénétrer.

Peu satisfait des travaux des ingénieurs géographes pendant la campagne, Napoléon en fit une cri-

[1] Montgaillard, t. VI, p. 452.

tique détaillée dans un ordre du jour, indiqua des rectifications, et leur traça des règles pour l'avenir.

Il s'occupa particulièrement de la nouvelle forteresse qu'il élevait à Spitz, vis-à-vis Vienne, sur le Danube; elle fut considérablement augmentée, et liée avec Kosterneubourg. Il étudiait, avec beaucoup de soin par lui-même, ou sur les reconnaissances des officiers, les environs de Vienne et tout l'échiquier stratégique, à vingt lieues autour de cette capitale, depuis les Krapacks jusqu'aux montagnes de la Bohême et de la Styrie.

Il ordonna des mesures pour utiliser les fortifications de Vienne ou les détruire. Des mines furent pratiquées sur trois points de l'enceinte méridionale, de manière à la renverser dans quarante-huit heures. Des réduits, qui fermaient la gorge des cinq principaux bastions, furent armés de mortiers pour maîtriser la population. Tout ce qui tenait à l'état-major de la place dut loger au palais impérial et ne rien coûter aux habitans. Des travaux furent prescrits à Raab pour retrancher les ponts, compléter l'armement de cette forteresse et en éloigner les approches de l'ennemi. Des mineurs, envoyés à Gratz, préparèrent des fourneaux pour faire sauter la citadelle en vingt-quatre heures.

Le pont de la Basse-Marsch, entre Theben et Neudorf, fut construit en pilotis; Theben fut fortifié, ainsi que la hauteur qui s'étend de l'un à l'autre de ces lieux. On régla la navigation du bas Danube, qui se fit par les marins du 44e bataillon de la

flottille et par ceux de la garde impériale. On organisa des compagnies de pilotes, ainsi que le service des bateaux au-dessus et au-dessous de Vienne. On ordonna, à Passau, la construction de trente barques qui pussent descendre rapidement de six à neuf mille hommes. Les nombreuses rivières de la Hongrie exigeaient que l'armée eût de grands moyens de passage; on y pourvut par la construction de nouveaux ponts à Presbourg et à Theben, et en attachant à chaque corps un nombre de pontons et de bateaux. Le 10 septembre était indiqué pour le terme de tous ces travaux.

L'Empereur créa une caisse des contributions de la cinquième coalition; elle se composait des revenus des pays appartenant à la France, sur la rive gauche du Rhin, à dater du 1er avril 1809, et de tous les revenus, caisses et contributions levés dans les pays conquis pendant la présente guerre. Les dépenses de l'armée d'Allemagne ne furent à la charge du trésor que jusqu'au 1er avril; à compter de cette époque, et jusqu'au 1er octobre, la caisse fut chargée d'y pourvoir.[1]

Le 15 août, la fête de l'Empereur fut célébrée à Vienne et dans toute l'armée. Il accorda des grades et des décorations; il donna des dotations aux amputés de tous grades pendant la campagne et des pensions aux veuves; il adopta les enfans de ceux qui étaient morts.

[1] Décret du 11 août.

Il conféra les titres de duc de ***Massa di Carrara***, à Regnier, grand-juge; de ***Cadore***, à Champagny, ministre des relations extérieures; de ***Gaëte***, à Gaudin, ministre des finances; d'***Otrante***, à Fouché, ministre de la police; de ***Bassano***, à Maret, ministre secrétaire d'état; de ***Feltre***, à Clarke, ministre de la guerre. Ces titres et les biens qui y étaient attachés étaient transmissibles à leur descendance directe, légitime, naturelle ou adoptive de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. [1]

L'Empereur érigea des domaines qu'il avait acquis de la Légion-d'Honneur, en principautés, savoir : de ***Wagram***, le château de Chambord; d'***Eckmühl***, le château de Brülh; d'***Essling***, le château de Thouars, pour être possédés par Berthier, prince de Neufchâtel; Davoust, duc d'Auerstaedt; Masséna, duc de Rivoli, et leurs descendans. Il fut pris des mesures pour que les domaines de ces principautés fussent augmentés de manière à ce que les titulaires et leurs descendans pussent soutenir dignement le nouveau titre qui leur était conféré. Les principautés ne leur donnaient d'autre rang et prérogatives que ceux dont jouissaient les ducs, parmi lesquels ils prendraient rang selon la date de l'érection de leurs titres. Le motif de cette faveur était l'utilité de reconnaître, par des récompenses éclatantes, les services qui avaient été spécialement rendus à l'Empereur, dans la dernière

[1] Lettres patentes, 15 août.

campagne, par Berthier, Davoust et Masséna. Il pensait, d'ailleurs, qu'il convenait de consacrer le souvenir honorable pour les peuples, de ces grandes circonstances où ses armées lui avaient donné des preuves signalées de leur bravoure et de leur dévoûment, et que tout ce qui tendait à en perpétuer la mémoire dans la postérité, était conforme à la gloire et aux intérêts de sa couronne.[1]

Voulant donner à la grande-armée une preuve toute particulière de sa satisfaction, l'Empereur créa un *ordre des trois Toisons-d'Or*. Il était composé, au maximum, de cent grands-chevaliers, de quatre cents commandeurs et de mille chevaliers. Ce nombre ne pouvait être dépassé. Il n'était fait aucune nomination en temps de paix, jusqu'à ce que ce nombre se trouvât réduit à la moitié. L'Empereur était grand-maître de l'ordre. Le prince impérial seul avait de droit la décoration en naissant. Les princes du sang ne la recevaient qu'après avoir fait une campagne de guerre, ou avoir servi deux ans, soit dans les camps, soit dans les garnisons. Pouvaient être décorés les grands dignitaires; les ministres qui avaient conservé leur portefeuille pendant dix ans; les ministres d'état après vingt ans d'exercice; les présidens du sénat qui l'avaient présidé pendant trois années; les descendans directs des maréchaux qui avaient commandé les corps de la grande-armée dans les dernières campagnes, lors-

[1] Message au sénat du 15 août.

qu'ils auraient atteint leur majorité, et qu'ils se seraient distingués dans la carrière qu'ils auraient embrassée. Aucune autre personne ne pouvait être admise dans l'ordre, si elle n'avait fait la guerre et reçu trois blessures dans des actions différentes. L'Empereur se réservait d'y admettre des militaires qui, n'ayant pas reçu trois blessures, se seraient distingués soit en défendant leur aigle, soit en arrivant des premiers sur la brèche, soit en passant les premiers sur un pont, ou qui auraient fait toute autre action d'éclat constatée. Pour être grand-chevalier, il fallait avoir commandé en chef, soit dans une bataille rangée, soit dans un siège, soit un corps d'armée dans une armée impériale dite *grande armée*. Les aigles des régimens qui avaient assisté aux grandes batailles de la grande-armée, étaient décorées de l'ordre des trois Toisons-d'Or. Chacun de ces régimens avait le droit, qui se transmettait jusqu'à la postérité la plus reculée, d'avoir un capitaine, lieutenant ou sous-lieutenant commandeur, et dans chacun de ses bataillons qui étaient à l'armée, un sous-officier ou soldat chevalier. La réunion générale des grands-chevaliers avait lieu chaque année, le 15 août, jour où toutes les promotions étaient publiées. Les commandeurs et chevaliers des régimens continuaient leur avancement dans leur régiment et ne pouvaient plus le quitter, devant mourir sous les drapeaux. La pension de commandeur de régiment était de 4,000 francs, et celle de chevalier de 1,000, à prendre sur les revenus

de l'ordre. L'Empereur se réservait de pourvoir, jusqu'au 15 août 1810, à l'organisation de l'ordre par des statuts particuliers. [1]

Il défendit qu'aucun Français, de quelque grade et condition qu'il fût, reçût ni portât aucun des ordres de la Toison-d'Or, ordres incompatibles avec celui des trois Toisons-d'Or qu'il avait créé.

En combattant, lors de la création de la Légion-d'Honneur, ceux qui voulaient en faire une récompense militaire, Napoléon avait dit que si l'on distinguait les honneurs en militaires et civils, on établirait deux ordres, tandis qu'il n'y avait qu'une nation. Ils se trouvaient établis par cette nouvelle création. Mais elle ne fut pas organisée, elle mourut en naissant.

La colonne d'Austerlitz avait consacré la reconnaissance de l'Empereur et de la France pour les victoires de la grande armée, dans la campagne de 1805. Il ordonna dans le même but, pour les triomphes de la campagne d'Iéna et de la Vistule, qu'il serait élevé sur le terre-plein du Pont-Neuf, à Paris, un obélisque en granit de Cherbourg, de cent quatre-vingts pieds d'élévation, avec cette inscription : *L'empereur Napoléon au peuple français ;* que, sur les différens côtés de cet obélisque, seraient représentés tous les faits qui avaient honoré la France pendant ces deux campagnes. [2]

[1] Décret du 15 août.
[2] Décret du 15 août.

Quelques jours après ces grands actes de rémunération nationale, Napoléon en fit un moins éclatant, mais non moins juste. Il accorda à Carnot, comme ancien ministre de la guerre, une pension de 10,000 francs[1], et lui en fit payer les arrérages depuis dix ans. Il écrivit au ministre de la guerre : « Carnot n'eût-il fait que contribuer au déblocus de Maubeuge, aura toujours des droits à ma reconnaissance et à mon intérêt. »

Regardant l'expédition anglaise comme une heureuse diversion, l'Autriche mettait le plus grand soin à embarrasser et à prolonger la négociation d'Altenbourg : « La continuation des opérations en Hollande la servirait mieux que les débarquemens sur d'autres points, d'après le mécontentement des Hollandais et les dispositions des Brabançons à faire cause commune avec l'Autriche..... Cinq ou six semaines auparavant, on aurait préféré une descente vers l'Elbe ou le Weser; maintenant il fallait pénétrer dans l'Escaut. Le territoire français était enfin entamé, la capitale menacée; la marine et le commerce devaient souffrir beaucoup. Il ne fallait pas déranger ces forces pour les porter ailleurs. » Tandis que lord Bathurst faisait, de Bude, ces confidences à Canning, et que la cour d'Autriche se livrait à ces illusions, la Belgique, les départemens du Nord se levaient en masse, l'expédition anglaise avortait, et lord Chatam retournait en Angleterre.

[1] Décret du 23 août.

A Altenbourg, on se consumait en vaines conférences, en longs protocoles qu'on envoyait aux deux empereurs, et à attendre leurs réponses. Metternich employait toutes les subtilités pour gagner du temps. Napoléon s'impatientait, l'empereur d'Autriche parut même improuver ces lenteurs; il écrivit à Napoléon, le 8 septembre, et lui envoya sa lettre par le général Bubna. Il y eut des conférences à Schœnbrunn entre cet envoyé et l'Empereur. Rassuré sur les suites de l'expédition anglaise à Walcheren, il annonça sans réserve les conditions auxquelles la paix pourrait être faite, et appuya ses propositions par des démonstrations militaires. Il chargea Masséna, le 14 septembre, de faire reconnaître tous les débouchés de la Bohême, de se procurer des renseignemens sur l'intérieur du pays et sur Prague, son intention étant d'en faire la conquête, et de lui former, avec son corps et ceux de Lefebvre et de Junot, une armée de quatre-vingt mille hommes. L'Empereur quitta Schœnbrunn pour aller faire la revue des différens corps d'armée. Il commença par celui de Marmont, qui était campé à Krems. Il se rendit à Brünn, et y reçut les autorités qui sollicitèrent quelques soulagemens pour le pays.

« Je sens, leur répondit Napoléon, tout ce que vous souffrez, j'en gémis avec vous, je n'y puis rien. Il y a à peine quatre ans que votre souverain me jura, non loin d'ici, que jamais il ne s'armerait contre moi; je croyais à une paix éternelle entre nous deux, et ce n'est pas moi qui l'ai violée. Si je

n'avais pas cru à la loyauté dont on me fit tant de protestations, je ne me serais certainement pas en allé comme je le fis. Lorsque les monarques abusent des droits dont les a investis la confiance des peuples, et qu'ils attirent sur eux autant de calamités, ceux-ci ont le droit de la leur retirer. »

Un des membres des autorités prit la parole pour justifier son empereur et finit par ces mots : « Rien ne pourra nous détacher de notre bon François. »

« Vous ne m'avez pas compris, répliqua Napoléon avec humeur, ou vous avez mal interprété ce que je viens de dire comme principe général. Qui vous parle de vous détacher de l'empereur François? je ne vous ai pas dit un mot de cela. Soyez-lui fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune; mais alors souffrez et ne vous plaignez pas, car vos plaintes sont un reproche que vous lui adressez. »

Il paraîtrait que l'empereur d'Autriche aurait desiré renouveler la comédie sentimentale de l'entrevue d'Austerlitz. Le Moniteur (27 septembre) dit : « S'il n'y a pas eu d'entrevue entre Napoléon et François, c'est que Napoléon ne l'a pas voulu. La première où l'Empereur avait donné la paix à son ennemi, n'ayant laissé dans le cœur de celui-ci aucun souvenir de gratitude, il était évident qu'une nouvelle entrevue devenait sans objet. »

L'empereur visita la citadelle de Brünn. Il se rendit au corps de Davoust, campé en grande partie sur le champ de bataille d'Austerlitz, parcourut toutes les positions, passa en revue les troupes pla-

cées dans le même ordre que les corps de Lannes et Davoust le jour de la bataille. Tous les généraux dînèrent avec lui. Il leur adressa cette question : « Voici la deuxième fois que je viens sur le champ de bataille d'Austerlitz, y viendrai-je encore une troisième ? » — On lui répondit : « Sire, d'après ce que l'on voit tous les jours, personne n'oserait parier que non. »

Après avoir donné ses ordres à Davoust, il se porta sur les bords de la Marsch, où les premiers coups pouvaient être portés. Il passa en revue les troupes de Montbrun et Colbert, à Gœding et à Angern, dont il examina la tête de pont.

De Brünn, Berthier envoya un de ses aides-de-camp au prince de Galitzin de la part de l'Empereur, pour savoir si, dans le cas de la reprise des hostilités, il pouvait compter qu'il entrerait en Moravie; s'il voulait marcher seul avec ses troupes ou se réunir avec celles du roi de Saxe; quel serait le nombre de ses troupes?

A son retour à Schœnbrunn, le 19, Napoléon réunit la garde impériale dans une grande parade. Il alla ensuite continuer l'inspection des corps de l'armée. En revenant de visiter les Saxons à Presbourg, Raab et la rivière de ce nom, il passa par Altenbourg, et donna une courte audience aux plénipotentiaires.

Les négociations n'avaient point avancé. La cour de Bude rêvait toujours la guerre. Ayant appris que l'expédition anglaise avait quitté l'Escaut, elle s'en

était plaint avec beaucoup d'amertume à lord Bathurst. Elle avait demandé que l'Angleterre, suivant ses premières promesses, fît du moins une diversion dans le nord de l'Allemagne. Elle s'était flattée de décider promptement les affaires avec l'armée qu'elle avait réorganisée depuis deux mois, et avant l'arrivée des renforts que l'état des choses en Belgique permettrait à Napoléon de recevoir. Pour presser l'Angleterre de faire cette diversion, l'empereur d'Autriche, par une lettre du 19 septembre, allégua les souffrances de la partie de ses états occupée par les Français, et la nécessité impérieuse par laquelle il était forcé à circonscrire le terme des négociations, et à faire demander, par ses plénipotentiaires, l'accélération des déterminations finales de la France; protestant qu'il rejetait toujours, de la manière la plus explicite, les demandes qui lui étaient faites, comme incompatibles avec les premiers intérêts de son empire, destructives de l'existence de l'Autriche et du bien-être de ses sujets.

Son opiniâtreté tenait principalement à l'illusion qu'on se faisait, à la cour de Bude, sur la situation de l'armée française. A Schœnbrunn, on fit tomber, sous les yeux du général Bubna, un état des troupes en marche, et de celles qui avaient rejoint l'armée depuis l'armistice. Ces dernières s'élevaient réellement à environ cinquante mille hommes, dont trente-six mille seulement pour les blessés sortis des hôpitaux. On lui déclara qu'on était prêt à rouvrir la campagne, et on lui fit comprendre que, par ses ré-

sultats, l'Autriche pourrait être mise hors d'état d'obtenir aucune condition de paix.

Frappé des dangers que sa cour s'obstinait à braver, Bubna ne s'occupa plus qu'à découvrir les conditions définitives et irrévocables de Napoléon. La véritable négociation se trouva dès-lors établie à Schœnbrunn. Du 20 au 25 septembre, elle fit plus de progrès que dans les deux mois précédens à Altenbourg. Les bases de la paix furent discutées et précisées. Bubna alla les communiquer à l'empereur d'Autriche, et revint bientôt avec le prince Lichtenstein muni de pouvoirs, à la place de Metternich. Le 27 septembre, Napoléon écrivit à Champagny de partir une heure après la réception de sa lettre, pour se rendre auprès de lui. Il entra sur-le-champ en négociation, elle marcha rapidement [1]. On n'était arrêté que par l'article de la contribution de guerre. Napoléon voulait 100 millions, les plénipotentiaires autrichiens n'en accordaient que 50. De part et d'autre on tenait ferme. Le cabinet de Vienne déclarait encore, le 8 octobre, à lord Bathurst, qu'il ne devait pas laisser son gouvernement dans l'incertitude sur les vrais sentimens de l'empereur François, et sur son ferme attachement aux principes de l'alliance.

[1] M. de Bausset, dans ses mémoires, dit que M. de Champagny ne fut rappelé d'Altenbourg que lorsque la paix fut conclue par Napoléon et pour la signer. Il y a là une erreur. Il est vrai que la négociation avait avancé à Schœnbrunn, et qu'on était d'accord sur les points les plus importans.

L'intendant général fut chargé de saisir, d'emballer et de transporter sans retard, à Paris, les archives de la Belgique et celles de l'Empire. La même mission fut donnée au vice-roi pour les archives d'Italie, de Venise, de la Carniole, de l'Esclavonie et de la Dalmatie; de les transporter à Palma-Nova, où la répartition en serait faite entre Milan et les provinces de l'Italie française. Une commission fut nommée pour parcourir les archives et dépôts de papiers autrichiens, et en enlever tout ce qui contiendrait des renseignemens curieux, des documens historiques relatifs à l'Alsace, à la Lorraine, à la Franche-Comté, à l'Espagne, ou tout autre pays confédéré ou allié de la France. La recherche et l'enlèvement de tout ce qui avait rapport au militaire, furent commis au major-général.[1]

Le 11, Napoléon donna des ordres à tous les corps d'armée.

Un évènement imprévu faillit tout rejeter dans la confusion et le chaos.

Le 13, à la parade, les troupes défilaient devant l'Empereur, qui était entre Berthier et Rapp, aide-de-camp de service. Un jeune homme s'avança, et insista pour parler à Napoléon; on l'écarta en lui disant qu'on l'écouterait après la parade. Il attendait, la main droite enfoncée dans la poche de côté de sa redingote. Son regard, son air décidé parurent

[1] Ordre impérial du 9 octobre.

suspects au général Rapp, qui le fit arrêter et conduire au château. On lui trouva un énorme couteau de cuisine fraîchement affilé, à deux tranchans. Rapp se rendit avec Duroc auprès du jeune homme; il était assis sur un lit, où il avait étalé son portefeuille et une bourse contenant quelques pièces d'or. Interrogé, il refusa de s'expliquer autrement que devant Napoléon. En rentrant dans son cabinet, il dit à Champagny qui l'attendait avec Menneval: « Le prince de Lichtenstein ne vous a-t-il pas fait connaître qu'on lui faisait souvent la proposition de m'assassiner? — Oui, sire, répondit Champagny, et il m'a exprimé l'horreur avec laquelle il rejetait ces propositions. — Eh bien! on vient d'en faire la tentative. »

L'Empereur passa dans le salon où était l'assassin, entouré de plusieurs personnes; il se nommait Frédéric Staubs; il était de Naumbourg, âgé de dix-huit ans, d'une figure agréable, fils d'un ministre luthérien. L'Empereur l'interrogea avec douceur par l'intermédiaire de Rapp; Staubs répondit avec calme et candeur. Les versions multipliées de cet interrogatoire ont infiniment varié, mais elles sont d'accord sur les faits. Il avoua qu'il était venu à Schœnbrunn, où il était depuis dix jours, pour tuer Napoléon et délivrer l'Allemagne; il déclara qu'il y était appelé par Dieu, avec qui il en avait pris l'engagement; qu'il n'avait d'autre complice que sa conscience; qu'il était heureux de mourir pour son pays; que si on le mettait en liberté, il ne renon-

cerait point à son projet. Il se défendit d'être fou, malade, illuminé. Corvisart, qui l'examina, déclara qu'il était sain de corps et d'esprit.

Staubs fut envoyé en prison. Traduit à une commission militaire, après le départ de Napoléon de Vienne, il fut condamné à mort et exécuté le 16 octobre. Son dernier cri fut *vive la liberté et l'Allemagne!*

On peut regarder comme certain que Staubs ne fut l'instrument de personne, et n'eut ni associé ni confident. Son père et sa mère devinèrent son projet et ne le combattirent pas assez fortement. Dans des lettres de ce jeune homme, conservées par son père et par lui portées ensuite à la connaissance du gouvernement, on voit qu'il avait reçu une vive impression des évènemens et des idées qui agitaient alors l'Allemagne, et des manœuvres des sociétés secrètes pour exaspérer contre Napoléon.

Après l'interrogatoire, resté seul avec Champagny, l'Empereur lui dit : « Il faut faire la paix; retournez à Vienne, appelez auprès de vous les plénipotentiaires autrichiens. Vous êtes convenus des points les plus importans. La contribution de guerre seule vous arrête, vous différez de 50 millions, partagez le différend. » Champagny amena les plénipotentiaires à accorder 85 millions : le traité fut conclu et signé le 14 octobre.

L'empereur d'Autriche céda à l'Empereur des Français, pour faire partie de la confédération du Rhin, et en être disposé en faveur des princes de la

confédération, les pays de Salzbourg et de Bergtosgaden, la partie de la haute Autriche située au-delà d'une ligne partant du Danube, auprès du village de Strass, jusqu'au point où le lac de l'Alter touche la frontière de Salzbourg.

Il céda à l'Empereur des Français, roi d'Italie, le comté de Goritz, Montefalcone, le gouvernement et la ville de Trieste, la Carniole, le cercle de Villach en Carinthie, partie de la Croatie provinciale, six districts de la Croatie militaire, Fiume et le littoral hongrois, l'Istrie autrichienne, etc.

Il céda au roi de Saxe les enclaves dépendantes de la Bohême et comprises dans le territoire de son royaume; plus, pour être réuni au duché de Varsovie, toute la Gallicie occidentale ou nouvelle Gallicie, un arrondissement autour de Cracovie et le cercle de Zamosc dans la Gallicie orientale. Wieliczka et tout le territoire des mines de sel restèrent en commun à l'empereur d'Autriche et au roi de Saxe.

Il céda à l'empereur de Russie, dans la partie la plus orientale de l'ancienne Gallicie, un territoire renfermant quatre cent mille âmes de population, dans lequel la ville de Brody ne pourrait être comprise.

Il reconnut la suppression de l'ordre teutonique et la disposition faite de ses biens dans les états de la confédération du Rhin; il renonça, pour son frère Antoine, à la grande maîtrise de cet ordre.

Il reconnut tous les changemens survenus ou qui

pourraient survenir en Espagne, en Portugal et en Italie.

Pour concourir au rétablissement de la paix maritime, il adhéra au système prohibitif adopté par la France et la Russie vis-à-vis de l'Angleterre.

Des articles secrets stipulèrent la réduction de l'armée autrichienne à la moitié des cadres existans, le renvoi de tous les officiers et soldats nés dans des pays soumis à la France et à ses alliés, enfin le paiement de 85 millions.

Napoléon ratifia le traité le 15, écrivit une lettre obligeante à l'empereur d'Autriche, et se disposa à partir. Il fit une proclamation aux habitans de Vienne, par laquelle il les remercia des soins qu'ils avaient donnés aux blessés de l'armée, leur témoigna combien il avait souffert de ne pouvoir alléger les maux qui avaient pesé sur eux, et leur dit que cette considération l'avait en partie décidé à terminer la guerre bien plus que la crainte de ses chances; que si, pendant son long séjour près de la capitale, il ne s'était pas montré davantage au milieu d'eux, c'était pour ne pas détourner de leur souverain leurs respects et leurs hommages.

Les autorités de Vienne vinrent prendre congé de Napoléon, et lui demandèrent d'épargner les remparts de la ville; il le leur refusa, et leur dit qu'il était même dans leur intérêt qu'ils fussent détruits pour que la capitale ne fût plus exposée à être brûlée; qu'ayant été exposé à l'incendier ou à courir des chances funestes, il ne voulait plus se

trouver dans cette fâcheuse alternative. Le même jour, 15, après le départ de l'Empereur, on mit le feu aux mines, l'explosion produisit seize ouvertures considérables aux remparts.

Avant de quitter Schœnbrunn, il laissa des instructions pour le vice-roi, le major-général, les commandans de l'artillerie et du génie, et l'intendant général. Il régla le mode d'évacuation des pays appartenant à l'Autriche, la destination et la marche de chaque corps d'armée. Son intention était qu'elle se retirât méthodiquement, de manière qu'elle ne fût pas exposée aux caprices de la mauvaise foi. Il confia le commandement en chef à Berthier. On ne devait commencer à exécuter ces dispositions qu'après la ratification du traité par l'empereur d'Autriche. Napoléon se proposait de l'attendre à Passau ou Munich. Des signaux furent placés sur la route pour l'en informer promptement, et afin qu'il pût revenir sur ses pas, si la ratification était refusée. Il attendit, à Passau, deux jours, pendant lesquels il visita les travaux de fortification auxquels dix mille ouvriers étaient employés. Il alla descendre à Nymphenbourg où était la cour de Bavière. Le 22, il y reçut une dépêche de Champagny, du 19; il lui annonçait que l'empereur d'Autriche avait ratifié le traité, et lui envoyait une réponse de ce prince à la lettre du 15, par laquelle il protestait qu'il ferait tous ses efforts pour que l'union des deux empires, de tout temps si utile à l'un et l'autre, fût resserrée plus étroitement que jamais. Napoléon donna, au

général bavarois de Wrède, une terre de 36,000 fr. de revenu. Il se remit en route, et, après s'être arrêté quelques momens à Augsbourg, à Ulm, à Stuttgard, à Carlsruhe, à Strasbourg, il arriva, le 27 octobre, à Fontainebleau.

Le mode d'évacuation des états de l'Autriche, occupés par les armées françaises, fut réglé par une convention militaire, conclue à Vienne, le même jour.

On ne rappellera point le concert unanime de louanges ampoulées et de flatteries orientales qui accueillirent Napoléon à son retour; car, à la honte de l'espèce humaine, on y verrait, parmi les plus enthousiastes admirateurs de ses prospérités, ceux qui, dans ses revers, l'accablèrent ensuite d'outrages et de malédictions, entre autres l'abbé de Boulogne, qui, pour payer sa promotion à l'évêché de Troyes et son titre de baron, divinisa dans un mandement le vainqueur de l'Autriche.

Cette paix, plus dure encore pour cette puissance que toutes les précédentes, lui coûta plus de trois millions et demi d'habitans. La Bavière y gagna Salzbourg, l'Inn-Viertel avec Braunau et le Hundsruck, district important aux sources de la Traun; ce qui lui assurait une frontière offensive contre l'Autriche. Les pays réunis sous le nom de provinces Illyriennes, composaient une population guerrière d'un million cinq cent mille habitans, et portaient les limites médiates ou immédiates de la France jusqu'à la Drave, jusqu'aux confins de la Grèce et de la Bosnie. Privée du littoral, l'Autriche n'avait plus de communication

avec l'Angleterre; elle était à-peu-près à la discrétion de la France.

Cependant, il y avait encore loin de cette paix humiliante à la catastrophe dont le huitième bulletin avait menacé les princes faibles, le cabinet corrompu qui l'avaient préparée. Plus tard, trahi par le sort et par l'Autriche, Napoléon se reprochait de ne l'avoir pas abattue davantage, et de l'avoir laissée encore trop forte pour la sûreté de la France. Le lendemain de la bataille de Wagram, il aurait dû, disait-il, annoncer, par une proclamation, qu'il ne traiterait que sous la condition d'une séparation préalable des trois couronnes d'Autriche, de Hongrie, de Bohême. Le grand-duc de Würtzbourg lui fit insinuer plusieurs fois de lui en donner une, et même de le mettre sur le trône de sa maison, seul moyen pour que cette puissance marchât de bonne foi. Pour gage de sa fidélité, il offrait son fils comme aide-de-camp à l'Empereur, et toutes sortes de garanties.

Mais à Austerlitz, il avait laissé la liberté à Alexandre, qu'il pouvait faire son prisonnier. Après Iéna, il avait laissé le trône à la maison de Prusse. Ce n'était pas seulement par magnanimité. Il avait de plus hautes pensées. Il voulait préparer la fusion des grands intérêts européens, comme il avait opéré celle des partis en France. Il ambitionnait d'arbitrer un jour la grande cause des peuples et des rois. Il lui fallait donc se créer des titres auprès de ceux-ci, et se rendre populaire au milieu d'eux. Il est vrai

que ce ne pouvait être sans se perdre auprès des peuples, il le sentait bien; mais il était tout-puissant et peu timide; il s'inquiétait peu de leurs murmures passagers, bien sûr que le résultat les lui ramenerait infailliblement [1]. Il eût été plus sûr de commencer par les peuples et de finir par les rois.

L'empereur François n'ayant ratifié le traité de Vienne que dans la crainte de plus grands malheurs pour sa maison, et contre l'avis de Stadion et de Metternich, on devait peu compter sur une longue durée de la paix. Les menées secrètes de la cour de Berlin, et la conduite de l'Autriche elle-même depuis le traité de Presbourg, prouvaient assez que Napoléon n'avait point de plus cruels ennemis que ces rois auxquels il laissait leurs couronnes, après les avoir dépouillés d'une partie de leurs états et abreuvés d'humiliations. Faire des révolutions de trônes et de dynasties, c'était bâtir sur le sable, et augmenter les embarras de la France par des bouleversemens précaires et sans utilité. Qu'importait aux peuples réunis sous le sceptre de l'Autriche, une séparation dont la première condition, comme la plus sûre garantie, n'aurait pas été leur affranchissement? L'amélioration de leur sort ne pouvait venir de l'arbitrage de Napoléon entre eux et les rois. Tout lui eût été possible si, gouvernant la France

[1] Las Cases, t. III, p. 139; Oméara, t. II, p. 199; Bausset, t. I, p. 369, rapporte avoir entendu Napoléon à Schœnbrunn dire à Berthier : « Pour en finir, j'appellerai le grand-duc de Wurtzbourg, et je placerai sur sa tête la couronne impériale d'Autriche. »

par la liberté, il l'eût donnée aux peuples dont la victoire le rendait l'arbitre. Il le sentit, mais trop tard.

Quels qu'eussent été les desseins de Napoléon, lorsqu'à Vienne, le 16 mai, il flétrissait la maison de Lorraine, et lui annonçait que son destin était accompli, ils avaient dû être singulièrement modifiés après la bataille de Wagram par une foule d'évènemens et de considérations. Malgré ses défaites, l'Autriche n'était pas, comme la Prusse après Iéna, sans armée. La grande expédition anglaise, dirigée avec plus d'habileté, aurait pu opérer une diversion de la plus haute importance pour les ennemis de la France. Alors la Prusse aurait infailliblement repris les armes, et la Russie peut-être rompu son alliance; l'insurrection des peuples allemands aurait été plus hardie; celle du Tyrol était à son plus haut période. Cette situation se compliquait encore par celle des affaires en Espagne : Napoléon avait reçu à Schœnbrunn la nouvelle des divisions existantes entre Ney et Soult, et de la bataille de Talavera, et en avait été vivement contrarié; il avait appris le complot de d'Argentou, le projet prêté à Soult de mettre la couronne de Portugal sur sa tête; de Paris, des bruits inquiétans lui étaient parvenus sur l'influence de Fouché, l'usage qu'il en faisait, et les rapports du ministre de la police avec Bernadotte; enfin, sans un soupçon de Rapp, Staubs aurait pu commettre son attentat. Voilà les graves objets dont Napoléon eut à s'occuper depuis l'armistice de Znaïm, tandis qu'on le supposait à Schœnbrunn, enivré

de ses victoires, et reposant sur ses lauriers. Tel fut le concours de causes qui le déterminèrent à signer la paix : il n'y eut point, ainsi qu'on l'a avancé fort légèrement, de convention pour une alliance par mariage. On s'en convaincra lorsqu'il sera question de celui de Napoléon avec une archiduchesse.

Augmenter le grand-duché de Varsovie de la Gallicie orientale, de deux millions d'habitans, c'était un agrandissement qui pouvait d'autant moins plaire à l'empereur Alexandre, qu'il était contraire aux engagemens contractés à Tilsit. Pour le rassurer sur les inquiétudes que lui avait inspirées la création du grand-duché, on lui céda alors l'arrondissement de Bialystok. Maintenant, pour le calmer sur cette augmentation, on lui céda les cercles de Jarnopol et de Zbaras, et on lui renouvela l'assurance que la Pologne ne serait point rétablie. Ces ménagemens n'empêchèrent pas Alexandre d'exprimer son mécontentement à l'ambassadeur Caulaincourt. On devait craindre que son alliance, déjà si peu solide, n'en fût vivement ébranlée; il demanda qu'il fût signé une convention par laquelle Napoléon s'engagerait à ne jamais reconnaître le rétablissement du royaume de Pologne. Tout en protestant que ce rétablissement n'entrait pas dans son système, il refusa de signer un acte qui serait contraire à sa dignité. Dans l'exposé de la situation de l'Empire présenté au Corps-Législatif, le 12 décembre, le ministre de l'intérieur dit à ce sujet : « Il eût

été facile à l'Empereur de réunir au duché de Varsovie la Gallicie tout entière; mais il n'a rien voulu faire qui pût donner de l'inquiétude à son allié l'empereur de Russie. La Gallicie de l'ancien partage, presque tout entière, est restée au pouvoir de l'Autriche; sa majesté n'a jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne. Ce que l'Empereur a fait pour la nouvelle Gallicie, lui a été commandé moins par la politique que par l'honneur : il ne pouvait abandonner à la vengeance d'un prince implacable, les peuples qui s'étaient montrés avec tant d'ardeur pour la cause de la France. »

Cette déclaration rassura faiblement la Russie, et porta le désespoir dans l'âme des Polonais. On assure que Napoléon fit donner des explications satisfaisantes à ceux qui étaient à Paris, et mander aux autorités du duché de Varsovie qu'elle n'était qu'une galanterie faite à Alexandre.

Par suite des victoires de Napoléon, les Anglo-Siciliens, qui s'étaient emparé d'Ischia et de Procida, à quelques milles de Naples, abandonnèrent ces deux îles. Murat conçut le projet de conquérir la Sicile, et d'en chasser les Anglais; cette expédition avait l'avantage de diminuer leurs forces en Espagne, en les obligeant d'en tenir en Sicile, et de les empêcher d'attaquer Corfou ou d'en contrarier le ravitaillement. L'Empereur voulait bien concourir à l'entreprise, soit directement, avec les troupes françaises qui étaient dans le royaume de Naples, soit par des démonstrations qu'une flotte partie de

Toulon ferait vers Palerme; mais il tenait à ce qu'on ne s'aventurât pas sans de grandes chances de succès. Le général Grenier, chef d'état-major, avait ses instructions : Murat réunit en Calabre environ vingt mille hommes, et tous les moyens de transport pour passer le détroit. L'aile gauche de son armée, composée de Napolitains et commandée par Cavaignac, effectua son débarquement, sans obstacle; mais Grenier, qui n'approuvait pas l'expédition, ne voulut pas risquer les troupes françaises, en présence des forces maritimes anglaises prêtes à disputer le passage. Murat donna donc à Cavaignac l'ordre de la retraite; l'expédition rentra dans les ports non sans dangers et sans pertes.

CHAPITRE LX.

L'insurrection continue dans le Tyrol. — Elle est vaincue. — Hofer exécuté. — Les Anglais évacuent Flessingue. — Provinces Illyriennes, leur organisation. — Napoléon expose sa situation politique. — Révolution en Suède; Gustave-Adolphe détrôné. — La cour à Fontainebleau; conjectures. — Napoléon, à Paris, annonce à Joséphine le divorce. — Affluence de rois et de reines. — Fête. — Divorce consommé. — Gouvernement général de la Toscane à la princesse Élisa. — Nationalité de l'Italie. — Grand-duché de Berg au fils aîné du roi de Hollande. — Intrigues à Paris pendant l'absence de l'Empereur; Fouché, Malet. — Montalivet ministre de l'intérieur à la place de Crétet.

Pendant la durée des négociations de la paix, l'insurrection du Tyrol, soutenue par l'Autriche, s'était montrée de plus en plus menaçante. A la fin de septembre, on avait conçu le projet de faire marcher les masses d'insurgés en Carinthie pour soulever cette province, et se réunir aux troupes de l'archiduc Jean. Au commencement d'octobre, les Tyroliens étaient descendus dans la vallée de la Drave, avaient chassé Rusca de Villach et essayé d'enlever le fort de Sachsenbourg. Ils avaient attaqué le général Peyri sur le

Lavis, et s'étaient avancés sur Roveredo. Les Tyroliens ne voulurent pas plus reconnaître le traité de Vienne que l'armistice de Znaïm.

La paix donnait à Napoléon les moyens de diriger, contre le Tyrol, des forces suffisantes pour le soumettre; il en chargea spécialement le vice-roi. Rusca réunit six mille hommes de la division italienne à Villach; les deux divisions du maréchal Macdonald s'y rendirent de Gratz. Trois divisions bavaroises, commandées par Drouet, se portèrent dans la vallée de l'Inn; le général Vial marcha par Roveredo. La mission du vice-roi était de soumettre et désarmer le pays, de signaler les principaux auteurs de l'insurrection, d'entendre les réclamations des habitans, et de prendre des mesures pour les contenter; d'envoyer des commissaires pour recevoir leurs doléances, mais leurs doléances désarmées. [1]

Le vice-roi fit précéder ses colonnes par des commissaires et des proclamations pacifiques. Le 29 octobre, Hofer, posté sur le Mont-Issel, en face d'Innsbrück, demanda à négocier. Drouet le somma d'évacuer la position, et sur son refus l'attaqua, l'en chassa, et occupa les hautes vallées de l'Inn. Wrède arrivant, le 10 novembre, sur le Brenner, fit sa jonction avec les corps français qui s'étaient avancés par Spital; mais ils avaient été obligés de combattre et de forcer les passages. Les insurgés ne prolongeaient pas moins leur résistance, ils s'étaient ré-

[1] Instructions du 14 octobre.

fugiés dans les montagnes et s'y renfermaient. Hofer demanda pourtant à se soumettre, et fit des proclamations où il disait : « La générosité de Napoléon nous assure le pardon et l'oubli du passé : rendons-nous-en dignes par notre amour fraternel et notre soumission. »

Le 12 novembre, fut publié un arrêté par lequel on promettait protection aux Tyroliens qui se soumettraient, et la peine de mort était infligée à ceux qui persisteraient dans l'insurrection ou qui refuseraient de remettre leurs armes. Les hautes vallées de l'Inn, de l'Adige, de Ziller recommencèrent leurs attaques; Hofer fut accusé de les avoir excitées en secret. Pendant que les colonnes parcouraient le pays pour recevoir les armes, elles furent assaillies de toutes parts et éprouvèrent des pertes assez fortes. Deux bataillons des 13e et 53e cernés, le 22 novembre, à Saint-Léonard, dans le haut de la vallée de Passeyr, furent obligés, par la faim, de se rendre, après trois jours de résistance. Le capucin Haspinger les sauva de la fureur des paysans. Enorgueilli de ce succès, Hofer ne garda plus de mesure; il dit dans une proclamation : « Voici un nouvel exemple de l'assistance divine. Nous sommes en Passeyr, nous pouvons écraser l'ennemi qui est en déroute... Dieu et la Sainte-Vierge nous ont choisis pour le peuple chéri..... Des troupes de la Carinthie arrivent à notre secours... » Il requit tous les habitans de prendre les armes, nul n'étant exempt de marcher.

Les trois divisions venues de Villach, et comman-

dées par Baraguay-d'Hilliers, occupaient la vallée de Meran, et s'échelonnaient sur Lienz. Leur ligne fut coupée, le 1er décembre, à Sillian, devant Pruneken, à Brixen, où plusieurs milliers de paysans combattirent avec fureur, enlevèrent les postes de troupes, et sommèrent les généraux de mettre bas les armes. Baraguay-d'Hilliers étendit ses troupes sur cette ligne et délivra ces villes. Il fit avancer la division Broussier dans le centre du Tyrol; il fallut appeler de Carinthie la division Durutte. Vers la mi-décembre, l'insurrection fut enfin vaincue par le déploiement de ces forces et par les neiges qui forcèrent les insurgés à descendre dans leurs villages. Les chefs furent abandonnés ou livrés; plusieurs, notamment ceux qui avaient, au commencement de l'insurrection, provoqué le massacre des prisonniers français et bavarois, furent jugés et fusillés. Hofer lui-même, errant dans les rochers, fut trahi, découvert, arrêté, conduit à Mantoue, et condamné à mort. Les Tyroliens le révérèrent comme un saint martyr.

L'état-major de l'armée d'Allemagne fut dissous et Berthier nommé major-général de celle d'Espagne, chargé de la correspondance de cette armée et de transmettre les ordres de l'Empereur.

Le ministère qui avait conçu l'expédition anglaise de l'Escaut, ne put résister à l'indignation qu'excita son funeste résultat. Le 22 septembre, il se retira. Le marquis de Wellesley, frère de Wellington, succéda à Canning, au département des affaires étran-

gères; Castelreagh fut remplacé par lord Liverpool à la guerre, lord Chatam à l'artillerie par lord Mulgrave; York passa à l'amirauté; Perceval eut le poste de lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier.

Le cabinet anglais s'était flatté de conserver du moins Flessingue; mais les ravages que les maladies faisaient parmi les troupes, le cri de l'opinion publique et le changement d'administration, ne permettaient pas de douter que cette place ne fût bientôt abandonnée. Napoléon, prévoyant qu'avant de l'évacuer, l'ennemi voudrait en détruire les établissemens, ordonna, le 3 novembre, d'attaquer l'île de Walcheren. Depuis le 22 octobre, l'artillerie de siège était rassemblée. Il s'agissait de franchir le Sloe, de débarquer entre le cap d'Armuyden et Veer. Des batteries et des canonnières protégeaient l'opération, qui devait être exécutée par des chaloupes portant les troupes. Depuis long-temps un pont de bateaux liait le sud Beveland à la terre ferme.

Bessières, après avoir assemblé un conseil, qui vit des difficultés dans l'entreprise, déclara qu'il ne pourrait s'exécuter qu'à la fin de novembre. Il fut impossible de vaincre sa résistance. Décidés à évacuer Flessingue, les Anglais commencèrent les démolitions au moment où Bessières se mettait en mouvement. Le 25, au bruit des explosions, les Français occupèrent Terveere et Middelbourg; le 26, ils entrèrent dans Flessingue au milieu des ruines.

Le cercle de Villach, la Carniole, la province d'Istrie, ci-devant autrichienne, les provinces de

Fiume et de Trieste, les pays connus sous le nom du Littoral, la partie de la Croatie et tout ce qui avait été cédé sur la droite de la Save; la Dalmatie et ses îles portèrent le nom de provinces Illyriennes, elles couvraient le royaume d'Italie, lui donnaient une communication directe avec la Dalmatie, et procuraient un point immédiat de contact avec l'empire ottoman. Elles furent érigées en un gouvernement général, composé d'un gouverneur général, d'un intendant général des finances, d'un commissaire général de justice, d'un commandant de la marine, d'un trésorier général, placé dans les attributions du ministre de la guerre pour tout ce qui concernait la guerre, la marine et la police; et dans celles du ministre des finances, pour tout ce qui concernait les finances, le trésor, la justice, l'administration intérieure, les cultes et toute autre partie de l'administration publique. Il ne fut rien changé à l'administration intérieure, ni à la constitution de ces provinces. Elles avaient leur budget particulier de recettes et dépenses. Le gouverneur général avait de grands pouvoirs [1]. Les fonctions en furent confiées au maréchal Marmont qui était allé prendre possession du pays.

L'Empereur n'avait pas, dit-on, l'intention de garder l'Illyrie; il n'entra jamais dans ses idées de détruire l'Autriche; elle était au contraire indispensable à ses plans. Dans ses mains, l'Illyrie était une avant-garde au cœur de cette puissance, propre à la

[1] Décrets des 14 octobre et 25 décembre.

contenir; une sentinelle aux portes de Vienne pour forcer de marcher droit; il ne l'avait prise qu'en gage; il comptait la rendre plus tard contre la Gallicie lors du rétablissement de la Pologne. Cet arrangement, comme beaucoup d'autres, était subordonné aux circonstances auxquelles il obéissait plus qu'il ne les maîtrisait.[1]

Dans son ensemble, cette campagne donne lieu à des remarques importantes. Elle se termina glorieusement pour l'Empereur, pour l'armée; elle augmenta encore en apparence la puissance de l'Empire. On n'examinera point les observations stratégiques qui ont été faites sur les opérations militaires. Un fait reste constant, c'est que, dans les batailles meurtrières, livrées sur les bords du Danube, la victoire fut vivement disputée, long-temps indécise et chèrement payée. Après ses défaites, l'Autriche avait encore de grandes ressources. La Prusse s'était déjà secrètement reformé une armée. La Russie avait toutes ses forces intactes. Ces deux puissances inclinaient évidemment pour l'Autriche. Le système insurrectionnel avait reçu un grand développement. On avait juré hautement guerre à mort à Napoléon. Le cri de l'Angleterre avait trouvé de l'écho sur le continent. Ces symptômes n'étaient pas méprisables. Ce concours de circonstances devait inspirer de sérieuses réflexions.

Sans contester l'esprit guerrier de Napoléon, on

[1] Las Cases, t. v, p. 49.

a pu soutenir qu'il avait été provoqué à la guerre. Dans la campagne de 1809, l'empereur d'Autriche avait été évidemment l'agresseur. Sa défaite promettait du moins quelques années de paix, si le vainqueur savait s'arrêter. Il ne lui restait plus sur le continent que la guerre d'Espagne, celle-là il l'avait suscitée. On pouvait croire qu'avec toutes ses forces, il en viendrait à bout et la terminerait, malgré l'intervention de l'Angleterre. Il vient un moment où, sur les plus beaux trophées, un temps de repos est nécessaire, où il faut se défier de la fortune. Ce moment n'était-il pas arrivé? qu'un jour elle soit infidèle, Napoléon, s'il a été provoqué, sera plaint; s'il a été provocateur, ne pourra-t-on pas lui reprocher ses revers? Il faut attendre 1812.

Dans l'exposé de la situation de l'Empire, on résuma ainsi la situation politique et le système de l'Empereur :

Le duché de Varsovie s'est agrandi d'une portion de la Gallicie.

Les rois de Bavière, de Westphalie, de Wurtemberg et les autres princes de la confédération obtiendront tous un accroissement de territoire. Il eut sans doute été facile à la France d'étendre ses limites au-delà du Rhin; mais ce fleuve est la borne invariable des états immédiats de son Empire.

Les villes anséatiques conserveront leur indépendance. Elles seront comme un moyen de représailles de guerre, à l'égard de l'Angleterre. La paix avec la Suède sera incessamment conclue.

Rien ne sera changé dans les relations politiques de la confédération du Rhin et de la confédération helvétique.

L'Empereur a voulu assurer d'une manière éclatante les avantages de la confédération helvétique, en ajoutant à ses titres celui de *Médiateur de la Suisse*. C'est assez dire aux Suisses que le bonheur sera perdu pour eux le jour où ils toucheront à ce palladium de leur indépendance. Le pont de Bâle a donné des occasions fréquentes aux troupes françaises de violer le territoire helvétique; il leur était nécessaire pour le passage du Rhin. Sa majesté vient d'ordonner qu'il fût construit un pont permanent à Huningue.

Pour la première fois, depuis les Romains, l'Italie tout entière sera soumise au même système. La réunion de Rome était nécessaire à ce grand résultat.

La Hollande n'est réellement qu'une portion de la France. Ce pays peut se définir en disant qu'il est l'alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, c'est-à-dire des grandes artères de l'Empire. La nullité de ses douanes, les dispositions de ses agens, et l'esprit de ses habitans, qui tend sans cesse à un commerce frauduleux avec l'Angleterre, tout a fait un devoir de lui interdire le commerce du Rhin et du Weser. Froissée ainsi entre la France et l'Angleterre, la Hollande est privée et des avantages contraires à notre système général auxquels elle doit renoncer, et de ceux dont elle pourrait jouir; il est temps que tout cela rentre dans l'ordre naturel.

Les Espagnes et le Portugal sont le théâtre d'une révolution furibonde : les nombreux agens de l'Angleterre attisent et entretiennent l'incendie qu'ils ont allumé. La force, la puissance et la modération calme de l'Empereur, leur rendront des jours de paix. Si l'Espagne perd ses colonies, elle l'aura voulu. L'Empereur ne s'opposera jamais à l'indépendance des nations continentales de l'Amérique : cette indépendance est dans l'ordre nécessaire des évènemens; elle est dans la justice, elle est dans l'intérêt bien entendu de toutes les puissances. C'est la France qui a établi l'indépendance des États-Unis de l'Amérique septentrionale; c'est elle qui a contribué à les accroître de plusieurs provinces : elle sera toujours prête à défendre son ouvrage. Sa puissance ne dépend point du monopole; elle n'a point d'intérêt contraire à la justice : rien de ce qui peut contribuer au bonheur de l'Amérique ne s'oppose à la prospérité de la France, qui sera toujours assez riche lorsqu'elle se verra traitée avec égalité chez toutes les nations et dans tous les marchés. Soit que les peuples du Mexique et du Pérou veuillent être unis à la métropole, soit qu'ils veuillent s'élever à la hauteur d'une noble indépendance, la France ne s'y opposera pas, pourvu que ces peuples ne forment aucun lien avec l'Angleterre. Pour sa prospérité et son commerce, la France n'a besoin ni de vexer ses voisins, ni de leur imposer des lois tyranniques.

Nous avons perdu la colonie de la Martinique et celle de Cayenne; l'une et l'autre ont été mal défen-

dues. Ce n'est pas que leur perte soit de quelque poids dans la balance des affaires générales; car elles nous seront restituées à la paix, plus florissantes qu'au moment où elles nous ont été ravies.

Suivant le rapporteur de la loi de finances, la France avait entretenu, pendant cette année, neuf cent mille hommes d'infanterie, cent mille hommes de cavalerie, cinquante mille chevaux d'artillerie et d'équipages.

Dans l'exposé de la situation de l'Empire, on annonçait la conclusion prochaine de la paix avec la Suède; des évènemens importans s'y étaient passés. Après avoir guerroyé, pendant 1808, en Finlande, les Russes en avaient enfin chassé les Suédois. Ils profitèrent de l'hiver de 1809 pour se porter en force sur le golfe de Bothnie, le passèrent sur la glace et menacèrent Stockholm. La consternation s'y répandit, une révolution y éclata, et mit enfin un terme aux folies du roi, Gustave-Adolphe IV, et à la guerre insensée dans laquelle il consommait sans but la population et les finances de son pays. Le 13 mars, les chefs de l'armée s'emparèrent de la personne de ce prince dans son palais : il fut transféré à Drottninghom. Les rênes du gouvernement furent confiées au duc de Sudermanie. Une proclamation annonça le changement de gouvernement; le peuple le confirma par ses acclamations. Gustave-Adolphe abdiqua. La diète fut convoquée : elle abjura toute fidélité et obéissance au ci-devant roi, le déclara, ainsi que ses héritiers nés et à naître, à ja-

mais déchus de la couronne et du gouvernement, lui assura un traitement, le bannit, fit une nouvelle constitution, proclama le duc de Sudermanie roi sous le nom de Charles XIII, et attendu qu'il n'avait point d'enfans et son âge avancé, lui donna pour successeur le prince Christiern-Auguste de Holstein-Sondersbourg-Augustembourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce grand acte de souveraineté nationale, c'est qu'il ne fut pas versé une goutte de sang, et que la tranquillité publique ne fut pas un instant troublée. Le roi fut redevable de la vie et de la liberté au mécontentement unanime de la nation, et à l'abandon absolu auquel il se trouva livré de la part de son pays et des rois ses parens, ses amis, ses alliés. C'était pourtant un rude coup porté à la légitimité. Charles XIII s'empressa d'acheter la paix avec les Russes au prix de la Finlande (17 septembre).

Dans l'exposé de la situation de la France avec les états de l'Europe, nulle mention de la Turquie. Elle avait échappé à l'influence française, pour retomber sous celle de l'Angleterre, et rompu avec la Russie; la guerre avait recommencé. Pendant la campagne de 1809, les Russes s'emparèrent des places d'Ismaïl et de Braïlow, prirent leurs quartiers d'hiver sur la gauche du Danube, et ne laissèrent que des avant-gardes à la rive droite.

La France perdait toutes ses colonies. A Saint-Domingue, après l'assassinat de Dessalines, empereur d'Haïti, la république avait été établie. Elle

s'était divisée en deux états, Péthion continuait la république avec les mulâtres, et Christophe avec les noirs la monarchie. Les deux couleurs se faisaient une guerre cruelle.

Victor Hugues rendit Cayenne et la Guyane à une expédition anglo-espagnole (janvier). L'amiral Villaret-Joyeuse remit aux Anglais par capitulation l'île de la Martinique (février). Santo-Domingo eut le même sort (juillet).

Il restait encore la Guadeloupe, l'île de la Réunion et l'île de France. La seconde reçut le nom d'*île Bonaparte ;* à l'île de France, les deux ports furent nommés ***port Napoléon*** et ***Port impérial.*** [1]

La marine suivait le sort des colonies. Outre le grand désastre de l'escadre de Rochefort, le 11 avril, le contre-amiral anglais, Martin, obligea (25 octobre) le contre-amiral Baudin, commandant trois vaisseaux et deux frégates, à s'échouer sur les côtes du département de l'Hérault, et à brûler deux vaisseaux.

Pour compenser ces pertes, on citait deux petits succès peu importans.

Le capitaine Dubourdieu, ayant sous ses ordres les frégates ***la Pénélope*** et ***la Pauline,*** sortit de Toulon, le 27 février au soir, pour attaquer la frégate anglaise ***la Proserpine***, qui explorait les mouvemens de la rade, et s'en empara après un combat de nuit.

1 Décret du 2 février.

La frégate *la Sémillante*, capitaine Motard, rentra après une navigation de six ans. Elle avait parcouru un espace de trente-deux mille lieues dans les mers de l'Inde, soutenu avec succès cinq combats contre des forces supérieures, et fait éprouver au commerce anglais tant par la destruction de magasins dans l'Inde, que par les prises, une perte d'environ 28 millions de francs.

En revenant de sa campagne en Autriche, Napoléon était resté à Fontainebleau. On s'étonnait de ce qu'il ne fût pas revenu à Paris ou à Saint-Cloud, comme au retour des campagnes précédentes, pour se montrer et recevoir en personne les félicitations accoutumées. On en tira diverses conjectures. Les journaux anglais dirent que sa santé était altérée, qu'il était affecté d'un dérangement intellectuel, et autres absurdités semblables. L'Empereur fit insérer un extrait du *Times* dans le Moniteur (29 novembre) avec cette note : « Voici un étrange article que nous offrons au lecteur pour lui faire voir comment on se moque de la nation anglaise, et dans quelle situation critique doit se trouver un pays, où l'on a tant d'intérêt à fabriquer de pareilles balivernes. »

Napoléon était bien portant d'esprit et de corps. On verra le but de sa retraite à Fontainebleau, un grand évènement s'y préparait. Du reste, il ne s'y cachait pas; la cour y était nombreuse, il y avait conseils, réceptions du corps diplomatique, audiences, cercles, spectacles, concerts, grandes chasses. Le journal officiel rapportait avec affectation ces

parties de chasse où Napoléon courait le cerf pendant cinq à six heures, et faisait vingt lieues à cheval.

Il vint à Paris, le 14 novembre, et alla de suite avec le roi de Westphalie rendre visite au roi de Saxe, qui y était arrivé la veille.

Le 16, il reçut les félicitations des grands corps de l'État, des autorités et de députations de Rome, de la Toscane et de Dalmatie. Il répondit au sénat français.

« Je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer. Celles de mes journées que je passe loin de la France sont des journées perdues pour mon bonheur. Il n'est pour mon cœur aucune satisfaction loin de ma grande famille. Je le sens profondément, et je veux le dire : mon peuple a eu et aura des princes plus heureux, plus habiles, plus puissans : mais jamais il n'a eu et n'aura jamais de souverain qui porte plus haut dans son cœur l'amour de la France. » En cela, il disait vrai.

En 1807, à Fontainebleau, pressentant la pensée de Napoléon, Fouché avait de son propre mouvement entretenu l'impératrice Joséphine de divorce. Maintenant, dans la même résidence, l'Empereur jugea que le moment était venu de rompre un mariage stérile, et de prendre les moyens de donner un héritier direct au trône. Tous ceux que l'Empereur avait élevés, enrichis, voulaient de la sécurité et croyaient trouver dans un nouveau mariage l'affermissement de sa dynastie. Le séjour de la cour à Fontainebleau, du 25 octobre au 14 novembre, eut

pour objet le divorce. Napoléon s'y préparait. Les fêtes, les plaisirs, la part qu'il y prenait, l'attitude de sa famille, les intrigues de ses sœurs, tout était combiné pour produire entre lui et Joséphine un refroidissement qui facilitât leur séparation. La communication particulière de leurs appartemens avait été interrompue. Aux parties de chasse, dans les soirées, toutes les faveurs étaient pour la princesse Pauline; Joséphine, délaissée, épanchait ses chagrins et ses vives douleurs dans le sein de sa fille Hortense.

La cour revint cependant à Paris sans qu'aucune communication eût été faite à l'Impératrice [1]. Mais on remarquait une grande altération dans ses traits, dans Napoléon une contrainte silencieuse et de l'embarras dans leur maintien. Le 30, après un dîner court et triste, l'Empereur passa dans son salon, Joséphine l'y suivit lentement. C'est là qu'eut lieu l'explication. L'Impératrice en fut accablée et fit entendre des cris. Napoléon appela le préfet du palais de Bausset; ils la portèrent tous les deux dans sa chambre à coucher, et la remirent entre les mains de ses femmes. Retiré dans un petit salon qui précédait cette chambre, l'Empereur, livré à une agitation et à une inquiétude extrêmes, dit avec une vive émotion et les larmes aux yeux: «L'intérêt de la France et de ma dynastie a fait violence à mon

[1] On lit dans les Mémoires de Lavalette qu'elle y avait été préparée par Fouché. C'est une erreur. C'est en 1807 que Fouché fit spontanément cette démarche.

cœur... Le divorce est devenu pour moi un devoir rigoureux... Je suis d'autant plus affligé de la scène que vient de faire Joséphine, que, depuis trois jours, elle a dû savoir par Hortense..... la malheureuse obligation qui me condamne à me séparer d'elle..... Je la plains de toute mon âme, je lui croyais plus de caractère..... Je n'étais pas préparé aux éclats de sa douleur.... »

Il envoya chercher Corvisart, la reine Hortense, Cambacérès, Fouché. Avant de retourner dans son appartement, il alla s'assurer lui-même de l'état de Joséphine, qu'il trouva plus calme et plus résignée.[1]

Napoléon, prenant un ton grave et solennel, pour éviter de s'attendrir, communiqua ensuite son projet à Hortense. La reine, affectant du caractère, répondit que Joséphine, Eugène et elle obéiraient à tout ce que l'Empereur ordonnerait, mais qu'ils se retireraient avec leur mère.

« Non, cela ne se peut pas, répliqua Napoléon. Pensez donc! que dirait-on? que je suis mécontent d'elle, que je la renvoie!... »

Hortense persista, ajoutant qu'ils n'oublieraient jamais tout ce qu'ils devaient à l'Empereur.

Napoléon, s'attendrissant, ajouta : « M'abandonner! vous, mes enfans! vous à qui j'ai servi de père! Hortense, non vous ne le ferez pas. Le sort de vos enfans exige que vous restiez. »

Hortense, émue et en pleurs, le promit.

[1] Mémoires de Bausset, t. 1, p. 369.

« Des deux côtés, reprit-il, le sacrifice est grand ; mais il faut le faire avec dignité. »

Hortense ne s'occupa plus qu'à relever le courage de sa mère, désormais, autant que possible, résignée à son sort.

L'Empereur envoya au prince Eugène l'ordre de se rendre à Paris. Il quitta Milan bercé d'espérances flatteuses. Hortense alla à sa rencontre ; elle était triste et pâle. « Est-ce, lui demanda-t-il, une bonne ou une mauvaise nouvelle que tu m'apportes? — Mauvaise. — Je le vois, c'est le divorce. » Hortense l'informa de l'état des choses. « Eh bien! reprit-il, je quitte tout, je ne veux plus rien être.... Je n'ai de regrets que pour ma femme; elle m'aime; mais elle est née princesse, elle est accoutumée aux grandeurs.... »

Napoléon eut un entretien avec le frère et la sœur. Le combat recommença. Mais Hortense avait promis. Eugène céda à la bonté de l'Empereur. Ils convinrent que tout se ferait d'un commun accord. Déjà l'Impératrice et la reine de Hollande avaient donné une grande preuve de résignation, en se rendant au *Te Deum* à Notre-Dame. « C'est à la paix générale, disait Joséphine, c'est au bonheur de la France que je me dévoue..... La nation est capable d'apprécier toute la grandeur de mon sacrifice. » La famille de l'Empereur eut, à l'arrivée d'Eugène, un instant d'alarme qui fut bientôt dissipé.

Après les rois de Saxe et de Westphalie, arrivèrent successivement le roi et la reine de Naples, le

roi de Hollande, le roi de Wurtemberg, le vice-roi d'Italie, le roi et la reine de Bavière, le prince Primat. A l'occasion de cette affluence de têtes couronnées, le grand-maître des cérémonies, Ségur, s'excusant sur un retard dans son service, dit à Napoléon qu'il avait eu le malheur de donner dans un *embarras de rois*.

Des fêtes furent célébrées pour la paix, l'anniversaire du couronnement de l'Empereur et son retour : la ville de Paris en donna une magnifique à l'hôtel-de-ville. On y rétablit l'usage, aboli depuis la révolution, de distribuer au peuple, sur les places publiques, des comestibles et du vin; malgré la voie de loterie adoptée pour la distribution, cet usage n'en était pas moins dégradant. Au discours du préfet Frochot, l'Empereur répondit : « Je me fais une fête de venir dîner dans la maison de ma bonne ville, et de lui donner par là un témoignage éclatant de mon amour. Ses habitans doivent m'aimer, et je crois à la sincérité de tout ce qu'ils me disent, parce que leur bien, leur intérêt et leur félicité, sont dans mon cœur. Présent ou éloigné, je pense souvent à ma bonne ville, pour lui donner tout ce qui lui manque, et la maintenir ainsi digne de moi et de mon grand peuple. »

Le corps municipal donna, pendant plusieurs jours, aux corps de la garde impériale, à mesure qu'ils rentraient dans Paris, aux soldats, un dîner de quatre mille couverts sous les arcades de la place des Vosges, et aux officiers, à l'hôtel-de-ville.

Le prince de Neufchâtel eut la faveur de fêter à sa terre de Grosbois, l'Empereur, les rois et princes étrangers.

Joséphine, à la veille de son divorce, fut, ainsi que ses enfans, traînée, la mort dans l'âme, à toutes ces fêtes; ils dansèrent aux funérailles de leur mère. Ainsi le voulait la politique du trône, au mépris des convenances et des sentimens les plus naturels.

Le 15 décembre, l'Empereur était dans son grand cabinet avec l'Impératrice, accompagné des rois de Hollande, de Westphalie et de Naples, du vice-roi, des reines d'Espagne, de Hollande, de Westphalie et de Naples, de Madame, et de la princesse Pauline.

L'archichancelier et Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, secrétaire de l'état de la famille impériale y furent introduits.

L'Empereur dit :

« La politique de ma monarchie, l'intérêt, le besoin de mes peuples, qui ont constamment guidé toutes mes actions, veulent qu'après moi je laisse à des enfans, héritiers de mon amour pour mes peuples, ce trône où la providence m'a placé. Cependant, depuis plusieurs années, j'ai perdu l'espérance d'avoir des enfans de mon mariage avec ma bien-aimée épouse, l'Impératrice Joséphine : c'est ce qui me porte à sacrifier les plus douces affections de mon cœur, à n'écouter que le bien de l'État, et à vouloir la dissolution de notre mariage.

« Parvenu à l'âge de quarante ans, je puis conce-

voir l'espérance de vivre assez pour élever, dans mon esprit et dans ma pensée, les enfans qu'il plaira à la providence de me donner. Dieu sait combien une pareille résolution a coûté à mon cœur; mais il n'est aucun sacrifice qui soit au-dessus de mon courage, lorsqu'il m'est démontré qu'il est utile au bien de la France.

« J'ai le besoin d'ajouter que loin d'avoir jamais eu à me plaindre, je n'ai, au contraire, qu'à me louer de l'attachement et de la tendresse de ma bien-aimée épouse : elle a embelli quinze ans de ma vie; le souvenir en restera toujours gravé dans mon cœur. Elle a été couronnée de ma main; je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'impératrice; mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes sentimens, et qu'elle me tienne toujours pour son meilleur et son plus cher ami. »

L'impératrice dit :

« Avec la permission de notre auguste et cher époux, je dois déclarer que, ne conservant aucun espoir d'avoir des enfans qui puissent satisfaire les besoins de sa politique et l'intérêt de la France, je me plais à lui donner la plus grande preuve d'attachement et de dévoûment qui ait jamais été donné sur la terre. Je tiens tout de ses bontés; c'est sa main qui m'a couronnée, et, du haut de ce trône, je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français.

« Je crois reconnaître tous ces sentimens, en consentant à la dissolution d'un mariage qui, désormais,

est un obstacle au bien de la France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouvernée par les descendans d'un grand homme, si évidemment suscité par la Providence, pour effacer les maux d'une terrible révolution, et rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. Mais la dissolution de mon mariage ne changera rien aux sentimens de mon cœur : l'Empereur aura toujours en moi sa meilleure amie. Je sais combien cet acte, commandé par la politique et par de si grands intérêts, a froissé son cœur; mais l'un et l'autre, nous sommes glorieux du sacrifice que nous faisons au bien de la patrie. »

Il fut rédigé procès-verbal de ces déclarations.

Gagnée par les larmes, l'Impératrice fut obligée d'interrompre la lecture de ce discours. Regnaud le continua, et versa aussi des pleurs.

Le 16, l'archichancelier et Regnaud portèrent au sénat un projet de sénatus-consulte dont ils annoncèrent brièvement les motifs.

Le vice-roi s'exprima de la manière suivante :

« Je crois devoir, dans cette circonstance, manifester les sentimens dont ma famille est animée.

« Ma mère, ma sœur et moi, nous devons tout à l'Empereur. Il a été pour nous un véritable père; il trouvera en nous, dans tous les temps, des enfans dévoués et des sujets soumis.

« Il importe au bonheur de la France que le fondateur de cette quatrième dynastie vieillisse environné d'une descendance directe, qui soit notre garantie à tous, comme le gage de la gloire de la patrie.

« Lorsque ma mère fut couronnée devant toute la nation, par les mains de son auguste époux, elle contracta l'obligation de sacrifier toutes ses affections aux intérêts de la France. Elle a rempli avec courage, noblesse et dignité ce premier des devoirs; son âme a été souvent attendrie en voyant en butte à de pénibles combats le cœur d'un homme accoutumé à maîtriser la fortune, et à marcher toujours d'un pas ferme à l'accomplissement de ses grands desseins. Les larmes qu'a coûtées cette résolution à l'Empereur suffisent à la gloire de ma mère. Dans la situation où elle va se trouver, elle ne sera pas étrangère, par ses vœux et par ses sentimens, aux nouvelles prospérités qui nous attendent, et ce sera avec une satisfaction mêlée d'orgueil qu'elle verra tout ce que ses sacrifices auront produit d'heureux pour sa patrie et pour son Empereur. »

L'évêque Grégoire avait préparé un discours contre le divorce; le sénat se montra décidé à ne pas l'entendre; il ne le prononça pas. Sur quatre-vingt-sept votans, il y eut sept non et quatre billets blancs.

Le sénatus-consulte fut adopté; il portait :

1. Le mariage contracté entre l'Empereur Napoléon et l'Impératrice Joséphine est dissous.

2. L'Impératrice Joséphine conservera les titre et rang d'Impératrice reine couronnée.

3. Son douaire est fixé à une rente annuelle de 2 millions de francs sur le trésor de l'état.

4. Toutes les dispositions qui pourront être faites

par l'Empereur, en faveur de l'Impératrice Joséphine sur les fonds de la liste civile, seront obligatoires pour ses successeurs.

Il se répandit qu'en revenant du sénat, Eugène se jetant dans les bras d'un ami, s'écria : « Je viens de me déshonorer. »

Après avoir reçu les adieux de Napoléon, Joséphine quitta, avec sa fille Hortense, le palais des Tuileries, pendant qu'il présidait le conseil d'état. Arrivée à la Malmaison, elle fondit en larmes, se plaignit de son sort, de la famille, des conseillers de son mari, surtout de Fouché, de la désertion des courtisans, de l'ingratitude de personnes qu'elle avait comblées de bienfaits. Sa dame d'honneur, madame de La Rochefoucauld, que Joséphine avait tirée d'une mauvaise situation, avait la première donné le signal de la défection. L'Empereur vint à la Malmaison; l'entrevue fut amicale; les courtisans reprirent courage et y vinrent aussi, craignant d'en faire trop ou de n'en pas faire assez et se réglant sur leur maître.

Napoléon se retira à Trianon, son aspect devint sévère; les courtisans l'imitèrent; la cour fut triste, ou plutôt il n'y en eut plus. Il invita Joséphine à dîner : l'entrevue fut amicale. La correspondance se ralentit. Joséphine était aux aguets pour voir passer Napoléon quand il allait à la chasse du côté de la Malmaison.

Leur mariage civil, contracté en 1796, avait été consacré par l'Église; le cardinal Fesch leur avait

donné la bénédiction nuptiale le 1er décembre 1804, veille du sacre. On jugea nécessaire de rompre le lien religieux dont l'existence pouvait être un obstacle au mariage de l'Empereur avec une catholique. Cambacérès fut chargé de procuration de l'Empereur et de l'Impératrice pour traiter cette affaire avec l'officialité de Paris; les officiaux opposèrent d'abord que c'était, vu la haute position des parties, une de ces causes réservées au pape. Les démêlés qui existaient avec lui ne permettaient pas d'espérer qu'il fût favorable; on éluda donc sa prétendue juridiction. Les officiaux demandèrent que la commission d'évêques, archevêques et cardinaux, convoquée à Paris, fût au moins consultée sur la question de compétence : on y consentit. La commission, composée des cardinaux Maury et Cazelli, de l'archevêque de Tours, de Baral, des évêques de Verceil, Canaveri, d'Évreux, Bourlier, de Trèves, Manet, de Nantes, Duvoisin, décida que l'officialité était compétente. On lui remit donc une requête pour la saisir. Elle portait que la bénédiction nuptiale donnée à leurs majestés n'avait été précédée, accompagnée ni suivie des formalités prescrites par les lois canoniques et les ordonnances, c'est-à-dire de l'assistance du curé et des témoins. Elle ajoutait le défaut de consentement de la part de l'Empereur. On prétendait qu'il n'avait alors cédé que par complaisance aux obsessions de Joséphine; ce moyen était absurde. L'officialité ordonna une enquête sur les faits allégués, ils furent attestés sous serment

par Duroc, Berthier, Talleyrand et le cardinal Fesch. L'officialité prononça la nullité du mariage; sa sentence fut confirmée par le métropolitain; elle fut ensuite déclarée par le pape irrégulière et rendue au mépris des droits du saint-siège. Guyeu, secrétaire des commandemens de Madame mère, fut chargé par Cambacérès de tous les détails de cette affaire, et fut bien payé de sa peine.

Peu touché de la raison d'état, le peuple vit avec peine la répudiation de Joséphine, et l'accompagna de ses regrets. Il semblait qu'en se retirant, l'ange tutélaire que l'on croyait avoir porté bonheur à Napoléon, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, le laissait exposé sans défense au génie du mal. Le pouvoir de l'Empereur, séparé d'une compagne qui lui gagnait les cœurs par sa douceur et sa grâce, paraissait plus austère, et la perspective d'une étrangère, venant partager le trône à la place d'une Française, répandait une vague inquiétude. [1]

Au discours officiel de Joséphine, nous opposerons ce qu'elle nous dit à nous-même sur le divorce.

« Le ciel m'est témoin que ce n'est pas pour moi

[1] Napoléon écrivit à Joséphine :

« Mon amie, d'Audenarde que je t'ai envoyé ce matin, me dit que tu n'as plus de courage depuis que tu es à Malmaison. Ce lieu est cependant tout plein de nos sentimens qui ne peuvent et ne doivent jamais changer, du moins de mon côté. J'ai bien envie de te voir, mais il faut que je sois sûr que tu es forte et non faible. Je le suis aussi un peu, et cela me fait un mal affreux. Adieu, Joséphine, bonne nuit. Si tu doutais de moi, tu serais bien ingrate.

« Trianon, 17 janvier 1810. »

que je souffre. Mon Dieu! je serai plus heureuse dans ma retraite que je ne l'étais sur le trône. D'ailleurs, étais-je née pour y monter? Le hasard m'y avait élevée, il m'en a fait descendre. C'est pour l'Empereur que je tremble. Qui sait où va le porter son ambition! C'est à qui lui donnera une femme. Encore si c'était une Française, une bonne et honnête personne; en manque-t-il donc? S'il lui faut une grande dame, n'y a-t-il pas des Montmorency, des familles aussi nobles que toutes les princesses de l'Europe? Il ne s'agit que d'avoir des enfans. La dernière des bourgeoises bien élevée serait plus agréable à la nation qu'une princesse étrangère. Il a ici sa nièce, la fille de Lucien. Je l'ai dit à l'Empereur; mais cela ne s'accorde pas avec sa fierté et sa politique; cela ne convient pas à ceux qui l'entourent. On parle d'une Russe, d'une Autrichienne. On sait ce que l'alliance de l'Autriche a coûté à la France. Puisse cette alliance ne pas être funeste à l'Empereur! Je ne puis me défendre de tristes pressentimens. Une étrangère livrera les secrets de l'état, le trahira peut-être. Je n'ai plus que des vœux à faire pour l'Empereur. J'ai rempli ma tâche. Je crois avoir tout fait pour contribuer à son bonheur. J'en ai été bien mal récompensée. Comment s'est conduite envers moi toute sa famille? Que d'intrigues dont j'ai été témoin! que d'humiliations j'ai supportées! Des gens qui se disaient mes amis, ont été les plus acharnés après moi, entre autres Fouché. On m'a tout caché jusqu'au dernier moment.

Avais-je mérité cette indignité? Ils savaient bien que je n'aurais pas d'autre volonté que celle de l'Empereur. Et mes enfans, quel rôle on leur a fait jouer! Eugène voulait se retirer. Je l'en ai empêché. Il a fait le plus cruel de tous les sacrifices. »

Le sort des deux enfans de Joséphine était assuré et brillant. Cependant son divorce relâchait les liens qui unissaient la famille Beauharnais au trône. Pour elle c'était déchoir. Au contraire, chaque année, Napoléon donnait à ses parens de nouveaux honneurs, les enrichissait, les élevait au rang des puissances.

Le gouvernement général des départemens de la Toscane fut érigé en grande dignité de l'Empire, sous le titre de *grand-duc*. Son rang, ses titres et et prérogatives étaient les mêmes que ceux du gouverneur général des départemens au-delà des Alpes. Le nouveau gouvernement général pouvait être conféré à une princesse de la famille impériale, avec le titre de *grande-duchesse*, et, dans ce cas, l'Empereur déterminait les actes des constitutions qui lui étaient applicables. Cette princesse était Élisa, sa sœur, princesse de Lucques et de Piombino.

En présentant cette mesure au sénat, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely développa, avec son esprit habituel, les avantages du rétablissement d'une cour dans ces capitales d'états d'Italie, qui avaient été accoutumées à sa présence. Mais ces avantages étaient plus que compensés par les charges que la création de ce simulacre des anciennes cours impo-

sait au pays. Du reste, l'exemple avait été donné pour les départemens au-delà des Alpes. Le prince Borghèse tenait une cour à Turin; le même honneur était bien dû à Florence. Les provinces de France avaient eu des gouverneurs, on n'y avait pas vu de gouvernantes. La régence de ses reines et la haute influence des maîtresses de ses rois, n'avaient pas popularisé le gouvernement des femmes. La révolution, la République, étrangères aux affections, aux intérêts de famille, avaient fixé dans la main des hommes le sceptre des affaires. Mais la princesse Élisa avait déjà fait, dans ses propres états, et avec un succès éclatant, le noble apprentissage de l'art du gouvernement et de l'administration. Placée dans une sphère plus étendue, l'activité de son esprit, la sagesse de ses conceptions, la bonté de son cœur, trouveraient plus d'occasion de s'exercer. Amie éclairée, protectrice bienfaisante des arts, elle serait heureuse d'habiter leur antique patrie.

Rapporteur de la commission nommée pour la forme, Sémonville, avec sa sensibilité ordinaire, ajouta : « Qui donc ignore combien les grâces qui caractérisent la plus aimable portion du genre humain ont de puissance sur les affections des peuples? Permettons à des mains étrangères aux travaux guerriers, le soin de distribuer les couronnes, de désarmer la sévérité par la clémence, d'essuyer les larmes du malheur. Rappelant que le sénat, lorsqu'il avait été appelé à délibérer la réunion de la Toscane, avait eu presque à lutter contre ces ob-

jections *vulgaires* sur la difficulté de régir des contrées placées à une grande distance du centre de l'Empire, le rapporteur disait que la haute pensée de l'Empereur s'était développée, et que tout était maintenant connu par le projet de sénatus-consulte. Il fut adopté le 2 mars.

Le lendemain, le gouvernement général des départemens de la Toscane fut conféré à la princesse Élisa. Ses fonctions et l'organisation du gouvernement furent réglées à-peu-près sur le même pied que pour les autres gouvernemens généraux, excepté en ce qui concernait le commandement des troupes. Il était confié à un commandant militaire supérieur qui recevait les ordres du ministre de la guerre par l'intermédiaire de la grande duchesse. Le prince Félix Bacciochi fut promu à cette fonction qui le subordonnait à sa femme [1].

La princesse s'annonça aux Toscans par une proclamation, dans laquelle elle voulut bien s'effacer elle-même devant le grand Napoléon et la grande nation; des députations furent envoyées à Paris pour remercier l'Empereur, à Lucques pour complimenter la grande duchesse. Elle leur fit le plus aimable accueil et les enivra de fêtes. Elle alla prendre possession de son gouvernement, et visiter les principales villes. Elle y fut reçue avec toutes les démonstrations de l'enthousiasme; à Sienne faisant de l'espèce humaine des bêtes de somme, elle daigna

[1] Décrets du 3 mars.

permettre au peuple de traîner sa voiture jusqu'à son palais.

L'Empereur ne tarda pas à adopter diverses dispositions pour donner à ses nouveaux sujets de nouvelles preuves de sa sollicitude pour tout ce qui pouvait contribuer à leur bonheur, et seconder les vœux qui lui avaient été transmis par sa bien aimée sœur la grande duchesse. Comme les peuples des départemens de la Toscane étaient de tous ceux de l'Italie ceux qui parlaient le dialecte italien le plus parfait, et comme il importait à la gloire de l'Empire et à celle des lettres que cette langue élégante et féconde se transmît dans toute sa pureté, il fut statué que la langue italienne pourrait être employée concurremment avec la langue française dans les tribunaux, dans les actes par-devant notaires et dans les écritures privées. Il fut fondé un prix annuel de cinq cents napoléons, qui serait décerné aux auteurs dont les ouvrages contribueraient le plus efficacement à maintenir la langue italienne dans toute sa pureté. Les domaines nationaux furent affectés au remboursement des créanciers de l'ancien gouvernement et des corporations supprimées. Les pensions civiles, militaires et ecclésiastiques furent fixées. Le minimum des portions congrues fut porté à cinq cents francs. L'ordre de Saint-Étienne fut définitivement aboli. Le système d'abonnement avec les communes pour l'entretien des grandes routes fut maintenu. Une indemnité fut accordée aux employés qui n'avaient pas trouvé place dans la nouvelle

organisation, avec promesse d'obtenir par préférence les places vacantes. Il y eut en Toscane une liste civile avec dotation[1]. Le cardinal Caselli, évêque de Parme, le prince Corsini, Fossombroni et Venturi de Florence furent nommés sénateurs français.

Dans toutes les réunions d'états à la France, ainsi que dans la création des rois de la dynastie napoléonienne, le monde ne voyait qu'une œuvre d'insatiable ambition, un projet de monarchie universelle. En France, le vulgaire s'enorgueillisait de toute cette apparence de puissance, de grandeur; les hommes éclairés se demandaient, où s'arrêteraient les agrandissemens? Qui soutiendrait dans l'avenir un aussi vaste empire? S'il n'était pas, dans toutes les œuvres humaines, des proportions dont l'oubli les conduisait à leur ruine? Dans un poème, publié à cette époque[2], on lisait ces vers prophétiques :

« Salut, puissant vainqueur ! poursuis tes grands desseins :
Les trônes tomberont ou naitront sous tes mains;
Oui, j'armerai ton bras des foudres meurtrières
Qui frappent les états, renversent leurs barrières.
Jusque-là, du destin, les décrets sont connus;
Mais quand les jours de paix seront enfin venus,
De l'Europe ébranlée, apaise la tourmente.
Arbitre de toi-même, et d'nne main prudente,
Assigne la limite où tu dois t'arrêter.
L'univers est d'un poids difficile à porter. »

Parmi les peuples réunis, les âmes les plus élevées,

[1] Décret du 9 avril.
[2] *Gênes sauvée*, par Morin.

les plus généreuses, comme les classes du peuple les moins instruites regrettaient leur nationalité. Les Italiens, surtout dans leur fusion avec l'Empire français, voyaient s'évanouir l'espérance de cette unité, l'objet de tous leurs vœux. Si l'on en croit les mémoires de Napoléon, cette fusion n'avait pourtant pas d'autre but.

Toutes les organisations de l'Italie étaient provisoires. Napoléon voulait faire de cette grande péninsule une seule puissance. C'est en conséquence de ce projet qu'il se réserva la couronne de fer, afin de tenir dans ses mains la direction des différens peuples. Il préféra réunir à l'Empire, Gênes, le Piémont, Rome, la Toscane, plutôt que de les joindre au royaume d'Italie, parce que ces peuples le préféraient, et aussi parce que l'impulsion impériale y serait plus forte; que c'était un moyen d'appeler en France un grand nombre d'habitans de ces contrées, et d'y envoyer en échange un même nombre de Français; que c'était appeler les conscrits, les matelots de ces provinces dans les cadres des régimens français ou des équipages de Toulon. Pour Naples seulement, il fallut suivre une marche différente, et donner au provisoire qu'on y avait établi, une apparence de définitif. Cette grande ville était accoutumée à une grande indépendance. Ferdinand était en Sicile, et l'escadre anglaise sur les côtes. Mais au moment de la proclamation de toute l'Italie en un seul royaume, et du sacre à Rome, comme roi d'Italie, du second fils qu'aurait Napoléon, les Ita-

liens de Sicile, de Naples, de Sardaigne, de Venise, de Gênes, du Piémont, de la Toscane, de Milan, de Rome, se fussent avec enthousiasme tous serrés autour du trône de l'antique et noble Italie.

Ne peut-on pas regarder comme un indice du rétablissement de la nation italienne ces mots de l'exposé de la situation de l'Empire? « Pour la première fois, depuis les Romains, l'Italie tout entière sera soumise au même système. La réunion de Rome était nécessaire à ce grand résultat. »

Le grand-duché de Berg étant rentré dans les mains de l'Empereur, par le traité de Bayonne du 15 juillet 1808, il le donna à son neveu le prince Napoléon-Louis, fils aîné du roi de Hollande, pour être possédé par lui en toute souveraineté et transmis héréditairement, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. La descendance masculine du prince venant à s'éteindre, ou à être appelée à monter sur le trône en conséquence de ses droits éventuels, l'Empereur se réservait le droit de disposer du grand-duché; il s'en réservait également l'administration jusqu'à la majorité du prince, de la garde et de l'éducation duquel il se chargeait. [1]

Les autorités, la noblesse se réjouirent et célébrèrent solennellement cette permutation, et envoyèrent des députés à l'Empereur pour lui témoigner leurs regrets d'avoir perdu Murat, montré un instant à leur amour, et remercier Napoléon de leur

[1] Décret du 3 mars.

avoir donné, pour les consoler, un prince, ce premier rejeton d'une auguste famille, sur qui tant de peuples avaient les yeux ouverts, qu'attendait un si grand avenir, l'espoir et l'amour du siècle qui commençait.

Dans le moment même où l'Empereur s'accommodait de ce langage servile, il en tenait un très libéral et honorait la dignité humaine. Il annonçait l'introduction prochaine du code Napoléon dans le grand-duché de Berg. Mais auparavant, de même qu'il avait aboli, par décret du 12 décembre 1808, le servage, et rétabli tous les individus sans distinction dans la pleine et entière jouissance des droits civils et politiques, il abolit les dispositions du code prussien, qui défendaient le mariage d'un noble avec une paysanne ou autre personne de la dernière classe de la bourgeoisie, « comme contraires aux principes libéraux dont il avait surtout à cœur d'assurer le triomphe, et portant atteinte à la liberté de l'homme, qui ne devait jamais être ménagée davantage que dans l'acte qui en supposait le plus grand exercice; dispositions injurieuses à ces classes nombreuses et intéressantes qui fécondaient les campagnes, animaient les ateliers, et qu'il portait dans son cœur paternel. [1]

Pendant la campagne d'Autriche, la conspiration la plus dangereuse pour Napoléon était celle qu'on avait organisée en Allemagne pour soulever les peu-

[1] Décret du 31 mars.

ples et pousser quelque fanatique à attenter à sa vie, tel que Staubs à Schœnbrunn.

A Paris, la bataille d'Essling fut regardée, dans quelques salons, comme une défaite ou au moins comme un grand échec. Autour de l'Empereur, la guerre devenait meurtrière, l'intrigue se ranima. Fouché, dit-on, trahissait l'Empereur, et n'attendait toujours que l'occasion de le renverser ou de profiter de sa mort. Il disposait d'un grand pouvoir. Il réunissait alors, au ministère de la police, l'interim de celui de l'intérieur, dont le titulaire, Cretet, était malade. On suppose qu'il travaillait pour Moreau, pour Bernadotte, pour les Bourbons, pour lui-même; toutes ces variantes prouvent qu'on ne sait rien. Moreau était aux États-Unis, Bernadotte à la grande armée, les Bourbons étaient hors du territoire de l'Empire. Fouché, chef de la France! c'est une dérision. Napoléon avait pour lui la masse de la nation et de l'armée. A la première explosion d'un complot, en soufflant sur les conspirateurs, il les aurait couverts de honte. Ils étaient peu nombreux et divisés entre eux de vues et d'intérêts. Le sénat, qu'on impliquait dans ces intrigues, radieux de sa position et de son dévoûment, ne compta dans son sein, pendant toute la durée de l'Empire, qu'une demi-douzaine de membres formant une opposition sans consistance; la mort de l'Empereur aurait pu seule causer dans l'état une grande perturbation. On répétera ici ce qu'on dit de Fouché, lorsque l'Empereur était en Espagne : Le ministre de la police ne

conspirait pas, il voyait venir et se tenait prêt à tirer parti des évènemens.

L'intérieur fut parfaitement tranquille : quelles que fussent les intrigues de Fouché avec Bernadotte, elles ne dépassèrent pas les limites d'un cercle très borné et furent ignorées dans la capitale.

Outre les politiques sans conscience et sans principes qui, tels que Fouché et Talleyrand, ne s'inquiétaient que du pouvoir, pour en disposer éventuellement et conserver leur position et la haute main, le parti républicain, faible, inaperçu, mais constant et audacieux, était toujours aux aguets. De révélations tardives et plus ou moins véridiques, il résulte qu'un *comité libérateur* conspirait, à Paris, pour renverser le gouvernement impérial. Là se retrouvait encore le général Malet, ayant pour complices Rigomer Bazin, écrivain démocrate, Gindre, Corneille et Lemare, professant le républicanisme.

Après la bataille d'Essling, Malet, qui était dans la prison de *la Force,* crut le moment favorable pour renverser le gouvernement. S'échappant de sa prison, le dimanche 29 juin (jour du *Te Deum* à Notre-Dame, pour l'entrée des Français à Vienne), il arrivait sur le parvis de cette église, l'épée à la main, en grande tenue, précédé d'un tambour et d'un drapeau. Là, il criait parmi la foule et les soldats : « Bonaparte est mort! à bas les Corses!... à bas la police! vive la liberté! » Il masquait, avec des pelotons militaires, toutes les issues de l'église, et y enfermait les principales au-

torités réunies pour la cérémonie. Les prisons s'ouvraient; on délivrait d'abord les généraux Dupont et Marescot, alors à *l'Abbaye*. On nommait de suite un gouvernement provisoire, on expédiait des courriers, on envoyait des commissaires, etc., etc.; enfin, quand la fable de la mort de Napoléon aurait été démentie, on se serait trouvé lancé, et le mouvement aurait eu déjà assez de force pour se soutenir. L'uniforme et les armes du général étaient déjà déposés dans une maison près de *la Force*.

Le complot fut révélé par un détenu, le Romain Sorbi, qui se disait agent de la junte insurrectionnelle d'Espagne, et chargé de mission pour l'affranchissement du pays et le rappel des Bourbons, auquel il se flattait de faire concourir les républicains et les royalistes.

Malet et ses co-détenus furent séparés et changés de prison. Bazin, Angelone et l'ex-conventionnel Florent Guyot, substitut près le conseil des prises, furent arrêtés.

La police ne regarda cette affaire que comme une incartade. Il est à remarquer que Malet la projetait à chaque fois que l'Empereur allait à l'armée. On la verra mise à exécution trois ans plus tard (1812), lorsque Napoléon était engagé dans une expédition, désastreuse à sept cents lieues de sa capitale.

Le ministre de la police, ébloui par la marque de confiance que lui avait donnée l'Empereur en lui confiant, par intérim, le ministère de l'intérieur, s'était flatté que le provisoire serait définitif, il fai-

sait des plans à perte de vue sur l'administration de ce département et l'exercice du grand pouvoir dont il se croyait pour long-temps revêtu ; Napoléon coupa court à ces jactances et aux intrigues de Fouché.

Cretet ne se rétablissant point, remit le portefeuille du département de l'intérieur. Il fut nommé ministre d'état, attaché au service ordinaire du conseil d'état, avec la promesse de la surintendance des bâtimens civils de la couronne. Le conseiller d'état Montalivet fut nommé au ministère et remplacé à la direction générale des ponts-et-chaussées par le conseiller d'état Molé. Cretet mourut peu de temps après.

CHAPITRE LXI.

Etablissemens d'instruction; université; prétentions, costume. — Maisons impériales d'Ecouen et Saint-Denis. — Écoles de cavalerie et d'équitation. — Vaccine. — Mort de Fourcroy. — Sciences et arts; prix décennaux.— Croup, concours prorogé. — Manuscrits, propriété publique, défense de les publier. — Imprimerie impériale, organisation. — Écrits anti-philosophiques favorisés. — Bibliothèque de voyage de Napoléon. — Travaux scientifiques commandés à Barbier. — Travaux publics, monumens, colonne d'Austerlitz. — Panthéon italien. — Statues de Napoléon. — Arc de triomphe des Tuileries, etc. canaux et routes. — Session du Corps-Législatif.—Vente de canaux.—Lois diverses.—Budget.—Adieux du président Fontanes.—Présentation de drapeaux espagnols. — Système continental.

Le décret du 17 mars 1808 n'accordait à l'université qu'une juridiction de discipline sur ses membres. Fontanes voulait qu'on lui attribuât les privilèges exorbitans de l'ancienne université de Paris, et dans certains cas une juridiction sur des personnes étrangères au corps enseignant. Les officiers de police judiciaire n'auraient pu s'introduire dans un de ses établissemens, qu'à la réquisition des chefs. L'Empereur repoussa ce privilège en disant que ce serait étendre un voile sur la statue de la loi.

Sous le titre de réglement concernant les droits du sceau de l'université impériale, on ajouta encore de nouvelles charges à celles qui pesaient déjà sur les élèves des diverses écoles.

Le décret du 17 mars 1808 n'avait donné pour costume aux membres de l'université que l'habit noir avec une palme, et la robe noire aux professeurs pendant les leçons. Dans ses loisirs de Schœnbrunn, l'Empereur habilla l'université avec magnificence. Le grand-maître eut la simarre de soie violette, la fourrure d'hermine, des broderies en or, des dentelles. Tous les autres officiers jusqu'aux appariteurs eurent le même costume seulement avec une décroissance de luxe proportionnée à celle des grades.

De sages dispositions furent faites pour prévenir l'arbitraire dans l'exclusion des élèves des lycées, et en déterminer les causes et le mode.[1]

Lorsque Napoléon reçut, à son retour de la campagne de Wagram, les félicitations des corps de l'état, le grand-maître de l'université, Fontanes, lui restitua, dans son discours, son titre de *fille aînée des rois* qui n'appartenait pourtant qu'à celle de Paris. Autrefois, dit-il, pour relever l'éclat de son origine, elle nommait Charlemagne son père; elle citerait désormais son nouveau fondateur avec plus d'orgueil que le premier. Son devoir était de former des sujets soumis et fidèles, et de répan-

[1] Décrets des 17 février, 1er et 31 juillet.

dre les sages maximes conservatrices des sociétés et des trônes.

Après la victoire d'Austerlitz, sur le champ de bataille, Napoléon avait adopté les enfans des militaires qui avaient péri glorieusement dans cette grande journée, pour être élevés aux frais de l'état, les garçons dans le palais de Rambouillet, les filles dans celui de Saint-Germain. Cet acte de munificence nationale fut modifié dans l'exécution. Il existait assez d'écoles où les garçons pouvaient être admis; il n'y en avait point pour les filles. L'établissement projeté pour celles des militaires morts à Austerlitz, fut étendu aux filles des membres de la Légion-d'Honneur, et devint une dépendance de cette institution. Il en fut formé un au château d'Écouen pour trois cents élèves sous la direction de madame Campan. Elle avait créé à Saint-Germain un pensionnat, qui avait acquis une grande célébrité, et dans lequel avaient été élevées, entre autres trois demoiselles Beauharnais, Hortense (reine de Hollande), Émilie (femme de Lavalette), Stéphanie (grande-duchesse de Bade) et Caroline Bonaparte (reine de Naples). Un second établissement, aussi pour trois cents élèves, fut placé dans les bâtimens de l'ancienne abbaye de Saint-Denis. Ils furent définitivement organisés sous le titre d'*institut des maisons impériales Napoléon*, et mis sous la protection spéciale d'une princesse de la famille, qui devait inspecter ces maisons, veiller à ce que les réglemens y fussent strictement exécutés, et en exposer les besoins à l'Empereur.

Six cents demoiselles, filles, sœurs, nièces ou cousines germaines de membres de la Légion-d'Honneur, devaient être élevées dans ces deux maisons, séparées, appartenant à la Légion, savoir : trois cents à Écouen et trois cents à Saint-Denis. Sur ce nombre, deux cents étaient élevées aux frais des familles, trois cents étaient à demi-pension de la Légion et cent à pension entière. Le prix de la pension était de mille francs. Chaque maison était régie par une surintendante et six dames dignitaires formant un conseil d'administration. Les dépenses étaient acquittées avec le produit des pensions des élèves payantes et sur le fonds versé par la Légion-d'Honneur, pour les élèves gratuites. Le grand-chancelier de la Légion était chargé de faire au moins une fois par an la visite des maisons impériales, pour rendre compte à l'Empereur de leur état et de leurs besoins. Le but de l'établissement était renfermé dans les termes du serment, prêté par les surintendantes, de former des élèves attachées à leur religion, à leur souverain, à leur patrie, à leurs parens; d'être pour chaque élève une seconde mère, et de les préparer, par l'exemple des bonnes mœurs et du travail, aux devoirs d'épouse vertueuse et de bonne mère de famille. [1]

La reine Hortense fut nommée protectrice de cet institut.

Il fut établi une école spéciale de cavalerie dans

[1] Décret du 29 mars.

le château de Saint-Germain, pour six cents élèves pensionnaires âgés de plus de seize ans, et pour quatre cents chevaux. La durée des exercices était de trois à quatre ans; les élèves pansaient eux-mêmes leurs chevaux, allaient au manège, à l'école de ferrage, à des écoles d'instruction analogues à celles d'Alfort et de Charenton. Le prix de la pension était de 1400 francs; cent cinquante élèves devaient être tirés annuellement de l'école pour remplir les emplois de sous-lieutenans vacans dans les régimens de cavalerie.[1]

Auprès du ministre de l'intérieur, un comité central fut créé pour s'occuper de tout ce qui était relatif à la propagation des races de chevaux, à l'amélioration des établissemens de haras et dépôts d'étalons, à l'hippiatrique, à l'art vétérinaire et l'équitation. Ce comité était composé des inspecteurs généraux des haras, d'officiers supérieurs de cavalerie, de propriétaires distingués dans l'éducation des chevaux, et d'hommes versés dans l'art vétérinaire. Il fut créé onze écoles d'équitation dans tout l'Empire, aux frais du gouvernement, des départemens, et des communes dans lesquelles elles seraient successivement établies.[2]

L'efficacité de la vaccine paraissant assurée, le gouvernement ordonna l'établissement de dépôts de vaccin dans vingt-quatre des villes principales, fonda

[1] Décret du 8 mars.

[2] Décret du 17 mai.

des prix pour les plus zélés vaccinateurs, et statua qu'aucun élève ne pouvait être admis pensionnaires dans un lycée, sans avoir été vacciné.[1]

Les sciences et l'instruction publique firent une perte sensible : Fourcroy mourut à l'âge de cinquante-cinq ans, d'une attaque d'apoplexie. Il était un des principaux auteurs de la chimie moderne, et peut-être celui qui avait le plus contribué à en répandre les principes, et à amener l'heureuse révolution qui s'était faite dans cette science. Conseiller d'état et directeur général de l'instruction publique, il avait présidé à son organisation, et éprouvé un vif chagrin d'avoir été supplanté par Fontanes, dans la place de grand-maître de l'université.

L'Empereur s'étant fait rendre compte de l'exécution du décret, du 24 fructidor an XII, qui instituait des prix décennaux, jugea devoir étendre les récompenses et les encouragemens à tous les genres d'études et de travaux qui se liaient à la gloire de l'Empire; donner aux jugemens qui seraient portés le sceau d'une discussion approfondie, et celui de l'opinion publique; rendre solennelle et mémorable la distribution des prix qu'il se réservait de décerner lui-même. Il établit donc trente-cinq grands prix, dont dix-neuf de première classe, et seize de seconde, destinés :

Les grands prix de première classe,

Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de

[1] Décrets des 16 mars et 7 novembre.

sciences mathématiques; l'un pour la géométrie et l'analyse pure; l'autre pour les sciences soumises aux calculs rigoureux, comme l'astronomie, la mécanique, etc;

Aux auteurs des deux meilleurs ouvrages de sciences physiques; l'un pour la physique proprement dite, la chimie, la minéralogie, etc.; l'autre pour la médecine, l'anatomie, etc;

A l'inventeur de la machine la plus importante pour les arts et les manufactures;

Au fondateur de l'établissement le plus avantageux pour l'agriculture;

Au fondateur de l'établissement le plus utile pour l'industrie;

A l'auteur de la meilleure histoire ou du meilleur morceau d'histoire générale, soit ancienne, soit moderne;

A l'auteur du meilleur poème épique;

A l'auteur de la meilleure tragédie représentée sur les grands théâtres;

A l'auteur de la meilleure comédie aussi représentée, etc.;

A l'auteur de l'ouvrage de littérature qui réunirait, au plus haut degré, la nouveauté des idées, le talent de la composition, et l'élégance du style;

A l'auteur du meilleur ouvrage de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation;

Au compositeur du meilleur opéra représen-

té sur le théâtre de l'Académie impériale de musique;

A l'auteur du meilleur tableau d'histoire;

A l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national;

A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, sujet héroïque;

A l'auteur du meilleur ouvrage de sculpture, dont le sujet serait puisé dans les faits mémorables de l'histoire de France;

A l'auteur du plus beau monument d'architecture.

Les grands prix de seconde classe :

A l'auteur de l'ouvrage qui ferait l'application la plus rigoureuse des principes des sciences mathématiques ou physiques à la pratique;

A l'auteur du meilleur ouvrage de biographie;

A l'auteur du meilleur poème, en plusieurs chants, didactique, descriptif, ou en général d'un style élevé;

Aux auteurs des deux meilleurs petits poèmes dont les sujets seraient puisés dans l'histoire de France;

A l'auteur de la meilleure traduction en vers de poèmes grecs ou latins;

A l'auteur du meilleur poème lyrique, mis en musique, et exécuté sur un des grands théâtres;

Au compositeur du meilleur opéra-comique, etc.;

Aux traducteurs de quatre ouvrages, soit manuscrits, soit imprimés, en langue orientale ou

en langue ancienne, les plus utiles, soit aux sciences, soit à l'histoire, soit aux belles-lettres, soit aux arts;

Aux auteurs des trois meilleurs ouvrages de gravure en taille-douce, en médaille, et sur pierre fine;

A l'auteur de l'ouvrage topographique le plus exact, et le mieux exécuté.

Outre le prix, chaque auteur recevait une médaille frappée pour cet objet.

La première distribution des prix fut fixée au 9 novembre 1810 et la seconde au 9 novembre 1819, jour anniversaire du 18 brumaire. Elles étaient faites par l'Empereur au palais des Tuileries, où étaient appelés les princes, les ministres et les grands officiers, des députations des grands corps de l'état, le grand-maître et le conseil de l'université impériale, et l'Institut en corps.[1]

Le délai fixé au 1er janvier 1809, pour le concours ouvert pour le croup, fut prorogé jusqu'au 31 juillet.

Les manuscrits des archives du ministère des relations extérieures et des bibliothèques impériales, départementales et communales, ou des autres établissemens de l'Empire, soit que ces manuscrits existassent dans les dépôts auxquels ils appartenaient, soit qu'ils en eussent été soustraits, ou que leurs minutes n'y eussent pas été déposées aux termes des anciens réglemens, furent déclarés propriété

[1] Décret du 28 novembre.

de l'état ; il fut défendu de les imprimer et publier sans autorisation des ministres des relations extérieures ou de l'intérieur, chacun en ce qui les concernait. [1]

Une nouvelle organisation fut donnée à l'imprimerie impériale, sous l'autorité du grand-juge. Elle resta chargée exclusivement de toutes les impressions des divers départemens du ministère, du service de la maison impériale, du conseil d'état, et de l'impression et distribution du Bulletin des Lois. Il lui fut interdit de faire aucun travail pour le compte des particuliers. Elle fut régie et administrée par un directeur. Il y eut un conseil d'administration composé d'un auditeur-inspecteur et président, de quatre secrétaires généraux des ministères et du directeur. [2]

Napoléon, on l'a déjà dit, favorisa les sciences physiques et écarta les sciences morales sous le nom d'idéologie, soit parce qu'elles embrassaient les matières de gouvernement pour lesquelles il ne voulait ni discussion, ni examen, ni contrôle, soit parce que les principaux des idéologues ou métaphysiciens, Cabanis, Volney, Garat, Tracy formaient, dans le sénat, une petite opposition. Les études morales et métaphysiques furent donc négligées; à leur place on laissait s'avancer, on autorisait les productions littéraires, spiritualistes, théocratiques, féodales, absolutistes. Alors parurent la ***Théorie du pouvoir***

[1] Décret du 20 février.
[2] Décret du 24 mars.

politique et religieux dans la société civile, par de Bonald; *le Génie du Christianisme* et *les Martyrs, ou le Triomphe de la Religion chrétienne*, par Châteaubriand; *l'Esprit de l'Histoire*, ou *Lettres politiques et morales d'un père à son fils*, etc., par Ferrand, ex-conseiller au parlement, membre d'un conseil de régence après la mort de Louis XVI, émigré rentré sous le consulat. Cet ouvrage lui attira pourtant un petit désagrément, non parce qu'il y établissait que nul n'avait le droit de vouloir une révolution, mais à l'occasion d'un discours de *Viomandus*, où il était question du rétablissement de Childéric sur le trône de ses aïeux. On y vit une allusion aux Bourbons, dont l'auteur pouvait être justement considéré comme un agent secret. L'ouvrage fut cartonné par ordre; l'empereur Alexandre lui écrivit une lettre flatteuse accompagnée d'une bague de prix.

Pendant son séjour à Schœnbrunn, Napoléon revint sur sa bibliothèque de voyage dont il sentait tous les jours le besoin, et en modifia le plan qu'il en avait formé en 1808, par la note suivante qu'il envoya à Barbier (12 juin).

Napoléon desirait porter le nombre des volumes de cette bibliothèque à trois mille, tous du format in-18, comme les ouvrages de la collection in-18 du Dauphin, ayant de quatre à cinq cents pages et imprimés en beaux caractères de Didot, sur papier vélin mince; le format in-12 tenait trop de place, et d'ailleurs les ouvrages imprimés dans ce

format étaient presque tous de mauvaises éditions.

Les trois mille volumes seraient placés dans trente caisses ayant trois rangs, chaque rang contenant trente-trois volumes.

Cette collection aurait un titre général et un numéro général, indépendamment du titre de l'ouvrage et du numéro des volumes de l'ouvrage. Elle pourrait se diviser en cinq ou six parties : 1° Chronologie et Histoire universelle; 2° Histoire ancienne par les originaux, et Histoire ancienne par les modernes; 3° Histoire du Bas-Empire par les originaux, et Histoire du Bas-Empire par les modernes; 4° Histoire générale et particulière comme l'essai de Voltaire; 5° Histoire moderne des états de l'Europe, de France, d'Italie. On y ferait entrer Strabon, les cartes anciennes de Danville, la Bible, quelques histoires de l'Église.

Tel était le canevas de cinq ou six divisions à étudier et à remplir avec soin. Un certain nombre d'hommes de lettres, gens de goût, seraient chargés de revoir ces éditions, de les corriger, d'en supprimer tout ce qui était inutile, comme notes d'éditeurs, tout texte grec ou latin; on ne conserverait que la traduction française et quelques ouvrages seulement italiens dont il n'y aurait pas de traduction.

L'Empereur priait Barbier de tracer le plan de cette bibliothèque, et de lui faire connaître le moyen d'exécution le plus avantageux et le plus économique.

Lorsque les trois mille volumes d'histoire seraient

achevés, on les ferait suivre par trois mille autres d'histoire naturelle, de voyages, de littérature; la plus grande partie serait facile à rassembler, car on trouvait beaucoup de ces ouvrages in-18.

Barbier était aussi prié d'envoyer une liste de ces ouvrages, avec des notes bien claires et bien détaillées, ainsi que sur les hommes de lettres qu'on pourrait en charger, et un aperçu du temps et de la dépense. » Ce plan ne fut point exécuté.

Napoléon chargea aussi Barbier de lui faire des rapports sur différens points d'histoire, et même quelquefois sur diverses matières religieuses. Les principaux rapports étaient relatifs à la continuation de l'Histoire de France par Velly; — à l'Histoire de Marlborough, par Lédiard, traduite en français, d'après l'ordre de Napoléon, par Madgett et Dutems; — à la traduction de Strabon, également faite d'après les ordres de Napoléon, par MM. Laporte-Dutheil, Gosselin et Coray; — aux différens ouvrages grecs et latins, non traduits, et dont il n'existait que des traductions surannées; — aux libertés de l'église gallicane, et à la déclaration du clergé de France en 1682; — à la constitution civile du clergé; — à des exemples d'empereurs qui auraient suspendu ou déposé des papes; — à la tiare et à son origine; — aux manuscrits relatifs aux procès des Templiers; — aux pièces originales du procès de Galilée.[1]

1 Les pièces du procès des Templiers, qui se trouvaient à Rome dans les archives pontificales, furent transportées à Paris. Barbier fut chargé

Les travaux de la colonne d'Austerlitz avançaient. Elle était faite à l'imitation de la colonne Trajane. Elle avait cent trente-trois pieds de hauteur, y compris son piédestal, et la statue dont elle était couronnée. La hauteur du stylobate était de vingt-deux pieds environ, sur dix-sept à vingt pieds de largeur suivant le socle ou sa corniche. Le fût avait douze pieds de diamètre. Ce monument élevé en pierre devait être revêtu, dans toute sa hauteur, de bronze provenant des canons pris dans la campagne de 1805. A partir de la naissance du fût de la colonne commençait une suite de bas-reliefs en spirale retraçant dans un ordre chronologique, avec des inscriptions indicatives, les principales actions de la campagne depuis le départ des troupes du camp de Boulogne, leur passage sur le Rhin, leur arrivée en Bavière et ainsi de suite, jusqu'à leur retour dans la capitale. Sur le tailloir du chapiteau était une galerie à laquelle on parvenait par un escalier ménagé dans le noyau de la colonne. Là se trouvait un petit dôme ou calotte qui supportait la statue de l'Empereur.

A Milan, l'église de *Foppone* reçut le titre de Panthéon italien et la même destination que l'église de Sainte-Geneviève à Paris. Le général Theulié, tué

de les examiner et de les traduire; et sur la proposition qu'il en fit à Napoléon, ce procès devait être rendu public. Mais, en 1814, les Bourbons s'empressèrent de rendre au pape ses archives : ils rendaient de toute main.

au siége de Colberg, et les professeurs Cesarolli et Bettinelli en eurent les premiers honneurs.

A Rome, Canova dirigea la fonte en bronze de la statue colossale de Napoléon; elle fut exposée à Milan. Elle représentait l'Empereur tenant de la main gauche la toge consulaire et portant de la droite un globe surmonté d'une victoire ailée.

Une statue de Napoléon fut inaugurée à la faculté de droit de Paris. Fontanes présida à cette solennité.

L'arc de triomphe des Tuileries fut achevé. On y voyait un char attelé des chevaux de Venise conduits par deux victoires, huit statues de guerriers des différentes armes et des bas-reliefs représentant des évènemens de la guerre.

Pendant la campagne, on envoya à l'Empereur quatre inscriptions composées par la classe des inscriptions et belles-lettres de l'institut pour ce monument. Il y en avait deux en latin. On y donnait à Napoléon les titres d'*Auguste* et de *Germanicus*. L'Empereur répondit : « La langue française est la plus cultivée des langues modernes; il n'en faut pas d'autres pour les inscriptions de l'arc. Pourquoi donner à l'empereur Napoléon le titre d'Auguste et de Germanicus? Auguste n'a eu que la bataille d'Actium, Germanicus n'a pu intéresser les Romains que par ses malheurs. Il n'y a rien à envier dans les souvenirs des empereurs romains. Quels horribles souvenirs pour les générations, que ceux de Tibère, de Néron, de Caligula, de Domitien et de tous ces princes qui régnèrent sans lois légiti-

mes, sans transmission d'hérédité, et qui, après avoir commis tous les crimes, firent peser tant de maux sur Rome! Le seul homme, et il n'était pas empereur, qui s'est illustré par son caractère et par de belles actions, c'est César. Si le nom de l'Empereur doit être gravé sur l'arc, il ne faut pas y joindre ceux d'Auguste et de Germanicus; le titre d'Empereur des Français ne permet aucune assimilation.»

A ces réflexions étaient joints plusieurs essais d'inscriptions. L'institut se remit à l'œuvre, et, suivant les us académiques, ne termina rien. L'arc du Carrouzel resta sans inscriptions.

La belle porte de la colonnade du Louvre en bronze fut découverte. La restauration du palais continuait, elle avait déjà coûté 7,600,000 francs, une somme de 5,000,000 était encore nécessaire pour l'achever. Dans la distribution intérieure, on pratiquait des logemens pour les princes et les rois étrangers. Plusieurs arcades de la nouvelle galerie, partant des Tuileries, étaient achevées, on y avait dépensé 2,500,000 francs, il en fallait autant pour la pousser jusqu'à la rue Saint-Nicaise.

Les premières assises de l'arc de triomphe de l'Étoile s'élevaient à plusieurs pieds au-dessus de terre.

On mit la main à la construction du Temple de la Gloire à la Madeleine.

La restauration de l'église de Sainte-Geneviève fut achevée. Les étais du dôme disparurent.

Le marché aux fleurs et arbustes fut ouvert sur le quai Desaix.

Des pavillons élégans couvrirent le marché des Jacobins.

On posa la première pierre du marché à la volaille sur l'emplacement des ci-devant Grands-Augustins.

Sur celui de l'église, du cloître et de la vieille tour du Temple, on construisait un vaste marché, pour réunir ceux dits du Saint-Esprit, du brocantage, des marchands d'habits.

On substituait des murs en pierre aux parties de l'enceinte de la ville qui n'étaient qu'en planches.

On continuait le boulevard extérieur du nord depuis la barrière de Vincennes jusqu'à celle de Bercy.

Pour la place de Saint-Sulpice, on mettait à exécution le plan de Servandoni.

La porte Saint-Denis était restaurée.

Les quais Bonaparte et Napoléon se prolongeaient.

Les prisonniers de guerre furent employés aux travaux. Le canal de Saint-Quentin fut à-peu-près achevé. Celui du Nord occupait sept mille hommes. Deux millions étaient dépensés à celui de Napoléon joignant le Rhône au Rhin. Partout les projets, qui tendaient à améliorer les navigations anciennes, à les prolonger, à en créer de nouvelles, étaient entrepris et suivis avec persévérance. Les travaux maritimes faisaient de grands progrès; ceux de Cherbourg et d'Anvers au premier rang; ensuite dans les ports du Havre, de Dunkerque, de Cette; celui

de Marseille offrait un mouillage plus commode que jamais il ne l'avait été. Les routes du Mont-Cenis, du Simplon, celles qui traversaient dans tous les sens les Alpes, les Apennins, les Pyrénées, recevaient un nouveau degré d'avancement ou de perfection. Les grands dessèchemens de Bourgoing, ceux du Cotentin, de Rochefort avaient déjà changé de stériles marais en terres fertiles. On posa la première pierre d'un pont sur la Sesia à Verceil pour unir l'Italie à la France.

Ici se présente un rare et peut-être unique exemple de la responsabilité appliquée à des fonctionnaires. Le préfet des Alpes-Maritimes et l'ingénieur en chef furent déclarés responsables envers la ville de Nice, et tenus de lui rembourser la somme de 41,000 francs employée à des travaux de barrage du torrent du Paglion exécutés contre les ordres du directeur général des ponts-et-chaussées. [1]

La session du Corps-Législatif fut ouverte par l'Empereur, le 3 décembre : on y voyait l'Impératrice, la famille impériale, les rois de Saxe et de Wurtemberg, les reines de Hollande et de Westphalie. L'Empereur prononça un discours dont voici la substance.

Depuis la dernière session, il avait soumis l'Aragon et la Castille, et chassé de Madrid le gouvernement fallacieux formé par l'Angleterre; il marchait sur Cadix et Lisbonne, lorsqu'il avait dû revenir sur

[1] Décret du 17 décembre.

ses pas, *et planter ses aigles sur les remparts de Vienne....* Trois mois avaient vu naître et terminer cette quatrième guerre punique.....

Le génie de la France avait conduit l'armée anglaise : elle avait terminé ses destins dans les marais pestilentiels de Walcheren. Dans cette importante circonstance, il était resté éloigné de quatre cents lieues, certain de la nouvelle gloire qu'allaient acquérir ses peuples, et du grand caractère qu'ils allaient déployer : ses espérances n'avaient pas été trompées. Il devait des remercîmens particuliers aux citoyens des départemens du Pas-de-Calais et du Nord.... Tout ce qui voudrait s'opposer à la France serait vaincu et soumis; sa grandeur s'accroîtrait de toute la haine de ses ennemis; elle avant devait elle de longues années de gloire et de prospérité à parcourir; elle avait la force et l'énergie de l'Hercule des anciens.

Il avait réuni la Toscane à l'Empire : ces peuples en étaient dignes par la douceur de leur caractère, par l'attachement que leurs ancêtres avaient toujours montré à la France, et par les services qu'ils avaient rendus à la civilisation européenne.

L'histoire lui avait indiqué la conduite qu'il devait tenir envers Rome : les papes, devenus souverains d'une partie de l'Italie, s'étaient constamment montrés les ennemis de toute puissance prépondérante dans la péninsule; ils avaient employé leur influence spirituelle pour lui nuire. Il lui avait donc été démontré que l'influence spirituelle exercée dans ses états par un souverain étranger, était contraire

à l'indépendance de la France, à la dignité et à la sûreté de son trône. Cependant, comme il reconnaissait la nécessité de l'influence spirituelle des descendans du premier des pasteurs, il n'avait pu concilier ces grands intérêts, qu'en annulant la donation des empereurs français, ses prédécesseurs, et en réunissant les États romains à la France.

Par le traité de Vienne, tous les rois et souverains ses alliés, qui lui avaient donné tant de témoignages de la constance de leur amitié, avaient acquis et acquerraient un nouvel accroissement de territoire.

Les provinces Illyriennes portaient sur la Save les frontières de son grand empire, contigu avec l'empire de Constantinople, il se trouverait en situation naturelle de surveiller les premiers intérêts de son commerce dans la Méditerranée, l'Adriatique et le Levant. Il protégerait la Porte, si la Porte s'arrachait à la funeste influence de l'Angleterre; il saurait la punir, si elle se laissait dominer par ses conseils astucieux et perfides.

Il avait voulu donner une nouvelle preuve de son estime à la nation suisse, en joignant à ses titres celui de son médiateur, et mettre un terme à toutes les inquiétudes que l'on cherchait à répandre parmi cette brave nation.

La Hollande, placée entre l'Angleterre et la France, en était également froissée; cependant elle était le débouché des principales artères de son empire. Des changemens deviendraient nécessaires; la sûreté de

ses frontières, et l'intérêt bien entendu des deux pays l'exigeaient impérieusement.

La Suède avait perdu, par son alliance avec l'Angleterre, après une guerre désastreuse, la plus belle et la plus importante de ses provinces. Heureuse cette nation, si le prince sage qui la gouvernait aujourd'hui, eût pu monter sur le trône quelques années plus tôt. Cet exemple prouvait de nouveau aux rois que l'alliance de l'Angleterre était le présage le plus certain de leur ruine.

Son allié et ami, l'empereur de Russie, avait réuni à son vaste empire la Finlande, la Moldavie, la Valachie, et un district de la Gallicie. Il n'était point jaloux de rien de ce qui pouvait arriver de bien à cet empire : ses sentimens pour son illustre souverain étaient d'accord avec sa politique.

Lorsqu'il se montrerait au-delà des Pyrénées, le léopard épouvanté chercherait l'Océan, pour éviter la honte, la défaite et la mort. Le triomphe de ses armes serait le triomphe du génie du bien sur celui du mal ; de la modération, de l'ordre, de la morale, sur la guerre civile, l'anarchie et les passions malfaisantes. Son amitié et sa protection rendraient, il l'espérait, la tranquillité et le bonheur aux peuples des Espagnes.

Il avait chargé son ministre de l'intérieur de faire connaître l'histoire de la législation, de l'administration et des finances dans l'année qui venait de s'écouler : on y verrait que toutes les pensées qu'il avait conçues pour l'amélioration de ses peuples,

avaient été suivies avec la plus grande activité : que dans Paris, comme dans les parties les plus éloignées de son Empire, la guerre n'avait apporté aucun retard dans les travaux. Dans la loi sur les finances, on verrait leur état prospère : il ne demandait à ses peuples aucun nouveau sacrifice, quoique les circonstances l'eussent obligé à doubler son état militaire.

Fontanes fut nommé président : on ne rappellera point les termes de l'adresse qu'il porta aux pieds du trône. Son talent dans la louange croissait en proportion de la matière que lui en fournissait l'Empereur. Il répondit :

« La France a besoin d'une monarchie modérée, mais forte. L'époque actuelle doit être distinguée, non-seulement par la gloire des armes françaises, mais aussi par la prospérité de son commerce, par la sagesse des lois, par l'éclat des arts, des sciences et des lettres. Pour conduire la France dans la situation où elle se trouve, j'ai surmonté bien des obstacles : moi et ma famille, nous saurons toujours sacrifier même nos plus chères affections aux intérêts et au bien-être de cette grande nation. Avec l'aide de Dieu et le constant amour de mes peuples, je surmonterai tout ce qui peut s'opposer à mes grands desseins. Je desire vivre trente ans encore, afin de pouvoir trente ans servir mes sujets, consolider ce grand Empire, et voir toutes les prospérités que j'ai conçues embellir cette chère France. »

La monarchie n'ayant d'autre modérateur de son

action que la propre volonté de l'Empereur, il semblait sentir le besoin de justifier toute l'étendue d'un pouvoir sans limites. Il avait mis la France dans une brillante situation, et vaincu beaucoup d'obstacles; n'aurait-il pas pu s'en épargner, et la France, avec moins d'éclat, n'aurait-elle pas été aussi heureuse? Sur quoi reposait cet excès de grandeur? Sur trente ans de vie et de bonheur, phénomène qu'on ne pouvait guère se promettre, malgré les espérances de Fontanes qui, puisque tous les prodiges semblaient réservés à l'Empereur seul, prédisait qu'un règne si mémorable surpasserait tous les autres par la durée, comme il les surpassait tous par la puissance et par la grandeur. Ainsi s'exprima le président après la présentation de l'exposé de la situation de l'Empire par le ministre de l'intérieur.

Napoléon ayant trouvé le système de navigation intérieure très imparfait, et aspirant à la gloire de le compléter, avait ordonné la construction de nouveaux canaux. Le trésor ne pouvait fournir le capital nécessaire pour donner à d'aussi grands travaux une impulsion forte et rapide : afin de se le procurer, l'Empereur conçut le projet d'aliéner les canaux terminés, et d'employer le produit de la vente à en construire de nouveaux. Par ce moyen, suivi avec persévérance, il espérait qu'on parviendrait en peu de temps, sinon à terminer, du moins à avancer notablement la canalisation intérieure de la France. Les canaux qu'il s'agissait d'aliéner étaient ainsi évalués :

Vingt-et-une portions deux tiers appartenant au

gouvernement dans le canal du Midi . 15 millions.

Les canaux d'Orléans et de Loing. .	18
Celui du Centre	6
Celui de Saint-Quentin	12
Total	51

Cette somme était affectée à l'achèvement du canal Napoléon, qui joignait le Rhin à la Saône; du canal de Bourgogne, par lequel la Saône communique avec Paris, et du canal du Nord, joignant l'Escaut et le Rhin.

Le domaine de l'État ne pouvait être aliéné que par une loi; l'Empereur avait arrêté toutes ces dispositions par un simple décret, du 21 mars 1808; il jugea pourtant convenable de les soumettre au Corps-Législatif. Remises officieusement à la commission de l'intérieur, elles furent l'objet de nombreuses observations, et ne furent point présentées dans la session de 1808. Le gouvernement n'en continua pas moins d'y donner suite, par les décrets des 17 mai et 10 août 1809. Enfin, il les convertit en un projet de loi, qui fut soumis au Corps-Législatif, dans la session de cette année. Outre les dispositions ci-dessus rapportées, il statuait que le surplus des fonds provenant de la vente des canaux serait destiné à des travaux relatifs à la communication du canal de l'Ourcq avec la Meuse, à l'amélioration de la navigation de la Seine, de la Marne, et à l'accroissement des moyens de communication avec Paris, ainsi qu'à des travaux d'utilité publique; que l'évaluation et l'estimation des canaux à vendre, les

conditions générales et la forme de la vente, le mode de transmission de la propriété aux acquéreurs, le mode de jouissance par les actionnaires, le régime de leur association, et le mode d'administration des canaux aliénés, seraient fixés par des réglemens d'administration publique.

Ce système eut des adversaires dans le Corps-Législatif. Ils opposaient que les canaux, dépendant du domaine public, ne pouvaient pas être aliénés sans de graves inconvéniens; que leur vente serait nuisible au trésor, et diminuerait de leur produit le revenu public. Ces objections n'étaient pas fondées; il y en avait de plus graves. Le projet de loi ne précisait point le prix ni les conditions de la vente, et donnait à cet égard au gouvernement une latitude que repoussaient les principes de la matière et la jurisprudence. Il légalisait pour la forme des dispositions faites sans droit, ni motif, par de simples décrets. Pour apaiser une juste opposition, on communiqua à la commission du Corps-Législatif les bases de toute cette opération. L'évaluation des canaux à vendre n'était plus que de 42 millions au lieu de 51 portés au décret du 21 mars 1808. On apprit que l'utilité publique résultant de cette vente avait été subordonnée à des considérations que le gouvernement regardait comme d'une haute politique.

Le projet de loi fut adopté.[1]

Le domaine extraordinaire acquit seulement les

[1] Loi du 23 décembre.

portions du canal du Midi, et les canaux d'Orléans et de Loing pour la somme de 24 millions, qui furent employés aux autres canaux. Les canaux acquis formèrent des actions que l'Empereur donna en dotations.

Le système consacré par la loi du 16 septembre 1807 continuait à produire ses fruits. Des impositions locales furent établies pour l'exécution, dans trente-six départemens d'une grande quantité de travaux de routes, de ponts, de canaux, les uns délibérés par les conseils municipaux, ou de département, les autres ordonnés par l'Empereur seul dans ses voyages.[1] On a déjà indiqué en 1807, les avantages et les inconvéniens de ce système.

En attendant que les députés au Corps-Législatif des départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone eussent pu être élus, suivant les formes constitutionnelles, ils avaient été nommés par le sénat pour entrer en fonctions dans la session de 1809 et y rester jusqu'à ce qu'il leur eût été donné des successeurs.[2]

Les députés de la cinquième série cessaient de faire partie du Corps-Législatif, le 31 décembre. La session de 1809, pendant laquelle ils devaient rester en fonctions, n'étant pas terminée, il fut statué qu'ils continueraient d'y rester jusqu'à la fin, et même pendant la session de 1810 qui allait suivre immédiatement celle de 1809.[3]

[1] Loi du 27 décembre.
[2] Sénatus-consulte du 15 juillet.
[3] Sénatus-consulte du 30 décembre.

On ne peut méconnaître dans ces dispositions la violation de la première base du gouvernement représentatif même tel que l'avaient organisé les sénatus-consultes. Il n'y avait pas nécessité de déroger à la règle. Le Corps-Législatif montrait assez de docilité pour qu'on sauvât les apparences.

La loi de douanes se borna à régulariser les dispositions du décret du 24 juin 1808 en faveur des marchandises prohibées prises par les armateurs en course; à frapper d'un droit d'importation de 6 fr. par quintal décimal le *minium*, attendu qu'un grand nombre d'établissemens le fabriquaient en France; à créer à Savone un entrepôt de denrées coloniales et de marchandises étrangères non prohibées.[1]

Les exercices antérieurs à l'an XIV avaient été clos définitivement; la loi de finances solda et apura ceux de l'an XIV-1806 et de 1807.

Les dépenses de l'an XIV-1806 payables par le trésor, évaluées à 894,240,359, furent portées à la somme de 899,015,000 francs, montant des recettes de cet exercice.

Les dépenses de 1807 fixées à 720,000,000 francs furent portées à la somme de 733,880,000 égale aux recettes. 2,600,000 restant à recouvrer sur 1806 et 2,500,000 sur 1807 étaient portés en recette au budget de 1808.

Au moyen de ces dispositions, ces deux exercices

[1] Loi du 12 janvier.

cessaient de figurer dans les comptes annuels du trésor. Les dépenses réelles excédaient de peu les fixations primitivement portées aux budgets. Cependant on annonçait qu'il pourrait y avoir encore des paiemens à faire par le trésor pour ces deux exercices, puisqu'on chargeait la caisse d'amortissement de les acquitter, sauf son remboursement en inscriptions au grand livre à prendre sur un crédit général ouvert pour la dette publique. Il y a lieu de croire que l'objet de cette prévision était peu important.

Le système continental ayant causé une diminution considérable dans le produit des douanes en 1808, il fut ouvert à cet exercice un crédit de 30 millions en domaines pour porter ses recettes à 740 millions affectés à ses dépenses, somme à laquelle elles étaient évaluées, au lieu de 730 portés au budget.

En donnant quelque attention aux finances, malgré les nuages dont leur administration restait enveloppée, il était facile de juger que les dépenses de la guerre excédaient de beaucoup les fixations qui en étaient faites par les budgets. Defermon, en présentant celui de 1809, leva pour la première fois un coin du voile. Le tableau suivant rendra ses révélations plus intelligibles.

DÉPENSES DE LA GUERRE.

An.	Fixées au budget.	Réellement faites.	Payées par le trésor.	Par contributions militaires en argent ou nature.
	—	—	—	—
XIV-1806.	390,563,257	495,000,000	428,796,320	
1807.	321,400,000	486,000,000	337,195,747	
1808.	336,529,000	475,000,000	342,529,000	
Tot.	1,048,492,257	1,456,000,000	1,108,521,067	347,478.933

Ainsi, les dépenses de la guerre avaient excédé de 407,507,743 les fixations des budgets; cet excédant avait été acquitté pour une somme de 347,478,933 par les contributions perçues dans les pays conquis; le surplus par le trésor, sans qu'on voie de crédits spéciaux ouverts pour cet objet.

L'emploi des contributions de guerre, et leur comptabilité, ainsi qu'on l'a fait remarquer en 1808, étaient étrangères aux autorités nationales, et ne recevaient aucune publicité.

Les dépenses de 1809 étaient ainsi fixées :

Dette publiq.	Perpétuelle	56,000,000	111,290,253
	Viagère	16,000,000	
	Perpétuelle du Piémont	1,090,000	
	Viagère —	300,000	
	— en Toscane	4,000	
	Perpétuelle de la Ligurie	727,000	
	— de Parme et Plaisance	74,000	
	— de la Toscane pour 1809 seulement	1,395,253	
	Pensions y compris la Toscane: Civiles	46,000,000	
	Pensions y compris la Toscane: Ecclés.	29,600,000	
Liste civile et princes français			26,000,000
Grand-juge		22,500,000	581,897,000
Relations extérieures		8,500,000	
Intérieur.	Service ordin. 16,400,000; Grand. routes. Trav. publics. 36,350,000	52,750,000	
Finances		23,328,000	
Trésor public		8,570,000	
Guerre		190,149,000	
Administration de la guerre		150,000,000	
Marine		110,000,000	
Cultes		14,900,000	
Police générale		1,200,000	
Frais de négociations			8,000,000
Fonds de réserve			2.912,747
			730,000,00

Les recettes furent fixées à cette somme sans aucune évaluation détaillée, et les contributions prorogées en 1810 sur le même pied qu'en 1809, en principal et centimes additionnels.

Il est à remarquer que la contribution foncière répartie, en 1791, sur quatre-vingt-trois départemens, était en principal et centimes additionnels de. . . . . 250,000,000 fr.

Et en 1809, sur cent six départemens seulement de. 248,261,474

Sur cette somme, vingt-trois départemens nouveaux payaient. . . 35,646,079

La propriété foncière était extrêmement ménagée.

L'unité de l'Empire ne permettant pas de conserver les dettes particulières des états réunis à la France, on décida que la rente perpétuelle du Piémont serait pour moitié, 545,000 fr., inscrite au grand livre, et l'autre moitié amortie en l'admettant à l'acquisition de domaines nationaux. Un écoulement semblable avait été donné à la totalité de la dette de Toscane.

Le cadastre parcellaire était exécuté dans trois mille deux cents communes; trois mille cinq cents rôles cadastraux, y compris ceux qui avaient été faits avant l'arpentage par parcelles, étaient en recouvrement pour 1810. Près de six millions d'articles de propriété composaient ces nouveaux rôles. environ 600,000 propriétaires jouissaient de l'égalité proportionnelle dans les communes cadastrées.

Huit lois volumineuses sur des objets d'intérêt local, qu'on soumettait scrupuleusement au Corps-Législatif, tandis que des objets de la plus haute importance, dans le domaine de la législation, étaient réglés par des décrets, complétèrent la session de 1809.

Un message impérial ayant invité le Corps-Législatif à présenter sa liste de candidats pour la présidence, Fontanes fit ses adieux : « Vous m'avez, dit-il, honoré six fois de vos suffrages, et ces suffrages, déjà si doux et si honorables, ont été confirmés six fois par sa majesté. Tant de faveurs ont passé mes espérances : il ne manque plus rien à ma gloire; j'en puis être fier, puisqu'elle me vient de si haut, et que je la dois premièrement à votre bienveillance; mais je sens qu'il va manquer quelque chose à mon bonheur. L'Empereur a daigné, depuis plus d'une année, me confier d'autres fonctions; elles doivent occuper tout mon temps, tout mes soins. Le Corps-Législatif veut un dévoûment sans partage; tel est au moins celui qui m'animait. Je prie donc ceux de mes collègues qui, dans cette circonstance, voudraient bien jeter les yeux sur moi, de ne point m'accorder leurs suffrages; je dois me renfermer tout entier dans les devoirs que m'impose l'Université. En surveillant l'instruction publique, je tâcherai de payer à vos enfans la reconnaissance que je dois à leurs pères. »

Les candidats nommés pour la présidence furent Montesquiou, grand-chambellan, Montalembert,

chambellan, Stanislas Girardin et le général Lemarois.

La session de 1809, close, le 22 janvier 1810, par le conseiller d'état Ségur, orateur du gouvernement, se termina par une solennité. L'adjudant-commandant Ségur, son fils, présenta quatre-vingts drapeaux espagnols, pris aux combats qui avaient précédé l'entrée de Napoléon à Madrid, et qu'il avait annoncés au Corps-Législatif, en décembre 1808. Cet officier, blessé au combat de Sommo-Sierra, ne fit pas de longues phrases, et se borna à se féliciter de la noble récompense qu'il recevait *lui, soldat du grand Empereur, dévoué à ses ordres, fier de les exécuter, ou de mourir*. Mais le président Fontanes fut disert, éloquent; c'était le chant du cigne. L'émotion des députés, des assistans, sa propre émotion, à l'aspect de ces trophées, par le don desquels un grand prince appelait son peuple au partage de sa gloire, conduisirent l'orateur à comparer Napoléon à Alexandre qui, parti de la Macédoine, avec son génie et l'espérance, dès sa première victoire au-delà du Granique, envoya les dépouilles des nations vaincues aux temples des dieux de la patrie. Par ces drapeaux, conquis sur un peuple égaré par les factions, et portant les emblèmes de la licence populaire, il voulait rappeler à tous les yeux les malheurs qui menacent les empires, quand le frein sacré des lois ne retient plus les fureurs de la multitude. Qui pouvait mieux en garantir l'Espagne que son libérateur? L'anarchie était de tous les ennemis de la France celui dont la défaite lui méritait le plus d'honneur

et de bénédictions. Ensuite venait un éloge de l'adjudant-général Ségur, éloge démesuré, parce que les services dont on louait sa jeunesse, étaient vulgaires dans l'armée; mais il était fils du grand-maître des cérémonies.

Justifiant Napoléon du nom d'*illustres ingrats* qu'on donnait, non sans quelque raison, aux rois qu'il était plus utile de flatter que de servir, l'orateur rappelait les bienfaits répandus par l'Empereur sur ses serviteurs de toutes les classes, et particulièrement sur ses fidèles compagnons d'armes. « Périsse à jamais, s'écria-t-il, le langage de l'adulation et de la flatterie! Je ne commencerai point à m'en servir dans les dernières paroles que je prononce à cette tribune d'où je vais descendre pour toujours : c'est avec l'opinion publique, dont le Corps-Législatif est l'interprète, que je louerai le prince. Transportons-nous par la pensée dans l'avenir : voyons ce héros, comme la postérité doit le voir un jour, à travers les nuages du temps. C'est alors que sa grandeur paraîtra, pour ainsi dire, fabuleuse. » Après un exposé rapide de ses travaux et de ses exploits, interrogeant tous ceux qui l'écoutaient : « En est-il un seul, demanda Fontanes, qui désavoue le moindre trait de ce tableau? Heureux les princes qu'on peut louer dignement avec la vérité! Heureux aussi l'orateur qui ne donne aux rois que des éloges justifiés par leurs actions! » Ainsi termina sa carrière législative, comme il l'avait commencée, ce flatteur illustre, devenu depuis le plus illustre des ingrats.

Le système continental suivait son cours. Tout le continent européen était soumis, du moins en apparence, aux décrets de Berlin et de Milan. Il pouvait y avoir quelque exception en Espagne à cause de la guerre; il y en eut une momentanée en Autriche pendant les hostilités qui avaient duré six mois, et en Hollande pendant la courte occupation de la grande expédition anglaise. Du reste, il n'y avait d'opposition ouverte au système que dans ce royaume; et c'était un frère de l'Empereur, le roi Louis, qui y régnait.

Après avoir essayé inutilement de l'embargo en 1807, et de la voie des négociations avec la France et l'Angleterre, le gouvernement des États-Unis avait, le 1er mars 1809, rendu un bill d'interdiction (*non-intercourse*) applicable aux deux puissances. L'entrée des eaux et des ports de l'Union fut interdite aux pavillons anglais et français, sous peine de saisie et de confiscation. Aucun produit du sol et de l'industrie des deux nations ne pouvait, sous la même peine, être introduit aux États-Unis. Cet acte changeait leur situation, affectait leur neutralité et aurait pu être considéré comme hostile. L'Empereur ne le voulut pas. Il s'abstint de toute détermination qui pût blesser les Américains, et ne leur montra que des sentimens de bienveillance. Il en fut autrement de l'Angleterre. Erskine, agent britannique, avait annoncé au président Madisson que les ordres du conseil cesseraient d'avoir leur effet, le 10 juin. En l'apprenant, l'Empereur écrivit de Vienne,

le 13, que les relations de la France avec les États-unis seraient rétablies sur le pied où elles étaient avant le décret de Milan. Le 22 août, il écrivait encore d'Altenbourg, que si les ordres du conseil étaient révoqués, le décret de Milan tomberait de lui-même. Mais le gouvernement anglais désavoua Erskine, et le remplaça par Jackson qui, par ses procédés injurieux, mit le comble au mécontentement des États-Unis. Il n'y eut donc, à leur égard, rien de changé par rapport au système continental.

CHAPITRE LXII.

Noblesse, collation de titres, leur transmission. — Armoiries des villes. — Auditeurs au conseil d'état, nouvelle organisation. — Garde nationale, son existence contestée. — Réglemens sur les octrois. — Levée extraordinaire de conscrits. — Propagation des codes français; affaires ecclésiastiques; le pape refuse l'institution des évêques. — Situation de Rome et de l'Italie. — Réunion de Rome à l'empire. — Projets de l'Empereur sur le pape. — Bulle d'excommunication. — Enlèvement du pape, conduit à Savone.—Commission ecclésiastique établie à Paris. — Explications de l'Empereur sur la réunion de Rome. — Le cardinal Fesch archevêque de Paris. — Faveurs aux séminaires, leur multiplication. — Missions supprimées. — Sœurs hospitalières, règlement. — Fabriques, réglement.

Pour qu'un peuple, chez lequel il n'y a plus de noblesse, applaudit à son rétablissement, il faudrait qu'il fût tombé dans le mépris de lui-même et frappé de vertige. La création de la noblesse n'avait donc point obtenu l'assentiment de la masse de la nation. Nous en avons dit les causes. Parmi ceux, qui dans le militaire et le civil étaient destinés à

en être revêtus, beaucoup la dédaignaient, ou y étaient indifférens; plusieurs avaient pour elle de la répugnance. En 1808 et 1809, il n'y eut presque pas de majorats de comtes ou barons établis sur demande; il n'y en eut que très peu dans la suite. L'institution aurait échoué, si l'Empereur n'eût pas commencé de son propre mouvement par conférer en masse des titres à des personnes qui n'en demandaient pas, et surtout s'il n'y avait pas attaché des dotations. Dans ce nombre se trouvaient des membres de l'Assemblée-Constituante qui avait aboli le régime féodal, les titres, les armoiries; des membres de la Convention nationale qui avait extirpé les moindres racines de la féodalité, et aboli la royauté; des hommes de la révolution qui avaient professé, pratiqué avec chaleur, outré même le dogme de l'égalité. Ils reçurent ces titres! Ils s'en décorèrent! C'était une contradiction, on leur en a fait un crime. Ils se soumirent à la noblesse, comme ils s'étaient soumis au Consulat à vie, à l'Empire, à tant d'autres choses qu'ils ne pouvaient pas empêcher.

L'almanach impérial, encore presque tout roturier en 1808, offrit, en 1809, beaucoup de noms décorés de titres de noblesse d'après la collation de l'Empereur. Ce premier fonds se composait de cinq princes; de vingt-trois ducs, ministres, maréchaux, généraux[1]; de deux cent trois comtes, parmi les-

[1] Nous croyons devoir ici rapporter leurs noms.

quels tous les sénateurs, au nombre de cent douze, excepté Lucien Bonaparte; de trente conseillers d'état; de quarante-neuf généraux de division, six de brigade; de six archevêques ou évêques; de deux cent quarante-et-un barons, généraux de division et de brigade, adjudans-commandans, colonels, évê-

Princes.		
De Neufchâtel et de Wagram.		Berthier.
Bénévent.		Talleyrand.
Pontecorvo.		Bernadotte.
Eckmühl, duc d'Anerstedt.		Davoust.
Essling, duc de Rivoli.		Masséna.
Ducs		
De Parme.		Cambacérès.
Plaisance.		Lebrun.
Conegliano.	maréchal	Moncey.
Castiglione.	—	Augereau.
Dalmatie.	—	Soult.
Montebello.	—	Lannes.
Trévise.	—	Mortier.
Elchingen.	—	Ney.
Istrie.	—	Bessières.
Bellune.	—	Victor.
Valmy.	—	Kellermann.
Dantzig.	—	Lefebvre.
Raguse.	—	Marmont.
Abrantès.		Junot.
Massa-di-Carrara.		Regnier.
Cadore.		Champagny.
Gaëte.		Gandin.
Otrante.		Fouché.
Feltre.		Clarke.
Bassano.		Maret.
Frioul.		Duroc.
Vicence.		Caulaincourt.
Rovigo.		Savary.

ques. Les administrations civile et militaire, l'ordre judiciaire, la marine, n'eurent point de part à cette première distribution. Leur tour ne tarda pas à venir. Les princes et les ducs portèrent en général les noms de leurs duchés tous pris à l'étranger. Les autres nobles conservèrent leurs noms de famille, excepté ceux qui, fondant des majorats, prenaient les noms des domaines, roturiers ou ci-devant nobles, sur lesquels étaient assis leurs comtés et leurs baronies.

Dans le cours de cette histoire, nous conservons les noms patronimiques. Masséna survivra toujours au prince d'Essling, et Monge au comte de Peluse.

Des questions, relatives à la transmission et à la cumulation des titres, donnèrent lieu aux dispositions suivantes : Le titulaire de deux titres de droit, qui n'avait pas de majorat, ne pouvait porter que le titre le plus éminent. Il les cumulait quand il avait fondé un majorat. On pouvait obtenir la faculté d'en établir plusieurs. Leur transmission s'opérait dans la même ligne, ou se divisait dans les diverses branches de la descendance du titulaire, selon qu'il aurait été statué dans les lettres patentes. Le titulaire d'un majorat, devenant par succession héritier d'un nouveau majorat, en recueillait l'héritage, mais ne cumulait les deux titres que lorsqu'il aurait justifié de ses droits devant le conseil du sceau. Le titulaire d'un majorat et celui d'un titre de droit, membres de la Légion-d'Honneur, joignaient à leur titre celui de chevalier. Le fils aîné d'un duc, grand dignitaire

de l'Empire, ayant un majorat, portait le titre de duc, soit que le majorat eût été doté par l'Empereur ou volontairement fondé. Le fils d'un duc portait également le titre de comte, celui d'un comte le titre de baron, après qu'il avait été institué un majorat.[1]

Ne pouvant pas conférer des titres de noblesse aux villes, communes ou corporations, on voulut qu'elles eussent au moins des armoiries. Après s'être fait autoriser en la forme ordinaire par les autorités administratives compétentes, elles pouvaient en former la demande. Aucune ville, commune, corporation ou association civile, ecclésiastique ou littéraire, ne jouissait du droit d'armoiries qu'après en avoir reçu la concession expresse par lettres patentes.[2]

Les auditeurs près le conseil d'état ne suffisaient pas aux besoins des divers services publics dans lesquels l'Empereur voulait employer des administrateurs de son école. Une nouvelle organisation en augmenta singulièrement le nombre. Outre les quarante que le décret du 11 juin 1806 avait attachés aux ministres et aux sections du conseil, il en fut réparti cent vingt auprès du ministre de la police, du directeur général des revues et de la conscription, des administrations des ponts-et-chaussées, de l'enregistrement et des domaines, des douanes, des bois et forêts, des droits réunis, des vivres, des pos-

[1] Décret du 4 juin.
[2] Décret du 17 mai.

tes, de la loterie, des poudres, du conseil des prises, du conseil des mines, de la caisse d'amortissement, du préfet du département de la Seine, du préfet de police. Il fut placé près du préfet de chaque département un auditeur ayant le titre et faisant les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement du chef-lieu. Il y eut de plus un auditeur en service extraordinaire auprès et à la disposition des préfets de trente-et-un départemens, les plus considérables de l'Empire. D'après ces diverses destinations, le corps des auditeurs devait être porté au moins à trois cents. Pour y entrer, il fallait l'âge de vingt ans au moins, avoir satisfait à la conscription, jouir d'une pension ou d'un revenu de 6,000 francs, être licencié en droit ou ès-sciences, subir un examen de capacité devant trois conseillers d'état. Le quart des sous-préfectures fut assuré, à mesure des vacances, aux auditeurs, après deux ans de service ordinaire ou extraordinaire près le conseil d'état, et quatre ans auprès des préfets. Le traitement des auditeurs en service près le conseil d'état fut fixé à 2,000 fr., celui de tous les autres à 500 fr. [1]

L'intention de l'Empereur était de faire un jour *relever tous les postes de l'empire* par les auditeurs, et exercer les fonctions publiques presque gratuitement par des hommes à grandes fortunes.

Le bon sens, l'intérêt des peuples, celui des gouvernemens, exigent que les fonctions publiques ne

[1] Décret du 26 décembre.

soient confiées qu'à des hommes capables de les remplir. La pratique jointe à l'étude sont la garantie de la capacité. Les administrations elles-mêmes sont de véritables écoles. Elles se seraient suffi si l'on y avait établi une bonne police et des règles fixes pour l'avancement graduel. L'extension donnée à l'institution des auditeurs créait une aristocratie, et fermait l'accès des fonctions publiques aux employés des administrations, et à tous les jeunes gens, qui n'avaient pas 6,000 francs de revenu, ou auxquels leurs parens ne pouvaient pas faire une pension de cette somme.

Le gouvernement s'expliqua sur l'institution de la garde nationale, en théorie et en pratique, à l'occasion d'une affaire particulière. Un citoyen du Mans fut poursuivi par voie administrative, en paiement d'une taxe de remplacement dans le service de la garde nationale. Il prétendait que cette taxe était illégale et abusive, parce que les lois sur la garde nationale étaient éteintes de droit depuis l'établissement de l'Empire, et il s'adressa au conseil d'état. Son pourvoi fut rejeté par ces motifs : aucune loi n'avait abrogé celle du 14 octobre 1791; loin de là, l'existence de la garde nationale avait été maintenue par une foule de lois, de décisions et de décrets subséquens; la garde nationale était même l'objet de l'article 48 de la constitution de l'an VIII. Les gardes nationales de tout l'Empire avaient été appelées à envoyer un détachement à la cérémonie du couronnement. Si le sénatus-consulte du 2 vendé-

miaire an xiv, et le décret du 8 du même mois avaient apporté quelques innovations à l'organisation de la garde nationale, ces innovations n'avaient eut lieu que dans les seuls départemens où il avait plu à l'Empereur d'en appliquer les dispositions par un décret spécial. Partout ailleurs la garde nationale existait telle qu'elle avait été constituée dès son origine. De plus, un mémoire publié par le plaignant fut supprimé, comme contenant des faits faux, et tendant à altérer le respect dû aux magistrats, notamment aux maires, et répréhensible parce qu'il avait été jeté dans le public à l'instant même où les gardes nationales du département de la Sarthe pouvaient être appelées pour le maintien de l'ordre public.[1]

On ne répétera point ici ce qu'on a dit, en l'an xiv, sur le décret du 8 vendémiaire, qui, dénaturant la garde nationale, en avait fait une institution purement militaire, dont on ne se servait que dans de grandes circonstances, et comme d'une auxiliaire des armées. Quant à son service dans l'intérieur, il était presque nul. Le gouvernement impérial ne s'accommodait pas de citoyens armés, pour le maintien habituel de l'ordre public dans leurs foyers; il leur avait substitué des corps soldés, tels que les compagnies de réserve, dans tous les départemens, et des gardes municipales, dans les grandes villes: il venait d'en être établi une à Bordeaux.

La législation ou le régime des octrois fut ramené

[1] Décret du 21 août.

à des principes uniformes : un réglement, en cent soixante-dix articles, daté de Schœnbrunn, statua sur le mode d'établissement des octrois, les objets imposables, la perception, le passe-debout, le transit, l'entrepôt, l'administration des octrois, leur rapport avec l'administration des droits réunis, le personnel, la comptabilité, le contentieux, etc. Les grains, farines, fruits, beurre, lait, légumes, et autres menues denrées, étaient à-peu-près les seuls objets exempts de l'octroi. Les individus voyageant à pied, à cheval ou en voiture de voyage, ne pouvaient être arrêtés, questionnés ou visités, sur leurs personnes ni à raison de leurs malles. Les préposés des octrois étaient tenus de concourir au service des droits réunis, toutes les fois qu'ils en étaient requis. Le ministre des finances, ou plutôt le conseiller d'état directeur général des droits réunis, avait la haute-main sur les octrois, ils formaient une des branches de son administration.[1]

On pouvait conclure du rapport du ministre de la guerre, qui avait provoqué, en 1808, une levée extraordinaire de quatre-vingt mille conscrits sur les classes de 1806, 1807, 1808 et 1809, qu'elles seraient au moins libérées pour l'avenir. Cependant le sénatus-consulte, du 10 septembre, n'avait déclaré que la libération des classes antérieures jusques et y compris l'an XIV. Un sénatus-consulte, du 5 octobre 1809, mit à la disposition du gouvernement

[1] Décret du 17 mai.

trente-six mille conscrits des cinq classes de 1806 à 1810, et déclara qu'il ne serait levé sur elles aucun nouveau contingent. Dans son rapport, le directeur général Lacuée établit ainsi la force conscriptionnelle:

	1806 (15 mois)	423,000
	1807	359,000
	1808	361,000
	1809	362,000
	1810	360,000
	Total.	1,867,000
Levées jusqu'au 4 octobre 1809 :		
Sur	1806	102,500
	1807	102,500
	1808	102,500
	1809	102,500
	1810	110,000
	Total	520,000
Restait.		1,347,000
A déduire, mariés, réformés, exemptés.		881,000
Restait net.		466,000
Sur quoi on levait.		36,000

Le Code Napoléon régissait toute l'Italie, une grande partie de l'Allemagne, la Hollande, le grand-duché de Varsovie : il y en avait deux traductions officielles en italien, une pour le royaume d'Italie, l'autre pour celui des Deux-Siciles; une en latin, faite par ordre de l'Empereur. Il existait un grand nom-

bre de traductions allemandes, parmi lesquelles on distinguait celles faites par Daniels, substitut du procureur général près la cour de cassation, et par Lassaux, professeur de droit à Coblentz, qui avaient propagé la connaissance et l'étude du Code dans les départemens du Rhin, en Allemagne et dans le nord de l'Europe; celle d'une société de jurisconsultes de Strasbourg, publiée par Spielmann; celle d'Ehrard et de Grollmann, et la traduction officielle, faite par ordre du roi de Westphalie, sous la direction de Conninx et Leist. Le Code avait été traduit dans le grand-duché de Bade, dans le grand-duché de Varsovie et en Hollande; en Portugal, les docteurs Lopez et Moira s'étaient aussi occupés de le traduire. Les jurisconsultes étrangers ne s'étaient pas bornés à des traductions; le Code avait été l'objet de plus de vingt ouvrages allemands. On l'enseignait dans les universités de Goettingue, de Heidelberg, de Giessen, dans l'école de droit fondée à Wetzlar par le prince primat.

Le Code de procédure criminelle trouvait à l'étranger moins de partisans que le Code civil; admis, sauf quelques légères modifications, dans les royaumes d'Italie, de Naples, de Westphalie, il avait beaucoup d'antagonistes en Allemagne qui, par esprit de routine, tenaient à la procédure secrète et par écrit.

Il ne fut plus permis, à compter du 1er janvier 1810, de rédiger autrement qu'en français tous les actes publics, à Flessingue, Wesel, Kehl et Cassel.

Depuis le mois de mai 1808, toute négocia-

tion avait cessé entre le pape et l'Empereur : cependant les relations pour les affaires spirituelles n'avaient pas été interrompues. A Rome, la lutte continuait entre l'autorité militaire française, qui envahissait toujours, et celle du gouvernement romain qui était expirante.

A la demande de l'Empereur, le pape érigea l'évêché de Montauban, dont un décret avait ordonné l'établissement, et il préconisa M. de Pradt archevêque de Malines. Dans la bulle relative au nouveau siège, il semblait que le pape le créât de son propre mouvement, sans le concours du gouvernement, et il y énumérait longuement ses griefs. Dans les bulles de M. de Pradt, il n'était pas non plus question de l'Empereur, l'archevêque paraissait nommé *proprio motu*. Ces actes furent rejetés par le conseil d'état, comme offensans et attentatoires aux droits de la puissance civile. Le pape ne voulut jamais les modifier : il refusa l'institution canonique aux évêques nommés de Liège, d'Acqui, de Saint-Flour et de Poitiers.

D'après les rapports que l'Empereur, pendant la campagne d'Autriche, avait reçus d'Italie, les États romains étaient un foyer de troubles dont les ramifications s'étendaient au loin : les prêtres excitaient les mécontens. Ils formaient une sorte de maçonnerie orthodoxe, dont le pape était le chef; ils avaient leur mot d'ordre et de ralliement; l'Italie serait dans l'agitation tant que le pape réunirait sur sa tête l'autorité spirituelle et le pouvoir tempo-

rel. Un mouvement était prêt à éclater dans les États romains. Qui pouvait douter que la cour de Rome fût liée secrètement avec les ennemis de la France, leur prêtât la main, et leur tendît les bras? que l'Autriche et l'Angleterre eussent compté sur son influence et son appui? La retraite de l'archiduc Jean et les victoires des armées françaises avaient fait avorter les plans de soulèvement que ce prince avait formés; mais l'Angleterre, qui avait à ses ordres la Sardaigne et la Sicile, menaçait toujours les côtes de l'Italie. Une armée de vingt mille Anglo-Siciliens, avec des transports, était prête à débarquer depuis Reggio jusqu'à Civita-Vecchia. Par le rôle que jouaient les prêtres dans l'insurrection du Tyrol, on pouvait juger de ce qu'auraient fait ceux de Rome et d'Italie, si les Anglais leur avaient présenté un point d'appui. Ils auraient bien vite dépouillé la peau de l'agneau dont ils se couvraient, et se seraient montrés acharnés contre les Français. On aurait vu alors ce qu'on avait vu de tous temps : aux allocutions pleines de mansuétude et de détachement des choses terrestres, émanées du pape, succéder les foudres du Vatican, les cris et les actes de vengeance. Les armées autrichiennes et françaises, séparées par le Danube, étaient en présence, et se préparaient à une grande bataille : les circonstances étaient graves; il importait à l'Empereur d'être en sécurité sur l'Italie. Il réunit donc les États du pape à l'Empire français : la ville de Rome, premier siège du christianisme,

et si célèbre par ses souvenirs et ses monumens, fut déclarée *ville impériale et libre,* et la dette publique, dette de l'Empire. Les revenus du pape furent portés à deux millions de francs, libres de toute charge et redevance ; ses propriétés et palais exempts de toute imposition, juridiction, visite. Une consulte extraordinaire fut créée, pour prendre possession des États du pape, le 1er juin, et faire en sorte que le gouvernement constitutionnel y fût en vigueur, le 1er janvier 1810. La consulte fut composée du général Miollis, gouverneur général, président, de Salicetti, ministre de la police à Naples[1], des maîtres des requêtes Degérando, Jannet, Dalpozzo, de l'auditeur de Balbe.[2]

L'Empereur motiva ainsi la réunion de Rome à l'Empire : lorsque Charlemagne, empereur des Français, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fief, pour assurer le repos de ses sujets, et sans que Rome cessât, pour cela, d'être une partie de son empire. Depuis ce temps, l'union des deux pouvoirs, spirituel et temporel, avait été, comme elle l'était encore aujourd'hui, la source de continuelles discordes. Les sou-

[1] Une machine infernale, placée dans son palais, avait menacé par son explosion, de l'englontir dans ses rnines. Il mourut, à Naples, le 23 décembre, âgé de cinqnante ans, d'nne colique néphrétique. On publia qu'on avait trouvé dans son foie dix-hnit pierres dont quelques-unes plus grosses qu'nne noix. L'opinion fut qu'il avait péri par le poison. En apprenant sa mort, Napoléon dit : « L'Europe vient de perdre nne de ses têtes les plus fortes. » Salicetti était Corse.

[2] Décret du 17 mai.

verains pontifes ne s'étaient que trop souvent servis de l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de l'autre. Par cette raison, les affaires spirituelles qui, de leur nature, sont immuables, se trouvaient confondues avec les affaires temporelles qui changent suivant les circonstances et la politique des temps [1]. Tout ce qu'il avait proposé pour concilier la sûreté de ses armées, la tranquillité et le bien-être de ses peuples, la dignité et l'intégrité de son empire avec les prétentions temporelles des souverains pontifes, avait été proposé en vain.

D'après des révélations postérieures de Napoléon, Il avait des vues supérieures à ces motifs. Éclairé par les prétentions de la cour de Rome et par ses débats avec le pape, il sentait qu'on ne pouvait gouverner sans être affranchi de cette puissance, et sans que la direction religieuse se trouvât dans les mains du chef de l'état comme en Angleterre, en Russie, dans une partie de l'Allemagne. Cette réunion avait toujours été l'objet de ses vœux; mais il craignait, une fois embarqué dans cette voie, de n'être pas soutenu par la nation [2]. Pour cela, il eût fallu qu'il se séparât de la cour de Rome, ou du moins qu'il ne rétablît pas sa puissance. L'occasion s'en était offerte lors de son avènement au consulat; il l'avait manquée. Les circonstances n'étaient plus

[1] Le cardinal Pacca, dans ses mémoires, t. I. p. 27, avoue qu'il a pensé que l'autorité spirituelle du pape, pouvait gagner à la perte de sa puissance temporelle.

[2] Las Cases, t. v, p. 339.

aussi favorables. Après avoir fait le concordat, il était difficile de le rompre. Les esprits s'y étaient façonnés. On se serait fait papiste par opposition au pouvoir.

Tombant ensuite dans un excès contraire, Napoléon prétendait relever le pape outre mesure, l'entourer de pompes et d'hommages, l'amener à ne plus regretter son temporel, en faire une idole, le fixer à Paris, qui serait devenu la capitale du monde chrétien, diriger le monde religieux ainsi que le monde politique, resserrer toutes les parties fédératives de l'Empire, et contenir en paix tout ce qui restait en dehors. L'Empereur aurait eu ses sessions religieuses, comme il avait ses sessions législatives; ses conciles auraient été la représentation de la chrétienté, le pape n'en aurait été que le président. L'Empereur aurait ouvert et clos ces assemblées, approuvé et publié leurs décisions, ainsi que l'avaient fait Constantin et Charlemagne. Si cette suprématie avait échappé aux empereurs, c'est qu'ils avaient fait la faute de laisser résider loin d'eux les chefs spirituels, qui avaient profité de la faiblesse des princes, pour s'affranchir de la puissance temporelle, et la soumettre à leur tour. Pour atteindre ce résultat, il avait dû manœuvrer avec beaucoup d'adresse, déguiser surtout sa véritable pensée, donner tout-à-fait le change à l'opinion; présenter au public des petitesses vulgaires, afin de lui mieux dérober l'importance et la profondeur du but secret. C'était donc avec une sorte de satisfaction qu'il

se voyait accusé de barbarie envers le pape, de tyrannie en matière religieuse. Les étrangers surtout le servaient à son gré en ne lui supposant que la mesquine ambition de dévorer le misérable patrimoine de Saint-Pierre. Il savait bien qu'en définitive les esprits lui reviendraient au dedans, et qu'au dehors on ne serait plus à temps de remédier à une chose accomplie. Alors, quel empire sur tous les pays catholiques, quelle influence sur ceux mêmes qui ne l'étaient pas, à l'aide des catholiques qui s'y trouvaient répandus![1]

Après avoir reculé devant les contrariétés que pouvait éprouver une réforme religieuse, aspirer à se faire en Europe, dans le monde, le chef de la religion catholique, par le moyen du pape, réduit à la condition d'un simple instrument, c'était une entreprise d'une difficulté bien autrement sérieuse. Espérer qu'un pape consentît à quitter Rome pour Paris, et renonçât à la triple couronne, c'était une chimère. Sa puissance spirituelle, marchant déjà vers son déclin, loin de se relever, se serait affaiblie; elle aurait reçu un coup mortel en France, où elle n'avait plus qu'une existence factice. Du reste, qu'y auraient gagné les peuples? Dans ce projet gigantesque on ne stipulait que pour le pouvoir. Quand on considère les résultats qu'on se promettait de cette alliance entre lui et le pape, on ne doit point regretter qu'elle n'ait pas réussi.

[1] Las Cases, t. v, p. 339.

Depuis long-temps la cour de Rome projetait d'employer sa dernière ressource, son *ultima ratio*, l'excommunication de l'Empereur. Dès 1806, on avait résolu de préparer une bulle sur l'élection des papes, un manifeste à toutes les cours de l'Europe, et une bulle d'excommunication. Cette dernière pièce avait été rédigée par le cardinal di Pietro. En 1808, le même cardinal en avait fait une nouvelle rédaction, on en avait tiré plusieurs copies, le pape les avait signées, on les tint en réserve. Il avait dit, dans des audiences, « que les Français devaient être attentifs à ce qu'ils faisaient; que, de son côté, il tenait la mine toute prête, qu'il n'avait qu'à prendre la mèche et à y mettre le feu....... Nous voyons bien que les Français veulent nous forcer à parler latin; eh bien! nous le ferons. »

Le décret impérial du 17 mai fut publié à Rome le 10 juin; le cardinal Pacca courut en porter un exemplaire au pape et le lui lut. Le pape signa des copies d'une protestation qui se trouvaient toutes prêtes. Quant à la publication de la bulle d'excommunication, il montra de l'hésitation; il venait de la relire, il en trouvait les expressions trop fortes. Le cardinal leva ses scrupules, le pape se décida pour la publication en disant : *Advienne que pourra.* Des copies à la main de la bulle furent affichées aux portes de quelques églises et arrachées par la police française.

Pie VII protestait contre la spoliation de sa souveraineté temporelle, et rejetait toute rente et pension pour lui et les membres du sacré collège. Il lançait

l'excommunication contre tous les auteurs, fauteurs, conseillers, adhérens et complices des attentats commis contre les immunités de l'Église et contre les droits même temporels du saint-siége. Dans sa bulle, le pape récapitulant ses griefs contre le *gouvernement français,* remontait jusqu'aux articles organiques du concordat, mêlait le temporel au spirituel, les affaires politiques aux matières religieuses, et couronnait toute cette confusion par ces insolentes maximes empruntées à Grégoire de Nazianze et pratiquées par Grégoire VII et Boniface VIII : « Que les souverains apprennent qu'ils sont soumis eux-mêmes, par la loi de Jésus-Christ, à notre empire et à notre commandement, car nous exerçons aussi une souveraineté, une souveraineté bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que la chair est égale à l'esprit et que les choses célestes doivent céder à la terre. »

L'Empereur avait rendu son décret de réunion des états romains, le 17 mai, quatre jours avant la bataille d'Essling. C'est le 10 juin, lorsque les résultats de cette bataille étaient connus à Rome, que la bulle fut lancée. Napoléon s'imagina que le pape l'avait cru dans l'embarras. Ce rapprochement était propre à le blesser vivement. A cette époque, l'opposition d'une partie du clergé et des dévots augmenta. Le pape établissait le régime des vicaires apostoliques. Il se formait un ministère clandestin en opposition avec le concordat, comme avec les lois de l'état; le cardinal di Pietro était le centre de

la distribution de bulles, brefs et autres pièces. Quoique l'excommunication ne fût que ce qu'on appelle *mineure*, qu'elle n'excluait pas l'Empereur des sacremens et qu'elle ne déliât pas les sujets de l'obéissance, son but évident était de relâcher les liens existans entre l'Empereur, le clergé et les peuples. Elle eut son effet dans la Belgique. Les prières pour l'Empereur y cessèrent, tant que les Anglais menacèrent Anvers. La religion n'était donc pour Rome qu'un instrument de politique. Ce ne fut pas sa faute si les foudres de son arsenal ne produisirent pas le même effet partout. Il faut en rendre grâces à la victoire de Wagram, à l'expulsion des Anglais, à l'esprit du siècle. La bulle d'excommunication a été l'objet de dissertations savantes, sous le rapport du droit et de la convenance; elles nous paraissent trop oiseuses pour les examiner. Cet acte mit à découvert la situation respective des rois et des papes, et la puissance de la raison publique. Il refroidit plutôt qu'il ne réchauffa l'intérêt que prenaient au chef de leur religion, les catholiques éclairés. Le clergé lui-même continua de prier pour celui que le pape avait dénoncé à l'Église comme son ennemi.

Cependant il en était autrement à Rome : la bulle d'excommunication y avait fait une profonde sensation; une instruction du tribunal de la pénitencerie, pour son exécution, avait été approuvée par le pape. Entre son gouvernement, que le décret de réunion abolissait, et celui de l'Empereur, qui n'était pas organisé, il y avait lutte, ou plutôt inter-

règne. Une flotte anglo-sicilienne, ayant des troupes de débarquement, avait paru à la fin de juin, et louvoyé pendant trois jours. Les troupes françaises disponibles avaient été réunies sur les hauteurs de Velletry, et mises en marche sur Naples. Cette flotte s'empara des îles de Capri, d'Ischia et Procida. Le départ des troupes avait donné de l'audace au brigandage : il exerçait de tels ravages jusque dans la ville de Rome, que la consulte voulait se transporter à Spolette; il ne restait à Rome que cinq cents hommes d'infanterie et cent gendarmes à cheval. Enfin la conséquence nécessaire de l'excommunication, de l'hostilité la plus grave que, dans son opinion, le pape pût commettre, était d'amener une violente représaille. La présence à Rome de l'excommunicateur était évidemment incompatible avec celle des excommuniés : il défendait comme un crime l'obéissance à ceux qui commandaient; le conflit était une source de troubles et de désordres.

Le gouverneur général, Miollis, pensa qu'il ne lui restait plus d'autre moyen de maintenir l'autorité française que d'éloigner le pape. Négocier avec lui son départ, c'était impossible; on savait qu'il n'y consentirait pas, et qu'il voulait du scandale. De longue main il avait pris ses mesures : pour obliger à l'emploi de la force, il s'était, avec une centaine d'hommes, renfermé, muré, barricadé, au fond du Quirinal. Tout y avait été disposé pour soutenir un siège. Pourquoi le pape s'était-il fortifié, s'il ne voulait pas repousser la force par la force?

C'était afin que toute l'Europe fût témoin de la violence commise envers lui. En rendant plus difficile, et en retardant pour quelque temps l'attaque de la part des Français, on pouvait, non sans quelque fondement, espérer un changement favorable de circonstances dans la guerre allumée entre la France et l'Autriche, dans l'arrivée et les premiers succès de l'archiduc Jean, et dans l'invasion imminente des Anglais et des Siciliens à travers le royaume de Naples.[1]

Le 4 juillet, d'après les ordres du général Miollis, l'inspecteur général de la gendarmerie, Radet, fit, dans le plus grand secret, son plan de campagne. Dans la nuit, il arriva un renfort de huit cents Napolitains.

La journée du 5 fut employée à répartir les troupes, à disposer les postes. Le 6, à deux heures et demi du matin, le signal fut donné: les troupes montèrent à l'escalade. Il n'y eut pas de résistance. On n'eut donc à vaincre que des obstacles matériels, quelques portes à enfoncer. Le général Radet arriva à une chambre où était Pie VII, en habits pontificaux, assis à son bureau et entouré d'une douzaine de personnes. Accompagné de quelques officiers, Radet se découvrit, s'avança, et commença par exprimer ses regrets de remplir une mission sévère. Le pape se leva, le regarda, et lui dit: « Pourquoi venez-vous à cette heure troubler ainsi mon

[1] Mémoires du cardinal Pacca, t. 1, p. 68.

repos et ma demeure? Que voulez-vous? » Radet lui répondit: « Saint-père, je viens au nom du gouvernement réitérer à votre sainteté la proposition de renoncer officiellement à la souveraineté temporelle. » Le pape, levant les yeux et étendant les mains, répliqua: « Je n'ai agi dans tout ce que j'ai fait qu'après avoir invoqué les lumières de l'esprit saint, et vous me taillerez plutôt en pièces que de me faire rétracter. » Puis il ajouta qu'il était loin de s'attendre à être traité avec autant de mépris et d'ingratitude par le chef d'une nation auquel il avait donné de si grandes preuves d'affection. Radet lui déclara que d'après son refus, ses ordres le mettaient dans la douloureuse nécessité de l'emmener hors de Rome. « Puisqu'il en est ainsi, dit le pape, je cède à la force. » Il demanda deux heures pour faire, ainsi que les personnes qui devaient le suivre, les préparatifs du voyage. Si ce délai avait été accordé, le départ aurait eu lieu au grand jour: Miollis, à qui il en fut référé, le refusa, et ordonna que le pape partirait de suite, avec le cardinal Pacca; que les autres personnes de sa maison suivraient de près. Arrivé à la porte du palais, sur la place de Monte-Cavallo, où se trouvaient des détachemens de troupes, le pape s'arrêta, et bénit Rome, au milieu du plus profond silence et de marques de respect. Il était quatre heures; il n'y avait pas un seul Romain sur la place ni aux fenêtres. Le pape et le cardinal Pacca montèrent dans la voiture du général Radet qui se plaça sur le siège. Escortée par la gen-

darmerie, elle gagna la porte du *Peuple* : on y attela des chevaux de poste, elle se mit en route ; les voitures de suite rejoignirent. On n'entrera point dans les détails du voyage qui ne put être que pénible pour le pape, malgré les soins qui furent pris pour lui en adoucir les fatigues et l'amertume, du moins autant qu'il fut possible.[1]

Le 8, à une heure après minuit, on arriva à la Chartreuse de Florence. Le général Radet s'en retourna à Rome. La grande-duchesse envoya complimenter le pape, et lui faire offre de services. On s'était couché : il y avait à peine deux ou trois heures qu'on était au lit, lorsqu'on vint annoncer, de la part de la grande-duchesse, l'ordre de remettre le pape en route ; il fut conduit à Grenoble où il arriva, le 21 juillet.

L'enlèvement du pape se fit, dit-on, sans ordre de l'Empereur ; il en fut même contrarié[2]. Ce fut, ajoute-t-on, l'œuvre de Joachim, roi de Naples, auquel l'Empereur avait confié de grands pouvoirs sur Rome et l'État romain. Murat crut que c'était un moyen de neutraliser un foyer d'inimitiés dangereuses pour la France ; peut-être même espérait-il avoir part aux dépouilles du pape ; il convoitait la Marche d'Ancône. Il avait insisté auprès de la consulte française à Rome pour l'enlèvement ; elle s'y était refusée. En apprenant à Schœnbrunn cet évènement, l'Empereur en témoigna son mécontentement ;

[1] Relation du général Radet, et Mémoires de Pacca.

[2] Las Cases, t. v, p. 337, Montholon, t. I, p. 130.

il expédia de suite l'ordre d'établir le pape à Savone. Si Napoléon n'avait pas été étranger à cette mesure, toutes les dispositions auraient été faites d'avance, pour fixer le lieu de la résidence de Pie VII, et pour son voyage. Rien n'avait été prévu : lorsqu'il arriva en Toscane, la grande-duchesse, n'ayant point été prévenue, fit faire des offres de service au pape, mais ne crut pas devoir le garder dans ses états. A Turin, le gouverneur du Piémont, n'en sachant pas davantage, fit de même. Pie VII fut conduit à Grenoble, et y séjourna. Ce fut de cette ville que sur l'ordre de l'Empereur, il fut transféré à Savone.[1]

Éloigner le pape de Rome, c'était, on le répète, une mesure nécessaire pour la tranquillité publique. Il importe peu de savoir si Napoléon l'avait ordonnée; il ne pouvait pas la désapprouver, il en profita, et en prit sur lui la responsabilité. Le mécontentement qu'à Schœnbrunn il témoigna de cette opération, ne prouve rien; ne pouvait-il pas entrer dans ses vues de laisser croire qu'elle s'était faite sans son aveu, et qu'il n'en subissait le scandale que parce qu'il était irréparable. N'était-elle pas un commencement d'exécution de son plan de domination religieuse, fondée sur la résidence du pape en France? à Savone, il était déjà à moitié chemin de Rome à Paris. On ne cherchera pas à expliquer les contradictions que contiennent à ce sujet les Mémoires de Sainte-Hélène.

[1] Les quatre concordats, de Pradt, t. II, p. 415.

On logea le pape à l'évêché; tout le service impérial de Turin fut mis à sa disposition; il fut traité avec les égards et les honneurs dus à son rang à sa dignité et à son caractère. Le comte Salmatoris forma et dirigea sa maison jusqu'à l'arrivée du général César Berthier, envoyé avec le titre de maître du palais du pape; 100,000 francs par mois furent alloués pour sa dépense.

Les cardinaux en état de voyager, qui étaient restés à Rome, reçurent l'ordre de se rendre à Paris.

A la nouvelle de l'enlèvement du pape, on cria au sacrilège, à l'abomination, au martyre, à la ruine de la religion. Jamais on n'avait vu la spoliation, la persécution de l'Église poussées à ce point, et, pour comble, son chef réduit en captivité. Sans doute, ce n'était pas un évènement commun, et il eût été à desirer qu'il ne fût pas arrivé. Mais, de tout temps, les papes et Rome avaient été ou s'étaient eux-mêmes compromis dans les guerres d'Italie. Charles VII, Louis XII, François I[er], Henri II, s'étaient trouvés aux prises avec Jules II, Alexandre VI, Léon X, et n'avaient pas mieux traité la cour de Rome que ne le faisait Napoléon. Ces rois n'auraient pas plus ménagé les personnes de ces papes, s'ils fussent tombés sous leurs mains. Charles-Quint ne s'en gêna pas. Le chef de l'Église n'eut pas à se louer de Joseph II. Louis XIV et Louis XV saisirent Avignon, et ne se seraient pas fait plus de scrupule de saisir Rome, si elle avait été à leur portée. On ne

voit pas que pour cela l'histoire ait traduit ces princes au banc de l'opinion comme des ennemis de la religion, des profanateurs des choses sacrées, des persécuteurs de l'Église. Pourquoi donc cette indulgence pour eux et ce déchaînement contre Napoléon? Parce que du temps de ces princes, il n'y avait point chez eux un parti politique appuyé par l'étranger, conspirant contre l'état, prompt à saisir toutes les occasions de le troubler, et s'emparant avidement, pour servir ses passions et arriver à son but, des débats du gouvernement avec le prince de Rome.

A l'occasion de la victoire de Wagram, l'Empereur écrivit aux évêques : « qu'au milieu des soins des camps, des alarmes et des sollicitudes de la guerre, rien ne le détournerait du grand but vers lequel il tendait, et qu'il avait en partie atteint, le rétablissement des autels; qu'il environnerait les ministres de la religion de toute la considération qu'un souverain pouvait ajouter à celle que commande la sainteté de leur caractère et de leurs augustes fonctions; qu'il écouterait leur voix dans tout ce qui aurait rapport au spirituel; que Dieu l'avait assez éclairé pour être loin de partager les erreurs de ces princes, séparés de l'Église, qui, sous le vain prétexte de l'incompatibilité des principes de la religion avec l'indépendance des trônes, avaient prétendu réunir à leur couronne la suprématie spirituelle. »[1]

[1] Lettre du 13 juillet.

Contraire à la conviction secrète de Napoléon, ce langage avait pour objet de neutraliser la mauvaise impression que l'enlèvement du pape devait faire sur les prêtres, et les bruits qui se répandaient que l'Empereur voulait se déclarer chef de la religion. Sa lettre parut atteindre son but. Dans leurs mandemens, la plupart des évêques représentèrent Napoléon comme l'instrument de cette puissance invisible qui place et déplace les pouvoirs, qui distribue à son gré les revers et les succès, qui détruit ou relève les empires. Après avoir rappelé les dispositions favorables de la lettre impériale, ils faisaient observer que Dieu avait confié l'empire aux Césars et l'Église aux pontifes; que c'était ce qu'on avait toujours enseigné, ce que disait le grand Osius aux premiers empereurs chrétiens, ce que répétait Pie VI dans les temps de troubles, voulant seulement maintenir les droits spirituels et sacrés de l'Église et du saint-siège; qu'ainsi tous leurs vœux seraient remplis, s'ils avaient la liberté d'annoncer l'Évangile, sans que l'unité fût rompue, sans qu'ils cessassent d'être en communion avec le pape.[1]

Napoléon en avait pris l'engagement public malgré la bulle d'excommunication dont à la vérité, des deux côtés, on ne tenait aucun compte; il desirait que du moins les rapports pour les choses spirituelles ne fussent point interrompus. Les bulles d'institution d'évêques avaient été rejetées par le

[1] Mandement de l'évêque d'Agen.

conseil d'état, parce qu'il n'y était pas fait mention de leur nomination par l'Empereur, et que le pape paraissait agir *proprio motu.* La nécessité de pourvoir aux sièges vacans indiquait le moyen usité dans les premiers siècles pour l'institution des évêques. Cependant Napoléon céda, dérogeant à son droit et à sa dignité. L'archevêque de Tours, l'évêque de Casal, les cardinaux Maury et Caprara écrivirent au pape que l'Empereur consentait à n'être point nommé dans les bulles, pourvu que sa sainteté n'employât point la clause *proprio motu* ou toute autre équivalente, et à ce que l'institution fût accordée sur la demande du conseil d'état et du ministre des cultes. Le pape refusa ce tempérament, déclarant formellement qu'il ne voulait ni directement, ni indirectement, reconnaître à son persécuteur le droit de nommer des évêques; qu'il ne pouvait d'ailleurs délibérer sur une question de cette importance sans l'aide de ses conseillers dont on l'avait privé.

Il fit plus : il adressa des brefs aux chapitres pour troubler l'administration des diocèses, pendant les vacances des sièges; en même temps le cardinal di Pietro expédiait des vicaires apostoliques dans les diocèses vacans. La discussion, qui avait été essentiellement temporelle, devint alors spirituelle.

Napoléon ne sachant plus comment sortir de cet embarras, institua à Paris, le 6 novembre, une commission ecclésiastique, ou conseil, composée des cardinaux Fesch et Maury, de l'archevêque de Tours, des évêques de Nantes, de Trèves, d'Evreux,

et de Verceil, du père Fontana, général des Barnabites, et de l'abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice. Trois séries de questions furent soumises à l'examen de la commission : la première sur le gouvernement de l'Église en général, la seconde sur l'Église de France, la troisième sur celles d'Allemagne et de Toscane, et sur la bulle d'excommunication.

Le même jour l'Empereur répondit à une députation de Rome : « Mon esprit est plein des souvenirs de vos ancêtres. La première fois que je passerai les Alpes, je veux demeurer quelque temps dans votre ville. Les empereurs français, mes prédécesseurs, vous avaient détachés du territoire de l'Empire, et vous avaient donné comme fief à vos évêques; mais le bien de mes peuples n'admet plus aucun morcellement; la France et l'Italie tout entière doivent être dans le même système. D'ailleurs, vous avez besoin d'une main puissante : j'éprouve une singulière satisfaction à être votre bienfaiteur. Mais je n'entends pas qu'il soit porté aucun changement à la religion de nos pères; fils aîné de l'Église, je ne veux point sortir de son sein. Jésus-Christ n'a point jugé nécessaire d'établir pour saint Pierre une souveraineté temporelle; votre siège, le premier de la chrétienté, continuera à l'être : votre évêque est le chef spirituel de l'Église, comme j'en suis l'Empereur : je rends à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. »

Dans l'exposé de la situation de l'Empire, fait au Corps-Législatif, le 12 décembre, le ministre de

l'intérieur, après avoir rappelé les améliorations opérées en faveur du culte catholique, annonça que, pour la première fois depuis les Romains, l'Italie tout entière serait soumise au même système, et que la réunion des États de Rome était nécessaire à ce grand résultat. Ils coupaient la presqu'île, de la Méditerranée à la mer Adriatique; l'exemple des guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er], prouvait de quelle importance était une communication immédiate entre l'Italie supérieure et le royaume de Naples. Le ministre retraçait l'obstination du pape à refuser de faire cause commune avec l'Italie contre les Anglais, sa partialité pour les ennemis de la France, sa censure des principes de tolérance et des libertés consacrées par les lois civiles, ses tentatives pour diviser et ébranler le grand Empire. Il ajoutait : l'Empereur n'avait à choisir qu'entre deux partis, ou créer un patriarche, et séparer la France de toute relation avec une puissance ennemie, qui cherchait à lui nuire, ou détruire une souveraineté temporelle, seule source de la haine de la cour de Rome pour la France. Le premier parti aurait entraîné des discussions dangereuses, et jeté l'alarme dans quelques consciences; l'Empereur l'a repoussé; le second était l'exercice des droits qui sont inhérens à sa couronne impériale, et dont l'Empereur ne doit compte à personne; l'Empereur l'a adopté. Les papes, ni aucun prêtre, dans l'Empire, ne doivent avoir de souveraineté temporelle. Jamais l'Empereur ne reconnaî-

tra le droit de la triple couronne; il ne reconnaît que la mission spirituelle, donnée aux pasteurs de l'Église par Jésus-Christ, et que saint Pierre et ses pieux successeurs ont si purement et si saintement remplie, au grand avantage de la religion. »

Les journaux étrangers publièrent, sous la rubrique de Ratisbonne, 3 décembre, l'article suivant évidemment de fabrique française; il révélait le but de Napoléon.

« La dignité impériale de Rome et d'Allemagne avait cessé d'exister par l'abdication de l'empereur François dans l'année 1806; elle n'existait plus, en effet, depuis long-temps que de nom, relativement à Rome et à l'empire romain, quoique l'empereur et les écrivains politiques affirmassent le contraire. Il était donc certain que, dès l'année 1806, le *grand Empereur des Français* avait le droit de prendre le titre d'Empereur des Français et des Romains, s'il avait voulu ajouter quelque chose de nouveau aux titres glorieux dont il jouissait déjà, et décorer son front de l'emblème fugitif d'une couronne étrangère. L'homme sage méprisait l'éclat qui n'était pas justifié par la puissance. L'année 1809, qui avait placé tant de lauriers sur la tête de Napoléon, le rendait aussi maître de Rome. Il révoquait les dons qui avaient été faits par Charlemagne, son illustre prédécesseur, aux évêques de Rome, et dont ces derniers avaient abusé, au préjudice de leurs devoirs spirituels et des intérêts des peuples qui avaient été mis dans leur dépendance. Napoléon, comme

premier et légitime souverain de Rome, pouvait actuellement, usant des mêmes droits que son illustre prédécesseur, prendre le titre d'Empereur des Français et des Romains.

« Les aigles que Charlemagne apporta de Rome, et qu'il plaça sur les tours de son palais à Aix-la-Chapelle, avaient été rendues aux Romains par Napoléon. Il les rendait copartageans de son empire et de sa gloire, et mille ans après le règne de Charlemagne, on allait frapper une nouvelle médaille portant cette inscription mémorable : *Renovatio Imperii.* Lorsque Charlemagne transféra la dignité romaine impériale aux Francs, il établit par là un nouvel empire d'Occident, lequel, après des siècles d'oubli, reparaissait avec plus de splendeur; car on devait regarder Napoléon-le-Grand comme le fondateur d'un nouvel empire d'Occident; sous ce rapport, Napoléon devait être regardé comme une providence par toute l'Europe civilisée.

« C'était ainsi que la paix serait complètement rétablie en Europe. Le grand nombre de peuples bien intentionnés, auxquels la puissance de Napoléon paraissait tyrannique, lorsqu'ils se croyaient exempts de toute espèce de devoirs envers lui, et que leur opinion semblait être la règle unique de leur conduite, rempliraient désormais leurs nouveaux devoirs avec une inviolable fidélité. Considéré sous ce nouveau point de vue, on jugerait que le rétablissement de l'empire d'Occident, par Napoléon, était une mesure qui lui avait été commandée autant

pour l'intérêt de l'Europe que par le principe de sa propre conservation. »[1]

Les diocèses des départemens de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone furent déclarés faire partie de l'Église gallicane, et la publication du concordat de l'an IX y fut ordonnée pour servir de règle et de loi.[2]

Depuis six mois le siège de l'archevêché de Paris était vacant, l'Empereur y nomma son oncle le cardinal Fesch. Il ne voulut pas se démettre de l'archevêché de Lyon. Il fut question de lui confier le gouvernement des deux métropoles; le pape ne voulut pas se prêter à ce cumul et refusa l'institution.

Pour être admis dans les séminaires, maintenus par le décret du 17 mars 1808 comme écoles spéciales de théologie, les élèves furent astreints à justifier qu'ils avaient reçu le grade de bachelier dans la faculté des lettres. Aucune autre école ne pouvait exister si elle n'était régie par des membres de l'université et soumise à ses règles. Il était recommandé au grand-maître d'accorder un intérêt spécial aux écoles secondaires que les départemens, les villes, les évêques ou les particuliers voudraient établir, pour être consacrées plus spécialement aux élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Le grand-maître pouvait autoriser, dans des écoles secondaires

[1] Moniteur du 11 janvier 1810.
[2] Décret du 11 juin.

ou lycées, des fondations de bourses et demi-bourses pour ces élèves. [1]

L'Empereur avait, de son propre mouvement et malgré la disposition adoptée en conseil d'état, soustrait les petits séminaires au régime de l'université : il en existait déjà quarante. Les évêques percevaient des contributions; leur recouvrement nuisait au recouvrement de celles dues à l'état. Les débats avec la cour de Rome avaient refroidi la bienveillance de l'Empereur pour le clergé. « J'entends, dit-il au conseil d'état, que les petits séminaires, qui sont des écoles secondaires comme les autres, soient sous la surveillance de l'université. Les grands séminaires n'en sont exemptés qu'à titre d'écoles spéciales de théologie; je ne veux pas que les prêtres se mêlent de l'éducation publique. » Vains regrets! vains efforts! impossible de s'en débarrasser! pour les protéger Fontanes était là.

Des missionnaires parcouraient les départemens. L'abbé Desmazures prêchait à Marseille. Il alla visiter le pape à Savone, et avant de partir prit les commissions du roi Charles IV. Il fut arrêté à son retour, dans le département du Var. On trouva dans ses papiers une réfutation de la lettre de Napoléon aux évêques sur la victoire de Wagram. Toutes les missions furent supprimées, quelles que fussent leurs dénominations. Il fut défendu aux évêques d'employer comme prédicateurs les prêtres qui avaient

[1] Décret du 9 avril.

été missionnaires, attendu que ne connaissant ni les habitudes, ni les mœurs du peuple devant lequel ils parlaient, ils ne faisaient que l'agiter par un zèle outré et inconsidéré. Il fut aussi interdit aux évêques d'employer pour prêcher, sans l'autorisation du ministre des cultes, des prêtres étrangers à leurs diocèses. Cette autorisation ne pouvait être accordée qu'aux prêtres ayant un emploi fixe, ou qui avaient été reçus docteurs ou gradués en théologie dans les écoles de l'empire; qui avaient prêté le serment de professer les quatre propositions contenues dans la déclaration du clergé de 1682; qui n'avaient point été missionnaires et n'étaient pas sortis de France; qui enfin ne tenaient à aucune société ni église particulière, et n'étaient en relation qu'avec leur évêque, curé ou chapitre. [1]

Les congrégations de sœurs de la charité ou hospitalières furent définitivement constituées, sous la protection de Madame mère, à la charge de faire approuver leurs statuts avant le 1er janvier 1810. Les élèves ou novices ne pouvaient contracter des vœux si elles n'avaient pas seize ans accomplis. Ces vœux n'étaient que pour une année jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans, et ensuite de cinq ans. Leur engagemennt était soumis aux mêmes formalités que le mariage. L'hospitalière conservait la propriété et l'administration de ses biens, et ne pouvait, par actes entre vifs, ni y renoncer au profit de sa famille, ni en dis-

[1] Décrets du 26 septembre et octobre.

poser au profit de sa congrégation ou de qui que ce fût. Les congrégations étaient capables de recevoir des legs, des donations, et d'acquérir avec l'approbation du gouvernement. Les hospitalières étaient, pour le service des pauvres et des malades, tenues de se conformer aux réglemens des administrations. Leurs maisons étaient soumises aux évêques, pour le spirituel, et à la police des autorités civiles. [1]

Les sœurs hospitalières de la charité, dites de Saint-Vincent-de-Paule et par lui fondées, présentèrent leurs anciens statuts sanctionnés par lettres patentes de 1657. Elles furent approuvées, à l'exception des dispositions qui les mettaient sous la direction de leur fondateur, supérieur général des missions, et de ses successeurs, attendu que les missions avaient été supprimées par le décret du 26 septembre, et à la charge de se conformer à celui du 18 février. [2]

Toutes ces mesures étaient sages, mais comment étaient-elles exécutées?

Un particulier proposa au maire de sa commune de lui concéder un terrain pour faire un cimetière, à condition qu'on lui aliénerait une portion du chœur de l'église pour y établir à ses frais une tribune. Le conseil d'état fut d'avis que cet échange ne pouvait être autorisé, parce que le droit exclusif de jouir d'une tribune dans une église se rattachait à

[1] Décret du 18 février.

[2] Décret du 8 novembre.

des idées de prééminence que les lois n'accordaient qu'aux fonctionnaires publics.[1]

La guerre existait toujours entre les fabriques nommées par le clergé et celles nommées par les préfets; pour y mettre un terme, le gouvernement les fondit en un seul établissement qu'il organisa par un réglement en cent quatorze articles.[2]

[1] Avis du 4 juin.
[2] Décret du 30 décembre.

CHAPITRE LXIII.

Guerre de la péninsule. — Siège et reddition de Saragosse. — Expédition de Portugal. — Prise d'Oporto, batailles de Médelin et de Ciudad-Réal. — Royauté du maréchal Soult. — Combat d'Amarante. — Conspiration dans l'armée, complot d'Argentou. — Retraite du Portugal. — Opérations de Ney et de Soult dans les provinces du nord. — Soult reçoit le commandement des 2ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ corps.

Charlemagne, à la tête d'une armée, passa les Pyrénées, et soumit à sa puissance tout le pays jusqu'à l'Èbre. Le nord de la Germanie avait repris les armes. Witikind était sorti de sa retraite; il avait rallumé toute l'ardeur de ses compatriotes; il leur avait montré Charlemagne éloigné de plus de trois cents lieues, et ses meilleures troupes engagées au-delà des Pyrénées. Il commença la guerre. Le roi des Français quitta l'Espagne avec son armée. Le Nord sauva le Midi. C'est l'histoire de Napoléon.

Pendant la campagne de Wagram, la guerre avec l'Espagne ne fut plus qu'un objet secondaire. La guerre ouverte ou sourde qui s'étendait de la Baltique au fond de l'Italie, absorba toutes les forces,

toutes les ressources et toute l'attention de l'Empereur. Il ne pouvait pas être partout, et là où il n'était pas, il faisait faute. On ne peut le méconnaître, dût-on être accusé de flatterie. Des militaires l'ont critiqué : il n'en est aucun qui ait osé, comme capitaine, se dire son égal. Parmi ses lieutenans, il n'en était pas un seul dont la supériorité pût imposer aux rivalités, obtenir du dévoûment, une aveugle obéissance, et donner à des opérations compliquées le nerf et l'ensemble qu'elles exigeaient. L'Empereur avait laissé le commandement de droit à Joseph, mais de fait au maréchal Jourdan, son conseil, sous le titre de major-général. Le roi n'était pas militaire; le maréchal avait commandé de grandes armées, mais avant le Consulat, et sa gloire avait pâli devant de plus jeunes renommées. Dès que l'établissement d'une nouvelle dynastie, loin de calmer l'Espagne, l'avait embrasée, ce fut un grand malheur que le roi ne fût pas soldat, qu'il n'eût pas le camp pour cour et capitale, pour sceptre l'épée, pour couronne le laurier de la victoire. Il ne serait pas arrivé souvent que pour les convenances de la royauté et pour sauver Madrid, on sacrifiât le royaume.

On essaiera de présenter un tableau succinct de la campagne de 1809 dans la Péninsule. Presque toutes les opérations viennent se grouper autour de l'expédition de Portugal, qui fut la principale dans la pensée de l'Empereur. Avant d'aborder ce sujet, on reprendra le siège de Saragosse jusqu'à la reddition de ce boulevard de l'insurrection.

Tandis qu'en Espagne, tout cédait aux armes françaises, cette ville faisait une vigoureuse résistance, et se croyait imprenable sous la protection de la fameuse vierge du Pilar. Elle contenait, sous les ordres du capitaine-général Palafox, une armée de trente-cinq à quarante mille hommes, dont environ dix mille d'anciens régimens de ligne; quinze mille paysans bien armés, la plupart des habitans, des prêtres, des moines, jusqu'à des femmes, résolus à combattre jusqu'à la mort. L'orgueil national, la haine de l'étranger, toutes les passions, concouraient à exalter les têtes au plus haut degré d'enthousiasme et de dévoûment.

Après la victoire de Tudela, remportée le 23 novembre 1808, le maréchal Moncey, avec le 3e corps d'armée, s'était avancé à peu de distance de Saragosse. Il fallut près d'un mois pour réunir tous les moyens de l'artillerie et du génie, commandés par les généraux Dedon et Lacoste, aide-de-camp de l'Empereur. Le maréchal Mortier, avec le 5e corps, arriva sur le Xiloca, le 19 décembre. L'armée française commença ses opérations pour investir la ville. Ce n'était pas une place forte; mais elle était ceinte d'une épaisse muraille, et on avait profité de l'intervalle qui s'était écoulé depuis le premier siége, pour exécuter beaucoup d'ouvrages d'art et de fortifications. Le château de l'Inquisition, situé devant une des portes, et le couvent des Capucins, faisant partie de l'enceinte, avaient été armés et mis en état de défense. Tout ce qui aurait pu favo-

riser les assiégeans avait été sacrifié et détruit. Les maisons, les édifices, tous en pierre, voûtés, d'une construction solide, étaient fermés, barricadés, crénelés : c'étaient autant de places d'armes et de citadelles, que des ouvertures pratiquées à l'intérieur mettaient en communication. Des traverses avaient été construites dans toutes les rues et formaient de nouvelles enceintes. Deux cents bouches à feu y étaient en batterie.

L'armée française, forte de trente-deux mille hommes, chassa d'abord les Espagnols de plusieurs positions importantes et ouvrages de campagne, tels que le Monte-Torrero, les hauteurs de Saint-Lambert, de San-Gregorio, une grande manufacture près du Galliego.

Les tranchées furent ouvertes dans la nuit du 29 décembre (1808). Le 30, la place fut sommée de se rendre, aux mêmes conditions que Madrid. Palafox répondit : « Si Madrid s'est rendu, c'est qu'il a été vendu; jamais Saragosse ne se vendra, ni ne se rendra. » Les attaques commencèrent.

Le maréchal Moncey ayant été appelé à Madrid, Junot prit le commandement du 3e corps; Mortier fut envoyé à Calatayud, avec la division Suchet, afin d'établir la communication avec Madrid. L'armée assiégeante se trouva affaiblie de près de neuf mille hommes, et obligée de s'étendre davantage. Cependant, au 6 janvier, elle était parvenue à s'emparer du couvent de Saint-Joseph, et de la tête de pont de la Huerba. Les troisièmes parallèles étant ache-

vées, et les tranchées des deux attaques réunies, les défenses des assiégés furent restreintes à la ville.

Le siège n'avançant pas au gré de l'Empereur, il y envoya le maréchal Lannes, rétabli d'une maladie; il arriva le 22 janvier, prit le commandement des deux corps d'armées, rappela de Calatayud la division Suchet, mit de la résolution et de l'ensemble dans les opérations, fit cesser les disputes et les rivalités, et rétablit la discipline. Le plus pressé était de repousser les rassemblemens d'insurgés, formés sur les derrières de l'armée, qui l'affamaient, et ranimaient les espérances des assiégés. Mortier, le général Vattier, l'adjudant-commandant Gasquet, marchèrent contre eux, dans trois directions, les battirent, les dispersèrent. Suchet, avec une partie de sa division, continua à tenir la campagne, pour empêcher ces bandes de se reformer, ou les dissoudre.

Ce fut seulement le 26 janvier qu'on commença à attaquer sérieusement la ville, et que les batteries furent démasquées. Le 27, les brèches ayant été jugées praticables, on marcha à l'assaut sur trois points. Alors commença un siège long, meurtrier, de chaque maison, où l'ennemi se défendait d'étage en étage, et de chambre en chambre, déterminé à s'ensevelir sous leurs ruines. Le général du génie Lacoste, aussi brave qu'instruit, fut atteint d'une balle, et mourut sur le champ d'honneur. Il fut remplacé par le colonel Rogniat.

Après 21 jours de combats de maison en maison, les assiégeans n'occupaient encore qu'environ un

tiers de la ville; les assiégés faisaient toujours bonne contenance, et se défendaient avec le même acharnement. Le maréchal Lannes jugea nécessaire de s'emparer du faubourg de la rive gauche, pour occuper tout le diamètre de la ville et croiser son feu. Cette opération, dirigée par le général Gazan, eut un plein succès. Le 17, cinquante bouches à feu tirèrent et ouvrirent la brèche; le faubourg fut emporté. Les assiégans, maîtres du pont, coupèrent la retraite à un corps de trois ou quatre mille hommes, qui se rendit prisonnier.

Cet évènement important jeta la terreur dans la ville, et fut décisif. Le 19, un aide-de-camp du général Palafox se présenta en parlementaire : il offrit la capitulation qui avait été proposée dans le principe, elle ne fut pas acceptée; le feu continua. Le 20, la junte envoya une députation au maréchal Lannes; le feu cessa : il exigea que la ville se rendît à discrétion. Le 21, elle fut tout occupée par les Français : la garnison, forte de quinze mille hommes, défila à la porte de Portillo, posa les armes, remit quarante drapeaux, cent cinquante pièces de canon, et fut dirigée en France sous escorte. Ravagée par le feu, les privations, l'épidémie, Saragosse présentait le spectacle le plus hideux; ce n'était plus qu'un vaste tombeau. On a évalué jusqu'à cinquante mille le nombre des individus, habitans, ou soldats, qui y avaient péri[1]. Le siège avait coûté

[1] Rien n'est plus variable que ces sortes d'évaluations. On lit dans

aux Français de trois à quatre mille hommes. Toutes les plumes se sont avidement emparées de cet épisode, éminemment dramatique, pour exalter le caractère espagnol. Un beau dévoûment, quelle qu'en soit la canse, est toujours honorable : mais les Français eurent aussi une bonne part à ce triste monument de gloire.

Les premiers jours de l'occupation de la ville furent employés à la nettoyer, à l'assainir, et à y établir l'ordre et la sûreté publique. Deux moines, Basilis et Assace, conseillers intimes de Palafox, furent fusillés. Ils faisaient, dit-on, partie d'une commission de six membres, qui avait dressé des potences pour pendre les individus qui parlaient de se rendre. Le dimanche, 5 mars, le maréchal Lannes, à la tête de l'armée, y fit une entrée solennelle, se rendit à l'église de la Vierge-du-Pilar, où fut célébrée la messe et chanté un *Te Deum*. Après un discours de l'évêque auxiliaire de Saragosse, le maréchal reçut, des membres de la junte, des chefs du clergé et des autorités, le serment de fidélité au roi Joseph-Napoléon; un repas de quatre cents couverts termina la journée. Quoi qu'en aient raconté les relations françaises, le peuple ne fut point faux, il resta morne ou indifférent à cette joie de commande. La junte envoya, par une députation, au

une lettre du colonel Rogniat commandant du génie au major-général, du 24 février : « Des cinquante mille enragés qui s'étaient renfermés dans la place pour la défendre, il n'y en a plus que dix-huit mille debout. Le reste a été victime de la guerre et des maladies.

roi Joseph, une adresse où elle protestait de sa soumission et de son dévoûment.

Outre la gloire d'avoir réduit Saragosse, Lannes revint, dit-on, avec le fameux trésor de Notre-Dame de Pilar, contenant des diamans et pierres précieuses estimés 1,200,000 francs, qui lui furent offerts en présent.

L'armée anglaise, à qui l'Empereur attribuait la perte du Portugal, ayant disparu à la Corogne, il crut que la conquête de ce royaume ne serait pas difficile. Il était dans l'erreur sur la situation intérieure de ce pays; elle ne lui était pas connue. Après la retraite de Moore, la terreur régna à Lisbonne, et les Anglais ne songèrent plus qu'à se rembarquer. Le départ précipité de Napoléon pour la France releva les esprits abattus, et ranima les espérances. On avait ordonné une levée en masse de tous les hommes de dix-huit à soixante ans, sous peine de mort contre tout récalcitrant, et d'incendie contre les villages qui ne résisteraient pas à l'ennemi. Beresford fut chargé du commandement général des forces portugaises: il organisa vingt-quatre régimens à la solde anglaise; tous les grades supérieurs, jusqu'à celui de capitaine y étaient donnés à des Anglais. Il se forma d'autres régimens entièrement portugais; les milices furent mises sur pied. Une régence de trois membres, subordonnée à Beresford, fut investie de pouvoirs illimités. Le général Craddock, resté gouverneur anglais à Lisbonne, au départ de Moore, y avait reçu des renforts, entre autres la division de

Mackensie, que les Espagnols avaient refusé de recevoir à Cadix.

En Angleterre, tous les partis étaient unanimes pour intervenir dans la lutte de l'Espagne. Rien ne devait coûter pour entretenir une plaie funeste à la France, et un vaste débouché aux fabriques anglaises sur le continent et en Amérique.

Après la reddition de la Corogne, Soult s'était porté sur le Ferrol, qui capitula, le 26 janvier (1809). Il y trouva huit vaisseaux de ligne, trois frégates, des bâtimens légers, une nombreuse artillerie, des munitions.

Soult était devant le Ferrol lorsqu'il reçut des instructions que l'Empereur, prévoyant l'embarquement des Anglais, lui avait expédiées avant son départ de Valladolid. Elles réglaient ses opérations et celles du maréchal Ney. Soult, avec le 2e corps, devait marcher sur Oporto et Lisbonne. Les dispositions étaient faites pour que d'autres corps d'armée concourussent à la conquête du Portugal. Ney conservait la Galice, renfermait les Asturiens dans leur ligne de frontière, et tenait la communication ouverte avec le 2e corps. Quand le Portugal serait conquis, quarante mille hommes se porteraient sur Séville et Cadix. Le 2e corps, fort de quarante-sept mille hommes, avait laissé la division Bonnet à Saint-Ander, huit mille hommes pour le service des communications, et plusieurs milliers aux hôpitaux; le reste était harassé de fatigue, et dans un grand dénûment, tout le matériel en mauvais état. Soult

établit son quartier général à Saint-Jacques de Compostelle, et réorganisa son armée; la Galice fut nettoyée par les troupes du 6e corps; Mendizabal et La Romana furent défaits : ce dernier se jeta sur la frontière de Portugal, se mit en communication avec les Anglais, et s'occupa à rassembler des forces. Le calme de la Galice n'était qu'apparent.

Soult avait vingt-cinq mille hommes dont quatre mille de cavalerie : laissant momentanément les divisions Mermet au Ferrol et Delaborde à la Corogne, jusqu'à ce qu'elles fussent relevées par des troupes du 6e corps, il se mit en mouvement le 28 janvier. Le 1er février, Franceschi, avec sa division de cavalerie, prit la route de Pontevedra; Vigo se rendit à un de ses détachemens, il s'empara de Tuy. L'armée se dirigeait sur cette ville pour passer le Minho. Les dragons de Lahoussaye avaient pris possession de Salvatierra sur cette rivière. On était au plus fort de l'hiver, les torrens étaient débordés, les chemins défoncés, les vivres difficiles. Après avoir examiné les lieux, Soult se décida à passer le Minho au village de Campo-Sancos. Après des préparatifs pénibles, il le tenta dans la nuit du 15, et échoua par des accidens imprévus et la vigoureuse résistance des Portugais. Il prit de suite son parti, et le 16 l'armée était en marche vers Ribadavia. Le 17, il trouva dix mille insurgés galiciens en avant de la ville, les attaqua, les jeta de l'autre côté de l'Avia avec une grande perte; vingt prêtres se trouvèrent parmi les morts. Le 18, une brigade nettoya la vallée de l'Avia,

une autre s'empara, près de Barbantès, d'un bac sur le Minho,. Le 19, les Français entrèrent assez à temps à Orense pour empêcher de couper le pont. Ainsi dans trois jours, par une habile et rapide manœuvre, Soult se tira d'une position difficile, étouffa l'insurrection et s'ouvrit une nouvelle ligne de communication et une entrée facile en Portugal. Le 20, l'armée était concentrée à Orense, moins une division qui protégeait l'artillerie restée en arrière à cause des mauvais chemins.

Soult résolut de se débarrasser de tout ce qui pouvait retarder sa marche et l'invasion du Portugal. Il prit Tuy pour place d'armes, il y jeta trente six canons, un grand parc de munitions, l'ambulance, les vivres, les malades, les convalescens, la caisse de l'armée, sous la garde du général Lamartinière, avec cinq cents hommes de garnison et des officiers d'artillerie et du génie.

Il y avait encore bien des obstacles à vaincre avant de se porter en avant. Il fallut trois jours pour réparer les trains d'artillerie; il fallut dissiper de nombreuses troupes de paysans et se procurer des vivres. Soult s'efforça de calmer les populations par des proclamations et par l'observation de la plus sévère discipline.

A Orense, il reçut, le 25, une dépêche de Ney; le contenu n'en fut point connu; mais il transpira, ou ce fut une supposition, que Ney désapprouvait l'expédition de Portugal. Il en résulta, parmi les militaires, des dissentimens qui eurent

une funeste influence sur le moral de l'armée. Ceux qui admettent l'existence des ***Philadelphes*** croient qu'une ramification de cette secte n'y fut pas étrangère. Dans le cours de la campagne, des opérations furent contrariées par une force d'inertie. Soult informa Ney de la situation fâcheuse dans laquelle il avait trouvé la Galice, et l'invita à former des colonnes mobiles, pour dissoudre les rassemblemens d'insurgés, et à entretenir une communication avec Tuy pendant qu'il allait entrer en Portugal.

Pour lui résister, voici les dispositions qui avaient été faites : En première ligne, seize mille Portugais et Espagnols de troupes réglées et de milice, sans compter les ordenanzas, tenant une ligne de plus de quinze milles, depuis Monte-Rey jusque près de Chaves. En seconde ligne, Freire et Eben, avec quatorze canons et vingt-cinq mille hommes, dont six mille seulement armés de fusils. En troisième ligne, une multitude désordonnée et furieuse occupant les retranchemens d'Oporto, et commandée par l'évêque.

Des trois chemins qui conduisent à cette ville, Soult choisit celui qui mène à Chaves. Les troupes de la Romana et de Silveyra pouvaient le prendre en flanc et en queue pendant cette marche; il fallait donc commencer par les battre. Il partit, le 4 mars, d'Orense, et envoya un parlementaire à la Romana, qui ne fit aucune réponse.

Franceschi rencontra, le 6, l'arrière-garde des Espagnols, qui se retiraient, les força, par la célé-

rité de sa marche, à s'arrêter et à se mettre en bataille sur les hauteurs d'Abedes, et les attaqua; douze cents restèrent sur le champ de bataille; il fit quatre cents prisonniers. Pendant ce temps-là, la division Delaborde était attaquée par un parti de trois mille Portugais, que la Romana avait appelés sur les terres d'Espagne. Le général Foy enleva leur position, les mit en fuite et s'empara de leur artillerie. L'armée espagnole fuyait en désordre, les paysans l'abandonnaient, les troupes de ligne se retiraient dans différentes directions. La division régnait entre les Espagnols et les Portugais. La Romana se sépara de Silveyra. Les prisonniers demandèrent du service et jurèrent fidélité au roi Joseph. On en forma une légion espagnole.

Soult fit réparer les fortifications de Monte-Rey et de la citadelle de Werin, pour mettre ses malades à couvert, et servir, en cas de besoin, de base à sa ligne d'opérations. Tous les renseignemens annonçaient de grands préparatifs hostiles de la part des Portugais; Soult se mit en marche, le 10 mars. Caulaincourt, formant l'avant-garde, força trois mille Portugais en position à Outeiro, et les poursuivit jusque sous les forts de Chaves. Toutes les divisions de l'armée y arrivèrent, culbutant les détachemens ennemis qu'elles rencontrèrent devant elles. Les Portugais étaient au nombre de douze mille; quatre mille formaient la garnison de la place; le reste, commandé par Silveyra, était en arrière sur la route de Villa-Real. Le 11, les Français complétèrent l'in-

vestissement de Chaves; Soult somma le commandant; il ne répondit que par le canon et la fusillade. Le maréchal fit attaquer Silveyra, qui n'attendit pas. La garnison, composée de cinq cents soldats et de plus de trois mille miliciens ou habitans, se voyant abandonnée, capitula et mit bas les armes. Embarrassé de ces prisonniers, et croyant qu'un acte de générosité calmerait les haines, Soult donna aux miliciens et aux ordenanzas la liberté, des vêtemens, de l'argent, sous la promesse de ne plus servir contre les Français; ils le jurèrent. Les troupes de ligne prirent du service.

Chaves fut armé, approvisionné et destiné à recevoir les malades du château de Monte-Rey, qu'on abandonna, et d'Orense. Soult entra en Portugal, et établit sa ligne d'opérations par Braga. Son mouvement commença le 14; Franceschi formant l'avant-garde, soutenu par Delaborde, entra dans le défilé occupé par l'avant-garde de Freire. Après plusieurs attaques, où les Portugais furent repoussés, le défilé fut forcé. Toute la population en armes harcelait l'armée. Les montagnards, excités par les prêtres, venaient trouver la mort dans les bataillons français. Ils passèrent lentement et avec peine les longs défilés de Venda-Nova, de Ruivaens, de Salamonde, et se réunirent enfin sur le front de la position de Freire.

Pendant ce temps-là la population et les troupes se livraient, dans Braga, aux plus horribles désordres, massacraient leur général Bernardin Freire,

plusieurs de ses officiers, et le remplaçaient par le major anglais Eben.

Le 18, Soult, desirant prévenir une bataille, relâcha vingt prisonniers porteurs d'une proclamation et de l'offre d'une capitulation; le trompette fut retenu, les prisonniers furent massacrés.

Dès que l'avant-garde française parut devant le village de Lamboso, les Portugais firent feu de toutes leurs armes en poussant d'horribles cris. Franceschi et Delaborde les attaquèrent et les chassèrent du rocher qu'ils occupaient; les Portugais ne cessèrent de tirer nuit et jour, et de harceler les postes français, mais ils furent toujours ramenés avec perte. Le 20, Soult, ayant toutes ses forces réunies, ordonna une attaque générale; l'ennemi fut partout débusqué, enfoncé, mis en fuite, et poursuivi jusqu'à deux lieues au-delà de Braga. La cavalerie en fit un grand carnage; il perdit cinq drapeaux, dix-sept pièces d'artillerie et quatre mille hommes, dont quatre cents prisonniers. Soult établit son quartier général à Braga; vingt mille habitans l'avaient abandonnée. Le lendemain il en rentra un grand nombre, rassuré par les paroles bienveillantes du maréchal et la promesse de sa protection. L'armée se réunit dans cette ville et dans ses environs pour se remettre des fatigues de sa marche, réparer les voitures d'artillerie dégradées par les mauvais chemins, et confectionner des cartouches.

Sans nouvelles de Tuy depuis un mois, Soult détacha le général Lorges, avec ses dragons, sur

Barcelos; ils y furent bien reçus. On sut que Tuy était bloqué par un corps nombreux d'insurgés espagnols et portugais; que le général Lamartinière, chargé de sa défense, s'y maintenait, faisait des sorties, incommodait beaucoup Valença par les bombes qu'il y jetait. On espérait que la victoire de Braga et les secours du maréchal Ney, auquel la place de Tuy avait été recommandée, contribueraient à la dégager.

D'un autre côté, Silveyra avait remonté la Tamega, investi Chaves, obligé huit cents combattans et douze cents malades français de capituler, et s'était porté à Amarante.

Ignorant cet évènement, Soult laissa la division Heudelet à Braga, pour protéger les hôpitaux, et continua son mouvement sur Oporto.

L'ennemi défendait tous les passages sur l'Ave; il fallut livrer plusieurs combats pour s'emparer des ponts. Dans une de ces actions, le général Jardon, impatient de la résistance, prit un fusil, se porta en avant et fut tué. Les Portugais, imputant le passage des Français à la négligence de leur général du génie, Vallonga, le massacrèrent.

Le 27, l'armée arriva devant Oporto. On y comptait de soixante à soixante-dix mille habitans. C'était une ville ouverte; mais à la nouvelle de l'entrée des Français en Portugal, on en avait retranché, palissadé, armé tous les environs, parsemés d'une infinité de petits mamelons. Dans les retranchemens, sur les hauteurs, il y avait deux cents pièces de canon en

batterie, et pas moins de quarante mille hommes de troupes de ligne, de milices, et d'habitans armés ou ordenanzas, commandés en chef par l'évêque généralissime, ayant deux généraux pour lieutenans. La ligne était formidable, et l'ennemi déterminé à une vigoureuse défense.

Soult écrivit à l'évêque pour lui représenter les dangers que courait la ville, quand les fortifications seraient enlevées, et qu'il ne faisait la guerre qu'aux Anglais. Pour faire remettre cette lettre, les officiers portugais durent persuader leurs soldats que l'armée française demandait à capituler. Le feu de l'ennemi cessa sur quelques points. On parlementa sans succès. Trois cents soldats vinrent au général Foy, disant qu'ils se rendaient, et l'enlevèrent avec le chef de bataillon Roger, qui, voulant se défendre, fut massacré. Foy, que l'on prenait pour Loison, aurait eu le même sort, s'il n'avait élevé ses deux mains et prouvé qu'il n'était pas manchot.

Le 28, la division Merle, arrivée à San-Mamed-da-Infesta, fit un mouvement sur la gauche de l'ennemi, en vue d'une grande redoute, joignit ses postes à portée de la mitraille, dont elle se mit à couvert dans des chemins creux et des enclos, et s'y maintint malgré les efforts faits pour la déloger. Le maréchal fit ses dispositions pour une attaque générale. Pendant la nuit, toutes les cloches furent en branle et les églises ouvertes; les prêtres excitèrent les Portugais à mériter le ciel en massacrant les Français hérétiques. Le peuple furieux égorgea plu-

sieurs individus, entre autres le général Louis d'Olivera. Vers minuit, un orage éclata, la pluie tombait par torrent; sur toute la ligne, on entendait les cris des Portugais; le feu de leurs canons se mêlait à celui du tonnerre. Le 29, à trois heures, le ciel devint serein. A sept heures, l'attaque commença sur les deux ailes de l'ennemi, il dégarnit son centre. Delaborde enleva plusieurs redoutes, y prit cinquante pièces d'artillerie, coupa l'extrême droite, et arriva à l'entrée de la ville. Mermet se porta sur le centre, s'empara de toutes les redoutes, et tourna les canons portugais contre leur gauche, que Merle combattait avec succès. Forcé sur toute sa ligne, l'ennemi était en pleine déroute. Delaborde, suivi de Franceschi, entra dans Oporto.

Les coupures des rues, les retranchemens, l'artillerie qui les défendait, furent enlevés et franchis. Le colonel Donnadieu, le major Danture, et le chef de bataillon Brulé, arrivèrent au pont du Douro, encombré par les fuyards, sous le poids desquels le premier ponton avait coulé. Des planches furent jetées à sa place. Le 47e régiment passa le pont sous le feu de deux batteries, traversa le faubourg, gagna les hauteurs et se rendit maître des redoutes et du couvent de la Serra, quartier général de l'évêque généralissime. Pendant que la gauche et le centre remportaient ces avantages, à la droite, Merle et le général Lorges achevaient la défaite de la gauche des Portugais, les rejetaient dans la mer et le Douro, où il s'en noya un grand nombre, et faisaient capi-

tuler le fort de la Foz. Dans la ville, deux cents soldats, réunis à l'évêché, tirèrent par les fenêtres; ils furent forcés et passés au fil de l'épée. On courut à la prison, on délivra le général Foy, vingt soldats et une centaine de familles françaises et portugaises. L'ennemi eut huit mille hommes tués, le nombre des noyés était incalculable. Les Français perdirent environ six cents hommes. Vingt drapeaux, trois cents milliers de poudre, des munitions confectionnées, des tentes dressées pour cinquante mille hommes, trente bâtimens anglais, chargés de vin, retenus par les vents, furent les trophées de cette bataille, livrée par moins de vingt mille Français. Ils avaient emporté d'assaut les fortifications, la ville, contre un ennemi furibond, sanguinaire; ils avaient à punir l'enlèvement déloyal du général Foy, le massacre du chef de bataillon Roger; au lieu de se venger, ils s'employèrent, pendant la mêlée, à sauver les individus qui se noyaient. Mais ils aperçurent sur une place plusieurs de leurs camarades, les yeux, la langue arrachés, mutilés, encore vivans. Il n'y eut plus moyen de contenir le soldat. Le sac dura plusieurs heures.

Avant de continuer le récit de l'expédition de Soult en Portugal, il est essentiel de faire connaître les évènemens qui se passaient, à la même époque, sur le Tage et la Guadania, car le théâtre de la guerre était vaste, les opérations étaient compliquées, et le résultat dépendait bien plus des combinaisons générales que des mouvemens partiels. L'armée fran-

çaise était diminuée de soixante mille hommes, quarante mille qui en avaient été retirés pour la guerre d'Allemagne, et vingt mille qui s'étaient fondus depuis quatre mois dans les sièges et les combats.

Victor, avec le 1er corps, qui avait l'ordre d'aider Soult, changea de position avec le 4e, commandé par Sébastiani. Celui-ci, opposé au général espagnol Cartoajal, prit son quartier général à Tolède, Victor à Talavera de la Reyna, opposé à Cuesta; la division de cavalerie de Montbrun tenait la communication ouverte entre eux; ils étaient soutenus par la garnison de Madrid, formée de la garde du roi et de la division Dessoles. Les deux armées espagnoles étaient fortes, ensemble, de vingt-six mille hommes d'infanterie et de cinq mille de cavalerie. Les deux corps d'armée français en comptaient trente-cinq mille, non compris la réserve, aux ordres du roi.

Victor qui, d'après les ordres de l'Empereur, aurait dû être, avant le 15 février, à Mérida, était, quoique le roi les eût réitérés, resté dans l'inertie. Il donna le temps aux Espagnols de rassembler des forces et la hardiesse de prendre l'offensive.

Fort de douze mille hommes et vingt pièces de canon, Cartoajal marcha sur Tolède. Sébastiani vint à sa rencontre avec dix mille hommes. Les têtes de colonnes s'engagèrent à Yebenes. Les Espagnols furent repoussés sur Ciudad-Real où ils se reformèrent. Sébastiani attaqua le 27, à six heures du

matin, culbuta l'ennemi, le poursuivit l'épée dans les reins; il perdit le quart de son monde, sept pièces de canon, des drapeaux, des caissons. Le général Milhaud le rejoignit le 28, détruisit les carabiniers royaux, enleva cinq pièces de canon, soixante-dix voitures, fit beaucoup de prisonniers. Les Français s'emparèrent de tous les dépôts d'armes et de munitions formés par les Espagnols au pied de la Sierra-Morena.

Ce combat n'eut pas un grand résultat, parce que Sébastiani s'arrêta, attendant l'issue des opérations de Victor, et laissa le temps aux fuyards de se rallier à la Caroline, où ils furent renforcés par de nouvelles levées.

Informé par Soult qu'il serait à Oporto vers le 15 mars, le roi avait réitéré l'ordre que la division Lapisse se portât sur Abrantès, et que Victor passât le Tage et repoussât Cuesta au-delà de la Guadania; Victor fit encore des observations, le roi insista et fut enfin obéi.

Cuesta, sur la rive gauche du Tage, avait vingt-quatre mille hommes. Le plan de Victor était de passer le fleuve aux ponts de Talavera et d'Arzobispo, dont il était maître, avec son infanterie et une partie de sa cavalerie, pendant que son artillerie, protégée par le reste de la cavalerie, était vis-à-vis d'Almaraz, prête à jeter un pont de radeaux. Le passage s'effectua, le 15 et le 16 mars. Le 17, les avant-postes espagnols furent repoussés dans leur camp de Meza d'Ibor, attaqués, mis en déroute,

perdant leurs magasins, sept pièces de canon, mille prisonniers, huit cents morts et blessés. Cuesta se mit en pleine retraite sur Truxillo. Le pont de radeaux fut établi, et, le 19, l'artillerie et la cavalerie passèrent; Cuesta continua sa retraite sur Medellin; Victor entra à Truxillo, et fit mettre la citadelle en état de défense. Cette opération, l'établissement d'un hôpital, le remplacement du pont de radeaux d'Almaraz, par un pont de bateaux, avec une tête, employa plusieurs jours.

Le 27, Victor arriva à Medellin, et trouva l'armée espagnole en position au-delà de cette ville; elle était forte de vingt-cinq mille baïonnettes, quatre mille chevaux, vingt canons. Il rassembla ses forces: le 28, il se mit en mouvement avec quatorze mille fantassins, deux mille cinq cents cavaliers et quarante-deux pièces d'artillerie. Leval, avec ses Allemands, commença l'attaque sur le centre; Latour-Maubourg le seconda par une charge de dragons qui fut repoussée par l'infanterie espagnole, et investit Leval. Une brigade de la division Vilatte rétablit le combat. La cavalerie espagnole tenta d'enfoncer l'aile droite: Latour-Maubourg soutint ce choc et la repoussa. Cuesta porta une attaque sur l'aile gauche; craignant d'être enveloppé, Lasalle fit un mouvement rétrograde avec sa cavalerie légère, sous le feu de l'artillerie ennemie, et se retournant pour leur présenter un front formidable. Le commandant espagnol lança six escadrons d'élite sur l'escadron d'arrière-garde; il fit un demi-tour à droite, et, au son

de la charge, s'avança sur les lanciers qui tenaient la tête de la colonne; épouvantés de cette audace, ils tournèrent bride et culbutèrent les autres escadrons. Lasalle revint sur ses pas, et acheva leur défaite. Latour-Maubourg retourna à la charge contre le centre; Leval et Vilatte attaquèrent avec succès : la déroute de l'armée ennemie fut complète; la cavalerie française la poursuivit. Exaspérée par les insultes des Espagnols, un moment victorieux, elle ne leur fit aucun quartier; le carnage fut horrible. Leur perte fut de six ou sept mille tués ou blessés, de cinq mille prisonniers, dix-neuf pièces de canon, un grand nombre de drapeaux. La perte des Français a été évaluée depuis trois cents jusqu'à trois mille hommes hors de combat. Cette bataille fut une des plus chaudes de la guerre d'Espagne.

Cuesta s'était réfugié dans la Sierra-Morena; les restes de son armée étaient errans. Victor renonça à les poursuivre, et prit son quartier général à Merida; il fit mettre le château à l'abri d'un coup de main, et y établit un hôpital et trois cents hommes de garnison.

Le roi réitéra à Victor l'ordre d'entrer en Portugal, et au général Lapisse de marcher sur Abrantès. Il prétendit que, d'après la nature du pays, il ne pouvait faire un semblable mouvement, ni défendre ses communications avec Almaraz, à moins que la division Lapisse ne vînt le rejoindre par la route d'Alcantara : il y envoya des détachemens, pour en avoir des nouvelles.

Après avoir pris Zamora, au mois de janvier, et occupé Salamanque, Lapisse, qui avait dix mille hommes et une bonne artillerie, était resté dans l'inaction jusqu'au mois de mars, exposé aux insultes d'un faible corps, formé par Robert Wilson. Ce chef de partisans fit occuper le défilé de Banos, ce qui intercepta la communication entre Victor et Lapisse. Aux premiers jours d'avril, ce général sortit enfin de sa torpeur, se mit en mouvement, et vint sommer Ciudad-Rodrigo. L'insurrection éclata de toutes parts : sans avoir égard à sa connexion avec Soult, il abandonna Léon, et, par une marche rapide, se rendit à Alcantara, força les retranchemens du pont, emporta la ville, l'abandonna, et, le 19, rejoignit Victor à Merida.

Ce faux mouvement fut très funeste; les armées françaises devinrent stationnaires ou rétrogradèrent: les ennemis prirent l'offensive. Ignorant la situation de Lapisse, abandonné à lui-même, Soult était forcé de rester à Oporto. Des renforts anglais arrivaient à Lisbonne : l'insurrection n'étant plus comprimée par la présence de Lapisse entre Soult et Victor, se réveilla, avec une nouvelle vigueur. Cuesta et Venegas reformaient les armées de la Manche et d'Andalousie. L'inaction des Français fut prise pour un signal de leur faiblesse.

Le soir même de la bataille d'Oporto, Soult ordonna à Franceschi de se porter à deux ou trois lieues en avant, sur la route de Coïmbre, et de pousser des reconnaissances sur la Vouga; à Marmet,

de s'établir à Villa-Nova, pour soutenir la cavalerie, et éclairer le pays; à Lahoussaye, d'envoyer la brigade Caulaincourt à Penafiel, pour éclairer l'espace entre la Tamega et la Souza; à Delaborde, de faire appuyer cette brigade; à Lorges, de s'emparer de Villa-de-Conde; à Heudelet, resté à Braga, de faire évacuer les malades sur Oporto, et de se préparer à ouvrir une communication avec Tuy; la deuxième brigade de Lahoussaye fut cantonnée en arrière de Porto, la division Merle et la brigade Arnaud, restèrent dans cette ville. On n'y trouva pas à beaucoup près, les ressources qu'on avait espérées.

Soult avait conquis une grande et riche cité, une contrée extrêmement fertile; il avait obtenu une base sûre pour ses opérations, et une position avancée. Mais Lisbonne, objet principal de la campagne, était à deux cents milles de distance, et couverte par une armée anglaise; Sylveira commandait dans la vallée de la Tamega; un corps de Portugais était sur la Vouga; Beresford occupait l'espace entre le Tage et le Mondego. Il y avait six semaines que le jour fixé par l'Empereur, pour la prise de Lisbonne, était passé. On ne pouvait compter sur la coopération de Victor; on ignorait où était Lapisse; on n'avait point de nouvelles de trois mille hommes attendus d'Astorga, avec le général Soult, frère du maréchal.

Dans cet état de choses, il jugea devoir dégager la garnison de Tuy, il en chargea Heudelet, et envoya à la découverte de Lapisse; ce soin fut confié à Franceschi.

Soult s'attacha à remédier aux malheurs de la guerre. Il rétablit l'ordre, respecta les personnes et les propriétés, ne leva point de contribution, appliqua les ressources de l'état aux besoins de son armée, et administra le pays de manière à le réconcilier avec les Français; la classe aisée se montra satisfaite d'être, sous leur protection, délivrée des emprisonnemens, des spoliations, des massacres. Pour la lier plus étroitement encore au sort de son armée, Soult, suivant ses instructions, autorisa les villes et les corporations à voter la déchéance de la maison de Bragance, et à demander à Napoléon de leur donner un roi. En quinze jours les villes d'Oporto, Braga, Bacellos, Viana, Villa de Conde, Povoa de Bareim, Fera et Ovar envoyèrent des adresses conformes, signées par plus de trente mille individus, nobles, prêtres, bourgeois. Les chefs du parti français donnèrent même à entendre à Soult qu'ils seraient enchantés de l'avoir pour roi. Dans un temps où les soldats montaient au trône, pourquoi n'y aurait-il pas aspiré? Le bruit en courut dans l'armée, à Paris, le fait passa pour avéré. Il est certain qu'une proclamation imprimée fut adressée, de son quartier général, aux généraux divisionnaires pour être mise à l'ordre du jour de leur division. Dans cet acte il se déclarait, sous le nom de *Nicolas*, roi de Portugal et des Algarves; il se fondait sur la nécessité d'établir un gouvernement fort, régulier et définitif pour pacifier le pays et lui rendre sa prospérité et son indépendance; cette détermination

était seulement subordonnée à l'approbation de l'Empereur qu'il ne mettait pas en doute. Les généraux Delaborde et Loison refusèrent nettement de donner la main à une semblable mesure tant qu'ils n'auraient pas l'ordre formel de Napoléon. Ces faits ont été confirmés par le général Delaborde, qui à Paris, long-temps après, montrait encore un exemplaire de la proclamation.

Ils parvinrent à la connaissance de l'Empereur, à Schœnbrunn, avec des versions diverses. D'abord il les traita d'absurdités, de folies, et en rit beaucoup. Cependant il finit par leur donner plus d'attention, et écrivit au maréchal qu'il ne se souvenait que d'Austerlitz. Le général Ricard, chef d'état-major de Soult, et le colonel Donnadieu, furent arrêtés. Napoléon ne s'expliqua point ultérieurement sur cette intrigue, elle est encore enveloppée de nuages.

Heudelet marchait sur Tuy pour y rejoindre l'artillerie et les dépôts dont l'armée était privée depuis quarante jours. Lorges, après avoir pris Villa de Conde et nettoyé la côte, le rejoignit à Bacellos. Ils se portèrent ensemble sur Ponte de Lima, et emportèrent de vive force le passage; ils arrivèrent, le 10 avril, devant Valença qui capitula. Le drapeau français, planté sur ses murs, annonça à la garnison de Tuy sa délivrance. Elle n'avait eu aucune nouvelle de l'armée depuis leur séparation à Ribadavia. Assiégé depuis le 15 mars, le général Lamartinière avait fait la plus belle défense. On n'avait pas été

aussi heureux à Vigo; la garnison s'était rendue aux Anglais au moment où ce général avait envoyé un détachement pour la délivrer. Le général Maucune, détaché par le maréchal Ney, arriva, le 12 avril, avec un détachement à Tuy, pour proposer à Lamartinière de se retirer sur Santiago; mais conformément aux ordres de Soult, tout ce qui existait en hommes et en matériel à Tuy fut évacué sur Oporto.

Franceschi occupa Feira et Oliveira, et répandit ses avant-postes le long de la Vouga, dont la vallée était protégée par le colonel Trant, avec un corps de Portugais. Franceschi se contenta de chasser quelques insurgés qui inquiétaient son flanc gauche, pendant que ses éclaireurs allaient du côté de Viseu à la découverte de Lapisse.

Silveyra, après avoir repris Chaves, s'était avancé sur la Tamega, avec huit mille hommes de troupes de ligne, dix mille miliciens ou insurgés. Foy avait été envoyé à Penafiel pour soutenir Caulaincourt : Loison, auquel avait été donné le commandement de ces deux brigades, ne se trouva pas assez fort pour attaquer l'ennemi. Soult y envoya Delaborde, avec le reste de sa division et dix canons. Le 18, il trouva l'armée de Silveyra, l'attaqua, et la mit en fuite; elle passa dans le faubourg d'Amarante, sur la rive gauche de la Tamega, barricada et retrancha le pont, en pierre, le mina pour le faire sauter, et prit position sur le sommet de la montagne. Le général Laboussaye arriva, avec une brigade de dragons et une brigade d'infanterie.

Jugeant que le passage du pont serait trop périlleux, Delaborde fit chercher un point pour en jeter un en bois : on ne put trouver un endroit favorable. Le capitaine du génie, Bouchard, pensa qu'on pouvait débarrasser le pont, en brûlant la barricade, et en faisant sauter le retranchement, avec des barils de poudre, dont l'explosion détruirait l'appareil disposé par l'ennemi, pour mettre le feu à sa fougasse; que l'espace à franchir n'étant que de trente-cinq toises, les troupes, qui seraient prêtes, se mettraient en mouvement aussitôt après l'explosion, et ne donneraient pas à l'ennemi le temps de se reconnaître. Ce projet parut téméraire, et fut généralement désapprouvé : ce fut seulement après huit jours d'hésitations, et sur l'ordre formel du maréchal d'en finir avec Silveyra, que Bouchard fut autorisé à exécuter son plan. A la nuit, des sapeurs portèrent successivement des barils de poudre et un saucisson contre le retranchement qui couvrait la mine. Le 2 mai, à trois heures du matin, un brouillard épais couvrait la vallée, on mit le feu aux barils de poudre, le retranchement et l'appareil de communication de la fougasse furent balayés par l'explosion; Bouchard s'élança, avec les sapeurs, jeta de l'eau sur la mine, acheva d'ouvrir le passage à un bataillon de grenadiers qui, suivi d'autres troupes, renversa le peu d'ennemis qui résistaient. L'armée, surprise, ne put se mettre en bataille; Silveyra se sauva presque nu; les Portugais s'enfuirent, dans le plus grand désordre, à travers les

montagnes. La cavalerie les poursuivit pendant deux lieues, en les sabrant, et ramena beaucoup de prisonniers. Ils perdirent toute leur artillerie, leurs bagages et cinq drapeaux.

Le 6 mai, les Français étaient près de Villa-Real et de Mezamfrio, les troupes et tous les habitans avaient traversé le Duero. Soult renforça Loison, et l'envoya nettoyer la rive droite du fleuve, pour compléter la destruction de l'armée de Sylveira, et répandre des patrouilles vers Bragance afin de soumettre le Tras-os-Montes. Loison, éprouvant de la résistance, et apercevant un grand mouvement sur l'autre rive, se replia sur Amarante, harcelé par les paysans : l'armée anglaise s'avançait.

Sir Arthur Wellesley, arrivé, le 22 avril, à Lisbonne, avait pris le commandement de toutes les forces, et la haute-main sur toutes les opérations. Il avait vingt-six mille hommes de troupes anglaises et allemandes, et seize mille de troupes portugaises, sans compter les corps d'insurgés. Après avoir fait ses dispositions pour neutraliser le corps d'armée de Victor, il résolut de marcher sur Soult. Le 2 mai, il arriva à Coïmbre, avec le gros de son armée, vingt-cinq mille hommes.

Soult ignorait que l'ennemi se fût rassemblé en forces sur le Mondego; mais on le savait dans l'armée, il y existait un complot, et les conjurés avaient gardé le silence. Il y avait des officiers et des généraux, fatigués de la continuité de la guerre, qui blâmaient surtout celle de la péninsule. Ils servaient

par honneur, par devoir, mais à contre-cœur : ils craignaient que l'Empereur portât toutes ses forces contre l'Autriche, que les armées d'Espagne fussent délaissées, et n'eussent aucune part à la gloire, aux faveurs.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, Soult apprit d'un officier-général que l'adjudant-major Dargentou, qui avait été son aide-de-camp, lui avait confié un vaste complot, qui se tramait de concert avec les généraux ennemis, pour détrôner Napoléon, et pacifier l'Europe.

Dargentou fut arrêté, et fit la déclaration suivante : Il était allé à Lisbonne et à Coïmbre, où il avait parlé aux généraux Wellesley et Beresford; il avait compté les régimens anglais; la colonne qui attaquerait sous deux jours, sur la Vouga, était de trente mille hommes au moins, dont trois mille chevaux; on voulait obliger l'armée française de Portugal à déclarer que la guerre contre la péninsule était injuste, et à s'unir, avec l'armée anglaise, pour marcher de concert vers la France, forcer les autres corps d'armée à faire la même déclaration, aller aux Pyrénées au débouché desquelles on trouverait une autre armée de soixante mille Anglais; aussitôt qu'on se serait déclaré, un vaisseau anglais irait chercher le général Moreau, pour le mettre à la tête du gouvernement et des armées[1], en même

[1] D'autres disent que des propositions avaient été faites à Ney, et finalement à Gouvion-Saint-Cyr; que dans le corps de Ney, les conspirateurs étaient nombreux, et qu'ils nuisirent aux opérations de Soult.

temps qu'on enverrait des officiers aux armées d'Italie et d'Allemagne, pour les inviter à prendre le même parti; les Anglais s'offrant à faire tous les frais, et ayant déjà ouvert à Oporto un crédit de 600,000 francs : si le maréchal Soult résistait aux avantages brillans qu'on lui offrait, et faisait *l'entêté*, on s'assurerait de sa personne, et le commandement serait donné à un autre.

Dargentou ajouta que le maréchal était dans l'illusion sur le mécontentement de l'armée française, et sur ce qui se passait en Espagne, en Italie, en Allemagne et en France.

On trouva dans ses papiers trois passeports anglais, signés par l'amiral Berkley, datés de Lisbonne, le 27 avril, l'un au nom de Dargentou, deux sous des noms supposés.

Le maréchal réunit les généraux de division qui étaient à Oporto, et leur communiqua la déclaration de Dargentou. Ils assurèrent qu'ils n'avaient remarqué dans leurs troupes aucun symptôme du mécontentement sur lequel se fondait le complot, et qu'ils répondaient de leur bon esprit.

Les ordres furent donnés pour faire le procès à Dargentou. Il s'échappa, dans la retraite de l'armée de Portugal, et se réfugia en Angleterre. Ayant ensuite débarqué, sous le nom de Dessort, entre Calais et Boulogne, il fut arrêté, envoyé à Paris, reconnu, mis en jugement, défendu par l'avocat Falconnet. Il avoua être allé plusieurs fois à l'armée anglaise, mais prétendit, sans pouvoir le prouver,

y avoir été autorisé par le maréchal Soult. Il fut condamné à mort par une commission militaire, comme convaincu d'espionage et d'intelligence avec l'ennemi (21 décembre). « A cette occasion, dit le journal officiel (14 janvier 1810), des bruits injurieux se sont répandus sur le compte du duc de Dalmatie : nous sommes autorisés à déclarer que ces bruits sont controuvés et faux. Sa majesté n'a pas cessé d'avoir confiance dans la fidélité et les bons sentimens de ce duc : elle lui en a donné une nouvelle preuve, en le nommant major-général de son armée en Espagne. »

L'intrigue de Dargentou avait-elle quelque rapport avec le projet de royauté de Soult? Cet officier aurait-il été le Favras du maréchal?

Ce complot était, si l'on veut, une folie; le gros de l'armée y était étranger; mais elle était entrée dans la tête de quelques officiers-généraux et supérieurs, traîtres à leur drapeau et à leur patrie. Le général Bigarré courut le risque de la vie pour avoir abordé, sans être aperçu, sur le quai d'Oporto, quelques-uns de ces initiés qui s'entretenaient du complot, en leur disant par plaisanterie : « Ah! je vous y prends, messieurs les conspirateurs. »

Abandonné à lui-même, Soult avait reconnu qu'avec ses forces, il ne pouvait marcher sur Lisbonne. En apprenant l'arrivée de l'ennemi à Coïmbre, il se décida à se retirer à travers le Tras-os-Montes. La plus grande partie de l'artillerie et des provisions fut dirigée sur la Tamega, le reste fut détruit. Il fal-

lait au moins trois jours pour concentrer l'armée, et jusque-là occuper Oporto.

Franceschi et Mermet, attaqués par les Anglais sur la Vouga, ne cédèrent le terrain qu'en combattant, firent leur retraite en bon ordre, et, le 11 au soir, passèrent le Duero et rentrèrent à Oporto. A deux heures après minuit, on fit sauter le pont. Les troupes furent disposées pour observer tout le cours du fleuve et s'opposer au passage des Anglais. Cependant, dans la nuit même, ils commencèrent à le passer au-dessus d'Oporto, et, chose inexplicable! on ne s'en aperçut, et on ne voulut le croire qu'à dix heures du matin, lorsqu'ils occupaient déjà un enclos dit le ***Prado,*** et le parc de la maison de l'évêque. On a prétendu que, par suite du complot, les ordres n'étaient pas exécutés ou l'étaient mal. Il est certain qu'il y eut une grande négligence. Enfin, les troupes prirent les armes; les généraux, le maréchal, montèrent à cheval, et se portèrent au faubourg de Vallongo, à l'entrée duquel était l'ennemi. Foy attaqua; Delaborde le soutint; le combat fut vif et opiniâtre, et ne cessa qu'à une demi-lieue d'Oporto. L'ennemi fut contenu et ne put s'emparer de la route. Foy fut blessé, Delaborde renversé de cheval. Les Français perdirent trois cents hommes tués ou prisonniers, et la batterie d'artillerie légère qui soutenait la retraite. L'armée suivit la route d'Amarante, où elle devait passer la Tamega pour se réunir à Loison, qui avait été chargé d'occuper, dans le Tras-os-Montes, les postes importans de Mezamfrio et Povoa-da-

Ragoa. Malheureusement Loison n'ayant pu réussir dans l'attaque du dernier de ces postes, et craignant d'être enveloppé par un ennemi nombreux, était non-seulement rentré le 11 à Amarante, mais avait même évacué cette ville, et se retirait sur Guimaraens sans en avoir prévenu le maréchal.

Privé du pont sur la Tamega, et trop avancé dans la direction d'Amarante pour reprendre la route de Braga, Soult se trouva dans la position la plus critique : à l'ouest, l'armée anglaise; au midi, le Duero; à l'est, la Tamega, les armées de Silveyra, de Beresford; au nord, la chaîne des monts Santa-Catalina, sans un seul chemin praticable pour les voitures; un temps déplorable, des troupes harassées, des voix s'élevant pour qu'on capitulât. Soult apprit par un colporteur qu'en remontant la droite de la Souza; il y avait un sentier conduisant, par-dessus la Sierra de la Catalina à Guimaraens. Il imposa silence aux murmures et fit ses dispositions. L'infanterie et la cavalerie prirent autant de cartouches qu'elles pouvaient en porter, le surplus fut chargé sur les chevaux du train. L'artillerie et les bagages furent détruits. Ainsi allégée, l'armée se mit en marche, la pluie tombait à torrens, elle arriva à Guimaraens, où elle trouva Loison, et où les dragons de Lorges, venant de Braga, rejoignirent.

Là, se présentait la route de Braga; mais, à la faiblesse avec laquelle il avait été poursuivi, Soult jugea que les Anglais avaient pris le chemin de cette ville, où ils arriveraient avant lui. Il fit détruire l'ar-

tillerie, les bagages, les munitions des divisions Lorges et Loison, et laissant à gauche la route de Braga, il suivit le chemin des montagnes, en se dirigeant vers les hauteurs de Carvahlo d'Este, où il arriva dans la soirée du 14, gagnant ainsi un jour de marche. Le 15, il rangea l'armée sur le champ de bataille où elle avait vaincu deux mois avant, la réorganisa, donna le commandement de l'avant-garde à Loison, prit celui de l'arrière-garde, et se retira à Salamonde. Le pont de Ruivaens étant coupé, il ne restait que celui de Ponte-Nova, que les Portugais travaillaient à détruire. La nuit commençait, la pluie continuait, le vent était impétueux, le soldat sans souliers, mourant de faim. Il fallait enlever le pont par surprise, avec audace. Soult en chargea le major Dulong, avec cent grenadiers et vingt-cinq chevaux. Il y réussit. Les Portugais s'enfuirent, croyant avoir l'armée sur les bras.

A peine échappée à un danger, elle retombait dans un autre. Sur le torrent de Miserella était un pont étroit d'une seule arche très élevée, dit le Saltador, gardé par des paysans. Ce fut encore Dulong qui l'emporta; il fut grièvement blessé. L'armée défila : il était temps, l'artillerie anglaise tonnait sur l'arrière-garde et y portait le ravage. Soult atteignit Montalègre le 17. La poursuite cessa. Le 18, il passa la frontière à Allaritz, et entra, le 19 mai, à Orense. Il avait emmené en Portugal vingt-cinq mille cinq cents hommes, il en ramenait dix-neuf mille cinq cents.

L'expédition de Soult échoua, parce qu'il ne fut pas soutenu par les corps qui devaient coopérer avec lui. On a déjà vu comment il fut privé du concours de Victor et de Lapisse. Ney ne fit également rien pour lui. Il n'est pas douteux que les maréchaux mettaient peu d'empressement à se seconder l'un l'autre; Bernadotte en avait donné l'exemple à la bataille d'Auerstedt. Quand l'Empereur n'était pas là pour diriger et ordonner, il n'y avait plus d'ensemble dans les opérations. Comme capitaine, Joseph n'était rien, c'était Jourdan qui parlait par sa bouche, Jourdan n'était qu'un égal; comme roi, Joseph était moins que rien, l'occupation des trônes n'était qu'un jeu du sort. Chaque maréchal ne manquait pas de raisons pour justifier sa conduite. Ainsi Ney, chargé de soumettre et d'organiser la Galice, de garder la Corogne et le Ferrol, prétendait avoir assez à faire, avec dix-huit mille hommes, de couvrir une côte de cent lieues, et un royaume tout entier, d'Orense à Ribadeo. Il avait, à sa gauche, la population insurgée de l'évêché d'Orense, à sa droite, la Romana, qui tenait les Asturies.

L'occupation de cette province était une opération importante. Les Asturies étaient le dépôt général où les Anglais versaient les objets d'armement et d'équipement destinés aux Espagnols dans tout le nord. La même raison, qui n'avait pas permis à Ney d'envoyer du secours à Soult, l'avait long-temps empêché de se porter dans cette province, dont l'occupation

était si importante. Une expédition y fut combinée avec Kellermann. Tandis que ce général marchait par Léon sur Oviédo, en franchissant les montagnes, Ney était parti de Mondonedo avec la moitié de son corps, laissant la division Marchant en Galice. Ney força le passage de la Navia, et entra victorieux à Gijon et à Oviédo; mais pendant ce mouvement, la Romana, craignant de se trouver compromis, filait presqu'à la vue des colonnes françaises et les remplaçait en Galice.

Soult aurait pu remonter la vallée d'Ores et arriver promptement dans les provinces de Léon et de Castille; mais il apprit que, depuis le départ de Ney de la Galice, la division espagnole Carrera menaçait la Corogne, et qu'un autre corps plus nombreux assiégeait Lugo, défendu par le général de brigade Fournier : il marcha sur cette place; les Espagnols ne l'attendirent pas et levèrent le siège; il y entra le 23 mai.

On apprit, par les bulletins de la grande armée, le début glorieux de la campagne. Soult s'empressa de rétablir les communications avec la Corogne pour y prendre des munitions et de l'artillerie, et resta à Lugo pour reposer son armée, pourvoir à ses besoins et la réorganiser. Il fut informé que Wellesley n'avait point dépassé Montalègre, et que, sur l'avis que Victor était revenu, le 14 mai, à Alcantara et avait poussé des reconnaissances sur la route d'Abrantès, le général anglais avait rétrogradé sur le Tage.

Ney arriva à Lugo revenant des Asturies; les deux maréchaux concertèrent leurs opérations ultérieures.

Ney agirait dans la basse Galice contre le général en chef Llerano, qui, ayant sous lui Morillo et Carrera, communiquait à Vigo, avec les bâtimens anglais, et menaçait Santiago et les cantonnemens de la division Marchand du 6e corps. Après avoir battu les Espagnols et s'être emparé de Vigo, il enverrait une colonne sur Orense; Soult se porterait contre la Romana dans la vallée du Sil; après avoir dispersé son corps, il se dirigerait sur Puebla de Sanabria, observant les débouchés du Portugal, menaçant d'y rentrer, se mettant en communication avec le 6e corps par Orense, et avec le 1er corps par Zamora. Ney se rendit à la Corogne.

Soult commença son mouvement le 1er juin, n'emmenant que des pièces de montagnes à cause de la difficulté des chemins. Après vingt-deux jours de marche, pendant laquelle des partis d'insurgés multipliaient les obstacles, coupaient les ponts, disputaient les passages, l'armée se porta sur la route de la Castille, la droite à la Gudina, la gauche à Canda, le centre à Viella-Viaja, faisant face à la frontière du Portugal, dont on n'était qu'à trois lieues. Soult n'avait pas livré bataille à la Romana, qui l'avait évitée, mais il avait empêché sa jonction avec Chiavaria, et jeté la terreur dans son armée qui s'était dispersée. Sa position était désespérée, un malentendu entre les deux maréchaux le sauva.

En quittant la Corogne, Ney entra dans Saint-Jacques avec dix mille hommes. Carrera se replia sur Ponte-Vedra, où Norona, amenant des renforts, prit le commandement, continua la retraite jusqu'au pont de San-Payo, où il se mit en position avec treize mille hommes, dont seulement trois mille armés. Les Français attaquèrent faiblement pour occuper les Espagnols jusqu'au retour d'officiers envoyés par Ney pour connaître la position de Soult; ils revinrent le 8, rapportant avoir appris qu'il se retirait en Castille. Ney, se croyant abandonné, retourna à la Corogne. Soult, de son côté, considérant cette retraite comme un manque de foi, se décida à rester en Galice. Les vrais motifs de cette mésintelligence sont restés enveloppés du mystère, mais elle sauva la Galice.

Instruit de la retraite de Ney et de l'arrivée de Wellesley sur le Tage, Soult cessa de poursuivre la Romana, et se rendit à Zamora, où il trouva son frère, le général, avec trois ou quatre mille hommes. Il écrivit au roi de lui envoyer l'artillerie et les choses nécessaires pour rééquiper le 2e corps, et expédia le général Franceschi à Madrid.

Il partit, le 27 juin, avec son aide-de-camp Bernard et le capitaine Anthoine, aide-de-camp du maréchal, sur des chevaux de poste, refusant une escorte. Après avoir dépassé Toro, ils tombèrent dans la guérillas del Capucino, qui les fit prisonniers. Ce brave général, qui s'était illustré dans tant de combats, ne devait plus revoir son drapeau ni

sa patrie, il mourut après une dure captivité, au moment où elle allait finir.

En venant s'établir à Zamora, Soult rencontra, le 2 juillet, un officier de Napoléon lui apportant des dépêches par lesquelles il ajoutait, à son commandement du 2e corps, celui des 5e et 6e, commandés par les maréchaux Ney et Mortier, et lui ordonnait d'agir, avec ces trois corps, contre les Anglais, pour les chasser du continent. « Wellesley, écrivait l'Empereur, avancera probablement vers le Tage contre Madrid; dans ce cas, passez les montagnes, tombez sur son flanc et ses derrières et écrasez-le! »

Se voyant seul en Galice, entouré d'ennemis, sans communication avec les autres corps français, Ney résolut d'évacuer cette province, et de se retirer sur l'Estramadure, pour se rapprocher du théâtre où Wellesley allait porter la guerre. Le 22 juillet, il partit de la Corogne et du Ferrol, en retirant ses garnisons, détruisant les provisions, les arsenaux, les ouvrages. Il arriva le 30 à Astorga, dans le meilleur ordre, sans avoir perdu un soldat, et emmenant ses malades.

CHAPITRE LXIV.

Les Anglais et les Espagnols rentrent en campagne.—Marche de Wellesley et de Cuesta sur le Tage.—Soult marche vers eux avec ses trois corps. — Le roi Joseph prend l'offensive. — Batailles de Talavera et de l'Arzobispo. — Retraite de l'armée anglo-espagnole.—Bataille d'Almonacid.—Combat de Banos.—Dispersion en cantonnemens des corps de l'armée française. — Débat entre les juntes espagnoles; elles se décident à reprendre l'offensive. — Wellesley refuse son concours. — Combat de Tamames entre Del Parque et Marchand. — Areizaga avec la grande armée d'Andalousie entre dans la Manche. — Combat de cavalerie à Dos-Barrios. — Bataille d'Ocana; défaite d'Areizaga. — Combat d'Alba-de-Tormes entre Kellermann et Del Parque. — Wellesley quitte Badajoz et rentre en Portugal. — Opérations du 3ᵉ corps (Suchet) en Aragon. — Armée de Blake défaite à Maria et à Belchite. — Guerre des Guérilas. — Opérations du 7ᵉ corps (Saint-Cyr) en Catalogne. — Siège de Gironne. — Saint-Cyr remplacé par Augereau. — Reddition de la place. — Félicitations des princes espagnols à Napoléon. — La reine d'Etrurie renfermée dans un couvent. — Cour de Charles IV à Marseille.

Après avoir séjourné plus d'un mois à Abrantès, pour se concerter avec les Espagnols, et terminer ses préparatifs, Wellesley s'était avancé vers Alcantara et Oropesa, et avait effectué, le 20 juil-

let, sa jonction avec Cuesta, qui commandait l'élite des forces espagnoles, au nombre de trente-sept mille hommes, dont huit mille de cavalerie. Leur but était de marcher en commun sur Madrid, où Vanegas se porterait, avec vingt mille hommes, par Tolède et Aranjuez; en même temps le colonel Wilson, avec un corps léger, s'avancerait en partisan, dans la direction de l'Escurial et de Naval-Carnero, pour menacer la ligne de communication de Joseph, avec le nord de l'Espagne. Les Portugais, sous Beresford, devaient marcher vers Almeida, et de concert avec le duc Del Parque, qui commandait autour de Ciudad Rodrigo, occuper les Français sur le Duero et à Salamanque.

Le commandement en chef des trois corps d'armée, donné à Soult, pour une destination spéciale, semblait le soustraire à l'autorité de Joseph, investi du commandement général. Cependant le maréchal restait dans la dépendance du roi : il y eut dès-lors comme deux centres. Dans la nécessité où l'on se trouvait du moins de concerter les opérations, c'était à Madrid que les plans étaient conçus, et de cette capitale que devait venir l'impulsion.

Au 20 juillet, les troupes sous la direction immédiate de Joseph étaient ainsi placées : le 4e corps, commandé par Sébastiani, en position à Consuegra et Madridejos, observant l'armée de Vanegas, forte de trente mille hommes, qui avait des avant-postes sur la Guadiana; le 1er corps, aux ordres du maréchal Victor, sur la rive gauche

de l'Alberche, couvrant le débouché de Talavera sur Madrid, et ayant son avant-garde à Talavera, observant l'armée de Cuesta, forte de trente mille hommes, qui s'était portée sur la rive droite du Tage, par un pont jeté sur ce fleuve à Almaraz, et par le pont de l'Arzobispo; les rapports annonçaient qu'une armée anglaise de trente mille hommes, sous les ordres de Wellesley, se réunissait aux environs de Placencia.

Le 22 juillet, le maréchal Victor donna avis à Joseph que Cuesta et Wellesley avaient fait leur jonction entre le Tage et le Tiétar, et qu'ils étaient en marche sur Talavera, tandis que Wilson, avec huit ou dix mille hommes, se dirigeait sur Escalonna, par la rive droite de l'Alberche. La manœuvre des armées françaises était tracée par cette imprudence. Le roi Joseph avait cinquante mille hommes pour fermer le haut de la vallée du Tage, et couvrir Madrid, tandis que Soult, avec le même nombre de combattans, se porterait par le col de Banos, sur la ligne d'opération de l'ennemi, qui se trouverait entre deux feux. Ce plan fut en effet adopté, mais son exécution ne procura pas le succès qu'on devait s'en promettre.

Soult, qui, dès le commencement de juillet, avait voulu réunir les trois corps dont l'Empereur lui avait donné le commandement, éprouva, dit-on, des difficultés, soit de Madrid, soit du maréchal Ney, qui se voyait avec humeur sous les ordres de son égal. Informé, le 18, que Wellesley était à Pla-

cencia, et avait fait sa jonction avec Cuesta, Soult pressa la marche de ses trois corps sur Salamanque, et envoya, le 19, le général Foy à Madrid, pour développer son plan, et accélérer l'envoi du complément de l'artillerie et des munitions. Ney hésita dans son mouvement : Foy revint, le 24, à Toro, apportant des dépêches de Madrid; elles annonçaient que Wellesley et Cuesta étaient arrivés à Talavera, ayant à leur gauche le corps de Wilson, que le roi se portait en avant, et prescrivaient au maréchal de marcher en toute hâte sur Placencia.[1]

Après avoir envoyé l'ordre à Sébastiani de se rendre à marche forcée à Tolède, Joseph partit de Madrid, dans la nuit du 22 au 23, avec sa réserve, pour se réunir à Victor, arrêter l'ennemi, donner le temps au 4e corps d'arriver, et attendre le résultat du mouvement de Soult.

Victor, ayant la certitude, ou craignant d'être attaqué par des forces supérieures, évacua Talavera. Le 25, toutes les troupes de Joseph se trouvèrent réunies sur la rive gauche du Guadarama.

Depuis le retour du général Foy, Soult avait activé la réunion de ses trois corps à Salamanque, et écrit au maréchal Jourdan que, le 26, il engagerait une avant-garde vers Béjar; que dès que les trois corps seraient concentrées, il franchirait la Sierra-di-Gredos, pour descendre dans la vallée du Tage

[1] Mémoires sur les opérations militaires des Français, etc. sous le maréchal Soult. Paris, 1821.

sur les derrières de l'ennemi. Le 26 au soir, informé que Joseph s'était porté sur Tolède, pour se réunir au 1er et au 4e corps, Soult accéléra la marche de ses troupes, et écrivit au roi d'attendre pour attaquer que l'ennemi, prévenu de ce qui se passait derrière lui, commençât son mouvement de retraite; que l'avant-garde française serait, le 2 août, à Placencia, que les 2e et 5e corps y seraient réunis, le 3, que le maréchal Ney ne tarderait pas à y arriver.

Le 25 juillet, Cuesta avait fait un mouvement pour se porter sur Tolède et se joindre à Vanegas. Wellesley n'avait pas quitté Talavera; il avait poussé son avant-garde à Casalegas, sur la rive gauche de l'Alberche; Wilson avait ses avant-postes à Naval-Carnero.

Le 26, Joseph rencontra l'avant-garde de Cuesta et la battit à Alcabon. L'armée espagnole se replia sur Talavera.

Le 27 au matin, Joseph se dirigea sur cette ville, l'armée alliée appuyait au Tage sa droite, composée des Espagnols, et sa gauche, formée par les Anglais, à la montagne qui sert de contrefort au bassin du Tiétar. Cette position était fortifiée d'un mamelon qui s'élevait à l'est par une pente très rapide, et qui, s'inclinant à l'ouest par un mouvement de terrain beaucoup plus doux, se lie à une continuité de petits mamelons qui se prolongent dans la direction de Talavera. Il existe, entre le principal mamelon et la montagne, un vallon d'environ trois cents toises de développement, où prend naissance un ravin qui

se prolonge du nord au sud, et qui, couvrant le centre et la gauche de l'ennemi, venait se perdre dans la vallée de Talavera, au bois d'oliviers, où sa droite était adossée. Cette droite avait, sur son front, plusieurs accidens de terrain dont l'ennemi avait profité, en y élevant des ouvrages et en y faisant des abatis.

Les Français passèrent l'Alberche, attaquèrent l'avant-garde de l'ennemi, la repoussèrent et s'avancèrent jusqu'à portée de canon de sa ligne. La nuit commençait. Victor jugea que si, à la faveur de l'obscurité et de la confusion qu'il croyait exister dans les armées ennemies, on pouvait enlever le mamelon sur lequel leur gauche était appuyée, et qu'on devait regarder comme la clef de sa position, elles ne pourraient plus la tenir. Le maréchal ordonna donc aux généraux Ruffin et Vilatte d'emporter le mamelon, et au général Lapisse d'opérer une diversion sur le centre de l'ennemi, sans cependant s'engager. Les Français arrivèrent plusieurs fois au sommet du mamelon, après avoir parcouru un terrain escarpé et très difficile; mais accablés par des troupes fraîches, ils ne purent s'y maintenir. L'attaque échoua, le 1er corps prit position au pied du mamelon.

On avait reconnu que l'ennemi avait fait de Talavera un poste inattaquable, que son centre était couvert par un terrain coupé et garni d'oliviers et de vignes. Des abatis et des ouvrages de campagne fortifiaient encore cette position; les obstacles qu'on

avait rencontrés à l'attaque du mamelon prouvaient combien il serait difficile de forcer la gauche de l'ennemi. Cet état de choses, exprimé en ces propres termes, dans le rapport même du major-général, semblait prescrire de se tenir sur la défensive, ou, si l'on voulait continuer l'offensive, de changer de système. Victor proposa de faire une nouvelle tentative, Jourdan ne fut pas de cet avis, le roi y consentit.

Wellesley prolongea sa gauche, qui ne lui parut pas suffisamment défendue, et y plaça la plus grande masse de sa cavalerie.

Le 28 au matin, Victor recommença l'attaque d'après le même plan. Il lança successivement les régimens de la division Ruffin contre le mamelon. Les soldats couraient à l'assaut et combattaient bravement; mais à peine arrivés sur le sommet, hors d'haleine, décousus, foudroyés par des feux de tirailleurs de pelotons, ils ne pouvaient plus tenir contre les charges à la baïonnette; tous leurs efforts pour s'y maintenir furent inutiles.

Le roi ayant reconnu, en personne, la position de l'ennemi, demanda à Victor et à Jourdan si l'on ne devait pas livrer une bataille générale; Jourdan ne le pensa pas, l'ennemi ayant assuré son flanc gauche. Victor se fit fort d'emporter le mamelon, pourvu qu'en même temps le 4e corps attaquât la droite et le centre. Le roi était embarrassé; il reçut une dépêche de Soult, qui annonçait ne pouvoir arriver à Placencia que du 3 au 5 août.

On avait déjà aperçu, près de Tolède, un détachement de l'armée de Vanegas; son avant-garde s'approchait d'Aranjuez. Le roi, craignant pour la sûreté de Madrid, résolut d'aller au secours de la capitale, et auparavant de donner la bataille. A une heure après midi commença une attaque générale sur toute la ligne; de part et d'autre on combattit tout le jour avec des chances diverses, les Français avec leur bravoure habituelle; mais la difficulté du terrain, l'aplomb et le feu meurtrier des Anglais triomphèrent de leurs efforts. Vers six heures les hostilités cessèrent, les armées reprirent leurs positions du matin, après avoir perdu chacune environ sept mille hommes, boucherie sans résultat.

Le 29, l'armée française se rangea derrière l'Alberche; le 30, le roi y laissa le 1 corps avec l'ordre de tomber sur l'arrière-garde des ennemis, quand, par suite du mouvement de Soult, ils seraient forcés à se retirer. Le roi marcha avec le 4e corps et la réserve. Le 1er août, il se rendit à Illescas, position centrale d'où il pouvait s'interposer entre Vanegas et Madrid. Victor, redoutant le petit corps de Robert Wilson, qui n'avait pas pris part à la bataille, et qu'il prenait pour l'avant-garde anglaise, se retira; un mouvement rétrograde des ennemis rappela le maréchal sur l'Alberche.

Le même jour Wellesley eut connaissance du mouvement de Soult sur ses derrières. Ce maréchal comptant sur le concours du roi, s'était rendu à Salamanque où devaient se réunir ses trois corps. Mor-

tier marcha dès le 28 sur Placencia; les autres troupes devaient suivre. Soult écrivit au roi : « Mon plus pressant desir est que votre majesté ne livre pas une bataille générale avant qu'elle ne soit certaine que toutes mes forces sont concentrées près de Placencia. On obtiendra des résultats plus importans, si votre majesté s'abstient d'attaquer jusqu'au moment où la connaissance de ma marche obligera l'ennemi à rétrogader, ce qu'il doit faire, ou il est perdu. »

Le 31 juillet, le 5e corps était à Placencia; il y fut suivi le lendemain par le 2e. Le 3 août, Soult était sur le Tiétar : l'étroite vallée du Tage, dans toute sa longueur, était couverte par les armées belligérantes. L'ennemi était fort de cinquante mille hommes; les Français étaient au nombre de plus de quatre-vingt mille. De chaque côté, on ignorait la force et les mouvemens de son adversaire.

Wellesley marcha, le 3, sur Oropesa, laissant ses blessés et Cuesta à Talavera. Il apprit que les Français étaient à Naval-Moral, par conséquent entre lui et le pont de bateaux d'Almaraz, et que Cuesta, peu rassuré sur sa position, quittait Talavera. Vellesley se hâta donc de faire, le 4, sa retraite par le pont d'Arzobispo, d'où il se porta sur Deleytosa, tandis que la brigade Crawfurd allait à marche forcée, s'emparer du pont d'Almaraz. Lorsque le maréchal Mortier arriva, le 6, l'armée espagnole, que les Anglais avaient laissée en arrière-garde, passait le Tage à Arzobispo. Le 7, on l'aperçut sur la rive

gauche, formant plusieurs lignes, et paraissant vouloir défendre le passage du fleuve, tandis que l'armée anglaise était engagée dans les défilés.

Le pont était barricadé, et la tour, qui était au milieu, occupée par l'ennemi. Pour sortir du mauvais pas où ils s'étaient engagés, les Anglais firent, à force d'argent, frayer par des paysans, un chemin par lequel leur artillerie put rejoindre, à Truxillo, la route de Badajoz. Dans la nuit du 7 au 8, les Anglais continuèrent leur retraite, et abandonnèrent les Espagnols, auxquels ils reprochaient de les laisser manquer de vivres, et d'avoir laissé leurs blessés à Talavera.

Le 8, Soult reçut une dépêche de Victor, annonçant qu'il passait le Tage à Talavera, et qu'il lui envoyait le croquis d'un gué existant dans le fleuve au-dessous du pont d'Almaraz, que l'ennemi avait retiré et détruit. Soult expédia ce croquis à Ney, en l'invitant à le faire reconnaître, et, s'il était praticable, à se porter sur Truxillo, pour y prévenir l'armée anglaise engagée dans une marche pénible, à travers des défilés, tandis que lui, allait attaquer les Espagnols par le pont d'Arzobispo, et un gué situé en amont. Ils paraissaient dans une parfaite sécurité, et faisaient la sieste. A une heure après midi, Caulaincourt, avec sa brigade de dragons, traversa le fleuve, tourna une batterie, prit les canons, chargea et dispersa un bataillon carré d'infanterie. La cavalerie le suivit, et le soutint : des sapeurs, passés en croupe des dragons, gagnèrent

le pont, et ouvrirent un passage à la division Gérard. Le duc d'Albuquerque arriva, avec une masse de quatre mille cavaliers : l'engagement devint général; mais au fort de la mêlée, les Espagnols se débandèrent, prirent la fuite dans tous les sens, en jetant leurs armes. La cavalerie française les poursuivit pendant deux lieues : ils laissèrent trente-deux pièces de canon, quarante-cinq caissons, et cinq cents prisonniers. Pour profiter de cet avantage, Soult ordonna à Victor de se porter sur Deleytosa, et à Ney, de passer le gué au-dessous d'Almaraz, pour attaquer les Anglais au débouché des montagnes, ou pour tomber sur leur artillerie et leurs bagages, et lui annonça qu'il lui envoyait les divisions de dragons Lorges et Lahoussaye, et que le reste de l'armée le soutiendrait. Si Ney passait le Tage, l'armée anglaise était perdue : mais le colonel Ornano, envoyé à la découverte du gué, ne le trouva pas. D'un autre côté, le roi rappela Victor, pour venir soutenir le 4e corps opposé à Vanegas.

Les ennemis échappèrent à leur ruine. Le 11, ils avaient rétabli leur ligne de défense : les Anglais avaient leur quartier général à Jaraicejo, et les Espagnols à Deleytosa.

Cette courte campagne de Talavera a été le sujet d'une foule de reproches et de récriminations. L'entreprise de Wellesley s'avançant jusqu'à Talavera, en laissant sur son flanc gauche cinquante mille Français, aurait pu être justifiée, s'il avait vivement marché sur Madrid et battu Joseph. Mais il s'était

arrêté devant les troupes du roi, il s'était tenu sur la défensive, il avait attendu et reçu la bataille. Il n'en avait tiré aucun fruit; il avait été obligé de précipiter sa retraite; il était rentré en Portugal après avoir éprouvé de grandes pertes. Le début du capitaine dont s'honorera l'Angleterre (car sa campagne contre Junot n'était encore qu'un très faible titre à la gloire), aurait dû être son tombeau. Ce ne fut pas par son habileté qu'il se tira du plus grand danger auquel un général se fût jamais exposé, et qu'il évita la honte de mettre bas les armes.

L'opinion de tous les militaires est que l'offensive, prise contre les Anglo-Espagnols à Talavera, fut un malheur. Quand ils se seraient emparés de Madrid, leur position n'eût pas moins été très critique, avec cinquante mille hommes sur leur ligne d'opérations. Mais on est fondé à croire que Joseph, qui avait le même nombre d'hommes, pouvait manœuvrer pour contenir Wellesley, dont la réunion des 1er et 4e corps avait encore augmenté la circonspection, et donner à Soult le temps d'arriver et de lui couper sa retraite.

Terminons par le jugement qu'a porté l'Empereur sur la bataille de Talavera. Par une série de fautes multipliées, les Français ne purent enlever la position de gauche : les Anglais se battirent bien, mais ils furent battus toutes les fois qu'ils voulurent avancer. La bataille fut douteuse; qu'aurait-ce donc été si, manœuvrant selon les principes de la guerre, l'armée française n'eût livré bataille que toute réunie?

Qu'aurait fait Wellesley, s'il eût marché sur Madrid, et que Soult se fût placé entre lui et le Tage? Il fût venu avec son armée en France.[1]

Depuis la bataille de Talavera, Joseph avait manœuvré avec sa réserve et le 4e corps pour arrêter le mouvement de Vanegas sur Madrid. Il résolut d'attaquer ce général dès qu'il fut instruit de la retraite de Wellesley et de la défaite de Cuesta.

Vanegas bombardait Tolède pour passer le Tage. Le 9 août, Sébastiani le prévint, déboucha par le pont sur la rive gauche, attaqua et chassa son avant-garde. Il se retira sur Almonacid et s'y établit, tint un conseil de guerre et décida qu'il attaquerait les Français. Le 11, Sébastiani le prévint. Il reconnut la position de l'ennemi. Elle était bien choisie. Il était fort de vingt-cinq à trente mille hommes. Une bonne réserve, appuyée de quarante pièces, couronnait des hauteurs formidables, que dominait le vieux château d'Almonacid. C'était la plus belle armée espagnole qui eût été mise en campagne. Encouragé par l'ardeur des soldats qui demandaient à combattre, Sébastiani ordonna l'attaque, et la dirigea sur un mamelon où s'appuyait la gauche des Espagnols. La division polonaise de Sulkowski l'aborda de front, tandis que la division allemande de Leval la tournait par la droite. Les généraux Liger-Belair et Rey, à la tête de deux brigades françaises, attaquèrent le centre sur le plateau d'Almonacid. Partout la pre-

[1] Moniteur du 27 septembre.

mière ligne des Espagnols fut enfoncée. Pour rétablir le combat, Vanegas porta sa cavalerie sur l'extrême droite des Français, et la déborda. La division Dessolles, qui arrivait en ce moment, arrêta ce succès momentané; l'ennemi fut chargé et repoussé de sa position; Vanegas se retira sur une hauteur et cherchait à s'y maintenir. Les Français l'attaquèrent, l'en chassèrent et s'emparèrent du château. Poussés dans la plaine, les Espagnols essayèrent de s'y rallier; la cavalerie les enfonça et les mit en déroute. Ils eurent sept ou huit mille hommes hors de combat ou prisonniers, et perdirent trente-cinq pièces de canon, cent caissons, deux cents voitures de bagages. Les débris de l'armée se réfugièrent dans la Sierra-Morena. Le roi rentra triomphant à Madrid.

Le partisan anglais Wilson, qui s'était avancé jusqu'à Escalona et Naval-Carnero, avait été rappelé, lorsque Joseph marchait contre l'armée anglaise. Après la retraite de Wellesley et la bataille de l'Arzobispo, Soult envoya Foy au-delà du Tiétar, dans la Vera de Placencia, contre Wilson qui, resté isolé, se retirait à travers les montagnes. Le 12 août, le général Lorcet, commandant l'avant-garde du 6e corps, le rencontra au col de Banos, dans une position presque inexpugnable, l'attaqua, l'en chassa et le rejeta avec perte de quinze cents hommes dans les montagnes de Gata, aux confins du Portugal.

Ainsi finit l'expédition de Wellesley sur Madrid.

C'est l'opinion des militaires les plus expérimentés que, dans toute la guerre d'Espagne, il n'y eut jamais un moment plus décisif. Il n'est pas douteux que Napoléon n'eût pas laissé l'armée anglo-espagnole s'avancer impunément jusqu'à Talavera, ni les Anglais regagner Truxillo, ou qu'enfin, après la victoire d'Almonacid, il eût laissé un corps d'armée à Tolède, fondu avec les quatre autres sur Wellesley, et l'eût poursuivi partout jusqu'à Lisbonne ou à Cadix. On dit qu'après la bataille de l'Arzobispo, Soult voulait, avec ses trois corps d'armée, marcher sur Lisbonne, et y prévenir les Anglais. Au risque de perdre momentanément la capitale, on laissa échapper l'occasion de détruire l'ennemi le plus dangereux et la chance la plus heureuse pour terminer la guerre. Au lieu d'opérer, avec une grande réunion de forces, le 6e corps marcha sur Salamanque, occupé par les Espagnols; le 4e contre Vanegas; le 2e prit ses cantonnemens à Placencia, Coria et Moraleja; le 5e occupa Noval-Moral et ses environs; le 1er Talavera : le roi rentra dans Madrid. On s'arrêta au moment le plus favorable pour continuer avec vigueur l'offensive.

Le roi s'occupa de l'administration intérieure; il supprima les ordres religieux, les juridictions ecclésiastiques, les droits d'asile dans les églises, les conseils des Indes, des ordres, des finances, de marine et de guerre; les attributions de ces conseils passèrent au conseil d'état. Il recula les douanes aux frontières; il détermina le système municipal;

il fit préparer des lois sur l'instruction publique; sans acception de partis, il employait les Espagnols que lui désignait l'opinion publique. Il avait le desir de bien faire, mais était-ce bien le moment d'être réformateur et organisateur? Parmi les réformes, n'y en avait-il pas de plus propres à lui faire des ennemis que des partisans? N'y avait-il rien à reprendre dans les mœurs et le ton de sa cour, en face d'un peuple grave et qu'avait scandalisé celle du roi Charles IV?

La bataille de Talavera fut célébrée en Angleterre comme la victoire la plus décisive, l'enthousiasme fut à son comble, et malgré des discours violens de l'opposition, les deux chambres votèrent des remercîmens à sir Arthur Wellesley, et une annuité de 6,000 livres sterling. Le roi l'éleva à la pairie, avec le titre de lord vicomte Wellington de Talavera.

Les Anglais et les Espagnols se livrèrent à des reproches, à des accusations réciproques; la désunion se mit entre eux.

Le ministère Castelreagh consulta Wellington sur la question de savoir si l'on devait persister à défendre le Portugal; il répondit que c'était son opinion; il en exposa les motifs; il développa les moyens et les ressources du pays, et détermina ceux que l'Angleterre devait fournir en hommes et en argent. La mauvaise issue de l'expédition de Walcheren avait renversé le ministère; dans le nouveau cabinet se trouvaient lord Liverpool, Perceval, lord Wellesley, frère de Wellington : ses plans furent adoptés.

On sentit la nécessité pour l'Espagne d'avoir un meilleur gouvernement, et de faire cesser celui des juntes rivales qui se disputaient le pouvoir et qui en tiraient profit. Tous les projets aboutissaient à lord Wellesley, qui repoussait tout ce qui était démocratique et stipulait pour l'aristocratie. On ne put s'accorder sur ces projets. Pour éluder une solution, satisfaire le vœu public, et rétablir sa popularité, la junte suprême annonça, le 28 octobre, que les cortès nationales seraient convoquées le 1er janvier 1810 et ouvriraient leur session le 1er mars.

Après avoir ainsi apaisé le mécontentement public, la junte songea à reprendre l'offensive. Des débris de l'armée de Cuesta, avec des levées faites en Estramadure et en Andalousie, on forma une armée de plus de soixante mille hommes, dont dix mille de cavalerie. Elle fut équipée avec les secours en effets, en armes et en argent fournis par l'Angleterre. Le commandement en fut donné à Eguia. En octobre, il s'avança dans la Manche; les Français s'étant mis en mouvement contre lui, il rétrograda dans la Sierra-Morena, et prit poste successivement à Sainte-Hélène et à la Caroline. Dix mille hommes, commandés par Bassecour, étaient sur la ligne de l'Estramadure; six mille gardaient la junte.

Le 1er et le 4e corps français occupaient toute la province de la Manche, leurs avant-postes touchaient à la Sierra. Le 2e et le 5e corps étaient établis dans la vallée du Tage et à Tolède; la réserve était à Madrid.

Dans le nord, l'armée espagnole de la gauche était concentrée près de Ciudad-Rodrigo. Le duc Del Parque s'était porté en avant, à travers un pays difficile, et avait des éclaireurs jusqu'à Banos. Le général Santocildes, sorti de Lugo avec deux mille hommes, s'empara d'Astorga, et menaça l'arrière-garde du 6e corps, lequel, après avoir forcé le défilé de Banos, avait pris ses quartiers entre la Tormes et l'Essla. Ballesteros, qui avait réuni huit mille hommes dans les Asturies, descendit sur Astorga, passa l'Essla, et essaya d'emporter Zamora. N'y ayant pas réussi, il entra en Portugal, et s'avança pour rejoindre le duc Del Parque.

Impatient d'agir contre le 6e corps, il fit demander que l'armée portugaise se réunît à la sienne; on en référa à sir Arthur Wellesley, qui ne fut pas de cet avis. Il pensait que tout mouvement offensif attirerait des revers, qu'il fallait rester sur la défensive, prendre de bonnes positions, organiser, équiper et discipliner les armées. Del Parque et la junte ne tinrent aucun compte de ces observations; il se décida à commencer seul ses opérations.

Il fit un premier mouvement vers Ledesma pour favoriser la jonction de Ballesteros. Marchand alla à sa rencontre avec onze mille hommes et quatorze pièces de canon. Del Parque se replia sur Tamames, sans avoir opéré sa jonction, prit position sur le revers d'une montagne que son escarpement rendait très forte, avec mille chevaux et vingt mille hommes d'infanterie. Voulant combattre avant l'ar-

37.

rivée de Ballesteros, Marchand fit faire une marche forcée à ses troupes, et attaqua, le 18 octobre, de grand matin. Il enfonça la gauche des Espagnols, et s'empara de leur artillerie. Ils se rallièrent sur le haut de la montagne et descendirent avec impétuosité, reprirent leurs canons, et mirent à leur tour le désordre parmi les Français. Craignant que Ballesteros ne vînt le cerner dans une aussi mauvaise position, Marchand fit sa retraite sur Salamanque sans être inquiété.

Lorsque Ballesteros eut rejoint, Del Parque poussa jusqu'à Ledesma, passa la Tormes, tourna Salamanque, pour couper la retraite à Marchand. On envoya de Madrid la division Dessolles pour renforcer le 6e corps. Kellermann dut quitter Valladolid pour aller, en l'absence de Ney, prendre le commandement du 6e corps et de toutes ces troupes réunies. Del Parque se replia non sur Ciudad-Rodrigo; il suivit le chemin d'Alba de Tormes à Bejar, où il arriva le 8 novembre.

Pendant que ces évènemens avaient lieu en Castille, la junte centrale mettait à exécution un projet audacieux, celui de marcher, par la Manche, sur Madrid, et d'en chasser les Français. Wellington, qui était alors à Séville, répéta en vain ses objections contre la guerre offensive, et désapprouva ce projet comme étant mal conçu et devant attirer la ruine de l'armée. La junte en ôta le commandement à Eguia pour le donner à Areizaga.

Il quitta la Caroline le 3 novembre, avec cinquante à soixante mille hommes, dont huit mille

de cavalerie et soixante pièces d'artillerie. A l'état-major se trouvaient des officiers anglais et un baron Crossard, agent militaire autrichien. On y menait joyeuse vie. On n'y doutait pas du succès; c'était comme une partie de plaisir.

A Madrid, on avait vent d'un grand mouvement qui se préparait, mais on ne savait pas de quel côté il viendrait. De faux rapports annonçaient l'approche des Anglais. L'armée était en grande partie postée vers Talavera. Deux divisions de Sébastiani furent placées, l'une à Tolède et l'autre à Ocana, avec la cavalerie de Milhaud. Le 1er corps, commandé par Victor, était à Mora et à Yebenes, à un jour de marche en avant de Tolède; sa cavalerie, sous les ordres de Latour-Maubourg, occupait Consuegra et Madrilejos, sur le chemin de la Sierra-Morena. Toute l'armée, y compris la garde française et espagnole, s'élevait à plus de quatre-vingt mille hommes, sans compter la division Dessolles, envoyée au-delà des montagnes de Guadarama.

Dans la nuit du 6 novembre, le roi fut informé que les Espagnols avaient attaqué à Consuegra et à Madrilejos. Victor concentra le 1er corps pour couvrir Tolède; mais Areizaga, le laissant à sa gauche, filait sur Aranjuez. Soult y porta des troupes, elles poussèrent jusqu'à Ocana; Victor se retira à Ajafrin et remonta le Tage. D'Ocana, Sébastiani envoya de la cavalerie pour tâter l'ennemi vers Guardia; il la poursuivit. Elle se replia derrière l'infanterie, dont la fusillade jeta le désordre parmi les Espaguols

et leur causa quelque perte. Cependant leur armée s'avançant toujours, Sébastiani se replia sur Ocana. Ils étaient descendus de la Sierra-Morena comme un torrent; ils entrèrent, le 10, dans Dos-Barrios.

La résistance de Sébastiani avait diminué la confiance d'Areizaga; il commença à ouvrir les yeux, et communiqua ses doutes et ses inquiétudes à la junte; alors elle demanda, avec les plus vives instances, le secours de l'armée anglaise, et ordonna aux ducs d'Albuquerque et Del Parque de se réunir sur Talavera.

Areizaga était resté trois jours immobile. Le 14, il commença une marche de flanc sur sa droite pour passer le Tage, tourner la gauche des Français, et arriver sur la capitale par le côté de l'est.

Ne pouvant croire que ce général se hasardât ainsi, sans être assuré du concours de l'armée anglaise, Soult avait laissé, jusqu'au 11, les divers corps d'armée dans les positions qu'ils occupaient. Mais ne doutant pas que sa position centrale ne lui permît de battre les Espagnols, et de retourner ensuite, par le chemin de Tolède, assez à temps pour rencontrer les Anglais dans la vallée du Tage, il mit toutes ses masses en mouvement pour attaquer les Espagnols à Dos-Barrios; le 14 il fut achevé; mais la marche de flanc d'Areizaga nécessita de nouvelles dispositions.

Tandis qu'elles s'exécutaient, et que l'ennemi continuait les siennes, il y eut différentes escarmouches, et le 18 un combat sérieux de cavalerie.

Milhaud, avec douze cents dragons, poursuivant un petit corps de cavaliers espagnols, se trouva devant une ligne de quinze cents chevaux, soutenus par une réserve de trois mille autres. Il allait se retirer, lorsque le général Pâris arriva, avec une autre brigade que suivait immédiatement la cavalerie légère du 5ᵉ corps, avec laquelle était Sébastiani. Voyant l'infériorité de Milhaud, les Espagnols s'étaient avancés pour le charger. Sébastiani les fit attaquer en flanc par Pâris, avec deux régimens; il mit le désordre dans leurs rangs. Leur général marcha à leur secours, avec sa gauche et son centre, formés en une seule colonne. Sébastiani se précipita dessus tête baissée, la rompit, la culbuta, et força les Espagnols à céder le terrain, avec perte de quelques centaines d'hommes et cinq cents chevaux. Malheureusement le général Pâris fut tué.

Le 19, Areizaga arriva à Ocana, et rangea son armée en bataille, sur deux lignes, dans la même plaine où s'était livré le combat. Le roi Joseph était venu la veille de Madrid. Soult, chargé de diriger l'ensemble des opérations, fit ses dispositions : les Espagnols avaient en ligne environ cinquante mille hommes d'infanterie, sept mille de cavalerie, et soixante pièces d'artillerie; les Français n'avaient que vingt-quatre mille baïonnettes, cinq mille cavaliers et cinquante canons. La position des Espagnols était très mal choisie : leur aile gauche était paralysée par un ravin; elle ne pouvait pas être attaquée, mais elle ne pouvait attaquer. Le centre

n'était pas beaucoup plus heureusement placé; la droite n'était couverte que par la cavalerie.

A dix heures Sébastiani tourna la droite; Leval et Gérard le suivaient avec leurs divisions. Dessolles menaça le centre, avec une partie de ses troupes, le reste tenait en respect la gauche; Senarmont, commandant de l'artillerie, fit jouer trente pièces sur le centre, et douze sur le ravin. A la droite, les Espagnols faisaient bonne contenance, et accueillaient Leval et Gérard, avec une vive fusillade, et le feu meurtrier de seize pièces de canon. Un bataillon français établit sur un mamelon une contre-batterie : les Espagnols reculèrent; Senarmont tourna ses canons de ce côté. Cependant les Espagnols reprirent tout-à-coup l'offensive; leur feu démonta deux canons français. Mortier reçut une blessure légère, et Leval une plus grave. La ligne espagnole se porta en avant; les premières divisions françaises fléchirent, et ne tardèrent point à céder.

Mortier fit venir la division Girard : sa fusillade mit la première ligne espagnole en désordre; Dessolles, voyant la droite de l'ennemi ébranlée, entra dans Ocana et déboucha par le côté opposé; la cavalerie légère de la garde, suivie par la réserve d'infanterie, se précipita dans la ville, et à l'extrême gauche, Sébastiani, par une charge rapide, coupa six mille hommes d'infanterie et les obligea de se rendre. La cavalerie espagnole, qui n'avait rien tenté, se retira; la seconde ligne d'infanterie céda le terrain; Areizaga ordonna à l'aile gauche, qui

avait à peine tiré un coup de fusil, de faire sa retraite. Lui-même il quitta le champ de bataille.

Alors Girard, Dessolles, Sébastiani, s'avancèrent au pas de charge. La masse entière des Espagnols s'ébranla, céda et se mit en déroute, fuyant, se sauvant dans toutes les directions. La bataille ne dura que trois heures. Ils perdirent tous les équipages militaires et les bagages, trois mille chevaux, quarante-cinq pièces de canon, trente mille fusils, vingt-six mille prisonniers, cinq mille hommes tués ou blessés. Les Français ne perdirent que dix-sept cents hommes. L'armée espagnole fut ruinée. Areizaga, avec quelques débris, gagna la Caroline.

En Castille, le duc Del Parque menaçait toujours le 6e corps. Des rapports de Talavera annonçaient aussi un mouvement commencé par Albuquerque et les Anglais. Cependant l'armée anglaise était stationnaire à Badajoz. Albuquerque seulement s'était emparé du pont d'Arzobispo, espérant y être rejoint par Del Parque. Ce général, qui avait plus de trente mille hommes, s'avança de Bejar vers Alba de Tormes, le 17, deux jours avant la bataille d'Ocana. Le roi Joseph envoya de Tolède la division Gazan au secours de Marchand, et Kellermann reprit le commandement. Del Parque avait occupé Salamanque, Valladolid, Fresno, Carpio. Kellermann ayant rejoint Marchand, se portait sur Medina del Campo; le 23 novembre, il tomba avec de la cavalerie sur les Espagnols à Fresno. La cavalerie espagnole s'enfuit; l'infanterie tint bon et repoussa l'attaque.

Le 24, Del Parque concentra toute son armée à Fresno pour y livrer bataille. Ayant reçu l'ordre positif de rejoindre Albuquerque, le 26, il fit un mouvement rétrograde. Kellermann se mit à sa poursuite sans attendre Gazan; son avant-garde atteignit les Espagnols et les chargea; ils la repoussèrent; elle se replia. Del Parque voyant qu'une action était inévitable, prit position à Alba de Tormes. A peine il avait formé sa ligne que Kellermann l'attaqua. Elle fut rompue et sabrée; la cavalerie espagnole ne tint pas. La nuit étant survenue, l'infanterie de l'aile gauche, qui n'avait pas été entamée, fit sa retraite en bon ordre. Del Parque se retira sur Tamamès pendant la nuit. Au point du jour, une patrouille française ayant atteint son arrière-garde, toute l'armée jeta ses armes et s'enfuit épouvantée. Kellermann entra dans Salamanque. Quoiqu'il ne fit point poursuivre les Espagnols, leur dispersion fut complète. Cependant dix ou douze jours après, Del Parque rallia derrière les montagnes environ vingt mille hommes, mais sans artillerie et avec peu d'armes.

Depuis la bataille de Talavera, l'Espagne avait mis cent mille hommes sous les armes. L'armée anglaise pouvait en mettre encore vingt mille en campagne. Beresford réunissait sous son commandement trente mille Portugais. L'effectif des armées alliées était de cent cinquante mille hommes : elles pouvaient donc prétendre à combattre avec avantage les soixante-dix mille Français qui couvraient Madrid. Mais

Wellesley et Beresford refusèrent de concourir avec les Espagnols; ils agirent seuls, et partout où leurs armées se présentèrent, elles furent battues et dispersées. Le rôle d'auxiliaires ne convenait pas à l'orgueil des Anglais : ils voulaient, comme en Portugal, commander en Espagne, y régner en maîtres, sans contrôle, occuper les ports, Cadix, l'Andalousie. La fierté espagnole était blessée de ces prétentions, et s'accommodait cependant des secours en tous genres que fournissait l'Angleterre. Les armées anglaises et portugaises étaient restées stationnaires, tandis que les Espagnols entraient en campagne, pour accomplir un projet que quatre mois auparavant Wellesley avait voulu exécuter, avec la moitié moins de forces. Par un motif qui n'est pas bien clair, il laissa sciemment écraser ses alliés : quand leur défaite fut consommée, il quitta Badajoz, passa le Tage, suivit la vallée de Mondego, laissant à Abrantès le général Hill, avec dix mille hommes, et alla dans des cantonnemens plus sains, se préparer à l'exécution des plans adoptés par son gouvernement.

De leur côté, après avoir ruiné les armées espagnoles, surtout celle d'Andalousie à Oçana, les Français ne surent point recueiller les fruits de leur victoire : ils restèrent comme engourdis, ou ne firent que des opérations très secondaires. Il semblait, parce qu'il y avait un roi à Madrid, qu'on craignit de perdre de vue cette capitale.

Il reste à examiner les opérations des 3ᵉ et 7ᵉ corps.

Après la reddition de Saragosse, Lannes fut rappelé en France. Mortier, qui lui succéda, s'empara de Jaca et de Monzon. Il cantonna ses troupes sur les deux rives de l'Èbre. Au mois d'avril, le 5e corps marchait sur la Castille; et Junot, avec une partie du 3e, environ douze mille hommes, resta pour contenir l'Aragon. Junot, malade, revint en France; Suchet lui succéda. Alors commença, pour ce général déjà distingué dans l'armée, une carrière dans laquelle il s'illustra par des succès civils et militaires

Blacke, ayant déjà le commandement des troupes en Catalogne et à Valence, reçut celui de l'Aragon. Il réunit une armée disponible, entreprit de soulever le pays et d'en chasser les Français. Il devait ensuite marcher par la Navarre, en remontant l'Èbre vers Miranda, pour s'établir entre Bayonne et Madrid, et intercepter les communications avec la France. Des levées et des armemens s'exécutèrent sur divers points de l'Aragon. Il se forma un cercle de partisans autour du 3e corps.

Alors les fameux ***partidas*** commencèrent la ***guerilla*** ou petite guerre. Ils se composèrent d'échappés de prison, de gens qui la craignaient, de contrebandiers, de moines dégoûtés du couvent, de paresseux qui préféraient ce métier aventureux au service dans l'armée. Ces bandes massacraient les soldats isolés, de petits détachemens, et enlevaient des convois; elles firent beaucoup de mal et n'empêchèrent jamais les grandes opérations. Elles s'é-

levèrent, sur toute la surface de l'Espagne, jusqu'à cinquante mille hommes, pillant indistinctement amis et ennemis. Quelques chefs donnèrent une certaine renommée à leurs *guerillas;* Renovalez et les deux Mina en Aragon; Porlier (*le Marquesito*) et Longa dans les Asturies et la Biscaye; Juan-Martin (*l'Empecinado*) aux environs de Madrid; Juan Paladea (*el Medico*) entre la Morena et Tolède; le curé de Merino (*el Principe*) dans la Castille, etc.

Le général Leval, attaqué à Alcanitz, avait été obligé de reculer devant des forces infiniment supérieures. Le général Robert, posté sur la Cinça, ayant fait passer huit compagnies d'élite sur la rive gauche de cette rivière, en avait été séparé par une crue subite. Elles avaient été enveloppées et prises, après trois jours de combat, par la population en armes, aidée de la garnison de Lerida. Le capitaine Rubichon, commandant cinquante cuirassiers, détachés avec cette infanterie, avait traversé la Cinça à la nage et perdu la moitié de ses cavaliers. A la tête de dix-huit mille hommes, Blacke entrait en Aragon et menaçait Saragosse.

Le troisième corps était disséminé; Suchet se hâta de rappeler le général Habert à la rive droite de l'Ebre; il emmena toutes les réserves qu'il avait sous sa main à Saragosse, et se portant sur la Puebla-d'Ixar à l'appui de la division Leval, il alla le 23 mai, reconnaître l'ennemi. Il avait une position avantageuse et une nombreuse artillerie. Les troupes de Suchet ne répondirent pas à ses efforts pour le dé-

poster. Il les ramena sous les murs de Saragosse. Il y eut même une terreur panique qui faillit causer une déroute. Il fallut des mesures de rigueur pour rétablir l'ordre. La position de Suchet était critique; si risquant une affaire décisive il était battu, il compromettait tout le centre de l'Espagne. Il ne pouvait pas abandonner volontairement, sans tenter le sort des armes, Saragosse dont la défense et la conquête avaient été si glorieuses, et avaient coûté si cher. Il fit camper son armée sur le mont Torrero; l'exerça aux manœuvres; travailla à lui rendre la confiance, à exciter son enthousiasme, en attendant le retour de cinq bataillons qui étaient allés conduire des prisonniers en France. Blacke lui laissa le temps de faire tous ces préparatifs, et mit quinze jours à tourner autour de lui, d'Alcanitz par Ixar, Belchite, Botorte et Muela.

Les cinq bataillons ne devaient arriver que le 15 juin. Dès le 13, Blacke s'avançant par la vallée de la Huerba, avait séparé du corps d'armée et rejeté sur Epila un détachement commandé par le général Fabre, ce qui menaçait Alagon et la ligne de retraite. Suchet porta les brigades Musnier et Habert, avec sa cavalerie, au couvent de Santa-Fé, évitant d'engager l'action. Leval fut laissé sur le mont Torrero avec une partie de sa division; une réserve sous le colonel Haxo occupa Saragosse. Jusqu'au 15, on se borna à des escarmouches. Ce jour-là, Blacke déploya vingt-cinq mille hommes pour offrir la bataille. Il prit position en avant du village de Maria,

sa droite à la Huerba et à la grande route que coupait le pont d'un petit affluent de cette rivière; son centre et sa gauche sur des hauteurs séparées par des ravins. Suchet fit ses dispositions d'attaque. A deux heures après midi, instruit que les cinq bataillons revenant de France n'étaient plus qu'à une lieue de lui, et les regardant comme sa réserve, il engagea toutes ses troupes, attaqua ou contint quelque temps la gauche et le centre de l'ennemi; puis faisant une charge vigoureuse sur sa droite, enleva le pont et la grande route, seul défilé pour la retraite de l'artillerie dont Blacke avait garni son front. Il y eut encore sur les hauteurs une action qui se prolongea à la faveur d'un violent orage; elle se termina par la fuite de l'infanterie espagnole. Blacke perdit vingt-trois canons, leurs caissons, trois drapeaux, un millier d'hommes tués, quatre cents prisonniers parmi lesquels des officiers supérieurs et le général O'donoju. Témoins de la bataille, les habitans de Saragosse restèrent tranquilles, non qu'ils ne fissent des vœux pour le triomphe de leurs compatriotes, mais retenus par le souvenir encore récent des calamités d'un long siège.

Suchet mit à profit ce succès, et marcha rapidement à la poursuite de Blacke, le trouva le 18, en position devant Belchite, l'attaqua de front, déborda et entama sa gauche. L'ennemi prit la fuite. Le régiment de Valence fut sabré ou pris; la déroute fut complète jusqu'à Alcanitz où les Français campèrent le soir. Les Espagnols perdirent neuf pièces de ca-

non, des bagages, un grand nombre de prisonniers, sept à huit cents hommes restés sur le champ de bataille. Affaibli de quatre à cinq mille hommes Blacke regagna Tortose.

Un ordre du jour qui rappelait aux soldats du 3e corps les brillans avantages qu'ils venaient de remporter, les encouragea à en obtenir de nouveaux. Suchet leur promettait de veiller à leur bien-être, de pourvoir à tous leurs besoins, et leur tint parole. Il revint établir son quartier général à Saragosse, et s'occupa avec un succès, qui lui mérita des éloges, de l'organisation de son armée, et d'utiliser par une bonne administration les ressources de l'Aragon.

Quand le combat de Belchite eut mit fin à la guerre méthodique en Aragon, le système des guerillas s'y établit; les soldats dispersés de Blake s'y jetèrent; il s'en forma dans toutes les montagnes qui entourent Saragosse. Les corps réguliers de partisans se multipliaient; sur la gauche de l'Èbre, cinq chefs portèrent leurs miquelets dans la Sierra de Guara, d'où ils gênaient la communication entre Saragosse et les avant-postes français, en ouvraient une avec Lerida, d'où l'on fournissait aux besoins des bandes aragonaises.

A la droite de l'Èbre, Gayan poussait des avant-gardes jusque dans la plaine de Saragosse, et occupait Nuestra Senora del Aguilar, couvent situé sur le sommet d'une haute montagne. Il en fit un magasin de vivres et de munitions, et l'entoura d'un camp retranché pour trois mille hommes.

A la gauche de Gayan, Villa-Campo, général capable, s'établit à Calatayud avec deux régimens, et, par de nouvelles levées, se créa une force assez considérable pour couper la communication directe entre Saragosse et Madrid.

D'autres bandes infestaient les districts de Tarançona et de Borja, et interceptaient les communications entre Tudela et Saragosse.

Le jeune Mina inquiéta tout le pays entre Tudela et Pampelune. Les habitans des hautes vallées des Pyrénées prirent les armes sous le commandement de Renovalès. Son poste principal était au couvent de Saint-Jean de la Pena, bâti sur un rocher, célèbre par sa résistance aux Maures, renfermant les corps de vingt-deux rois d'Aragon. De ce poste, réputé inexpugnable, Saraza, commandant sous Renovalès, menaçait continuellement Jaca, et, communiquant avec les chefs catalans, complétait, autant que possible, l'investissement du 3[e] corps.

Ces bandes, s'élevant au moins à vingt mille hommes, agirent toutes à-la-fois, elles enlevaient les hommes isolés, interceptaient les convois, les courriers, et attaquaient les petits détachemens. Avant d'étendre le cercle de ses opérations pour concourir, dans son commandement, à la soumission de l'Espagne, Suchet commença par faire la guerre aux guérillas. Il les détruisit ou les dompta en grande partie dans une foule d'actions dont la plus remarquable fut la défaite de Villa-Campa, qui avait une petite armée, et la prise du couvent de Nostra-Se-

nora del Tremondad, qui était sa place d'armes. L'intérieur de l'Aragon fut à-peu-près soumis, désarmé et pacifié ; cependant les opérations ultérieures de Suchet furent retardées par les insurrections de Navarre, qui prirent, à cette époque, un aspect sérieux, sous le commandement de l'étudiant Mina. L'Empereur ordonna à Suchet de s'y rendre avec une partie du 3e corps. Il rétablit l'ordre dans Pampelune, et fit Mina prisonnier; mais il ne put détruire l'esprit de résistance qui enfantait les guérillas. Espoz y Mina remplaça son neveu, et cet habile chef fit beaucoup de mal aux Français pendant toute la durée de la guerre.

Le combat de Molino del Rey avait amorti l'ardeur des Catalans. Reding évita les actions sérieuses, laissa les bandes d'insurgés harceler les Français, et reçut des renforts. Son armée, divisée en trois corps, sous Alvarez, Lazan et Castro, était de trente-cinq mille hommes. Il avait pris ses quartiers d'hiver à Tarragone, à Reus et aux environs. Le pays entre la Llobregat et Tarragone était épuisé; les Français perdaient du monde dans des escarmouches; pour sortir de cette situation, Saint-Cyr concentra ses troupes. Reding lui supposant l'intention de se retirer sur Barcelone, résolut de lui couper la retraite : Saint-Cyr prit l'initiative. Le 16 février, il culbuta les avant-postes de Castro, perça le centre des Espagnols et sépara leurs ailes; le 17, il mit en fuite leur gauche; le 18, il se porta sur Reding, le poursuivit et le força à combattre, le 25, à Valls, et le défit.

Il se sauva à Tarragone avec une partie de ses troupes, le reste s'enfuit en désordre sur les routes de Tortose et de Lérida. Il perdit quatre mille hommes; ce combat termina la guerre régulière. Saint-Cyr investit Tarragone, quoique ses communications avec Barcelone fussent interceptées par les deux Milans et Claros, qui recommençaient le blocus de cette place. Vers le milieu de mars, Saint-Cyr se décida à quitter les plaines de Tarragone, pour prendre une position où il put nourrir son armée, couvrir le siège projeté de Girone et secourir Barcelone : c'étaient les vallées autour de Vich. Il envoya Chabran déloger les Milans de Molino del Rey; la communication avec Barcelone fut rétablie. Ce mouvement fit avorter une insurrection préparée dans la ville contre Duhesme. Saint-Cyr commença sa retraite le 21, passa le Llobregat le 22, et l'effectua sans être inquiété. Reding mourut à Tarragone et fut remplacé par Coupigny, qui le fut bientôt par Blake.

Après avoir rempli ses magasins pour trois mois et fait évacuer les prisonniers sur la France, Saint-Cyr, reprenant sa marche, atteignit Granollers, en faisant répandre le bruit qu'il retournait sur la frontière, afin que les Catalans laissassent leurs magasins à Vich. Malgré les obstacles que lui opposèrent les miquelets des Milans et de Claros, il atteignit son but, l'armée fut établie dans la vallée et la ville de Vich. Son attention se porta sur Gironne. Pour en hâter le siège, dont Reille avait fait les préparatifs,

il envoya Lecchi dans l'Ampurdan, escortant deux mille prisonniers; le contre-amiral Cosmao introduisit des approvisionnemens dans Barcelone.

Lecchi revint, le 18 mai, apportant la nouvelle que l'Empereur était parti pour la grande armée, que le général Verdier avait remplacé Reille dans l'Ampurdan, et que le maréchal Augereau, qui remplaçait Saint-Cyr dans le commandement du 7e corps, était retenu, par la goutte, à Perpignan. Saint-Cyr, déjà mécontent, fut vivement blessé, resta cependant à son poste, et résolut de commencer, sans délai, le siége de Gironne. Verdier représenta qu'il n'avait que dix mille hommes insuffisans, vu l'étendue des ouvrages; Saint-Cyr lui envoya, le 22 mai, ses canonniers, ses sapeurs, les chevaux de l'artillerie, deux escadrons de cavalerie et six bataillons d'infanterie, ce qui portait l'armée de siége à dix-huit mille hommes.

Au commencement de juin, Saint-Cyr, qui était resté avec douze mille hommes, les divisions Souham et Pino, n'ayant plus de vivres, résolut de s'approcher de Gironne pour couvrir le siége, et de s'assurer de la récolte des blés. Il envoya à Barcelone ses blessés et ses malades. Chargée d'autant de grains qu'elle en pouvait porter, son armée se mit en marche et prit des positions d'où elle coupait toute communication entre Gironne et les pays occupés par Coupigny, Wimpfen, Milans et Claros.

Le 4 juin, Verdier avait complété l'investissement de la place, et le 8 ouvert la tranchée située sur le

Ter, aux pieds d'une gorge que traverse la route de Perpignan : cette ville avait une enceinte assez médiocre; mais les montagnes qui l'entourent au nord et à l'est étaient couronnées de quatre forts dont l'approche était défendue et la communication protégée par des redoutes. La place et tous ces ouvrages n'étaient occupés que par une garnison de trois mille hommes, mais secondée par les habitans qui surpassaient, s'il est possible, en exaltation religieuse et patriotique, ceux de Saragosse. Ils nommèrent généralissime saint Narcisse, patron de la Catalogne, dont les reliques étaient dans leurs murs. Le général Alvarez Mariano y commandait et ambitionnait la célébrité de Palafox.

On commença par l'attaque des forts, et d'abord de celui de Monjouic. Une brèche y ayant été pratiquée, les Français y donnèrent l'assaut le 8 juillet; ils furent repoussés avec perte de mille hommes tués ou blessés.

Alvarez appelait à grands cris un renfort que Blake devait lui envoyer de Tarragone, où, après sa défaite en Aragon, il était venu ramasser des troupes.

Pour empêcher l'arrivée de ce secours, il fallait s'assurer de la ligne des côtes depuis Roses jusqu'à Quixols, et pour cela s'emparer de Palamos. Saint-Cyr y envoya Fontana avec une brigade italienne, six canons et deux escadrons. Il somma en vain la place et l'emporta d'assaut; la garnison fut presque toute sabrée.

Cette place avait à peine succombé, que quinze cents Espagnols volontaires, commandés par le colonel anglais Marshal, et accompagnés d'un aide-de-camp d'Alvarez, réussirent, le 9 juillet, à dépasser la ligne de Pino. Prévenu de leur marche par un traînard, Saint-Cyr envoya un bataillon en embuscade, et ordonna à Pino de poursuivre les Espagnols. La nuit ils tombèrent dans l'embuscade, qui les fusilla à bout portant; ils rebroussèrent chemin. Au jour, ils donnèrent dans les troupes de Pino, qui firent mille prisonniers : le reste se dispersa.

L'attaque du Montjouic continuait; elle présentait d'autant plus de difficultés, qu'on était forcé de travailler sur le roc; que tous ces travaux étaient artificiels et faits à la sape volante, devant un ennemi acharné. Ce fut seulement le 10 août, après trente-sept jours de tranchée ouverte, que les Français entrèrent dans le fort; la garnison, pour éviter l'assaut, l'avait abandonné, et s'était réfugiée presque tout entière à Gironne. Cette conquête, qui n'offrait plus qu'une masse de décombres, coûta cher; un bataillon des vélites de la garde royale italienne y fut presque totalement détruit. La prise du Montjouic ne déconcerta point les défenseurs de Gironne.

Presque dans le même moment, huit cents volontaires espagnols, commandés par deux officiers, Foxa et Cantera, percèrent la ligne d'investissement pendant la nuit, et entrèrent dans la place : ce faible renfort ne pouvait réparer les pertes de la garnison. Alvarez se plaignait amèrement de l'abandon dans

lequel le laissaient les généraux qui devaient le secourir; la junte suprême de Catalogne fit parvenir ses plaintes à la junte centrale de Séville. Elle fit de belles promesses, et donna l'ordre à Blake de redoubler d'efforts pour faire lever le siège de Gironne.

Vers la fin d'août, lorsque le feu des batteries avait ouvert trois brèches au corps de la place, que le bombardement en avait réduit une grande partie en cendres, Blake se mit en mouvement. Il quitta Tarragone avec huit ou dix mille hommes, fut rejoint par Vimpfen et les Milans, se mit en communication avec Rovira et Claros, et se trouva en état de marcher avec vingt mille hommes sur l'armée de siège. Affligée des mêmes fléaux que les assiégés, elle était dans une position critique; les bataillons étaient réduits au tiers de leurs cadres. Les généraux étaient obligés de quitter le lit pour se mettre à la tête de leurs troupes. Loin de redouter une bataille, Saint-Cyr la desirait, il n'avait plus de vivres pour tenir les troupes réunies, il comptait sur leur force morale.

Supposant à Blake le projet de faire lever le siège de Gironne et de délivrer la Catalogne, il fit ses dispositions en conséquence. Le général espagnol n'avait d'autre but que de protéger l'introduction dans la place d'un convoi de mille bêtes de somme chargées de farine, et de quatre mille hommes d'infanterie et de cinq cents de cavalerie, commandés par Garcia Conde. Pour avoir trop bien présumé de la sagacité et de la résolution de Blake, Saint-Cyr, sans le vouloir, favorisa, pour ainsi dire, cette expédition.

L'attaque des Espagnols commença le 31 août; le 1er septembre, à midi, un épais brouillard s'étant dissipé, les deux armées se trouvèrent en présence. Mais pendant ce brouillard, Garcia Conde avait filé avec son convoi, et, après avoir surpris et forcé un poste de deux mille hommes, était entré dans la place. Lorsque Blake vit Saint-Cyr venir au-devant de lui, il se retira dans les montagnes. Saint-Cyr dissémina ses troupes. L'avantage qu'Alvarez avait reçu de cette expédition se bornait à huit jours de vivres et à un renfort de quatre mille cinq cents hommes, avec lesquels il n'était pas en état de faire des sorties, et qu'il ne pouvait pas long-temps nourrir : aussi leur laissa-t-il la liberté de rester ou de sortir. Garcia Conde prit ce dernier parti. Le 3, il se mit en marche, lorsque, par maladresse, on battit la retraite dans la brigade qui avait été postée pour le recevoir; il rentra dans la place. Le lendemain, avec mille hommes d'infanterie, cinq cents de cavalerie et onze cents mulets, il sortit par un autre chemin; on l'avait prévu; le général Mazuchelli l'y attendait en embuscade : par un concours de malentendus on les laissa échapper.

Ce mouvement de Blake avait été nuisible aux dispositions faites pour le siège : Alvarez en avait profité. On reprit les opérations. Le 19 septembre, on tenta l'assaut, il ne réussit pas; les Français perdirent six cents hommes. Saint-Cyr assembla un conseil; il y fut décidé que le siège serait changé en blocus.

Du 20 au 21, Blake se porta sur divers points,

comme s'il eût voulu faire lever le blocus. Cette fois-ci on n'en fut pas dupe. Il ne cherchait qu'à introduire un nouveau convoi. Saint-Cyr fit ses dispositions. Le 26, au point du jour, protégé par deux mille hommes aux ordres de Wimpfen, O'donnel parut avec son convoi. Le combat s'engagea. Les Espagnols furent mis en déroute; il entra dans la ville avec mille hommes et deux cents mulets, le reste fut pris. Les troupes italiennes ne firent point de quartier. Cette affaire coûta trois mille hommes aux Espagnols. Blake en resta témoin; il abandonna Gironne. Elle n'avait plus ni argent, ni médicamens, ni vivres; un horrible typhus régnait dans ses murs ouverts par quatre brèches.

Pour assurer la subsistance de ses troupes, Saint-Cyr se rendit à Perpignan; il remit le commandement à Augereau qui était rétabli. Dans son humeur, Saint-Cyr a reproché à Napoléon d'avoir, pour nuire à sa considération, abandonné le 7e corps à toutes les privations, et d'avoir largement pourvu à ses besoins dès que Augereau en eut pris le commandement. Il faut considérer qu'alors l'Empereur était délivré de toutes les exigences de la campagne d'Autriche; que la paix était faite; qu'il pouvait disposer de toutes ses ressources pour la guerre d'Espagne. On ne croira jamais que, pour satisfaire on ne sait quelle misérable rancune, un homme tel que Napoléon eût voulu compromettre la gloire de ses armes et un but sérieux de sa politique.

Augereau arriva devant Gironne, avec cinq mille

hommes du dépôt de Perpignan. Le vainqueur de Castiglione avait perdu son activité, son énergie. Il ne lui restait plus que la suffisance et la morgue. En succédant à Saint-Cyr, il ne le remplaça pas. A l'arrivée d'Augereau, O'donnel sortit de la ville, passa à travers les gardes, surprit la division Souham, força ce général à se sauver en chemise, et rejoignit Milans à Santa-Coloma de Farnès. Action heureuse et hardie la plus remarquable de ce siége mémorable.

Le blocus fut resserré. Augereau offrit à Alvarez un armistice d'un mois pendant lequel il pourrait faire entrer des vivres dans la place, et la remettrait à l'expiration du terme, s'il n'était pas secouru. Alvarez refusa, préférant avec la population souffrir la famine et la peste.

Le 29 octobre, Blake, qui s'était avancé jusqu'à Brunola, prit position, quelques lieues en arrière, sur les hauteurs de Santa-Coloma et Farnès avec ses troupes d'élite, les Suisses et les gardes wallones, et s'y retrancha. Souham l'attaqua, enleva la position, mit hors de combat douze cents Espagnols et fit trois cents prisonniers. Blake avait rassemblé des magasins à Hostalrich, avec une garnison de deux mille hommes, renforcée par les habitans. Le général Pino fut chargé de s'emparer de ce poste important. Ses troupes escaladèrent les murailles, passèrent les Espagnols au fil de l'épée, les magasins furent évacués ou détruits.

L'insurrection espagnole contre les Français gagna les Indes-Occidentales. Elle éclata dans la partie

espagnole de Saint-Domingue. Le général en chef Ferrand sortit de Santo-Domingo et marcha avec sept cents hommes contre les insurgés. Il les attaqua quoique bien supérieurs en nombre à Seybo, fut complètement défait, et se tua de désespoir. Le commandement passa au général Barquier, qui, après avoir résisté pendant huit mois aux efforts des insurgés et des Anglais, capitula le 7 juillet avec ces derniers et leur livra Santo-Domingo.

Les succès des armées, partout où elles eurent à combattre dans cette campagne, furent encore obscurcis par un revers maritime. Décidément la marine était malheureuse : le contre-amiral Baudin avait fait voile de Toulon pour Barcelone, avec trois vaisseaux de ligne, deux frégates, seize grands bâtimens de transports. Rencontré et chassé, le 23 octobre, par l'amiral anglais Martin, il brûla plusieurs transports; les autres furent rejetés sur la côte; deux vaisseaux de ligne furent incendiés. Avec les autres il se réfugia à Roses, et s'y établit en batterie flottante, sous la protection des forts. Le 23 novembre, le capitaine Hallowel, avec une escadre, les détruisit, malgré une vigoureuse résistance.

En vain des milliers de bombes et d'obus écrasaient les maisons de Gironne, et les troupes cherchaient à pénétrer par des brèches praticables, les assiégés continuaient leur résistance. Ils repoussèrent deux assauts, laissant les brèches couvertes de l'élite des soldats que moissonnaient aussi les maladies. Les assiégés, de leur côté, étaient réduits aux

plus cruelles extrémités. On leur avait enlevé les faubourgs de la Marine et de Gironella; le 7 décembre, ils tentèrent un dernier effort, et firent une sortie générale : elle fut repoussée avec perte. Le 10, après six mois de tranchée ouverte, la place et les forts capitulèrent; il y avait deux cents pièces d'artillerie; la garnison se rendit prisonnière au nombre de quatre mille hommes. Ainsi finit une défense héroïque qui surpassa celle de Saragosse. Alvarez, en se rendant en France, mourut à Figuières. Cette conquête coûta cher à la France, en hommes et en argent. Sa reddition termina la campagne en Catalogne.

Dans toute l'Espagne, les armées françaises avaient combattu avec avantage, et obtenu de brillans succès; mais la victoire avait été achetée par de grandes pertes, et les résultats n'étaient pas à beaucoup près décisifs. Pour vouloir être maître partout, on ne l'était nulle part d'une manière solide : la trop grande dissémination des troupes, la division du commandement, le défaut d'ensemble et l'absence d'une direction commune et forte, eurent une influence funeste sur les opérations. « Personne ne peut nier que si l'Autriche n'eût pas déclaré la guerre, et s'il eût été permis à Napoléon de rester encore quelques mois en Espagne, tout n'eût été terminé. La présence du général est indispensable; c'est la tête, c'est le tout d'une armée. Ce n'est pas l'armée romaine, c'est César qui soumit la Gaule; ce n'est pas l'armée carthaginoise, c'est Annibal qui fit trembler la république aux portes de Rome; ce n'est pas

l'armée macédonienne, c'est Alexandre qui alla sur l'Indus; ce n'est pas l'armée française, c'est Turenne qui porta la guerre sur le Weser et sur l'Inn; ce n'est pas l'armée prussienne, c'est Frédéric-le-Grand qui défendit sept ans la Prusse contre les trois plus grandes puissances de l'Europe. »[1]

Tandis que les Espagnols versaient leur sang à grands flots pour leur roi, Ferdinand, ce prince, son frère et son oncle, félicitaient, avec respect, amour, sincérité, Napoléon des victoires dont la providence couronnait l'auguste tête de sa majesté impériale. Ferdinand protestait de son aveugle obéissance aux ordres et aux desirs de l'Empereur, et faisait les vœux les plus ardens pour la prospérité de son règne.[2]

La reine d'Étrurie, résolue à ne pas vivre auprès de ses père et mère, ne les avait pas suivis à Marseille, et était restée à Compiègne. Elle en partit le 4 avril; elle avait demandé à se fixer au château de Colorno, dans le duché de Parme, ancienne résidence de sa famille. Arrivée à Lyon, elle fut dirigée provisoirement à Menton, près de Nice : elle eut l'imprudence d'adresser des mémoires et des demandes au prince régent d'Angleterre; ses deux émissaires, avec leurs instructions et la correspondance en chiffres, furent arrêtés à leur retour et condamnés; l'un reçut sa grâce sur le lieu même de l'exécution. La reine, conduite à Rome, fut mise

[1] Montholon, t. II, p. 89.

[2] Lettres des 6 août et 23 décembre.

dans un couvent dont une princesse de Parme, sa parente, était supérieure, et son jeune fils fut envoyé à Charles IV, à Marseille.

Le vieux roi avait avec lui la reine, leur fils, l'infant François, Godoy, prince de la Paix. Cette petite cour, environnée d'une surveillance secrète, qui n'avait rien de gênant, vivait dans un grand isolement, et avec la même étiquette qu'en Espagne. Un réglement, rédigé par le roi, déterminait minutieusement l'emploi du temps, et ses actes les plus privés de toute la journée. Le matin, lever, toilette, prière, messe, déjeuner. Après midi, dîner, partie de billard, sieste, deux heures de promenade en voiture. Le soir, réunion chez la reine, partie d'ombre, ou conversation. Concert trois fois la semaine, orchestre d'artistes distingués; le roi y jouait du violon. Pour la chasse, une autre de ses passions, le pays offrait peu de ressources. Charles était un beau vieillard, un bon homme, aussi faible qu'incapable. Il se résignait chrétiennement à son sort; la reine rongeait son frein; Godoy était consumé de regrets. Soit parce que la jouissance de l'Espagne était troublée par la guerre, soit parce que Charles IV avait emporté des diamans de la couronne, on ne lui payait pas exactement le prix de ses concessions stipulé par le traité de Bayonne. Il se plaignit, il réclama vivement. On lui fit une réduction. A compter du 1er janvier 1810, le traitement du monarque des Espagnes et des Indes fut fixé à deux cent mille francs par mois et payé exactement.

APPENDICE.

I.

(*Voy. ci-dessus*, *p.* 204.)

« L'Autriche veut donc nous faire la guerre, dit l'Empereur, ou elle veut nous faire peur ? Metternich protesta des intentions pacifiques de son gouvernement. – Si cela est ainsi, pourquoi vos immenses préparatifs? — Ils sont purement défensifs. — Mais qui vous attaque pour songer ainsi à vous défendre? Qui vous menace pour vous faire penser que vous serez bientôt attaqués? Tout n'est-il pas paisible autour de vous? Depuis la paix de Presbourg, y a-t-il entre vous et moi le plus léger différend ? Ai-je élevé quelque prétention alarmante pour vous? Toutes nos relations n'ont-elles pas été extrêmement amicales? Et cependant, vous avez jeté tout-à-coup un cri d'alarme; vous avez mis en mouvement toute votre population, vos princes ont parcouru vos provinces; vos proclamations ont appelé le peuple à la défense de la patrie. Vos proclamations, vos mesures sont celles que vous avez employées lorsque j'étais à Léoben. Si ce n'avait été qu'une organisation nouvelle, vous l'auriez exécutée avec plus de lenteur, sans bruit sans dépense, sans exciter au-dedans une si prodigieuse fermentation, au-dehors une si vive alarme; mais vos mesures ne sont pas purement défensives : vous ajoutez à chacun de vos régimens une force de treize cents hommes; votre milice vous donnera quatre cent mille hommes disponibles; ces hommes sont enrégimentés et exercés, une partie est habillée; vos places sont approvisionnées; enfin, ce qui est pour moi l'indice sûr d'une guerre qu'on prépare, vous avez acheté des chevaux; vous avez maintenant quatorze mille chevaux d'artillerie : au sein de la paix, on ne fait pas cette énorme dépense. Elle s'est accrue de tout ce que vous a coûté votre organisation militaire. Les hommes que vous exercez, vous leur donnez une indemnité pécuniaire; vous en habillez

une partie, vous avez fourni des armes : rien de tout cela n'a pu être fait sans de grands frais, et cependant vous-même-vons convenez du mauvais état de vos finances : votre change, déjà si bas, a encore baissé; les opérations de votre commerce en ont souffert ; serait-ce donc sans but que vous auriez bravé ces inconvéniens?

Ne dites pas que vous avez été obligés de pourvoir à votre sûreté. Convenez que toutes nos relations ont été amicales; vous savez que je ne vous demande rien, que je ne prétends rien de vous, et que même je regarde la conservation de votre puissance dans son état actuel comme utile au système de l'Europe et aux intérêts de la France. J'ai fait camper mes troupes pour les tenir en haleine; elles ne campent point en France parce que cela est trop cher; elles campent en pays étranger, où cela est moins dispendieux. Mes camps ont été disséminés : aucun ne vous menaçait. Je n'aurais pas campé, si j'avais eu des vues contre vous : dans l'excès de ma sécurité, j'ai démantelé les places de la Silésie. Certes, je n'aurais pas eu de camps, si j'avais prévu qu'ils pussent vous alarmer; un seul mot de vous aurait suffi pour les faire dissoudre. Je suis prêt à les renvoyer, si cela est nécessaire à votre sécurité.

Metternich ayant observé qu'on n'avait fait en Autriche aucun mouvement de troupes, l'Empereur reprit : « Vous vous trompez. Vous avez retiré vos troupes des lieux où elles pouvaient être avec moins de frais; vous les avez concentrées sur Cracovie; vous êtes en état de menacer au besoin la Silésie; votre armée est toute réunie, et elle a pris une position militaire. Cependant que prétendez-vous? Voulez-vous me faire peur? Vous n'y réussirez pas. Croyez-vous la circonstance favorable pour vous? Vous vous trompez. Ma politique est à découvert, parce qu'elle est loyale et que j'ai le sentiment de mes forces. Je vais retirer cent mille hommes de mes troupes d'Allemagne pour les envoyer en Espagne, et serai encore en mesure envers vous. Vous armez, j'armerai, je leverai, s'il le faut, deux cent mille hommes. Vous n'aurez pour vous aucune puissance du continent; l'empereur de Russie, j'oserais presque vous le déclarer en son nom, vous engagera à rester tranquilles. Déjà il est peu satisfait de vos relations avec les Serviens; et comme moi aussi, il peut se croire menacé par vos préparatifs; il sait que vous avez des vues sur la Turquie. Vous m'en prêtez aussi, je vous déclare que cela est faux, et que je ne veux rien de la Turquie, ni de l'Autriche.

Cependant votre empereur ne veut pas la guerre, je le crois; je compte

sur la parole qu'il m'a donnée lors de notre entrevue. Il ne peut avoir de ressentiment contre moi. J'ai occupé sa capitale, la plus grande partie de ses provinces; presque tout lui a été rendu. Je n'ai même conservé Venise que pour laisser moins de sujets de discorde, moins de prétextes à la guerre. Croyez-vous que le vainqueur des armées françaises qui aurait été maître de Paris, en eût agi avec cette modération? Non, votre empereur ne veut point la guerre; votre ministère ne la veut pas; les hommes distingués de votre monarchie ne la veulent point, et cependant, le mouvement que vous avez imprimé est tel que la guerre aura lieu malgré vous et malgré moi. Vous avez laissé croire que je vous demandais des provinces, et votre peuple, par l'effet d'un mouvement national et généreux que je suis loin de blâmer, s'est indigné; il s'est porté à des excès; il a couru aux armes. Vous avez fait une proclamation pour défendre de parler de guerre, mais votre proclamation était vague; on a pensé qu'elle était commandée par la politique, et comme vos mesures étaient en opposition avec votre proclamation, on a cru à vos mesures et non à votre proclamation. De là, l'insulte faite à mon consul à Trieste par un rassemblement de votre nouvelle milice; de là, l'assassinat de trois de mes courriers se rendant en Dalmatie. Encore des insultes semblables et la guerre est inévitable: car on peut nous tuer, mais non nous insulter impunément. C'est ainsi que les instigateurs des troubles de toute l'Europe poussent sans cesse à la guerre; c'est ainsi qu'ils ont amené la guerre par l'insulte faite au général Bernadotte. Des intrigues particulières vous entraînent là où vous ne voulez point aller. Les Anglais et leurs partisans dictent toutes ces fausses mesures. Déjà ils s'applaudissent de l'espérance de voir de nouveau l'Europe en feu; leurs actions ont gagné 50 pour 0/0 par le mouvement que vous venez de donner à l'Europe. Ce sont eux que j'accuse; ce sont eux qui font qu'un Français ne peut pénétrer aux eaux de Bohême sans y être insulté. Comment tolérez-vous cette licence? Vous donne-t-on en France de pareils exemples? Vos consuls, vos voyageurs ne sont-ils pas accueillis et respectés? La plus légère insulte qui leur serait faite, serait punie d'une manière éclatante. Je vous le répète, vous êtes entraînés, et malgré vous, la fermentation de votre peuple imprudemment excitée, et les intrigues des partisans des Anglais et de quelques membres de l'ordre équestre qui ont porté chez vous l'amertume de leurs regrets, vous meneront à la guerre. L'empereur de Russie peut-être l'empêchera, et vous déclarera d'une manière ferme

qu'il ne la veut pas, et qu'il sera contre vous. Mais si ce n'est qu'à son intervention que l'Europe doit la continuation de la paix, ni l'Europe ni moi ne vous en aurons l'obligation, et ne pourrons vous regarder comme mes amis; je serai entièrement dispensé de vous appeler à concourir avec moi aux arrangemens que peut exiger l'état de l'Europe.

« En attendant, qu'arrivera-t-il? Vous avez levé quatre cent mille hommes; je vais en lever deux cent mille. La confédération qui avait renvoyé ses troupes, va les réunir et faire des levées. L'Allemagne, qui commençait à respirer après tant de guerres ruineuses, va voir de nouveau rouvrir toutes ses blessures. Je rétablirai les places de la Silésie au lieu d'évacuer cette province et les états prussiens comme je me le proposais. L'Europe sera sur pied, les armées seront en présence, et le plus léger incident amenera le commencement des hostilités.

« Vous dites que vous avez une armée de quatre cent mille hommes, ce qui est plus considérable que dans aucun temps de votre monarchie. Vous voulez la doubler; à suivre votre exemple, il faudra bientôt armer jusqu'aux femmes. Dans un tel état de choses, lorsque tous les ressorts seront aussi tendus, la guerre deviendra desirable pour amener un dénoûment. C'est ainsi que dans le monde physique, l'état de souffrance où est la nature à l'approche d'un orage, fait desirer que l'orage crève pour détendre les fibres crispées, et rendre au ciel et à la terre cette douce sérénité : un mal vif, mais court, vaut mieux qu'une souffrance prolongée.

« Cependant toutes les espérances de paix maritime s'évanouissent; les mesures fortes prises pour l'obtenir, demeurent sans effet. Les Anglais sourient à la pensée de la discorde rallumée de nouveau sur le continent, et se reposent sur elle de la défense de leurs intérêts.

« Voilà les maux que vous avez produits, et, je crois, sans en avoir l'intention. Mais, si vos dispositions sont aussi pacifiques que vous le dites, il faut vous prononcer; il faut contremander des mesures qui ont excité une si dangereuse fermentation; il faut à ce mouvement involontairement excité, opposer un mouvement contraire, et, lorsque depuis Pétersbourg jusqu'à Naples, il n'a été question que de la guerre que l'Autriche allait faire, que tous vos négocians l'annoncent comme certaine, il faut, dis-je, que toute l'Europe soit convaincue que vous voulez la paix; il faut que toutes les bouches proclament vos dispositions pacifiques justifiées par vos actes comme par vos discours; de mon côté, je vous donnerai toute la sécurité que vous pouvez desirer. »

II.

(*Voyez ci-dessus, p. 68.*)

ENTREVUE DE NAPOLÉON AVEC WIELAND.

J'étais à peine depuis quelques minutes dans la salle, que Napoléon la traversa pour venir à nous; la duchesse me présenta à lui avec le cérémonial accoutumé: il m'adressa quelques éloges d'un ton affable et en me regardant fixement. Bien peu d'hommes m'ont paru, comme lui, posséder le don de lire, au premier coup-d'œil, dans la pensée d'un autre homme. Il devina à l'instant, que, malgré ma célébrité, j'étais simple dans mes manières, et sans prétentions; et comme il paraissait vouloir faire sur moi une impression favorable, il avait pris, dès en m'abordant, le ton le plus propre à atteindre son but. Je n'ai jamais vu d'homme plus calme, plus simple, plus doux et moins prétentieux en apparence; rien en lui n'indiquait le sentiment de la puissance d'un grand monarque; il me parla comme une ancienne connaissance parlerait à son égal, et ce qui est plus extraordinaire de sa part, il causa exclusivement avec moi pendant une heure et demie, à la grande surprise de toute l'assemblée. Enfin, vers minuit, je commençai à sentir qu'il était inconvenant de le tenir aussi long-temps, et je pris la liberté de demander à sa majesté la permission de me retirer. « Allez donc, me dit-il d'un ton amical; bon soir. »

Voici les traits les plus remarquables de notre conversation : la tragédie qu'on venait de représenter, nous ayant amenés à parler de Jules-César, Napoléon dit que c'était un des plus grands hommes de l'histoire; « et il en eût été en effet le plus grand, ajouta-t-il, sans la sottise qu'il commit. » J'allais lui demander de quelle faute il voulait parler, lorsque paraissant lire ma question dans mes yeux, il continua : « César connaissait les hommes qui voulaient se débarrasser de lui, il aurait dû se débarrasser d'eux d'abord. » Si Napoléon eût pu voir ce qui se passait alors dans mon âme, il y aurait lu qu'on ne l'accuserait jamais d'une semblable sottise.

De César, la conversation tourna sur les Romains; il loua avec chaleur leur système politique et militaire. Les Grecs, au con-

traire, ne paraissaient pas jouir de son estime. « Les éternels démêlés de leurs petites républiques, dit-il, n'étaient pas propres à donner naissance à rien de grand; au lieu que les Romains se sont toujours attachés à de grandes choses, et c'est ainsi qu'ils ont créé ce colosse qui traversa le monde. » Je plaidai en faveur des arts et de la littérature des Grecs; il les traita avec mépris, et dit qu'ils ne servaient chez eux qu'à alimenter les dissensions. Il préférait Ossian à Homère. Il n'aimait que la poésie sublime, les écrivains pathétiques et vigoureux et par-dessus tout les poètes tragiques. Il parlait de l'Arioste dans les mêmes termes que le cardinal Hippolyte d'Este, ignorant sans doute que c'était me donner un soufflet. Il semblait n'avoir aucun goût pour tout ce qui est gai, et malgré l'aménité flatteuse de ses manières, une observation me frappa souvent, il paraissait de bronze.

Cependant, Napoléon m'avait mis tellement à l'aise, que je lui demandai comment il se faisait que le culte public, qu'il avait restauré, en France, ne fût pas devenu plus philosophique, et plus en harmonie avec l'esprit du temps : « Mon cher Wieland, répondit-il, la religion n'est pas faite pour les philosophes; ils ne croient ni en moi, ni en mes prêtres; quant à ceux qui croient, on ne saurait leur donner ou leur laisser trop de merveilles. Si je devais faire une religion pour les philosophes, elle serait tout opposée à celle des gens crédules. » La conversation continua ainsi pendant quelque temps, et Napoléon poussa le scepticisme au point de douter que Jésus-Christ eût jamais existé. Ce scepticisme n'est que trop ordinaire, et je n'y trouvai rien d'étonnant, si ce n'est la franchise avec laquelle il s'exprimait.

Peu de temps après cette entrevue, Napoléon envoya à Wieland le brevet de la Légion-d'Honneur.

III.

(*Voyez ci-dessus, p. 347.*)

Oudet venait d'être rappelé au service. Il était colonel du régiment de ligne supplémentaire, n° 9, formé par ses soins. Il y avait introduit des officiers à sa dévotion. A la bataille de Wagram, il avait été blessé, et s'était fait attacher sur son cheval. La bataille finie, il reçut l'ordre de se porter avec son régiment vers un point où les débris de

l'ennemi s'étaient jetés. Il lui était prescrit de se placer en observation dans un poste avantageux sous le commandement d'un chef de bataillon et d'un sous-officier par compagnie; après quoi de se rendre au quartier général avec son corps d'officiers, pour y prendre des ordres ultérieurs. Les détails de cette opération le conduisirent jusqu'à la nuit. A onze heures du soir, il tomba dans une embuscade, qui tua tout son monde, sans se découvrir. Au lever du soleil, on trouva vingt-deux cadavres entassés sur le corps d'Oudet. Il n'était pas mort, il vécut trois jours, les employa à mettre ordre à des affaires de famille, et expira.

La nouvelle de cet évènement se répandit dans l'armée et y excita des regrets universels. Le bulletin enveloppa le nom d'Oudet dans une périphrase dont très peu de monde avait le mot, c'est-à-dire, dans la simple énonciation du grade dont il avait pris possession la veille. Il déguisa cette circonstance sous une formule banale qu'il était trop aisé de démentir. En voyant sortir son corps de l'hôpital, des blessés déchirèrent leur appareil. Un jeune sergent-major qui le suivait, se précipita sur la pointe de son sabre à quelques pas de la fosse; un lieutenant se brûla la cervelle.

Ainsi périt à trente-quatre ans l'homme le mieux organisé au physique et au moral que la nature ait peut-être produit dans les temps modernes. Ces détails se trouvent dans l'*Histoire des sociétés secrètes de l'armée et des conspirations militaires*. Paris, 1815.

Trois ans après (1818), Cadet-Gassicourt a publié son *Voyage en Autriche et Moravie pendant la campagne de* 1809. Il y rapporte comme lui ayant été confiée par un officier, la mort d'Oudet à-peu-près dans les mêmes termes que dans l'Histoire des sociétés secrètes. Cet officier l'attribuait à un assassinat par ordre de Napoléon.

Dans ses *Souvenirs* publiés long-temps après, Ch. Nodier répète aussi cette relation, et conclut de ce qu'il ne l'a jamais entendu révoquer en doute, qu'elle semble ne pas pouvoir souffrir de contradiction. Ce raisonnement ne paraît pas très concluant. Elle n'a été publiée qu'après la chute de l'empire, et dans un temps où tout conspirait à flétrir la renommée de son fondateur. C'est un écrivain anonyme qui l'a d'abord mise au jour. C'est Cadet-Gassicourt qui l'a reproduite sur la foi d'un officier dont il ne donne pas le nom. C'est Charles Nodier qui se réfère à l'écrit du pharmacien en chef de l'armée. La vérité de cette relation n'est donc rien moins que prouvée. Il est encore moins démontré que le colonel Oudet ait péri dans une embus-

cade, un guet-apens, par un assassinat. Les termes dans lesquels le vingt-cinquième bulletin s'exprima sur sa mort ne peuvent donner lieu à la moindre présomption. On y lit : « Le colonel du 9e d'infanterie de ligne est resté sur le champ de bataille. Ce régiment s'est couvert de gloire. »

Ne devrait-on pas, au contraire, conclure du bulletin que la mort du colonel n'a pas été aussi tragique qu'on s'est plu à l'imaginer ? Dans la supposition d'un assassinat, ne pouvait-on pas pour mieux le dissimuler en attribuer le résultat à une embuscade de l'ennemi ?

D'ailleurs Oudet survécut trois jours à sa catastrophe. Il avait dû voir, entendre ceux qui l'avaient attaqué, saisir quelques indices, les communiquer, confier ses soupçons, puisqu'il eut encore avant sa mort la force et la présence d'esprit nécessaires pour mettre ordre à ses affaires. Cependant aucun confident, aucun témoin de ses derniers momens n'a fait de révélations.

Il en est ainsi des actes de désespoir que produisit sa mort. Ils ne sont attestés par aucun témoin oculaire.

L'assassinat n'étant fondé sur aucun indice, il est superflu d'examiner l'intérêt que pouvait avoir Napoléon à se défaire du colonel Oudet par un moyen aussi lâche que violent, qui n'était pas dans ses habitudes, et qui répugnait à son caractère. Il ne se serait pas trouvé de soldats français capables de faire une boucherie de leurs camarades.

Enfin, on lit dans un livre imprimé en 1833 : (1)

« Quant à la mort du colonel Oudet et à ce qui s'est passé sur sa tombe, voici la réponse du lieutenant-général Vasserot, alors commandant en second du même régiment, où il remplaça Oudet.

« Jacques-Joseph Oudet a été blessé à Wagram, 6 juillet 1809 ; a été transporté à la maison du baron d'Arnstein, dans un faubourg de Vienne ; y est mort des suites de sa blessure peu de jours après ; a été enterré dans le cimetière de ce faubourg. Les officiers de son régiment, le 17e de ligne, ont fait placer une pierre sur son tombeau.

« *P.-S.* Nul ne s'est tué sur sa fosse. »

(1) *Témoignages historiques*, etc. Desmarets, p. 330.

IV.

(*Voyez ci-dessus*, p. 363.)

Le jugement de Napoléon sur les Saxons a donné lieu à une lettre (25 février 1823) du général Gersdorf, leur chef d'état-major en 1809. Tout en défendant ses compatriotes, il convenait que, dans leur attaque sur Wagram, le 5 au soir, ils avaient été constamment repoussés, que l'obscurité de la nuit ne fit qu'augmenter le désordre inévitable où ils se trouvèrent; que le 6, ils avaient un peu rétrogradé. Dans sa réponse, Gourgaud récapitula tous les torts de Bernadotte depuis le 18 brumaire et les titres et honneurs dont Napoléon l'avait cependant comblé. Il ajouta : « si, dans une note dictée rapidement, il s'est servi, à l'égard des Saxons, d'une expression qui vous a blessé, rappelez-vous Leipzig.... et vous ne la trouverez pas trop dure dans sa bouche. »

Le général Gersdorf rapporte dans sa lettre que, le 5, après l'attaque sur Wagram, Bernadotte dit aux Saxons; « Je voulais vous conduire au champ de l'honneur, et vous n'avez eu que la mort devant les yeux; vous avez fait tout ce que j'étais en droit d'attendre de vous; néanmoins on ne vous rendra pas justice, parce que vous étiez sous mon commandement. »

Voici des documens fournis dans une histoire détaillée de la campagne de 1809; lorsque, le 5 juillet au soir, l'Empereur eut résolu d'attaquer le plateau du Russbach, les ordres furent portés à Bernadotte vers six ou sept heures, de marcher rapidement pour soutenir de tous ses moyens l'attaque de l'armée d'Italie et d'Oudinot; il s'avança fort tard, lorsque Dupas, Lamarque et Oudinot étaient déjà repoussés; d'après le propre rapport de Bernadotte, le village de Wagram fut pris et repris plusieurs fois par les deux partis, les Saxons tirèrent les uns contre les autres; les obus autrichiens l'ayant incendié, il l'évacua vers minuit. La relation officielle de l'Autriche porte que le corps saxon marcha le dernier de tous, s'empara de Wagram et en fut chassé. D'après le rapport de Dupas, le bataillon saxon de *Rudolf* disparut dans la dernière charge; il ne resta que quarante-trois hommes du bataillon de *Metsch*. Bernadotte se retira à Aderklaw, mais il évacua ce poste dont l'occupation aurait été si importante pour l'attaque du 6, et dont

ce jour-là, les Autrichiens, qui s'y étaient établis, tirèrent avantage. Il s'y livra un combat sanglant dont Masséna avait supporté tout le poids. Bernadotte s'avança enfin avec les Saxons et la division Dupas, pour y soutenir Carra-Saint-Cyr. L'infanterie saxonne ne tarda pas à être repoussée. La cavalerie attaqua mollement. Des fuyards saxons se jetèrent dans une telle confusion vers la calèche de Masséna, qu'il ordonna de charger sur eux pour les ramener à l'ennemi. Il fallut l'arrivée de l'Empereur, et qu'il mît pied à terre, pour les arrêter. (1)

Suivant un autre écrivain, Eugène déboucha près de Wagram (le 5); mais n'étant pas soutenu par Bernadotte, qui ne s'était engagé ni assez tôt, ni assez franchement, il fut attaqué de front et en flanc, et ramené vertement vers la garde. Malgré tous les efforts d'Eugène, de Lamarque, de Dupas, Bernadotte, à son tour, ne put se soutenir seul vers Wagram, et se retira sur Aderklaw, qu'il abandonna même plus tard. Le 6, lorsque les Autrichiens chassèrent Carra-Saint-Cyr de ce village, les Saxons furent également forcés à la retraite. (2)

Sans vouloir déprécier ce corps auxiliaire, on ne voit pas qu'il se fût distingué par des prodiges, ni par conséquent que Bernadotte fût fondé à prédire, le 5 au soir, qu'on ne rendrait pas justice aux Saxons, parce qu'ils étaient sous son commandement. Cependant on la leur rendit là où il y avait lieu. On lit dans le trente-huitième bulletin que, le 5, l'ennemi ayant fait résistance au village de Raschdorf, le prince de Ponte-Corvo, le fit attaquer, et enlever par les Saxons.

Du reste, à la prédilection de Bernadotte pour ces étrangers dont il s'obstinait à faire des héros, des hommes d'*airain* sur le champ de bataille de Wagram, on a opposé l'opinion qu'en avait ce maréchal luimême un mois auparavant. Longeant alors les frontières de la Bohême, et regrettant de n'avoir pas encore la division française de Dupas, il écrivait de Retz, le 6 mai, à Berthier : « Chaque jour j'éprouve de plus en plus, combien il serait essentiel que l'armée saxonne fût appuyée et stimulée par l'exemple de troupes un peu plus aguerries qu'elle; cela me paraît indispensable, surtout étant destiné à opérer isolément sur le flanc de la grande armée. » Ayant reçu l'ordre d'attaquer l'ennemi, Bernadotte représentant à Berthier les dangers de cette opération, lui écrivait encore de Lintz, le 26 : « Il faudrait, pour déboucher d'ici avec

(1) Pelet, t. IV.

(2) Jomini, t. III, p. 266, 268.

quelque espérance de succès, un corps plus nombreux que le mien, et surtout des troupes aguerries et des généraux expérimentés pour diriger les diverses colonnes. Les Saxons, je le répète, sont hors d'état d'agir isolément, et il n'y a aucun de leurs généraux à qui je puisse confier une opération détachée. Si j'avais huit à dix mille Français j'aurais du moins à compter sur l'énergie et l'expérience de ces troupes; mais avec les Saxons je ne puis rien. »

Ils auraient gagné à eux seuls la bataille de Wagram, qu'il n'appartenait pas à Bernadotte de leur en décerner la gloire. Son ordre du jour était dans tous les cas une entreprise audacieuse et inexcusable sur les droits du général en chef. Dans cette lutte d'un subordonné avec son supérieur, loin d'accuser Napoléon de sévérité, tout esprit impartial ne peut que louer sa modération.

Ce n'est pas sans regret que nous nous sommes autant appesanti sur cet incident : mais il était utile de l'éclaircir pour diriger les amis de la vérité dans l'examen des rapports de Bernadotte avec l'Empereur. Ils forment, pour ainsi dire, une chaîne qui commença au 18 brumaire et ne finit qu'en 1814.



TABLE.

CHAPITRE XLVIII.

CHAPITRE XLIX.

CHAPITRE L.

CHAPITRE LI.

CHAPITRE LII.

CHAPITRE LIII.

CHAPITRE LIV.

CHAPITRE LV.

CHAPITRE LVI.

CHAPITRE LVII.

CHAPITRE LVIII.

CHAPITRE LIX.

CHAPITRE LX.

CHAPITRE LXI.

CHAPITRE LXII.

CHAPITRE LXIII.

CHAPITRE LXIV.

FIN DU TOME QUATRIÈME, EMPIRE.

